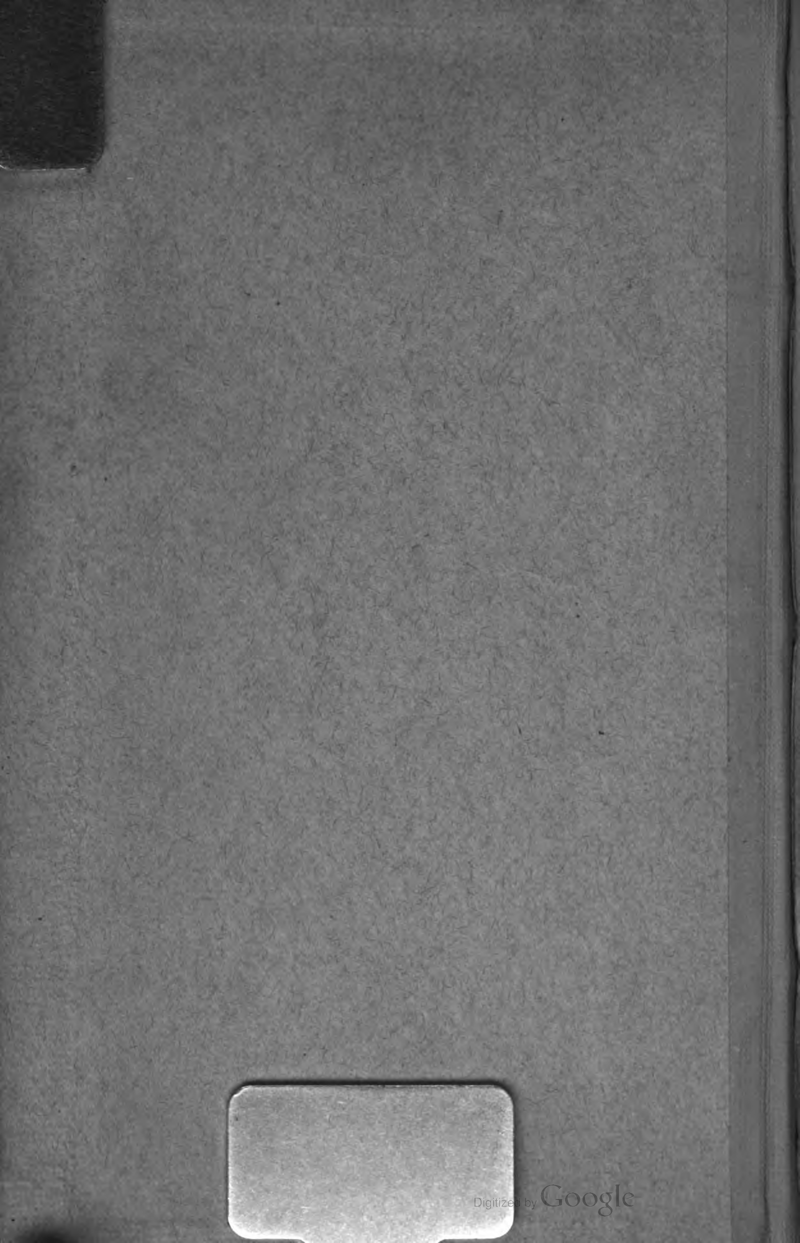
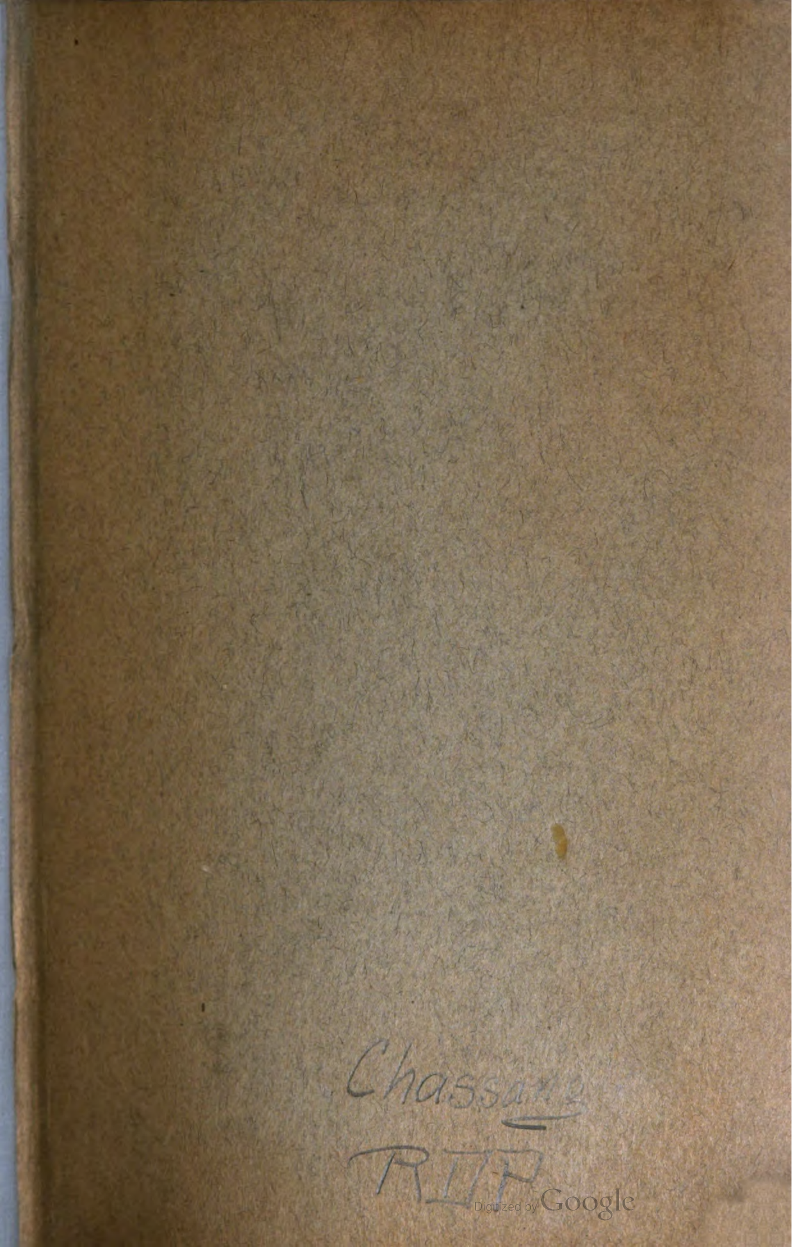

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07592221 5




Chassang
RIIF

NOUVELLE

GRAMMAIRE

LATINE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

LANGUE LATINE

Nouvelle Grammaire latine, d'après les principes de la méthode comparative et historique. (*Cours élémentaire,* grand texte. — *Cours moyen*, grand et petit texte.) 5ᵉ édition, cartonnée. . . . . 1 fr. 60

LANGUE GRECQUE

Nouveau Dictionnaire grec-français, 4ᵉ édition. 1 vol. gr. in-8, relié toile. . . . . 15 fr.

Nouvelle Grammaire grecque, d'après la méthode comparative et historique (*cours supérieur*), 6ᵉ édition. 1 vol. in-8, cartonné. . . . . 3 fr.

Nouvelle Grammaire grecque (*cours élémentaire et moyen*), 7ᵉ édition. 1 vol. in-8, cart. . . . . 1 fr. 50

Nouvelle Chrestomathie grecque, ou Exercices grecs en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines. 5ᵉ éd. in-12 cart. 2 fr. 50

Homère, *Iliade,* chant IX, 1 vol. cartonné. . . . . » fr. 75

LANGUE FRANÇAISE

Nouvelle Grammaire française (*cours élémentaire*). 6ᵉ éd. cart. 1 fr.

Nouvelle Grammaire française (*cours moyen*), avec des notions de grammaire historique. 5ᵉ édition, cartonnée. . . . . 1 fr. 50

Nouvelle Grammaire française (*cours supérieur*), avec des notions sur l'histoire de la langue et en particulier sur les variations de la syntaxe du XVIᵉ au XIXᵉ siècle. 6ᵉ édition. . . . . 3 fr. 50

Œuvres de La Bruyère, avec introduction, variantes, notes et lexique, par M. A. Chassang. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

Vaugelas. — *Remarques sur la langue française,* nouvelle édit. avec les notes des commentateurs du XVIIᵉ siècle, par M. A. Chassang. 2 vol. in-8. 15 fr.

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 11936.

NOUVELLE GRAMMAIRE LATINE

D'APRÈS LES PRINCIPES

DE LA MÉTHODE COMPARATIVE ET HISTORIQUE

PAR

A. CHASSANG

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
AUTEUR D'UNE GRAMMAIRE GRECQUE ET D'UNE GRAMMAIRE FRANÇAISE
D'APRÈS LES MÊMES PRINCIPES

COURS SUPÉRIEUR

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1882

PRÉFACE

En composant cette *Grammaire*, j'ai voulu, pour la langue latine, comme je l'ai fait déjà pour la langue grecque et pour la langue française, appliquer à l'exposition des faits grammaticaux les principes de la méthode comparative et historique.

Cette méthode n'est plus aujourd'hui un épouvantail. Les maîtres qui se sont donné la peine de l'examiner se sont aperçus que ses principes, appliqués avec réserve, n'apportent pas dans l'enseignement secondaire une complication, mais une simplification. C'est une question de mesure, rien de plus.

Quant aux enfants, l'expérience est faite. Il est prouvé que, bien guidés, ils se plaisent et réussissent dans l'étude de ces décompositions de mots, dont se sert si souvent la grammaire comparée, et qui ont l'avantage de faire bien comprendre aux écoliers le mécanisme des langues anciennes et de leur faire saisir entre le grec et le latin des ressemblances aussi intéressantes qu'instructives.

Les adversaires de cette méthode disent à ses parti-

sans : « A quoi bon expliquer aux enfants les formes de la déclinaison et de la conjugaison ? Qu'on les leur fasse apprendre, cela suffit. » Sans doute, cela suffit pour les commençants ; mais pour les écoliers plus avancés, ce n'est pas tout que de mettre les paradigmes dans leur mémoire. En effet, ou bien la grammaire doit être réduite à une nomenclature interminable et confuse de noms et de verbes, ou bien il y a un classement à faire des faits grammaticaux. Mais ce classement, il faut bien l'expliquer, si l'on veut que l'élève sache dans quelle catégorie doit rentrer tel nom ou tel verbe. Et voilà le grammairien, qu'il le veuille ou non, lancé dans la voie des théories sur la formation des cas, des temps et des modes. Il n'a qu'à choisir entre de bonnes ou de mauvaises explications. Les meilleures sont celles qui sont le plus faciles à saisir, nous dira-t-on. D'accord, mais est-il bien sûr que le faux soit plus facile à saisir que le vrai ? En grammaire comme en toutes choses, il n'y a que la vérité qui soit lucide ; il n'y a qu'elle qui féconde et vivifie l'esprit.

Aujourd'hui, du reste, la cause est gagnée. Grâce aux principes largement répandus de la grammaire comparée, nos élèves savent ce que ne pouvaient soupçonner nos maîtres. Ils savent ce que c'est que le *radical*, les *désinences casuelles* ou *personnelles*, les *caractéristiques des temps et des modes*. Ils ne disent plus que le radical est « la partie du mot qui ne change jamais », car rien n'est plus faux que cette définition ; mais ils disent que « le radical est la partie du mot qui en donne la signification » ; ils ajoutent que le radical, souvent altéré dans les noms, surtout au nominatif, dans les verbes, surtout au pré-

sent, apparaît quand on retranche des noms les désinences casuelles, des verbes les désinences personnelles et les caractéristiques de temps et de modes.

Pour ne parler que de la langue latine, tous savent ou sauront que le *radical verbal* forme deux *radicaux de temps* (*présent* et *parfait*), plus le *radical du supin*; que des radicaux du *présent,* du *parfait* et du *supin* viennent tous les *temps* et tous les *modes,* à l'aide de certaines lettres dites *caractéristiques;* et que, comme chaque *temps* a ses *modes,* il suffit, pour bien connaître la conjugaison, de suivre chaque temps à travers ses différents modes.

Ils savent ou sauront encore ce que sont les *préfixes* et les *suffixes*, les *nasales* et les *redoublements en* **i**, qui, à certains temps des verbes latins, comme des verbes grecs, s'ajoutent au *radical verbal.*

Il n'est pas besoin d'une longue série de déductions ogiques, qui pourraient fatiguer l'esprit des écoliers. Tout se réduit à ces quelques notions, simples, claires et précises, qui sont d'une application constante, et qui mettent l'ordre et la régularité à la place de ce chaos de règles et d'exceptions dont se compose un enseignement purement empirique. Qui ne voit qu'il y a là, non seulement plus de facilité pour une exposition rigoureuse de la déclinaison et de la conjugaison, mais un profit pour l'esprit de l'élève, et un résultat sérieux pour l'étude des langues en général?

Sans ces notions, tout est confusion dans la grammaire latine, comme dans la grammaire grecque. Au contraire ces notions suffisent à tout élucider.

Ainsi, pour la troisième déclinaison, la grammarie empirique se borne à distinguer : 1° des noms dont le

génitif pluriel est en *um;* 2° des noms dont le génitif pluriel est en *ium;* 3° des noms qui ont l'accusatif en *im,* au lieu de l'avoir en *em;* 4° des noms neutres.

Elle donne le paradigme de *soror,* et elle ajoute : « Ainsi se déclinent :

homo,	hom*inis*;	miles,	mil*itis*;
sermo,	serm*onis*;	senex,	sen*is*;
virgo,	virg*inis*;	frater,	fratr*is*; etc. »

La grammaire empirique dit encore : « Sur *avis* se déclinent :

cædes,	cæ*dis*;	ars,	ar*tis*;
nox,	noc*tis*;	os,	os*sis*; etc.

Sur *corpus* se déclinent :

caput,	cap*itis*;	lumen,	lum*inis*;
vulnus,	vuln*eris*;	etc.,	etc. »

Non seulement l'élève est plus frappé des différences que des ressemblances que présentent les mots ainsi accumulés sous un même paradigme ; mais il cherchera vainement dans ces divisions si peu nettes une place pour les mots suivants :

mos,	mo*ris*;
pulvis,	pulv*eris*;
cinis,	cin*eris*; etc.

La notion du *radical* permet de guider sûrement l'élève à travers ce dédale de formes énigmatiques en apparence. Elle permet d'en donner, comme j'ai essayé de le faire, une exposition logique, progressive et complète (§ 16 et suiv., p. 46 et suiv.)

Il en est de même des verbes. J'espère qu'on trouvera ici une classification plus complète et plus logique des verbes de la 3[me] conjugaison que dans les grammaires élémentaires ou même savantes qui ont été publiées récemment en France ou hors de France (§ 102-110, p. 151-158).

Cette classification repose en grande partie sur la *théorie des verbes à suffixe*, bien connue de ceux qui ont suivi ma *Grammaire grecque*. C'est pour n'avoir pas distingué dans la conjugaison grecque et dans la conjugaison latine cette classe si simple et si considérable des *verbes à suffixe*, qu'on a multiplié à plaisir, dans l'une et dans l'autre conjugaison, les verbes dits *irréguliers*, et qu'on a inventé en latin cette prétendue *conjugaison mixte*, qui fait participer à la 3[me] et à la 4[me] conjugaison des verbes comme *cupio*, *facio*, etc.. Imagination étrange, et d'autant plus regrettable qu'elle a empêché de voir une *conjugaison mixte* là où il en existe une en effet, c'est-à-dire dans les verbes à plusieurs radicaux, comme *juvo*, parf. *juvi*; *ardeo*, parf. *arsi*; *sentio*, parf. *sensi*; *orior*, parf. *ortus sum*, etc. On trouvera dans la présente *Grammaire* cette *conjugaison mixte* exposée avec une rigueur que j'ose dire toute nouvelle (§ 117; p. 176 et suiv.). J'appelle particulièrement l'attention sur le *Résumé* et le *Tableau méthodique de la conjugaison latine*, où sont ramenées à des règles précises, simples, presque immuables, les irrégularités apparentes de cette conjugaison (p. 201 et 203).

La théorie des *verbes à suffixe* est la clef de la conjugaison grecque et de la conjugaison latine. Par là s'expliquent les prétendues irrégularités d'une foule de verbes, qui ont, en réalité, des règles à la fois simples et

peu variables. Ces règles, je crois les avoir mises en pleine lumière, pour le grec et le latin, dans le *Tableau comparatif de quelques règles de formation des verbes grecs et latins*, qui termine les dernières éditions de ma *Grammaire grecque,* et dans le *Résumé* et le *Tableau méthodique de la conjugaison latine*, qu'on trouvera dans la présente *Grammaire*.

Aux règles des *suffixes,* il faut joindre celles des *nasales* et des *redoublements en* **i**, qui sont les mêmes. Les unes et les autres se réduisent à ceci : Le suffixe, la nasale et le redoublement en **i** n'existent en grec qu'*au présent et à l'imparfait*, en latin qu'*au présent*, à l'*imparfait et au futur*. Partout ailleurs, les verbes latins (pour nous restreindre ici à la *Grammaire latine*), ou du moins, parmi les verbes latins, les verbes à suffixe de la 3me conjugaison suivent les règles ordinaires de cette conjugaison.

Ce n'est pas seulement par la théorie des verbes à *conjugaison mixte* et par celle des *verbes à suffixe* que je crois avoir mis plus de rigueur dans l'exposition des règles de la 3me conjugaison latine : c'est aussi par la distinction et l'énumération des caractéristiques du parfait actif de cette conjugaison (§§ 111 et 111 *bis,* p. 159 et suiv.). C'est là un point essentiel de cette conjugaison, que les meilleurs grammairiens omettent en général, ou exposent avec assez peu de précision.

Pour la *Syntaxe,* cette *Grammaire* diffère de presque toutes celles qui sont répandues dans nos écoles, et qui avaient pour but de préparer à la traduction du français en latin.

Je suis bien éloigné d'être partisan d'une diminution quelconque des *exercices latins* dans le système de nos

études classiques. Je souhaiterais même que l'on publiât un bon *Manuel pour le thème latin*, soit en s'aidant de Lhomond, qui est loin d'être à dédaigner à ce point de vue, soit en suivant une autre méthode, comme celle qui ressort des *Observations sur les exercices de traduction de français en latin*, opuscule publié l'année dernière par M. Antoine, d'après Ingerslev, et enrichi d'une *Préface* par M. Eug. Benoist. Mais il faut que chaque chose soit remise en sa place; et que doit-être une *Grammaire latine*, sinon une étude attentive de la langue latine, considérée d'abord dans ses formes, puis dans sa syntaxe?

Un autre objet de la présente *Grammaire* est de réagir contre des règles étroites et en quelque sorte pharisaïques, qui ont eu longtemps force de loi. En vain Henri Estienne avait écrit son livre *De latinitate falso suspecta*. La vieille grammaire se bornait à la langue de l'époque classique : de peur de gâter le latin des élèves, elle n'enseignait même pas tout Cicéron, encore moins tout César. La *Minerva* de Sanctius (Sanchez) et le rudiment de Lhomond avaient établi je ne sais quelle orthodoxie grammaticale, dont les adeptes trouvaient des barbarismes et des solécismes dans les meilleurs écrivains de l'âge d'or de la langue latine : on proscrivait par exemple des formes comme *divitior*, *divitissimus;* des tournures comme *docere aliquem fidibus, equo, armis; inferior quam; interdicere aliquid alicui; memini me vidisse; vidi eum ingredi* (dont le sens est distinct de la locution *vidi eum ingredientem*), etc.

Tandis qu'elle anathématisait, comme non classique, la langue de Térence, de Plaute et de Lucrèce, la vieille grammaire mettait sur la même ligne la langue de Cicéron et celle de Tacite : *Quum Athenæ florerent* était la

règle unique de l'emploi de *quum* avec l'imparfait; et l'on faisait une règle de ce qui n'est qu'une exception, tout au plus un usage qui tend à s'introduire à partir de l'époque impériale.

Le point de vue de la grammaire historique a renouvelé chez nous l'étude de la langue latine, comme celle de la langue française et de la langue grecque. Aujourd'hui l'on distingue les formes et la syntaxe des diverses époques : tout en préférant celles du temps de Cicéron, on ne néglige et on ne dédaigne ni celles qui ont précédé ni celles qui ont suivi ; on étudie toutes celles qui appartiennent aux époques littéraires et que l'on rencontre dans les textes latins, depuis Plaute et Caton jusqu'à Ausone et saint Augustin. Fidèle à ces principes, j'ai distingué la langue des diverses époques, dont j'ai donné un aperçu dans une courte *Introduction*. Le fond de cette Grammaire, la partie imprimée en grand texte, c'est la langue de César et de Cicéron : dans les articles imprimés en petit texte, sous le titre HISTOIRE, sont les indications sur la langue archaïque ou sur les néologismes qui se sont introduits dans la langue après l'époque classique.

C'est à l'enseignement secondaire qu'est destiné, malgré son titre, ce *Cours supérieur* de Grammaire latine. Je n'ai pas voulu faire un ouvrage d'érudition, mais un livre qui donnât la fleur de la science grammaticale et qui en inspirât le goût. C'est un résumé des résultats les mieux établis et les plus importants de la méthode comparative et historique appliquée à la grammaire latine.

Loin de rechercher les curiosités grammaticales, je les ai évitées avec soin. Par exemple, la grammaire com-

parée enseigne que le vocatif latin n'est pas proprement un cas, que c'est un second aspect du radical, et qu'il n'y a jamais eu de vocatif au pluriel. Je ne nie pas la vérité de cette observation, au point de vue de la morphologie : mais elle ne me paraît pas avoir sa place dans l'enseignement secondaire. Il en est de même pour la désinence du nominatif pluriel de la 3e déclinaison. Dans son précis de la déclinaison latine, M. Bücheler reconnaît que, pour les noms de cette déclinaison, la désinence de ce cas est en sanscrit **as**, en grec ες; mais, selon lui, en latin, c'est **s** seulement. Ex. : *die*-**s**, *manu*-**s**. Il admet comme « hypothèse admissible » que *manu*-**s** soit pour *manu*-**ĕs**; puis il se lance lui-même dans des hypothèses sans fin pour expliquer le pluriel en **ēs** de *hostis, puppis, pater, frater, bos, hospes* (rad. *hospit*) : selon lui, dans *patres, fratres,* la désinence aurait été d'abord **ĕs**, comme en grec ες, puis aurait disparu en l'an 540 de Rome (pas avant, pas après), et aurait reparu en **ēs**, par assimilation à la terminaison des mots à radical en *i* (*av*es). Ces discussions peuvent avoir un intérêt pour les linguistes : mais, dans un livre comme celui-ci, il me paraît plus simple d'admettre uniquement la désinence ĕs, qui, dans les noms en *u* et en *e* (de la 4e et de la 5e déclinaison), se contracte avec la voyelle du radical. Quant aux comparaisons avec le sanscrit, je m'en abstiens ici comme dans ma *Grammaire grecque*, parce qu'elles sortent du domaine de l'enseignement secondaire.

De mon exposition des conjugaisons latines, la 3e ressort sur un premier plan : sur un second plan apparaissent les 1re, 2e, 4e conjugaisons, qui offrent un assez petit nombre de verbes où les suffixes *a, e, i* subsistent à tous

les temps, les autres verbes rentrant au parfait et au supin dans la 3e. L'ordre rigoureusement scientifique eût été de commencer cette exposition par la 3e conjugaison, et de passer ensuite aux trois autres. Je n'en ai pas moins gardé les divisions consacrées, avec leur ordre traditionnel.

En général, je me suis interdit les explications préhistoriques des formes latines : je me borne à celles qui sont tirées des textes archaïques.

J'ai fait une part aussi restreinte que possible à la réforme de l'orthographe latine. Sans doute l'orthographe qui est en usage dans nos classes est bien souvent capricieuse ou fautive. Mais je me suis borné à supprimer les accents, en remplaçant quelquefois par le signe de la longue notre accent grave et notre accent circonflexe, signes inconnus aux Latins, par lesquels nous avons défiguré les textes. Je n'aurais eu garde de troubler des habitudes séculaires en écrivant en deux lettres les diphtongues latines *æ, œ*. C'est un détail qui a peu d'importance dans une grammaire qui n'est pas, à proprement parler, une grammaire savante ; c'est encore un point fort controversé ; et du reste je ne pouvais faire difficulté de conserver cette orthographe, quand elle a pour elle l'autorité d'un érudit que les réformes orthographiques n'effraient nullement, M. Eugène Benoist. (Édition de *Virgile*, t. I. Introd. p. LXI.)

Comme dans mes précédents ouvrages (*Grammaire grecque* et *Grammaire française*), j'ai évité avec grand soin, pour la *syntaxe*, toute métaphysique. Je laisse, par exemple, aux savants les distinctions ingénieuses et les habiles classifications (*propositions causales, finales, suppositives,*

concessives, etc.). Je m'attache à ce qui seul frappe des apprentis latinistes, à savoir le *mode;* et je cherche à en constater l'emploi, quand il se trouve dans une phrase indépendante ou dans une phrase subordonnée, quand il est accompagné de telle ou telle conjonction, etc. C'est là, selon moi, la seule méthode qui permette à des élèves de se retrouver dans une grammaire, quand ils y cherchent la solution des difficultés que leur présentent les textes.

Pour la même raison, je ne groupe pas en un seul et même endroit toutes les particularités relatives aux cas. Je mets au commencement de la syntaxe un exposé sommaire de l'emploi des cas; puis, j'étudie en détail cet emploi à propos des adjectifs, des adverbes, des prépositions et des différentes espèces de verbes, dont le cas marque le complément. Ce procédé est moins scientifique peut-être, mais il me semble infiniment plus applicable à l'enseignement secondaire. De cette manière, en effet, les règles générales de l'emploi des cas se dégagent mieux : elles ne sont pas embarrassées par la multiplicité des applications et des exceptions, ni par les explications que nécessite l'emploi de divers cas avec un même adjectif ou un même verbe. De plus, dans la pratique, les cas n'apparaissent pas isolément, ils dépendent de divers mots, et par conséquent il est naturel de les envisager dans leurs rapports avec ces mots : seulement il y a lieu, après avoir indiqué les règles générales, d'en faire remarquer les applications particulières. Cela entraîne, sans doute, quelques répétitions, qui n'ont pas d'inconvénient au point de vue de l'enseignement secondaire : en revanche, cela permet de réunir les avantages de la mé-

thode synthétique et de la méthode analytique; et cela facilite les recherches sur un point précis, par exemple sur l'emploi de tel cas avec tel verbe, tel adjectif, tel adverbe, telle préposition.

Quelques autres points d'importance secondaire doivent aussi être signalés, à la fin de cette *Préface*.

On trouvera au début quelques notions sur la prononciation du latin : elles suffiront pour en donner une idée, et pour faire voir que la prononciation qui est en usage dans nos classes est souvent inexacte.

Les verbes sont présentés sous forme de tableaux, par la raison que donne M. Dutrey dans la préface de son édition de Lhomond : « De cette manière, les enfants s'habitueront sans peine à distinguer nettement les *modes* et les *temps*, distinction qu'ils comprennent si rarement dans les classes élémentaires. » Ajoutons avec lui : « On doit étudier ces tableaux horizontalement, de manière à suivre le même temps dans tous ses modes. »

Le *cours supérieur* reproduit, numéro par numéro, le texte des cours précédents. Il n'y a de changements que du § 130 au § 154. L'ordre général de la grammaire avait été interverti dans l'intérêt des commençants, par les *premières règles de Syntaxe;* il est suivi ici très exactement, selon la succession des diverses parties du discours. La différence de ce *cours* et de ceux qui le précèdent consiste dans les additions, qui sont indiquées par des astérisques : ces additions portent surtout sur des points secondaires de morphologie ou de syntaxe, sur l'histoire de la langue, et sur quelques *notions complémentaires* comme le calendrier, les monnaies, les abréviations. De perpétuels renvois à la *Grammaire grecque* et à la *Gram-*

maire française permettent de remarquer les faits grammaticaux qui sont communs à ces trois langues, et aussi de distinguer ce qui est propre au latin.

Ce livre étant moins un recueil de règles qu'un répertoire de formes et de locutions latines aussi complet que possible, et étant destiné à être consulté plutôt qu'à être appris par cœur, je me suis attaché à y multiplier les facilités pour les recherches et pour les révisions d'ensemble : *Table méthodique, Table analytique* (avec renvois aux pages); *titres courants,* avec indication des chiffres d'alinéas, auxquels il est renvoyé dans le cours de la Grammaire; *Tableaux récapitulatifs et méthodiques des déclinaisons, des conjugaisons, des désinences, des préfixes et suffixes, des familles de mots,* etc.

Enfin je n'ai pas fait difficulté d'emprunter à Lhomond, même dans ce *Cours supérieur*, ce qui est, à mon avis, le côté le plus pratique de sa méthode, je veux dire l'usage de désigner une règle et de la graver dans la mémoire par des exemples brefs et saillants. Non que j'aie en général conservé les exemples de Lhomond, qui sont parfois un peu trop enfantins, et dont la latinité n'est pas toujours au-dessus de la discussion. Je me suis attaché à les choisir plus instructifs, puisés le plus souvent dans l'histoire, et extraits, autant que possible, des auteurs anciens.

A ce sujet, un mot d'explication. Il est de mode, depuis quelque temps, de dire du mal de l'enseignement grammatical. A en croire certains esprits systématiques, le faudrait, sinon le supprimer, du moins le réduire à presque rien. La grammaire ne devrait pas être apprise séparément et au point de vue théorique, mais d'une manière expérimentale et seulement à l'occasion de l'expli-

cation des auteurs. Qu'il soit utile, qu'il soit nécessaire de revoir la grammaire à l'occasion des explications, cela ne fait pas un doute. Mais si l'on s'en tenait à cette manière discursive d'apprendre la grammaire, non-seulement l'enseignement grammatical serait incomplet, mais il n'aurait ni suite ni enchaînement ; il ne laisserait dans l'esprit que désordre et incertitude, soit pour les règles de la syntaxe, soit pour celles des déclinaisons et des conjugaisons. Ce serait un enseignement qui n'aurait pas de corps ; ce ne serait pas un enseignement.

Le seul point vrai de ce système, c'est qu'il est bon d'aller de l'exemple à la règle, et non de la règle à l'exemple. C'est précisément ce que fait Lhomond. Mettant en relief l'exemple et l'énonçant même avant la règle, il donne le concret avant l'abstrait, et se trouve ainsi d'accord, sur un point important, avec un système préconisé aujourd'hui d'une manière trop absolue.

En terminant, je crois devoir rendre un tribut de reconnaissance aux savants dont j'ai mis à profit les travaux ; pour la morphologie, à MM. Bücheler et Schweizer-Sidler ; pour la syntaxe, à MM. Burnouf, Kühner, Dräger, Gantrelle, Thurot, et surtout au premier des latinistes contemporains, M. Madvig. Mais je ne me suis attaché aux traces d'aucun d'eux. Pour peu qu'on veuille bien examiner ces pages, on y reconnaîtra un effort tout personnel pour présenter une exposition à la fois élémentaire et scientifique des formes et de la syntaxe.

J'ai d'ailleurs suivi partout le plan de mes Grammaires grecque et française. Ce volume, avec ceux qui l'ont précédé, forme tout un cours de grammaire des trois langues classiques (grecque, latine, française), d'après les

principes de la grammaire comparative et historique. Puisse-t-il obtenir l'accueil qui a été fait à ses devanciers! Puisse-t-il surtout contribuer à guider maîtres et élèves dans les voies nouvelles qui viennent d'être ouvertes à l'enseignement secondaire en France!

A. CHASSANG.

INTRODUCTION

COUP D'ŒIL
SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE LATINE

Les origines du grec et du latin sont communes : ces deux idiomes sont au nombre de ceux qui se sont détachés d'une des langues primitives, la langue aryenne ou indo-européenne. Ce sont deux langues sœurs, qui se sont développées à peu près simultanément l'une à l'est, l'autre à l'ouest des rivages baignés par la Méditerranée.

On distingue plusieurs dialectes de la langue grecque ; c'est l'un d'eux, le *dialecte attique*, qui, après avoir subi quelques transformations, est devenu la *langue grecque commune* [1].

Il y avait de même plusieurs dialectes parlés par les différentes peuplades de l'Italie, les Latins, les Osques, les Volsques, les Samnites, les Ombriens, les Sabins, etc. La langue latine est celle des habitants du Latium : elle a pris part à la fortune d'un des peuples qui la parlaient, du peuple Romain ; comme ce peuple, elle s'est imposée d'abord à l'Italie et plus

1. Voyez notre *Grammaire grecque*, chapitre des Dialectes, p. 312.

tard à une grande partie du monde ancien. Devenue la langue de l'Église, elle s'est perpétuée à travers le moyen âge, et elle est restée la langue de la liturgie romaine.

Nous ne parlons ici que de l'ancienne langue latine, de celle qu'ont parlée les Romains. Elle a subi, comme la langue grecque[1], pour les formes, la signification des mots et la syntaxe, de très notables changements depuis son origine jusqu'à sa décadence, qui est marquée par l'invasion des Barbares dans l'empire d'Occident. La langue d'Ennius et de Caton n'est pas celle de César et de Virgile; la langue de César et de Virgile n'est pas celle de Tacite et de Juvénal, et cette dernière elle-même n'est pas celle de Claudien. Il ne faut donc pas voir la langue latine, en quelque sorte, sur un même plan; il est nécessaire d'en distinguer les diverses phases de formation, de dégagement, de pleine prospérité, de dégénérescence et de décadence définitive. Ces diverses phases sont d'autant plus importantes à reconnaître qu'elles coïncident avec l'histoire de la littérature elle-même.

Dans la *première époque*, qui s'étend depuis les premières origines jusqu'au commencement du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, la langue latine, encore dans son enfance, se développe spontanément et sans

1. J'ai fait ressortir ces différences, pour la langue grecque, dans mon *Dictionnaire grec-français*. Voyez la préface, p. VII; et, à la p. LI, l'indication des signes par lesquels j'ai essayé de marquer l'âge des différents mots de cette langue.



subir aucune influence étrangère à la race italique. Cette période ne nous est connue que par quelques inscriptions et par les fragments de la Loi des XII Tables. C'est l'époque des origines, une époque tout *archaïque* (du VIe au IIIe siècle avant l'ère chrétienne).

L'introduction de la culture hellénique marque une *deuxième époque*. Alors commencent une langue littéraire et une véritable littérature, dont les inspirations se font sentir surtout en poésie : au vieux *vers saturnien*, qui est le mètre national, succède la prosodie grecque, et Ennius naturalise à Rome l'hexamètre homérique. Cependant le vieux fond latin se maintient encore tout entier, et le départ n'est pas encore fait entre la langue littéraire ou aristocratique, *sermo urbanus*, et la langue populaire, *sermo plebeius* ou *rusticus*. C'est le temps de Caton, qui résista presque toute sa vie à l'influence hellénique, et qui ne se décida, dit-on, que dans sa vieillesse à apprendre le grec. La prosodie de Plaute et même celle de Térence sont encore fondées sur la prononciation populaire et se distinguent de la prosodie d'Ennius et de Lucilius, qui a pour base la prosodie grecque. C'est une époque de dégagement et de préludes (IIe siècle avant l'ère chrétienne).

Le premier siècle avant et le premier siècle après Jésus-Christ forment la *troisième époque* de la langue et de la littérature latines, ou *époque classique;* c'est l'âge d'or de l'une et de l'autre. Cette époque commence avec Lucrèce et Catulle, lesquels marquent le

triomphe de l'influence grecque et le plein essor du latin littéraire, qui sera désormais à Rome la langue de tous les gens de la bonne société. C'est la langue de Cicéron, de Salluste, de Tite-Live. Bientôt paraît la brillante pléiade des poètes du siècle d'Auguste, les Virgile, les Horace, les Ovide, les Tibulle, les Properce.

Déjà cependant, même au milieu de cet apogée de la littérature et de la langue latines, se manifestent quelques signes précurseurs de la décadence, qui sont dénoncés par Cicéron. La propriété des mots n'est plus exactement observée, et des tournures nouvelles et incorrectes se sont introduites dans la syntaxe [1], par suite du mélange de l'ancienne population romaine avec les provinciaux et les étrangers [2]. Tite-Live lui-même, si grand écrivain qu'il soit, n'est pas demeuré exempt des défauts que signalait Cicéron. Asinius Pollion l'accusait de sentir un peu le terroir

1. Aulu-Gelle, XIII, 29, 1 : « *Animadvertere est pleraque verborum latinorum ex ea significatione in qua nata sunt decessisse vel in aliam longe vel in proximam, eamque decessionem factam esse consuetudine et inscitia temere dicentium quæ cuimodi sint non didicerint.* » — Sénèque, *Ep. ad Lucil.*, XXXIX : « *Hæc, quæ nunc vulgo breviarium dicitur, olim, cum latine loqueremur, summarium vocabatur.* » Voyez encore Quintilien, IX, 3, 1.

2. On lit dans Cicéron : « *Confluxerunt in hanc urbem multi inquinate loquentes ex diversis locis...* » (Brut., 64). *In nostram urbem infusa est peregrinitas...* » (Ad famil., IX). Il parle d'un « *oppidanum quoddam et inconditum genus dicendi* » (Brut., 69, 242). Il dit à Brutus qu'il entendra dans la Gaule Cisalpine un latin équivoque : « *Audies tu quidem etiam verba quædam non trita Romæ* » (Brut., 46, 170-171). — Voyez encore le *Brutus,* 58, 59, 72; le *De Oratore,* III, 11, 43).

de Padoue, sa patrie [1]; il est vrai que Quintilien répondait que tout ce qui était italique était romain [2]. Personne n'est plus juge aujourd'hui de la *patavinité* de Tite-Live; mais, sans l'exclure du nombre des prosateurs classiques, comme l'ont fait quelques grammairiens modernes [3], une étude attentive de sa langue démontre qu'elle n'est déjà plus tout à fait celle de Cicéron et de César, et que bientôt le déclin va commencer [4].

Cependant, ce n'est certes pas encore une période de décadence que la *quatrième époque,* qui s'étend de la mort d'Auguste à la fin de l'ère des Antonins, et qui compte des prosateurs tels que Tacite, Quintilien, les deux Pline, Suétone; des poètes tels que Lucain, Juvénal, Stace, Martial; mais, si ce n'est pas encore la décadence, c'est une époque indécise, où la pureté de la langue latine subit déjà de graves atteintes. Tandis que, au temps de Cicéron, la langue littéraire écrite avait ses racines dans la langue communément parlée par la haute société de Rome, ce n'est plus au temps de l'Empire qu'une langue artificielle. Les anciennes familles ayant disparu en partie au milieu des guerres civiles, la population de Rome ayant été en partie renouvelée, la langue populaire reprenant de jour en

1. M. T. Livio, miræ facundiæ viro, putat Pollio Asinius inesse quamdam *patavinitatem*. » (Quintilien, VIII, 1, 2.)

2. « Licet omnia Italica pro Romanis habeam. » (*Id.*, I, 5, 56.)

3. M. Dräger entre autres, dans son *Histor. Syntax. der lat. Sprache*.

4. Voyez Riemann, *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, particulièrement p. 11-19.

jour le dessus dans la conversation, la langue littéraire n'a plus d'autre foyer que le cabinet des écrivains et la salle des lectures publiques. Comme elle n'est plus parlée par personne, chaque auteur se croit le droit de la façonner à sa guise et de la plier à son goût particulier : un écrivain de génie, comme Tacite, se crée une langue toute personnelle, et, lorsqu'un homme de goût et d'esprit, comme Quintilien, va s'efforçant de concilier le style cicéronien avec la grammaire de son temps, l'effort de sa composition fait plus d'une fois penser à quelque pastiche moderne où les deux langues ne seraient pas bien fondues.

L'ère des Antonins une fois close, commence une *cinquième époque*, et avec elle la véritable décadence. Ausone et Claudien ne font guère que d'ingénieux centons, et des écrivains de génie, comme saint Augustin et saint Jérôme, appliquent à des idées toutes nouvelles un idiome vieilli et presque complètement épuisé. Après eux la langue latine, comme l'empire Romain, est en proie aux Barbares.

Mais le déclin de la langue littéraire avait profité à la langue plébéienne et rustique. Le latin populaire, déjà chargé de bien des éléments hétérogènes, fut transformé par l'invasion en plusieurs idiomes; et la langue latine, en s'éteignant vers le VIe siècle, donna naissance aux *langues romanes* ou *néo-latines*, à savoir le français ou *langue d'oïl*[1], le provençal ou *langue d'oc*,

1. Voyez, dans l'*Introduction* de notre *Grammaire française*, un *Coup*

l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain. A partir de cette époque, le latin est une langue morte ; elle ne se conserve que d'une manière toute factice dans les écrits des clercs du moyen âge, et elle est fort altérée par le contact des langues barbares.

En résumé, aux deux premières époques appartient le latin archaïque, à la troisième, le latin classique ; la décadence commence dans la quatrième, et s'achève dans la cinquième. La troisième époque seule, l'époque classique, fait le fond de cette grammaire. Ce n'est que par voie de comparaison, et seulement sur quelques points importants, qu'il sera fait allusion à deux autres, celle qui précède et celle qui suit l'époque classique. En dehors de cette époque, on ne s'attache même à relever que les particularités de grammaire qui intéressent les grands noms de la littérature : d'un côté Plaute, Térence et Lucrèce, de l'autre, Sénèque, Tacite, Quintilien et les deux Pline.

Pour permettre de juger, d'après la citation d'un auteur, à quel âge de la langue il appartient, nous croyons utile de donner ici une liste des principaux auteurs latins, classés chronologiquement, et distribués entre les cinq époques que nous avons distinguées dans l'histoire de la langue latine.

d'œil sur l'histoire des origines de la langue française et de la transformation du latin en français.

PREMIÈRE ÉPOQUE (Archaïque)

FORMATION DE LA LANGUE : DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AU III[e] SIÈCLE AVANT J.-C.

Inscriptions. — Fragments de la Loi des XII tables.

DEUXIÈME ÉPOQUE (Préludes)

DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE SOUS L'INFLUENCE DE L'HELLÉNISME (II[e] SIÈCLE AVANT J.-C).

Livius Andronicus, Névius, Ennius, Cécilius, Pacuvius, Attius, Lucilius — poètes épiques, dramatiques, satiriques.

Plaute, Térence — auteurs comiques.

Caton, orateur, historien et agronome.

TROISIÈME ÉPOQUE (Classique)

I[er] SIÈCLE AVANT ET I[er] SIÈCLE APRÈS J.-C.

Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Corn. Gallus, Corn. Severus, Ovide, Phèdre, Manilius, Laberius, Varron d'Atace — poètes.

Cicéron, polygraphe.

César, Salluste, Corn. Nepos, Tite-Live — historiens.

Varron (M. Terentius Varro), agronome et grammairien.

Columelle, agronome.

Vitruve, architecte.

Celse, médecin.

QUATRIÈME ÉPOQUE (Indécise)

DEPUIS LA MORT D'AUGUSTE JUSQU'A LA FIN DE L'ÈRE DES ANTONINS (FIN DU Ier SIÈCLE ET IIe SIÈCLE APRÈS J.-C.).

Poètes : Lucain, Perse, Juvénal, Sénèque, Stace, Martial, Silius Italicus.

Historiens : Velleius Paterculus, Tacite, Florus, Quinte-Curce, Suétone, Justin, Valère-Maxime.

Prosateurs de divers genres : Pétrone, Sénèque le père, Sénèque le philosophe, Pline l'ancien, Pline le jeune, Quintilien, Aulu-Gelle, Apulée, Frontin, Hygin, Fronton, Pomponius Mela.

Tertullien, le premier en date des grands écrivains de l'Église latine.

CINQUIÈME ÉPOQUE (Décadence)

IIIe SIÈCLE ET SIÈCLES SUIVANTS.

Troisième siècle

Dionysius Cato. — Terentianus Maurus. — Censorinus. — Calpurnius. — Némésien. — Julius Obsequens. — Nonius Marcellus.

*Écrivains de l'*Histoire Auguste : Spartien, Vopiscus, etc.

Écrivains chrétiens : Minutius Félix, saint Cyprien.

Quatrième siècle.

Eutrope. — Donat. — Ammien Marcellin. — Macrobe. Symmaque. — Aurélius Victor.

Les poëtes Aviénus, Ausone et Claudien.

Écrivains chrétiens : Lactance, saint Ambroise, Prudence.

Cinquième siècle.

Écrivains chrétiens : Saint Jérôme, Sulpice-Sévère, saint Augustin, Paul Orose, Sédulius, saint Paulin de Nole, Salvien, Sidoine Apollinaire, saint Avite.

Le poëte Rutilius Numatianus

Les grammairiens Festus, Martianus Capella, Servius et Priscien.

Sixième siècle.

Boèce, Fulgence, Jornandès, Cassiodore, Fortunat, Grégoire de Tours.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE DES MOTS ET DES FORMES

LIVRE PREMIER

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

DES LETTRES. — ÉCRITURE ET PRONONCIATION.

§ 1. * L'alphabet latin, qui a formé l'alphabet français, se compose des mêmes lettres. Mais les Latins ne distinguaient pas ordinairement, dans l'écriture, la voyelle I de la consonne ou semi-voyelle J, ni la voyelle U de la consonne ou semi-voyelle V. Deux signes leur suffisaient pour marquer ces voyelles et ces consonnes : I et V.

Remarque I. — Ce n'est cependant pas tout à fait par convention que, dans les textes imprimés de nos jours, l'I est distingué du J, le V de l'U. L'usage du J et du V, pour n'être pas général, n'est pas sans exemple dans l'antiquité latine [1]. Mais la confusion ordinaire de ces deux lettres s'étendait quelquefois, chez les Latins, de l'écriture à la prononciation.

On trouve, par exemple, chez les auteurs :

1° *i* pour *j* :

Fluviorum (*prononcez :* Fluvjorum) rex Eridanus. (Virgile.)
Quin protinus *omnia* (*prononcez :* omnja). (Virgile.)
Sperne coli *tĕnŭiōre* (*prononcez :* tenvjore) lyrâ. (Stace.)
Pulsabant *ariete* (*prononcez :* arjete) muros. (Virgile.)
Hærent *parietibus* (*prononcez :* parjetibus) scalæ. (Virgile.)
Pascentes a flumine *rejice* (*prononcez :* reice) capellas. (Virgile.)

1. Il en a été, du reste, de même en français jusqu'au XVII[e] siècle, comme le prouvent les livres et en particulier les *Dictionnaires* de cette époque, où l'I et le V représentent à la fois le son des voyelles I et U, des consonnes J et V.

2° *j* pour *i* : On disait *Julus* et *Iulus*; *ejus* est pour *eius*, correspondant à *illius*; *pejus* pour *peius*, correspondant à *melius*. *Et jam* correspond à *etiam*, etc.

3° *u* pour *v* :

Tenuia (*prononcez :* Tenvia) ferri Vellera. (Virgile.)
Tenuem (*prononcez :* Tenvem) animi naturam intus. (Lucrèce.)
Tarda trementi *Genua* (*prononcez :* Genva) labant. (Virgile.)

Le passage suivant de Cicéron prouve que *cauneas* se prononçait *cavneas* : « Quum M. Crassus exercitum Brundusii imponeret, quidam in portu caricas vendens *cavneas* clamitabat. Dicamus, si placet, monitum ab eo Crassum *caveret ne iret.* » (*De divinatione*, L. II.) Comme M. Crassus embarquait son armée à Brindes, un marchand vendait sur le port des figues de Carie, et criait : « Figues de Caune (*cauneas*) ». Disons, si vous voulez, que c'était un avertissement à Crassus de ne pas partir (*cavneas, cave ne eas*).

4° *v* pour *u* :

Ne temere in mediis *dĭssŏlŭantur* aquis. (Ovide.)
Nunc mare nunc *sĭlŭæ*. (Horace, Épode XIII, 2. — Le mètre de cette pièce exige que l'on coupe ainsi le mot *sĭlŭæ*).

Cette parenté de l'*u* et du *v* explique la simultanéité des formes qui suivent : *faveo, fautor*; *caveo, cautus*; *avis, auceps*; *navita, nauta*. La racine est la même, mais le *v*, devant une consonne, se change en *u*.

Elle rend compte aussi de deux caractéristiques des parfaits, en *ui* ou en *vi* (*monui, flevi*), et des changements de *v* eu *u* dans la conjugaison de certains verbes (*solvo, solutum; volvo, volutum*), etc.

* **Remarque II.** — Ce n'est pas non plus sans raisons plausibles que les textes imprimés en France donnent les lettres doubles **æ**, **œ**, prononcées toutes les deux comme notre *é* fermé (*rosæ*, les roses). Sans doute, les Latins les écrivirent ordinairement **ae**, **oe**; mais **ae**, **oe**, dans plusieurs mots, ont fini par s'écrire **ę**, et **ae**, **oe** se prononçaient, du moins à partir de l'époque classique, d'une seule émission de voix.

* **Remarque III.** — On trouve en latin, comme en français [1],

1. Voyez notre *Gramm. française*, §§ **11** et **13**.

les *voyelles composées* **au**, **eu**, et la *diphtongue* **ui**. — La première de ces voyelles composées s'est plus d'une fois changée en la voyelle simple **ō** (*Claudius, Clodius; lautus*, de *lavĕre* ou *lavāre, lotus; plaudere, explōdere*); quelquefois en **u** (*claudere, exclūdere*).

* **Remarque IV.** — Le système général des consonnes et particulièrement des *muettes* est le même qu'en français [1].

§ **1** *bis**. Au point de vue de la prononciation, les principales différences entre le son des lettres françaises et celui des lettres latines sont les suivantes :

1° La voyelle **e** n'était jamais muette; elle avait le son, tantôt de notre *é* fermé (Ex. *dea*, la déesse), tantôt de notre *è* ouvert (*dies*, le jour; *amarem*, j'aimerais).

2° **u** se prononçait *ou*, comme le prononcent aujourd'hui les Italiens, les Espagnols et les Allemands.

3° On a déjà vu (§ **1**, Rem. II) que **æ** et **œ** se prononçaient *é*.

4° Les consonnes finales se prononçaient toujours (*deus*, dieu; *legebam*, je lisais; *currit*, il court).

5° La consonne **h** n'était jamais aspirée (Ex. : *herba*, l'herbe; *heros*, héros). Cette lettre était si peu prononcée qu'elle a disparu dans plusieurs mots : on écrivait *hedera* et *edera*, *herus* et *erus*, *arena* et *harena*, etc.

6° **Ch** avait toujours le son dur de notre *k* (*Ex.* : *charta*, le papier; *Chimæra*, la Chimère).

7° Deux **l** de suite n'avaient jamais le son mouillé (Ex. *ille, illa*).

§ **1** *ter*. Les voyelles latines sont brèves ou longues. Il est souvent utile de les distinguer par des signes (˘ pour les brèves; ¯ pour les longues), afin d'éviter la confusion entre des formes qui ne sont distinguées que par la quantité (Voyez le Tableau des *verbes homonymes*, § **125** *bis*).

1. Voyez notre *Grammaire française*, § **19**.

[* **Histoire.** — De ces deux signes, le second au moins (celui des voyelles longues) n'était pas inconnu des Latins, qui l'appelaient *apex,* cime, aigrette. La forme de l'*apex* a, du reste, plusieurs fois varié.]

Remarque. Les Latins ne connaissaient pas nos signes orthographiques dits *accent aigu, accent grave, accent circonflexe.*

CHAPITRE II

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS

§ **2.** Le latin, n'ayant pas d'*articles*, ne compte que huit *espèces de mots.*

Quatre sont *variables* :

Le *nom* ou *substantif,* l'*adjectif,* le *pronom,* le *verbe ;*

Quatre sont invariables :

L'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction,* l'*interjection.*

§ **2** *bis.* On distingue dans les mots variables différents éléments, dont les principaux sont le *radical* et la *désinence.*

Le *radical* est la partie du mot qui indique le sens de ce mot ; c'est aussi ce qui reste d'un mot quand on retranche la *désinence.*

La *désinence* s'ajoute au radical pour marquer les différentes formes de la déclinaison et de la conjugaison.

	Radical.	Désinence.		
Ex. :	dominu	**s**,	*le seigneur*,	(**s** est le signe du *cas* dit *nominatif* dans la plupart des noms de la 2e déclinaison).
	ama	**mus**,	*nous aimons*,	(**mus** est le signe de la 1re personne du pluriel dans les verbes actifs).

Remarque I. — Ici, comme dans la suite de ce livre, les séparations établies dans le corps d'un même mot indiquent où

finit le *radical,* où commence la *désinence.* Il n'y a pas à en tenir compte dans la prononciation.

La *désinence* est marquée par des caractères gras.

Remarque II. — Si le radical finit par une voyelle, et que la désinence commence par une autre, l'une de ces deux voyelles s'élide, ou les deux se confondent en une. Quand la désinence ne se distinguera pas nettement, elle ne sera pas indiquée dans les paradigmes des déclinaisons et des conjugaisons.

Remarque III. — On appelle du nom vague de *terminaison* les dernières lettres du mot, quand on ne tient pas compte de la séparation du *radical* et de la *désinence.*

§ **3.** Tout mot est *simple* ou *composé.*

Les mots composés sont formés par la réunion de plusieurs mots simples. Ex. : *respublica,* la république (mot formé d'un substantif et d'un adjectif : *res,* la chose ; *publica*, publique) ; — *paterfamilias,* le père de famille (formé de deux substantifs : *pater,* le père, et *familia,* famille, au génitif).

— On trouvera dans le *Supplément* (§ **397-418**) plus de détails sur les divers éléments des mots latins, sur la *composition* et la *dérivation* de ces mots, etc.

CHAPITRE III

PHONÉTIQUE

OU THÉORIE DES CHANGEMENTS, SUPPRESSIONS OU ADDITIONS DE LETTRES DANS LES MOTS LATINS [1].

§ **4*.** 1. Les lettres, dans la composition et dans la dérivation des mots, ainsi que dans les différentes for-

1. Nous suivons ici le même ordre que dans l'exposition de la Phonétique grecque (*Grammaire grecque* complète, § **9-15**). Il n'y aura qu'à rapprocher les deux grammaires : la comparaison se fera d'elle-même, et elle prouvera que les lois de la phonétique latine sont presque sur tous les points identiques à celles de la phonétique grecque.

mes de la déclinaison et de la conjugaison, sont sujettes à se combiner de diverses manières, et, par suite, à ne pas rester telles qu'elles sont au radical et surtout à la racine. (Voyez, § **400**.) Leurs modifications sont soumises à un certain nombre de lois que nous allons étudier.

I. — Changements des voyelles.

2*. Les changements des voyelles sont de trois sortes:
1° *Permutation des voyelles entre elles;*
2° *Renforcement;*
3° *Contraction.*

1° PERMUTATION DES VOYELLES ENTRE ELLES.

3*. Les cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* forment une sorte d'échelle phonique, qui se descend, mais ne se remonte pas. On peut la figurer ainsi :

A
e *o*
I *U*

On appelle *affaiblissement* cette gradation descendante qui, dans l'échelle des sons, fait aller de l'*a* primitif à l'*i* et à l'*u* en passant par *e* et par *o*, et quelquefois à l'*i* en passant par l'*u*.

Ces variations d'intensité dans le son des voyelles ont pour cause, soit le déplacement de l'accent tonique (§ **423**-**430**), par suite de l'allongement du mot, soit une sorte d'attraction de certaines lettres les unes vers les autres.

Cette permutation des voyelles joue un grand rôle dans la dérivation et dans la composition des mots. (Voyez § **413**.)

On la trouve même dans les mots simples issus d'une même racine. Ex.:

Tego, je couvre; *toga,* toge; *sequi,* suivre; *socius,* compagnon.
Necem, la mort; *noceo,* je nuis; *pendere,* peser; *pondus,* poids.
Precor, je prie; *procus,* prétendant;

On la trouve surtout dans les différentes formes de la déclinaison et de la conjugaison. Et elle ne se fait pas au hasard, mais est sujette à certaines règles déterminées par des raisons d'euphonie. Ainsi :

1° Dans les noms et adjectifs, l'*i* du radical se change en *e* devant *n, s, x, ps* à la fin des mots. Ex. :

Génitif.	Nominatif.
Tibicinis,	*tibicen;*
Nominis,	*nomen;*
Militis,	*miles* (p. *milet-s*),
Simplicis,	*simplex;*
Præcipitis,	*præceps;*
Principis,	*princeps.*

2° Dans les noms et adjectifs neutres à radical en *i*, cet *i* est remplacé par *e* à la fin du mot, aux nominatif, vocatif, accusatif du singulier. Ex. :

Cubilia, *cubile;*
Fortia, *forte.* (Voyez §§ **28** et **40**.)

3° Plusieurs noms neutres changent en *u*, à la fin du mot, devant une *s* ou un *t*, les voyelles *e*, *i*, *o* du radical. Ex. :

Operis, *opus;* *Nemoris,* *nemus;*
Generis, *genus;* *Corporis,* *corpus;*
Capitis; *caput;* *Eboris,* *ebur.*

Au contraire, le nom masculin *auceps*, gén. *aucupis*, a changé *u* en *e* d'après la règle première.

4° Dans les verbes, l'*ă* et l'*ĕ* s'affaiblissent en général

en ĭ bref, æ en ī long dans les temps à redoublement, ou quand le verbe entre en composition. Ex. :

cădo,	cecĭdi;	pango,	pepĭgi;
cædo,	cecīdi;	tango,	tetĭgi;

emo, redĭmo.

facio,	je fais;	*effĭcio,*	j'accomplis;
jacio,	je jette;	*rejicio,*	je rejette;
salio,	je saute;	*desilio,*	je saute de...;
quæro,	je cherche;	*inquīro,*	je recherche.

De même dans les substantifs composés. Ex. :

· *facies,* face; *superfĭcies,* surface, superficie.

Remarque I. — L'*a* se change, non en *i,* mais en *e* devant ou après *r*, et devant deux consonnes. Ex. :

pario,	j'enfante;	parf. *peperi;*	
fallo,	je trompe;	parf. *fefelli;*	
gradior,	je marche;	*egredior*,	je sors;
factum,	supin de *facio*;	*effectum,*	supin de *efficio;*
jactum,	— *jacio;*	*rejectum,*	— *rejicio;*
farcio,	je garnis;	*refercio*,	je bourre;
arceo,	je contiens;	*coerceo*,	je réprime, etc.

Remarque II. — L'*a* et l'*e* se changent en *u* devant une *l* seule ou suivie d'une consonne autre que la lettre *l*. Ex. :

salio, *desilio,*	*desultum;*
pello,	*pepuli;*
evello, evelli,	*evulsum;*
sepelio,	*sepultum;*
salsus,	*insulsus.*

5° Dans la conjugaison, l'*o* final de l'indicatif et du futur alterne avec *i* et *u;* l'*a* alterne avec *e*. Ex. :

Lego,	*legis,*	*legit*,	*legimus,*	*legitis*,	*legunt;*
Amabo,	*amabis*,	*amabit,*	*amabimus*,	*amabitis*,	*amabunt.*
Legam,	*leges*,	*leget*,	*legemus,*	*legetis*,	*legent.*

6° L'*i* étant plus faible que l'*u*, il est arrivé que l'*u* latin s'est affaibli en *i*. Il se prononçait primitivement *ou*; puis il s'est prononcé *i*, à la manière française, ce qui formait, au dire des grammairiens latins, un son intermédiaire

entre l'*u* (*ou*) et l'*i*. « Medius est quidam inter *i* et *u* sonus ; pinguius quam *i*, exilius quam *u*, sonum *y* græcæ linguæ videtur habere. » (Quintilien.) C'est ainsi que, dans l'histoire de la langue latine, on voit écrire et prononcer successivement :

Archaïque.	Classique.
Lubet;	*libet*.
Optumus; *facillumus*, etc.	*optimus*; *facillimus*, etc.
Manufestus;	*manifestus*;
Lacruma;	*lacrima*;
Decumus;	*decimus*;
Inclutus, etc., etc.	*inclitus*; etc., etc.

L'*o* s'est de même affaibli en *u* dans divers mots :

Volt,	*vult*;
Dominos, *servos*,	*dominus*, *servus*.

Au contraire, l'*u* est devenu *e* dans les gérondifs :

Faciundi,	*faciendi*.

2° RENFORCEMENT.

4*. Les voyelles ne sont pas seulement sujettes à s'affaiblir, elles peuvent aussi être *renforcées*, c'est-à-dire prendre plus de consistance. Ce *renforcement* se produit en latin de deux manières :

Ou par l'*allongement*,

Ou par la *nasalisation* (c'est-à-dire l'insertion d'une nasale).

Ce qui permet de constater le renforcement, c'est la comparaison des diverses formes d'un même mot : la forme la plus primitive, la plus voisine de la racine, est toujours celle qui offre une voyelle brève.

1. Exemples d'*allongement*,

soit dans la formation de mots tirés d'une même racine :

Dŭcem,	*dūco;*	*păciscor,*	*pācem;*
Făteor,	*fātum;*	*rĕgo,*	*rēgem;*
Fĭdem,	*fīdo;*	*vŏcare,*	*vōcem;*
Lŭcerna,	*lūceo;*	etc., etc.;	

soit dans les diverses formes de la conjugaison :

Pŏsui, pōno (pour *posno* : l'allongement est une compensation de la perte de l'*s*, comme en français et en grec)[1];
Fŭgio, fūgi (pour *fefugi*);
Lĕgo, lēgi (— *lelegi*); etc.

2. Exemples de *nasalisation* :

Frăgor,	*frango;*
Jŭgum,	*jungo;*
Relĭquus,	*relinquo;*
Scĭdi,	*scindo;*
Tetĭgi,	*tango;* etc.

3° CONTRACTION.

5*. La *contraction* est l'union de deux voyelles qui se rencontrent dans le corps d'un mot, soit qu'elles se trouvent originairement à côté l'une de l'autre, soit que leur rencontre provienne de la suppression d'une consonne placée entre les deux. Par exemple *dei*, devenu *dii*, se contracte en *dī; dē, ăgo* ont formé *dēgo; amavisti* devient *amasti* par la suppression de la consonne médiane *v* et par la contraction de *a* et *i*.

Les contractions sont soumises en latin aux règles suivantes :

1°. Si les voyelles sont de même nature, elles se confondent en une voyelle longue ; à la place d'*ĕĕ* on a *ē*. Ex. :

Monēre est pour *monĕēre*.

1. Voyez notre *Gramm. franç.*, § **8**, *Cours moyen* ou *supérieur*; notre *Gramm. grecque*, § **28**, Rem. III, 2°.

2° Si les voyelles sont de nature différente, c'est la voyelle dont le son est le plus sourd ou le moins clair qui l'emporte dans la contraction. Ex.:

Amāram	est pour	*amaeram* (*amaveram*);
Amās	—	*amais*;
Amō	—	*amao*;
Filī	—	*filie*;
Nōram	—	*noeram* (*noveram*);
Manūs	—	*manuis* au génitif sing. *manues* au nom. acc. plur.

II. — Changements des consonnes.

6*. Les changements des consonnes ont lieu d'après un principe qu'on a appelé *le principe de la moindre action*, c'est-à-dire du moindre effort à faire en prononçant. Ce principe a trois applications principales :

1° La *permutation des consonnes*, soit entre elles, soit avec des voyelles;

2° Leur *assimilation* ou leur *accommodation*;

3° Leur *dissimilation*.

1° PERMUTATION DES CONSONNES.

7*. On a vu plus haut (§ 1, Rem. I°), au sujet de l'*i* et du *j*, de l'*u* et du *v*, un exemple du changement des consonnes en voyelles, dans la langue latine.

Un autre exemple non moins notable est celui du *b* qui se change en *u* devant *f*. Ex.:

Aufero, pour *abfero*; **au***fugio*, pour *abfugio*.

La permutation des consonnes entre elles est encore plus fréquente.

Ainsi l'on trouve un *v* durci en *b* dans

Bellum, qui est pour *duellum, dvellum* (*d* initial supprimé);
bis, qui est pour *duis, dvis* (*id.*).

Ces deux mots viennent de la même racine que *duo*. Le *d* disparaît devant un *j* remplaçant un *i*, comme devant un *v* remplaçant un *u*.

Ainsi de la racine *Di, Diespiter*, est venu :

Jupiter (pour *Djus pater*, (*Dius pater*);
Jovis (— *Djovis*, (*Diovis*).

Les liquides *l* et *r* alternent dans le corps des mots formés d'une même racine. Ainsi l'on a

Vorare (pour *gvorare*) et *gula*.

Cette alternance entre *l* et *r* a donné les deux suffixes *alis* et *aris* : le suffixe *alis* se met quand la syllabe précédente contient une *r*, le suffixe *aris* se met quand la syllabe précédente contient une *l*. Ex.:

Corporalis,	*familiaris*,
Liberalis,	*singularis*,
Muralis,	*solaris*,
Virginalis,	*stellaris*.

Entre deux voyelles l'ancienne langue latine mettait une *s* là où la langue classique met une *r*. Ex. :

Archaïque.	Classique.
Lases,	*lares*,
arbosem,	*arborem*,
robose,	*robore*,
pignosa,	*pignora*, etc.

Ainsi s'explique l'*s* qui est restée dans *arbos*, *robustus*, *pignus*, etc.

Il en est de même pour les nominatifs *æs*, *flos*, *jus*, *genus*, dont les génitifs *æris*, *floris*, *juris*, *generis* étaient, dans l'ancienne langue, *æsis*, *flosis*, *jusis*, *genesis*;

De même pour les participes *ustus*, *gestus*, *mæstus*, *questus*, qui sont mieux conservés que les infinitifs qui leur correspondent, *urere*, *gerere*, *mærere*, *queri*;

De même pour *hesternus* et *quæso*, mieux conservés que *heri* et *quæro;* pour *vas, os*, qui gardent l'*s* à leurs différents cas, *vasa*, *ossa*, etc.

On le voit, l'*s* s'est maintenue en général, dans la langue classique, quand elle n'était pas entre deux voyelles; là, il y a eu changement de l'*s* en *r*.

Par suite de cette tendance de la langue latine à changer *s* en *r*, le même fait s'est quelquefois produit à la fin des mots; ainsi, à la place de *labos*, *arbos,* on a eu *labor, arbor*.

Il s'est produit même devant une consonne : à la place de *casmen, Minesva* (*Minerva* vient de la racine qui a donné en grec μένος, en latin *mens*), on a eu *carmen*, *Minerva*.

Postérieurement à l'époque classique, *t* s'est substitué à *c*, ou *c* à *t,* dans certaines terminaisons en *cio,* dont l'étymologie n'a plus été reconnue. Par exemple :

Contio (pour *com-itio*, formé de *cum* et de *ire,*
comme *sed-itio,* du préfixe *sed* et de *ire*),
est devenu *concio*;

et l'on a écrit *conditio,* pour *condicio* (de *cum* et de *dicere*).

2° ASSIMILATION ET ACCOMMODATION DES CONSONNES.

8*. —I. Quand deux consonnes se rencontrent et ne peuvent se prononcer qu'avec difficulté, la première s'assimile en général à la seconde. C'est ainsi que le verbe composé de la préposition *ad* et de *fero* forme, par assimilation, ses divers temps de la façon suivante, du moins dans la langue classique :

Affero	pour *adfero*		
Attuli	— *adtuli*	}	assimilation de la dentale *d* à *f*, *t*, *l*.
Allatum	— *adlatum*		

On a de même :

Accido pour *adcido* (*ad, cado*),
Attollo — *adtollo* (*ad, tollo*),
Appello — *adpello* (*ad. pello*), etc.

Mais cette dentale ne s'assimile pas :

1° devant le *j* (*adjudico, adjungo*),

2° devant l'*m* (*administro — admitto*),

3° devant le *v* (*adveho, advenio*).

Elle peut se maintenir ou s'assimiler devant *n* et devant *q* : On trouve *adnecto* et *annecto ; quidquam* et *quicquam*, etc. *Hocce* est pour *hod-ce*.

Elle peut se maintenir ou tomber devant *s* : on trouve *adsto* et *asto, adspicio* et *aspicio*, etc.

La dentale *t* s'assimile dans *parricida*, qui est pour *patricida*.

Sont encore sujettes à l'assimilation :

1° La labiale *b*. Ex. :

offero	pour *obfero ;*
occurro	pour *obcurro ;*
jussi, jussum	pour *jubsi, jubsum* (de *jubeo*) ;

2° La lettre double *x* (qui représente une gutturale et une sifflante ; *g s, c s*). Ex. :

effodio pour *exfodio* ;

3° Les consonnes *m* et *n*. Ex. :

pressi pour *premsi* (de *premo*) ;
ecce — *ence* ;

4° La consonne *r* devant *l*. Ex. :

Intelligo pour *interlego*.

L'assimilation se fait quelquefois, mais plus rarement de la seconde consonne à la première. Ex. :

fallo est pour *faljo* (forme primitive, correspondant au grec σφάλλω, qui est pour σφάλjω) ;

pulcherrimus — *pulchertimus*
facillimus — *faciltimus*
(formes primitives venant des radicaux *pulcher, facil(i)*, et du suffixe du superlatif *timus*.)

9* — II. Quelquefois l'assimilation n'est pas complète ; il y a simplement *accommodation*, c'est-à-dire appropriation des sons. Ainsi :

Les gutturales et les labiales passent de la douce à la forte [1] devant *s* et *t*. Ex. :

G.	*Lĕgo*	a pour supin	*lectum* ;			
	Ago	—	*actum* ;			
B.	*Nubo*	a pour parfait	*nupsi*	et pour supin	*nuptum* ;	
	Scribo	—	*scripsi*	—	*scriptum* ;	
H.	*Veho*	a pour parfait	*vexi* (*vecsi*)	—	*vectum*.	

Il y a une exception pour *urbs* et *trabs*, dont l'orthographe est tout étymologique. Encore trouve-t-on *urps* dans un manuscrit de Cicéron (*De Rep.*, II, 5, 10).

Les gutturales passent au contraire de la forte à la douce entre deux voyelles et devant *l* et *m*. Ex. :

negotium,	pour	*nec otium*,
negligo	—	*necligo* (*nec lego*),
segmentum	—	(de la même racine que le verbe *seco*, et du suffixe *mentum*).

Les labiales se changent en *m* devant *n*. Ex. :

scamnum	de la même racine que *scabellum*	est pour	*scabnum* ;
somnus	de la même racine que *sopor*	—	*sopnus* ;
Samnium	de la même racine que *Sabini*	—	*Sabnium*.

n devient *m* devant une labiale et une autre *m*. Ex. :

Imprimo, immergo pour *in, premo, in, mergo*.

3° DISSIMILATION DES CONSONNES.

10* D'autres fois, au contraire, le voisinage des consonnes amène leur *dissimilation* ; en d'autres termes, si

1. Voyez le Tableau des *labiales*, des *gutturales* et des *dentales*, dans notre *Grammaire française* (*Cours moyen et supérieur*, § 19) et dans notre *Grammaire grecque*, § 2.

2

deux consonnes semblables se trouvent en contact ou se présentent dans deux syllabes de suite, l'une d'elles se modifie pour éviter la répétition d'une même articulation et rendre la prononciation plus facile.

Ainsi, nous avons vu déjà que les suffixes *alis, aris* se mettaient selon qu'il y avait dans une syllabe précédente une *r* ou une *l* [1] : il y a dissimilation, pour éviter le retour des mêmes consonnes.

Il y a encore dissimilation pour éviter que deux dentales se trouvent en contact. La première se change alors en *s* [2]. Ex. :

claustrum	de la même racine que *claudo*	est pour	*claudtrum;*
equester	de la même racine que *equitem*	—	*equitter, equetter;*
pedester	de la même racine que *peditem*	—	*peditter, pedetter;*
rostrum	de la même racine que *rodere*	—	*rodtrum.*

III. Métathèse ou déplacement des lettres (voyelles et consonnes).

11*. Il arrive souvent qu'une voyelle et une consonne changent, dans la formation des mots, comme dans la déclinaison ou la conjugaison, la place qu'elles avaient respectivement dans le radical. La *métathèse* s'applique surtout aux liquides [3]. Ex. :

Du radical de :

*salub*ris, fém.
*salub*re, neutre. } est venu *salub*er (masc.);

1. Ci-dessus, nº 7.
2. Il en est de même en grec. Voyez notre *Grammaire grecque*. § 11, 3º.
3. *Ibid.*, § 12.

Du radical de *tres, tria,*		est venu l'adjectif		*terni*;
—	*crevi, cretum* (κρίνω)	—	le présent	*cerno*;
—	*stravi, stratum*	—	—	*sterno*;
—	*sprevi, spretum*	—	—	*sperno*;
—	*exterus*	—	le superlatif	*extremus*;
—	*superus*	—	—	*supremus*.

On voit, par les six derniers exemples, qu'il y a une sorte d'attraction entre l'*r* et l'*n*, une sorte de répulsion entre l'*r* et l'*m*.

IV. — Suppression ou addition de lettres (voyelles et consonnes).

1° SUPPRESSION DE CONSONNES

12*. La rapidité de la prononciation ou l'influence de l'accent tonique fait souvent qu'une lettre (consonne ou voyelle) tombe, c'est-à-dire est supprimée, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin d'un mot.

13*. Pour parler d'abord des consonnes, celles qui sont sujettes à tomber au commencement des mots sont :

1° Les dentales. Nous avons vu déjà (n° 7) :

Jupiter pour *Djupiter*.

On trouve encore :

latum (supin de *fero*), pour *tlatum*, qui est de la même racine que *tolero* et que le grec τλάω.

2° Les gutturales. Ex. :

ubi	est pour	*cubi*	} on retrouve le *c* dans les composés *alicubi, alicunde*;
unde	—	*cunde*	
uter	—	*cuter*	(en grec κότερος, πότερος) ;
laus	—	*claus*	(qui vient de la même racine que *inclutus* et que κλέος ;
nascor, natus	—	*gnascor, gnatus*	(on retrouve le *g* dans *agnatus, cognatus*);
nosco	—	*gnosco*	(on retrouve le *g* dans *cognosco, ignosco*).

14*. Sont sujettes à tomber au milieu des mots :

1° Les gutturales, et même l'*x* (équivalant à *g s*, *c s*). Ex. :

vānus	qui vient de la même racine que *văcuus*	est pour	*vac-nus*;
misceo	qui vient de la même racine que μίγνυμι	—	*mic-sceo* ;
disco	(parfait *didici*) —	—	*dic-sco* (comme διδάσκω pour διδαγσκω);
vīvo	(parfait *vixi*, supin *victum*)	—	*vic-vo* ;
nĭvis	(génitif de *nix*)	—	*nic-vis*;
exāmen		—	*exag-men* ;
pīnus	qui vient de la même racine que *pix, picis, piceus*		*pic-nus*;
mājor	qui vient de la même racine que *magnus, magis*	—	*mag-jor*, *majior*;
nēmo		—	*ne-homo* ;
sēni		—	*sex-ni* ;
sēdecim		—	*sex-decim*;
sēmestris		—	*sex-mestris*;
tēla	de la même racine que *texere*	—	*tex-la*.

On remarquera que les syllabes dont la consonne finale est ainsi supprimée sont allongées par compensation : il y a exception pour *nĭvis*;

2° Les consonnes *m* et *n* entre deux voyelles. Ex. :

circuitus	est pour	*circumitus*	(de *circumire*);
veneo	—	*venum eo* ;	
animadverto	—	*animum adverto* ;	
cogo, coactus	—	*conago, conactus*	(pour *cum ago*);

Il en est de même de *coortus*, *cohortor*, *coarguo*, et de *reĭcio* (pour *rejicio*. — V. § **1**, Rem. I, 1°).

3° La consonne *n* devant *gn*, en composition. Ex. :

cognosco	est pour	*congnosco* ;
ignarus	—	*in-gnarus*;
ignavus	—	*in-gnavus*;

4° La consonne *n* dans les syllabes *ans*, *ens*. On lit dans Plaute *prægnas fuit* pour *prægnans*;

5° Les dentales devant une *s*. Ex. :

laus	(gén. *laudis*)	est pour	*lauds* ;
pēs	(gén. *pĕdis*)	—	*peds*;
astare		—	*adstare*;
dens	(gén. *dentis*)	—	*dent-s* ;
suasi	(parf. de *suadeo*)	—	*suadsi* ;
misi	(— *mitto*)	—	*mitsi*.

6° Le *v* entre deux voyelles ou devant une consonne. Ex. :

petii		est pour	*petivi* ;
amāsti		—	*amavisti* ;
motum	(supin de *moveo*)	—	*movtum* ;
momentum		—	*movmentum* ou *movimentum*.

7° La lettre *s* devant une consonne; Ex. :

cămēna	est pour	*casmena*;	
pono	—	*posno*	(parfait *posui*);
jūdex	—	*jusdex*	(*qui jus dicit*);
īdem	—	*isdem*;	
trado	—	*transdo*	chute de l'*n* et de l'*s*;
traduco	—	*transduco*	
trajicio	—	*transjicio*	
dijudico	—	*disjudico*;	
dispergo	—	*disspergo* (pour *disspargo*).	

Mais l'*s* se maintient devant le *t* (*distraho*, *distribuo*), etc.

15*. Sont sujettes à tomber à la fin des mots :

1° Les dentales : Ainsi

A l'ablatif singulier,	*rosā*	est pour	*rosad*	(archaïque);
—	*dominō*	—	*dominod*	—
Dans les adverbes en *e*	*optumē*	—	*optumed*	—
Dans les impératifs	*estō*	—	*estod*	—
Aux nom., voc., acc. singul. de quelques noms neutres.	*lac*	—	*lact*	
	cor	—	*cord*	

2° Les doubles consonnes (la seconde tombe). Ex. :

fel est pour *fell* (génitif *fellis*).

3° La lettre *s*. Ex. :

puer	est pour	*puerus* (archaïque);	
ipse	—	*ipsus*; —	
mage	—	*magis*;	(il y a de plus altération de la voyelle finale).
loquere	—	*loqueris*;	
delectare	—	*delectaris*;	
videbare	—	*videbaris*, etc., etc.	

A l'époque d'Ennius, l'*s* se supprimait très fréquemment en vers devant une consonne. Ex. :

..... *Omnibu' princeps.*
... *Catus Æliu' Sextus.*
... *Vitā illā dignu' locoque.*

2° SUPPRESSION DE VOYELLES

16*. Quelques voyelles peuvent aussi se supprimer :

1° Au commencement des mots. Ex. :

sunt est pour *esunt* (racine *es*, qu'on retrouve dans l'infinitif *esse*, dans *estis*, *este*, etc.

2° Au milieu des mots (*syncope*). Ex. :

Bigæ, quadrigæ	est pour	*bijugæ, quadrijugæ*	(de *jugum*);
consuetudo	—	*consuetitudo*	(de l'adj. *consuetus* et du suff. *tudo*);
corolla	—	*coronula*	(de *corona*);
gigno	—	*gigeno*	(parf. *genui*);
infra, supra	—	*infera, supera*	(de *inferus, superus*);
periclum	—	*periculum*;	
stipendium	—	*stipipendium*	(*stipem pendere*);
veneficium	—	*venenificium*	(*venenum facere*),
vipera	—	*vivipera*	(*vivum parere*);
Repperi	—		*repeperi*;
Reppuli	—		*repepuli*;
Rettuli	—		*retetuli*; etc.

3° A la fin des mots, par exemple les voyelles brèves *e* et *i*, surtout *ĕ*; ainsi :

dic	est pour	*dicĕ*	(archaïque);	*hic*	est pour	*hicĕ*;
duc	—	*ducĕ*	—	*audin'*	—	*audis nĕ?*
fac	—	*facĕ*	—	*satin'*	—	*satis nĕ?*
fer	—	*ferĕ*	—	*viden'*	—	*vides nĕ?*
est	est pour	*estĭ*	(primitif);			
ut	—	*utĭ*	(qui est resté même dans la langue classique; seulement l'*i* est devenu long, *ŭtī*.)			

3° SUPPRESSION DE SYLLABES (APOCOPE)

17*. Les substantifs et adjectifs en *er* et en *ir* de la 2ᵉ déclinaison subissent une apocope, c'est-à-dire la chute de la syllabe finale. Ainsi :

puer	est pour	*puerus*	(acc. *puerum*);
pulcher	—	*pulchrus*	(— *pulchrum*);
vir	—	*virus*	(— *virum*).

4° ADDITION DE LETTRES

18*. Des lettres additionnelles, voyelles ou consonnes, se placent souvent :

1° Au commencement des mots (*prosthèse*). Ex. :

A*strum*, qui vient de la racine **STER**, comme *stella*, a un *a* prosthétique.

2° Au milieu du mot (*épenthèse*).

Ainsi l'on trouve en latin, insérées au milieu des mots, en dehors du radical, les voyelles *e* et *i*. Ex. :

Ag(**e**)*r* est pour *agr*(*us*);
*pulch***e***r* — *pulchr*(*us*);
*s***y***lv***i***cola, rur***i***cola, publ***i***cola, fac***i***l***i***tas, frag***i***lis*, etc.

La consonne *p*, entre *m* et *s* ou *t*, est également une épenthèse. Ex. :

Sumpsi, *sumptum*, parf. et supin de *sumo*;
Contempsi, *contemptum*, — *contemno*;
etc., etc.

19*. Le latin n'a pas, comme le grec, de consonne euphonique s'ajoutant toujours à la fin de certains mots devant une voyelle (comme le ν). Mais, comme le grec [1], il se sert, selon les conditions d'euphonie, des prépositions *e* ou *ex*, *a*, *ab* ou *abs*. Les prépositions *e*, *a* ne se mettent jamais devant les voyelles; les autres (*ex*, *ab*) se mettent devant les voyelles et devant les consonnes avec lesquelles elles ne forment pas un son trop rude.

1. Voyez notre *Gramm. grecque*, § 15, 4.

LIVRE II

DÉCLINAISONS

CHAPITRE PREMIER

DES MOTS DÉCLINABLES EN GÉNÉRAL

(SUBSTANTIF, ADJECTIF, PRONOM)

I. — Nombres et genres.

§ **5**. Il y a, en latin, deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*, qui se distinguent par la terminaison du mot.

[* **Histoire**. — On verra plus loin, § **45**, Rem. IV, deux traces du *duel* en latin : *duo*, *ambo*.]

§ **6**. Il y a, en latin, trois genres : le *masculin*, le *féminin* et le *neutre*, qui, d'ordinaire, se distinguent également par la terminaison.

Le mot *neutre* vient du mot latin *neuter* (ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire ni masculin ni féminin).

§ **6** *bis*. Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du masculin. Ex. : *pater,* le père ; *leo,* le lion.

Les noms de femmes et de femelles sont du féminin. Ex. : *mater,* la mère ; *leæna,* la lionne.

Par extension, en latin comme en français et dans quelques langues anciennes et modernes, l'usage attribue soit le genre masculin, soit le genre féminin aux mots qui désignent des objets inanimés. Ex. :

Masculin :	*sol,*	le soleil ;	*hortus,*	le jardin ;
Féminin :	*terra,*	la terre ;	*rosa,*	la rose.

Les substantifs du genre *neutre* sont en général des

noms d'objets inanimés. Ex. : *corpus*, le corps; *templum*, le temple; *lumen*, la lumière.

[* **Histoire.** — L'usage qui a déterminé les genres est si capricieux et souvent si peu fondé en raison, qu'il n'est pas étonnant qu'il ait beaucoup varié. Le genre des mots a plus d'une fois changé dans les diverses époques de la langue; et celui des mots de la langue classique n'est pas toujours celui des mots de la langue populaire, de la langue archaïque et de celle de la décadence. Ainsi un paysan, dans Pétrone, dit : *vinus* (pour *vinum*) *mihi in cerebrum abiit*, le vin m'est monté à la tête. On trouve chez Plaute *ramentum, i*, raclure, et *ramenta, æ*, et dans divers monuments de la langue latine, *cæmentum, i*, moellon, et *cæmenta, æ; terminus*, terme, et *terminum; titulus*, titre, et *titulum; halec* (neutre), saumure, et *halex* (fém.); *porticus*, portique, et *hasta*, lance, au masculin; *balneator* au féminin, etc., etc. *Optio*, dans le sens de *aide, assesseur*, est masculin chez Plaute, etc. — Cette variabilité des genres se retrouve dans la langue française. Voyez notre *Grammaire française, Cours supérieur*, § **32**, **Hist.**]

II. — Cas. — Déclinaisons.

§ **7.** La fonction des mots dans la phrase (sujet, complément direct ou complément indirect) est marquée par la *déclinaison*, c'est-à-dire par les différences de terminaison du substantif, de l'adjectif et du pronom.

Ces différences s'appellent des *cas*, et sont marquées par les *désinences* ajoutées au *radical* (§ **2** *bis*).

Il y a, en latin, six cas usités : le *nominatif*, le *vocatif*, le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif*, l'*ablatif*. Un septième cas, le *locatif*, ne se trouve que dans certaines formes. (Voyez § **251**.)

* **Remarque I.** — Le *nominatif* (de *nominare*, nommer) est le cas du sujet ou de l'attribut du sujet; le *vocatif* (de *vocare*, appeler) indique la personne ou la chose à qui l'on adresse la parole; le *génitif* (de *gignere*, enfanter), le *datif* (de *dare*, donner), et l'*ablatif* (de *auferre*, enlever), marquent les compléments indirects : ils indiquent en général, le premier, l'origine, la possession; le second, l'attribution; le troisième, la séparation, l'éloignement, l'instrument. L'*accusatif* (de *accusare*, accuser) est le cas du complément direct ou de son attribut : il marque

le but, la cause de l'action (*accusare* est formé de *ad* et de *causa*). — Nous avons donné l'étymologie latine du mot *génitif*. Mais ce mot est mal formé, et répond imparfaitement au mot grec qu'il traduit, ἡ γενικὴ πτῶσις, le cas qui indique la *classe*, le *genre* auquel une chose appartient, plutôt que son *origine*.

Le *locatif* indique le séjour en un lieu (question *ubi*, § **251**).

* **Remarque II.** — Le *locatif* n'a été conservé que partiellement, parce que de bonne heure il a été confondu avec des formes casuelles qui lui ressemblaient (*génitif* et *datif* singuliers).

* **Remarque III.** — On trouve même, dans quelques formes de la déclinaison latine, des traces d'un huitième cas, l'*instrumental*. (Voyez § **10**, Rem. V. **Hist.**)

§ **8.** Il y a cinq déclinaisons, qui se distinguent par les terminaisons des différents cas, et en particulier du génitif singulier.

* **Remarque.** — Pour parler plus exactement, les déclinaisons se distinguent : 1° par la lettre finale du radical; 2° par les désinences des cas.

Mais, par suite de la déclinaison. la lettre finale du radical est quelquefois élidée ou se fond avec la désinence (on trouvera des exemples de l'un et de l'autre de ces faits dans la première déclinaison). D'autres fois, elle est altérée par un changement de voyelle (comme dans la deuxième déclinaison).

CHAPITRE II

LE NOM OU SUBSTANTIF

I. — Première déclinaison.

§ **9.** La première déclinaison comprend des noms à radical terminé en *a* ou en *e*.

PREMIÈRE CLASSE

Noms à radical terminé en **a**.

§ **10.** Le plus grand nombre des noms de cette classe sont féminins, et se déclinent de la manière suivante :

SINGULIER.

Nominatif :	rosă,	*f.*	*la rose,*
Vocatif :	rosă,		*rose,*
Génitif :	rosæ,		*de la rose,*
Datif :	rosæ,		*à la rose,*
Accusatif :	rosa	m,	*la rose,*
Ablatif :	rosā,		*de la rose* ou *par la rose.*

PLURIEL.

Nominatif :	rosæ,		*les roses,*
Vocatif :	rosæ,		*roses,*
Génitif :	rosā	rum,	*des roses,*
Datif :	ros	is,	*aux roses,*
Accusatif :	rosā	s,	*les roses,*
Ablatif :	ros	is,	*des roses* ou *par les roses.*

Se déclinent sur *rosa* :

1° des noms féminins :			2° des noms masculins :		
aqua,	æ,	*l'eau,*	agricola,	æ,	*le cultivateur,*
mensa,	æ,	*la table,*	auriga,	æ,	*le cocher,*
musca,	æ,	*la mouche,*	athleta,	æ,	*l'athléte,*
pluvia,	æ,	*la pluie,*	nauta,	æ,	*le matelot,*
silva,	æ,	*la forêt,*	pirata,	æ,	*le pirate,*
stella,	æ,	*l'étoile,* etc.	poeta,	æ,	*le poète,* etc.

3° des noms masculins et féminins :

incola,	æ,	*l'habitant* ou *l'habitante.*	advena,	æ,	*l'étranger* ou *l'étrangère.*

Remarque I. — L'ablatif singulier se distingue du nominatif et du vocatif en ce que l'*a* final est long à ce cas. Pour éviter de le confondre avec le nominatif et le vocatif, il convient de marquer l'*a* final de l'ablatif du signe des voyelles longues. (Voyez § **1** *ter.*) Nom. et Voc. *rosă.* Abl. *rosā.* Ex. :

[* **Histoire** — L'*ā* de l'ablatif singulier est long en compensation de la perte de l'ancienne désinence de l'ablatif, *d* : *rosā* est pour *rosad.* L'*ā* de l'accusatif pluriel est long, parce que la désinence de ce cas est formée par l'addition d'une *s* à la désinence de l'accusatif singulier : *rosās* est pour *rosa-ms.* L'accusatif pluriel de toutes les déclinaisons se forme de même.]

Remarque II. — L'*a* du radical se combine avec la désinence **i**, et forme *æ* au génitif et au datif du singulier, ainsi qu'au nominatif et au vocatif du pluriel. C'est la même désinence que dans la 2e déclinaison.

[* **Histoire.** — La désinence **i** se trouve distincte de l'*a* du radical dans les anciens auteurs et jusque chez Virgile : *aura*i (qui équivaut à *auræ*), *aula*i, *aqua*i.]

Remarque III. — Le substantif *familia* (famille) a son génitif singulier terminé en *as* dans les noms composés, comme *paterfamilias*, père de famille, *materfamilias*, mère de famille, etc. En dehors de ces mots, son génitif est régulier : *familiæ*.

[* **Histoire.** — Cette désinence en *as* est très ancienne et répond à la désinence ης, ας des génitifs grecs de la 1re déclinaison. Elle ne s'est conservée que dans *familias*, excepté en dehors de la langue classique.]

Remarque IV. — L'*a* du radical se supprime devant la désinence **is** au datif et à l'ablatif du pluriel.

Remarque V. — Quelques noms féminins de la première déclinaison ont, au datif et à l'ablatif du pluriel, une double désinence : **is** et **bus**. Ainsi :

dea	(déesse), peut faire **aux dat, abl. plur.**	*de*is	et *dea*bus ;
filia	(fille),	—	*fili*is	et *filia*bus ;
liberta	(affranchie),	—	*libert*is	et *liberta*bus.

Les formes en **bus** ont l'avantage de faire distinguer, au datif et à l'ablatif du pluriel, ces mots féminins des mots masculins correspondants :

deus	(dieu) ; **datif, ablatif du pluriel,**		*de*is (ou *di*is) ;
filius	(fils) ;	—	*fili*is ;
libertus	(affranchi) ;	—	*libert*is.

[* **Histoire.** — Ces trois mots en *a***bus** sont les seuls qui soient restés dans la langue classique. Mais, dans l'ancienne langue, les terminaisons en *a***bus** avaient un usage bien plus étendu. On trouve dans Plaute *gnata*bus, dans Livius Andronicus *manibus dextra*bus, etc., etc. — La désinence **bus** se retrouve dans la 3e, la 4e et la 5e déclinaison pour les datif et ablatif du pluriel. Ce sont les seules traces qui restent en latin de l'*instrumental*, qu'on retrouve aussi en grec dans les désinences en φι, φιν. (Voyez notre *Grammaire grecque*, § **149** *bis*, I, 3.) Mais ce n'est de l'instrumental que la forme ; **sa fonction est remplie** par l'ablatif. (Voyez plus bas § **146**.)]

Remarque VI. — Plusieurs noms terminés en *a* sont masculins. De ce nombre sont : 1° les noms qui désignent une profession ou une manière d'être propre aux hommes. Ex. : *collega*, collègue; *athleta*, athlète, etc.; 2° la plupart des noms de fleuves, de rivières ou de mers, qui rappellent des dieux de la Fable, comme *Garumna*, la Garonne; *Sequana*, la Seine; *Adria*, la mer Adriatique. Mais *Allia*, l'Allia; *Matrona*, la Marne, et quelques autres, sont du féminin.

Remarque VII. — Quelques-uns des noms masculins en *a* forment leur génitif pluriel, non avec la désinence **rum**, mais avec la désinence de la 3e et de la 4e déclinaison (ūm), qui se contracte avec la voyelle finale du radical. Ces génitifs sont usités surtout en poésie; *Ex.* : *agricol***ūm**, *terrigen***ūm**. On trouve, même en prose, *drachm***ūm**, *amphor***ūm**. (Voyez § **11**, Rem. **IV**.)

DEUXIÈME CLASSE

Noms grecs en e, *en* as *ou en* es.

§ **11.** La 1re déclinaison compte plusieurs noms tirés du grec, qui ont gardé au singulier quelques-unes de leurs formes grecques. Les noms féminins sont terminés en *ē*, les noms masculins en *ē*s ou en *ā*s. Ex. :

SINGULIER.

	Noms féminins :		Noms masculins :			
N.	Epitomē,	*l'abrégé,*	Æneās,	*Énée,*	cometēs,	*la comète,*
V.	Epitomē,	*abrégé,*	Æneā,	*Énée,*	cometē (*ou* cometă),	*comète,*
G.	Epitomēs,	*de l'abrégé,*	Æneæ,	*d'Énée,*	cometæ,	*de la comète,*
D.	Epitomæ,	*à l'abrégé,*	Æneæ,	*à Énée,*	cometæ,	*à la comète,*
Ac.	Epitomēn,	*l'abrégé,*	Æneăm (ou Æneăn),	*Énée,*	cometăm (*ou* cometēn),	*la comète,*
Abl.	Epitomē,	*de l'abrégé ou par l'abrégé.*	Æneā,	*d'Énée, ou par Énée.*	cometē (*ou* cometā),	*de la comète ou par la comète.*

Se déclinent :

Sur *epitome*[1] ;		sur *Æneas*[2] ;		sur *cometes*[3] ;	
Cybele,	*es, Cybèle.*	Boreas,	*æ, Borée.*	Alcides,	*æ, Alcide.*
Penelope,	*es, Pénélope,* etc.	tiaras,	*æ, la tiare,* etc.	Anchises,	*æ, Anchise,* etc.

Remarque I. — Ceux de ces noms qui ont un pluriel suivent pour ce nombre la déclinaison de *rosa.*

* **Remarque II.** — Plusieurs des noms en *ē*, qui désignent des noms de sciences, ont aussi une forme latine en *ă* et sont plus usités sous cette forme : *musica, logica* se disent mieux que *musicē, logicē.*

* **Remarque III.** — A l'accusatif des mots en *ās* et en *ēs*, la terminaison latine *am* est plus usitée en prose, les terminaisons grecques *an, en* le sont plus en poésie.

Remarque IV. — Dans les noms patronymiques en *ēs*, le génitif pluriel se termine en *um*, au lieu de *arum.* Ex. : *Æneades,* descendant d'Enée ; gén. plur. *Æneadum.* (Voyez § **10.** Rem. **VII.**)

[* **Histoire.** — Bien que le nom propre *Calchas* vienne de Κάλχας, αντος, Plaute le traite comme un mot de la 1re déclinaison (abl. *Calchā*). Il fait de même pour *Philema, æ* (Φίλημα, ατος), *peristroma, æ,* (περίστρωμα, ατος).]

II. — Deuxième déclinaison.

§ **12.** La 2e déclinaison comprend les noms qui ont le radical terminé en *u* ou en *o* (voyelles qui disparaissent à quelques cas), et le génitif singulier en *i.*

PREMIÈRE CLASSE

Noms en us *et en* um *au nominatif singulier.*

§ **13.** A cette classe de substantifs appartiennent des noms masculins ou féminins dont le nominatif se termine en *us*, et des noms neutres dont le nominatif se termine en *um.*

1. Voyez notre *Grammaire grecque,* § **20.** — 2. *Ibid.,* § **21.** — 3. *Ibid., ibid.*

SINGULIER.

	Masculin ou féminin.			Neutre.		
N.	Dominŭ	s, *m.*	*le seigneur* (ou *le maître*),	templ ŭ	m,	*le temple,*
V.	dominĕ,		*seigneur,*	templŭ	m,	*temple,*
G.	domin	i,	*du seigneur,*	templ	i,	*du temple,*
D.	dominō,		*au seigneur,*	templō		*au temple,*
Ac.	dominŭ	m,	*le seigneur,*	templŭ	m,	*le temple,*
Ab.	dominō,		*du seigneur* ou *par le seigneur.*	templō,		*du temple* ou *par le temple.*

PLURIEL.

N.	domin	i,	*les seigneurs* ou *les maîtres,*	templ	a,	*les temples,*
V.	domin	i,	*seigneurs,*	templ	a,	*temples,*
G.	dominō	rum,	*des seigneurs,*	templō	rum,	*des temples,*
D.	domin	is,	*aux seigneurs,*	templ	is,	*aux temples,*
Ac.	dominō	s,	*les seigneurs,*	templ	a,	*les temples,*
Ab.	domin	is,	*des seigneurs* ou *par les seigneurs.*	templ	is,	*des temples* ou *par les temples.*

Ainsi se déclinent :

Noms masculins :			Noms féminins :		
pŏpulus,	li,	*le peuple,*	pōpulus,	li,	*le peuplier,*
asinus,	ni,	*l'âne,*	fagus,	gi,	*le hêtre,*
avus,	avi,	*le grand-père,*	laurus,	ri,	*le laurier,*
capillus,	lli,	*le cheveu,*	humus,	mi,	*la terre,*
hortus,	ti,	*le jardin,*	Ægyptus,	ti,	*l'Égypte,*
sonus,	ni,	*le son,* etc.	Corinthus,	thi,	*Corinthe,* etc.

Neutres :

bellum,	lli,	*la guerre,*	**ovum,**	ovi,	*l'œuf,*
brachium,	chii,	*le bras,*	**studium,**	dii,	*l'étude,*
collum,	lli,	*le cou,*	**vinum,**	ni,	*le vin,* etc.

Remarque I. — Le plus grand nombre des noms terminés en *us* est du masculin. Mais les noms d'arbres et la plupart des noms de villes et d'îles en *us* sont du féminin.

Remarque II. — Dans les noms de cette classe, la lettre finale du radical est *ŭ* au nominatif et à l'accusatif du singulier mas-

culin ou féminin, ainsi qu'aux trois cas semblables du singulier neutre : nominatif, vocatif, accusatif.

[* **Histoire.** — Primitivement cet *ŭ* était un *ŏ;* l'*o* primitif se retrouve à d'autres cas. (Voyez **Rem. III.**) Du reste l'ancien *o* ne disparut jamais complètement de la 2e déclinaison, même au nominatif. Il se maintint fort longtemps après l'*u* et le *v*, au moins dans la langue littéraire. Ce n'est qu'au temps de Quintilien que, au lieu de *equos*, *servos*, *mortuos*, *ævom*, on commença à écrire *equus, servus, mortuus*, *ævum*.]

Remarque III. — La lettre finale du radical est *o*, dans tous les noms de cette classe (masculins, féminins ou neutres), au datif et à l'ablatif du singulier, au génitif et à l'accusatif du pluriel masculin, au génitif du pluriel neutre. Seulement il est long (*ō*) à tous ces cas.

[* **Histoire.** — L'*o* était bref au nominatif, où il est remplacé par un *ŭ* bref. Il est long au datif, parce qu'il a absorbé la désinence de ce cas : *dominō* est pour *dominŏ-i* (au génitif au contraire, c'est l'i qui absorbe l'*o* : *domini*, pour *domino-i*). L'*o* est long à l'ablatif, en compensation d'un ancien *d* supprimé : *dominō*, pour *dominŏ***d**. Il est encore long à l'accusatif pluriel en compensation d'une ancienne *m* supprimée : *dominō s* est pour *domino ms*. Voyez § **10, Rem. I, Hist.**]

Remarque IV. — La lettre finale du radical est *ĕ* au vocatif du singulier masculin ou féminin.

[* **Histoire.** — Cet *ĕ* est un affaiblissement de l'*ŏ* primitif du radical; affaiblissement qui se produit parce que la lettre finale n'est soutenue par aucune désinence. Il en est de même en grec. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **22** et **25**.]

Remarque V. — La lettre finale du radical se supprime devant la voyelle des désinences **i, is, a.**

Remarque VI. — La désinence **i** est commune à tous les génitifs singuliers de la 2e déclinaison, aux nominatifs et vocatifs pluriels des noms masculins ou féminins.

Remarque VII. — La désinence **is** est commune à tous les datifs et ablatifs pluriels de la deuxième déclinaison.

Remarque VIII. — Tous les génitifs pluriels de cette déclinaison se terminent en *o***rum.**

[* **Histoire.** — La désinence la plus ordinaire du génitif pluriel est **rum.** Mais, antérieurement et concurremment à cette désinence, les Latins avaient, pour cette déclinaison, comme pour la troisième et la quatrième. la simple désinence **um,** qui se contractait avec la

voyelle finale du radical. Sur les plus anciennes monnaies on lit *Romanum* au lieu de *Romanorum*, et une inscription du temps d'Adrien porte *cervom* au lieu de *cervorum*. Ces génitifs pluriels en *um* sont restés fort usités en poésie (*deūm, virūm, Graiūm*, etc.). Mais, même en prose, on a toujours dit *nummūm, denariūm, modiūm, talentūm, sestertiūm* et non pas *nummorum, denariorum, modiorum, talentorum, sestertiorum*. Voyez § **10, Rem. VII.**]

Remarque IX. — Parmi les substantifs en *ius*, les uns se déclinent complètement comme *dominus*, même au vocatif. Ex. :

fluvius,	*le fleuve*,	Vocatif :	fluviĕ (*peu usité*),	C'est la règle que suivent les adjectifs.
gladius,	*l'épée*,	—	gladiĕ (*id.*),	
socius,	*le compagnon*,	—	sociĕ,	
nuntius,	*le messager*,	—	nuntiĕ, etc.	

Dans les autres, et particulièrement dans les noms propres, l'*ĕ* du vocatif se contracte avec l'*i* précédent, qui devient long. Ex. :

filius,	*le fils*,	Vocatif :	filī,
Antonius,	*Antoine*,	—	Antonī,
Virgilius,	*Virgile*,	—	Virgilī, etc.

[* **Histoire.** — On trouve *filie* dans Livius Andronicus. *Genius* fait en général *genie*. Mais on lit *genī* dans Tibulle.]

* **Remarque X.** — Dans les noms en *ius* et *ium*, la terminaison du génitif singulier *ii* se contractait d'ordinaire en *ī* : *mendacī, flagitī, ingenī, negotī*, pour *mendacii, flagitii, ingenii, negotii*.

[* **Histoire.** — Ce n'est que vers la fin du siècle d'Auguste que la contraction cessa de se faire. Virgile dit encore : *Capitoli immobile saxum*.]

Remarque XI. — Le substantif *deus*, dieu, a le vocatif singulier semblable au nominatif : *ō deus*, ô dieu!

[* **Histoire.** — On trouve dans Tertullien et dans Prudence : *o dee*.]

Remarque XII. — Le même substantif *deus* a trois formes au nominatif et au vocatif, au datif et à l'ablatif du pluriel :

N. V.	dei,	dii,	dī	(par contraction de *dii*);
D. Ab.	deis,	diis,	dīs	— *diis*).

[* **Histoire.** — Les contractions sont fréquentes, dans l'ancienne langue, aux datifs pluriels de la 1re et de la 2e déclinaison. On trouve

dans Plaute *filīs, gaudīs,* pour *filiis, gaudiis, mīs* pour *meis,* et même dans Virgile *tænīs* pour *tæniis.* L'adverbe *gratīs* s'est formé du datif pluriel de *gratia, gratiis,* qui se trouve fréquemment chez Plaute au sens adverbial.]

Remarque XIII. — Trois noms neutres appartenant à la première classe de la 2e déclinaison ont leurs trois cas semblables du singulier en *us*; *pelagus, la mer; virus, le poison: vulgus, le vulgaire.* Ces trois noms sont inusités au pluriel : *virus* n'est usité qu'aux trois cas en *us*; *vulgus* est quelquefois, mais plus rarement, du moins en prose, employé comme masculin.

Remarque XIV. — Quelques noms de la 2e déclinaison sont d'un genre différent au singulier et au pluriel. Ex. :

Tartarus, *m.*	*le Tartare,*	fait au pluriel	*Tartara, n.*
carbasus, *f.*	*toile de lin,*	—	*carbasa, n.*
cœlum, *n.*	*ciel,*	—	*cœli, m.*

D'autres sont d'un genre au singulier, et peuvent être de deux au pluriel. Ex. :

frenum, *n.*	*frein,*	fait au pluriel	*frena*	ou	*freni,*
rastrum, *n.*	*râteau,*	—	*rastra*	—	*rastri,*
jocus, *m.*	*plaisanterie,*	—	*joci*	—	*joca,*
sibilus, *m.*	*sifflement,*	—	*sibili*	et en poésie	*sibila.*
De même :					
locus, *m.*	*lieu,*	—	*loci*	et	*loca.*

Mais, en prose, à l'époque classique, on n'emploie guère la forme *loci* que dans un sens spécial : *loci communes*, les lieux communs.

* **Remarque XV.** — Quelques noms de la 2e déclinaison sont du masculin et du neutre, par exemple :

callus	*et*	callum,	*cal, durillon;*
commentarius	*et*	commentarium,	*commentaire;*
cubitus	*et*	cubitum,	*coude;*
jugulus	*et*	jugulum,	*gorge;*
lupinus	*et*	lupinum,	*lupin (plante);*
porrus	*et*	porrum,	*poireau.*

Les mots *balteus*, baudrier; *clipeus*, bouclier, se trouvent aussi, mais plus rarement, sous la forme neutre *balteum, clipeum;* et *baculum*, bâton, sous la forme masculine *baculus.*

DEUXIÈME CLASSE

Noms en **er** *et en* **ir** *à radical altéré au nominatif singulier.*

§ **14**. Les noms de cette classe sont tous masculins. Ils se déclinent presque comme ceux de la première classe : seulement le nominatif et le vocatif du singulier n'ont pas de voyelle à la fin du radical ; l'**s** de la désinence disparaît également au nominatif; et la plupart des noms terminés en *er* n'ont cet *e* qu'à deux cas, au nominatif et au vocatif du singulier. Ex. :

SINGULIER.

	1° avec l'*e* à tous les cas :			2° avec l'*e* seulement à deux cas :		
N.	puer,	*m.*	*l'enfant,*	lĭber,	*m.*	*le livre,*
V.	puer,		*enfant,*	lĭber,		*livre,*
G.	puer	**i,**	*de l'enfant,*	lĭbr	**i,**	*du livre,*
D.	puero,		*à l'enfant,*	lĭbro,		*au livre,*
Ac.	pueru	**m,**	*l'enfant,*	lĭbru	**m,**	*le livre,*
Ab.	puero,		*de l'enfant* ou *par l'enfant.*	lĭbro,		*du livre* ou *par le livre.*

PLURIEL.

N.	puer	**i,**	*les enfants,*	lĭbr	**i,**	*les livres,*
V.	puer	**i,**	*enfants,*	lĭbr	**i,**	*livres,*
G.	puero	**rum,**	*des enfants,*	lĭbro	**rum,**	*des livres,*
D.	puer	**is,**	*aux enfants,*	lĭbr	**is,**	*aux livres,*
Ac.	puero	**s,**	*les enfants,*	lĭbro	**s,**	*les livres,*
Ab.	puer	**is,**	*des enfants,* ou *par les enfants,*	lĭbr	**is,**	*des livres* ou *par les livres.*

Ainsi se déclinent :

1° sur *puer* :		2° sur *liber* :	
gener, eri,	*le gendre,*	ager, agri,	*le champ,*
socer, eri,	*le beau-père,*	aper, apri,	*le sanglier*
vesper, eri,	*le soir, l'étoile du soir.*	Alexander, Alexandri,	*Alexandre,*

Līber, Liberi,	*Bacchus,*	arbiter, arbitri,	*l'arbitre,*
līberi, erorum,	*les enfants* (singulier inusité),	coluber, colubri,	*la couleuvre,*
vir, viri,	*l'homme,* et ses composés *decemvir, semivir,* etc.	magister, magistri,	*le maître.*

Remarque I. — Dans cette classe, le nominatif et le vocatif du singulier sont semblables.

Remarque II. — L'*u*, qui a disparu du radical des nominatif et vocatif singuliers, se retrouve à l'accusatif : *pueru* **m**, *libru* **m**.

Remarque III. — L'*e* qui se trouve aux nominatif et vocatif singuliers des mots déclinés sur *lĭber* est un *e* euphonique, qui s'est introduit après la disparition de l'*u* du radical de quelques mots (*libru, agru,* etc.). L'*e* persiste dans les mots qui se déclinent sur *puer*, parce que, dans ces mots, il fait partie du radical.

[* **Histoire.** — Le vieux mot *famul,* qui se trouve chez Ennius et Lucrèce, suivait la déclinaison des noms en *er* et en *ir*. Mais le mot de la langue classique est *famulus.*]

TROISIÈME CLASSE

Noms grecs de la deuxième déclinaison.

§ 15. La 2e déclinaison compte encore un certain nombre de substantifs tirés du grec, et qui ont conservé quelques-unes des formes de cette langue. Ce sont :

1° Des noms masculins en *eus*.

2° Des noms féminins en *ŏs* (souvent latinisés en *ŭs*).

3° Des noms neutres en *ŏn*. Ex. :

	Masculins [1]		Féminins [2]		Neutres [3]	
N.	Orpheus,	*Orphée,*	Rhodos,	*Rhodes* (île),	lexicon,	*le lexique,*
V.	Orpheū,	*Orphée,*	Rhode,	*Rhodes,*	lexicon,	*lexique,*
G.	Orphei,	*d'Orphée,*	Rhodi,	*de Rhodes,*	lexici,	*du lexique,*
D.	Orpheo,	*à Orphée,*	Rhodo,	*à Rhodes,*	lexico,	*au lexique,*
Ac.	Orpheum,	*Orphée,*	Rhodum,	*Rhodes,*	lexicon.	*le lexique,*
Ab.	Orpheo,	*d'Orphée* ou *par Orphée.*	Rhodo,	*de Rhodes* ou *par Rhodes.*	lexico,	*du lexique,* ou *par le lexique.*

1. Voyez notre *Grammaire grecque,* § 32.
2. *Id.,* § 22. — 3. *Id., ibid.*

Ainsi se déclinent :

Perseus, *Persée.* Delos, *Délos* (île). Pelion, *Pélion.*

Remarque I. — Ceux de ces substantifs qui ont un pluriel suivent la deuxième déclinaison latine. Ex. :

Lexica, les lexiques, gén. *lexicorum;* dat. *lexicis,* etc.

Remarque II. — En poésie, on trouve les formes grecques suivantes :

Gén. *Orphe* **os**, dat. *Orphe* **i**, acc. *Orphe* **a**.
Gén. Androgeo (de *Androgeos,* dont la forme latine est *Androgeus, ī*).

* **Remarque III.** — Par imitation du grec, quelques noms de femmes ont la terminaison des neutres : *Glycerium, Plocium, Leontium.* Ce sont tous des noms féminins.

* **Remarque IV.** — A côté de la forme latine *Achilles, is* (3e déclinaison), il y a eu la forme grecque *Achilleus;* mais, à la différence du grec, les deux voyelles ne se sont pas fondues en une diphtongue, et l'on a décliné à la manière latine *Achillei, Achilleo,* comme *Peleus, Pelei,* etc. Ex. : Pervicacis ad pedes *Achillei* (*Hor.*). Ce mot forme quatre syllabes, comme *Ulixei* dans un autre passage d'Horace. — (Voyez, sur *Calchas,* § **11**, Rem. **IV**.)

III. — Troisième déclinaison.

16. La 3e déclinaison se compose de noms masculins, féminins et neutres, dont le radical est terminé soit par une consonne, soit par une des voyelles *i*, *e*, *u*.

Le radical est souvent altéré au nominatif singulier; il l'est très rarement au génitif singulier.

Ce génitif se forme en ajoutant au radical la **dési-nence is**.

* **Remarque.** — C'est au génitif qu'il faut chercher le radical : car il arrive que, par suite de ses altérations au nominatif, il est souvent méconnaissable à ce cas; souvent aussi la terminaison du nominatif établit une analogie trompeuse entre des **mots**

que leur radical range dans des classes différentes. Ex. : *interpres, etis* (§ 22), *miles, itis* (§ 22, Rem. I), *cædes, is* (§ 29).

PREMIÈRE CLASSE.

Noms à radical terminé par une consonne.

§ **17**. Les noms de cette classe se subdivisent en deux sections :

1° Ceux qui n'ajoutent au radical aucune désinence pour former le nominatif singulier. Ex. : *consul*, le consul; *soror*, la sœur.

Ce sont des noms masculins, féminins et neutres.

2° Ceux qui, au nominatif singulier, prennent la désinence **s**. Ex. : *pleb***s**, la plèbe; *lapi***s**, la pierre.

Ce sont seulement des noms masculins et féminins.

PREMIÈRE SECTION DE LA PREMIÈRE CLASSE.

Noms à radical terminé par une consonne, qui ne prennent pas la désinence **s** *au nominatif singulier.*

Noms en *l* et en *r*.

§ **18**. Les noms à radical terminé en *l* ou en *r* ne prennent pas au nominatif singulier la désinence **s**. La plupart de ces noms n'ont pas leur radical altéré à ce cas, et se déclinent de la manière suivante :

1° *Noms masculins et féminins.*

SINGULIER.

N.	consul, *m.*	*le consul,*	soror, *f.*		*la sœur,*
V.	consul,	*consul,*	soror,		*sœur,*
G.	consul **is**,	*du consul,*	soror	**is**,	*de la sœur,*
D.	consul **i**,	*au consul,*	soror	**i**,	*à la sœur,*
Ac.	consul **em**,	*le consul,*	soror	**em**,	*la sœur,*
Ab.	consul **ĕ**,	*du consul* ou *par le consul.*	soror	**ĕ**,	*de la sœur* ou *par la sœ[ur].*

PLURIEL.

N.	consul **es**,	*les consuls*,	soror **es**,	*les sœurs*,
V.	consul **es**,	*consuls*,	soror **es**,	*sœurs*,
G.	consul **um**,	*des consuls*,	soror **um**,	*des sœurs*,
D.	consul(i)**bus**,	*aux consuls*,	soror(i)**bus**,	*aux sœurs*,
Ac.	consul **es**,	*les consuls*,	soror **es**,	*les sœurs*,
Ab.	consul(i)**bus**,	*des consuls* ou *par les consuls*.	soror(i)**bus**,	*des sœurs* ou *par les sœurs*.

2° *Noms neutres.*

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	marmor,	*le marbre*,	marmor **a**,	*les marbres*,
V.	marmor,	*marbre*,	marmor **a**,	*marbres*,
G.	marmor **is**,	*du marbre*,	marmor **um**,	*des marbres*,
D.	marmor **i**,	*au marbre*,	marmor(i)**bus**,	*aux marbres*,
Ac.	marmor,	*le marbre*,	marmor **a**,	*les marbres*,
Ab.	marmor **ĕ**,	*du marbre* ou *par le marbre*.	marmor(i)**bus**,	*des marbres* ou *par les marbres*.

Remarque I. — Ainsi se déclinent, à quelques différences près, qu'on verra plus loin, tous les noms de la 3e déclinaison.

Le nominatif et le vocatif du singulier sont semblables, ainsi que le nominatif, le vocatif et l'accusatif du pluriel.

Le genitif singulier se termine en **is**, le datif singulier en **i**, le datif et l'ablatif du pluriel en **ibus**. La vraie désinence du datif pluriel est **bus**; l'*i* est une voyelle euphonique qui, dans les noms de la 3e déclinaison dont le radical est terminé par une consonne, se place entre cette désinence et le radical.

Le neutre ne diffère du masculin et du féminin qu'aux nominatif, vocatif, accusatif.

[* **Histoire.** — La désinence du génitif de la troisième déclinaison a été successivement **os, us, is**. On lit dans les inscriptions : *aer***us**, *Castor***us**, pour *aer*is, *Castor***is**. La désinence **os** s'est conservée assez tard dans les mots à radical terminé en *u* (4e déclinaison) : *senatu***os**, *magistratu***os**. Dans l'ancienne langue, la désinence **is** perd quelquefois son *s* devant une consonne. Ennius finit un vers par *Hyperioni cursum*, et Lucrèce par *limini' parte*.]

Remarque II. — Les noms masculins et féminins en *er* suppriment, à tous les cas autres que le nominatif et le vocatif du

singulier, l'*e* faisant partie du radical ou intercalé à ces cas dans le radical. Ex. :

Pater, gén. patr**is**, *m.*, *le père;*
Mater, — matr**is**, *f.*, *la mère;*
Frater, — fratr**is**, *m.*, *le frère.*

Voyez plusieurs autres noms en *er*, § **25**, 2°; — et les adjectifs en *er*, § **41**.

[* **Histoire.** — Priscien cite, dans l'ancienne langue latine, des exemples de déclinaison de ces mots avec l'*e* conservé à tous les cas : *patĕr***is**, etc. Au contraire, dans la métrique de Plaute, *pater* est compté, tantôt pour deux syllabes, tantôt pour une seule, *patr.*]

Remarque III. — La plupart des noms terminés en *or* sont masculins.

Trois sont féminins : *uxor,* l'épouse; *soror,* la sœur; *arbor,* l'arbre.

Trois sont neutres : *marmor,* le marbre; *ador,* le blé; *æquor*, la plaine (*et par suite* la plaine liquide, l'eau, la mer).

N.-B. On verra plus loin que le nom neutre *cor* a pour radical *cord.* (§ **19**, Rem. **VIII**, 1°).

[* **Histoire.** — Primitivement l'*r* qui termine, dans l'époque classique, les radicaux des noms en *or*, était une *s*. On disait *soros, soros***is**, *marmos, marmos***is**. Voyez la Phonétique, § **4**, n° 7.]

Remarque IV. — Les noms terminés en *ur* sont masculins ou neutres.

Masculins : *augur,* l'augure; *fur,* le voleur; *vultur*, le vautour; etc
Neutres : *guttur,* le gosier; *murmur,* le murmure; *sulfur,* le soufre.

* **Remarque V.** — Les noms terminés en *l* sont masculins ou neutres.

Deux noms neutres dont le radical se termine par *ll* et un dont le radical se termine par *rr*, perdent une de ces lettres aux nominatif, vocatif et accusatif du singulier :

*Fel, fell***is**, le fiel;
*Mel, mell***is**, le miel;
*Far, farr***is**, le froment.

* **Remarque VI.** — Trois monosyllabes masculins, à radical ter-

mine en *en*, n'altèrent pas leur radical au nominatif, comme le font les noms à radical terminé en *in*. (Voy. § **19**, Rem. **I.**)

Lien, *lien*is, } la rate; *Ren*, *ren*is, le rein.
Splen, *splen*is, }

Il en est de même des noms propres *Anien*, *en*is, l'Anio, *Siren*, *en*is, la sirène, *Trœzen*, *en*is, Trézène, et de *lichen*, *en*is, sorte de dartre, *attagen*, *en*is, la gelinotte.

Noms à radical altéré au nominatif.

§ **19**. Plusieurs noms à radical terminé par une consonne ont ce radical altéré au nominatif singulier, et quelques-uns perdent à ce cas la consonne finale. Ex. :

Noms masculins, féminins et neutres.

SINGULIER.

	[Rad. *homin.*]			[Rad. *flumin.*]		
N.	homo,	*m.*	*l'homme,*	flumen,	*n.*	*le fleuve,*
V.	homo,		*homme,*	flumen,		*fleuve,*
G.	homin	is,	*de l'homme,*	flumin	is,	*du fleuve,*
D.	homin	i,	*à l'homme,*	flumin	i,	*au fleuve,*
Ac.	homin	em,	*l'homme,*	flumen,		*le fleuve,*
Ab.	homin	ĕ,	*de l'homme* ou *par l'homme.*	flumin	ĕ,	*du fleuve* ou *par le fleuve.*

PLURIEL.

N.	homin	es,	*les hommes,*	flumin	a,	*les fleuves,*
V.	homin	es,	*hommes,*	flumin	a,	*fleuves,*
G.	homin	um,	*des hommes,*	flumin	um,	*des fleuves,*
D.	homin(i)	bus,	*aux hommes,*	flumin (i)	bus,	*aux fleuves,*
Ac.	homin	es,	*les hommes,*	flumin	a,	*les fleuves,*
Ab.	homin(i)	bus,	*des hommes* ou *par les hommes.*	flumin (i)	bus,	*des fleuves* ou *par les fleuves*

SINGULIER.

[Rad. *corpor.*]

N.	corpus, *n.*	*le corps,*
V.	corpus,	*corps,*

G.	corpor	is,	*du corps,*
D.	corpor	i,	*au corps,*
Ac.	corpus,		*le corps,*
Ab.	corpor	ĕ,	*du corps* ou *par le corps.*

PLURIEL.

N.	corpor	a,	*les corps,*
V.	corpor	a,	*corps,*
G.	corpor	um,	*des corps,*
D.	corpor(i)	bus,	*aux corps,*
Ac.	corpor	a,	*les corps,*
Ab.	corpor(i)	bus,	*des corps* ou *par les corps.*

Ainsi se déclinent :

examen,	inis,	*n.*	*l'essaim,*	ordo,	inis,	*m.*	*l'ordre,*
fulmen,	inis,	*n.*	*la foudre,*	consuetudo,	inis,	*f.*	*la coutume,*
nomen,	inis,	*n.*	*le nom,*	hirundo,	inis,	*f.*	*l'hirondelle,*
tibicen,	inis,	*m.*	*le joueur, de flûte,*	origo,	inis,	*f.*	*l'origine,*
				imago,	inis,	*f.*	*l'image,*
pecten,	inis,	*m.*	*le peigne,*	turbo,	inis,	*m.*	*le tourbillon;*

frigus,	oris,	*n.*	*le froid,*
munus,	eris,	*n.*	*le présent,*
opus,	eris,	*n.*	*l'ouvrage,*
pecus,	oris,	*n.*	*le troupeau,*
robur,	oris,	*n.*	*la force,* (Voy. Rem. **IV**) etc.

Remarque I. — Les noms dont le nominatif est terminé en *en* sont masculins ou neutres. L'*i* du radical se change en *e* au nominatif et au vocatif du singulier de la plupart des noms masculins, aux nominatif, vocatif et accusatif du singulier des noms neutres.

Remarque II. — Quelques noms à radical en *n* perdent cette lettre au nominatif et au vocatif du singulier, sans prendre une **s**, comme cela a lieu pour *sanguis* (Voyez sur ce mot § **23** *bis*). Ce sont les noms masculins ou féminins dont l'*n* est précédée d'un ō long. Ex. :

leo,	*m.*	gén.	leōn	**is,**	*le lion,*	[rad. *leon*],
pavo,	*m.*	—	pavōn	**is,**	*le paon,*	[— *pavon*],
prædo,	*m.*	—	prædōn	**is,**	*le brigand,*	[— *prædon*],
pugio,	*m.*	—	pugiōn	**is,**	*le poignard,*	[— *pugion*],
ratio,	*f.*	—	ratiōn	**is,**	*la raison,*	[— *ration*],

oratio,	*f.*	gén.	oratiōn	**is**,	*le discours*,	[rad. *oration*],
sermo,	*m.*	—	sermōn	**is**,	*le langage*,	[— *sermon*],
legio,	*f.*	—	legiōn	**is**,	*la légion*,	[— *legion*].

[* **Histoire.** — On trouve chez Ennius, et l'on retrouve au VIIIe siècle, chez Paul Diacre, *homo* décliné autrement : *homonis, homonem.*]

Remarque III. — Un nom à radical en *n* se décline d'une manière irrégulière. C'est le substantif *caro*, chair.

N. V.	caro,	Ac.	carn **em**,
G.	carn **is**,	Ab.	carn **e**.
D.	carn **i**,		

Ce mot se décline sur *homo*. *Carnis* est pour *car(i)nis*, par syncope, etc.. Mais le génitif pluriel est *carnium*.

[* **Histoire.** — On trouve dans Tite-Live le nominatif *carnis* (XXXVII, 3).]

* **Remarque IV.** — Dans les noms neutres en *us*, la lettre *s* n'est pas une désinence, mais elle appartient au radical, qui est altéré aux nominatif, vocatif, accusatif du singulier : *u* est pour *o* (*corpus, corporis*) ou pour *e* (*opus, operis*). Aux autres cas, l'*s* du radical se change en *r* entre deux voyelles (Voyez la Phonétique, § 4, n° 7).

— Sur *corpus* se déclinent tous les noms en *us* et quatre noms neutres en *ur*, dans lesquels l'*u* est également une altération de l'*o* du radical :

robur, *robor* **is**, la force,		femur, *femor* **is**, *la cuisse*,	
ebur, *ebor* **is**, *l'ivoire*,		jecur, *jecor* **is**, *le foie*.	

[* **Histoire.** — *Femur* et *jecur* avaient deux radicaux (*femor* et *femin*; *jecor* et *jecinor*). On lit dans Plaute l'ablatif *femine*, dans Cicéron le génitif *feminis*. *Jecinoris* se trouve aussi à l'époque classique.]

Remarque V. — Le nom neutre *iter*, voyage, vient, comme l'indiquent les autres cas, de deux radicaux distincts (*iter, itiner*).

Sing. N. V. Ac.	iter,	Plur.	itiner **a**,
G.	itiner **is**,		itiner **um**,
D.	itiner **i**,		itiner (i) **bus**,
Ab.	itiner **e**,		itiner (i) **bus**,

[* **Histoire.** — On cite de Névius le génitif *iteris*, de Plaute et de Lucrèce le nom.-acc. *itiner*.]

Remarque VI. — Les noms dont le radical se termine en *s* gardent cette consonne au nominatif et au vocatif du singulier, mais la changent en *r* aux autres cas. (Voy. plus haut, Rem. **IV.**)

flos,	*m.*	*la fleur,*	gén. flor **is**,	honos,	*m.*	*l'honneur,*	gén. honor **is**,
mos,	*m.*	*la coutume,*	— mor **is**,	labos,	*m.*	*le travail,*	— labor **is**,
mus,	*m.*	*le rat,*	— mur **is**,	jus,	*n.*	*le droit,*	— jur **is**,
glis,	*m.*	*le loir,*	— glir **is**,	tellus,	*f.*	*la terre,*	— tellur **is**.

Plusieurs subissent au nominatif et au vocatif des altérations notables. Ex. :

pulvis,	*m.*	*la poussière,*	gén.	pulver	**is**,
cinis,	*m.*	*la cendre,*	—	ciner	**is**,
cucumis,	*m.*	*le concombre,*	—	cucumer	**is**,
lepus,	*m.*	*le lièvre,*	—	lepor	**is**.

Remarque VII. — Le nom neutre *vas* (le vase), garde son *s* à tous les cas (*vas***is**, *vas***a**). Le génitif pluriel de ce mot est irrégulier : *vaso***rum**.

Dans *os* (l'os), le radical est *oss* (*oss***is**, *oss***a**). Ce mot se distingue de *os, or***is** (la bouche), dont le radical est *os*. Il perd la 2e consonne finale, comme *mel, fel, far* (§ **18**, Rem. **V**).

Mais *æs,ær***is** (le cuivre, l'airain), comme *os, or***is**, suit la règle générale du changement d'*s* en *r* entre deux voyelles. (Voy. Rem. **IV.**)

[* **Histoire.** — Outre le radical *oss,* gén. sing. *oss***is**, gén. plur. *oss***ium**, il y avait un radical *ossu,* qui a formé les mots *ossum, i,* que Priscien cite, d'après Attius, *ossua,* gén. *ossuum,* qu'on trouve dans Prudence, et les dérivés *ossuarium, ossuosus.*]

* **Remarque VIII.** — Les noms neutres dont le radical se termine par une dentale subissent aux nominatif, vocatif, accusatif du singulier diverses altérations.

1° Deux d'entre eux perdent la dentale à ces trois cas :

Cor, g. cord **is**, le cœur (le *d* du radical a disparu).
Lac, g. lact **is**, le lait (le *t* — —)

[* **Histoire.** — On trouve dans Ennius *lactis* au nominatif, dans Plaute le nominatif *lacte,* et même l'accusatif *lactem.*]

2° Un autre, à ces trois cas, change en *u* l'*i* de la dernière syllabe du radical :

Caput, g. capit **is**, la tête.

DEUXIÈME SECTION DE LA PREMIÈRE CLASSE.

Noms à radical terminé par une consonne qui prennent la désinence **s** *au nominatif singulier.*

§ **20**. La désinence **s** se met au nominatif singulier des noms masculins et féminins à radical terminé par une muette (labiale, gutturale ou dentale), ou par les consonnes *m* ou *v*.

§ **20** *bis*. Dans les noms à radical terminé par une labiale (*b*, *p*), l'*s* du nominatif singulier s'ajoute simplement au radical. Ex. :

trabs,	**is**,	*f.*,	*la poutre*;	cyclop**s**,	**is**,	*m.*,	*le cyclope*;
plebs,	is,	*f.*,	*la plèbe*;	stirp**s**,	is,	*f.*,	*la souche*;
princeps,	ip**is**,	*m.*,	*le premier*;	auceps,	up**is**,	*m.*,	*l'oiseleur.*

§ **21**. Dans les noms à radical terminé par une gutturale (*c*, *g*), ces muettes se combinent avec la désinence du nominatif singulier (**s**), et forment la consonne double *x*. Ce sont des noms masculins ou féminins. Ex. :

nex,	*f.*	nec	**is**,	*le meurtre,*
vox,	*f.*	voc	**is**,	*la voix,*
lux,	*f.*	luc	**is**,	*la lumière,*
merx,	*f.*	merc	**is**,	*la marchandise,*
radix,	*f.*	radic	**is**,	*la racine,*
lex,	*f.*	leg	**is**,	*la loi,*
rex,	*m.*	reg	**is**,	*le roi,*
grex,	*m.*	greg	**is**,	*le troupeau,*
conjux,	*m.f.*	conjug	**is**,	*l'époux* ou *l'épouse.*

Remarque I. — Quelques-uns des noms à radical terminé par une gutturale subissent au nominatif et au vocatif du singulier, mais seulement à ces cas, une altération du radical (*i* changé en *e*). Ex. :

jude**x**,	*m.*	judic	**is**,	*le juge,*	reme**x**,	*m.*	remig **is**, *le rameur,*
polle**x**,	*m.*	pollic	**is**,	*le pouce,*	artife**x**,	*m.*	artific **is**, *l'artisan,* etc.

* **Remarque II.** — On disait *merx,* et, par suppression de la gutturale finale, *mers.* Ce mot avait une troisième forme, **merces**, au nominatif singulier (Voyez § **29**, **Hist.**).

* **Remarque III.** — Le mot *senex* (senec-**s**) a un double radical; le 1er (*senec*), qui donne le nominatif de ce mot, et d'où vient aussi *senectus,* la vieillesse; le 2me (*sen*) qui donne les autres cas et le mot *senium,* la vieillesse. Il se décline ainsi :

	Sing.	Plur.
N. V.	senex, le vieillard,	sen **es**,
G.	sen **is**,	sen **um**,
D.	sen **i**,	sen (i)**bus**,
Ac.	sen **em**,	sen **es**,
Ab.	sen **e**,	sen (i)**bus**.

Remarque IV. — *Supellex,* gén. *supellectil***is**, f., a soit deux radicaux, soit un radical tronqué au nominatif.

§ **22.** Les noms masculins et féminins à radical terminé par une dentale (*d, t*) perdent ces muettes au nominatif devant l'**s** du nominatif singulier; mais le *d* et le *t* reparaissent aux autres cas. Ce sont des noms masculins ou féminins. Ex. :

cassis,	*f.*	cassid	**is**,	*le casque,*
cuspis,	*f.*	cuspid	**is**,	*la pointe,*
lapis,	*m.*	lapid	**is**,	*la pierre,*
laus,	*f.*	laud	**is**,	*la louange,*
merces,	*f.*	merced	**is**,	*la récompense,*
palus,	*f.*	palud	**is**,	*le marais,*
pes,	*m.*	ped	**is**,	*le pied,*
æstas,	*f.*	æstat	**is**,	*l'été,*
lis,	*f.*	lit	**is**,	*le procès,*
paries,	*m.*	pariet	**is**,	*le mur,*
pecus,	*f.*	pecud	**is**,	*la bête (à cornes),*
quies,	*f.*	quiet	**is**,	*le repos,*
interpres,	*m.*	interpret	**is**,	*l'interprète,*
sacerdos,	*m.*	sacerdot	**is**,	*le prêtre,*
vas,	*m.*	vad	**is**,	*le garant,*
virtus,	*f.*	virtut	**is**,	*la vertu,*
Dis,	*m.*	Dit	**is**,	*Pluton,*
Quiris,	*m.*	Quirit	**is**,	*Quirite,*

Remarque I. — Quelques-uns de ces noms subissent, au no-

minatif singulier, une altération de la voyelle du radical (*i* changé en *e*). Ex. :

comes,	*m.*	comit	is,	*le compagnon,*
eques,	*m.*	equit	is,	*le chevalier,*
miles,	*m.*	milit	is,	*le soldat,*
obses,	*m.*	obsid	is,	*l'otage,*
pedes,	*m.*	pedit	is,	*le piéton,*
præses,	*m.*	præsid	is,	*le président.*
Simois,	*m.*	Simoent	is,	*le Simoïs.*

* Le mot poétique *ales, alitis*, l'oiseau, élargit quelquefois la désinence de son génitif pluriel (*alitum*) : on lit dans Lucrèce et dans Virgile : *alituum.*

Remarque II. — Le substantif *nox* (*la nuit*) perd au nominatif singulier le *t* final du radical; et alors le *c* se combine avec la désinence **s**, pour former un *x*; ce nom se décline du reste régulièrement :

N. nox, G. noctis, D. nocti, Acc. noctem, etc.

* **Remarque III.** — Le substantif *quies, quietis*, se décline régulièrement d'après le paradigme de la troisième déclinaison. Mais son dérivé, *requies*, a des formes tronquées à la fin : on trouve à l'accusatif *requiem*, à l'ablatif *requie*, en même temps que *requietem, requiete*, et cela même à l'époque classique.

* **Remarque IV.** — Les noms à radical terminé par une dentale et perdant leur dentale devant la désinence **s** sont masculins et féminins, parce que cette désinence n'appartient qu'au masculin et au féminin. Nous la verrons cependant subsister au neutre de certains adjectifs et participes présents (§ **42**).

* **Remarque V.** — *Animans*, gén. *animantis* (être vivant), est un nom tantôt féminin, tantôt masculin, qui a une forme neutre aux nominatif, vocatif, accusatif du pluriel : *animantia*.

* **Remarque VI.**— Il est de règle (§§ **17, 20**) que la désinence **s** ne se trouve qu'au masculin et au féminin. Au neutre des adjectifs comme *prudens* et des participes présents en *ens, ans*, l'*s* tient peut-être la place du *t* qui termine le radical (ainsi en grec κέρας est pour κερατ) [1]. C'est par analogie avec le masculin et le féminin, ou par euphonie, que l'on a dit aussi au neutre *audax, felix, velox*, etc. Mais on a remarqué que, dans un

1. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **33**.

vers anapestique de Plaute, *duplex* au neutre compte pour la métrique comme s'il y avait *duplec* : *Nam duplex hodie facinus feci.*

§ 23. Trois noms, dont le radical se termine en *m*, ou en *v*, suivent la règle des muettes, c'est-à-dire ajoutent à leur radical, au nominatif singulier, la désinence **s**. Ex. :

hiems,	*f.*,	G.	hiemis,	*l'hiver*;
nix,	*f.*,	G.*	nivis,	*la neige*;
bos,	*m.*,	G.	bovis,	*le bœuf*.

* **Remarque I.** — Dans *nix* (pour *nig***vs**, même racine que *ningere*), le *v* a disparu; dans *nivis*, c'est la gutturale.

[* **Histoire.** — Il y avait une forme plus pleine que *nix* : *ninguis*. On la trouve dans Lucrèce et dans Apulée.]

* **Remarque II.** — Dans *bos* (pour *bovs*), le *v* disparaît au nominatif singulier, et aux génitif, datif et ablatif du pluriel : *bo***um**, *bo***bus**.

[* **Histoire.** — Le datif pluriel a quelquefois pris la forme *bu***bus**, avec élimination de l'*o* et vocalisation du *v* du radical *bov*, comme dans les dérivés *bubula, bubile, bubulcus*. On trouve dans Pétrone *bovis* au nominatif, au lieu de *bos*.]

§ 23 *bis*. La désinence **s** se met encore au nominatif singulier de deux noms, dont le radical se termine par une *n*, et qui devant l'*s* perd au nominatif cette consonne. Ex. :

N.	sanguis,	*m.*	*le sang*,	Ac.	sanguin	**em**,	*le sang*,
V.	sanguis,		*sang*,	Ab.	sanguin	**ĕ**,	*du sang*, ou *par le sang*.
G.	sanguin	**is**,	*du sang*,				
D.	sanguin	**i**,	*au sang*,				

Ainsi se décline :

Salamis, ***inis***, Salamine.

[* **Histoire.** — En compensation de l'*s* supprimée, l'*i de sanguis* est allongé dans un vers de Lucrèce (IV, 1042). Dans le même Lucrèce et dans Ennius, on trouve le même mot sous une autre forme : *sanguen*, ***inis***, neutre.]

Ablatif singulier et génitif pluriel des noms de la 1re classe (à radical terminé par une consonne).

§ **24.** Les noms à radical terminé par une consonne ont l'ablatif singulier en **e**. Ex. :

*consul***e**, *soror***e**, *flumin***e**, etc.

Remarque. — Quelques noms présentent une exception apparente à cette règle. Ce sont des noms qui paraissent avoir un radical à consonne, quand il est à voyelle; par exemple, les mots terminés en *al* et en *ar* (§ **28**) :

Animal, anima**li** : calcar, calc**ari**.

§ **25.** La plupart des noms à radical terminé par une muette (labiale, gutturale, dentale), font le génitif pluriel en **um.**

Cependant quelques-uns le font en **ium.**

Ce sont, par exemple :

1° Les monosyllabes :

ars,	art	**is**,	*f.*,	*l'art,*	*gén. pluriel,*	art	**ium**;
arx,	arc	**is**,	*f.*,	*la citadelle,*	—	arc	**ium**;
as,	ass	**is**,	*m.*,	*l'as,*	—	ass	**ium**;
lis,	lit	**is**,	*f.*,	*le procès,*	—	lit	**ium**;
mas,	mar	**is**,	*m.*,	*le mâle,*	—	mar	**ium**,
mons,	mont	**is**,	*m.*,	*la montagne,*	—	mont	**ium**;
mus,	mur	**is**,	*m.*,	*le rat,*	—	mur	**ium**;
nix,	niv	**is**,	*f.*,	*la neige,*	—	niv	**ium**;
nox,	noct	**is**,	*f.*,	*la nuit,*	—	noct	**ium**;
os,	oss	**is**,	*n.*,	*l'os,*	—	oss	**ium**;
pars,	part	**is**,	*f.*,	*la part,*	—	part	**ium**;
sors,	sort	**is**,	*f.*,	*le sort,*	—	sort	**ium**;
vis,	*inusité,*		*f.*,	*la force,*	—	vir	**ium**;

et un mot inusité au singulier :

fauces, *f.*, *la gorge,* *gén. plur.*, fauc**ium.**

2° Les substantifs terminés en *al* et en *ar* (§ 28), et les suivants :

imber,	imbr **is**,	*m.*,	*la pluie,*	*gén. pl.*	imbr **ium**[1];
linter,	lintr **is**,	*m.* et *f.*	*la barque,*	—	lintr **ium**;
cliens,	client **is**,	*m.*,	*le client,*	—	client **ium**;
sapiens,	sapient**is**,	*m.*,	*le sage,*	—	sapient **ium**;
Samnis,	Samnit**is**,	*m.*,	*le Samnite,*	—	Samnit **ium**;
penates,		*m.*,	*les pénates,*	—	penat **ium**;
optimates,		*m.*,	*les grands,*	—	optimat **ium**,

etc. etc.

* **Remarque I. — Le vrai radical de tous ces noms se termine** en *ĭ*; mais cet *i* a disparu partout, sauf au génitif pluriel. Leur ablatif singulier est en *ĕ* (art**e**, ass**e**, imbr**e**, etc.). On trouve dans Plaute ***sortis*** au nominatif. On verra plus loin (§ **27**) les mots à radical en *i* dont la voyelle finale est restée : cette voyelle est souvent tombée, surtout lorsqu'elle était précédée d'une dentale, d'une *s* ou d'une *r*, et la chute de cette voyelle a fait passer plusieurs noms de la classe des radicaux à voyelle dans celle des radicaux à consonne; ce qui a introduit dans la 3e déclinaison latine une certaine confusion.

[* **Histoire.** — Dans les noms à radical en *i*, la rencontre de cette voyelle avec la désinence **es** produit la diphtongue *eis*, qui s'est fondue soit en *ēs*, soit en *īs*. Cette dernière forme s'est conservée jusqu'à l'époque classique, et Varron autorise également *puppis* et *puppes*, *restis* et *restes*. Les adjectifs en *is* avaient aux nom. voc. acc. du pluriel les mêmes désinences que les substantifs à radical en *i*. De là les formes archaïques *omnīs partīs* (pour *omnes partes*) qui se trouvent jusque dans Cicéron.]

* **Remarque II.** — *Fraus*, *fraud***is**, *f.*, la *fraude*, a pour pluriel *fraud***ium** et *fraud***um** : le premier est seul de l'époque classique. On lit dans Cicéron *optimat***um** et *optimat***ium**. On ne dit que *pă-rent***um**, de *părentes*, les parents, et *civitat***um** est meilleur que *civi-tat***ium**. On trouve *cohortium* et *cohortum*. L'usage et l'euphonie paraissent être les seules véritables règles.

* **Remarque III.** — Il en est de même pour les ablatifs en *e* et en *i*. Cependant l'*i* domine dans les adjectifs. On dit toujours

1. Les noms en *er* ont un radical altéré. (Voyez déjà § **18**, Rem. II.) Un *e* a été ajouté, un *i* final retranché (*imber* est pour *imbri*).

pari, memori (de *par, memor*) ; on dit : *prudenti, ingenti, felici,* etc., plutôt que *prudente, ingente, felice.* Mais on dit *inope, compote, cœlibe, deside, divite, paupere, superstite,* de *compos, cœlebs, deses, dives, pauper, superstes,* etc. Les mêmes adjectifs ont le génitif pluriel en *um* (*inopum, divitum,* etc.).

* **Remarque IV.** — Une règle qui paraît établie est que les participes en *ens, ans* ont l'ablatif en *i* quand ils sont pris comme adjectifs, en *e* quand ils gardent la force verbale. Ex. : *regnante Romulo,* sous le règne de Romulus.

DEUXIÈME CLASSE.

Noms à radical terminé par une des voyelles **e, i, u.**

§ **26**. La plupart des noms à radical terminé par une des voyelles *e, i, u* sont masculins ou féminins, et sont terminés par la désinence **s** au nominatif singulier.

Les noms à radical en *e* ou *i* ont le génitif pluriel terminé en *i***um**.

1° *Noms à radical terminé en* **i**.

§ **27**. Les noms à radical terminé en *i* ont tous le génitif pluriel en *i***um** ; l'*i* fait partie du radical, et c'est surtout à ce cas que l'on reconnaît le radical réel lorsqu'il est altéré au nominatif (§ **28**). Mais l'accusatif et l'ablatif singuliers se terminent, chez les uns en **em, ĕ**, chez les autres en **im, i**. Ex. :

SINGULIER.

N.	navis, *f.*	*le vaisseau,*	puppis, *f.*	*la poupe,*
V.	navis,	*vaisseau,*	puppis,	*poupe,*
G.	navis,	*du vaisseau,*	puppis,	*de la poupe,*
D.	navi,	*au vaisseau,*	puppi,	*à la poupe,*
Ac.	navem,	*le vaisseau,*	puppim,	*la poupe,*
Ab.	navĕ,	*du vaisseau* ou *par le vaisseau.*	puppi,	*de la poupe* ou *par la poupe.*

PLURIEL.

N.	naves,	*les vaisseaux,*	puppes,	*les poupes,*
V.	naves,	*vaisseaux,*	puppes,	*poupes,*

G.	**navium**,	*des vaisseaux*,	puppium,	*des poupes*,
D.	**navibus**,	*aux vaisseaux*,	puppibus,	*aux poupes*,
Ac.	**naves**,	*les vaisseaux*,	puppes,	*les poupes*,
Ab.	**navibus**,	*des vaisseaux* ou *par les vaisseaux.*	puppibus,	*des poupes* ou *par les poupes.*

On décline :

1° *sur* navis :				2° *sur* puppis :			
avis,	av	**is**, *f.*	*l'oiseau,*	sitis,	sit	**is**, *f.*	*la soif,*
orbis,	orb	**is**, *m.*	*le cercle,*	tussis,	tuss	**is**, *f.*	*la toux,*
collis,	coll	**is**, *m.*	*la colline,*	Tiberis,	Tiber	**is**, *m.*	*le Tibre,*
mensis,	mens	**is**, *m.*	*le mois,*	amussis,	amuss	**is**, *f.*	*le cordeau,*
restis,	rest	**is**, *f.*	*la corde,*	securis,	secur	**is**, *f.*	*la hache.*

* **Remarque I.** — On a vu plus haut (§ **25**, **Rem. I**) que quelques noms à radical terminé en *i* ont perdu cet *i* presque à tous leurs cas.

* **Remarque II.** — Le substantif *canis,* le chien, qui se décline du reste sur *navis*, fait au génitif pluriel *canum*. La comparaison avec le grec κύων, κυνός, prouve que ce mot, en latin comme en grec [1], a deux radicaux (en latin *can* et *cani*).

* **Remarque III.** — A l'ablatif singulier on trouve *ave* et *avi*; *avi* s'emploie surtout dans le sens de *présage* ; *igni* et *igne*. On trouve quelquefois *puppe* au lieu de *puppi*; et parmi les mots en *er* (§ **18**, **Rem. II**) *imber* a pour ablatif *imbri* plutôt que *imbre*, *supellex* (§ **21**, **Rem. IV**) a pour ablatif *supellectili*.

* **Remarque IV.** — A l'accusatif singulier *puppem* se rencontre, mais rarement, au lieu de *puppim*. On trouve *securim* et *securem*, *turrim* et *turrem*, *clavim* et *clavem*, *messim* et *messem*, *navim* et *navem*. *Liger*, la Loire, et *Arar*, la Saône, font à l'acc. *Ligerim*, *Ararim*.

* **Remarque V.** — On trouve dans les écrivains classiques : *apium* et *apum* (de *apis*, abeille). On lit dans Virgile *agrestum* et *cœlestum* (des adjectifs *agrestis* et *cœlestis*). Voyez § **25**, **Rem. II**, et § **29**, **Rem. II**.

[* **Histoire.** — On trouve dans Ovide (*Métam.*, VIII, 500) le génitif plur. *mensum*, qui fait supposer, au lieu du radical *mensi*, un radical tronqué (*mens*), plus voisin que l'autre du grec (μήν). Du reste, aux meilleures époques de la langue latine, les confusions ont été fréquentes entre les mots à radical en *i*, qui devaient avoir pour ablatif singulier *i*, pour accusatif *im*, pour génitif pluriel *ium*, et les mots

1. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **37**.

à radical à consonne, dont les désinences à ces cas étaient **ĕ, em, um.** Les anciens grammairiens ne s'accordaient pas sur plusieurs de ces formes. Selon César, le génitif pluriel de *panis* était *panium;* selon Verrius, c'était *panum.* Quant au génitif pluriel de *pars,* César, qui n'en soupçonnait pas le radical *parti,* voulait qu'on dît *partum;* Pline préférait avec raison *partium.*]

* **Remarque VI.** — Le mot *vis* (force, violence) a deux radicaux (*vi,* auquel se rattachent *violare, violentus,* et *vir,* d'où sont dérivés *vir, virtus, viresco,* etc.). Au premier il emprunte les trois cas du singulier qui sont seuls usités :

NOM. **vis,** ACC. **vim,** ABL. **vi;**

Au second il emprunte son pluriel :

vires, virium, viribus, vires.

[* **Histoire.** — On trouve chez Salluste l'accusatif pluriel *vis,* qui se rapporte au premier de ces deux radicaux.]

§ **28.** Quelques noms neutres dont le radical est terminé en *i* changent cet *i* en *e* (comme *cubile,* lit) ; ou bien ils le perdent aux nominatif, vocatif et accusatif du singulier : ces derniers sont les noms en *al* et en *ar* (comme *animal,* animal ; *calcar,* aiguillon). Ils ont l'ablatif terminé en *i*. Ex. :

SINGULIER.

N.	cubile, *n.*	*le lit,*	animal, *n.*	*l'animal,*
V.	cubile,	*lit,*	animal,	*animal,*
G.	cubil **is,**	*du lit,*	animal **is,**	*de l'animal,*
D.	cubil **i,**	*au lit,*	animal **i,**	*à l'animal,*
Ac.	cubile,	*le lit,*	animal,	*l'animal,*
Ab.	cubil **i,**	*du lit* ou *par le lit.*	animal **i,**	*de l'animal* ou *par l'animal.*

PLURIEL.

N.	cubili **a,**	*les lits,*	animali **a,**	*les animaux,*
V.	cubili **a,**	*lits,*	animali **a,**	*animaux,*
G.	cubili **um,**	*des lits,*	animali **um,**	*des animaux,*
D.	cubili **bus,**	*aux lits,*	animali **bus,**	*aux animaux,*
Ac.	cubili **a,**	*les lits,*	animali **a,**	*les animaux,*
Ab.	cubili **bus,**	*des lits* ou *par les lits.*	animali **bus,**	*des animaux* ou *par les animaux.*

Ainsi se déclinent :

mare, maris,	*la mer,*	tribunal, tribunalis,	*le tribunal,*
conclave, conclavis,	*la chambre,*	vectigal, vectigalis,	*l'impôt,*
bubile, bubilis,	*l'étable,*	calcar, calcaris,	*l'éperon,* etc.

[* **Histoire.** — On trouve dans Lucrèce (II, 124) *exemplare* à l'acc. pour *exemplar.*]

2° *Noms à radical terminé en ē.*

§ 29. Les noms à radical terminés en *ē* (long) se déclinent comme *navis*. Ce sont presque tous des noms féminins. Ex. :

	SINGULIER.			PLURIEL.	
N.	nubē **s**, *f.*	*le nuage,*	nub **es,**	*les nuages,*
V.	nubē **s,**	*nuage,*	nub **es,**	*nuages,*
G.	nub **is,**	*du nuage,*	nubi **um,**	*des nuages,*
D.	nub **i,**	*au nuage,*	nubi **bus,**	*aux nuages,*
Ac.	nub **em,**	*le nuage,*	nub **es,**	*les nuages,*
Ab.	nubĕ,	*du nuage* ou *par le nuage.*	nubi **bus,**	*des nuages* ou *par les nuages.*

Ainsi se déclinent :

cædes, cædis,	*f.*	*le massacre,*	**rupes, rupis,**	*f.*	*le rocher,*
vulpes, vulpis,	*f.*	*le renard,*	**sedes, sedis,**	*f.*	*le siège,*
vates, vatis,	*m.*	*le devin,*	**vepres, vepris,**	*m.*	*le buisson.*

* **Remarque I.** — Dans cette déclinaison, l'*ē* final du radical s'élide devant la désinence, aux génitif et datif du singulier ; aux génitif, datif et ablatif du pluriel, il se change en *i* ou revient à un *i* primitif.

* **Remarque II.** — On trouve dans les écrivains classiques, au génitif pluriel, *cæd***um** et *cæd***ium,** *vat***um** et *vat***ium** (voyez § **25,** **Rem. II,** et § **27,** **Rem. V.**)

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue, les noms en *ēs* étaient plus nombreux qu'à l'époque classique. Quelques-uns se déclinaient comme *diēs* (§ **37**). On disait, par exemple, *plēbēs, plebe***i**. La plupart de ces mots sont passés dans la troisième déclinaison : on a dit *plebs, pleb***is** (§ **20** *bis*). On trouve dans Pétrone *publica mercēs : merces* est ici au singulier dans le sens de *merx, merc***is** (marchandise). Ennius

dit *canēs* (au lieu de *canis*). On a encore *felēs* et *felis; vulpēs* et *vulpis; stirpēs* et *stirps; scrobēs, scrobis, scrobs; trabēs, trabis, trabs.* Plaute dit *Pollucēs* pour *Pollux*.]

3° *Noms à radical terminé en* **u**.

§ **30.** Deux noms de la 3e déclinaison ont leur radical terminé en *u*, et suivi d'une **s** au nominatif singulier. Ils se déclinent régulièrement. Ce sont :

sus, *m.* et *f.*, G. suis, *le porc ;*
grus, *m.* et *f.*, G. gruis, *la grue.*

* **Remarque I.** — C'est probablement leur forme monosyllabique qui les a empêchés d'entrer dans la classe des substantifs contractes de la 4e déclinaison.

* **Remarque II.** — Le datif pluriel classique de *sus* est *suibus*. On trouve *subus* dans Lucrèce.

[* **Histoire.** — A ces deux noms, l'ancien latin en ajoutait un troisième, du genre neutre : *pecu,* gén. *pecu***is** (rad. *pecu*), qui était synonyme de *pecus, pecor***is**, rad. *pecor* (§ **19**), et de *pecus, pecud***is**, rad. *pecud* (§ **22**).]

TROISIÈME CLASSE.

Noms grecs de la troisième déclinaison.

§ **31.** — La 3e déclinaison comprend un grand nombre de noms tirés du grec. Ces noms ont en prose les formes de la déclinaison latine, et gardent quelquefois en poésie des formes de la déclinaison grecque.

1° *Noms neutres en* **ma** (*pour* **mat** [1]).

§ **32.** Ce sont d'abord des noms neutres, dont le nominatif est tronqué et se termine en *ma,* tandis que le radical se termine en *mat*. Ex. :

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	poema,	*le poëme,*	poemat **a**,	*les poëmes,*
V.	poema,	*poëme,*	poemat **a**,	*poëmes,*

1. Voyez notre *Grammaire grecque,* § **28**, Rem. IV.

G.	poemat **is**,	*du poëme,*	poemat **um**,	*des poëmes,*
D.	poemat **i**,	*au poëme,*	poemat(i)**bus**,	*aux poëmes,*
Ac.	poema,	*le poëme,*	poemat **a**,	*les poëmes,*
Ab.	poemat **e**.	*du poëme* ou *par le poëme.*	poemat(i)**bus**,	*des poëmes* ou *par les poëmes.*

Ainsi se déclinent :

Ænigma, atis, *l'énigme*; diadema, atis, *le diadème*; epigramma, atis, *l'épigramme,* etc.

[* **Histoire.** — On a quelquefois, dans l'ancienne langue, confondu les mots de la troisième déclinaison avec ceux de la première ou de la seconde. (Voyez § **11**, **Rem. IV**, **Hist.**, et § **15**, **Rem. IV.**) Cela arrive surtout pour les noms en *ma* tirés du grec. Les formes *poematis, epigrammatis, ænigmatis* ont fini par passer dans la langue.]

2° *Noms en* **o** *et* **os.**

§ **32** *bis.* — I. Les noms de femmes en *o* ont le génitif en *ūs,* représentant οῦς en grec [1]. Ex. : *Sapphō,* gén. *Sapphus.* Mais on dit aussi, d'après la déclinaison latine : *Sappho,* gén. *onis.*

II. Quelques noms neutres en *os*, qui ont en grec leur pluriel contracté en η [2], le contractent de même en latin en *ē*. Ex. :

Melos, *la mélodie; plur.* melē;
Tempē, *la vallée de Tempé* (*inusité au singulier*).

3° *Noms féminins en* **is** *et neutres en* **i,**
à génitif en **is,** *ou* **eos** [3].

§ **33**. Ces noms se déclinent comme *puppis* (§ **27**); seulement ils admettent en poésie, à quelques cas, les formes grecques. Ex. :

Poesis, *la poésie, gén. sing.* poesis *ou* poes**eos**;
— — *acc. sing.* poesim *ou* poesi**n**;
Mais le datif et l'ablatif font, à la manière latine, *poesi.*

1. Voyez notre *Gramm. gr.*, § **31**, 2°.
2. *Ibid.*, § **34**, 2°.
3. *Ibid.*, § **30**.

4.



Ainsi se déclinent :

Hæresis, is *ou* **eos,** l'hérésie ; phrasis, **is** *ou* **eos,** la phrase,
Sinapi, is *ou* **eos,** la moutarde, etc.

4° Noms masculins et féminins avec ou sans **s** *au nominatif singulier.*

§ **34** — I. Les noms qui ont une **s** au nominatif se déclinent comme les noms à radical terminé par une muette (§ **20-22**) ; seulement ils peuvent prendre aux accusatifs du singulier et du pluriel les désinences grecques *a* et *as*, au lieu des désinences latines *em* et *es*. Ex. :

*Arab*s, *ab*is, l'Arabe,	*acc. sing.*, Arab **em** *ou* Arab **a**,	
— —	*acc. plur.*, Arab **es** *ou* Arab **as**.	
*Cyclop*s, *op*is, le cyclope,	*acc. sing.*, Cyclop **em** *ou* Cyclop **a**,	
— —	*acc. plur.*, Cyclop **es** *ou* Cyclop **as**.	
*Phryx, yg*is, le Phrygien,	*acc. sing.*, Phryg **em** *ou* Phryg **a**.	
— —	*acc. plur.*, Phryg **es** *ou* Phryg **as**.	
*Palla*s, *ad*is, Pallas,	*acc. sing.*, Pallad **em** *ou* Pallad **a**[1].	
*Adamas, ant*is, le diamant,	*acc. sing.*, adamant **a**.	

Remarque I. — A cette section appartiennent des noms masculins et féminins en *is*, *id*is, distincts des noms en *is*, *eos* (leur radical se termine en *id*) et des noms masculins en **us**, *od*is. Ex. :

*Daphni*s, *id*is, Daphnis, *acc. sing.*, Daphnid **em** *ou* Daphnid **a**.
*Iri*s, *id*is, Iris, *acc. sing.*, Irid **em** *ou* Irid **a**.

Ces mots font aussi à l'accusatif *Daphnim*, *Daphnin*, *Irim*. Mais on ne dit que *tyrannidem* et *Æneidem* ou *Æneida*.

*Tripu*s, *od*is, *m.* le trépied ; *Œdipu*s, *od*is, *Œdipe*.

Remarque II. — Il faut y joindre le substantif suivant :

*Hero*s, le héros, *gén.*, hero **is**, *acc. sing.*, hero **em** *ou* hero **a**,
acc. plur., hero **es** *ou* hero **as**.

et quelques noms géographiques comme :

Pessinus, gén. ontis, Pessinonte, etc.

1. Voyez notre *Gramm. grecque*, § **27** et **28**.

II. Ne prennent pas d'**s** au nominatif singulier les noms en *er* (gén. eris), en *o* (gén. onis) et en *in* (gén. inis), qui sont dérivés du grec. Ex. :

Aer, gén. aer **is**, *l'air, acc. sing.* aer **em** *ou* aer **a**,
Crater, gén. crater **is**, *le cratère, acc. sing.* crater **em** *ou* crater **a**,
Macedo, gén. Macedon **is**, *le Macédonien, acc. sing.* Macedon **em** *ou* Macedon **a**.
Delphin, gén. delphin **is**, *le dauphin* (on dit aussi *delphinus*, **i**); etc.

5° *Des noms grecs latinisés.*

§ **35.** Les Latins, en faisant passer dans leur langue les noms propres grecs, les ont souvent altérés de diverses manières :

1° On supprimait l'*n* final du radical (Voyez § **19**, Rem. II).

Πλάτων	est devenu	*Plato,*	gén.	*on*is,
Λάκων	—	*Laco,*	—	*on*is, etc.

2° On supprimait le τ final du radical :

Ἀντιφῶν, ῶντος est devenu *Antipho*, gén. *on*is.

3° On changeait en *i* la voyelle de la dernière syllabe du radical :

Ἀπόλλων, ωνος est devenu *Apollo,* gén. *in*is.

[* **Histoire.** — Au temps de Fronton on trouve *Apollonis.*]

4° On faisait passer les mots d'une déclinaison à une autre, par exemple de la 3e à la 1re ou à la 2e (Voy. § **32**, **Hist.**), ou de la 1re à la 3e :

Αἰσχίνης, ου	est devenu	*Æschines,*	gén.	*Æschin*is,
Ἀλκιβιάδης, ου	—	*Alcibiades,*	—	*Alcibiad*is,
σατράπης, ου	—	*satrapes,*	—	*satrap*is.

[* **Histoire.** — Il a dû y avoir un vieux mot *satraps,* qui aura donné *satrapis;* de *satrapes* vient régulièrement le pluriel *satrapæ.*]

[* **Histoire.** — Il y a eu souvent, dans l'ancienne langue latine, même pour les mots purement latins, confusion entre la deuxième et la troisième déclinaison. On trouve dans les inscriptions des formes comme *magistres, gnates, libertes,* pour *magistri, gnati, liberti.* Au contraire, Plaute a donné des vocatifs de deuxième déclinaison, *Harpage, Dite,* à des mots de la troisième, *Harpax, Dis.* On trouve *Bacchanaliorum, anciliorum* pour *Bacchanalium, ancilium; iliorum* et *ilium,* de *ilia,* les flancs. Certains mots passèrent de l'une à l'autre de ces déclinaisons. Par exemple, jusqu'à l'époque classique *hilarus* avait été seul en usage; depuis, *hilaris* a pris place à côté de ce mot. Les adjectifs *unanimus, inermus, imbecillus* alternent avec les formes *unanimis, inermis, imbecillis.*]

IV. — Quatrième déclinaison.

Noms à radical en u *contractes.*

§ **36**. La 4e conjugaison a les mêmes désinences **que** la 3e; mais elle s'en distingue en ce qu'elle admet des contractions (*ui, ue* en *ū*). Ex. :

SINGULIER.

N.	manŭ **s**,	*f.*	*la main,*	cornu,	*n.*	*la corne,*
V.	manŭ **s**,		*main,*	cornu,		*corne,*
G.	manū **s**,		*de la main,*	cornū **s**,		*de la corne,*
D.	manŭ **i**,		*à la main,*	cornū,		*à la corne,*
Ac.	manŭ **m**,		*la main,*	cornu,		*la corne,*
Ab.	manū,		*de la main* ou *par la main.*	cornū,		*de la corne* ou *par la corne.*

PLURIEL.

N.	manū **s**,	*les mains,*	cornŭ **a**,	*les cornes,*
V.	manū **s**,	*mains,*	cornŭ **a**,	*cornes,*
G.	manŭ **um**,	*des mains,*	cornŭ **um**,	*des cornes,*
D.	manĭ **bus**,	*aux mains,*	corni **bus**,	*aux cornes,*
Ac.	manū **s**,	*les mains,*	cornú **a**,	*les cornes,*
Ab.	manĭ **bus**,	*des mains* ou *par les mains.*	corni **bus**,	*des cornes* ou *par les cornes*

Ainsi se déclinent :

Noms masculins et féminins :	Noms neutres :
fructŭs ūs, *m. le fruit;*	genu, ūs, *le genou;*
senatŭs, ūs, *m. le sénat;*	veru, ūs, *la broche;*
porticŭs, ūs, *f. le portique;*	gelu, ūs, *la gelée.*

Remarque I. — On le voit, cette déclinaison n'est, en réalité, pas distincte de la troisième. Quand on compare les noms de la troisième déclinaison dont le radical se termine en *u* (§ 30) et ceux de la quatrième, on trouve seulement cette différence que les noms de la quatrième déclinaison admettent des contractions, par exemple :

1° Au génitif singulier **ūs est pour *uis*** (primitivement *uos*).

[* **Histoire.** — On lit encore dans Cicéron *metuis* pour *metūs,* génit. de *metus,* la crainte.]

2° Au nominatif et au vocatif du pluriel *us* est pour *ues*.

[* **Histoire.** — On trouve même encore au génitif pluriel *uum* contracté en *ūm* jusqu'à l'époque classique, par exemple, dans le Testament d'Auguste *trium exercitum.*]

Remarque II. — Les noms de la quatrième déclinaison admettent une contraction même au datif singulier, surtout en poésie. Ex. : *Equitatu* pour *equitatui; aspectu* pour *aspectui.*

* **Remarque III.** — A l'ablatif du singulier, *manū* est pour *manu*d : la voyelle finale s'est allongée en compensation de la chute du *d*, ancienne désinence de l'ablatif singulier.

A l'accusatif du pluriel, *manus* est pour *manu*ms, d'après la formation primitive de l'accusatif pluriel (s ajoutée à l'accusatif du singulier, dont l'*m* a fini par disparaître. § 10, Rem. I, Hist.)

Remarque IV. — Au datif pluriel l'*u* du radical s'affaiblit en général en *i* devant la désinence *bus*. Cependant l'*u* subsiste dans plusieurs substantifs. Ex. :

arcŭs, ūs, *m.* l'arc; *dat. abl. plur.* arcubus;
Il en est de même de acŭs, ūs, *f. l'aiguille;* artŭs, ūs, *m. le membre;* lacŭs, ūs, *m. le lac;* partŭs, ūs, *m. l'enfantement;* quercŭs, ūs, *f. le chêne;* specŭs, ūs, *m.* et *f. la caverne;* tribŭs, ūs, *f. la tribu.*

Portŭs, ūs, *m.* le port, fait *portu*bus et *porti*bus. Tonitrŭs, ūs, *m.* ou *tonitrū,* ūs, *n.* fait plutôt au pluriel *tonitribus* que *tonitrubus.*

On dit *veru*bus (*aux broches*), et quelquefois *veri*bus.

* **Remarque V.** — A l'époque classique, les noms neutres en *ū* formaient régulièrement leur génitif en *ūs*.

[* **Histoire.** — A partir du IIIe siècle de l'ère chrétienne les noms neutres devinrent invariables au singulier. En latinisant le

nom grec Ἰησοῦς, les Latins ne lui ont donné que trois cas : nom. *Jesus,* acc. *Jesum;* gén., dat., abl. *Jesu.*]

*** Remarque VI.** — Le mot *domŭs, ūs,* la maison, peut prendre des formes de la deuxième déclinaison. Ainsi l'on dit :

au datif singulier *domui*, et rarement *domō;*
à l'ablatif singulier, *domū*, et plus souvent *domo;*
au génitif pluriel, *domu***um**, et aussi souvent *domo* **rum**;
à l'accusatif pluriel, *domūs*, et plus souvent *domos*.

Quant à *domi,* c'est un locatif, qui ne s'emploie qu'adverbialement, dans le sens de *à la maison.*

Remarque VII. — De même, quelques noms d'arbres (*cupressus,* le cyprès, *ficus,* le figuier, *laurus,* le laurier, *pinus,* le pin), qui sont de la 2e déclinaison, prennent quelques formes de la 4e; Ex. : Abl. sing. *cupressu, lauru.* Nom., voc., acc. plur., *cupressus, laurus. Colus,* la quenouille, a les deux génitifs *coli* et *colūs,* les deux ablatifs *colo* et *colu,* l'acc. plur. *colus.* On trouve chez Varron l'abl. *humu* (pour *humo*).

[* **Histoire.** — Il y a eu, dans l'ancienne langue, des confusions plus fréquentes encore entre la quatrième et la deuxième déclinaison. On trouve dans les inscriptions et chez les anciens auteurs les génitifs *senati, tumulti,* le nominatif pluriel *magistrati,* etc. Plaute met au génitif *quæsti, sumpti;* Térence *adventi, fructi,* pour *quæstūs, sumptūs*, etc.
A côté des nominatifs neutres en *u,* on trouve dans l'ancienne langue : 1° des formes féminines ou masculines en *us* : *cornus, tonitrus, genus, gelus;* 2° des formes neutres en *um* : *verum,* la broche, *gelum,* la gelée.]

*** Remarque VIII.** — Le substantif *impetus* a un doublet, qui n'est usité qu'en poésie, à l'ablatif singulier : *impete.*

V. — Cinquième déclinaison.

Noms à radical en **ē** *et à nominatif en* **s**.

§ 37. La cinquième déclinaison se compose de substantifs qui ont au singulier plusieurs désinences de la première, et qui se déclinent au pluriel comme la troisième, sauf que la désinence du génitif pluriel est **rum**, au lieu de **um** : Ex. :

	SINGULIER.			PLURIEL.		
N.	Die **s**,	*m. f.*	*le jour,*	Di **es**,	*m.*	*les jours,*
V.	Die **s**,		*jour,*	Di **es**,		*jours,*
G.	Die **i**,		*du jour,*	Die **rum**,		*des jours,*
D.	Die **i**,		*au jour,*	Die **bus**,		*aux jours,*
Ac.	Die **m**,		*le jour,*	Di **es**,		*les jours,*
Ab.	Die,		*du jour* ou *par le jour.*	Die **bus**,		*des jours* ou *par les jours.*

Ainsi se déclinent :

fides, ei, *la foi*; **species, ei,** *l'apparence*;
res, rei, *la chose*; **spes, spei,** *l'espérance*; etc.

Remarque I. — Tous les noms de cette déclinaison sont féminins, excepté : 1° *dies*, qui est, au singulier, masculin ou féminin, et toujours masculin au pluriel, 2° *meridies*, midi, qui est masculin (pour *medi-dies*, milieu du jour).

Remarque II. — Quelques noms de cette déclinaison peuvent aussi appartenir à la première. Ex. : *materies*, *ei*, la matière, et *materia, æ*; *luxuries*, *ei*, le luxe, et *luxuria, æ*; *sævities*, *ei*, la cruauté, et *sævitia, æ*; *intemperies*, *ei*, l'intempérie, et *intemperia, æ*. Mais le pluriel de ces mots n'est usité qu'à la 1re déclinaison. — *Plebes, plebei*, de la 5e déclinaison, est une forme plus ancienne que *plebs, plebis*, de la 3e. (Voy. § **29**, **Rem. II, Hist.**)

Remarque III. — Les désinences communes à la 1re et à la 5e déclinaison, au singulier, sont l'**i** du génitif et du datif, et l'**m** de l'accusatif; au pluriel, la désinence **rum** du génitif. A l'ablatif, l'ancien **d** a disparu.

[* **Histoire.** — L'ancienne langue fournit des génitifs singuliers en **e** (contracte pour *ei*) ou en *es* (*diē*, *diēs*). Un vers de Virgile doit être lu de l'une des deux façons : *Libra dies somnique*. Servius lit *die* (*Georg. I*, 208). Horace a dit : *commissa fidē* (Sat. I, 3, 95) pour *fidei*. Quelquefois, au contraire, c'est l'*ē* qui se fond dans l'*i* : on trouve *pernicii* pour *perniciei*.]

§ 37 *bis*. — TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES CINQ DÉCLINAISONS LATINES

	1re	2e	3e	4e	5e
			SINGULIER		
N.	rosă	dominu **s**	soror — navi **s**	manŭ **s**	die **s**
V.	rosă	dominĕ	soror — navi **s**	manŭ **s**	die **s**
G.	rosæ	domin **i**	soror **is** — nav **is**	manū **s**	die **i**
D.	rosæ	domino	soror **i** — nav **i**	manu **i**	die **i**
Acc.	rosa **m**	dominu **m**	soror **em** — nav **em**	manu **m**	die **m**
Abl.	rosā	domino	soror **e** — nav **e**	manū	die
			PLURIEL		
N.	rosæ	domin **i**	soror **es** — nav **es**	manu **s**	di **es**
V.	rosæ	domin **i**	soror **es** — nav **es**	manu **s**	di **es**
G.	rosa **rum**	domino **rum**	soror **um** — navi **um**	manu **um**	die **rum**
D.	ros **is**	domin **is**	soror(i) **bus** — navi **bus**	mani **bus**	die **bus**
Acc.	rosa **s**	domino **s**	soror **es** — nav **es**	manu **s**	di **es**
Abl.	ros **is**	domin **is**	soror(i) **bus** — navi **bus**	mani **bus**	die **bus**

Remarques : Dans toutes les déclinaisons, l'ablatif pluriel est semblable au *datif pluriel* ;

Le *vocatif* est semblable au *nominatif* dans toutes les déclinaisons, excepté au *singulier* des noms en *us* de la 2e ;

Le *datif singulier* est semblable au *génitif singulier* dans la 1re et dans la 5e déclinaison ;

Les *nominatif, vocatif et accusatif du pluriel* sont semblables dans les 3e, 4e et 5e déclinaisons.

Les *nominatif, vocatif et accusatif du singulier et ceux du pluriel* sont semblables dans tous les noms neutres ;

La désinence du *génitif pluriel* est **rum** dans la 1re, la 2e et la 5e déclinaison, **um** ou **ium** dans la 3e, **um** dans la 4e.

La désinence de *l'accusatif singulier* est **m** dans les 1re, 2e, 4e et 5e déclinaisons, **m** ou **em** dans la 3e.

§ 37 ter.* TABLEAU DES DÉSINENCES CASUELLES

N. B. — Ces désinences sont, en général, les mêmes pour chaque cas ; leur différence tient surtout à la différence des lettres finales du radical.

CAS.		SINGULIER.		PLURIEL.
Nominatif :	1re Déclin.	Pas de désinence (*rosa, nauta*), excepté dans les noms grecs en *as* et en *es* (*Æneas, Alcides*).	i	qui, contracté avec l'a final du radical, donne la terminaison æ (*rosæ, nautæ*).
	2e Déclin.	s au masc. et au fém. (*dominus, laurus*), ou pas de désinence (*puer, vir*). m au neutre (*templum*).	i	dans les noms masc. et fém. (*domini, lauri*).
			a	au neutre (*templa*).
	3e Déclin.	s (dans les noms masc. et fém.), qui, s'unissant à une gutturale, produit un x (*nex, lex*), et qui, rencontrant une dentale, la supprime (*laus, dens*). Pas de desinence dans les noms à radical en l et en r, ni dans les noms neutres (*consul, augur, marmor ; corpus*, pour *corpor, corpos*.)	es	dans les noms masculins et fém. (*consules, matres*), avec contraction de la voyelle précédente dans les mots à radical à voyelle (*nubes, puppes*).
			es, is	dans les noms à radical en i (*puppēs* et *puppīs*).
			a	dans les noms neutres (*marmora, cubilia*.)
	4e Déclin.	s dans les noms masc. et fém. (*arcus, manus*). Pas de désinence dans les noms neutres (*cornu*).	es	il y a contraction de l'e avec l'u du radical dans les noms masc. et fém. (*arcus, manus*)
			a	au neutre (*cornua*.)
	5e Déclinaison. — s (*die-s*).			
Vocatif :	2e Déclin.	Pas de désinence (noms masc. et fém.) et affaiblissement de l'*u* du radical en *e* (*domine*). Voc.-nomin.-accus. semblables (noms neutres).		Semblable au nominatif.
	1re, 3e, 4e, 5e Décl.	Semblable au nominatif.		
Génitif :	1re Déclin.	i qui avec l'*a* final du radical donne æ (*rosæ*). as (*familias*).	rum	(*rosarum*).
	2e Déclin. — i (*domini*).		rum	avec rétablissement du radical en *o* (*dominorum*). ou simplement ūm (*nummūm*).
	3e Déclin.	is (*consulis, puppis*) ; ius dans quelques pronoms et adjectifs (*illius, totius*)	um	(*consulum*) ; cette désinence, combinée avec la voyelle finale de la plupart des mots à radical en i, donne ium (*cubilium*).
	4e Déclin. — s (pour is : *domūs*).		um	(*manuum*).
	5e Déclin. — i (*diei*).		rum	(*dierum*).

CAS	SINGULIER.	PLURIEL.
Datif :	1re Déclin. { i, qui avec l'*a* final du radical, donne **æ** (*rosæ*).	**is** (*rosis*); quelquefois **bus** (*deabus*).
	2e Déclin. { L'ancien **i** se fond dans la voyelle du radical primitif *o*, qui s'allonge (*dominō*).	**is** (*dominis*).
	3e Déclin. { **i**, qui se confond quelquefois avec la lettre finale du radical, quand il est en *i* (*consuli*, *puppi*).	**bus** { et, après les radicaux à consonne (*i*) **bus** (*navibus consulibus*).
	4e Déclin. { **i** (*manui*), contracté dans les noms neutres (cornū).	**bus** { avec affaiblissement de l'*u* final du radical en **i** : et quelquefois avec maintien de cet *u* (*manibus*, *arcubus*.)
	5e Déclin. — **i** (*diei*).	**bus** (*diebus*).
Accusatif des noms masculins et féminins (celui des noms neutres est semblable au nominatif) :	1re, 2e, 4e 5e Décl. { **m** (*rosam*, *dominum*, *manum*, *diem*).	1re 4e et 5e déclin. — **s** pour **ms** (*rosas*, *manus*, *dies*). 2e déclin. — **s** pour **ms**, avec rétablissement du radical en *o* (*dominos*).
	3e Déclin. { 1° **em** dans les noms à radical terminé par une consonne (*consulem*, *legem*); dans la plupart des mots à radical terminé en **i** (*navem*); dans tous les mots en **e** (*nubem*); dans deux en **u** (*gruem*, *suem*). 2° **m** dans quelques mots en **i** (*puppim*).	3e déclin. — **es** et **is** pour **ms**, **ims** (*consules*, *puppes*, et *puppis*).
Ablatif.	1re Déclin. { Allongement de la voyelle finale du radical par suite de la chute d'une ancienne désinence **d** (*rosā*).	semblable au datif.
	2e Déclin. { Id. Même allongement, et rétablissement du radical en o (*dominō*).	
	3e Déclin. { 1° **e** avec les radicaux à consonne et quelques radicaux à voyelle (pour *ed* : *consule*, *nave*). 2° Pas de désinence dans quelques radicaux en **i**, mais allongement de la finale du radical (*cubilī*).	
	4e et 5e Déclin. { Pas de désinence, mais allongement de la finale du radical par suite de la chute de la désinence **d** (*manū*, *diē*).	

Supplément aux déclinaisons. — Irrégularités de la déclinaison.

1° *Noms indéclinables.*

§ 38. * Quelques noms latins sont indéclinables, par exemple :

fas,	*droit religieux;*	cæpe,	*oignon;*
nefas,	*crime contre la religion;*	gummi,	*gomme;*
instar,	*ressemblance;*	mane,	*matin.*

Il en est de même des noms de lettres : *a* ou *alpha*, *b*, *y*, etc.

Remarque I. — Les mots indéclinables sont en général neutres; les noms de lettres sont féminins, parce qu'on sous-entend *littera*.

Remarque II. — A côté de *gummi, cæpe*, indéclinables, on trouve aussi *gummis, is* (fém.) et *cæpa, æ* (fém.).

2° *Noms défectifs.*

* On appelle *défectifs* les noms qui manquent de quelque cas; par exemple :

1° Sont inusités au nominatif singulier les mots suivants, qui ont tous les autres cas :

Acc.	dapem,	*mets,*
—	ditionem,	*domination,*
—	frugem,	*fruit de la terre,*
—	internecionem,	*destruction.*

2° Sont usités seulement à certains cas :

Fors, *le hasard*	au nom. et à l'abl. (*fors*, *forte*).
Fides *ou* fidis (inusité), *la lyre*. .	au gén., à l'acc. à l'abl. sing., et aux divers cas du pluriel; (*fidis, fidem, fide, fides, fidium*, etc.)
Lues, *la peste*.	au nom., à l'acc., à l'abl. sing., (*lues, luem, lue*).
Ops inusité), *ressource*, ...	au gén., à l'acc., à l'abl. sing

	et à tous les cas du plur. (*opis*, *opem*, *ope*, *opes*, *opum*, etc.
Sordes, *la saleté*	à l'acc. et à l'abl. sing., et à tous les cas du pluriel (*sordem*, *sorde*, *sordes*, *sordium*, etc.).
Vicis (*inusité*), *tour*, *alternative*.	au gén., à l'acc., à l'abl. sing.; au nom., à l'acc. et au dat.-abl. du plur. (*vicis*, *vicem*, *vice*; *vices*, *vicibus*).
Vis, *la force, la violence*	au nom., à l'acc. et à l'abl. du sing. et à tous les cas du plur. (*vis*, *vim*, *vires*, *virium*, *viribus*, etc). — Voyez § 27, **Rem. VI.**

3° Les mots suivants n'ont au singulier que l'ablatif (employé seulement en poésie); mais ils sont usités, même en prose, à tous les cas du pluriel :

ABL. SING.		PLURIEL.	
ambage,	*détour*.	ambages,	ambagum, etc.
compede,	*lien des pieds*,	compedes,	compedum, etc.
fauce,	*gorge*,	fauces,	faucium, etc.
obice,	*obstacle*,	obices,	obicum, etc.
prece,	*prière*,	preces,	precum, etc.
verbere,	*coup*,	verbera,	verberum, etc.

4° Ne sont usités, au pluriel, qu'au nominatif et à l'accusatif les noms neutres monosyllabiques qui suivent :

æs,	*æra*,	far,	*farra*.
jus,	*jura*,	rus,	*rura*.

5° Le mot *grates* ne s'emploie qu'aux nominatif et accusatif du pluriel.

3° *Noms à déclinaison mixte*.

* On a vu, surtout dans l'ancienne langue, des confusions entre les différentes déclinaisons (§ **22**, Rem. III ; § **35**, **Hist.**; § **36**, Rem. VI; § **37**, Rem. II).

Plusieurs substantifs, même dans la langue classique, flottent entre les diverses déclinaisons, et cela quelquefois par suite d'un double radical; par exemple :

1re DÉCLIN.	2e DÉCLIN.	3e DÉCLIN.	4e DÉCLIN.	5e DÉCLIN.
Aranea, æ, *l'araignée.*	araneus, i, *araignée.*	....	....	....
....	angiportum, i, *ruelle.*	....	angiportus, ûs.	....
....	contagium, i, *contagion* (arch.).	contagio, onis.	....	....
....	....	colluvio, onis *ramassis.*	....	colluvies, ei.
cratera, æ. *cratère.*	....	crater, eris.	....	....
....	elephantus, i, *éléphant.*	elephas, antis.	....	....
....	eventum, i, *évènement.*	....	eventŭs, ūs.	....
....	gausapum, i, *manteau de laine.*	gausape, is.	....	....
juventa, æ (poét.), *la jeunesse.*	....	juventus, ūtis.	....	....
luxuria, æ, *luxe.*	....	....	....	luxuries, ei.
mollitia, æ, *mollesse.*	....	....	....	mollities, ei.
menda, æ, *faute.*	mendum, i,	....	....	....
....	penum, i, *provisions de bouche.*	penus, oris.	penŭs, ūs.	....
....	præsepium, i, *crèche.*	præsepes, is. præsepe, is.	....	....
....	scorpius, i, *scorpion.*	scorpio, onis	....	....
senecta, æ, *la vieillesse.*	....	senectus, utis.	....	....
vespera, æ, *le soir.*	Vesper, i, *l'Etoile du soir.*	vesper, is. *le soir.*	....	....

De plus, *jugerum*, i, arpent (2e déclin.) suit au pluriel la 3e : *jugera, um, ibus* (rarement *īs*). — Au contraire, *vas, vasīs* (3e déclin.) suit au pluriel la 2e : *vasa, orum, is*. — *Ostrea*, *æ*, huître, a un double pluriel : *ostreæ, arum*, et *ostrea*, *orum*.

CHAPITRE III

L'ADJECTIF

§ **39**. Les adjectifs, s'accordant avec les noms, ont comme eux, en latin, deux nombres, trois genres et six cas.

Tous appartiennent à une des trois premières déclinaisons des substantifs.

I. — Adjectifs de la première et de la deuxième déclinaison.

§ **39** *bis*. Les adjectifs de la 1re et de la 2e déclinaison ont trois terminaisons pour les trois genres : ils sont de la première déclinaison pour le féminin, de la deuxième pour le masculin et pour le neutre.

On les distingue en deux classes, comme les noms de la 2e déclinaison (§ **13** et § **14**) :

1° Les adjectifs en *us* ; 2° les adjectifs en *r*.

Le féminin de ces deux classes d'adjectifs se décline sur *rosa ;* leur masculin se décline soit sur *dominus*, soit sur *puer* ou *liber*, leur neutre sur *templum*. Ex. :

SINGULIER.

N.	bonus, *m*,	bonă,	bonum.	niger,	nigră,	nigrum.
	bon,	*bonne*,	*bon*.	*noir*,	*noire*,	*noir*.
V.	bone,	bona,	bonum.	niger,	nigră,	nigrum.
G.	boni,	bonæ,	boni.	nigri,	nigræ,	nigri.
D.	bono,	bonæ,	bono.	nigro,	nigræ,	nigro.
Ac.	bonum,	bonam,	bonum.	nigrum,	nigram,	nigrum.
Ab.	bono,	bonā,	bono.	nigro,	nigrā,	nigro.

PLURIEL.

N.V.	boni,	bonæ,	bonă.	nigri,	nigræ,	nigră.
G.	bonorum,	bonarum,	bonorum.	nigrorum,	nigrarum,	nigrorum.
D.Ab.	bonis,	bonis,	bonis.	nigris,	nigris,	nigris.
Ac.	bonos,	bonas,	bonă.	nigros,	nigras,	nigră.

Ainsi se déclinent :

doctus, doctă, doctum, *savant, savante, savant.*

magnus, magnă, magnum, *grand, grande, grand.*

parvus, parvă, parvum, *petit, petite, petit.*

sanctus, sanctă, sanctum, *saint, sainte, saint.*

et les participes en *us*, comme :

amatus, ă, um, *aimé*;
amaturus, ă, um, *devant aimer*;
amandus, ă, um, *devant être aimé.*

1° sur *lĭber*, § 14 (avec suppression de l'*e* de la dernière syllabe) — comme *niger* :

piger, pigră, pigrum, *paresseux, paresseuse, paresseux.*

pulcher, pulchră, pulchrum, *beau, belle, beau.*

2° sur *puer* (avec maintien de l'*e* du radical) :

lĭber, liberă, liberum, *libre, libre, libre.*

miser, miseră, miserum, *malheureux, malheureuse, malheureux.*

satur, satură, saturum, *rassasié, rassasiée, rassasié.*

Remarque I. — Les deux adjectifs *solus, ă, um* (seul, seule), et *totus, ă, um* (tout entier, tout entière), ont aux trois genres **ius** comme désinence du génitif singulier, et **i** comme désinence du datif singulier.

On décline donc :

Solus, solă, solum, *seul, seule.*
Gén. solius (*pour les* 3 *genres*);
Dat. soli (*pour les* 3 *genres*);
Acc. solum, solam, solum;
Abl. solo, solā, solo;

Totus, totă, totum, *tout entier, tout entière.*
Gén. totius; *dat.* toti, etc. (*pour les* 3 *genres*).

* **Remarque II.** — On retrouvera plus loin (§ 45, Rem. II, et

§ **47-50**) ces deux désinences **ius** et **i**, dans quelques pronoms et adjectifs-pronoms, par exemple *alius, ă, ud*; *alter, ă, um*; *neuter, uter* et ses composés *uterque, alteruter*, etc.; *unus, ă, um; ullus, nullus, ă, um.*

[* **Histoire.** — La désinence **ius** s'explique par ce fait que le radical de chacun de ces mots s'est élargi d'un *i*, auquel s'est ajoutée la vieille désinence du génitif singulier *us* (Voyez, § **18**, Rem. I, **Hist.**). Dans les pronoms, lorsque le radical est monosyllabique, l'*i* de **ius** devient *j* (*hu***jus**, *e***jus**, *cu***jus**). A l'époque de Caton, de Plaute et de Térence, ces divers adjectifs et pronoms présentent souvent, au génitif et au datif singuliers du masculin et du neutre la désinence *i, o*, au génitif et au datif féminins la terminaison *æ* (pour *ai*). *Ex. : Aliæ rei, toti familiæ, isti modi, gnatæ alteræ, caput illæ frangere*. On trouve jusque dans César *nullo usui*, et dans Properce *toto orbi.*]

* **Remarque III.** — A la différence des substantifs terminés **en** *ius, ium* (§ **13**, Rem. IX et X) les adjectifs en *ius, iă, ium* **ne** contractent **en** *i* ni leur vocatif ni leur génitif : on dit *pie, Laertie*; *pii, Laertii.*

II. — Adjectifs de la troisième déclinaison.

1° *Adjectifs à deux terminaisons.*

§ **40.** Parmi les adjectifs de la troisième déclinaison, plusieurs n'ont que deux terminaisons, une pour le masculin et le féminin, et une pour le neutre.

* Le masculin et le féminin se déclinent sur les noms auxquels ils ressemblent par la lettre finale du radical; le plus grand nombre suivent la déclinaison des noms **à** radical en *i* (§ **27**). Comme *navis*, ils ont presque tous (*Voy.* § **42**) l'accusatif en *em;* comme *puppis*, ils ont l'**a**blatif en *i*.

Le neutre se décline sur *cubile* (§ **28**). Ex. :

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	masc.	fém.	neutre.	masc.	fém.	neut.
N.V.	fortis, *courageux,*	fortis, *courageuse,*	forte, *courageux.*	fortes,	fortes,	fortia,

G.	**fortis**,	*pour les 3 genres.*		**fortium**,	*pour les 3 genres.*	
D.	**forti**,	*pour les 3 genres.*		**fortibus**,	*pour les 3 genres.*	
Ac.	**fortem**,	**fortem**,	**forte**.	**fortes**,	**fortes**,	**fortia**.
Ab.	**forti**,	*pour les 3 genres.*		**fortibus**,	*pour les 3 genres.*	

Ainsi se déclinent :

comis, e, *poli;* **facilis, e**, *facile;* **lĕvis, e**, *léger;* **utilis, e**, *utile.*

* **Remarque I.** — L'adjectif *juvenis,* qui se décline du reste sur *fortis,* fait au génitif plur. *juvenum* (Voyez § **27**, Rem. **V, Hist.**).

* **Remarque II.** — Plusieurs de ces adjectifs, à côté de leur terminaison en *is, e* (troisième déclinaison), en ont une en **us**, *a*, **um** (deuxième et première déclinaisons).

hilarus, a, um, *gai*, et . . . . **hilaris, e**;
imbecillus, a, um *faible*, et rarement . . . . **imbecillis, e**;
imberbus, a, um, *imberbe*, et. . . . . **imberbis, e**;
inermus, *sans armes*, **semiermus, a. um**, *demi-armé*, et . . . . **inermis, semiermis, e**;
exanimus, *hors d'haleine*, **semianimus, a, um**, *demi-mort*, et . . . . **exanimis, semianimis**;
unanimus, a, um, *unanime*. . . . . **unanimis, e**;
bijugus, *attelé à deux;* **quadrijugus, a, um**, *attelé à quatre*, et. . . . . **bijugis, quadrijugis, e**;
infrenus, a, um, *sans frein* . . . . **infrenis, e**;
etc., etc.

2° *Adjectifs à trois terminaisons.*

§ **41**. D'autres adjectifs de la troisième déclinaison ont trois terminaisons, une pour chaque genre, du moins au nominatif et au vocatif du masculin singulier. Pour tous les autres cas, ils se déclinent comme *forti***s**. Ex. :

	SINGULIER. rad. *celebri.*			PLURIEL. rad. *celebri.*		
	masc.	fém.	neut.	masc.	fém.	neutre.
N.V.	**celeber**, *célèbre.*	**celebris**,	**celebre**,	**celebres**,	**celebres**,	**celebria**,
G.	**celebris**,	*pour les 3 genres.*		**celebrium**,	*pr les 3 genres.*	
D.	**celebri**,	*pour les 3 genres.*		**celebribus**,	*pr les 3 genres.*	
Ac.	**celebrem**,	**celebrem**,	**celebre**.	**celebres**,	**celebres**,	**celebria**,
Ab.	**celebri**,	*pour les 3 genres.*		**celebribus**,	*pr les 3 genres.*	

Ainsi se déclinent :

acer,	acris,	acre,	saluber,	salubris,	salubre,
actif,	*active,*	*actif.*		*salutaire.*	
alacer,	alacris,	alacre,	volucer,	volucris,	volucre,
vif,	*vive,*	*vif.*		*ailé*, etc.	

* **Remarque I.** — Le radical de ces adjectifs est altéré au nominatif masculin singulier par l'insertion d'un *e* et la suppression d'un *i* final (rad. *celebri*). Voyez des substantifs semblables, § **25**, 2°. — C'est le féminin, qui, mieux conservé, montre le vrai radical.

* **Remarque II.** — L'*e* n'est pas additionnel, mais organique, dans l'adj. *celer, celeris, celere* (radical *celeri*).

[* **Histoire.** — Les formes en *er* et en *is* existaient dans l'ancienne langue, mais non la distinction entre la forme masculine et la forme féminine. Ennius disait indifféremment *somnus acris* et *acer hiems*. Pétrone, qui affecte l'archaïsme, dit *volucer fama, silvester aedon*. On trouve même chez Cicéron *annus salubris*, et chez César *collis silvestris*).]

* **Remarque III.** — Plusieurs noms de mois sont d'anciens adjectifs de cette classe ; on dit, en sous-entendant *mensis : september, october, november, december*. Mais au féminin on a : *calendæ septembres, libertas decembris* (Hor.).

3° *Adjectifs à une seule terminaison pour les trois genres à presque tous les cas.*

§ **42**. Enfin plusieurs adjectifs de la troisième déclinaison n'ont qu'une terminaison pour les trois genres à presque tous les cas : on excepte l'accusatif du singulier, les nominatif, vocatif et accusatif du pluriel. Ex. :

	SINGULIER.		PLURIEL.	
	masc. fém.	neutre.	masc. fém.	neutre.
N.V.	prudens, *prudent, prudente.*	*pr les* 3 *genres,*	prudentes,	prudentia,
G.	prudentis,	*pr les* 3 *genres,*	prudentium,	*pr les* 3 *genres,*
D.	prudenti,	id.	prudentibus,	id.
Ac.	prudentem,	prudens,	prudentes,	prudentia,
Ab.	prudente *ou* prudenti.		prudentibus,	*pr les* 3 *genres,*

Ainsi se déclinent (sauf exceptions) :

Les adjectifs terminés en :

— as, *gén.* atis,	Ex. :	Arpinas,	*d'Arpinum*;	
— ax, — acis,	Ex. :	ferax,	*fertile*;	
— ans, — antis,	Ex. :	constans,	*constant*;	et les participes présents qui ont les mêmes terminaisons (*amans*, aimant, *monens*, avertissant).
— ens, — entis,	Ex. :	sapiens,	*sage*;	
— er, — ĕris,	Ex. :	pauper,	*pauvre*;	
— ĕs, — ĭdis,	Ex. :	deses,	*oisif*;	
— ĕs, — ĭtis,	Ex. :	dives,	*riche*;	
— ĕs, — ĕtis,	Ex. :	hebes,	*émoussé*;	
— ēs, — ētis,	Ex. :	locuples,	*opulent*;	
— ex, — ĭcis,	Ex. :	simplex,	*simple*;	
— ix, — īcis,	Ex. :	felix,	*heureux*;	
— ors, — ordis,	Ex. :	concors,	*qui est d'accord*	
— ox, — ōcis,	Ex. :	velox,	*rapide*;	
— ux, — ŭcis,	Ex. :	trux,	*farouche*;	
— etc. etc.				

* **Remarque I.** — La plupart de ces adjectifs font les nom. voc. acc. pluriels neutres en *ia*, le génitif pluriel en *ium*, l'ablatif singulier en *ī*. Cela tient à ce que ces adjectifs et ces participes viennent d'anciens radicaux en *i*, dont la voyelle finale a disparu à la plupart des cas (Voyez, § **25** et **28**). On retrouve cet *i* au génitif pluriel (*prudenti* **um**) et aux trois cas semblables du pluriel neutre *prudenti* **a**. Mais, même au génitif pluriel, l'*i* a quelquefois disparu. On lit dans Catulle *sonantum, fugientum*, dans Horace, *parentum* (substantif qui rentre dans cette catégorie), dans Térence, *amantum*.

* **Remarque II.** — Selon Servius, les participes et adjectifs pris dans leur vrai sens ont le génitif en *ium*, et ils l'ont en *um* quand ils sont pris substantivement. On trouve à chaque instant des démentis donnés à cette règle : Horace, par exemple, dit tout aussi bien *gerentum* et *recentum* (qui sont l'un participe, l'autre adjectif) que *clientum*, qui est un substantif.

* **Remarque III.** — Les adjectifs qui ont un radical terminé par une consonne ont le pluriel neutre en **a**, le génitif en **um**, l'ablatif en **ĕ**. Ex. :

vetus,	*vetera,*	*veterum,*	*vetere;*
pauper,		*pauperum,*	*paupere;*
deses,		*desidum,*	*deside.*

* **Remarque IV.** — Quelques adjectifs à radical en *i* ont l'ablatif en **ĕ**. Ex. : *Simplex, simplicia, simplicĕ.*

* **Remarque V.** — *Locuples,* opulent, a les formes suivantes : *locupletia,* au pluriel neutre; *locupletium* et *locupletum*; *locupletĕ* et *locupleti.*

* **Remarque VI.** — On peut ranger dans cette classe deux adjectifs plus usités avec la terminaison *us, a, um* :

violens,	*violent,*	et mieux :	violentus, a, um;
opulens,	*opulent,*		opulentus, a, um.

III. — Adjectifs formés du grec.

§ **42** *bis.* * A l'imitation du grec, le latin a formé quelques adjectifs féminins en *as, ados; is, idos*, qui qualifient ce qui se rapporte à des pays ou à des peuples; par exemple : *Pelias* (*hasta*), lance fabriquée avec un arbre du mont Pélion : *Ausonis* (*ora*), la côte de l'Ausonie; *Hesperides* (*aquæ*), les eaux qui baignent l'Hespérie, etc.

IV. — Adjectifs défectifs.

§ **42** *ter.* * Certains adjectifs ne sont pas usités à tous les cas. Ainsi l'on ne rencontre pas chez les auteurs les nominatifs *primor*, *oris*, grand ; *seminex*, *necis*, demi-mort; *sons, sontis*, coupable. On ne trouve *exlex*, sans loi, et *exspes*, sans espoir, qu'au nominatif et à l'accusatif, etc.

Comparatifs et superlatifs.

§ **43**. Les adjectifs n'ont été considérés jusqu'ici qu'au premier de leurs trois degrés de signification, au *positif*.

En général ils forment, en latin, leur *comparatif* en ajoutant au radical, le suffixe **ior** (mascul. et fém.), **ius**

(neutre), et leur *superlatif* en ajoutant le suffixe **issimus, issima, issimum**. Si le radical se termine par une voyelle, cette voyelle s'élide.

Le superlatif latin a le sens de notre *superlatif absolu* et de notre *superlatif relatif*. Ex. :

Doctus,	*savant*;	*compar*.	doct **ior**,	*plus savant*;
		superl.	doct **issimus**,	*très savant* (superlatif absolu) ou *le plus savant* (superlatif relatif).

Audax,	*hardi*;	COMPAR. audac **ior**;	SUPERL.	audac **issimus**;
Prudens,	*prudent*;	— prudent **ior**;	—	prudent **issimus**.

§ **43** *bis*. Le masculin et le féminin des comparatifs en *ior* se déclinent sur *soror* (§ **18**), leur neutre sur *corpus* (§ **19**) Ex. :

SINGULIER.

	masculin et féminin.		neutre.	
N. V.	doctior,		doctius.	
G.	doctior	**is**,	doctior	**is**.
D.	doctior	**i**,	doctior	**i**.
Ac.	doctior	**em**,	doctius.	
Abl.	doctior	**ĕ**,	doctior	**ĕ**.

PLURIEL.

N. V. Ac.	doctior	**es**,	doctior	**a**.
G.	doctior	**um**,	doctior	**um**.
D. Abl.	doctior(i)	**bus**,	doctior(i)	**bus**.

§ **43** *ter*. Les superlatifs se déclinent comme *bonus, bona, bonum* (§ **39** *bis*).

Remarques sur le comparatif et le superlatif.

§ **44**. * **Remarque I.** — La forme primitive du comparatif est *ios*. L'*s* s'est conservée au neutre *ius*. On a déjà vu des exemples de ces changements de l'*s* en *r* à la fin des mots et entre deux voyelles (§ **19**, Rem. IV). Une autre trace de l'ancien suffixe du comparatif se trouve dans les diminutifs en *uscu*

qui en dérivent : *duriusculus, a, um,* un peu dur, *grandiusculus, a, um,* un peu grand, etc.

[* **Histoire.** — La distinction de la terminaison du masculin et du féminin en *or* et de celle du neutre en *us* n'est pas ancienne. On disait primitivement *os* pour les trois genres. *Os,* devenu *or,* a été employé pour le neutre dans la langue archaïque. On trouve chez les anciens historiens latins : *prior, posterior bellum punicum.*]

***Remarque II.** — Le comparatif de *magnus*, grand, est *major, majus* (pour *mag-ior, mag-ius*), superlatif *maximus.* Dans l'adverbe *magis* (pour *magius*), le *g* reparaît et l'*u* se supprime.

* **Remarque III.** — Dans *minor*, *minus,* qui sert de comparatif à *parvus*, petit, l'*i* a été supprimé, et le suffixe *ior, ius*, s'est réduit à *or*, *us*. Ce comparatif irrégulier vient de la même racine que *minuere,* diminuer, et a pour superlatif *min*(i)*mus*.

* **Remarque IV.** — L'adjectif indéclinable *nequam*, méchant, a pour comparatif *nequior,* pour superlatif *nequissimus*.

Un autre adjectif indéclinable *frugi*, honnête, emprunte son comparatif à l'inusité *frugalis, frugalior* (superl. *frugalissimus*).

De positifs également inusités viennent les comparatifs *deterior* (superl. *deterrimus*) et *ocior* (superl. *ocissimus*). Le premier vient de *de* (*hors de*); le second correspond au grec ὠκύς.

* **Remarque V.** — Plusieurs autres adjectifs ont des comparatifs et des superlatifs irréguliers ; ils les empruntent à d'autres radicaux que celui du positif. Ex. :

Bonus, *bon,*	melior, *meilleur,* optimus, *très bon;*
Malus, *mauvais,*	pejor, *pire*, pessimus, *très mauvais;*
Multi, *nombreux,*	plures, *plus nombreux,* plurimi, *très nombreux;*
Dives, *riche,*	divitior *et* ditior; divitissimus *et* ditissimus. (Il y a un radical *divit* et un radical *dit*);
Senex, *vieux,*	senior (*superlatif inusité*); (rad. *senec* et *sen*).

* **Remarque VI.** — *Juvenis,* jeune, forme son comparatif par altération du radical : *Jūnior* (pour *jŭvĕnior*). Superlatif inusité.

* **Remarque VII.** — Les adjectifs en *er* qui se déclinent sur *niger,* forment leur comparatif du radical, qui est sans *e* (voyez, § **14**). Ex. : *pulcher,* beau; génit. *pulchri,* compar. *pulchr***ior,** *pulchr***ius.**

Les autres ajoutent *ior* à leur radical, qui a un *e*. Ex. : *miser, a, um,* comparatif *miser***ior, ius.**

On verra plus loin (§ **44** *bis*, **Rem. I,** 2°), la formation du superlatif des uns et des autres.

Remarque VIII. — Un grand nombre d'adjectifs latins n'ont aucune forme spéciale pour leurs comparatifs et leurs superlatifs : ils en expriment l'idée, comme cela se fait en français, en ajoutant au positif des adverbes : *magis* (*plus*), pour le comparatif; *maximē* (*le plus, très*), pour le superlatif. De ce nombre sont particulièrement les adjectifs en *eus, ius, uus,* parce que les suffixes du comparatif et du superlatif s'appliquent difficilement au radical de ces adjectifs. On dit par exemple : *magis pius,* plus pieux; *maximē pius,* très pieux.

Il y a exception pour les adjectifs suivants :

antiquus, *antique*, antiqu**ior**, antiqu**issimus**;
æquus, *juste;* iniquus, *injuste;* æqu**ior**, iniqu**ior**, æqu**issimus**, iniqu**issimus**.

On trouve aussi les comparatifs *longinqu***ior**, *propinqu***ior** (de *longinquus,* éloigné; *propinquus,* rapproché), et les superlatifs *exigu***issimus** (de *exiguus*, petit), *strenu***issimus** (de *strenuus,* actif, vaillant), *egregï***issimus** (de *egregius*, distingué), et même *pï***issimus** (de *pius*, pieux). Mais ce dernier superlatif est blâmé par Cicéron.

Remarque IX. — Quelques adjectifs manquent de comparatif ou de superlatif. Aux exemples qu'on a vus déjà on peut ajouter : *novus,* nouveau, sup. *nov***issimus**; *sacer,* sacré, sup *sacer***rimus**; *adolescens,* adolescent, comp. *adolescent***ior**, etc. Au contraire le comparatif *potior* préférable, et le superlatif *potissimus* n'ont pas de positif.

* **Remarque X.** — Il y a deux autres suffixes primitifs du comparatif en latin : 1° *rus, a, um,* 2° *ter, a, um.* Mais le sens en est presque entièrement effacé. En réalité *inf(e)rus, a, um, sup(e)rus, a, um,* sont des comparatifs, d'où viennent les prépositions *infra, supra,* formées sans addition d'un *e*, et qui ont pour superlatifs *inf(i)mus, supremus.* Le sens du suffixe *ter* s'est perdu de si bonne heure, qu'on l'a doublé du suffixe *ior* dans *in-ter-ior,* superlatif *intimus; interus* n'existe pas, mais on a les prépositions *intra, inter,* qui sont originairement des comparatifs; *exterus* existe avec le premier suffixe, il le double dans *exterior,* et le garde dans son superlatif *extremus.* Les suffixes du comparatif sont encore doubles dans *ulterior,* superlatif *ultimus; posterior,* superlatif *postremus; deterior, deterrimus.* On retrouve ce suffixe *ter,* avec un sens comparatif encore plus effacé, dans *noster, vester, dexter,* etc. Mais le sens du com-

paratif apparaît encore dans *alter, uter* (Voyez, §§ **48**, 2° et **50**).

* **Remarque XI.** — L'adverbe *plus*, et l'adjectif pluriel *plures* qui sert de comparatif à *multus*, sont formés de la même racine que *plenus*, plein, et du suffixe primitif *ios* (*ior*), *ius* (superlatif *plurimus*). Le neutre de *plures* est *plura*, mais le génitif pluriel, *plurium*, atteste un vieux radical en *i* (*pluri*).

[* **Histoire.** — On trouve dans Térence *pluria*.]

Remarque XII. — Certains adjectifs composés avec les radicaux des verbes *egēre*, manquer, *providēre*, prévoir ou pourvoir, *velle*, vouloir, empruntent leur comparatif aux participes présents de ces verbes (*benevolus* à *benevolens, egenus* à *egens, providus* à *providens*). Il en est de même pour des adjectifs composés avec les radicaux des verbes *dicere*, dire, et *facere*, faire, bien qu'ils ne correspondent pas à un participe existant dans la langue. Ainsi l'on a :

Egenus,	*indigent,*	eg**entior**,	eg**entissimus**;
Providus,	*prévoyant,*	provid**entior**,	provid**entissimus**;
Benevolus,	*bienveillant,*	benevol**entior**,	benevol**entissimus**;
Malevolus,	*malveillant,*	malevol**entior**,	malevol**entissimus**;
Maledicus,	*médisant,*	maledic**entior**,	maledic**entissimus**;
Beneficus,	*bienfaisant,*	benefic**entior**,	benefic**entissimus**.

En réalité tous ces comparatifs et superlatifs viennent de participes, usités ou inusités, comme *amantior, amantissimus* viennent de *amans*, non de *amicus*. Les participes présents en *ens, ans*, et les participes passés en *us* sont les seuls qui admettent un comparatif et un superlatif.

[* **Histoire.** — On lit dans Térence *mirificissimus*, superlatif de *mirificus*.]

* **Remarque XIII.** — L'ablatif des comparatifs est en général en *e*, non en *i*, depuis les premiers temps de Rome jusqu'à la fin de l'époque classique (*minore, majore*, etc.).

[* **Histoire.** — A partir de Lucain, les ablatifs en *i* (*minori, majori*) commencent à s'introduire dans la langue et à l'emporter sur les autres.]

Remarques spéciales sur le superlatif.

§ **44** *bis*. * **Remarque I.** — On a vu plus haut (§ **43**) la règle la plus usitée de la formation du superlatif, par addition du

suffixe *issimus, a, um*. Mais cette règle n'est ni la seule, ni la plus ancienne.

En réalité, il y a deux suffixes du superlatif :
1° **mus**, le plus ancien et le plus simple ;
2° **timus**, qui s'est changé en **simus**, **rimus**, **limus**, et s'est allongé en **issimus**, d'après certaines règles qui vont être exposées.

1° *suffixe* mus.

On retrouve ce suffixe dans plusieurs superlatifs indiquant des rapports de temps ou de lieu :

pri **mus**,	*compar*. prior	(le positif n'existe que dans la préposition *præ*) ;				
sum **mus** (*pour* sup **mus**) / supre **mus** — super **mus**		*compar*.	superior,	*positif*	superus ;	
extre **mus** — exter **mus**		—	exter **ior**	—	exterus ;	
inf(i) **mus**		—	infer **ior**		inferus ;	
post(u) **mus** / postre **mus** — poster **mus**			poster **ior**	—	posterus ;	
min(i) **mus**		—	min**or** ;			
plur(i) **mus**		—	plu **res** ;	(Voyez § **44**, remarque XI) ;		

2° *suffixe* timus.

Ce suffixe se retrouve dans quelques superlatifs isolés :

op **timus** (voyez § **44**, remarque V) ;
ul **timus**, *compar*. ulterior } (Voy. § **44**, remarque X.)
in **timus**, — interior }

Il change le *t* initial en *s* après une gutturale. Ex. :

Pessimus (comparatif *pej* **or**).
Maximus (pour *mag* **simus**). Voyez § **44**, remarque II ;
Proximus (pour *prop* **simus**, *proc* **simus**) compar. *prop* **ior**.

Il s'assimile aux liquides *l* et *r*, quand elles terminent le radical réel ou altéré déjà lui-même. Ex. :

facilis,	*facile*,	*comp*.	facil**ior**,	*superl*.	facil **limus** ;
gracilis,	*grêle*,	—	gracil**ior**,	—	gracil **limus** ;
similis,	*semblable*,	—	simil**ior**,	—	simil **limus** ;

humilis,	*humble,*	—	humilior,	—	humil**limus**;
miser,	*misérable,*	—	miserior,	—	miser**rimus**;
celer,	*vif,*	—	celerior,	—	celer**rimus**;
pulcher,	*beau,*	—	pulchrior,	—	pulcher**rimus**;
acer,	*vif,*	—	acrior,	—	acer**rimus**;
pauper,	*pauvre,*	—	pauperior.	—	pauper**rimus**.

On trouve même *prosperus,* superl. *prosper***rimus**. *Maturus* fait *matur***issimus** et matur**rimus**.

Le suffixe **timus** s'allonge en **issimus**, (primitivement *istimus*), par l'addition de *is* (qui paraît être pour **ius**, suffixe primitif du comparatif; on a déjà vu ensemble les suffixes du comparatif et du superlatif, § **44**, **Rem. X**). De là les formes les plus ordinaires du superlatif : doct**issimus**, fort**issimus**, etc.

* **Remarque II.** — L'adjectif *imbecillis* a pour superlatif *imbecil***limus**. Mais, la forme *imbecillus* étant plus usitée, on dit aussi plus fréquemment *imbecill***issimus**.

* **Remarque III.** — Un grand nombre d'adjectifs en *ilis*, au lieu d'assimiler la lettre *l* de leur radical au suffixe **timus**, et de former leur superlatif en *l***limus**, le forment, d'après la règle générale, en **issimus**. Ex. :

utili**s**,	*utile,*	*compar.*	utili**or**,	*superl.*	utili**ssimus**;
fertili**s**,	*fertile,*	—	fertili**or**,	—	fertili**ssimus**;
nobili**s**,	*noble,*	—	nobili**or**,	—	nobili**ssimus**.

[* **Histoire.** — Ces distinctions entre les adjectifs qui assimilaient ou n'assimilaient pas la lettre *l* du radical, étant uniquement fondées sur l'usage, se sont peu à peu confondues. Après l'époque classique on a dit *gracil***issimus**, *util***limus**, etc.]

* **Remarque IV.** — Le superlatif peut être exprimé en latin :

1° par les suffixes indiqués plus haut (Remarque I);

2° par les adverbes *maximē* (§ **44**, remarque VIII) et *summē*;

3° par les prépositions ou préfixes *per* et *præ*; Ex. : *perfacilis*, extrêmement facile; *præpotens*, tout-puissant. L'adjectif *præclarus*, qui est formé ainsi, a perdu le sens du superlatif, et n'a guère plus de force que *clarus* (connu, qui est en évidence).

Adjectifs numéraux.

§ **45**. Comme adjectifs numéraux ou *noms de nombre*, le latin possède non seulement des *noms de nombre cardinaux* et des *noms de nombre ordinaux* [1], mais des *noms de nombre distributifs*, c'est-à-dire qui servent à distribuer ou à grouper les personnes ou les choses (*un à un*, ou *chacun en particulier; deux à deux*, ou *deux ensemble*, etc.). On trouvera les trois espèces d'adjectifs numéraux réunis dans le tableau suivant, où chaque chiffre arabe est accompagné du chiffre romain :

Noms de nombre.

	CARDINAUX :	ORDINAUX :	DISTRIBUTIFS :
1. I.	unus, a, um, *un*.	primus, a, um, *le premier*.	singuli, æ, a, *un à un*.
2. II.	duo, æ, o, *deux*.	secundus, a, um, *le second*.	bini, *deux à deux*.
3. III.	tres, tria, *trois*.	tertius, a, um, *le troisième*.	terni *ou* trini, *trois à trois* (*ainsi de suite*).
4. IV.	quatuor, *quatre*.	quartus, *le* 4ᵉ.	quaterni.
5. V.	quinque, *cinq*.	quintus, *le* 5ᵉ.	quini.
6. VI.	sex, *six*.	sextus, *le sixième*.	seni.
7. VII.	septem, *sept*.	septimus, *le* 7ᵉ.	septeni.
8. VIII.	octo, *huit*,	octavus, *le* 8ᵉ.	octoni.
9. IX.	novem, *neuf*.	nonus, *le neuvième*.	noveni.
10. X.	decem, *dix*.	decimus, *le* 10ᵉ.	deni.
11. XI.	undecim, *onze*.	undecimus, *le* 11ᵉ.	undeni.
12. XII.	duodecim, *douze*.	duodecimus, *le* 12ᵉ.	duodeni.
13. XIII.	tredecim, *ou* decem et tres, tres et decem, *treize*.	tertius decimus, *le treizième*.	terni deni.
14. XIV.	quatuordecim, *quatorze*.	quartus decimus, *le quatorzième*.	quaterni deni.
15. XV.	quindecim, *quinze*.	quintus decimus, *le quinzième*.	quindeni, *ou* quini deni.
16. XVI.	sedecim(sex decim) *ou* decem et sex. *seize*.	sextus decimus, *le seizième*.	seni deni.
17. XVII.	septemdecim,*ou* decem et septem,17.	septimus decimus, *le dix-septième*.	septeni deni.
18. XVIII.	duodeviginti, *ou* decem et octo, *dix-huit*.	duodevicesimus,*ou* octavus decimus, *le dix-huitième*.	duodeviceni, *ou* octoni deni.
19. XIX.	undeviginti, *ou* decem et novem, *dix-neuf*.	undevicesimus, *ou* nonus decimus, *le dix-neuvième*.	undeviceni, *ou* noveni deni.

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen* (§ **61**).

	CARDINAUX :	ORDINAUX :	DISTRIBUTIFS :
20. XX.	viginti, *vingt.*	vicesimus, *ou* vigesimus, *le* 20e.	viceni.
21. XXI.	unus et viginti, *ou* viginti unus, *vingt-un.*	unus et vicesimus, *ou* primus et vicesimus, *ou* vicesimus primus, *le* 21e.	viceni singuli.
22. XXII.	duo et viginti, *ou* viginti duo, *vingt-deux.*	alter et vicesimus, *ou* vicesimus alter, *le* 22e.	viceni bini.
30. XXX.	triginta, *trente.*	tricesimus, *ou* trigesimus, *le* 30e.	triceni.
40. XL.	quadraginta, *quarante.*	quadragesimus, *le* 40e.	quadrageni.
50. L.	quinquaginta, *cinquante.*	quinquagesimus, *le* 50e.	quinquageni.
60. LX.	sexaginta, *soixante.*	sexagesimus, *le* 60e.	sexageni.
70. LXX.	septuaginta, *soixante-dix.*	septuagesimus, *le* 70e.	septuageni.
80. LXXX.	octoginta, 80.	octogesimus, *le* 80e.	octogeni.
90. XC.	nonaginta, 90.	nonagesimus, *le* 90e.	nonageni.
99. IC.	novem et nonaginta, nonaginta novem, *ou* undecentum, 99.	nonagesimus nonus, *le* 99e.	nonageni noni.
100. C.	centum, *cent.*	centesimus, *le* 100e.	centeni.
101. CI.	centum et unus, *ou* centum unus, *cent un.*	centesimus primus, *ou* unus et centesimus, *le* 101e.	centeni singuli.
200. CC.	ducenti, æ, a, *deux cents.*	ducentesimus, *le* 200e.	duceni.
300. CCC.	trecenti, æ, a, *trois cents.*	trecentesimus, *le* 300e.	treceni.
400. CCCC.	quadringenti, æ, a, *quatre cents.*	quadringentesimus *le* 400e.	quadringeni.
500. D ou IϽ.	quingenti, æ, a, *cinq cents.*	quingentesimus, *le* 500e.	quingeni.
600. DC.	sexcenti, æ, a, *six cents.*	sexcentesimus, *le* 600e.	sexceni.
700. DCC.	septingenti, æ, a, *sept cents.*	septingentesimus, *le* 700e.	septingeni.
800. DCCC.	octingenti, æ, a, *huit cents.*	octingentesimus, *le* 800e.	octingeni.
900. DCCCC.	nongenti, æ, a, *neuf cents.*	nongentesimus, *le* 900e.	nongeni.
1000. M ou CIϽ.	mille, *mille.*	millesimus, *le* 1000e.	singula millia.
2000. MM.	duo milia, *ou* bina millia, *deux mille.*	bis millesimus, le 2000e.	bina millia.
10000. CCIϽϽ.	decem millia, *dix mille.*	decies millesimus, *le* 10000e.	dena millia.
1,000,000.	decies centum *ou* centena millia, *un million.*		decies centena millia.

Remarque I. — Les noms de nombre cardinaux sont indéclinables depuis *quatuor* jusqu'à *centum*.

Remarque II. — Les trois premiers noms de nombre cardinaux se déclinent de la façon suivante :

1

SINGULIER

	masc.	fém.	neutre.
N.	unu **s**,	ună,	unu **m**.
G.	un **ius**,	*pour les* 3 *genres.*	
D.	un **i**,	*pour les* 3 *genres.*	
Ac.	unu **m**,	una **m**,	unu **m**.
Ab.	uno,	unā,	uno.

PLURIEL (Voyez la *Syntaxe*, § **183**).

N.	un**i**,	un**æ**,	un**ă**.
G.	un**orum**,	un**arum**,	un**orum**.
D. Ab.	un**is**,	*pour les trois genres.*	
Ac.	un**os**,	un**as**,	un**ă**.

2

	masc.	fém.	neutre.
N.	duo,	duæ,	duo,
G.	duo**rum**,	dua**rum**,	duo**rum**,
D.	duo**bus**,	dua**bus**,	duo**bus**,
Acc.	duo *ou* duo**s**,	dua**s**,	duo,
Ab.	duo**bus**,	dua**bus**,	duo**bus**,

3

	masc.	fém.	neutre
N.	tre**s**,	tre**s**,	tri**a**,
G.	tri**um**,	*pour les* 3 *genres.*	
D.	tri**bus**,	id.	
Acc.	tre**s**,	tre**s**,	tri**a**.
Ab.	tri**bus**,	*pour les* 3 *genres.*	

* **Remarque III.** — On a déjà vu des adjectifs qui ont le génitif en *ius* et le datif en *i* (§ **39** bis, remarques I et II).

Remarque IV. — L'adjectif numéral *ambo*, *tous les deux*, se décline comme *duo*, *deux*, dont il se distingue par le sens :

ambo, ambæ, ambo, etc.

Ces deux adjectifs ont au datif pluriel la désinence **bus**, comme certains mots de la 1[re] déclinaison (§ **10**, remarque V).

[* **Histoire.** — *Duo* et *ambo* sont étymologiquement identiques aux *duels* grecs *δύω, ἄμφω*. Ce sont les seules traces de ce nombre qui existent en latin. Encore la forme du duel n'existe-t-elle que pour le nominatif masculin et neutre. Du reste, les formes du pluriel ont prévalu. On trouve bien à l'acc. masc. et neutre *duo;* mais la forme de l'acc. pluriel *duos, ambos* est au moins aussi fréquente que *duo, ambo*. Le latin populaire et celui de la décadence admettaient même le neutre pluriel *dua*.]

Remarque V. — Les multiples de cent, *ducenti, trecenti*, etc., et les noms de nombre distributifs suivent la première déclinaison pour le féminin, la deuxième pour le masculin et le neutre. Ex. :

ducenti, ducentæ, ducenta, etc.

Remarque VI. — *Mille*, au singulier, est indéclinable; au pluriel il suit la 3e déclinaison (neutre) :

*milli*a, *milli*um, *milli*bus, (voyez § **184**)

Adjectifs multiplicatifs.

§ **45** *bis.** Aux adjectifs numéraux se rattachent les *adjectifs multiplicatifs*, qui ont les suffixes *plex* ou *plus*. Ex. :

Simplex (à tous les genres)	*ou*	simplus,	a, um,	*simple* ;
Duplex,	—	*ou* duplus,	a, um,	*double* ;
Triplex,	—	*ou* triplus,	a, um,	*triple* ;
Quadruplex,	—	*ou* quadruplus,	a, um,	*quadruple* ;
etc., etc.				

Remarque. — Les formes en *plus*, *a*, *um* ne s'emploient ordinairement qu'au neutre : *duplum*, le double ; *triplum*, le triple.

CHAPITRE IV

ADJECTIFS-PRONOMS

§ **46**. En latin, comme en français [1], les adjectifs déterminatifs peuvent être employés comme pronoms, particulièrement : 1° les *possessifs* ; 2° les *démonstratifs* ; 3° les *interrogatifs* et *conjonctifs ;* 4° les *indéfinis*. On les appelle, pour cette raison, des *adjectifs-pronoms*.

I. — Adjectifs-pronoms possessifs.

§ **46** *bis*. Les adjectifs-pronoms *possessifs*, étant formés

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen* (§ **68**, **Rem. I**).

du radical des pronoms personnels, seront étudiés à la suite de ces pronoms (§ 53).

II. — Adjectifs-pronoms démonstratifs.

§ **47**. Le latin a quatre adjectifs-pronoms démonstratifs : *is, hic, ille, iste :*

I. — Is.

SINGULIER.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	Is,	eă,	id,	*ce, cette; il, elle; celui, celle.*
G.	Ejus,			*de ce, de cette; de lui, d'elle.*
D.	Ei,			*à ce, à cette; à lui, à elle.*
Ac.	Eum,	eam,	id,	*ce, cette; le, la, le.*
Ab.	Eo,	eā,	eo,	*de ce, de cette; de lui, d'elle.*

PLURIEL.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	Ii,	eæ,	ea,	*ces; ils, elles.*
G.	Eorum,	earum,	eorum,	*de ces; d'eux, d'elles.*
D.	Iis *ou* eis,			*à ces; à eux, à elles.*
Ac.	Eos,	eas,	ea,	*ces; les, eux, elles.*
Ab.	Iís *ou* eis,			*de ces; d'eux, d'elles.*

[**Histoire**. — On trouve, mais rarement à l'époque classique, *ei* pour *ii* au pluriel.]

II. — Hic.

SINGULIER.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	Hic,	hæc,	hoc,	*ce, cette ; celui-ci, celle-ci, ceci.*
G.	Hujus,	*pour les* 3 *genres,*		
D.	Huic,		*idem.*	
Ac.	Hunc,	hanc,	hoc,	
Ab.	Hoc,	hac,	hoc.	

PLURIEL.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	Hi,	hæ,	hæc,	*ces ; ceux-ci, celles-ci, ces*
G.	Horum,	harum,	horum,	*choses.*
D.Ab.	His,	*pour les* 3 *genres.*		
Ac.	Hos,	has,	hæc.	

III. — Ille.

SINGULIER.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	Ille,	illă,	illud,	*celui-là, celle-là, cela; ce,*
G.	Illius,	*pour les* 3 *genres.*		*cette.*
D.	Illi,	*id.*		
Ac.	Illum,	illam,	illud.	
Ab.	Illo,	illā,	illo.	

PLURIEL.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	Illi,	illæ,	illă,	*ceux-là, celles-là, ces*
G.	Illorum,	illarum,	illorum.	*choses, ces.*
D.Ab.	Illis,	*pour les* 3 *genres.*		
Ac.	Illos,	illas,	illă.	

IV. — Iste.

Iste se décline comme ***ille*** ;
Iste, ista, istud, etc.

Remarque I. — Comme *unus* (§ **45**, remarque II), les pronoms-adjectifs démonstratifs *is, hic, ille, iste,* ont :

1° Des formes de la 1re et de la 2e déclinaison (le nominatif masculin et féminin du pluriel, l'accusatif sing. et plur. masc. et fém., l'ablatif sing. et plur. des 3 genres, les nom. voc. acc. du pluriel neutre, etc.);

2° D'autres empruntées à la 3e (la désinence du datif singulier *i*);

3° Des formes spéciales, comme la désinence **ius**, au génitif singulier (*e***jus**, *hu***jus** sont pour *e***ius**, *hu***ius**, etc., voyez § **39** *bis*, remarques I et II), et comme le nominatif-accusatif singulier du neutre, qui au lieu de la désinence **m** offre la désinence **d** : *i***d**, *illu***d**, *istu***d**, *ho*c (pour *ho***d**-*ce*).

Remarque II. — *Hic* est souvent suivi du suffixe *ce*, qui en renforce la signification, comme en français le suffixe ***ci*** :

Hicce,	*hæcce,*	*hocce.*
ce, cet... ci,	cette... ci.	ce, cet... ci.
celui-ci,	celle-ci,	ceci.

[* **Histoire**. — Cette addition du suff. *ce* fait double emploi, et ne s'est introduite qu'à une époque où l'on avait oublié l'origine de *hic* (*hi*-*ce*).

Le masc. était *hi*, le fém. *hæ*, le neutre *hod*, comme on a *qui, quæ, quod*. On a des exemples du vieil adjectif *hi* sans le suffixe *ce* : *Hui monumento* (*Inscript.*). Ce suffixe a été retranché au pluriel féminin parce qu'il a fallu le distinguer du neutre : *hæ, hæc*. Mais anciennement on disait : *hæc nuptiæ*. Plaute dit : *harunce* (gén. plur. fém.). Par analogie, le suffixe a aussi disparu du pluriel masculin. Mais Tite-Live (IX, 10, 9) cite une vieille formule où *hisce* est pour *hice, hi*. — Dans l'ancienne langue on disait *illus, istus*, d'où les génitifs et les datifs *illæ, istæ, illo, isto*, etc. Par l'addition du suffixe *ce*, on a eu *illice, illæce, illuce, istice, istæce, istuce;* et chez Plaute, au lieu de *ille, iste*, on trouve plusieurs fois *illic, istic*. On reviendra plus loin (§ **49, Hist.**) sur *iste*. Il y avait aussi, à côté de *illus, ille*, une vieille forme *ollus, olle*, d'où vient le datif *olli*, qu'on trouve plusieurs fois dans Virgile. On trouve dans Plaute *ibus* pour *iis*.]

***Remarque III.** — Quand l'adverbe interrogatif *nĕ* (§ **376**, 1) se trouve après *hic*, il s'unit à cet adjectif-pronom par un *i* euphonique, et ne forme plus qu'un mot : *hicine, hocine*, ou moins exactement *hiccine, hoccine*.

* **Remarque IV.** — *Iste* vient de la racine du démonstratif *is* et de celle de l'indéfini *talis*.

III. — Adjectifs-pronoms interrogatifs et conjonctifs.

§ **48.** Le principal interrogatif *quis* (quel), et le principal conjonctif *qui* (lequel) se ressemblent à presque tous les cas; mais il importe de ne pas les confondre.

1° *Interrogatifs.*

1. Quis, quel, qui?

SINGULIER.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	quis,	quæ,	quod (*adj.*), *et*	quid (*pronom*).
	quel, qui,	*quelle,*	*quel,*	*quoi.*
G.	cujus,	*pour les* 3 *genres,*		
D.	cui,	*pour les* 3 *genres,*		
Ac.	quem,	quam,	quod *et*	quid.
Ab.	quo,	quā	quo.	

PLURIEL.

N.	qui,	quæ,	quæ,
G.	quorum,	quarum,	quorum,
D.Ab.	quibus,	*pour les* 3 *genres,*	
Ac.	quos,	quas,	quæ.

***Remarque I.** — *Quis*, ainsi que *hic* (§ **47**, II), forme son féminin singulier et son pluriel neutre en *æ*, au lieu de *a* (*quæ*).

[***Histoire.** — *Hæc* est pour *hai-ce*, qui se trouve dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales. *Quæ* est pour *quai* qui se trouve dans une inscription du temps de Claude.]

Mais il y a une forme *quă*, qui est le féminin singulier et le neutre pluriel de *aliquis* :

Aliqua; si *qua* (pour si *aliqua*).

[***Histoire.** — *Quis*, correspondant au grec τίς, était primitivement masculin et féminin : *quis mulier?* (Plaute.]

Remarque II. — On a vu (§ **47**, remarque I) que les adjectifs démonstratifs ont des formes empruntées aux trois déclinaisons (**eam**, **eum**, ei). Cette triple déclinaison est encore plus marquée dans *quis*, comme on le verra par le tableau suivant :

1re déclinaison.			2e déclin.	3e déclin.
Singulier.	N.	quæ......	....	quis, quid.
—	G.	....	....	cujus.
—	D.	....	....	cui.
—	Acc.	quam.....	....	quem, quid.
—	Abl.	quā......	quo	....
Pluriel..	N.	quæ......	qui	....
—	G.	quarum...	quorum	....
—	Dat.-abl.	....	....	quibus.
—	Acc.	quas.....	quos	....

[***Histoire.** — Les formes de la troisième déclinaison sont les plus anciennes : celles du masculin valaient aussi pour le féminin. Au

temps de Plaute on disait encore *quem mulierem?* — A la même époque, on disait au génitif singulier *quo*jus, au datif *quoi*, à l'ablatif *quī*, au lieu de *quo*. *Quīcum* se trouve dans Lucilius (au lieu de *quocum*). Au pluriel, cependant, la forme *qui*bus l'a emporté sur celle de la première et de la deuxième déclinaisons *que*is, qui se rencontre chez les vieux auteurs, et s'est contractée en *qu*is. Quant au pluriel neutre *quia*, il s'est conservé comme conjonction. De même la conjonction *quum* est un ancien accusatif masculin, et la conjonction *quam*, l'accusatif féminin de *qui*. L'adverbe interrogatif *qui* est un ancien ablatif de *quis*.]

Remarque III. — *Quis* a formé plusieurs autres adjectifs-pronoms, dans lesquels *quis* seulement se décline et chez lesquels le féminin est tantôt *quæ*, tantôt *qua*.

Par exemple, 1° des *interrogatifs* :

Quisnam, quænam, quodnam (*adj.*) et quidnam (*pronom*), *quel, quelle? quoi?* G. Cujusnam? D. Cuinam? etc.

Ecquis, ecqua, ecquod (*adj.*) et ecquid (*pronom*), *quel, quelle? quoi? y a-t-il quelqu'un qui? Est-ce que quelqu'un?*
G. Eccujus, etc.

2° des *indéfinis*:

Aliquis, aliqua, aliquod (*adj.*) *et* aliquid (*pronom*), *quelque*. G. Alicujus, etc.

Quispiam, quæpiam, quodpiam (*adj.*) *et* quidpiam (*pronom*), *quelque, quelqu'un, quelque chose*. G. Cujuspiam, etc.

Quisquam, quæquam, quodquam (*adj.*) *et* quidquam *ou* quicquam (*pronom*), *quelque, quelconque*.

Quisque, quæque, quodque (*adj.*) *et* quidque (*pronom*), *chaque, chacun*. G. Cujusque, etc.

Quisquis, *et aux nom. voc. acc. neutres* quidquid *ou* quicquid (*pronom*), *qui ce soit; abl. masc. et neutre* quoquo; *inusité aux autres cas*. Le génitif singulier inusité *cuicui* a formé l'expression *cuicuimodi*, de quelque manière que ce soit.

***Remarque IV.**— De *quis* sont encore dérivés deux adjectifs interrogatifs :

Cujus, a, um, à qui?
Cujas, atis, de quel pays? (Voyez § **53**, Rem. **II.**)

***Remarque V.** — Dans le composé *unusquisque, unaquæque, unumquodque* (adj.) et *unumquidque* (pronom), *chaque, chacun*, les deux mots se déclinent.

2. Uter, utra, utrum, *qui, lequel (des deux)*.

Cet adjectif-pronom et ses composés *uterque, alteruter, neuter,* etc. (qui sont des indéfinis), se déclinent comme *unus* (§ **45**), sauf au nominatif singulier; par exemple :

Uter, utra, utrum, *qui, lequel des deux*; *Gén.* utrius; *dat.* utri, etc.

Uterque, utraque, utrumque, *l'un et l'autre*; *Gén.* utriusque; *dat.* utrique, etc.; *de même* utercunque, uterlibet, utervis;

Alteruter, alterutra, alterutrum, *l'un ou l'autre*; *Gén.* alterutrius; *dat.* alterutri, etc. On voit que ce dernier, composé de *alter* et de *uter*, ne décline que le second mot.

Neuter, neutra, neutrum, *ni l'un ni l'autre*; *Gén.* neutrius; *dat.* neutri, etc.

[* **Histoire.** — Uter (pour *quter*) est le comparatif de *quis*. Voyez sur le suffixe *ter* le § **44**, **Rem. X**. Il répond au grec πότερος, en ionien κότερος. Voyez § **4**, n° 12; § **191**, et notre *Gramm. grecque* § **47**, 1°, **Rem. VII**].

3. Quot, *combien de...?*

Cet adjectif interrogatif est indéclinable et ne s'emploie qu'avec des noms au pluriel.

Remarque. — Comme corrélatif de l'adjectif *tot*, il est adjectif conjonctif (§ **206**).

4. Quotus, quota, quotum, *en quel nombre? Combien de?*

Cet adjectif interrogatif, dérivé du précédent, a le même sens, et s'emploie avec des noms au singulier (voyez § **193**).

2° *Conjonctifs ou interrogatifs.*

Qui, quæ, quod, *lequel, laquelle, qui,* et ses dérivés ou composés.

Qui se décline comme *quis*, excepté au nominatif masculin singulier. De plus, il n'a que la forme neutre *quod* dans le sens

de l'adjectif (*lequel*) ou du pronom (*ce qui*, *ce que*); et il a, outre *quibus*, une autre forme de datif ou d'ablatif pluriel, *queis*, forme archaïque et usitée seulement en poésie.

Qui forme plusieurs adjectifs dans lesquels il se décline seul:

1° Un *conjonctif* :

Quicunque, quæcunque, quodcunque (*adj.*) *et* quidcunque (*pronom*), *qui que ce soit qui*... G. Cujuscunque. D. Cuicunque, etc.

2° des *indéfinis* :

Quidam, quædam, quoddam (*adj.*) *et* quiddam (*pronom*), *certain*. G. Cujusdam, etc.

Quilibet, quælibet, quodlibet (*adj.*) *et* quidlibet (*pronom*), *qui l'on voudra*, *lequel on voudra* (m. à m. *qui il plait*, libet). G. Cujuslibet, etc.

Quivis, quævis, quodvis (*adj.*) *et* quidvis (*pronom*), *qui vous voudrez, ce que vous voudrez* (m. à m. *qui tu veux*, vis). G. Cujusvis, etc.

* **Remarque.** — Aux adjectifs conjonctifs et aux indéfinis se rattachent les *adjectifs corrélatifs* : *tantus*, *quantus*, qui se déclinent sur *bonus*; *talis*, *qualis*, sur *fortis*; *tot*, *quot*, qui sont indéclinables; etc. (Voyez la syntaxe, § **206**).

§ **48** *bis*. 3° * *Interrogatifs et exclamatifs :*

Qualis, is, e, *quel, de quelle nature* (*d'où viennent* qualiscunque, *quelque... que...*, *et* qualislibet, *de quelque nature que ce soit*);

Quantus, a, um, *combien grand* (*d'où viennent* quantuscunque, *quelque grand que...*, *et* quantuslibet, *quelque grand que ce soit*);

Quot (*indéclinable*), *combien nombreux* (*d'où viennent* quotcunque, *en quelque nombre que...*, aliquot, *quelques...*, *et* quotus, a, um, *en quel nombre* ?)

IV. — Adjectifs-pronoms indéfinis.

§ **49**. Aux indéfinis qui ont été déjà cités (comme composés de *quis*, de *qui* et de *uter*, § **48**, etc.) il faut en ajouter quelques autres :

1. Ipse, ipsa, ipsum, etc. (*Même, moi-même, toi-même, lui-même, elle-même*.

Il se décline comme *ille* (§ **47**), avec cette différence

cependant que le neutre singulier est *ipsum,* comme dans la deuxième déclinaison :

G. ipsius, *D.* ipsi, etc.

[* **Histoire.** — *Ipse* est pour *is-pte* ou *is-pse,* c'est-à-dire qu'il est formé de *is* (§ **47**, 1) et du suffixe *pte* ou *pse* (Voyez § **58**, Rem. I), synonyme du suffixe *met,* lequel s'adjoint aux pronoms personnels dans le même sens : *temet,* toi-même. — Dans l'ancienne langue, la première partie du mot se déclinait et la seconde restait indéclinable : Plaute dit *eumpse, eampse, mepte;* Caton, *vopte* (*vos ipsi*) *reapse* (pour *reipsa*). A l'époque classique, quand l'origine du mot ne fut plus connue, la déclinaison tomba sur la fin du mot, comme cela avait eu lieu plus anciennement pour *iste.* — Comme pour *ille, iste* (§ **47**, Rem. II, **Hist.**), il y avait pour *ipse* une forme archaïque *ipsus,* d'où le datif *ipso* (Plaute).]

2. Idem, eadem, idem, *le même, la même, le même.*

Il se décline comme *is* (§ **47**, 1), dont il est formé : *īdem*, au masculin, est pour *isdem*, et se distingue de son neutre *ĭdem* (pour *iddem*) : G. ejusdem, D. eidem, etc.

* **Remarque.** — Dans les formes *iidem* et *iisdem*, *ii*, *iis* se prononçaient sans doute en une syllabe; du moins les poètes font-ils toujours de ces mots des disyllabes : *īdem, īsdem.*

[* **Histoire.** — Jusqu'à l'époque classique, le nominatif masculin singulier était *isdem.* — On trouve, mais rarement à l'époque classique, *eidem* pour *iidem.*]

§ **50.** Les suivants se déclinent comme *unus* (§ **45**, Rem. II), ou comme *uter* (§ **48**, 1°, 2) :

3. Ullus, ullă, ullum, *aucun, aucune*, sans négation. *Gén.*, ullius (*pour les* 3 *genres*); *dat.* ulli (*pour les* 3 *genres*); *acc.* ullum ullam, ullum; *abl.* ullo, ullā, ullo.

4. Nullus, nullă, nullum, *aucun*, *aucune*, *pas un*, avec négation. *Gén.* nullius, *dat.* nulli, etc. (*pour les* 3 *genres*).

5. Alĭus, aliă, aliud, *autre*. *Gén.* alīus; *dat.* alii, etc.

Remarque I. — On trouve ici, comme déjà dans *idem, ullus, nullus*, et plus loin dans *alter*, le génitif en *ius* et le datif en *i*. (Voyez § **39** bis, Rem. I et II.)

Au génitif singulier de *alius*, l'*i* est long, parce qu'il représente une contraction entre l'*i* du radical et celui de la désinence : *alīus* (pour *ali-ius*) est ainsi distinct du nominatif *alĭus.*

Remarque II. — On trouve de plus dans ce mot, au nomi-

natif-accusatif neutre singulier la désinence **d**, comme dans *i***d**, *istu***d**, *illu***d**, *quo***d** (§ **47**, Rem. I; et § **48**).

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue, ce mot était de la troisième déclinaison. On disait : Nom. masc. fém. : *alis,* neutre *alid.*]

6. Alter, altera, alterum, *autre* (*quand on parle de deux seulement*), *un des deux. Gén.* alterius ; *dat.* alteri, etc. *Alter* est le comparatif de *alius*. (Voyez § **44**, Rem. X.)

7. Le pronom indéfini *nemo, inis* (personne), composé de *ne homo*, se décline comme ce dernier mot.

8. Le pronom indéfini *nihil,* anciennement *nihilum,* suit la 2e déclinaison ; GÉN. *nihili ;* DAT. ABL. *nihilo.*

[* **Histoire.** — *Nihilum* est pour *ne hilum,* et signifie : pas même le signe noir qui est au bout des fèves. Les deux mots se trouvent encore séparés chez Lucrèce : *Nec defit ponderis hilum*, et il ne s'est rien perdu du poids.]

CHAPITRE V

PRONOMS PERSONNELS

§ **51.** Les pronoms personnels sont, en latin :

1. Pour la première personne.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	ego,	*je* ou *moi.*	no **s**,	*nous.*
G.	me **i**,	*de moi.*	nostrūm *ou* nostrī,	*de nous.*
D.	mi **hi**,	*à moi.*	no **bis**,	*à nous.*
Ac.	me,	*me* ou *moi.*	no **s**,	*nous.*
Ab.	me,	*de moi* ou *par moi.*	no **bis**,	*de nous* ou *par nous.*

(*Il n'y a pas de vocatif.*)

2. Pour la deuxième personne.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
N.	tū,	*tu, toi* ou *vous.*	vo **s**,	*vous.*
V.	tū,	*tu, toi* ou *vous.*	vo **s**,	*vous.*
G.	tŭ **i**,	*de toi* ou *de vous.*	vestrūm *ou* vestri,	*de vous.*
D.	ti **bi**,	*à toi* ou *à vous.*	vo **bis**,	*à vous.*
Ac.	te,	*toi* ou *vous.*	vo **s**,	*vous.*
Ab.	te,	*de toi, de vous* ou *par toi, par vous.*	vo **bis**,	*de vous* ou *par vous.*

3. Pour la troisième personne, la langue latine se sert des pronoms démonstratifs *is, ea, id; hic, hæc, hoc ; ille, illa illud,* (§ **47**).

* **Remarque I.** — On trouve dans le pronom de la 1re et de la

2ᵉ personne, au singulier, comme dans le pronom reflèchi *sui* (§ **52**), deux désinences de datif (**hi** et **bi**), qui donnent *mi***hi**, *ti***bi**, *si***bi**, et qui se rapprochent du locatif par la forme et par le sens : on les retrouve dans les adverbes de lieu qui n'indiquent pas mouvement, *i***bi**, *u***bi**, *ali***bi**. — Au pluriel cette désinence est renforcée par l'addition d'une *s* (**bis**), *no***bis**, *vo***bis**.

[* **Histoire.** — La contraction du datif *mi***hi** en *mī* est archaïque; mais elle s'est conservée dans la conversation et dans le style familier, par exemple dans les *Satires* d'Horace. La forme archaïque de *mē*, *tē* et de *sē* (§ **52**), à l'ablatif, était *me***d**, *te***d**, *se***d**.]

* **Remarque II.** — Les génitifs des pronoms personnels *mei*, *tui*, *nostri*, *vestri*, *sui*, sont considérés comme le génitif des adjectifs possessifs neutres, *meum*, *tuum*, *nostrum*, *vestrum*, *suum*. Ils signifient proprement, *de ce qui est mien*, *tien*, etc. Ce sont donc, de leur nature, des singuliers; ce qui explique divers faits de syntaxe. (Voyez §§ **213** et **359**, Remarque.) *Nostrūm*, *vestrūm* sont les génitifs pluriels de *noster*, *vester*. On les trouve dans Plaute et Térence sous la forme *nostrorum*, *vestrorum*; et quand il s'agit de femmes *nostrarum*, *vestrarum* (Stichus, 141).

[* **Histoire.** — On a des exemples des anciens génitifs de *ego* et de *tu* (*mis*, *tis*). Priscien, par analogie, suppose *sis* pour *sui*.]

* **Remarque III.** — A presque tous les cas de ces pronoms peut s'ajouter le suffixe *met* qui en renforce la signification. Ex. : *Egomet*, moi-même. Souvent on y joint encore *ipse*; Ex. : *temet ipsum*, toi-même; *sibimet ipsi*, à lui-même. — On ne dit pas *tumet*, mais *tutĕ* ou *tutĕmĕt*. — On n'ajoute pas le suffixe *met* aux génitifs *nostrum*, *vestrum*.

Pronom réfléchi.

§ **52.** A la troisième personne se rattache le pronom réfléchi *sui*, qui a les mêmes formes pour le singulier et le pluriel :

SINGULIER ET PLURIEL.

Gén. su **i**, *de soi, de lui-même, d'elle-même; d'eux-mêmes, d'elles-mêmes;*

D. si **bi**, *à soi, à lui-même, à elle-même; à eux-mêmes, à elles-mêmes;*

AC. se, *se, soi, lui-même, elle-même; eux-mêmes, elles-mêmes;*
AB. se, *de soi, de lui-même, d'elle-même; d'eux-mêmes, d'elles-mêmes*, ou *par soi, par lui-même*, etc.

Remarque I. — Ce pronom, faisant toujours fonction de complément, ne peut avoir ni nominatif ni vocatif.

* **Remarque II.** — Plusieurs des Remarques faites sur les pronoms de la 1re et de la 2e personne (§ 51) s'appliquent au pronom réfléchi.

Adjectifs-pronoms possessifs.

§ **53.** Les adjectifs-pronoms possessifs suivent les deux premières déclinaisons, la première pour le féminin, la seconde pour le masculin et le neutre. Il y a seulement à remarquer que *meus* (mon, le mien) est irrégulier au vocatif masculin singulier, et que *tuus* (ton, le tien) et *suus* (son, le sien) n'ont pas de vocatif.

1° *Possessifs désignant une seule personne.*

SINGULIER.

	masc.	fém.	neutre.	
N.	meus,	meă,	meum,	*mon, ma, mon; le mien, la mienne, le mien.*
V.	mī,	meă,	meum.	
G.	mei,	meæ,	mei.	
D.	meo,	meæ,	meo.	
AC.	meum,	meam,	meum.	
AB.	meo,	meā,	meo.	

PLURIEL.

N.V.	mei,	meæ,	meă,	*mes; les miens, les miennes, les miens.*
G.	meorum,	mearum,	meorum.	
D.AB.	meis,	*pour les 3 genres.*		
AC.	meos,	meas,	meă.	

Ainsi se déclinent :

Tuus, ă, um, *ton, ta, ton; le tien, la tienne, le tien.*
Suus, ă, um, *son, sa, son; leur; le sien. la sienne, le sien; le leur.*

2° *Possessifs désignant plusieurs personnes.*

SINGULIER.

	m.	f.	n.	
N.V.	noster,	nostră,	nostru**m**,	*notre ; le nôtre, la nôtre, le nôtre.*
G.	nostri,	nostræ,	nostri.	
D.	nostro,	nostræ,	nostro.	
Ac.	nostrum,	nostram,	nostrum.	
Ab.	nostro,	nostrā,	nostro.	

PLURIEL.

N.V.	nostri,	nostræ,	nostră.
G.	nostro**rum**,	nostra**rum**,	nostro**rum**.
D.Ab.	nostr**is**,	*pour les* 3 *genres.*	
Ac.	nostro**s**,	nostra**s**,	nostră.

Ainsi se décline :

Vester, vestră, vestru**m**, *votre, le vôtre.*

* **Remarque I.** — A l'ablatif singulier et pluriel de ces adjectifs, rarement à un autre cas, s'ajoute quelquefois, pour insister sur l'idée de possession ou d'attribution, le suffixe *pte* (Voy. § **49**, Hist.) : *meăpte culpā,* par ma propre faute ; *Suopte ingenio,* par son propre caractère.

Remarque II. — De *noster, vester,* sont dérivés les adjectifs *nostras, atis,* qui est de notre pays, *vestras, vestratis,* qui est de votre pays. Ils se déclinent comme les noms cités au § **25, 2°** (*imber, penates,* etc.).

* **Remarque III.** — Sur le suffixe *ter* (*noster, vester*), voyez § **44**, Remarque X.

[* **Histoire.** — Le vocatif de *meus* a été d'abord *mee,* puis *mie,* puis *mi.* A l'époque d'Apulée, on disait au vocatif féminin *mi* pour *mea,* dans la langue populaire, comme on a dit en français *mon amie* pour *m'amie* (*ma amie*)[1]. Le vocatif pluriel *mei* s'est aussi contracté en *mi :* on trouve dans Plaute et dans Pétrone *mi homines, mi hospites.*]

1. Voyez notre *Gramm. franç., cours supérieur,* § **64, Rem. I, Hist.**

LIVRE III

CONJUGAISONS

CHAPITRE PREMIER

DES VERBES LATINS ET DE LEURS DIFFÉRENTES ESPÈCES

§ **54.** — On peut diviser les verbes latins d'après leur sens et d'après leurs formes.

§ **55.** — I. D'après leur sens, ils sont ou *transitifs* ou *intransitifs*. On appelle *verbes transitifs* et quelquefois *verbes actifs*, ceux qui expriment une action s'exerçant sur une autre personne ou une autre chose que le sujet; et le mot qui désigne cette personne ou cette chose s'appelle *complément*. Ex. : amo, *j'aime* (et, avec un complément direct : *amo Deum*, j'aime Dieu).

On appelle *verbes intransitifs*, et quelquefois *verbes neutres,* ceux qui expriment un état ou bien une action qui ne passe pas sur une autre personne ou un autre objet que le sujet. Ex. : *pereo*, je péris; *eo*, je vais.

§ **56**. Aux verbes *intransitifs* ou *neutres* se rattachent les verbes *impersonnels* ou *unipersonnels*, c'est-à-dire ceux qui ne s'emploient qu'à la 3e personne du singulier, et qui n'ont pas de sujet. Ex. : pluit, *il pleut*; oportet, *il faut*.

§ **57**. — II. D'après leurs formes, les verbes latins appartiennent ou à la *voix active* ou à la *voix passive*.

La *voix passive* indique que le sujet, au lieu d'exercer l'action, la supporte.

Les verbes transitifs seuls peuvent s'employer, à la *voix passive,* à toutes les personnes.

Les verbes intransitifs ne peuvent être employés au passif qu'impersonnellement, à la 3e personne du singulier.

Ainsi l'on a :

1° à la voix active : { amo, *j'aime* (verbe transitif); eo, *je vais* (verbe intransitif);

2° à la voix passive : { amor, *je suis aimé*; itur, *on va*.

§ **58**. Quelques verbes latins sont, par la forme, à la *voix passive*, et appartiennent, par le sens, à la *voix active*. On les appelle *verbes déponents*.

Ils peuvent être du reste transitifs (comme *imitor*, j'imite), ou intransitifs (comme *morior*, je meurs).

Ces verbes ont quelques formes de la voix active : le participe présent et le participe futur, le supin et le gérondif (Voyez § **78** et suiv.).

[* **Histoire et Étymologie.** — Les verbes *déponents* sont des verbes qui avaient anciennement la forme active, et qui l'ont en quelque sorte *déposée*. De là leur nom de *déponents*. Avant de dire *imitor*, on a dit *imito*, etc. Il reste une trace de cette ancienne conjugaison dans les formes actives qu'ont gardées ces verbes.]

§ **59**. D'autres verbes, du reste peu nombreux, ont la forme active et la signification passive. Ex. : vapulo, *je suis battu;* veneo, *je suis vendu.*

CHAPITRE II

DES TEMPS ET DES MODES

§ **60**. Les *temps* marquent les époques auxquelles se rapporte l'état ou l'action qu'exprime le verbe.

Il y a trois temps principaux :

1° Le *présent*, qui indique qu'une chose est ou qu'un fait s'accomplit. Ex. : lego, *je lis;*

2° Le *passé,* qui indique qu'un fait a été accompli. Ex. : legi, *je lus;*

3° Le *futur*, qui indique qu'un fait s'accomplira. Ex. : legam, *je lirai.*

§ **61**. Mais deux de ces *temps principaux* (le *passé* et le *futur*) admettent des subdivisions dans toutes les langues.

La langue latine distingue trois sortes de passés :

1. L'*imparfait* (legebam, *je lisais*);
2. Le *parfait* (legi, *je lus* ou *j'ai lu*);
3. Le *plus-que-parfait* (legeram, *j'avais lu*).

Elle distingue deux sortes de futurs :

1. Le *futur proprement dit* (legam, *je lirai*);
2. Le *futur passé* ou *futur antérieur* (legero, *j'aurai lu*).

Il y a donc en latin, en comptant le *présent,* six temps.

Remarque. — Toutes ces subdivisions indiquent des nuances de l'idée de *passé* ou de *futur* :

L'*imparfait* indique une action passée, mais qui ne l'était pas au moment où une autre s'accomplissait.

Le *parfait* indique une action accomplie à un moment déterminé (comme en français le parfait défini, *je lus hier*) ou indéterminé (comme en français le parfait indéfini, *j'ai fini*).

Le *plus-que-parfait* indique une action qui était déjà passée quand une autre s'est accomplie.

Le *futur* indique simplement une action à venir; le *futur passé* ou *futur antérieur* une action qui en précédera une autre également à venir.

§ **62**. Les *modes* sont les différentes manières (*modi*) de présenter l'action indiquée par les temps du verbe.

Il y a en latin cinq modes, qui s'emploient dans les conditions suivantes :

1° L'*indicatif,* quand on affirme qu'une chose est ou se fait, a été ou s'est faite, sera ou se fera;

2° L'*impératif,* quand on commande ou qu'on prie de la faire;

3° Le *subjonctif*, quand on veut montrer que cette action dépend d'une autre, exprimée en général par un autre verbe;

4° L'*infinitif*, qui indique l'état ou l'action d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne;

5° Le *participe*, qui, comme le dit son nom, tient à la fois du verbe et de l'adjectif:

Il tient du verbe, en ce qu'il indique l'état ou l'action, marque le temps, et peut avoir des compléments directs;

Il tient de l'adjectif, en ce qu'il qualifie ou détermine un substantif, et s'accorde avec lui en genre, en nombre et en cas.

Remarque I. — L'idée du *conditionnel* français est rendue en latin*:

1° Par le présent du subjonctif, et, avec une nuance de sens (§ **273**, **Rem. I**), par l'imparfait du subjonctif, pour le conditionnel présent (*amem, amarem, j'aimerais*).

2° Par le plus-que-parfait du subjonctif, pour le conditionnel passé (*amavissem, j'aurais aimé*).

* **Remarque II.** L'indicatif possède tous les temps. Le subjonctif n'a pas le futur. L'infinitif n'a pas l'imparfait ni le plus-que-parfait. Le participe n'a que le présent et le futur à la voix active; il y joint le parfait à la voix passive.

Remarque III. — Le latin distingue un *impératif présent* et un *impératif futur*. Le second est marqué par les terminaisons **to, tote** à l'actif, **tor** au passif; il indique une prescription générale et s'appliquant plutôt encore à l'avenir qu'au présent, comme les lois, les préceptes moraux, etc. L'*impératif présent* exprime un ordre qui doit être exécuté immédiatement.

L'impératif présent n'a, au moins à l'actif, que les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. La première et la troisième sont remplacées, en latin, par les personnes correspondantes du subjonctif.

§ **63**. Les trois premiers *modes* s'appellent *modes personnels*, parce qu'ils admettent la distinction des personnes.

Les deux autres, l'*infinitif* et le *participe*, s'appellent *modes impersonnels*.

§ **64**. L'*infinitif* et le *participe* peuvent aussi être considérés comme *noms verbaux*, c'est-à-dire comme des formes qui, tout en tenant au verbe, ont plus d'un rapport avec les noms et les adjectifs, comme on le verra dans la Syntaxe. (*Voyez* § **312, 343, 357, 360**). Il en est de même du gérondif et du supin.

§ **65**. Les verbes latins ont en outre deux formes spéciales à cette langue :

Le *gérondif*, qui se décline;

Le *supin*, qui laisse voir aussi des restes de déclinaison : il a un accusatif et un ablatif.

[***Étymologie.**—*Gérondif* vient de *gerundium*, mot dérivé de *gerendum*, qui est à faire ; *supin*, de *supinum*, penché, renversé. Le sens de ce dernier terme de grammaire n'est pas encore bien éclairci.]

CHAPITRE III

LE VERBE SUM — LES QUATRE CONJUGAISONS

§ **66**. Il y a en latin quatre conjugaisons, qui se distinguent par la lettre finale du radical, et qui se reconnaissent à la terminaison de l'infinitif et à celle de la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent. Ex. :

	Infinitif.	2e p. s. ind. prés.	[Radical]
1re conjugaison :	amāre,	amās,	[ama]
2e —	monēre,	monēs,	[mone]
3e —	legĕre,	legĭs,	[leg]
4e —	audīre,	audīs,	[audi].

* **Remarque I.** — Les lettres finales du radical sont :

pour la 1re conjugaison, un **a**,
pour la 2e — un **e**,
pour la 3e — *une consonne* ou un **u**,
pour la 4e — un **i**.

Il faut noter, pour la 3e conjugaison, que les verbes à suffixe (§§ **103** et suiv.) peuvent avoir leur radical terminé par une autre voyelle que *u*.

* **Remarque II.** — Les voyelles **a**, **e**, **i**, sont elles-mêmes des suffixes qui, ajoutés à la racine, forment le *radical verbal* des verbes de la 1re, de la 2me et de la 4me conjugaison [1]. Cela se voit nettement dans les verbes dérivés de substantifs ou d'adjectifs (*verbes nominaux*) :

agger,	*tertre;*	agger **a** re,	*amonceler;*
lux, *gen.* luc **is**,	*lumière;*	luc **e** re,	*luire;*
ferox, feroc **is**,	*fier;*	feroc **i** re,	*être fougueux.*

Comme les *verbes à suffixe* de la 3me conjugaison (§§ **103**, et suiv.), quelques verbes qui ont ainsi les suffixes **a**, **e**, **i**, ne les gardent qu'au présent, à l'imparfait et au futur, et suivent au parfait et au supin les règles de formation de la 3me conjugaison. C'est ce que nous appellerons des *verbes à conjugaison mixte* (§ **117**).

Remarque III. — A la troisième conjugaison, l'*e* de l'infinitif et l'*i* de la 2e personne de l'indicatif ne font pas partie du radical. Ce sont des *lettres de liaison*, qui unissent le radical aux désinences et qui sont brèves l'une et l'autre. Elles correspondent, par une permutation de voyelle, à l'*o* de la 1re personne du singulier de l'indicatif présent.

Remarque IV. — L'*e* est long dans *monēre* (qui est pour *monĕ-ĕre*), et, bref dans *monĕo,* j'avertis.

* **Remarque V.** — *Amāre* est de même pour *amă-ĕre, audīre* pour *audĭ-ĕre, amās* pour *amă-is, monēs* pour *monĕ-is, audīs* pour *audĭ-is*. On voit que la 1re, la 2e et la 4e conjugaison sont des conjugaisons contractes.

Remarque VI. — Les verbes *déponents* (§ **58**) se conjuguent d'après les modèles des quatre conjugaisons à la voix passive.

§ **67**. Dans les pages suivantes on trouvera, à la suite les uns des autres, les modèles des quatre conjugaisons, d'abord à la voix active, puis à la voix passive, précédés du verbe *sum, je suis*.

1. Sur cette distinction, fréquemment nécessaire, entre la racine et le radical, voyez § **400**.

Viendront ensuite les Remarques auxquelles donne lieu chaque conjugaison.

§ **68**. Le verbe *sum* est dit *verbe substantif*, par opposition aux autres verbes, qui sont *attributifs*, c'est-à-dire qui contiennent en eux l'idée de ce verbe et celle d'un attribut[1].

De plus, il joue en latin, comme en français, le rôle de verbe auxiliaire : comme tel, il entre dans la formation de quelques temps du passif et dans des périphrases indiquant diverses nuances du futur (Voyez § **80**), et il prête aux autres verbes les caractéristiques de leur parfait (Voyez § **85**, II, **Hist.**).

N. B. *Dans les tableaux qui suivent, les* TEMPS *sont présentés* VERTICALEMENT, *et les* MODES *sur une ligne* HORIZONTALE. — *Dans les trois premières colonnes sont les modes proprement dits; dans les deux autres, les noms verbaux* (Voyez § **64**.)

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen*, § **159**.

§ 69. *SUM,*

TEMPS	MODE INDICATIF.		MODE IMPÉRATIF.	
PRÉSENT.	S. 1re S u m,	*je suis.*		
	2e Es,	*tu es.*	Es,	*sois.*
	3e Es t,	*il* ou *elle est.*		
	P. 1re S u mus,	*nous sommes.*		
	2e Es tis,	*vous êtes.*	Es te,	*soyez.*
	3e S u nt,	*ils* ou *elles sont.*		
IMPARFAIT.	S. 1re Er a m,	*j'étais.*		
	2e Er a s,	*tu étais.*		
	3e Er a t,	*il était.*		
	P. 1re Er a mus,	*nous étions.*		
	2e Er a tis,	*vous étiez.*		
	3e Er a nt,	*ils étaient.*		
FUTUR.	S. 1re Er o,	*je serai.*		»
	2e Er i s,	*tu seras.*	Es to,	*sois.*
	3e Er i t,	*il sera.*	Es to,	*qu'il soit.*
	P. 1re Er i mus,	*nous serons.*		»
	2e Er i tis,	*vous serez.*	Es tote,	*soyez.*
	3e Er u nt,	*ils seront.*	S u nto,	*qu'ils soient.*
PARFAIT.	S. 1re Fu i,	*j'ai été* ou *je fus.*		
	2e Fu i sti,	*tu as été.*		
	3e Fu i t,	*il a été.*		
	P. 1re Fu i mus,	*nous avons été.*		
	2e Fu i stis,	*vous avez été.*		
	3e Fuē ru nt *ou* fuēre,	*ils ont été.*		
PL.-Q.-PARF.	S. 1re Fu era m,	*j'avais été.*		
	2e Fu era s,	*tu avais été,*		
	3e Fu era t,	*il avait été.*		
	P. 1re Fu era mus,	*nous avions été.*		
	2e Fu era tis,	*vous aviez été.*		
	3e Fu era nt,	*ils avaient été.*		
FUT. PASSÉ.	S. 1re Fu ero,	*j'aurai été.*		
	2e Fu eri s,	*tu auras été.*		
	3e Fu eri t,	*il aura été.*		
	P. 1re Fu eri mus,	*nous aurons été.*		
	2e Fu eri tis,	*vous aurez été.*		
	3e Fu eri nt,	*ils auront été.*		

Ainsi se conjuguent les composés ; absum, *je suis absent,* abfui ; adsum, *j'assiste à,* interfui ; obsum, *je fais obstacle à,* obfui ; prosum, *je suis utile*

JE SUIS.

MODE SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
S im, *que je sois.* S is, *que tu sois.* S it, *qu'il soit.* S imus, *que nous soyons.* S itis, *que vous soyez.* S int, *qu'ils soient.*	Esse, *être,*	
Es se m *ou* fore m, *que je fusse.* Es se s *ou* fore s, *que tu fusses.* Es se t *ou* fore t, *qu'il fût,* Es se mus, *que nous fussions* Es se tis, *que vous fussiez.* Es se nt *ou* fore nt, *qu'ils fussent.*		
	Fore *ou* fu turus, (a, um) esse, *et à l'acc.* futurum (am, um) esse, *devoir être.*	Futurus, i, *masc.* Futura, æ, *féminin*, Futurum, i, *neutre*, *devant être.*
Fu erim, *que j'aie été.* Fu eris, *que tu aies été.* Fu erit, *qu'il ait été.* Fu eri mus, *que nous ayons été.* Fu eri tis, *que vous ayez été.* Fu eri nt, *qu'ils aient été.*	Fu isse, *avoir été.*	
Fu isse m, *que j'eusse été.* Fu isse s, *que tu eusses été.* Fu isse t, *qu'il eût été.* Fu isse mus, *que nous eussions été* Fu isse tis, *que vous eussiez été.* Fu isse nt, *qu'ils eussent été.*		
	Fu turus (a, um) *ou* fu turum (am, um) } fuisse, *avoir dû être.*	

suis présent, affui; desum, *je manque*, defui; insum, *je suis dans;* intersum, profui, etc.

§ 70. PREMIÈRE CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.		MODE IMPÉRATIF.	
PRÉSENT.	S. Am o,	*j'aime.*		»
	Ama s,	*tu aimes.*	Amā	*aime.*
	Ama t,	*il aime.*		»
	P. Ama mus,	*nous aimons.*	Ama te	*aimez.*
	Ama tis,	*vous aimez.*		»
	Ama nt,	*ils aiment.*		»
IMPARFAIT.	S. Amā ba m,	*j'aimais.*		
	Ama ba s,	*tu aimais.*		
	Ama ba t,	*il aimait.*		
	P. Ama ba mus,	*nous aimions.*		
	Ama ba tis,	*vous aimiez.*		
	Ama ba nt,	*ils aimaient.*		
FUTUR.	S. Amā bo,	*j'aimerai.*		»
	Ama bi s,	*tu aimeras.*	Amā to,	*aime.*
	Ama bi t,	*il aimera.*	Ama to,	*qu'il aime.*
	P. Ama bi mus,	*nous aimerons.*		»
	Ama bi tis,	*vous aimerez.*	Ama tote,	*aimez.*
	Ama bu nt,	*ils aimeront.*	Ama nto,	» *qu'ils aiment.*
PARFAIT.	S. Amāv i,	*j'aimai, j'ai aimé* ou *j'eus aimé*		
	Amav i sti,	*tu as aimé,* etc.		
	Amav i t,	*il a aimé.*		
	P. Amav i mus,	*nous avons aimé.*		
	Amav i stis,	*vous avez aimé.*		
	Amav e runt *ou*			
	Amav e re,	*ils ont aimé.*		
PL.-Q.-PARF.	S. Amāv era m,	*j'avais aimé.*		
	Amav era s,	*tu avais aimé.*		
	Amav era t,	*il avait aimé.*		
	P. Amav era mus,	*nous avions aimé.*		
	Amav era tis,	*vous aviez aimé.*		
	Amav era nt,	*ils avaient aimé.*		
FUT. PASSÉ.	S. Amāv ero,	*j'aurai aimé.*		
	Amav eri s,	*tu auras aimé.*		
	Amav eri t,	*il aura aimé.*		
	P. Amav eri mus,	*nous aurons aimé.*		
	Amav eri tis,	*vous aurez aimé.*		
	Amav eri nt,	*ils auront aimé.*		

Ainsi se conjuguent : canto, as, *je chante;* laudo, as, *je loue;* porto, as.

AMO, J'AIME. — *Voix-active.*

MODE SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPES. GÉRONDIF, SUPIN
Am e m, *que j'aime* ou *j'aimerais.* Am e s, *que tu aimes,* etc. Am e t, *qu'il aime.* Am e mus, *que nous aimions.* Am e tis, *que vous aimiez.* Am e nt, *qu'ils aiment.*	Amā re, *aimer.*	**PARTICIPE PRÉSENT** Ama ns, antis, (*pour les 3 genres*), *aimant.*
Amā re m, *que j'aimasse* ou *j'aimerais.* Ama re s, *que tu aimasses.* Ama re t, *qu'il aimât.* Ama re mus, *que n. aimassions.* Ama re tis, *que v. aimassiez.* Ama re nt, *qu'ils aimassent.*		
	Amat urus, a, um esse, *et à l'acc.* amaturum, am, um esse, *devoir aimer.*	**PARTICIPE FUTUR** Amat urus, a, um, *devant aimer.*
Amav eri m, *que j'aie aimé.* Amav eri s, *que tu aies aimé.* Amav eri t, *qu'il ait aimé.* Amav eri mus, *q. n. ayons aimé.* Amav eri tis, *que v. ayez aimé.* Amav eri nt, *qu'ils aient aimé.*	Amav isse, *avoir aimé.*	**GÉRONDIF** G. ama ndi, *d'aimer.* D. ama ndo, *à aimer.* Ac. (*ad*) ama ndum, (*à* ou *pour*) *aimer.* Abl. ama ndo, *en aimant.*
Amav isse m, *que j'eusse aimé* ou *j'aurais aimé.* Amav isse s, *que tu eusses aimé* Amav isse t, *qu'il eût aimé.* Amav isse mus, *que n. euss. aimé.* Amav isse tis, *que v. eussiez aimé* Amav isse nt, *qu'ils eussent aimé*		
	Amat urus, a, um fuisse, *et à l'acc.* amat urum, am, um fuisse, *avoir dû aimer.*	**SUPIN** Ac. amāt um, *aimer, pour aimer.* Dat. Ab. amat u, *à aimer* (ou *à être aimé*).

je porte; puto, as, *je pense*, etc.

§ 71. DEUXIÈME CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.		MODE IMPÉRATIF.	
PRÉSENT.	S. Monĕ o,	*j'avertis.*		»
	Monē s,	*tu avertis.*	Monē,	*avertis.*
	Mone t,	*il avertit.*		»
	P. Mone mus,	*nous avertissons.*		»
	Mone tis,	*vous avertissez.*	Mone te,	*avertissez.*
	Mone nt,	*ils avertissent.*		»
IMPARFAIT.	S. Monē ba m,	*j'avertissais.*		
	Mone ba s,	*tu avertissais.*		
	Mone ba t,	*il avertissait.*		
	P. Mone ba mus,	*nous avertissions.*		
	Mone ba tis,	*vous avertissiez.*		
	Mone ba nt,	*ils avertissaient.*		
FUTUR.	S. Monē bo,	*j'avertirai.*		»
	Mone bi s,	*tu avertiras.*	Monē to,	*avertis.*
	Mone bi t,	*il avertira.*	Mone to,	*qu'il avertisse.*
	P. Mone bi mus,	*nous avertirons.*		»
	Mone bi tis,	*vous avertirez.*	Mone tote,	*avertissez.*
	Mone bu nt,	*ils avertiront.*	Mone nto,	*qu'ils avertissent.*
PARFAIT.	S. Monu i,	*j'avertis, j'ai* ou *j'eus averti.*		
	Monu i sti,	*tu as averti,* etc.		
	Monu i t,	*il a averti.*		
	P. Monu i mus,	*nous avons averti.*		
	Monu i stis,	*vous avez averti.*		
	Monu er unt *ou* Monu er e,	*ils ont averti.*		
PL.-Q.-PARFAIT.	S. Monu era m,	*j'avais averti.*		
	Monu era s,	*tu avais averti.*		
	Monu era t,	*il avait averti.*		
	P. Monu era mus,	*nous avions averti.*		
	Monu era tis,	*vous aviez averti.*		
	Monu era nt,	*ils avaient averti.*		
FUT. PASSÉ.	S. Monu ero,	*j'aurai averti.*		
	Monu eri s,	*tu auras averti.*		
	Monu eri t,	*il aura averti.*		
	P. Monu eri mus,	*nous aurons averti.*		
	Monu eri tis,	*vous aurez averti.*		
	Monu eri nt,	*ils auront averti.*		

Ainsi se conjuguent : debeo (*je dois*), ***debui***, *debitum;* habeo (*j'ai*), ***habui***,

MONEO, J'AVERTIS, — *Voix active.*

MODE SUBJONCTIF.		INFINITIF.	PARTICIPES. GÉRONDIF, SUPIN.
Monĕ a m, Mone a s, Mone a t, Mone a mus, Mone a tis, Mone a nt,	*que j'avertisse* ou *j'avertirais.* *que tu avertisses,* etc. *qu'il avertisse.* *que nous avertissions* *que vous avertissiez.* *qu'ils avertissent.*	Monē re, *avertir.*	PARTICIPE PRÉSENT Mone ns, entis (*pour les* 3 *genres*), *avertissant.*
Monē re m, Mone re s, Mone re t, Mone re mus, Mone re tis, Mone re nt,	*que j'avertisse* ou *j'avertirais.* *que tu avertisses,* etc. *qu'il avertît.* *que nous avertissions* *que vous avertissiez.* *qu'ils avertissent.*		
		Monit urus, a, um esse, *et acc.* monit urum, am, um esse, *devoir avertir.*	PARTICIPE FUTUR Monit urus, a, um, *devant avertir.*
Monu eri m, Monu eri s, Monu eri t, Monu eri mus, Monu eri tis, Monu eri nt,	*que j'aie averti.* *que tu aies averti.* *qu'il ait averti.* *que nous ayons averti* *que vous ayez averti.* *qu'ils aient averti.*	Monu isse, *avoir averti.*	GÉRONDIF G. Mone ndi, *d'avertir.* D. Mone ndo, *à avertir.* Ac. (Ad) monendum, (*à* ou *pour*) *avertir.* Abl. Mone ndo, *en avertissant.*
Monu isse m, Monu isse s, Monu isse t, Monu isse mus, Monu isse tis, Monu isse nt,	*que j'eusse averti* ou *j'aurais averti.* *que tu eusses averti.* *qu'il eût averti.* *que n. eussions averti.* *que v. eussiez averti.* *qu'ils eussent averti.*		SUPIN
		Monit urus, a, um, fuisse, *et acc.* monit urum, am, um fuisse, *avoir dû avertir.*	Ac. Monĭtum, *avertir, pour avertir.* Dat. abl. Monit u, *à avertir,* ou *à être averti.*

habitum; terreo (*j'effraie*) *terrui, territum;* etc.

§ 72. TROISIÈME CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.		MODE IMPÉRATIF.	
PRÉSENT.	S. Lĕg o,	*je lis.*		»
	Leg i s,	*tu lis.*	Lĕg ĕ,	*lis.*
	Leg i t,	*il lit.*		»
	P. Leg i mus,	*nous lisons.*		»
	Leg i tis,	*vous lisez.*	Leg i te,	*lisez.*
	Leg u nt,	*ils lisent.*		»
IMPARFAIT.	S. Lĕg ēba m,	*je lisais.*		
	Leg eba s,	*tu lisais.*		
	Leg eba t,	*il lisait.*		
	P. Leg eba mus,	*nous lisions.*		
	Leg eba tis,	*vous lisiez.*		
	Leg eba nt,	*ils lisaient.*		
FUTUR.	S. Lĕg a m,	*je lirai.*		»
	Leg e s,	*tu liras.*	Lĕg i to,	*lis.*
	Leg e t,	*il lira.*	Leg i to,	*qu'il lise.*
	P. Leg e mus,	*nous lirons.*		»
	Leg e tis,	*vous lirez.*	Leg i tote,	*lisez.*
	Leg e nt,	*ils liront.*	Leg u nto,	*qu'ils lisent.*
PARFAIT.	S. Lēg i,	*j'ai lu, je lus* ou *j'eus lu.*		
	Leg i sti,	*tu as lu,* etc.		
	Leg i t,	*il a lu.*		
	P. Leg i mus,	*nous avons lu.*		
	Leg i stis,	*vous avez lu.*		
	Leg eru nt *ou*			
	Leg ēr e,	*ils ont lu.*		
PL.-Q.-PARFAIT.	S. Lēg era m,	*j'avais lu.*		
	Leg era s,	*tu avais lu.*		
	Leg era t,	*il avait lu.*		
	P. Leg era mus,	*nous avions lu.*		
	Leg era tis,	*vous aviez lu.*		
	Leg era nt,	*ils avaient lu.*		
FUT. PASSÉ.	S. Lēg ero,	*j'aurai lu.*		
	Leg eri s,	*tu auras lu.*		
	Leg eri t,	*il aura lu.*		
	P. Leg eri mus,	*nous aurons lu.*		
	Leg eri tis,	*vous aurez lu.*		
	Leg eri nt,	*ils auront lu.*		

Ainsi se conjuguent : ago (*je conduis, je fais*), egi, actum; emo (*j'achète*),

LEGO, JE LIS. — *Voix active.*

MODE SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPES, GÉRONDIF, SUPIN.
Lĕg a m, *que je lise* ou *je lirais.* Leg a s, *que tu lises,* etc. Leg a t, *qu'il lise.* Leg a mus, *que nous lisions.* Leg a tis, *que vous lisiez.* Leg a nt, *qu'ils lisent.*	Lĕg ĕ re, *lire.*	PARTICIPE PRÉSENT Lĕg ens, entis (*pour les 3 genres*), *lisant.*
Lĕg ĕre m, *que je lusse* ou *je lirais* Leg ere s, *que tu lusses,* etc. Leg ere t, *qu'il lût.* Leg ere mus, *que nous lussions.* Leg ere tis, *que vous lussiez.* Leg ere nt, *qu'ils lussent.*		
	Lect urus, a, um, *et à l'acc.* lecturum, am, um esse, *devoir lire.*	PARTICIPE FUTUR Lect urus, a, um *devant lire.*
Lēg eri m, *que j'aie lu.* Leg eri s, *que tu aies lu.* Leg eri t, *qu'il ait lu.* Leg eri mus, *que nous ayons lu.* Leg eri tis, *que vous ayez lu.* Leg eri nt, *qu'ils aient lu.*	Lēg isse, *avoir lu.*	GÉRONDIF G. Lĕg endi, *de lire.* D. Leg endo, *à lire.* Ac. (Ad) leg endum, (*à* ou *pour*) *lire.* Abl. Leg endo, *en lisant.*
Lēg isse m, *que j'eusse lu* ou *j'aurais lu.* Leg isse s, *que tu eusses lu,* etc. Leg isse t, *qu'il eût lu.* Leg isse mus, *que nous eussions lu.* Leg isse tis, *que vous eussiez lu.* Leg isse nt, *qu'ils eussent lu.*		
	Lect urus, a, um fuisse; *et à l'acc.* lect urum, am, um fuisse, *avoir dû lire.*	SUPIN Ac. Lect um, *à lire, pour lire.* Dat. abl. Lect u, *à lire* (ou *à être lu.*)

emi, emptum, et ses composés : redimo (*je rachète*) *redemi, redemptum,* etc.

§ 73. QUATRIÈME CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.				MODE IMPÉRATIF.	
PRÉSENT.	S. Audĭ o,		*j'entends,*			»
	Aud ī s,		*tu entends.*		Audī,	*entends.*
	Aud ĭ t,		*il entend.*			
	P. Aud ī mus,		*nous entendons.*			
	Aud ī tis,		*vous entendez.*		Audī te,	*entendez.*
	Audĭ u nt,		*ils entendent.*			»
IMPARFAIT.	S. Audĭ eba m,		*j'entendais.*			
	Audi eba s,		*tu entendais.*			
	Audi eba t,		*il entendait.*			
	P. Audi eba mus,		*nous entendions.*			
	Audi eba tis,		*vous entendiez.*			
	Audi eba nt,		*ils entendaient.*			
FUTUR.	S. Audĭ a m,		*j'entendrai.*			»
	Audi e s,		*tu entendras.*		Audī to,	*entends*
	Audi e t,		*il entendra.*		Audi to,	*qu'il entende.*
	P. Audi e mus,		*nous entendrons.*			»
	Audi e tis,		*vous entendrez.*		Audi tote,	*entendez.*
	Audi e nt,		*ils entendront.*		Audi unt o,	*qu'ils entendent*
PARFAIT.	S. Audīv i *ou*	audĭ i,	*j'entendis, j'ai ou j'eus*	*entendu.*		
	Audivi sti,	audi i sti,	*tu as*			
	Audivi t,	audi i t,	*il a*			
	P. Audivi mus,	audi i mus,	*n. avons*			
	Audivi stis,	audi i stis,	*v. avez*			
	Audiv er unt *ou* Audiv er e,	audi er unt *ou* audi er e,	*ils ont*			
PL.-Q.-PARF.	S. Audīv era m *ou*	audĭ era m,	*j'avais*	*entendu.*		
	Audiv era s,	audi era s,	*tu avais*			
	Audiv era t,	audi era t,	*il avait*			
	P. Audiv era mus,	audi era mus,	*n. avions*			
	Audiv era tis,	audi era tis,	*v. aviez*			
	Audiv era nt,	audi era nt,	*ils avaient*			
FUT. PASSÉ.	S. Audīv ero, *ou*	audĭ ero,	*j'aurai*	*entendu.*		
	Audiv eri s,	audi eri s,	*tu auras*			
	Audiv eri t,	audi eri t,	*il aura*			
	P. Audiv eri mus,	audi eri mus,	*n. aurons*			
	Audiv eri tis,	audi eri tis,	*v. aurez*			
	Audiv eri nt,	audi eri nt,	*ils auront*			

Ainsi se conjuguent : custodio, *je garde,* custodivi, custoditum; mollio,

AUDIO, J'ENTENDS. — *Voix active.*

MODE SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPES GÉRONDIF, SUPIN
Audĭam, *que j'entende* ou *j'entendrais.* **Audias,** *que tu entendes,* etc. **Audiat,** *qu'il entende.* **Audiamus,** *que nous entendions.* **Audiatis,** *que vous entendiez.* **Audiant,** *qu'ils entendent.*	**Audīre,** *entendre.*	PART. PRÉS. **Audĭens, entis** (*pour les trois genres*), *entendant.*
Audīrem, *que j'entendisse* ou *j'entendrais* **Audires,** *que tu entendisses,* etc. **Audiret,** *qu'il entendît.* **Audiremus,** *que nous entendissions.* **Audiretis,** *que vous entendissiez.* **Audirent,** *qu'ils entendissent.*		
	Audītūrus, a, um esse *et à l'acc.* **auditurum, am, um esse,** *devoir entendre.*	PARTICIPE FUTUR **Audītūrus, a, um,** *devant entendre.*
Audīverim *ou* **audĭerim,** *que j'aie* entendu. **Audiveris, audieris,** *que tu aies* entendu. **Audiverit, audierit,** *qu'il ait* entendu. **Audiverimus, audierimus,** *que n. ayons* entendu. **Audiveritis, audieritis,** *que v. ayez* entendu. **Audiverint, audierint,** *qu'ils aient* entendu.	**Audīvisse** *ou* **audĭisse,** *avoir entendu.*	GÉRONDIF G. **Audiendi,** *d'entendre.* D. **Audiendo,** *à entendre.* Acc. (*Ad*) **audiendum,** (*à* ou *pour*) *entendre.* Ab. **Audiendo** *en entendant.*
Audīvissem *ou* **audĭissem,** *que j'eusse* ou *j'aurais* entendu. **Audivisses, audiisses,** *que tu eusses* entendu. **Audivisset, audiisset,** *qu'il eût* entendu. **Audivissemus, audiissemus,** *q. n. eussions* entendu. **Audivissetis, audiissetis,** *q. v. eussiez* entendu. **Audivissent, audiissent,** *qu'ils eussent* entendu.		
	Audītūrus, a, um fuisse *et à l'acc.* **auditurum, am, um fuisse,** *avoir dû entendre.*	SUPIN Acc. **Audītum** *entendre.* Dat. abl. **Auditu,** *à entendre, à être entendu.*

j'amollis, mollivi, mollitum; punio, *je punis,* punivi, punitum, etc.

§ 74. PREMIÈRE CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.		MODE IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	S. Amo r,	*je suis aimé.*	»
			»
	Ama ris *ou* ama re,	*tu es aimé.*	Ama re, *sois aimé.*
	Ama tur,	*il est aimé.*	»
	P. Ama mur,	*nous sommes aimés.*	»
	Ama mini,	*vous êtes aimés.*	Ama mini, *soyez aimés.*
	Ama ntur,	*ils sont aimés.*	
IMPARFAIT.	S. Ama ba r,	*j'étais aimé.*	
	Ama ba ris *ou* ama-ba re,	*tu étais aimé.*	
	Ama ba tur,	*il était aimé.*	
	P. Ama ba mur,	*nous étions aimés.*	
	Ama ba mini,	*vous étiez aimés.*	
	Ama ba ntur,	*ils étaient aimés.*	
FUTUR.	S. Ama bo r,	*je serai aimé.*	»
	Ama be ris *ou* amabere,	*tu seras aimé.*	Ama tor, *sois aimé.*
	Ama bi tur,	*il sera aimé.*	Ama tor, *qu'il soit aimé.*
	P. Ama bi mur,	*nous serons aimés.*	»
	Ama bi mini,	*vous serez aimés.*	»
	Ama bu ntur,	*ils seront aimés.*	Ama ntor, *q. ils soient aimés.*
PARFAIT.	S. Amat us, a, um sum *ou* fui,	*j'ai été ou je fus aimé.*	
	Amat us — es,	*tu as été aimé.*	
	Amat us — est,	*il a été aimé.*	
	P. Amat i, æ, a sumus,	*nous avons été aimés*	
	Amat i, — estis,	*vous avez été aimés.*	
	Amat i, — sunt,	*ils ont été aimés.*	
PL.-Q.-PARF.	S. Amat us, a, um eram *ou* fueram,	*j'avais été aimé.*	
	Amat us, — eras,	*tu avais été aimé.*	
	Amat us, — erat,	*il avait été aimé.*	
	P. Amat i, æ, a eramus,	*nous avions été aimés*	
	Amat i, — eratis,	*vous aviez été aimés.*	
	Amat i, — erant,	*ils avaient été aimés*	
FUTUR PASSÉ.	S. Amat us, a, um ero, *ou* fuero,	*j'aurai été aimé.*	
	Amat us, — eris,	*tu auras été aimé.*	
	Amat us, — erit,	*il aura été aimé.*	
	P. Amat i, æ, a erimus,	*nous aurons été aimés*	
	Amat i, — eritis,	*vous aurez été aimés*	
	Amat i, — erunt,	*ils auront été aimés.*	

— *Voix passive.*

MODE SUBJONCTIF.		INFINITIF.	PARTICIPES.
Amer,	*que je sois* ou *je serais aimé.*	Amari, *être aimé.*	
Ameris *ou* amere,	*que tu sois aimé*, etc.		
Ametur,	*qu'il soit aimé.*		
Amemur,	*que nous soyons aimés.*		
Amemini,	*que vous soyez aimés.*		
Amentur,	*qu'ils soient aimés.*		
Amarer,	*que je fusse* ou *je serais aimé.*		
Amareris *ou* amarere,	*que tu fusses aimé*, etc.		
Amaretur,	*qu'il fût aimé.*		
Amaremur,	*que nous fussions aimés*		
Amaremini,	*que vous fussiez aimés.*		
Amarentur,	*qu'ils fussent aimés.*		
		Amatum iri, *devoir être aimé.*	Amandus, a, um, *devant être aimé.*
Amatus, a, um sim *ou* fuerim,	*que j'aie été aimé.*	Amatus, a, um esse *ou* fuisse *et acc.* amatum, am, um esse *ou* fuisse, *avoir été aimé.*	Amatus, a, um, *aimé.*
Amatus, — sis,	*que tu aies été aimé.*		
Amatus, — sit,	*qu'il ait été aimé.*		
Amati, æ, a simus,	*q. nous ayons été aimés.*		
Amati, — sitis,	*que vous ayez été aimés*		
Amati, — sint,	*qu'ils aient été aimés.*		
Amatus, a, um essem *ou* fuissem,	*que j'eusse été* ou *j'aurais été aimé.*		
Amatus, — esses,	*que tu eusses été aimé.*		
Amatus, — esset,	*qu'il eût été aimé.*		
Amati, æ, a essemus,	*q. nous eussions été aimés*		
Amati, — essetis,	*q. vous eussiez été aimés*		
Amati, — essent,	*qu'ils eussent été aimés.*		

§ 75. DEUXIÈME CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.	MODE IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	S. Mone o r, *je suis averti.* Mone ris *ou* mone re, *tu es averti.* Mone tur, *il est averti.* P. Mone mur, *nous sommes avertis.* Mone mini, *vous êtes avertis.* Mone ntur, *ils sont avertis.*	» Mone re, *sois averti.* » » Mone mini, *soyez avertis* »
IMPARFAIT.	S. Mone ba r, *j'étais averti.* Mone ba ris *ou* mone ba re, *tu étais averti.* Mone ba tur, *il était averti.* P. Mone ba mur, *nous étions avertis.* Mone ba mini, *vous étiez avertis.* Mone ba ntur, *ils étaient avertis.*	
FUTUR.	S. Mone bo r, *je serai averti.* Mone be ris *ou* mone be re, *tu seras averti.* Mone bi tur, *il sera averti.* P. Mone bi mur, *nous serons avertis.* Mone bi mini, *vous serez avertis.* Mone bu ntur, *ils seront avertis.*	» Mone tor, *sois averti.* Mone tor, *qu'il soit averti* » » Mone ntor, *qu'ils soient avertis.*
PARFAIT.	S. Monit us, a, um sum *ou* fui, *j'ai été ou je fus averti.* Monit us, — es, *tu as été averti.* Monit us, — est, *il a été averti.* P. Monit i, æ, a sumus, *n. avons été avertis.* Monit i, — estis, *vous avez été avertis.* Monit i, — sunt, *ils ont été avertis.*	
PL.-Q.-PARF.	S. Monit us, a, um eram *ou* fueram, *j'avais été averti.* Monit us, a, um eras, *tu avais été averti.* Monit us, — erat, *il avait été averti.* P. Monit i, æ, a eramus, *n. avions été avertis.* Monit i, — eratis, *v. aviez été avertis.* Monit i, — erant, *ils avaient été avertis*	
FUTUR PASSÉ.	S. Monit us, a, um ero *ou* fuero, *j'aurai été averti.* Monit us, — eris, *tu auras été averti.* Monit us, — erit, *il aura été averti.* P. Monit i, æ, a erimus, *n. aurons été avertis.* Monit i, — eritis, *v. aurez été avertis.* Monit i, — erunt, *ils auront été avertis*	

— *Voix passive.*

MODE SUBJONCTIF.		INFINITIF.	PARTICIPES.
Mone ar, Mone a ris *ou* mone a re, Mone a tur, Mone a mur, Mone a mini, Mone a ntur,	*que je sois* ou *je serais averti.* *que tu sois averti.* *qu'il soit averti.* *que nous soyons avertis* *que vous soyez avertis.* *qu'ils soient avertis*, etc	Mone ri, *être averti.*	
Mone re r, Mone re ris *ou* mone re re, Mone re tur, Mone re mur, Mone re mini, Mone re ntur,	*que je fusse* ou *je serais averti* *que tu fusses averti.* *qu'il fût averti.* *q. nous fussions avertis* *q. vous fussiez avertis.* *qu'ils fussent avertis.*		
		Monit um iri, *devoir être averti.*	Mone ndus, a um, *devant être averti.*
Monit us, a, um sim *ou* fuerim, Monit us, — sis, Monit us, — sit, Monit i, æ, a simus, Monit i, — sitis, Monit i, — sint,	*que j'aie été averti.* *que tu aies été averti.* *qu'il ait été averti.* *q. n. ayons été avertis.* *q. vous ayez été avertis* *qu'ils aient été avertis.*	Monit us, a, um esse *ou* fuisse, *et acc.* monit um, am, um esse *ou* fuisse, *avoir été averti.*	Monit us, a, um, *averti.*
Monit us, a, um essem *ou* fuissem, Monit us, a, um esses, Monit us, — esset, Monit i, æ, a essemus, Monit i, — essetis, Monit i, — essent,	*que j'eusse été* ou *j'aurais été averti.* *que tu eusses été averti* *qu'il eût été averti.* *q. n. eussions été avertis* *q. v. eussiez été avertis* *q. ils eussent été avertis*		

§ 76. TROISIÈME CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.		MODE IMPÉRATIF.	
PRÉSENT.	S.Legor, Legĕris *ou* legĕre, Legitur, P.Legimur, Legimini, Leguntur,	*je suis lu.* *tu es lu.* *il est lu.* *nous sommes lus.* *vous êtes lus.* *ils sont lus.*	 Legĕre, Legimini, 	» *sois lu.* » *soyez lus.* »
IMPARFAIT.	S.Legebar, Legebaris *ou* legebare, Legebatur, P.Legebamur, Legebamini, Legebantur,	*j'étais lu.* *tu étais lu.* *il était lu.* *nous étions lus.* *vous étiez lus.* *ils étaient lus.*		
FUTUR.	S.Legar, Legēris *ou* legēre, Legetur, P.Legemur, Legemini, Legentur,	*je serai lu.* *tu seras lu.* *il sera lu.* *nous serons lus.* *vous serez lus.* *ils seront lus.*		
PARFAIT.	S.Lectus, a, um sum *ou* fui, Lectus, — es, Lectus, — est, P.Lecti, æ, a sumus, Lecti, — estis, Lecti, — sunt,	*j'ai été* ou *je fus lu.* *tu as été lu,* etc. *il a été lu.* *nous avons été lus.* *vous avez été lus.* *ils ont été lus.*	Legitor, Legitor, Leguntor,	*sois lu.* *qu'il soit lu.* » » *qu'ils soient lus.*
PL.-Q.-PARF.	S.Lectus, a, um eram *ou* fueram, Lectus, a, um eras, Lectus, — erat, P.Lecti, æ, a eramus, Lecti, — eratis, Lecti, — erant,	*j'avais été lu.* *tu avais été lu.* *il avait été lu.* *nous avions été lus.* *vous aviez été lus.* *ils avaient été lus.*		
FUT. PASSÉ.	S.Lectus, a, um ero *ou* fuero, Lectus, a, um eris, Lectus, — erit, P.Lecti, æ, a erimus, Lecti, — eritis, Lecti, — erunt,	*j'aurai été lu.* *tu auras été lu.* *il aura été lu.* *nous aurons été lus.* *vous aurez été lus.* *ils auront été lus.*		

— Voix passive.

MODE SUBJONCTIF.		INFINITIF.	PARTICIPES.
Legar, Legaris *ou* legare, Legatur, Legamur, Legamini. Legantur,	*que je sois* ou *je serais lu.* *que tu sois lu*, etc. *qu'il soit lu.* *que nous soyons lus.* *que vous soyez lus.* *qu'ils soient lus.*	Legi, *être lu.*	
Legerer, Legereris *ou* legerere, Legeretur, Legeremur, Legeremini, Legerentur,	*que je fusse* ou *je serais lu.* *que tu fusses lu*, etc. *qu'il fût lu.* *que nous fussions lus* *que vous fussiez lus* *qu'ils fussent lus.*		
		Lectum iri, *devoir être lu.*	Legendus, a, um, *devant être lu.*
Lectus, a, um sim *ou* fuerim, Lectus, — sis, Lectus, — sit, Lecti, æ, a simus, Lecti, — sitis, Lecti, — sint,	*que j'aie été lu.* *que tu aies été lu.* *qu'il ait été lu.* *q. nous ayons été lus.* *q. vous ayez été lus.* *qu'ils aient été lus.*	Lectus, a, um esse *ou* fuisse, *et acc.* lectum, am, um esse *ou* fuisse, *avoir été lu.*	Lectus, a, um, *lu.*
Lectus, a, um essem *ou* fuissem, Lectus, a, um esses, Lectus, — esset, Lecti, æ, a essemus, Lecti, — essetis, Lecti, — essent,	*que j'eusse été* ou *j'aurais été lu.* *que tu eusses été lu.* *qu'il eût été lu.* *q. nous eussions été lus* *q. vous eussiez été lus* *qu'ils eussent été lus.*		

§ 77. QUATRIÈME CONJUGAISON.

TEMPS	MODE INDICATIF.		MODE IMPÉRATIF.
PRÉSENT.	S. Audi o r, Audi ris *ou* audi re, Audi tur, P. Audi mur, Audi mini, Audi untur,	*je suis entendu.* *tu es entendu.* *il est entendu.* *n. sommes entendus.* *vous êtes entendus.* *ils sont entendus.*	Audi re, *sois entendu.* Audi mini, *soyez entendus.*
IMPARFAIT.	S. Audi eba r, Audi eba ris *ou* audi eba re, Audi eba tur, P. Audi eba mur, Audi eba mini, Audi eba ntur,	*j'étais entendu.* *tu étais entendu.* *il était entendu.* *nous étions entendus* *vous étiez entendus.* *ils étaient entendus.*	
FUTUR.	S. Audi a r, Audi e ris *ou* audi e re, Audi e tur, P. Audi e mur, Audi e mini, Audi e ntur,	*je serai entendu.* *tu seras entendu.* *il sera entendu.* *nous serons entendus.* *vous serez entendus.* *ils seront entendus.*	Audi tor, *sois entendu.* Audi tor, *qu'il soit entendu.* Audi untor, *qu'ils soient entendus.*
PARFAIT.	S. Audit us, a, um sum *ou* fui, Audit us, — es, Audit us, — est, P. Audit i, æ, a sumus, Audit i, — estis, Audit i, — sunt,	*j'ai été* ou *je fus entendu.* *tu as été entendu.* *il a été entendu.* *n. avons été entendus.* *v. avez été entendus.* *ils ont été entendus.*	
PL.-Q.-PARF.	S. Audit us, a, um eram *ou* fueram, Audit us, a, um eras, Audit us, — erat, P. Audit i, æ, a eramus, Audit i, — eratis, Audit i, — erant,	*j'avais été entendu.* *tu avais été entendu.* *il avait été entendu.* *n. avions été entendus* *v. aviez été entendus.* *ils avaient été entendus*	
FUT. PASSÉ.	S. Audit us, a, um ero *ou* fuero, Audit us, — eris, Audit us, — erit, P. Audit i, æ, a erimus, Audit i, — eritis, Audit i, — erunt,	*j'aurai été entendu.* *tu auras été entendu* *il aura été entendu.* *n. aurons été entendus.* *v. aurez été entendus* *ils auront été entendus.*	

. — *Voix passive.*

MODE SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPES.
Audi a r, *que je sois* ou *je serais entendu,* Audi a ris *ou* audi a re, *que tu sois entendu,* etc. Audi a tur, *qu'il soit entendu.* Audi a mur, *q. nous soyons entendus* Audi a mini, *q. vous soyez entendus* Audi a ntur, *qu'ils soient entendus.*	Audi ri, *être entendu.*	
Audi re r, *que je fusse* ou *je serais entendu* Audi re ris *ou* audi rere *que tu fusses entendu.* Audi re tur, *qu'il fût entendu.* Audi re mur, *q. n. fussions entendus* Audi re mini, *q. v. fussiez entendus.* Audi re ntur, *q. ils fussent entendus.*		
	Audit um iri, *devoir être entendu.*	Audi endus, a, um, *devant être entendu.*
Audit us, a, um sim *ou* fuerim, *que j'aie été entendu.* Audit us, a, um sis, *que tu aies été entendu.* Audit us, — sit, *qu'il ait été entendu.* Audit i, æ, a simus, *q. n. ayons été entendus* Audit i, — sitis, *q. v. ayez été entendus.* Audit i, — sint, *q. ils aient été entendus*	Audit us, a, um, esse *ou* fuisse *et acc.* auditum, am um esse *ou* fuisse, *avoir été entendu.*	Audit us, a, um, *entendu.*
Audit us, a, um essem *ou* fuissem, *que j'eusse été* ou *j'aurais été entendu.* Audit us, a, um esses, *q. tu eusses été entendu* Audit us, — esset, *qu'il eût été entendu.* Audit i, æ, a essemus, *q. n. eussions été entendus* Audit i, — essetis, *q. v. eussiez été entendus.* Audit i, — essent, *q. ils eussent été entendus*		

§ 78. VERBES DÉPONENTS.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPES.	GÉRONDIF. SUPIN.
			1re Conjugaison.			
PRÉSENT.	imitor, aris, *j'imite.*	imitare, *imite.*	imiter, eris, *q. j'imite*	imitari, *imiter.*	imitans, *imitant*	*Gérondif* :
IMPARFAIT.	imitaba r.		imitare r.			imitandi, o, um.
FUTUR.	imitabo r.	imitator.		imitaturus esse.	imitaturus.	
PARFAIT.	imitatus sum.		imitatus sim.	imitatus esse.	imitatus.	
P.-Q.-PARFAIT.	— eram.		— essem.			*Supin* :
FUT. PASSÉ.	— ero.					imitatum, u.
			2e Conjugaison.			
PRÉSENT.	polliceor, *je promets.*	pollicere, *promets.*	pollicear, *que je promette.*	polliceri, *promettre*	pollicens, *promettant.*	*Gérondif* : pollicendi, o, um.
IMPARFAIT.	pollicebar.		pollicerer.			
FUTUR.	pollicebor.	pollicetor.		polliciturus esse.	polliciturus.	
PARFAIT.	pollicitus sum.		pollicitus sim.	pollicitus esse.	pollicitus.	*Supin* :
P.-Q.-PARFAIT.	— eram.		— essem.			pollicitum, u.
FUTUR PASSÉ.	— ero.					
			3e Conjugaison.			
PRÉSENT.	utor, *je me sers.*	utere, *sers-toi.*	utar, *que je me serve*	uti, *se servir.*	utens, *se servant*	*Gérondif* :
IMPARFAIT.	utebar.		uterer.			utendi, o, um.
FUTUR.	utar.	utitor.		usurus esse.	usurus.	
PARFAIT.	usus sum.		usus sim.	usus esse.	usus.	*Supin* :
P.-Q.-PARFAIT.	— eram.		— essem.			usum, u.
FUTUR PASSÉ.	— ero.					
			4e Conjugaison.			
PRÉSENT.	blandior, *je flatte.*	blandire, *flatte.*	blandiar, *q. je flatte*	blandiri, *flatter.*	blandiens, *flattant.*	*Gérondif* :
IMPARFAIT.	blandiebar.		blandirer.			blandiendi, o, um.
FUTUR.	blandiar.	blanditor.		blanditurus esse.	blanditurus.	
PARFAIT.	blanditus sum.		blanditus sim.	blanditus esse.	blanditus.	*Supin* :
P.-Q.-PARFAIT.	— eram.		— essem.			blanditum, u.
FUTUR PASSÉ.	— ero.					

Se conjuguent :

Sur *imitor* : *meditor*, je médite, parf. *meditatus sum*;
— *hortor*, j'exhorte, p. *hortatus sum*.
Sur *polliceor* : *vereor*, je crains, p. *veritus sum*;
— *mereor*, je mérite, p. *meritus sum*.

Sur *utor* : *loquor*, je parle; parf. *locutus sum*;
— *labor*, je tombe, p. *lapsus sum*.
Sur *blandior* : *partior*, je partage, p. *partitus sum*;
— *largior*, je prodigue, p. *largitus sum*.

CHAPITRE IV

REMARQUES SUR LE VERBE SUM

§ **79***. Le verbe *sum* est un verbe à part dans la conjugaison latine. C'est le seul (à l'exception de quelques formes isolées, comme *fert*, *vult*, *dămus*), qui à l'indicatif présent, à l'impératif et à l'infinitif n'ait pas de voyelle pour lier le radical verbal à la désinence. Encore faut-il excepter la 1re personne du singulier, la 1re et la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent (où l'on trouve la voyelle *u*).

[* **Grammaire comparative.**— Le verbe *sum* est le seul verbe latin qui réponde à une classe de verbes assez nombreuse en grec, les verbes en μι. *Sum* (es-u-m, pour *es-u-mi*), correspond à ἐσμὶ, εἰμί. (Voyez notre *Gramm. gr.* § **69** et suiv.)]

§ **79** *bis*. Le verbe *sum* a deux radicaux :

Le premier, **ES**, apparaît distinctement à la 2e et à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent (**es**, **es***t*), à l'infinitif **es**-*se* et à l'imparfait du subjonctif **es**-*sem* ; il perd l'*e* dans **s***um*, **s***im*, et il change son *s* en **r** dans **er***am*, **er***o* ;

Le second, **FU**, donne les formes **fu** *i*, **fu** *eram*, **fu** *erim*, **fu** *ero*, et s'altère en **fo** dans **fo***re*, **fo***rem*.

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue, il y avait au parfait, à côté de *fu*i, la forme *fu*vi. — Le subjonctif présent *si*m est pour *sie*m,

ancien *optatif* faisant fonction de subjonctif en latin. *Siem* correspond à εἴην (pour ἐσίην) de la langue grecque. (Voyez notre *Gramm. gr.*, § **70**, **Rem. IV.**) — Dans l'ancienne langue et chez les comiques, l'*e* de la 3e pers. du sing. de l'indic. présent s'élidait après une voyelle et après une *m* ou une *s* : *nata'st, factum'st, factu'st, opu'st.*]

* **Remarque II.** — Le verbe *sum*, n'a ni gérondif ni supin. Son participe présent *ens, entis*, est rare et ne se rencontre que dans la langue philosophique. On le trouve presque sous sa forme primitive, (*e*)*sens,* dans les anciens participes de deux composés de *sum, absum, præsum;* ces participes sont devenus des adjectifs : *absens, præsens.*

* **Remarque III.** — Les composés de *sum* offrent quelques particularités.

On verra, aux verbes irréguliers (§ **120**, **4**), la conjugaison de *possum.*

Dans *prosum*, la forme primitive du pronom *pro* (*prod*) reparaît devant un *e* : *proderam*, *prodero*, *prodesse.*

Absum fait au parfait *abfui* et *afui;*
Adsum, — *adfui* et *affui.*

§ **80.** *Sum* joue le rôle d'auxiliaire, non seulement dans les temps passés de la voix passive, mais dans certaines périphrases qui indiquent diverses nuances du futur et forment comme une conjugaison nouvelle; par exemple :

1° Avec le participe futur actif : *lecturus sum*, je vais lire, je suis disposé à lire (Voyez § **265**).

TEMPS.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
PRÉSENT.....	Lecturus sum,	Lecturus sim,	Lecturus *ou* lecturum
IMPARFAIT...	— eram,	— essem,	esse.
PARFAIT.....	— fui,	— fuerim,	Lecturus *ou* lecturum
P.-Q.-PARF.	— fueram,	— fuissem.	fuisse.
FUTUR.......	— ero,		
FUT. PASSÉ..	— fuero.		

2° Avec le participe futur passif : *amandus sum*, je dois être aimé ; *amandus sim, eram, essem*, etc., etc.

Remarque. — De plus, c'est à l'aide de l'infinitif *esse* et du

participe futur de chaque verbe qu'on forme l'infinitif futur de l'actif et l'infinitif futur du passif (on se sert du participe en *urus* pour le premier et du participe en *dus* pour le second : *amaturus esse, amandus esse*).

CHAPITRE V

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES QUATRE CONJUGAISONS

I. — Formation des temps et des modes.

§ **81.** On a vu (§ 66) que les quatre conjugaisons latines se distinguent par la lettre finale du *radical verbal.*

§ **82.** Le **radical verbal** forme les **radicaux des temps.**

Les radicaux des temps sont au nombre de deux, dont chacun est commun à d'autres temps : ce sont le **radical** du **présent** et celui **du parfait.**

Le radical verbal forme un 3e **radical,** celui du **supin.**

Radicaux des temps.

§ **83.** — I. Le **radical du présent** est semblable au radical verbal dans les quatre conjugaisons, excepté dans les verbes à suffixe, à nasale, à redoublement (Voyez § **66**, Rem. **II** et § **102** *ter*).

Le radical du présent est aussi celui de l'imparfait et du futur.

II. Le **radical du parfait** se forme en ajoutant au radical verbal :

pour la 1re et la 4e conjugaison, **v,**
— 2e — **u** ou **v,**
— 3e — **v, u, s,** ou un redoublement (ou en allongeant la voyelle du radical; Voyez, § **111**).

Le radical du parfait est aussi celui du plus-que-parfait et du futur passé.

III. Le **radical du supin** ajoute au radical verbal un **t** et quelquefois, dans la 3e conjugaison, une **s** (Voyez § **112**); d'où résultent, avec addition de la voyelle **u** et d'une désinence nominale, les syllabes **tum** et **sum**.

Le radical du supin est aussi :

1° Celui du participe futur actif, dont la terminaison est *turus, a, um* (*amaturus, a, um*), ou *surus, a, um* (*versurus*, devant tourner);

2° Celui du participe passé passif, dont la terminaison est *tus* (*amatus*), ou *sus, a, um* (*versus, a, um*, tourné).

§ **84**. Chaque temps forme ses modes en ajoutant à l'un des trois radicaux du présent, du parfait ou du supin certaines lettres qui sont les *caractéristiques des modes*, et d'autres, qui sont les *désinences personnelles*.

On trouvera plus de détails sur les *radicaux des temps* dans les paragraphes suivants, parce qu'il est difficile de séparer les formes des temps de celles des modes.

Caractéristiques des modes.

§ **85**. Les *caractéristiques des modes* (y compris les *désinences* de la 1re personne) sont les suivantes :

I. — 1° Pour le PRÉSENT, on ajoute au radical de ce temps :

1. *A l'indicatif actif* **o**, *passif* **o(r)**.

[* **Grammaire comparative**. — L'*o* qui est la caractéristique de l'indicatif présent est une voyelle de liaison qui unit le radical verbal aux désinences, comme en grec (Voyez notre *Gramm. gr*. § **74**, **Rem. VII**). — Sur ses changements, Voyez plus loin, § **88**.]

2. *Au subjonctif actif* **e(m)**, *passif* **e(r)** pour la 1re conjug.; **a(m)** *pass*. **a(r)** pour les trois autres.

[* **Grammaire comparative**. — Le subjonctif latin est, pour les formes et pour la signification, un mélange de deux modes qui sont distincts en grec, l'*optatif* et le *subjonctif* : 1° La caractéristique de l'optatif est *i* (ι et quelquefois ιη en grec. Voyez notre

Gramm, gr., § **74, Rem. X** et § **121**). De là les formes archaïques comme *siem,* qui s'est contracté en *sim* (Voyez, § **79** *bis*, **Hist.**) : à la même formation appartiennent les subjonctifs de *pos sum, possim;* de *volo, nolo, malo : velim, nolim, malim,* etc. De là encore les subjonctifs de la 1re conjugaison *amem* (pour *amaim*). Voyez plus loin, 2°, 2, **Hist.**; 3°, 1, **Hist.**; et **Rem. II**, **Hist.**

2° La vraie caractéristique du subjonctif latin est ā, correspondant à l'ω grec (Voyez notre *Gramm. gr.*, § **74, Rem. IX**). De là *moneam, legam, audiam.*]

3. *A l'infinitif actif* **(e)re**, *passif* **i** pour la 3e conj.; **re**, *pass.* **ri** pour les trois autres.

[* **Histoire.** — L'ancienne caractéristique de l'inf. actif était *se*, qu'on trouve dans *esse, posse,* etc. L'*s* s'est changée en *r* entre deux voyelles. Elle s'assimile à *r* dans *fer-re* et à *l* dans *velle.* Au passif l'ancienne caractéristique était *ier,* qui, ajoutée à *re* pour *se,* donnait *rier.* Les formes *amarier, monerier*, etc., sont devenues, dans la langue classique, *amari, moneri;* mais on les retrouve quelquefois en poésie.]

4. *Au participe actif* **(e)nt**, *nom.* **ens**, pour la 3e et la 4e conj.; **nt**, *nom.* **ns** pour les deux autres.

5. *Au gérondif* **(e)ndi, o, um**, pour la 3e et la 4e conj.; **ndi, o, um**, pour les deux autres.

2° Pour l'IMPARFAIT, on ajoute au radical du présent :

1. *A l'indicatif* **(e)ba(m)**, *pass.* **(e)ba(r)**, pour la 3e et la 4e conj.; **ba(m)**, *pass.* **ba(r)** pour les deux autres.

2. *Au subjonctif* **ere(m)**, *pass.* **ere(r)**, pour la 3e conj.; **re(m)**, *pass.* **re(r)** pour les trois autres.

[* **Histoire.** — Les caractéristiques de l'imparfait, à l'indicatif *bam,* et au subjonctif *erem,* étaient primitivement des auxiliaires tirés des racines **fu** (*bam* est pour *fuam*) et **es** (*ĕrem* est pour *eraim,* optatif de *eram*). Dans *ēbam,* l'*ē* représente la voyelle de liaison *o* de l'indicatif présent; dans *ĕrem,* il appartient au radical d'*eram.* L'un et l'autre disparaissent après l'*a* et l'*ē* de la 1re et de la 2e conjugaison. Dans *ebam,* l'*ē* paraît s'être allongé par une confusion entre la 2e et la 3e conjugaison.]

3° Pour le FUTUR, on ajoute au radical du présent :

1. *A l'indicatif* **bo**, *pass.* **bo(r)**, pour la 1re et la 2e conjug. **a(m)**, *pass.* **a(r)**, pour les deux autres.

[* **Histoire.** — La caractéristique du futur, dans la 1re et la 2e conjugaison (**bo**) était primitivement un auxiliaire tiré de la racine **fu**, du verbe *sum : bo* est pour *fuo,* je deviens. — Celle du futur dans la 3e et dans la 4e conjugaison, **am**, n'est autre que la caractéristique

du subjonctif, *a,* qui n'existe qu'à la 1re personne du futur; à toutes les autres on trouve *e* (pour *ai*), caractéristique de l'optatif. Cet **e** est la caractéristique primitive du futur de la 3e et de la 4e conjugaison, et n'a été que plus tard remplacé par **a** à la 1re personne. On trouve, dans l'ancienne langue, des exemples de formes comme *lĕgem, audiem,* qui sont notées par Quintilien (I, 7, 23). Il y avait aussi un futur archaïque en **so, sso;** par exemple :

faxo (*fac*so).	pour	*faci*am ;
*cap*so,	—	*capi*am ;
*leva*sso,	—	*leva*bo ;
*ju*sso,	—	*jube*bo ;
*turb*assitur,	—	*turb*abitur ; etc.

La syllabe *so* était primitivement un auxiliaire tiré de la racine *es* du verbe *sum* (*eso* pour *ero*).]

II. — 1° Pour le PARFAIT, on ajoute au radical de ce temps :

A l'indicatif **i**;
Au subjonctif **eri(m)**;
A l'infinitif **isse**.
2° Pour le PLUS-QUE-PARF. on ajoute au radical du parf. :
A l'indicatif **era(m)**;
Au subjonctif **isse(m)**.
3° Pour le FUTUR PASSÉ : **ero**.

Ces formes sont communes à la voix active de toutes les conjugaisons, comme au parfait et aux temps dérivés du parfait dans le verbe *sum*. — Au passif, les modes du parfait sont composés avec le *participe passé* de chaque verbe et avec les temps de *sum*.

Remarque I. — Nous verrons plus loin les changements de voyelles qui se produisent aux différentes personnes de l'indicatif du parfait (§ **88** et suiv.).

* **Remarque II.** — A l'indicatif du parfait, la voyelle **i** est simplement *voyelle modale* ou caractéristique du mode indicatif. On a vu plus haut (§ **83,** II) que le radical du parfait se forme en ajoutant au radical verbal **v, u, s,** etc. L'indicatif du parfait est donc terminé en *vi, ui, si,* à moins qu'il n'ait un redoublement ou que la voyelle du radical ne soit allongée.

[* **Histoire.** — Ces syllabes *vi, ui, si,* étaient primitivement des auxiliaires : le premier, *fui,* vient du parfait du verbe *sum* (*fui* est devenu *vi* et, par vocalisation du *v, ui*) ; le second, *si,* vient d'une seconde forme, tout archaïque, du parfait du même verbe. Cette variété du parfait de *sum* se retrouve au subjonctif dans quelques formes en *sim,* dont la première au moins n'est pas sortie de l'usage clas-

sique : *ausim* (synonyme de *ausus fuerim* à l'origine) ; *faxim* (pour *fecerim*); *levassim* (pour *levaverim*), etc., ces formes sont fréquentes chez Plaute.]

Remarque III. — Les temps formés du radical du parfait présentent tous les formes correspondantes du verbe *sum* :

*monu***ero**	est pour	*mone***fuero** ;
*monu***eram**	—	*mone***fueram** ;
*monu***erim**	—	*mone***fuerim** ;
*monu***isse**	—	*mone***fuisse** ;
*monu***issem**	—	*mone***fuissem**.

Désinences.

§ **85** *bis*. Les *désinences* personnelles, sans lesquelles on ne prononce pas, en général, les caractéristiques des modes, doivent être citées d'abord. Elles sont :

	1° POUR L'ACTIF.	2° POUR LE PASSIF.
Singulier.	1re pers. Pas de désinence à l'indic. présent et parfait, au futur de la 1re et de la 2e conjug. et au futur passé. **m** à l'imparf., au pl.-q.-parf., aux temps du subj. et au fut. de la 3e et de la 4e conj.	**r**
	2e — **s**, **sti** à l'ind. parf., **to** à l'impératif.	**ris** ou **re**.
	3e — **t**, **to** à l'impératif.	**tur**.
Pluriel.	1re — **mus**.	**mur**.
	2e — **tis**, **stis** à l'ind. parf., **te** et **tote** à l'impératif.	**mini**.
	3e — **nt**, **runt** ou **re** à l'ind. parf. **nto** à l'impératif.	**ntur**.

Remarque. — L'*impératif présent* actif n'a pas de désinence au singulier, et prend **te** à la 2e pers. du pluriel. Celui du passif a pour désinence, à la 2e pers. du singulier, (**e**)**re** pour la 3e conjugaison, **re** pour les trois autres. L'actif a, pour la 3e personne, au singulier **to**, au pluriel **nto**. — L'*impératif futur* a **to** à la 2e pers. du sing. de l'actif, **tor** à celle du passif ; **tote** à la

2e pers. du pluriel de l'actif. Le passif a, comme 3e pers., au sing. **tor**, au pluriel **ntor**.

[* **Histoire.** — Le passif latin paraît avoir eu primitivement le sens réfléchi, qui était marqué par le pronom réfléchi *se*. De même que l'on dit en français *cela se lit* dans le sens de *cela est lu*, les anciens latins disaient *legor* (primitivement *legos*, pour *lego se :* on a vu précédemment la fréquence du changement de l'*s* en *r* dans la langue latine). Dans les désinences du singulier et du pluriel *ris*, *tur*, *mur*, *ntur* (pour *tus*, *mus*, *ntus*), l'*i* et l'*u* paraissent être des lettres de liaison. A l'imparfait, l'*m* de la désinence active disparaît levant *r* (pour *s*) *: legebar* (pour *legebam se*). Toutes ces désinences personnelles sont originairement des formes de pronoms indiquant les trois personnes du singulier et modifiées au pluriel. On le voit plus clairement dans la langue grecque (Voyez notre *Gramm. gr.*, § **66**, **Rem. I**). La 2e personne du pluriel dans les verbes passifs a pour désinence *mini*, où l'on croit voir une trace d'un ancien participe passif au pluriel, analogue aux participes grecs en μενος. *Amamini* serait pour *amamini estis* (en grec φιλούμενοι ἐστε. Voyez notre *Gramm. gr.*, § **78**).]

§ **86**. En résumé, quatre éléments entrent dans la formation des temps et des modes :

1° Le *radical verbal;*

2° Les *radicaux des temps;*

3° Les *caractéristiques des modes;*

4° Les *désinences personnelles.*

Remarque. — Dans plusieurs verbes de la 3e conjugaison, il y aura aussi à tenir compte de trois autres éléments, qui sont :

5° Les suffixes;
6° Les nasalisations;
7° Les redoublements.
} Voyez § **102** *ter*-**110**.

[* **Grammaire comparative.** — Ces divers éléments se retrouvent dans la conjugaison grecque et en partie dans la conjugaison française. — Voyez notre *Gramm. grecque,* § **68**, **68** *bis* et **100**, et notre *Gramm. française, cours moyen ou supérieur,* §§ **106**, **110** et **113**. — On sait que, en français, le futur était primitivement un temps composé : *j'aimerai, amare habeo.* — Voyez notre *Gramm. française,* § **110**, **Hist.**]

[* **Histoire.** — On vient de voir, au point de vue de la langue latine, telle que nous la montrent les monuments littéraires, les lettres ou syllabes qui forment les *radicaux des temps* et caractérisent les *modes.* Mais, au point de vue des origines de la langue, on distin-

gue des *temps simples*, et des *temps composés*, c'est-à-dire formés à l'aide d'auxiliaires, comme dans les langues modernes :

TEMPS SIMPLES	Présent ;
	Futur en **am** (3ᵉ et 4ᵉ conjugaisons);
	Parfait en **i** sans **v**, **u**, ou **s** ;
	Plus-que-parfait et futur passé, formés du parfait.
TEMPS COMPOSÉS	Imparfait *b***am**, (pour *fu***am**) ;
	Futur en *b***o** (pour *fu***o**) ;
	Parfait en *u***i**, ou *v***i** (pour *fu***i**) ;
	— en *s***i** (pour *es***i**) ;
	Plus-que-parfait et futur passé, formés du parfait.

N. B. *Dans le Tableau qui suit, chacun des quatre premiers éléments indiqués plus haut est imprimé en caractères gras.*

§ 87. TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES RADICAUX, CARACTÉRISTIQUES DE MODES ET DÉSINENCES

RADICAL verbal.	RADICAUX du présent, du parfait et du supin.		CARACTÉRISTIQUES DES MODES ET DÉSINENCES des 1re et 2e personnes du singulier. A L'ACTIF		AU PASSIF
CONJUG. 1re amă. 2e monĕ. 3e lĕg. 4e audĭ.	1° Radical du présent, de l'imparfait et du futur. 1re ama, 2e mone, 3e lĕg, 4e audi.	PRÉSENT.	*Indic.*	am o, a s. monĕ o, e s, lĕg o, (i) s, audĭ o, ī s,	am o r, a ris ou a re. monĕ o r, ē ris ou ē re, leg o r, (ĕ) ris ou (ĕ) re audĭ or, ī ris ou ī re.
			Impér.	amā, monē, lĕg ĕ, audī,	ama re, monē re, leg (ĕ) re, audī re.
			Subj.	am e m, e s, mone a m, a s, lĕg a m, a s, audĭ a m, a s,	am e r, er is ou e re, monĕ ar, aris ou are, leg a r, a ris ou are. audĭ a r, a ris ou are.
			Infin.	amā re, monē re, lĕg (ĕ) re, audī re,	ama ri, monē ri, leg i. audi ri.
			Partic.	ama ns, ant is, mone ns, ent is, lĕg (e) ns, nt is, audi (e) ns, ent is	
			Gérond.	ama ndi, o, um, mone ndi, o, um leg (e) ndi, o, um, audi (e) ndi, o, um	
		IMPARFAIT.	*Indic.*	amā ba m, ba s. monē ba m, ba s, lĕgē ba m, ba s audi (ē) ba m, ba s	amā, monē, leg (ē), audi (ē) } bar, baris ou bare.
			Subj.	amā re m, re s, monē re m, re s, lĕg (ĕ) re m, re s, audi re m, re s,	amā, monē, leg (ĕ), audī } re r, re ris ou re re.
		FUTUR.	*Indic.*	amā bo, bi s, monē bo, bi s, lega m, e s, audi a m, ē s.	amā, monē } bor, bĕris ou bĕ re. leg, audi } a r, ēri s ou ēre.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES RADICAUX, CARACTÉRISTIQUES DE MODES ET DÉSINENCES

(*Suite*)

RADICAL verbal.	RADICAUX du présent, du parfait et du supin.	CARACTÉRISTIQUES DES MODES ET DÉSINENCES des premières et deuxièmes personnes.					
				A L'ACTIF.		AU PASSIF.	
1re **amā.** 2e **monē.** 3e **lĕg.** 4e **audī.**	2e Radical du parfait, du plus-q. parfait et du fut. passé. 1re **amav.** 2e **monu.** 3e **lĕg.** 4e **audiv.**	PARFAIT.	*Indic.*	amav monu lĕg audiv	**i, isti,**	amat monit lect audit	**us sum** ou **fui.**
			Subj.	amav monu lĕg audiv	**eri m, eri s,**	amat monit lect audit	**us sim ou fuerim.**
			Infin.	amav monu lĕg audiv	**isse,**	amat monit lect audit	**us esse.**
		PL.-QUE-PARF.	*Indic.*	amav monu lĕg audiv	**era m, era s,**	amat monit lect audit	**us eram ou fueram.**
			Subj.	amav monu lĕg audiv	**isse m, isse s,**	amat monit lect audit	**us essem ou fuissem.**
		FUT.PAS.	*Indic.*	amav monu lĕg audiv	**ero, eri s,**	amat monit lect audit	**us ero ou fuero.**
	2e Radical du supin. 1re **amat.** 2e **monit.** 3e **lect.** 4e **audit.**	SUPIN.		amat monit lect audit	**um, u,**		
		PART. FUT.		amat monit lect audit	**uru s,**		

II. — Remarques sur la voix active.

§ **88.** L'o final de la 1re pers. sing. de l'indicatif du présent (3e conjug.) et du futur (1re et 2e conjug. § **85.** I), se change en **i** à toutes les autres personnes, excepté à la 3e du pluriel, où il se change en **u** (*legis, legit, legunt, monebis, monebunt*). Il disparaît, par contraction, à la 3e personne du plur. de l'indic. présent, dans la 1re et dans la 2e conjugaison : *amant, monent* (pour *ama unt, mone unt*). Dans le verbe *quæso,* on trouve l'*u* même à la 1re personne du pluriel, *quæsumus.*

A l'indicatif présent de la 1re et de la 2e conjugaison, cet **o** se fond avec la lettre finale du radical. Il en est de même de l'**i** à l'indicatif présent de la 4e conjugaison, excepté à la 3e personne du pluriel (*audi***unt**).

L'*i* subsiste au lieu de l'*u* à la 3e personne du pluriel dans le futur passé, **amaverint, monuerint,** etc., forme qui se trouve être la même que la 3e pers. plur. du subjonctif du parfait.

L'o du présent devient **e** à l'impératif de la 3e conjugaison. Ex. : lego, *imp.* **lege.** Cet **e** disparaît, par contraction, dans les 3 autres conjugaisons (Voyez § **99, 2°**). Il se supprime à l'impératif de quatre verbes de la 3e conjugaison, *dic*o, *duc*o, *faci*o, *fer*o, qui font à l'impératif :

dic, duc, fac, fer.

Ces formes abrégées subsistent dans les composés de *duco* et de *fero* (*educ, affer, confer, refer*). Il en est de même pour les composés de *facio,* excepté pour ceux qui changent l'*a* du radical en *i,* Ex. :

Efficere, faire,	impér.	**effice,**
Conficere, achever,	—	**confice.**
Consuefacere, accoutumer,	impér.	**consuefac,**
Assuefacere, accoutumer,	—	**assuefac.**

[* **Histoire.** — On trouve dans l'ancienne langue *face, dice, duce.* On n'a pas d'exemple de *fĕrĕ*.]

§ **89.** Un **a** se trouve à la 1re per. sing. du futur de la 3e et de la 4e conjugaison, un **e** à toutes les autres personnes : *legam, leges, legent* (Voy. § **85**, I, 3°). Ce changement de voyelles n'a pas lieu au subjonctif présent : *legam, legas, legant*.

§ **90.** L'i final de l'indicatif du parfait devient **e** à la 3e personne du pluriel, dont la terminaison *unt* peut aussi se changer en **e** : *amavi, amav***erunt**, *amav*ere.

§ **91.** Quand le radical du parfait, du plus-que-parfait et du futur passé a un **v**, ce **v** peut être supprimé par syncope. Ex. :

*aud*ii, pour *audi***vi**; *audi***isse**, pour *audi***visse**.

Si un **i** suit le **v**, il se supprime avec le **v** devant **st**. Ex. :

*am***asti**, *am***astis**, pour *am***avisti**, *am***avistis**;
*no***sti**, *no***stis**, pour *no***visti**, *no***vistis** (de *nosco,* j'apprends);

Si c'est un **e** qui suit le **v**, il se supprime avec le **v** devant **r**. Ex. :

*am***aram**, *am***arunt**, pour *am***averam**, *am***averunt**;
*imple***ram**, *imple***runt**, pour *imple***veram**, *imple***verunt**, d'*impleo,* je remplis.

Il y a même des parfaits de verbes qui ne sont usités qu'à la forme syncopée; par exemple : **desii,** parf. de *desino,* je oesse. — Les composés de *eo* prennent aussi en général la forme *ii : subii, transii.*

Cette syncope n'a pas lieu dans les parfaits **favi** (de *faveo,* je favorise) et **fovi** (de *foveo,* je **réchauffe**), parce que dans ces verbes le *v* fait partie, non du *radical du parfait,* mais du *radical verbal* qui est **fav, fov** (Voy. § **117**, 2°).

* **Remarque I.** — Dans les parfaits en *ii,* la désinence *unt* peut, comme dans les autres, se changer en ĕ : on trouve dans les auteurs *petierunt* et *petiērĕ.*

* **Remarque II.** — En poésie on trouve pour les parfaits en **si** des syncopes analogues à celles des parfaits en *vi*: *scripsti* pour *scripsisti*; *dixe* pour *dixisse*, etc.

§ **92**. Il y a lieu de remarquer la ressemblance entre deux temps de l'infinitif et du subjonctif :

Infinitif	*présent* : *amar***e**;	*subjonctif*	*imparfait* ;	*amar***em**;
—	*parfait* : *ama***visse** ;	—	*pl.-q.-parf* :	*ama***vissem**.

§ **93**. Les participes, actifs et passifs, se déclinent :

Ceux qui se terminent en **us**, sur **bonus, a um** (§ **39** *bis*);
Ceux qui se terminent en **ans** ou **ens**, sur **prudens** (§ **42**).

III. — Remarques sur les verbes passifs et déponents.

§ **94**. Les changements d'o en **i** ou en **u**, au présent et au futur, se font comme à l'actif (Voyez § **88**), excepté à la 2e personne du singulier, qui prend un **e** : *leg*o*r*, *leg*e*ris*, *leg*i*tur*; *amab*o*r*, *amab*e*ris*, *amab*i*tur*.

§ **95**. Comme l'actif, le passif offre plusieurs formes semblables, par exemple :

2e pers. plur. indic. et impér. présent : *ama***mini**.

Les désinences en **re** pour **ris** sont rares au présent de l'indicatif, à cause de la confusion qu'elles établissent avec le présent de l'infinitif actif. Ex. :

*amar***e** pour *amar***is** ; *amar***e** (inf. act.);
*legĕr***e** — *legĕr***is** ; *legĕr***e** —

Quant au futur **legēre**, pour **legēris**, il se distingue de l'infinitif par la quantité du deuxième **e**, qui est long.

La confusion ne pouvant avoir lieu dans les verbes déponents, qui n'ont pas la voix active, le changement de *ris* en *re* se fait dans ces verbes au présent : *arbitrare* pour *arbitraris*; *rere* pour *reris*, etc.

§ **96**. La forme française du présent passif a ordinaire-

ment le sens du parfait. *Cette lettre est écrite,* signifie le plus souvent *cette lettre a été écrite* (*hæc epistola scripta est*), et non pas *on écrit cette lettre* (*scribitur hæc epistola*). Il n'en est pas de même en latin, où la différence est tout à fait tranchée entre ces deux temps.

§ **97.** D'un autre côté, il y a une nuance de sens entre les deux formes du parfait passif : 1° le participe passé avec *sum* indique une action passée dont le résultat subsiste ; 2° le participe passé avec *fui,* une action également passée, mais dont il ne reste que le souvenir. Ainsi *epistola scripta est* signifie *cette lettre est écrite,* c'est-à-dire *se trouve écrite; epistola scripta fuit, cette lettre a été écrite,* c'est-à-dire *s'est trouvée écrite.*

Il en est de même de *eram* et de *fueram* employés au plus-que-parfait passif; *fueram* marque le passé plus fortement que *eram.*

§ **98.** L'infinitif futur ne se forme pas ordinairement avec l'infinitif du verbe *sum* et le participe futur passif, parce que ce mode marque en général l'obligation. (Voyez la *Syntaxe,* § **352-355**.)

L'infinitif futur passif est composé avec l'infinitif passif du verbe ire et le supin : **amatum iri.** Dans cette locution, dont l'origine est obscure, le supin reste invariable : c'est un substantif verbal (Voyez § **360**), non un adjectif, et il ne saurait être sujet à l'accord.

[***Histoire.** — Dans l'ancienne langue, l'impératif futur des verbes passifs et déponents se formait par l'addition des désinences *mino, imino* : Ex. : *præfamino, progredimino.*]

§ **98** *bis.* * Les observations précédentes sur les formes de la voix passive (**94-98**) s'appliquent aussi aux verbes déponents.

***Remarque I.** — Plusieurs verbes déponents peuvent être employés aussi à la forme active.

I. Dans quelques-uns la forme active est, en général, ou un peu archaïque ou poétique.

altercor	*et*	alterco,	*j'ai une altercation*;
auguror	*et*	auguro,	*j'augure*;
comitor	*et*	comito,	*j'accompagne*;
conflictor	*et*	conflicto,	*je lutte;*
fabricor	*et*	fabrico,	*je fabrique*;
fēneror	*et*	fēnero,	*je prête à intérêt*;
luctor	*et*	lucto,	*je lutte*;
mereor	*et*	mereo,	*je mérite*;
populor	*et*	populo,	*je ravage*;
remuneror	*et*	remunero,	*je récompense*;
stabulor	*et*	stabulo,	*je gîte*;
		etc.	etc.

[* **Histoire.** — Dans la langue archaïque, les formes actives sont plus multipliées : *potio* pour *potior, comminisco, morio, sequo,* etc. (§ **115** *ter.*)]

II. — Dans d'autres verbes, c'est la forme active qui est de beaucoup la plus usitée. Ce n'est que çà et là qu'on trouve, dans les auteurs classiques, des verbes comme *bellor*, je fais la guerre (VIRGILE) ; *communicor*, je partage (TITE LIVE) ; *fluctuor,* j'hésite (TITE LIVE) ; *velificor,* je fais voile (CICÉRON), et *punior* ou *pœnior,* je punis (CICÉRON).

* **Remarque II.** — Tous les verbes déponents ont gardé deux formes actives :

Le participe présent ; Ex. : *imitans,* imitant ;

Le participe futur (sens actif). Ex. : *imitaturus*, devant imiter.

* **Remarque III.** — Les verbes déponents qui ont aussi la forme active admettent seuls en général le sens passif au participe passé et au participe futur en *dus* (Voyez la Syntaxe, §§ **349** et **352**).

* **Remarque IV.** — Quelques verbes déponents ont gardé des formes actives isolées. Ex. : *revertor*, je reviens, parfait *reverti* (*reversus sum* est rare) ; *assentior*, je suis du même avis, *assensi*

CHAPITRE VI

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES VERBES RÉGULIERS DES 1re, 2e ET 4e CONJUGAISONS

§ **99.** Les verbes réguliers des 1re, 2e et 4e conjugaisons ont un caractère commun : leur *radical verbal* se termine par une voyelle qui, surtout au présent, est sujette à s'élider devant les voyelles *o*, *i*, *u* (§ **85** et **88**), ou à s'allonger en supprimant une de ces voyelles. Ce sont en réalité, au présent, des *verbes contractes*. Ainsi :

1° La voyelle du radical s'élide surtout dans la 1re conjugaison.

L'*a* s'élide à la 1re personne du sing. de l'ind. présent actif et passif : *am* **o** (pour *ama* **o**), *am* **or** (pour *ama* **or**).

Il y a encore élision du radical dans *mon***ui**, pour *mone***ui**.

2° La voyelle du radical s'allonge à la 2e pers. du sing. de l'indic. prés. actif et passif, dans les 1re, 2e et 4e conjugaisons :

amā **s** (pour *ama* **is**), *amā* **ris** (pour *ama* **eris**),
monē **s** — *mone* **is**), *monē* **ris** — *mone* **eris**),
audī **s** — *audi* **is**), *audī* **ris** — *audi* **eris**);

à la 2e pers. sing. de l'impératif présent :

amā, monē, audī (pour *ama e, mone e, audi e*);

à la 1re et à la 2e pers. du plur. de l'ind. prés. act. et passif :

amā **mus**, *amā* **mur** ; *monē* **mus**, *monē* **mur** ;
audī **mus**, *audī* **mur** (pour *ama-imus, ama-imur*, etc.);
amā **tis**, *monē* **tis**, *audī* **tis**,
(pour *ama-itis, mone-itis, audi-itis*) etc. ;

A la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent

la 1re et de la 2e conjugaison, les formes *ama*nt, *mon*ent sont pour *ama*-**unt**, *mone*-**unt**.

Par exception, les troisièmes personnes du singulier restent brèves, malgré la contraction : **amăt, monĕt, audĭt.**

[* **Histoire.** — La caractéristique *bo* n'appartient, dans la langue classique, qu'aux deux premières conjugaisons. Mais, à l'époque de Plaute, on trouve cette caractéristique appliquée à des verbes de la 4e conjugaison, par exemple : *audibo, experibor.* — La 4e conjugaison offre encore à l'imparfait des formes archaïques en *bam* au lieu de *ebam : audibam* (pour *audiebam*).]

§ **100.** Le parfait de la 2e conjugaison est tantôt en **ui**, tantôt en **vi**, ce qui n'est qu'une double forme d'une même syllabe, l'**u** et le **v** étant à l'origine une seule et même lettre (v).

1° Tous les verbes qui ont été indiqués comme se conjuguant sur *moneo* ont le parfait en **ui**; dans ces verbes, l'*e* final du radical se change en *i* au supin (*mon*ui, *moni*tum).

2°* Les verbes qui ont leur parfait en *e*vi, leur supin en *e*tum, sont en réalité rattachés à tort à la 2e conjugaison, parce qu'ils ont le présent en *eo*. Dans ces verbes, l'*e* n'est pas ajouté à la racine (comme dans *doceo,* racine *doc ;* d'où viennent les mots *doctor, doctrina*) ; il fait partie intégrante de la racine : c'est même pour cette raison qu'il ne disparaît pas au parfait, et que l'*u* se durcit en *v*. De ce nombre sont les verbes suivants :

Deleo, *je détruis, parfait* delevi, *supin* deletum. — Ce verbe est composé de la préposition *de,* et de *leo,* verbe qui n'existe pas isolé, et qui se rattache à la racine de *lino,* je frotte, j'enduis, *parfait* levi.

Expleo, Impleo, *je remplis*; Suppleo, *je complète*; *parfait* explevi, implevi, supplevi ; *supin* expletum, impletum, suppletum.

Fleo, Defleo, *je pleure; parfait,* flevi, *supin,* fletum, etc.

Neo, *je file; parfait,* nevi, *supin,* netum.

§ **101***. Plusieurs verbes de la 1re, de la 2e et de la 4e conjugaison forment leur parfait ou leur supin d'une manière qui paraît irrégulière. Ce sont en réalité des *verbes à conjugaison mixte* (§ **117**); ils empruntent à la 1re, à la 2e ou à la 4e conjugaison leur présent, leur imparfait et leur futur, et à la 3e leur parfait ou leur supin, quelquefois les deux.

CHAPITRE VII

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LA TROISIÈME CONJUGAISON

§ **102***. Les verbes de la 3e conjugaison peuvent se diviser en deux classes :

1° Ceux où le *radical du présent* est semblable au *radical verbal;*

2° Ceux où il en est distinct.

PREMIÈRE CLASSE

Verbes à radical du présent semblable au radical verbal.

§ **102** *bis**. Dans ces verbes, le radical verbal est tantôt identique à la racine (Ex. : *ăgo,* je mène, *vĕho*, je porte, *trăho,* je traîne, etc.), tantôt renforcé par un allongement de la voyelle brève de la racine (Ex.; *dūco,* je conduis, *dīco,* je dis, *fīdo,* j'ai confiance ; dérivés de racines d'où viennent les mots *dŭcem*, le chef, *dĭcis causā,* par manière d'acquit, *fĭdem,* la foi).

DEUXIÈME CLASSE

Verbes à radical du présent distinct du radical verbal.

§ **102** *ter*. * Dans un grand nombre de verbes, le *radical verbal* est augmenté au *radical* du *présent* (c'est-à-dire

au présent, à l'imparfait et au futur) de certaines lettres qui, à part de rares exceptions, ne se retrouvent ni dans le *radical du parfait* ni dans le *radical du supin*. Ces lettres sont les suivantes :

1° Un *suffixe*, c'est-à-dire une ou plusieurs lettres mises après le radical et qui peuvent être, en latin, un **i**, une des consonnes **l**, **n** et **t**, ou les deux consonnes **sc**. Ces différents suffixes forment, avec la caractéristique du présent **o** (§ **85**), les terminaisons **io, lo, no, to, sco** (**103-106**);

2° Une *nasale* insérée dans le radical ;

3° Un *redoublement* de la consonne initiale du verbe, avec un *i* entre les consonnes.

On distingue donc :

1° des *verbes à suffixe*,

2° des *verbes à nasale*,

3° des *verbes à redoublement*.

[* **Grammaire comparative.** — Cette règle sur les *verbes à suffixe*, *à nasale* et *à redoublement* se retrouve en grec, avec cette différence que, en grec, les suffixes, les nasales et les redoublements ne se trouvent qu'au présent et à l'imparfait. — Voyez notre *Grammaire grecque*, § **100** et, pour un tableau comparatif de la conjugaison grecque et de la conjugaison latine, § **276** (à la fin).]

I. — *Verbes à suffixe, ou verbes en* io, lo, no, sco, to.

1° *Verbes en* io,

§ **103**. Les verbes en **io** de la 3ᵉ conjugaison sont essentiellement distincts des verbes en *io* de la 4ᵉ conjugaison : dans les premiers, l'*i* est un suffixe, et par conséquent ne doit se trouver qu'au présent, à l'imparfait et au futur; dans les seconds, il appartient au radical, et par conséquent subsiste dans toute la conjugaison.

Il faut noter que l'*i* suffixe disparaît partout devant un *ĭ* et devant un *ĕ* bref. Ex. : *cap*-**io**, je prends ; *cap*-**is**, pour *capi*-**is**, *cap*ĕ**re**, prendre ; *cap*ĕ**rem**, je prendrais ; *cap*ĕ**ris**, tu

es pris. Mais il persiste devant l'ē long. Ex. : *capi*-**ebam**, *capi*-**emus**.

Sur *cap io*, à l'actif et au passif, se conjuguent :

Ses composés : accip io, *je reçois* ; decip io, *je trompe* ; suscip io, *j'entreprends*, etc.

Fac io, *je fais* : *inf.* fac ere, *parf.* fec i, *supin* fact um ; et ses composés : effic io, *j'accomplis* ; confic io, *j'achève*, etc,

Fod io, *je creuse* ; fod i, foss um, etc.

Jac io, *je jette* ; jec i, jact um, etc.

Cup io, *je désire* ; *parf.* cup ivi, etc. (*ivi* est une des caractéristique du parfait de la 3e conjugaison, § **111** *ter*).

Sur *capior* se conjuguent les verbes déponents en ior. Ex. :

Ingred ior, *j'entre* ; *inf.* ingred i, *parf.* ingress us sum, *etc.*, et *autres composés de* gradior, *je marche* (qui n'est usité qu'au présent), aggredior, *j'attaque*, etc.

Pat ior, *je souffre* ; *inf.* pat i, *parf.* pass us sum.

Mor ior, *je meurs* ; *parfait irrégulier* mortuus sum, *participe futur* moriturus. (Voyez § **117**, **3°**, **Rem. III.**)

[* **Histoire.** — Quelques verbes en *io* dont l'*i* est suffixe, et qui, par conséquent, font partie de la 3e conjugaison, se sont confondus avec des verbes en *io* dont l'*i* appartient au radical, et qui, par conséquent, font partie de la 4e. Par exemple on lit chez Lucrèce *cupīret* pour *cupĕret*, et Nonius cite d'un ancien auteur *parībit* pour *pariet*, etc.]

Modèle de conjugaison de verbe en **io**.

Actif : capio, *je prends*.

TEMPS	INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF ET SUPIN.
PRÉSENT.	cap i o.		cap ia m.	cap ere.	cap i ens.	GÉRONDIF
	cap i s.	cap e.	cap ia s.			cap iendi,
	cap i t.		cap ia t.			o, um.
	cap i mus.		cap ia mus.			
	cap i tis.	cap i te.	cap i a tis.			
	cap i unt.		cap i a nt.			
IMPARFAIT.	cap i eba m.		cap ere m.			
	cap ieba s.		cap ere s.			
	cap i eba t.		cap ere t.			
	cap i ebamus		cap ere mus			
	cap ieba tis.		cap ere tis.			
	cap i eba nt		cap ere nt.			SUPIN
FUTUR.	cap i am.			capt urus,	capt urus.	capt um,
	cap i e s.	cap i to.		a, um esse		capt u.
	cap i e t.	cap i to.		*et acc.*		
	cap i e mus.			capt urum		
	cap i e tis.	cap i tote.		am, um		
	cap i e nt.	capi u nto		esse.		

PARFAIT. *Indic.* cepi, isti, etc. *Subj.* cep erim; *Inf.* cep isse
P.-Q.-PARFAIT. *Indic.* cep era m, etc. *Subj.* cep isse m, etc.
FUT. PASSÉ. *Indic.* cep ero, is, etc.
} comme *lego* (§ 72).

Passif : Capior, *je suis pris*.

TEMPS	INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF ET SUPIN.
PRÉSENT.	cap i o r.		cap ia r.	cap i.		
	cap e ris.	cap e re.	cap ia ris.			
	cap i tur.		cap ia tur.			
	cap i mur.		cap ia mur.			
	cap i mini.	cap i mini.	cap ia mini.			
	cap iu ntur.		cap ia ntur.			
IMPARFAIT.	cap i eba r.		cap ere r.			
	cap i eba ris.		cap ere ris.			
	cap i eba tur		cap ere tur.			
	cap i ebamur		cap eremur			
	capiebamini		caperemini			
	cap iebantur		caperentur			
FUTUR.	cap i a r.			cap t um iri	cap i endus	
	cap i e ris.	cap i tor.				
	cap i e tur.	cap i tor.				
	cap i e mur.					
	cap i e mini.					
	cap i e ntur.	cap iuntor.				

PARFAIT, captus sum, captus sim, etc. — P.-Q-PARFAIT, captus eram, captus essem, etc. — FUT. PASSÉ, captus ero, etc., comme *legor* (§ 76).

2° *Verbes en* **lo** *et en* **no.**

§ **104.**

1. *Verbes en* **lo**:

pel **lo**, *je pousse, parf.* pepul **i**, *supin* pul **sum** ;
vel **lo**, *j'arrache, parf.* vel **li**, vul**sum**,
Etc.

2. *Verbes en* **no** :

si **no**, *je permets, parf.* si **vi**, *supin* si **tum** ;
cer **no**, *je vois*, cre **vi**, cre **tum** ;
tem **no**, *je méprise*, tem (p) **si**, tem(p) **tum** ;
pōno (pour *pos* **no**), *je place*, pŏs **ui**, pŏsi **tum**, etc.

[**Grammaire comparative.** — Les verbes de cette catégorie sont d'anciens verbes en *io*. Le suffixe *l* représente un ancien *i* ou *j*, qui s'est assimilé avec la consonne du radical (*pel lo* est pour *pel jo*). Il en est de même en grec du suffixe λω, dans βάλ λω, ἀγγέλ λω, etc.; Voyez notre *Grammaire grecque complète*, § **100**, 6°.]

* **Remarque I.** — Dans *vello,* la seconde *l* s'est maintenue au parfait, par exception.

[* **Histoire.** — Du reste, à côté de la forme *velli,* il y avait au parfait une forme *vulsi,* qui a prévalu sur l'autre à partir de l'époque de Sénèque.]

* **Remarque II.** — Le parfait *crevi* présente une métathèse (Voyez la *Phonétique,* § **4**, n° 11).

* **Remarque III.** — Sur le *p* ajouté au radical dans *tempsi, temptum,* Voyez § **113**, **4**°.

* **Remarque IV.** — Dans *pōno,* l'*o* du radical est allongé par compensation de la perte de l'*s* du radical, allongement qui accompagne aussi la perte de l'*s* en grec et en français [1].

[* **Histoire.** — La forme ancienne du parfait de *pono* est *posivi, posii.* On la trouve jusque chez Cicéron (*Tuscul.,* V, 29).]

3° *Verbes* **sco** (ou **scor**).

§ **105**. Lorsque le radical verbal est terminé par une consonne, une voyelle euphonique (*i* ou *e*) s'intercale entre le radical et le suffixe *sc*. De là, à côté des verbes en **sco,** des verbes en **isco** et en **esco**.

1. Voyez notre *Gramm. grec.,* § **28**, Rem. **III**, 2°. et notre *Grammaire française,* § **8**, Hist..

1. *Verbes en* **sco** *ou* **scor** :

cre **sco**, *je crois, parfait* cre **vi**, *supin* cre **tum**;
no **sco**, *j'apprends*, no **vi**, no **tum** ;
na **scor**, *je nais*, na **tus sum**, etc.

2. *Verbes en* **isco** *ou* **iscor**, *et en* **esco** :

pac **iscor**, *je conclus, parf.* pac**tus sum** ;
obliv **i scor**, *j'oublie, parf.* obli**tus sum** ;
profic **i scor**, *je pars, parf.* profec **tus sum** ;
obmut **e sco**, *je deviens muet*, obmut **ui** ;
indur **e sco**, *je m'endurcis*, indur **ui**, etc.

[* **Grammaire comparative.** — Il en est de même en grec pour εὑρίσκω. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **100**, 4°.]

* **Remarque.** — Les verbes en *isco, esco,* sont pour la plupart des verbes dérivés, qui suivent la formation des temps du verbe simple dont ils sont tirés ; Ex. : *concupisco* (de *cupio*), *concupivi ; adhæresco* (de *adhæreo*), *adhæsi.*

4° *Verbes en* **to.**

§ **106**. Exemples de verbes en **to** :

mit **to**, *j'envoie*,	*parf.* mi **si**,	*supin* mis **sum**		le *t* du radical disparaît devant une *s*, comme en grec (*Gram. grecq.* § **13**).
pec **to**, *je peigne*,	— pex **i**,	— pex **um**		
plec **to**, *je punis*,	— plex **i**,	— plex **um**		
		etc.		

Le verbe **necto**, *je noue*, accumule au parfait les caractéristiques **s** et **u** (Voyez § **83**, II) : *parfait* **nexui**; *supin* **nexum** (*pour* nec-sui, nec-sum).

[* **Histoire.** — Le parfait *nexui* est de l'époque classique. Accius et Lucilius disaient *nexi*.]

Exceptions à la règle des verbes à suffixe.

§ **107**. On le voit, les *suffixes* des verbes sont en général mobiles, et ne se trouvent qu'au radical du présent (au présent, à l'imparfait et au futur).

Il y a quelques exceptions cependant.

On a vu celle de *vello* (§ **104**, Rem. I). Il y en a d'autres :

1° Le suffixe subsiste à quelques formes des verbes appartenant aux classes qui viennent d'être étudiées, surtout dans les verbes en **sco** et en **io**. Ex. :

po **sco**, *je demande, parf.* po po **sci** (*sans supin*) ;
di sco, *j'apprends* (*pour* dic-**sco**), *parf.* di dic i, *supin* di **scitum**;
compe **sco**, *j'entrave,* compescui, *supin* compe**scitum**.

* Par **io** fait au supin *par* **tum**, au participe passé *par* **tus**, *a, um,* mais au participe futur *par***itura**.

* Na **scor** fait au parfait *na* **tus sum**, mais au participe futur *na***sciturus**.

* Or ĭ**or** fait au parfait *or* **tus** *sum,* mais au participe futur *orĭ***turus**.

* **Mor ior** fait au parfait *mor* **tuus** *sum,* mais au participe futur *mor***ĭturus**.

[* **Histoire.** — Au lieu de *mori,* on trouve chez Plaute *moriri.*]

2° Les verbes en **esso** gardent toujours leur suffixe. Ex. :

cap **esso** , *je cherche à prendre,* cap **essivi**, cap **essitum** ;
lac **esso**, *je provoque,* lac **essivi,** lac **essitum** ;
fac **esso**, *je me mets à exécuter,* fac **essivi**, fac **essitum,** etc.

Remarque. — Il en est de même des verbes à suffixe de la 1re conjugaison en **to** et **ito**, qui ont un sens *fréquentatif,* et de ceux de la 4e en **urio**, qui ont un sens *désidératif.* Ex. :

po **to,** *je bois,* po **tavi,** po **tatum**, fréquentatif de *bibo;* (sur le *supin* potum, voyez § **110**, Remarque);
cap **to,** *je cherche à prendre,* captavi, captatum; fréq. de *capio;*
lect **ito,** *je lis souvent,* lectitavi, lectitatum ; — *lego;*
rog **ito**, *je demande souvent,* rogitavi, rogitatum ; — *rogo;*
es **urio**, *j'ai faim,* es **urivi**, etc. (dérivé de *edo;* je mange).

II. — *Verbes à nasale.*

§ **108**. Les verbes qui contiennent un *a,* un *i* ou un *u* sont sujets à subir l'insertion d'une nasale (**m** ou **n**) au radical du présent (imparfait et futur). **Ex.** :

A. Frang o,	*je brise,*	*parf.*	freg i,	*supin*	frac tum ;
Pang o,	*j'établis,*	—	pe pigi,	—	pac tum ;
Tang o,	*je touche,*	—	te tig i,	—	tac tum ;

Nanc i scor (il y a ici à la fois suffixe et nasalisation), *je trouve*, nac tus sum.

I. Vinc o,	*je vaincs,*	*parf.*	vic i,	*supin*	vic tum ;
Scind o,	*je fends,*	—	scid i,	—	scis sum ;
U. Rump o,	*je romps,*	—	rup i,	—	ruptum.

Exceptions à la règle des verbes à nasale.

§ **109**. Quelques verbes, par confusion entre le *radical verbal* et le *radical du présent*, gardent la nasale au parfait ou au supin, d'autres au parfait et au supin à la fois. Ex. :

1° Au parfait ou au supin seulement :

fing o,	*je façonne,*	*parf.*	finx i,	*supin*	fic tum ;
pand o,	*j'étends,*	—	pand i,	—	pas sum ;
pin go,	*je peins,*	—	pinxi,	—	pic tum ;
pun go,	*je pique,*	—	pupugi,	—	punc tum ;
strin go,	*je serre,*	—	strinxi,	—	stric tum ;

2° Au parfait et au supin :

cing o,	*j'entoure,*	*parf.*	cinxi,	*supin*	cinc tum ;
extingu o,	*j'éteins,*	—	extinx i,	—	extinc tum ;
jung o,	*je joins,*	—	junx i,	—	junctum ;

fung or, *je m'acquitte de, parf.* functus sum.

3° *Verbes à redoublement* (*en* i).

§ **110**. Ces verbes sont peu nombreux en latin, mais dans cette classe deux au moins sont très usités :

Gi gno (*pour* gi gen o), *j'engendre,* gignebam, gignam ; *parf.* genui, *supin* genitum.

Si sto, *j'arrête,* sistebam, sistam ; *parf.* steti *ou* stiti, *supin* statum.

* **Remarque.** — Malgré son redoublement, bibo, fait au parf.

bibi, au supin *bibitum.* Mais **bibo** est pour **pipo,** dont il reste le supin *potum,* le participe passé passif *potus.* C'est de ce verbe que vient encore le fréquentatif *potare,* auquel on rattache souvent par erreur les formes *potum* et *potus.* (Voy. § **107, Rem.**)

CHAPITRE VIII

REMARQUES SUR LA TROISIÈME CONJUGAISON (*suite*)

Du parfait et du supin.

Leur formation.

§ **111.** * A première vue, le parfait de la 3e conjugaison apparaît marqué de six manières différentes :

1° par la terminaison **i** avec redoublement ;
2° par la terminaison **i** avec allongement de la voyelle du radical.
3° par la syllabe **si** ;
4° — **ui** ;
5° — **vi** (autre forme de *ui*) ;
6° par les syllabes **ivi**.

§ **111** *bis.* * Mais la terminaison **i** est la caractéristique du mode indicatif au parfait, non du temps lui-même. Ainsi, les terminaisons *u***i**, *v***i** sont pour *fu*-**i**; la racine *fu*, augmentée de la voyelle modale **i**, a donné le parfait de *sum, fu*-**i,** lequel, ajouté au radical d'autres verbes sous les formes *u***i** ou *v***i**, a donné le parfait de ces verbes. La voyelle **i** n'est donc qu'un élément accessoire, et ce n'est que dans quelques formes isolées qu'elle se trouve être le seul signe apparent du parfait, à savoir :

fui (encore avons-nous vu la forme *fuvi,* § **79** *bis,* Hist.)

scidi,	parfait de	scindo,	*je divise,*	supin	*scissum* ;	encore a-t-on des raisons de supposer les formes *siscidi, fifidi ; tetuli* se trouve dan Plaute.
fidi,	—	findo,	*je fends,*	—	*fissum* ;	
tuli,	—	fero,	*je porte,*	—	*latum* ;	

bibi,	parfait de bibo,	*je bois*	(supin *bibitum*); a déjà un redoublement au présent; Voyez § **110**, Rem.).		
pandi,	—	pando,	*je déploie,*	—	*pansum* et *passum*;
scandi,	—	scando,	*je monte,*	—	*scansum*;
verti,	—	verto,	*je tourne,*	—	*versum*;
velli,	—	vello,	*j'arrache,*	(voyez § **104**, remarque I.)	

C'est ainsi que forment leur parfait les verbes terminés par *u* ou par *v*. Ex. :

acuo,	*j'aiguise,*	acui,	acūtum;
exuo,	*je dépouille,*	exui,	exūtum;
imbuo,	*j'imprègne,*	imbui,	imbūtum;
induo,	*je revêts,*	indui,	indūtum;
metuo,	*je crains,*	metui,	metūtum;
minuo,	*je diminue,*	minui,	minūtum;
ruo,	*je m'élance,*	rui,	rŭtum (*part. fut.* ruiturus);
statuo,	*j'établis,*	statui,	statūtum (et ses composés *instituo, constituo, destituo,* etc.);
solvo,	*je délie,*	solvi,	solūtum;
volvo,	*je roule,*	volvi,	volūtum;
fruor,	*je jouis,*	fruitus	sum (*arch.* : fructus sum);
	etc., etc.		

§ **111** *ter* *. Si l'on veut se rendre un compte rigoureux de la formation du parfait, il faut d'abord isoler l'i, qui est à la fois caractéristique de l'indicatif parfait et désinence de la 1re personne du singulier (par suite de la chute de l'ancienne et vraie désinence **m**, Voy. § **85** *bis*).

Quels sont donc les changements qui, apportés au radical verbal, peuvent former le radical du parfait?

Il y en a de quatre sortes :

1° Un redoublement (Ex. *parco*, j'épargne, **pe** *perci*);

2° Un allongement de la voyelle du radical (Ex. : *lego*, je lis, *lēgi*);

3° L'addition du parfait du verbe *sum* (*fui*) sous les

formes **ui** ou **vi** (Ex. : *alo,* je nourris, *al*ui; *cresco,* je crois, *cre* **vi**);

4° L'addition d'un ancien parfait du verbe *sum* (*e*si) sous la forme **si** (Ex. : *carpo,* je cueille, *carp* **si**).

Les deux premières formations (avec redoublement et avec allongement) sont celles des *parfaits sans auxiliaires,* ou formés directement de la racine, et, pour employer une expression empruntée à la grammaire de la langue allemande, des *parfaits forts;*

La 3e et la 4e formation (avec les terminaisons **ui, vi, si**) sont celles des *parfaits avec auxiliaires,* ou des *parfaits faibles.*

* **Remarque.** — Dans les parfaits terminés en **ivi**, le premier *i* semble amené soit par euphonie, soit par analogie avec les parfaits de la 4e conjugaison (Ex. *cup ĭo,* je désire, *cupīvi*; *peto,* je demande, *petīvi*). Ces verbes rentrent dans la catégorie des verbes en **ui** ou **vi**.

§ **112**. Le supin, dans la 3e conjugaison, a deux caractéristiques : **t um** et **s um**. Ex. :

1° **tum** :	2° **sum** :
duc **o**, *je conduis, parfait* dux **i**, *supin* duc **tum**;	fund **o**, *je verse, parfait* fud **i**, *supin* fu **sum**;
cing **o**, *je ceins, parfait* cinx **i**, *sup.* cinc **tum**.	vert **o**, *je tourne, parfait* vert **i**, *sup.* ver **sum**, etc.

* **Remarque I.** — A la caractéristique **tum**, se rattache **ītum** pour les verbes dont le parfait est en **ivi** (V. § **111** *ter,* Rem.) : peti**tum**, quæsi**tum**, arcessi**tum**, etc.

* **Remarque II.** — Le supin se fait en général en **tum** ou en **sum**, selon que le radical se termine par telle consonne ou par telle autre (§ **113**); ainsi **sum** se met après les radicaux à nasale, dont il supprime la dentale (*defendo, defensum*, **113**, 3°), et après quelques radicaux à gutturale, en se combinant avec la gutturale en *x* (*figo, fixum*), etc. Mais il n'y a pas de règle précise : on trouve *mersum, sparsum,* et *fartum, tortum* (de *mergo,* je plonge, *spargo,* je répands, *farcio,* je bourre, *torqueo,* je tor-

ture). Le choix de l'une ou de l'autre terminaison dépend quelquefois de l'usage, plutôt que des lois phoniques; car on voit **tum** et **sum** alterner dans les verbes appartenant à une même racine. Ex. :

	tendo,	*je tends;*	*supin*	ten**sum**;
Composés :	intendo,	*j'étends;*	—	inten**tum**;
—	contendo,	*je tends avec effort;*	—	conten**tum**;
—	obtendo,	*je tends devant;*	—	obten**tum**;
	etc., etc.			

On peut donc dire que, en général, *tendo* fait *ten***sum** au simple, et *ten***tum** dans les composés.

[* **Histoire.** — Cependant on trouve, avant et après l'époque classique, le simple *ten***tum** et les composés *proten*sum (Quintil.), *distensum*, etc.; et même chez Phèdre *reten***sum**, chez César *deten***sum**.]

Au contraire *veho* fait *vec***tum**; et de *conveho* vient *conve***xum**, *conve***xus**.

Modification des consonnes dans la formation du parfait et du supin.

§ **113.** La jonction entre le radical verbal et les caractéristiques du parfait et du supin amène certaines combinaisons de consonnes, dont les principales sont les suivantes :

1° Les labiales (**b**, **p**) qui terminent le radical verbal persistent devant **si** et **tum**, mais le **b** se change en **p**. Ex. :

scrib **o**, *j'écris*, *parf.* scrip **si**, *supin* scrip **tum**;
nub **o**, *j'épouse*, *parf.* nup **si**, *supin* nup **tum**.

2° Les gutturales **c**, **g**, **h**, **gu**, **qu**, devant **si** et **sum**, se combinent avec l'**s**, et forment un **x**; devant **tum**, les gutturales **g**, **h**, **gu**, **qu** se changent en **c**; Ex. :

dic **o**,	*je dis*,	di **xi**,	dic **tum**;
duc **o**,	*je conduis*,	du **xi**,	duc **tum**;
flect **o**,	*je fléchis*,	fle **xi**,	fle **xum**;
reg **o**,	*je guide*,	re **xi**,	rec **tum**;
extingu **o**,	*j'éteins*,	extin **xi**,	extinc **tum**;
coqu **o**,	*je cuis*,	co **xi**,	coc **tum**, etc.

Précédées de **r**, les gutturales se suppriment. Ex. :

merg **o**,	*je plonge,*	mer **si**,	mer **sum**;
sparg **o**,	*je disperse,*	spar **si**,	spar **sum**, etc.

3° Les dentales (**d**, **t**), devant **si** et **sum**, disparaissent ou s'assimilent avec l'**s**. Ex. :

læd **o**,	*je lèse,*	læ **si**,	læ **sum**;
lud **o**,	*je joue,*	lu **si**,	lu **sum**;
mitt **o**,	*j'envoie,*	mi **si**,	mis **sum**.

[**Grammaire comparative.** — Ces règles de la combinaison des labiales, des gutturales et des dentales avec la lettre suivante se retrouvent en grec. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **88-94**.]

4° Après un radical terminé par une **m**, un **p** euphonique s'intercale avant **si**, **sum** et **tum** (Voyez la *Phonétique*, § **4**, n° 18). Ex. :

dem **o**,	*je retranche,*	dem **psi**,	dem **ptum**;
sum **o**,	*je prends,*	sum **psi**,	sum **ptum**;
temn **o**,	*je méprise,*	tem **psi**,	tem **ptum**;

Ou bien l'**m** s'assimile avec l'**s** de **si** et de **sum** (§ **4**, n° 8). Ex. :

prem **o**,	*je presse,*	pres **si**,	pres **sum**, etc.

5° Dans les radicaux terminés en **r**, cette consonne représente une **s** primitive qui reparaît devant **si**, **sum** et **tum**.

ur **o**,	*je brûle,*	us **si**,	us **tum**;
ger **o**,	*je porte,*	ges **si**,	ges **tum**;
quer **or**,	*je me plains,*	ques **tus sum**, etc.	

Une **s** primitive reparaît de même dans *quæro,* je cherche, parfait *quæ*s*ivi,* supin *quæ*s*itum.* C'était originairement le même verbe que *quæ*s*o,* je demande.

6° Le **v**, précédé d'une consonne, se change en **u** devant **tum**; Ex. :

solv **o**,	*je résous,*	solv **i**,	solu **tum**;
volv **o**,	*je roule,*	volv **i**,	volu **tum**.

Dans *viv* o, *je vis*, le v semble faire place à une gutturale pour la formation du parfait en **si** et du supin en **tum** : *vixi, vic* **tum**.

[* **Histoire.** — Le vrai radical est *vig* (par transposition, de *gvi*). On retrouve ce radical dans le substantif *victŭs, ūs,* nourriture.]

7° Des gutturales semblent s'ajouter au radical de deux verbes pour la formation de leur parfait et de leur supin.

flu **o**,	*je coule,*	flux **i**,	flux **um**;
stru **o**,	*j'édifie,*	strux **i**,	struc **tum**.

[**Histoire.** — C'est un retour au radical primitif, qui a une gutturale, comme le prouvent les mots provenant de la même racine :

flŭo,	*fluc* **tus**,	flūmen	(pour flugmen)
strŭo,	*struc* **tura**,	*stru***ctor**,	instrūmentum.]

Modification des voyelles dans la formation du parfait et du supin.

§ **114**. Le radical, comme on l'a vu par plusieurs exemples précédemment cités, peut subir, surtout dans les verbes à redoublement, divers changements de voyelles :

1° **a** et **e** se changent en **i** dans les verbes à redoublement. Ex. :

1. *a.* —	*cado,*	je tombe,	*cecid* **i**,	*ca* **sum**;
	cano,	je chante,	*cecin* **i**,	*can* **tum**;
	pango,	j'établis,	*pepig* **i**,	*pac* **tum**;
	tango,	je touche,	*tetig* **i**,	*tac* **tum**.
2. *e.* —	Les composés de **do**, parf. *dedi*, supin *da* **tum**;			
	abdo,	je cache,	*abdid* **i**,	*abdi* **tum**;
	perdo,	je perds,	*perdid* **i**,	*perdi* **tum**;
	trado,	je livre,	*tradid* **i**,	*tradi* **tum**;
	vendo,	je vends,	*vendid* **i**,	*vendi* **tum**.

Remarque. — Les composés de *do* et d'une préposition non inséparable gardent les formes du simple. Ex. :

circumdo, j'entoure, *circumdedi, circumda* **tum**.

2° **æ** se change en **i** long. Ex. :

cædo,	je coupe,	*cecīdi,*	*cæ* **sum.**

3° **a** se change en **e** dans les verbes à redoublement qui ont une *l* ou une *r* à la fin du radical, ou devant deux consonnes. Ex. :

pario,	j'enfante,	*peperi,*	*par* **tum;**
fallo,	je trompe,	*fefelli,*	*fal* **sum;**
parco,	j'épargne,	*peperci*	*par* **sum.**

4° **a** se change en **e** dans les parfaits en *i* sans redoublement. Ex. :

a*g o,*	je conduis,	**e***g* **i,**	*ac* **tum;**
cap io,	je prends,	*cep* **i,**	*cap* **tum;**
fac io,	je fais,	*fec* **i,**	*fac* **tum;**
frang o,	je brise,	*freg* **i,**	*frac* **tum;**
jac io,	je jette,	*jec* **i,**	*jac* **tum.**

Il en est de même de **impingo,** *je pousse contre,* qui est composé de *in* et de *pango* (voyez 1° *a*), et qui fait au parfait *impegi.*

5° **e** se change en **u** dans plusieurs verbes dont le radical se termine par *l*. Ex. :

pello,	je pousse,	*pepul* **i,**	*pul* **sum;**
vello,	j'arrache,	*vell* **i,**	*vul* **sum.**

Liste des verbes les plus usités de la troisième conjugaison, avec leurs parfaits et leurs supins.

§ **115.** L'usage seul peut faire apprendre les verbes de la 3ᵉ conjugaison avec les caractéristiques du parfait et du supin qui leur appartiennent. Cependant de l'exposé qui précède on peut tirer quelques règles générales :

1° Les verbes à radical en *u* ou en *v* font le parfait en **i,** le supin en **tum.** (Voyez § **111** *bis.*)

2° Les verbes à radical terminé par une labiale ou une gutturale font le plus souvent leur parfait en **si**, leur supin en **tum** (Voyez § **113**, 1° et 2°); les verbes à radical terminé par une dentale font généralement leur parfait en **si**, leur supin en **sum** (Voyez § **113**, 3°).

3° La plupart des verbes à radical terminé par une **l** font leur parfait en **ui**, leur supin en **tum**. Ex. : *consulo*, je consulte, *consul***ui**, *consul***tum**. (Voyez § **115** *bis*, II, 1°).

4° La plupart des verbes à radical terminé par une **m** font leur parfait en **p-si**, et leur supin en **p-tum** (Voyez § **113**, 4°).

§ **115** *bis*. * Comme les supins sont en général, pour leur forme, dans un certain rapport avec les parfaits, et manquent d'ailleurs à plusieurs verbes, c'est d'après la formation des parfaits qu'est dressée la liste suivante. — Dans cette liste ne sont pas compris les *verbes à conjugaison mixte* (Voyez § **117**).

I. — * Verbes à parfait fort (Voyez § 111 *ter*).

1° *Parfaits avec redoublement.*

	Parfait.	Supin.	Remarques.
căbo, ***je tombe,***	cĕcĭdi,	casum.	Les composés de *cado* ne gardent pas au supin la permutation de voyelles ; on dit : *occasurus, recasurus*, etc.
cædo, *je bats, je coupe,*	cĕcīdi,	cæsum ;	
cano, *je chante,*	cĕcĭni,	cantum ;	
curro, *je cours,*	cucurri,	cursum ;	
disco, *j'apprends,*	dĭdĭci,	discitum	(voyez § **107**, 1°);
fallo, *je trompe,*	fefelli,	falsum ;	
parco, *j'épargne,*	peperci,	parsum	parfaits archaïques : *parsi, parcui.* S[t] Jérôme dit *parcitum* au supin.
pario, *j'enfante,*	pĕpĕri,	partum	(voyez § **107**, 1°);
pango, *je fiche,*	pĕpĭgi,	pactum	(arch. : *panxi, panctum*).

pendo, *je paye*,	pependi,	pensum ;	
posco, *je demande*,	poposci,	*sans supin* ;	
pungo, *je pique*,	pŭpŭgi,	punctum	(parf. arch. : *punxi*);
tango, *je touche*,	tĕtĭgi,	tactum ;	
tendo, *je tends*,	tetendi,	tensum	supin arch. : *tentum* ; sur *tensum* voyez § **112**, rem. **II**.
tundo, *je bats*,	tŭtŭdi,	tusum	(arch. : *tunsi, tunsum*).

* **Remarque I.** — Quelques-uns de ces verbes forment leur redoublement à la manière grecque (λέλυκα). Ex. : pĕpuli, pĕperci[1].

D'autres le forment à la manière latine, par la répétition de la voyelle du radical après la consonne initiale. Ex. : **tŭtudi, pŭpugi.**

* **Remarque II.** — Le redoublement disparaît, en général, dans les composés, surtout dans ceux dont le simple est inusité. Ex. :

			Parfait	Supin.
De pango :	impingo,	*je heurte*,	impēgi,	impactum ;
— pendo :	rependo,	*je paye en retour*,	rependi,	repensum
— tango :	attingo,	*j'atteinds*,	attĭgi,	attactum ;
— tundo :	contundo,	*je froisse*;	contŭdi,	contusum ;
— verbes simples inusités :	prehendo,	*je saisis*,	prehendi,	prehensum ;
	accendo,	*j'allume*,	accendi,	accensum ;
	defendo,	*je défends*,	defendi,	defensum ;
	offendo,	*j'offense*,	offendi,	offensum ;
	percello,	*je frappe*,	percŭli,	perculsum.

* **Remarque III.** — Les composés de *cano* ont le parfait en **ui** :

concinui, occinui, succinui.

Excello fait de même *excellui.*

* **Remarque IV.** — Le redoublement se conserve dans les composés du verbe *do*, je donne (§ **117**, 1°, **Rem. I**) : *perdo, perdidi ; reddo, reddidi ; edo, edidi ;* et dans celui de *disco*, j'apprends : *dedisco*, je désapprends, parf. *dedidici.*

Quelquefois on trouve les deux formes chez les mêmes écrivains de la meilleure époque ; ainsi chez Cicéron *accurri* et *accucurri*, chez César *procurri* et *procucurri*, chez Tite-Live *excurri* et *excucurri.*

* **Remarque V.** — Quelquefois la trace du redoublement se

1. Voyez notre *Grammaire grecque* (§ **68**).

retrouve dans quelques formes conservées en poésie, qui ont une double consonne ou une voyelle longue. Ex. :

Refero,	*je rapporte;*	parf. en poésie :	*rettuli,*	en prose	*retuli;*
Repello,	*je repousse;*	— —	*reppuli,*	—	*repuli.*

2° *Parfaits avec allongement de la voyelle du radical.*

		PARFAIT.	SUPIN.	REMARQUES.
ăgo,	*je mène,*	ēgi,	actum ;	
căpio,	*je prends,*	cēpi,	captum	(verbes en *io*, § **103**);
cūdo,	*je forge,*	cūdi,	cūsum ;	
ĕdo,	*je mange,*	ēdi,	ēsum ;	
ĕmo,	*j'achète,*	ēmi,	emptum ;	
făcio,	*je fais,*	fēci,	factum ;	
fŏdio,	*je creuse,*	fōdi,	fossum ;	
frango,	*je brise,*	frēgi,	fractum	(verbe à nasale, § **108**);
fŭgio,	*je fuis,*	fūgi,	*sans supin*	(§ **103**; on a le partic. fut. *fugiturus*);
fundo,	*je verse,*	fūdi,	fūsum	(§ **108**) ;
jăcio,	*je jette,*	jēci,	jactum	(§ **103**) ;
lĕgo,	*je lis,*	lēgi,	lectum ;	
linquo,	*je laisse,*	līqui,	lictum	(supin usité seulement dans les composés : *relictum, derelictum*);
rumpo,	*je romps,*	rūpi,	ruptum	(§ **108**);
vinco,	*je vaincs,*	vīci,	victum	(§ **108**).

* **Remarque I.** — L'*a* du radical se change en *e* dans *capio, facio, frango, jacio.*

* **Remarque II.** — Les composés ont en général leur parfait semblable à celui des verbes simples. Ex. :

facio, feci; reficio, refeci;
ĕmo, ēmi; redĭmo, redēmi.

La plupart des composés de *lego* forment comme lui leur parfait. Ex. :

Collegi, delegi, elegi, perlegi, prælegi, recollegi, relegi, selegi. Mais *diligo, intelligo, negligo* le font en *xi* (*g-si*). Voyez plus loin, II, 2°, **Rem.**

Remarque III. — Cependant, si dans le composé la trace du simple est effacée par quelque forte contraction, ce composé constitue en quelque sorte un verbe nouveau, et peut former autrement son parfait. Ex. :

demo	(de-emo),	*je retranche,*	dempsi,	demptum;
promo	(pro-emo),	*j'expose au jour,*	prompsi,	promptum;
sūmo	(sub-emo),	*je prends,*	sumpsi,	sumptum.

II. — * Verbes à parfait faible.

1°. *A — Parfaits en* **ui**, *supin en* **tum** (*le plus souvent*).

		PARFAIT.	SUPIN.	REMARQUES.
alo,	*je nourris,*	alui,	altum,	et quelquefois *alitum*, même à l'époque classique :
colo,	*je cultive,*	colui,	cultum;	
compesco,	*j'entrave,*	compescui,	compescitum;	
consulo,	*je consulte,*	consului,	consultum;	
fremo,	*je frémis,*	fremui,	*supin inusité* (fremitum);	
gemo,	*je gémis,*	gemui,	— — (gemitum);	
gigno,	*j'enfante,*	genui,	genitum (§ **110**);	
meto,	*je moissonne,*	messui,	messum;	
molo,	*je mouds,*	molui,	molitum;	
necto,	*je noue,*	nexui,	nexum;	
occulo,	*je cache,*	occului,	occultum;	
rapio,	*j'enlève,*	rapui,	raptum (§ **103**);	
sapio,	*j'ai du goût, je sais,*	sapui,	*sans supin*	parf. archaïque : *sapivi*; resipio, *resipivi.*
sero,	*j'entrelace,*	serui,	sertum (Voyez plus loin, B);	
strepo,	*je fais du bruit,*	strepui,	strepitum;	
texo,	*je tisse,*	texui,	textum;	
tremo,	*je tremble,*	tremui,	*sans supin*;	
vomo,	*je vomis,*	vomui,	vomitum.	

* **Remarque I.** — Le parfait des composés est semblable à celui des verbes simples, à part les permutations de voyelles ordinaires en composition. Ex. :

colo,	*colui;*	*incolo,*	*incolui,*	sans supin;
sero,	*serui;*	*desero,*	*deserui,*	*desertum;*
rapio,	*rapui;*	*corripio,*	*corripui,*	*correptum.*

* **Remarque II.** — Font encore leur parfait en *ui* ceux des verbes inchoatifs en *sco* dont le simple a le parfait en *ui*; Ex. :

De caleo,	incalesco :	*parf.*	incalui;	*supin inusité.*
—	coalesco :	—	coalui;	—
De gemo,	ingemisco :	—	ingemui;	—
De taceo,	conticesco :	—	conticui;	—

De même les autres verbes inchoatifs ont le parfait du verbe simple :

De ardeo,	exardesco :	*parf.*	exarsi,	*supin inusité.*
De hæreo,	adhæresco :	—	adhæsi,	—
De vivo,	revivisco :	—	revixi,	—
De dormio,	obdormisco :	—	obdormivi,	—

* **Remarque III.** — Les verbes qui ont le parfait en *ui* ajoutent ĭ entre le radical et la terminaison du supin *tum,* soit par euphonie, soit par analogie avec les formations de la 2e conjugaison. Ex. : *genuĭ, gen-ĭ-tum; molui, mol-ĭ-tum, strepui, strep-ĭ-tum.*

B. — Parfaits en vi (*supin en* tum).

			PARFAIT,	SUPIN.
D'un simple inusité	adolesco,	*je crois,*	adolēvi,	adultum ;
	exolesco,	*je décrois,*	exolēvi,	exolētum ;
	obsolesco,	*je vieillis,*	obsolēvi,	obsolētum ;

				REMARQUES.
cerno,	*je vois,*	crēvi,	crētum	(decerno, decrevi, decretum).
cresco,	*je crois,*	crēvi,	crētum	(decresco, decrevi, decretum).
lino,	*j'enduis,*	lēvi,	lĭtum	Verbe en **no**, § 104. Le parfait avec permutation de voyelle est la forme classique; Caton disait *livi.* On trouve dans l'ancienne langue *lini.*
nosco,	*je commence à connaître*	novi,	notum	L'*o* du supin s'affaiblit en *i* dans *cognitum* (de *cognosco*) et reste dans *ignotum* de *ignosco;*
pasco,	*je fais paître,*	pāvi,	pāstum	§ 105. — L'*s* du supin est euphonique, comme dans *pa-s-tor*;
quiesco,	*je me repose,*	quiēvi,	quiētum ;	
sero,	*je sème,*	sēvi,	sătum	Il ne faut pas le confondre avec *sero,* j'entrelace, parf. *serui* (V. plus haut, A). — L'*a* du supin se change en *i* dans les composés : *insitum, consitum.*
sino,	*je laisse,*	sīvi,	sĭtum ;	(desino, *parf.* desii § **91**).
sperno,	*je méprise,*	sprēvi,	sprētum	Il y a *métathèse* au parfait et au supin ; de plus, au parfait de *sterno,* comme plus loin dans *tero,* il y a une permutation de voyelle.
sterno,	*j'étends,*	strāvi,	strātum	
suesco,	*je m'habitue,*	suēvi,	suētum ;	
tero,	*je broie,*	trīvi,	trītum.	

* **Remarque I.** — Dans ces verbes, la voyelle du radical s'allonge devant *vi* et *tum* ; exceptez *lĭtum, sătum, sĭtum.*

* **Remarque II.** — Le parfait et le supin sont en général les mêmes dans les composés que dans les simples.

C. — Parfait en **ivi**, *supin en* **itum** (*le plus souvent*).

cupĭo,	*je désire,*	cupīvi,	cupītum (verbe en *io*, § **103**);
peto,	*je demande,*	petīvi,	petītum ;
quæro,	*je cherche,*	quæsīvi,	quæsītum ;
rudo,	*je brais,*	rudīvi,	*sans supin* ;

Et les verbes qui ont le suffixe *esso* :

arcesso,	*je fais venir,*	arcesssīvi,	arcessītum ;
capesso,	*je saisis vivement,*	capessīvi,	capessītum ;
facesso,	*je fais vivement,*	facessīvi,	facessītum ;
incesso,	*j'attaque,*	incessīvi,	*sans supin* ;
lacesso,	*je harcèle,*	lacessīvi,	lacessītum.

2° *Parfaits en* **si** (supin en **tum** ou en **sum**).

Dans ceux de ces verbes qui ont un radical à gutturale, le si devient xi, par la combinaison de la gutturale et de l's.

		Parfait.	Supin.	Remarques.
affligo,	*j'abats,*	afflixi,	afflictum	(de même *confligo, xi, ctum*);
carpo,	*je cueille,*	carpsi,	carptum	(*decerpo, psi, ptum*) ;
cedo,	*je me retire,*	cessi,	cessum ;	
allicio,	*j'attire,*	allexi,	allectum	Deux autres composés de l'inusité *lacio* font leur parfait et leur supin comme *allicio* : *illexi, illectum ; pellexi, pellectum.* Mais *elicio* fait *elicui, elicitum.* Dans l'ancienne langue on a dit aussi *allicui.*
aspicio / conspicio	*j'aperçois*	aspexi, / conspexi,	aspectum / conspectum	de l'inusité *specio ;* même racine que *species.*
cingo,	*j'entoure,*	cinxi,	cinctum ;	
claudo,	*je ferme,*	clausi,	clausum	Arch. : *cludo*, forme qui s'est conservée dans les composés : *includo, usi, usum ; occludo, usi, usum ;* etc.

coquo,	*je cuis,*	coxi,	coctum;	
dico,	*je dis,*	dixi	dictum;	
distinguo,	*je distingue,*	distinxi,	distinctum;	
divido,	*je divise,*	divisi,	divisum;	
duco,	*je conduis,*	duxi,	ductum;	
emungo,	*je mouche,*	emunxi,	emunctum;	
figo,	*je fiche,*	fixi,	fixum;	
fingo,	*j'imagine,*	finxi,	fictum;	
flecto,	*je courbe,*	flexi,	flexum;	
fluo,	*je coule,*	fluxi,	fluxum	(Voyez § **113**, 7e Hist.)
gero,	*je porte,*	gessi,	gestum;	
jungo,	*je joins,*	junxi,	junctum;	
lædo,	*je blesse,*	læsi,	læsum,	composés : *allido, isi, isum, collido, isi, isum;*
ludo,	*je joue,*	lusi,	lusum;	
mergo,	*je plonge,*	mersi,	mersum;	
mingo,	*j'urine,*	minxi,	mictum	*minctum* dans la basse latinité;
mitto,	*j'envoie,*	misi,	missum;	
nubo,	*j'épouse,*	nupsi,	nuptum;	
pecto,	*je peigne,*	pexi,	pexum	(Arch. : *pexi* et *pexui*);
pergo,	. . . .	. . . .	. . . .	(Voyez ci-dessous *rego*).
pingo,	*je peins,*	pinxi	pictum;	
plaudo,	*j'applaudis,*	plausi,	plausum	De même *applaudo;* mais on écrit *explodo, explosi, explosum;*
1. plecto, 2. plecto,	*je punis* / *j'enlace*	plexi	plexum	Le 2e *plecto* a aussi dans la basse latinité, le parfait *plexui.* De ce verbe sont composés *amplector, complector*, parf. *amplexus, complexus sum;*
premo,	*je presse,*	pressi,	pressum	composés : *comprimo, pressi, pressum; opprimo, pressi, pressum;*
quatio,	*je frappe, sans parf.,*		quassum	composés : *concutio, concussi, concussum; excutio, excussi, excussum; percutio,* etc.
rado,	*je racle,*	rasi,	rasum;	
rego,	*je dirige,*	rexi,	rectum	d'où les composés *dirigo, direxi, directum; corrigo, correxi, correctum; pergo* (pour *perrigo*), *perrexi, perrectum; expergo* (voyez, aux dépo) nents, *expergiscor*, § **115** *ter.*—
repo,	*je rampe,*	repsi,	reptum;	

rodo,	*je ronge,*	rosi,	rosum;
scalpo,	*je coupe,*	scalpsi,	scalptum;
scribo,	*j'écris,*	scripsi,	scriptum;
sculpo,	*je sculpte,*	sculpsi,	sculptum;
serpo,	*je rampe,*	serpsi,	serptum;
spargo,	*je répands,*	sparsi,	sparsum;
stringo,	*je serre,*	strinxi,	strictum;
struo,	*je bâtis,*	struxi,	structum (§ 113, 7° Hist.).
sugo,	*je suce,*	suxi,	suctum;
tego,	*je couvre,*	texi,	tectum;
tergo,	*je nettoie,*	tersi,	tersum { on dit aussi *tergeo,* surtout dans les composés.
tingo,	*je teins,*	tinxi,	tinctum;
traho,	*je traîne,*	traxi,	tractum;
trudo,	*je pousse,*	trusi,	trusum;
ungo,	*j'imprègne,*	unxi,	unctum;
uro,	*je brûle,*	ussi,	ustum;
vado,	*je marche,*	(inusité au parf. et au supin.) D'où :	
evado,	*je m'échappe,*	evasi,	evasum; *pervado, vasi; vasum ;*
veho,	*je porte,*	vexi,	vectum;
vivo,	*je vis,*	vixi,	victum (§ 113, 6°)

* **Remarque.** — A cette catégorie de verbes, se rattachent quelques composés de *lego* (Voyez plus haut, I, 2° **Rem. II**). Ex. :

diligo,	*je chéris,*	dilexi,	dilectum;
intelligo,	*je comprends,*	intellexi,	intellectum (arch.: *intellegi*);
neglego *ou* negligo,	*je néglige,*	neglexi,	neglectum (arch. : *neglegi*).

Liste des verbes déponents les plus usités de la 3e *conjugaison avec leur parfait.*

§ **115** *ter*. *On peut faire deux sections des verbes déponents de la 3e conjugaison : 1re section, verbes qui ont le parfait en *tus*; 2e, verbes qui ont le parfait en *sus*.

1° *Parfaits en* **tus**.

De apiscor (inusité au parfait) :

adipiscor,	*j'atteins,*	*parf.*	adeptus sum (arch. *adipisco*),
comminiscor,	*j'invente,*	—	commentus sum (arch. *comminisco*).
expergiscor,	*je m'éveille,*	—	experrectus sum, *et vers l'é-*

poque de la décadence, expergitus sum (*expergiscor* est l'inchoatif de *expergo,* usité seulement au présent et à l'imparfait, et qui vient de *pergo,* composé de *rego*).

fungor,	*je m'acquitte de,*	—	functus sum ;	
irascor,	*je m'irrite,*	—	iratus sum	(arch. *irasco*);
loquor,	*je parle,*	—	locutus sum	(basse latinité : *loquo*);
morior,	*je meurs,*	—	mortuus sum	arch. *morio,* au lieu de *morior; moriri,* au lieu de *mori.* — Participe futur *moriturus;* d'où le désidératif *moriturio,* je voudrais mourir (Cic.).
nanciscor,	*je trouve,*	—	nactus sum	(§ 105);
nascor,	*je nais,*	—	natus sum	§ 105. — Primitivement *gnascor,* d'où les participes devenus adjectifs *agnatus, cognatus;*
obliviscor,	*j'oublie,*	—	oblitus sum	(§ 105);
paciscor,	*je traite,*	—	pactus sum	§ 105; arch. *pacisco;*
proficiscor,	*je pars,*	—	profectus sum	§ 105; arch. *proficisco;*
queror,	*je me plains,*	—	questus sum ;	
reor,	*je me persuade,*	—	ratus sum ;	
sequor,	*je suis,*	—	secutus sum	(arch. *sequo*);
ulciscor,	*je me venge,*	—	ultus sum ;	arch. *ulcisco,* je venge.

2° *Parfaits en* **sus.**

De *gradior* (inusité au parfait et au supin).

aggredior.	*j'attaque,*	—	agressus sum	*progredior, progressus sum,* etc. — Dans l'ancienne langue et dans la décadence on trouve *aggredio, supergredio,* etc.
labor,	*je tombe,*	—	lapsus sum ;	
amplector,	*je serre dans mes bras,*	—	amplexus sum	(Voyez *plecto*);

defetiscor,	*je me fatigue,*	—	defessus sum	ce verbe a aussi le participe présent *defetiscens ;*
nitor,	*je m'appuie,*	—	nisus sum	*Adnitor* fait de même *adnisus sum ;* on a de *obnitor* les parf. *obnisus* et *obnixus sum; Enitor* fait *enisus sum* dans le sens de *s'efforcer*, et *enixus sum* dans le sens spécial d'*enfanter.*
patior,	*je souffre,*	—	passus sum	arch. : *patio*, composé : *perpetior, perpessus sum ;*
utor,	*je me sers,*	—	usus sum	(Archaïque : *uto*).

CHAPITRE IX

VERBES IRRÉGULIERS DES QUATRE CONJUGAISONS

§ **116**. On distingue cinq espèces de verbes irréguliers :

1° Les verbes à conjugaison mixte ou à plusieurs radicaux;

2° Les verbes à radical altéré à divers temps;

3° Les verbes semi-déponents;

4° Les verbes défectifs;

5° Les verbes impersonnels ou unipersonnels.

Remarque. — Les verbes *à suffixe, à nasale, à redoublement* **en i** ne sont pas compris ici, parce que ce ne sont pas en réalité des verbes irréguliers : leurs règles ont été exposées plus haut (§ **102-110**).

On ne trouvera pas non plus ici les verbes qui n'ont que des irrégularités peu graves et en quelque sorte superficielles ; elles ont été indiquées précédemment (§ **88**, **101**, etc.)

I. — Verbes à conjugaison mixte ou à plusieurs radicaux.

§ **117**. Les *verbes à conjugaison mixte* sont ceux qui appartiennent à deux conjugaisons. Ce fait s'explique par des radicaux différents. Au *radical du présent* (présent, imparfait et futur), ils ont les suffixes *a, e* ou *i,* et sont de la 1re, de la 2e ou de la 4e conjugaison ; au *radical du parfait* et au *radical du supin,* ils ne gardent pas ces suffixes (d'après la règle générale des suffixes, § **102** *ter*), et sont de la 3e conjugaison.

[* **Histoire.** — Les formes de la 3e conjugaison sont en général les plus anciennes là où elles coexistent avec celles des autres conjugaisons : presque toujours les formes de ces dernières appartiennent à une époque assez avancée de la langue latine. Dans l'ancienne langue,on trouve à la 3e conjugaison, même au présent, des verbes dont le radical du présent a passé depuis dans la 1re ou la 2e; Ex. *lăvĕrĕ,* depuis *lavāre,* laver; *fervĕrĕ,* être bouillant, depuis *fervēre; tergĕre,* nettoyer, depuis *tergēre, sonĕre,* résonner, depuis *sonare,* etc. Plaute se sert des formes *intuor, intuitur,* et non de *intueor, intuetur.*]

1° * *Verbes de la 1re et de la 3e conjugaison (parfaits en* **i** *ou* **ui**).

	Parfait.	Supin.	Remarques.
crepo, as, *je craque,*	crepui,	**crepitum**	le supin du composé *increpo,* je gronde, est *increpatum ;*
cubo, as, *je couche,*	**cubui,**	**cubitum**	on trouve aussi le parfait *cubavi,* chez Quintilien, et chez César dans le composé *excubavi ;*
domo, as, *je dompte,*	domui,	**domitum**	au temps de la décadence on trouve *domavi ;*
frico, as, *je frotte,*	**fricui,**	**frictum**	décadence : *fricavi,* et *fricatum ;*
juvo, as, *j'aide,*	**juvi,**	**jutum**	décadence : *adjuvavi, adjuvatum ;*
lavo, as, *je lave,*	**lavi,**	**lautum** ou **lotum ;**	(archaïque *lavĕre*).
mico, as, *je brille,*	micui,	*sans supin*	décadence : *micavi, micatum.* — Mais *dimico* (*avi, atum*) suit la 1re conjugaison même dans la langue classique.

neco,	*je tue,*	necavi *et* necui,	necatum *et* nectum	les formes de la Ire conjugaison, *necavi, necatum,* sont plus usitées dans la langue classique;
plico,	*je plie,*	plicavi, *et* plicui,	plicatum *et* plicitum	les formes de la 1re et de la 3e conjugaison se trouvent également dans le simple et dans les composés *applico, explico, implico, replico;*
seco,	*je coupe,*	secui,	sectum	on trouve aussi, mais non dans la langue classique, *secavi, secatum;*
sono,	*je résonne,*	sonui,	sonitum	*sonavi, sonatum* se trouvent, mais surtout dans les composés et après l'époque classique;
tono,	*je tonne,*	tonui,	tonitum	d'où le participe passé *attonitus,* chez Horace *attonatus;*
veto,	*je défends,*	vetui,	vetitum	on trouve *vetavi, vetatum* après l'époque classique.

Remarque I. — Deux verbes de la 1re conjugaison forment leur parfait avec redoublement :

do, das, *je donne, parf.* dedi, *supin* dătum;
sto, stas, *je me tiens, parf.* steti, *supin* statum.

Les composés de *sto,* comme ceux de *do* (§ 115 *bis,* I, Rem. IV), changent en i l'e du radical du parfait : *prestiti, constiti* (de *præsto,* je fournis, *consto,* je m'arrête, je suis d'accord, etc.).

* **Remarque II.** — Le participe futur, bien qu'il se forme en général d'après le radical du supin, est sujet à élargir ce radical et à prendre un son plus plein. Déjà l'on a vu *occido, occasurus* (§ 115 *bis*) et ruo *parf.* rui, *sup.* rŭtum, *part. fut.* ruiturus.

Dans les verbes à conjugaison mixte dont le supin suit la 3e conjugaison, le participe futur garde souvent la forme de la 1re. Ex. :

juvo,	*parf.*	juvi,	*supin*	jutum,	*parf. fut.*	juvaturus;
lavo,	—	lavi,	—	lautum,	—	lavaturus;
seco,	—	secui,	—	sectum,	—	secaturus;
sono,	—	sonui,	—	sonitum,	—	sonaturus.

De même les composés de *sto* (dont le supin est inusité) font au participe futur : *constaturus, instaturus, obstaturus, præstaturus, perstaturus.*

Remarque III. — Le verbe *do,* comme le verbe *sum* (§ 79), unit directement les caractéristiques des temps au radical, qui reste bref (*dăbam, dabo*), tandis qu'il s'allonge toujours dans les verbes de la 1re conjugaison.

2° * *Verbes de la 2e et de la 3e conjugaison.*

A. — Parfaits en **i** *ou en* **si**, *supins en* **tum** *ou* **sum**.

algeo, es,	*j'ai froid,*	***alsi,***	(sans supin);	
ardeo, es,	*je brûle,*	***arsi,***	***arsum***	basse latinité : ***ardui;***
augeo, es,	*j'augmente,*	***auxi,***	***auctum;***	
căveo, es,	*je prends garde,*	***cāvi,***	***cautum***	basse latinité: ***cavitum;***
făveo, es,	*je favorise,*	***fāvi,***	***fautum;***	
ferveo, es,	*je suis bouillant,*	***ferv i,***	sans supin	on trouve aussi à l'époque classique le parfait ***ferbui;***
fŏveo, es,	*je réchauffe,*	***fōvi,***	***fotum;***	
fulgeo, es,	*je brille,*	***fulsi,***	(sans supin);	
hæreo, es,	*j'adhère,*	***hæsi,***	***hæsum;***	
indulgeo, es,	*je favorise,*	***indulsi,***	***indultum;***	
jubeo, es,	*j'ordonne,*	***jussi,***	***jussum;***	
luceo, es,	*je brille,*	***luxi,***	(sans supin);	
măneo, es,	*je reste,*	***mansi,***	***mansum;***	
mŏveo, es,	*je remue,*	***mōvi,***	***motum;***	
mulceo, es,	*je caresse,*	***mulsi,***	***mulsum***	et rarement ***mulctum,***
păveo, es,	*j'ai peur,*	***pāvi,***	(sans supin);	
prandeo, es,	*je déjeune,*	***prandi,***	***pransum;***	
rīdeo, es,	*je ris,*	***rīsi,***	***risum;***	
sĕdeo, es,	*je suis assis,*	***sēdi,***	***sessum***	de même les composés ***assideo, possideo,*** etc.
strīdeo, es,	*je grince,*	***stridi,***	(sans supin);	
suadeo, es,	*je conseille,*	***suasi,***	***suasum;***	
tergeo, es,	*je balaye,*	***tersi,***	***tersum;***	
torqueo, es,	*je torture,*	***torsi,***	***tortum***	ancienne langue : ***torsum.***
vīdeo, es,	*je vois,*	***vīdi,***	***visum;***	
vŏveo, es,	*je voue,*	***vōvi,***	***votum.***	

* **Remarque I.** — *Doceo* (j'enseigne) fait au parfait ***docui*** (2e conjugaison), mais au supin ***doctum*** (3e conjugaison).

* **Remarque II.** — *Misceo* (je mêle) fait au parfait ***miscui***

(2e conjugaison) et au supin *mixtum* ou *mis tum* (3e conjugaison). Ce verbe, dont la racine est *mic* ou *mig* (en grec μίγνυμι) a un double suffixe : 1° *sc*, 2° *e* (*mi-sc-e-o*).

***Remarque III.** — *Sorbeo*, (je bois), fait au parfait *sorbui*, quelquefois *sorpsi*, au supin *sorptum*.

***Remarque IV.** — *Misereor* (j'ai pitié), fait au parfait *miseritus sum* (2e conjugaison) et *misertus sum* (3e conjugaison).

***Remarque V.** — *Tueor* (je veille sur), fait au parfait *tuitus sum* (2e conjugaison) et plus rarement *tutus sum* (3e conjugaison); ce dernier a fini par devenir un simple adjectif, *tutus*, en sûreté.

***Remarque VI.** — *De fateor* (j'avoue), parfait *fassus sum*, viennent les composés *confiteor*, *profiteor* : *confessus sum*, *professus sum*.

B. — Parfaits à redoublement.

		Parfait.	Supin.	
mordeo, es,	*je mords*,	**momordi**,	**morsum**;	
pendeo, es,	*je pends*,	**pependi**,	(sans supin)	d'un ancien supin vient l'adjectif *propensus*, enclin.
spondeo, es,	*je promets*,	**spopondi**,	**sponsum**	pas de redoublement dans le composé *despondeo*, *despondi*.
tondeo, es,	*je rase*,	**totondi**,	**tonsum**	pas de redoublement dans le composé *detondeo*, *detondi*.

[***Histoire.** — On trouve même, comme parfait de *teneo*, l'ancienne forme *tetini*.]

3° *Verbes de la 4e et de la 3e conjugaison.* *Parfaits en* **i**, **ui**, **vi**, *et* **si**.

Les plus usités sont les suivants :

	Inf.		Parfait	Supin	
aperio, is,	ire,	*j'ouvre*,	*aperui*,	*apertum*	on trouve dans Cicéron le parfait *aperii*.
comperio, is,	ire,	*j'apprends*,	*comperi*,	*compertum*;	
reperio, is,	ire,	*je trouve*,	*reperi*,	*repertum*	dans le parfait poétique *repperi* (pour *repeperi*) on retrouve le redoublement de *peperi*.

farcio, is,	ire,	*je remplis,*	*farsi,*	*fartum*	ancienne langue: *farctum.* Bas latin : *farsum.* D'où:
confercio, is,	ire,	*je bourre,*	*confersi,*	*confertum* ;	
fulcio, is,	ire,	*j'appuie,*	*fulsi,*	*fultum*	bas latin : *fulcitum* et *fulsum.*
haurio, is,	ire,	*je puise,*	*hausi,*	*haustum* ;	
operio, is,	ire,	*je couvre,*	*operui,*	*opertum* ;	
salio, is,	ire,	*je saute,*	*salui,* ou *salii,*	*saltum*	dans les composés, la forme usitée du parfait est en *ii* : *exsilii, desilii, transilii* ; supin : *exsultum, desultum,* etc,
sancio, is,	ire,	*je ratifie,*	*sanxi,*	*sancitum* ou *sanctum*	du supin *sanctum* vient l'adjectif *sanctus*, qui est très ancien, et qui a fait préférer pour participe *sancitus.*
sentio, is,	ire,	*je sens,*	*sensi,*	*sensum* ;	
sepelio, is,	ire,	*j'ensevelis,*	*sepelivi,*	*sepultum*	(arch. *sepelitum*);
sepio ou sæpio, is,	ire,	*j'entoure,*	*sepsi,*	*septum* ;	
venio, is,	ire,	*je viens,*	*veni,*	*ventum* ;	

d'où :

invenio, is,	ire,	*je trouve,*	*inveni,*	*inventum* ;	
vincio, is,	ire,	*je lie,*	*vinxi,*	*vinctum.*	

Sont aussi de la 3ᵉ et de la 4ᵉ conjugaison les verbes déponents qui suivent :

assentior, iris, *je suis du même avis, parf. assensus sum*;

(On trouve aussi *assensi,* de l'inusité *assentio,* à l'époque classique.)

experior,	iris	*j'essaye,*	*parf.*	*expertus sum,*
metior,	iris,	*je mesure,*	—	*mensus sum*
orior,	īris *ou* ĕris,	*je me lève,*	—	*ortus sum*

(Infin. *orīri* (Lucrèce). On trouve aussi *ŏrĭtur, oreretur, orĭturus.* Tite-Live dit *adoriretur.*)

ordior,	iris,	*je commence,*	—	*orsus sum*

* **Remarque I.** — Il ne faut pas confondre avec les verbes mixtes de la 3e et de la 4e conjugaison les verbes en *io* où l'*i* est un suffixe qui n'appartient pas au radical : ceux-ci sont des verbes à suffixe de la 3e conjugaison (§ **102** *ter*). Cet *i* disparaît devant un *e* à l'infinitif présent, à l'imparfait du subjonctif, à la 2e personne du singulier de l'indicatif présent passif : *capĕre, capĕrem, capĕris*, etc. (Voyez § **103**.)

* **Remarque II.** — On trouve aussi en poésie le verbe *potior, je m'empare*, infinitif *potiri*, conjugué d'après la 3e conjugaison à certaines formes : *potĭtur, potĭmur, potĕrer*, etc.

* **Remarque III.** — Le verbe *morior* (§ **103** et **115** *ter*) a aussi hésité entre la 4e et la 3e conjugaison. On trouve *moriri* chez Plaute et jusque chez Ovide. Il en est de même de *progredior* (*progrediri*, PLAUTE).

I *bis*. — Verbes à plusieurs radicaux appartenant uniquement à la 3e conjugaison.

Fero.

§ **118***. Dans la 3e conjugaison, le verbe *fero* (je porte) a deux radicaux distincts :

1° **fer**, pour le présent, l'imparfait et le futur;

2° **tul**, pour le parfait.

Quant à la forme du supin **lat***um*, elle vient d'une altération du radical **tul** : **lat** est pour **tlat**. (Voyez § **4**, n° 13.)

[* **Grammaire comparative.** — Dans *tuli*, il y a un *u* euphonique. Le vrai radical est *tla*, qui donne en grec ἔτλην, de l'inusité τλάω, supporter. (Voyez notre *Gramm. gr.*, § **103**, 1°).]

[* **Histoire.** — On trouve dans Plaute et dans Térence *tetuli*, parfait avec redoublement de l'ancien verbe *tulo*.]

Remarque I. — On a déjà vu que *fero* n'a pas à l'impératif présent actif la lettre *ĕ* (§ **88**), qui lui manque également à l'impératif présent passif (*ferre*, pour *fere re*).

Remarque II. — On remarquera qu'il n'a pas non plus à l'indicatif présent, à quelques personnes, l'*i* qui unit le radical à la désinence dans les verbes en *o* (§ **88**), et qu'il forme irrégulièrement les infinitifs actif et passif, et de même l'imparfait du subjonctif.

TEMPS	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF ET SUPIN.
			Actif : Fero, je porte.			
PRÉSENT.	fer o. fer **s.** fer **t.** fer i **mus.** fer **tis.** fer u **nt.**	fer. fer **te.**	fer a **m.** fer a **s.** fer a **t.** fer a **mus.** fer a **tis.** fer a **nt.**	fer **re.**	fer e **ns.**	GÉRONDIF fer e **ndi, o, um.**
IMPARFAIT.	fer eba **m.** fer eba **s.** fer eba **t.** fer eba **mus.** fer eba **tis.** fer eba **nt.**		fer re **m.** fer re **s.** fer re **t.** fer re **mus.** fer re **tis.** fer re **nt.**			SUPIN Lat **um, u.**
FUTUR.	fer a **m.** fer e **s.** fer e **t.** fer e **mus.** fer e **tis.** fer e **nt.**	 fer **to.** fer **to.** fer to **te.** fer u **nto.**		Lat **urus** *ou* **laturum** esse.	Lat **urus.**	

Parfait. *Indic.* Tul i, isti, etc. — *Subj.* Tul eri m, is. — *Inf.* Tul i sse.
P.-q.-parf. *Indic.* Tul er am, as, etc. — *Subj.* Tul isse m, es, etc.
Fut. passé. *Indic.* Tul er o, is, etc.

TEMPS	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF ET SUPIN.
			Passif : Feror, je suis porté.			
PRÉSENT.	Fero **r.** Fer **ris.** Fer **tur.** Fer i **mur.** Fer i **mini.** Fer u **ntur.**	Fer **re.**	Fer a **r.** Fer a **ris.** Fer a **tur.** Fer a **mur.** Fer a **mini.** Fer a **ntur.**	Fer **ri.**		
IMPAR.	Fer e ba **r.** Fer e ba **ris** etc.		Fer re **r.** Fer re **ris.** etc.			
FUTUR.	Fer a **r.** Fer e **ris.** Fer e **tur.** etc.	 Fer **tor.** Fer **tor.** Fer un **tor.**		Lat **um** iri.	**Ferendus.**	

Parfait. La tus sum, la tus sim, etc.
P.-q.-parf. La tus eram, la tus essem, etc.
Fut. passé. La tus ero, etc.

Ainsi se conjuguent les composés de ce verbe :

affero,	*j'apporte,*	parf. *attuli,*	supin *allatum* ;
aufero,	*j'emporte,*	— *abstuli,*	— *ablatum* ;
differo,	*je diffère,*	— *distuli,*	— *dilatum* ;
effero,	*je porte dehors,*	— *extuli,*	— *elatum* ;
infero,	*je porte dedans,*	— *intuli,*	— *illatum* ;
offero,	*j'offre,*	— *obtuli,*	— *oblatum* ;
refero,	*je rapporte,*	— *retuli,*	— *relatum.*

§ **119***. Le verbe *tollo* (j'enlève), qui vient de la même racine que le parfait *tuli*, a le même parfait et le même supin qu'un composé de *fero, suffero* (je supporte) : *sustuli, sublatum.* Mais *sustuli,* parfait de *suffero*, signifie *j'ai supporté; sustuli*, parfait de *tollo,* signifie *j'ai enlevé.* Du reste, en général, les auteurs latins emploient plutôt, dans le sens de *supporter,* le parfait de *sustineo : sustinui.*

II. — Verbes à radical altéré.

§ **120**. Plusieurs verbes subissent, dans la conjugaison, des altérations du radical plus graves qu'un simple changement de voyelle (Voyez § **114**). Ce sont les suivants :

1. Eo, *je vais;*
2. Queo, *je peux;*
3. Edo, *je mange;*
4. Possum, *je peux,*

5, 6, 7. Volo, *je veux,* et ses composés : malo, *j'aime mieux;* nolo, *je ne veux pas.*

Ces verbes vont être étudiés séparément.

1. **Eo,** *je vais.*

Dans ce verbe, l'*i* du radical se change en *e* devant *a, o, u.*

TEMPS	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	SUBJONCT.	INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF ET SUPIN.
PRÉSENT.	e o. i **s.** i **t.** i **mus.** i **tis.** e u **nt.**	 i. ite.	e a **m.** e a **s.** e a **t.** e a **mus.** e a **tis.** e a **nt.**	i **re.**	i e **ns,** eun-tis.	GÉRONDIF e **undi,** o, **um.**
IMPAR.	i ba **m.** i ba **s.** i ba **t,**etc.		i re **m.** i re **s.** i re **t,** etc.			SUPIN
FUTUR	i bo. i bi **s.** i bi **t,** etc.	i **to.** i **to.** i **tote,eunto**		i **tu rus** esse *ou* i **turum** esse	i **t u rus.**	i t **um.**

PARFAIT. *Indic.* Ivi, ivisti *ou* ii, iisti, etc. — *Subj.* Iverim *ou* ierim, etc. — *Inf.* Ivisse *ou* iisse.
P.-Q.-PARF. *Indic.* Iveram *ou* ieram, as, etc. — *Subj.* ivissem *ou* iissem, etc.
FUTUR PASSÉ. *Indic.* Ivero *ou* iero, is, etc.

* **Remarque I.** — *Eo* se conjugue en général d'après la 4e conjugaison : l'*e* de la 1re pers. du présent indicatif est une altération de la racine *i*, qu'on retrouve aux autres personnes et dans le composé *ambio.*

Le futur en *bo* est celui des deux premières conjugaisons.

Remarque II. — Ce verbe ne s'emploie au passif que comme verbe unipersonnel : *itur,* on va; *itum est,* on est allé; et à l'infinitif *iri,* qui sert, avec le supin, à la formation des futurs passifs (*amatum iri,* etc.).

Remarque III. — Quelques-uns de ses composés, grâce aux prépositions qu'ils contiennent, deviennent transitifs et ont la voix passive. Ex. :

Prætereo, je passe, *prætereor, præteritus sum, prætereundus,* etc. ; *Adeo,* je vais vers, j'aborde, *adeor, aditus sum, adeundus,* etc.

* **Remarque IV.** — Se conjuguent sur *eo,* les composés : *adeo, ineo, obeo, exeo, pereo, prætereo, redeo, transeo,* etc.—Les contractions du parfait dominent dans les composés : *abii, adii, exii,* etc.

***Remarque V.** — Le composé *ambio* (pour *ambeo*) se conjugue sur la 4me conjugaison.

Imparfait : ambiebam, *poétique* ambibam;
Futur : ambiam (*rare*).

***Remarque VI.** — Les composés *pessum eo* (je suis perdu) et *vēneo* (pour *venum eo*, je suis mis en vente), remplacent en latin le passif de *perdo* et de *vendo*, qui n'ont d'autre forme usitée que *perditus, perdendus*; *venditus, vendendus*. — L'imparfait de *veneo* est *vēnibam*, quelquefois *vēniebam* (distinct de *vĕniebam*, imparf. de *vĕnio*, je viens).

[***Grammaire comparative.** — *Pessum eo* signifie proprement *aller vers les pieds* (*pedes*), c'est-à-dire en bas, à l'abîme. — *Venum*, qui entre dans la composition de *veneo*, vient du substantif *vēnus, ūs*, dat. *venui*, vente, marché. Plus tard on a décliné *venum, i*, et de là vient l'ablatif *veno*, qu'on trouve plusieurs fois chez Tacite. *Vēnus* et *vēnum* correspondent au grec ὦνος, qui a perdu un digamma initial.]

2. Queo, *je peux*.

Ce verbe, qui se conjugue comme *eo*, n'est usité qu'aux modes qui suivent, particulièrement au présent de l'indicatif et du subjonctif.

TEMPS.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
PRÉSENT.	Queo, quis, etc.	Que a m, Que a s, etc.	Qui re.
IMPARFAIT.	Qui bam, as, etc.	Qui rem, es, etc.	
FUTUR.	Qui bo, is, etc.		
PARFAIT.	Quiv i, isti, etc.	Quiv erim, is, etc.	Quiv isse.
P.-Q.-PARF.	Quiv eram, as, etc.	Quivissem, es, etc.	
FUTUR PASSÉ	Quiv ero, is, etc.		

Ainsi se conjugue *nequeo*, je ne puis.

* **Remarque.** — On trouve aussi *non quis, non quit*. Mais les autres formes ne se trouvent que dans le composé *nequeo*.

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue on trouve *queo, nequeo* employés au passif.]

3. Edo, *je mange.*

Ce verbe (*ĕdo*), qu'il ne faut pas confondre avec *ēdo, je produis* (parf. *ēdidi,* supin *ēditum*), a pour parfait *ēdi* et pour supin *ēsum*.

Il peut se conjuguer régulièrement, mais il a aussi des formes abrégées, qui ressemblent à celles du verbe *sum* commençant par *es*. Seulement, la 2e personne d'*ĕdo* a la voyelle longue *ēs* (pour *edis, eds*).

[* **Histoire.** — Les formes *est, esse, essem* sont pour *edit* (*edt*), *edse, edsem :* ces deux dernières formes sont devenues *edere, ederem* par le changement de l'*s* en *r* entre deux voyelles.]

Les seules formes usitées sont les suivantes :

INDICATIF.	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
PRÉSENT. S. edo. edis *ou* es. edit *ou* est. Pl. edimus. editis *ou* estis. edunt.	PRÉSENT. ede *ou* es. edite *ou* este.		PRÉSENT. edere *ou* esse.
			GÉRONDIF. edendi, edendo, edendum.
	FUTUR. edito *ou* esto. editote *ou* estote.	IMPARFAIT. ederem *ou* essem, ederes *ou* esses, etc. (*à toutes les personnes*).	

Au passif, on trouve seulement *estur* pour *editur ; essetur* pour *ederetur*.

Ainsi se conjuguent les composés *adedo*, *ambedo*, *comedo*, *exedo, peredo,* qui indiquent diverses nuances de la signification du simple.

[* **Histoire.** — Au lieu des subjonctifs *edam, comedam,* on a dans la vieille langue *edim, comedim.* Voyez § **85,** I, **Gramm. comp.**]

4. **Possum,** *je peux.*

Possum, composé de la racine **pot,** qui indique l'idée de *puissance,* et du verbe **sum,** a les deux radicaux de ce verbe (**es** et **fu**).

Au présent (indicatif, subjonctif et infinitif), le *t* du radical *pot* s'assimile avec l'*s* de *sum* : *possum, possim, posse.* Mais le *t* reparaît devant les formes du verbe *sum* qui commencent par *e.* Ex. :

TEMPS.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF,
PRÉSENT.	pos sum, pot es, pot est, pos sumus, pot estis, pos sunt.	pos sim, pos sis, etc.	pos se.
IMPARFAIT.	pot eram, pot eras, etc.	pos sem, pos ses, etc.	
FUTUR.	pot ero, pot eris, etc.		

A tous les modes du parfait, la lettre initiale de *fui* disparaît, ainsi qu'aux temps formés d'après le radical du parfait :

TEMPS.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
PARFAIT.	potu i, potu isti, etc.	potu erim, is, etc.	potu isse.
P.-Q.-PARF.	potu eram, as, etc.	potu issem, es, etc.	
FUTUR.	potu ero, is, etc.		

Les autres temps et modes sont inusités.

L'ancien participe présent *potens* n'existe plus que comme adjectif, et signifie *puissant*.

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue et en poésie, on dit (au lieu de *possum, potest*) : *potis sum,* je suis capable de, *pote est,* il est possible. — Pour *posse, possem,* on trouve les formes archaïques *potesse, potessem ;* pour *possim, is,* la forme de l'ancien optatif *possiem, ies.*]

5. 6. 7. Volo, *je veux,* et ses composés : malo, *j'aime mieux ;* nolo, *je ne veux pas.*

Malo vient de **mag** (radical de *magis,* plus) et de *volo,* **nolo,** de **ne** (pour *non*) et de *volo.* Ces trois verbes se conjuguent ainsi :

Présent.	INDICATIF.			IMPÉRATIF.		
	volo,	malo,	nolo,	*inusité,*	*inusité,*	noli.
	vis,	mavis,	non vis,			
	vult,	mavult,	non vult,			
	volumus,	malumus,	nolumus,	—	—	nolite.
	vultis,	mavultis,	non vultis,			
	volunt,	malunt,	nolunt.			
	SUBJONCTIF.			INFINITIF.	PARTIC.	
	velim,	malim,	nolim,	velle, malle, nolle.	volens, nolens.	
	velis,	malis,	nolis,			
	velit,	malit,	nolit,		(*Ni gérondif ni supin.*)	
	velimus,	malimus,	nolimus,			
	velitis,	malitis,	nolitis,			
	velint,	malint,	nolint.			
Imparfait.	INDICATIF.			SUBJONCTIF.		
	volebam,	malebam,	nolebam,	vellem,	mallem,	nollem.
	volebas,	etc.,	etc.	velles,	etc.,	etc.
Futur.	INDICATIF.			IMPÉRATIF.		
	volam,	*inusité,*	*inusité.*	*inus.,*	*inus.,*	2e p. nolito,
	voles,	males,	noles,	—	—	3e p. nolito,
	volet,	malet,	nolet,	—	—	2e p. nolitote.
	etc.,	etc.,	etc.	—	—	3e p. nolunto.

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
PARFAIT.	volui, malui, nolui, voluisti, etc., etc.	volue- malue- nolue- rim, rim, rim. volueris, etc., etc.	voluisse, maluisse, noluisse.

	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
P.-Q.-PARF.	volueram, malueram, nolueram, etc., etc., etc.	voluis- maluis- noluis- sem, sem, sem.
FUT. PASSÉ.	voluero, maluero, noluero, etc., etc., etc.	

[* **Histoire.** — I. Dans *volo* l'*o* se change en *e* à l'infin. *velle,* et au subj. optatif *velim* (Voyez § **85**, I, 1°); il se change en *e,* puis en *i* à la 2e pers. (*vols, vels, vils,* d'où *vis*). Cette 2e pers. de l'ind. prés., fort usitée dans la conversation, fait partie d'autres formes très contractées : *vin'?* pour *vis-ne? sis* pour *si vis.* On dit aussi au pluriel *sultis* pour *si vultis.* La forme *sultis* a vieilli ; les autres se sont maintenues dans la langue.

II. *Nolo* est pour *ne(v)olo,* (comme *nequeo, nescio*). On trouve chez Plaute *nevis, nevolt, nevelle.*

Impératif *noli,* pour *nolis* (du subj. optatif *nolim*).

III. On trouve chez Plaute *mavolo, mavelim, mavellem.*]

III. — Verbes semi-déponents.

§ **121**. Quelques verbes, dits *semi-déponents*, suivent la voix active au présent, à l'imparfait et au futur, et la voix passive au parfait, au plus-que-parfait et au futur passé.

Ce sont, en général, des verbes qui, sous l'une et sous l'autre forme, ont la signification intransitive; un seul, **audeo**, est quelquefois transitif.

Les principaux verbes semi-déponents sont :

1° *Dans la 2e conjugaison :*

(Se conjuguant sur *moneo, moneor*)

1. Audeo, *j'ose.* **2. Gaudeo,** *je me réjouis.* **3. Soleo,** *j'ai coutume.*

	INDICATIF.	IMPÉRAT.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF ET SUPIN.
PRÉSENT.	audeo, es, gaudeo, es, soleo, es.	aude, gaude, *inusité.*	audeam, as, gaudeam, as, soleam, as.	audere, gaudere, solere.	audens, gaudens, *inusité.*	GÉRONDIF. audendi, o, um; gaudendi, o, um; *inusité.*
IMPARFAIT.	audebam, gaudebam, solebam.		auderem, gauderem, solerem.			
FUTUR.	audebo, gaudebo, solebo.	audeto, gaudeto, soleto.		ausurus esse, gavisurus esse, soliturus esse.	ausurus, gavisurus, soliturus.	SUPIN. ausum, gavisum, solitum.
PARFAIT.	ausus sum, gavisus sum, solitus sum.		ausus sim, gavisus sim, solitus sim.	ausus esse, gavisus esse, solitus esse.	ausus, gavisus, solitus.	
PL.-Q.-PARF.	ausus eram, gavisus eram, solitus eram.		ausus essem, gavisus essem, solitus essem.			
FUT. PASSÉ.	ausus ero, gavisus ero, solitus ero.					

Remarque I. — Sur le subj. *ausim*, voyez § **85, II, rem. II, Hist.**

Remarque II. — Le participe parfait de *audeo* et celui de *soleo* s'emploient dans le sens actif et dans le sens passif.

Remarque III. — L'infinitif et le participe futur de *soleo* sont inusités.

[***Histoire.** — On trouve dans l'ancienne langue le parfait *solui.*]

2° *Dans la 3e conjugaison :*

Les formes actives se conjuguent sur *lego,* les formes passives sur *legor* ou sur *utor*. Par exemple :

4. **Fido,** *j'ai confiance.*

Et ses composés : *confido* (j'ai beaucoup de confiance) et *diffido* (je me défie).

	INDICATIF	IMPÉR.	SUBJONCT.	INFINITIF.	PART.	GÉROND ET SUPIN.
PRÉS.	fido, is.	fide.	fid am, as.	fid ere.	fid ens.	
IMPAR.	fidebam.		fid erem.			*Gérond.* fid endi, o, um.
FUTUR	fidam, es.	fidito.		fisurus esse.	fisurus.	
PARF.	fisus sum.		fisus sim.	fisus esse.	fisus.	*Supin.* fisum.
PL.-Q. PARF.	fisus eram.		fisus essem.			
FUT. PASSÉ.	fisus ero.					

5. **Fio,** je suis fait *ou* je deviens; *factus sum,* je fus fait *ou* je devins.

Ce verbe sert de passif à *facio;* mais il a des terminaisons actives au présent (excepté à l'infinitif), et de même à l'imparfait et au futur.

	INDICATIF.	IMPÉR.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PART.	GÉR. ET SUP.
PRÉSENT.	fio, fis, fit, fimus, fitis, fiunt.	fi, fite. (*rare.*)	fiam, as, at, fiamus, atis, ant.	fieri.		*Pas de géron-dif.*
IMPARF.	fiebam, as, at.		fierem, es.			
FUTUR.	fiam, es, et.	fito.		factum iri.	faciendus.	
PARFAIT.	factus sum.		factus sim.	factus esse.	factus.	*Supin* factu.
PL.-Q.-P.	factus eram.		factus essem.			
FUT.-PAS	factus ero.					

* **Remarque I.** — La conjugaison de ce verbe se compose :
1° de l'ancien verbe *fu-i-o* (pour *fuo*) ;
2° du passif inusité de *facio,* auquel il emprunte son participe passé *factus* et son participe futur, *faciendus.*

[* **Histoire.** — L'infinitif *fieri* n'est pas une forme passive, mais un reste de l'ancienne formation de l'infin. actif *fierei,* qui a donné *fieri, fiere,* dont on a des exemples ; de là l'imparf. subj. *fierem.*
On trouve dans l'ancienne langue quelques formes passives de *fio* : *fitur, fiebatur.*]

* **Remarque II.** — Parmi les composés de *facio,* on distingue : 1° ceux dans lesquels il entre sans union intime avec l'autre mot, par exemple avec des radicaux de verbes ou d'adverbes ; 2° ceux avec lesquels il s'unit d'une manière plus intime (par des prépositions). Les premiers n'altèrent pas le radical de *facio* et font le passif en *fio* (*commonefacio, commonefio* ; *calefacio, calefio*) ; les autres affaiblissent en *i* l'*a* de *facio,* et forment leur passif à la

manière ordinaire : *conficio, conficior; perficio, perficior; inficio, inficior* (parf. *confectus sum, perfectus sum*).

* **Remarque III.** — Cependant on trouve des exemples de *fio* dans des verbes composés avec une préposition : *defit, defiat; infit*. Ce dernier verbe (archaïque ou poétique) ne s'emploie qu'à la 3e personne de l'indicatif présent, et dans le sens de *commencer*.

IV. — Verbes défectifs.

§ **122**. On appelle *verbes défectifs* ceux auxquels il manque des modes et des personnes.

§ **123**. Quelques *verbes défectifs* ne rentrent dans aucune des classes de verbes qui ont été étudiées jusqu'ici.

De ce nombre sont :

1. **Cœpi,** j'ai commencé;
2. **Memini,** je me souviens;
3. **Odi,** je hais.

Ce sont des formes de parfaits, dont le présent est inusité.

1. Seul de ces verbes, **cœpi** a gardé le sens du parfait.

Conjugaison de **cœpi,** *j'ai commencé.*

	INDICAT.	IMPÉR.	SUBJONC.	INFINIT.	PARTIC.	GÉROND. ET SUPIN
PARF.	cœpi.		cœperim.	cœpisse.	cœptus *avec sens passif.*	*Ni gérondif ni supin.*
PL.-Q.-PARF.	cœperam.		cœpissem.			
FUTUR PASSÉ.	cœpero.			cœpturus esse.	cœpturus.	

* **Remarque I.** — Pour indiquer le sens du présent, de l'imparfait et du futur, on emploie un autre verbe : *incipio, incipiebam, incipiam,* ou plus rarement *occipio. Incipio* a du reste le parfait *incepi,* qui est synonyme de *cœpi.*

Remarque II. — *Cœpi* a un parfait à forme passive : *cœptus sum.* Voyez la syntaxe, § **218** *bis*.

[* **Histoire.** — On trouve dans les comiques le présent *cæpio* (pour *co-apio,* de la même racine que *apiscor, adipiscor*), et dans Caton le futur *cœpiam.*]

2 et 3. **Memini** et **odi** ont tout à fait perdu le sens du parfait. **Odi** a même un parfait qui le classe dans la catégorie des verbes semi-déponents (**osus sum,** j'ai haï).

Odi se conjugue du reste comme **memini,** sauf qu'il n'a pas d'impératif; il a un participe passé, **osus,** et un participe futur, **osurus.**

[* **Grammaire comparative.** *Memini* signifie proprement *j'ai mis dans mon esprit* (Voyez § **329**). C'est le parfait d'un verbe dérivé de la même racine que *mens,* et qui a donné aussi, dans un tout autre sens, le mot *mentior,* je mens. De même, en grec, de la racine MAN viennent μνήμη, μιμνήσκω, μέμνημαι, etc.]

Conjugaison de **memini,** *je me souviens.*

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRAT.	SUBJONC.	INFINITIF.	PARTICIPE etc.
PARFAIT avec sens de présent.	memini, meministi, meminit, meminimus, meministis meminerunt.		meminerim, memineris, etc.	meminisse.	*Ni participe ni gérondif ni supin.*
PLUS-QUE-PARFAIT avec sens d'imparfait.	memineram, memineras, etc.		meminissem, meminisses, etc.		
FUT. PAS. avec sens de futur.	meminero, memineris, etc.	memento, mementote.			

4. **Novi,** je sais;
5. * **Suevi,** j'ai coutume;

* On rattache aux verbes qui précèdent les parfaits **novi**

je sais, et suevi, j'ai coutume, bien qu'ils aient chacun un présent; mais ce présent a un sens différent : *nosco,* j'apprends; *suesco,* je m'accoutume[1]. Dans ces verbes le plus-que-parfait (*noveram, sueveram*) a aussi sens d'imparfait, le futur passé (*novero, suevero*), a sens de futur.

6. **Aio,** *je dis.*

Ce verbe n'a que les formes suivantes :

PRÉSENT.	*Indic.*	aio, ais, ait,	*subj.* — aias, aiat.
		— — aiunt.	— — aiant.
	Impér.	ai (*rare*)	
IMPARFAIT.	—	aiebam, aiebas, aiebat, aiebamus, aiebatis, aiebant.	
PARFAIT.	—	ait.	

* **Remarque.** — On prononce *aio, ais, ait,* comme s'il y avait un tréma : *aïo, aïs, aït.*

[* **Histoire.** — On trouve l'imparfait *aïbam* chez Plaute et chez Térence.]

7. **Inquam,** *dis-je, ai-je dit.*

Ce verbe s'emploie seulement pour marquer qu'on cite les paroles de quelqu'un. Il n'a que les formes suivantes :

PRÉSENT.	*Indic.*	inquam, inquis, inquit, inquimus, inquitis, inquiunt.
	Impér.	inqui (*rare*).
IMPARFAIT.	*Indic.*	3e *pers.* inquiebat (*ou* inquibat); inquiebant (*ou* inquibant).
FUTUR.	*Indic.*	2e *pers.* inquies, 3e *pers.* inquiet.
	Impér.	inquito (*rare*).
PARFAIT.	*Indic.*	2e *pers.* inquisti, 3e *pers.* inquit.

[* **Histoire.** — *Inquam* est proprement un parfait. Sa désinence correspond à celle de l'aor. 2 en grec. (Voyez notre *Grammaire grecque,* § **103**.)]

1. Il en est de même en grec pour κτῶμαι, *j'acquiers,* κέκτημαι, *je possède.* (Voyez notre *Gramm. grecque,* § **211**, 2°, 3.)

8. **Fari**, *dire*, *parler*.

Ce verbe, à la forme simple, n'a que les temps, modes et personnes qui suivent, usités seulement en poésie :

	INDICATIF.		INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF.
PRÉSENT.	3e p. sing.	fatur.	Fari.	Fans,	Fandi, o, um.
FUTUR.	1re p. —	fabor.		*usité seulement*	
	3e p. —	fabitur.		*aux autres cas.*	
PARFAIT.	fatus sum, es, est, *etc.*			fatus.	
IMPÉRATIF PRÉSENT.	Fare.				

Fari a encore un participe futur à sens passif : *fandus*.

Les composés de ce verbe ont presque toutes les autres formes que donne la 1re conjugaison : *effabor, effabar; affamur, præfamini, profarer,* etc.

9. **Quæso,** *je* (*vous le*) *demande, je* (*vous*) *prie.*

Ce verbe, usité dans les conversations, n'a que les deux formes : *quæso* (*je vous le demande, je vous prie*) et *quæsumus*.

Remarque. — *Quæso* n'est qu'une forme primitive de *quæro*, je cherche, je demande.

10. **Ave,** *plur.* **avete,** *portez-vous bien, salut!*
11. **Salve,** *plur.* **salvete,** *id.*

On dit aussi *aveto, salveto* pour la 2e pers. du singulier (*impératif futur*).

12. **Vale,** *porte-toi bien, adieu!*

Remarque. — Ces trois impératifs s'emploient aussi au pluriel : *avete, salvete, valete. Ave* et *salve* ont aussi l'impératif futur : *aveto, salveto.*

Les deux derniers ont un infinitif, *salvere, valere,* qui s'emploie souvent avec *jubeo* (j'ordonne, j'invite). *Salvere te jubeo,* je vous souhaite le bonjour.

Le dernier verbe, dans un autre sens (*valeo*, je me porte bien), a du reste ses autres temps et modes, à part le supin.

14. * *Le participe* Ovans.

* Le participe présent du verbe *ovare*, triompher, est fort usité en poésie. Mais cette forme, et les suivantes, *ovat*, *ovet*, *ovaret*, sont à peu près les seules dont on ait des exemples.

V. — Verbes impersonnels ou unipersonnels.

§ **124.** On appelle verbes *impersonnels* ou plus exactement *unipersonnels*, ceux qui n'ont que la 3e personne du singulier; mais un grand nombre de verbes peuvent être employés impersonnellement.

§ **124** *bis*. Sont proprement impersonnels ou unipersonnels :

1. Oportet, *il faut*.

Ce verbe se conjugue sur *moneo*.

Présent.	*Indic.*	oportet,	*subj.*	oporteat,	*inf.*	oportere.
Imparfait.	—	oportebat,	—	oporteret,		
Futur.	—	oportebit,				
Parfait.	—	oportuit,	—	oportuerit,	—	oportuisse.
P.-q.-parf.	—	oportuerat,	—	oportuisset.		
Futur passé.	—	oportuerit.				

2. Refert, *il importe*.

Ce verbe, composé de *fero*, se conjugue de même :

Présent.	Rēfert, rēferat,	rēferre.
Imparfait.	Rēferebat, rēferret.	
Futur.	Rēferet.	
Parfait.	Rētulit, rētulerit.	
P.-q.-parfait.	Rētulerat, rētulisset.	
Futur passé.	Rētulerit.	

* **Remarque.** *Rēfert* et les formes qui appartiennent à ce verbe se distinguent, par la quantité, de *rĕfert* et autres formes du verbe *rĕfero*, je rapporte.

3. Miseret. 4. Piget. 5. Pœnitet. 6. Pudet. 7. Tædet.

Ces cinq verbes s'emploient avec un complément direct à l'accusatif. Ex. :

[me] miseret,	*j'ai pitié*;	*au parfait* :	[me] miseritum *ou* misertum est;
— piget,	*je suis fâché*;	—	— piguit *ou* pigitum est;
— pœnitet,	*je me repens*;	—	— pœnituit;
— pudet,	*j'ai honte*;	—	— puduit;
— tædet,	*je m'ennuie*;		usité seulement au composé *pertæsum est*.

A part quelques parfaits qui viennent d'être cités, ces verbes sont réguliers, et se conjuguent comme *oportet*.

Les verbes *pœnitet* et *pudet* ont un participe futur passif : *pœnitendus,* dont on doit se repentir; *pudendus,* dont on doit avoir honte. *Pœnitet* a aussi un participe présent, *pœnitens,* qui se repent.

8. Libet, *il plaît*. 9. Licet, *il est permis*. 10. Decet, *il convient*.

Ces trois verbes se conjuguent également sur *oportet*. Deux ont un double-parfait :

Libet, libuit *ou* libitum est;
Licet, licuit — licitum est (*d'où le futur* liciturum est).

De *libet* est venu le participe présent *libens,* qui s'emploie surtout comme adjectif : qui agit de son plein gré.

Decet forme le composé *dedecet,* il ne convient pas.

11. Plusieurs verbes qui indiquent l'état de la température, à savoir :

Fulgurat,	il fait des éclairs;	*ningit,*	il neige;
fulminat,	la foudre tombe;	*pluit,*	il pleut;

gelat,	il gèle ;	*rorat,*	il fait de la rosée ;
grandinat,	il grêle ;	*tonat,*	il tonne ;
lucescit,	il commence à faire jour ;	*vesperascit,*	le soir approche ; *etc.*
lapidat,	il pleut des pierres ;		

§ **125**. Parmi les verbes qui peuvent être employés impersonnellement, on compte :

1° Le passif d'un grand nombre de verbes transitifs et intransitifs :

bibitur,	on boit ;	*curritur,*	on court ;
dormitur,	on dort ;	*itur,*	on va ;
fletur,	on pleure ;	*itum est,*	on est allé ;
legitur,	on lit ;	*ventum est,*	on est venu ;
scribitur,	on écrit ;	*etc.*	

2° Les verbes suivants, la plupart intransitifs :

accidit,	il arrive ;	*(me) fallit, fugit,*	(cela m')échappe,
apparet,	il est évident ;	*— præterit,*	— —
attinet,	(cela) regarde ;	*fit,*	il arrive ;
buccinat ou *bucinat,*	la trompette sonne ;	*interest,*	il importe ;
		(me) juvat,	il (me) fait plaisir ;
conducit,	il est avantageux ;	*liquet,*	il est clair ;
constat,	il est constant ;	*patet,*	il est patent ;
convenit,	on est d'accord ;	*pertinet,*	(cela) regarde ;
(me) delectat,	il (me) fait plaisir ;	*præstat,*	il vaut mieux ;
est,	il est possible (que...) ;	*restat,* *superest,*	} il reste ;
evenit,	il arrive ;	*vacat,*	{ il y a du loisir ; il y a temps pour.
expedit,	il est utile ;		

VII. — Principaux homonymes de la conjugaison latine.

§ **125** *bis*. La conjugaison latine comprend plusieurs *verbes homonymes,* c'est-à-dire des verbes qui s'écrivent de la même façon que d'autres, mais qui s'en distinguent par la signification et la conjugaison, et quelquefois aussi par la quantité. Les principaux sont les suivants :

1° *Homonymes distincts par la quantité, la signification et la conjugaison.*

dĭco, as, *je dédie*; indĭco, as, *j'indique*; prædico, as, *je loue*;	dīco, is, *je dis*; indīco, is, *je déclare*; prædīco, is, *je prédis*;
cĕdo (*ancien verbe, devenu interjection* § 129);	cēdo, is, *je me retire, je cède*;
cŏlo, is, *je cultive*;	cōlo, as, *je fais passer à la chausse;*
edŭco, as, *j'élève*;	edūco, is, *je fais sortir*;
lĕgo, is, *je lis, je choisis*; allĕgo, is, *je choisis en plus*; relĕgo, is, *je recueille*;	lēgo, as, *j'envoie en députation, je lègue*; allēgo, as, *j'envoie en députation, j'allègue*; relēgo, as, *je bannis*;
oblĭtus, *enduit* (*de* oblĭno);	oblītus, *qui a oublié* (*de* oblivis-cor);
rĕfert, *il rapporte* (*de* rĕfero, fers), *verbe formé du préfixe* rĕ *et de* fero.	rēfert, *il importe, verbe formé de l'ablatif* re *et de* fero.

2° *Homonymes distincts seulement par la signification et la conjugaison.*

aggĕro, as, *j'amasse* (*plus usité en composition* : exaggero) *verbe dérivé de* agger;	aggĕro, is, *j'apporte, verbe composé de* ad *et de* gĕro;
appello, as, *j'appelle*; compello, as, *j'adresse la parole à*;	appello, is, *j'aborde*; compello, is, *je pousse ensemble*;
collĭgo, as, *je lie ensemble, verbe composé de* cum *et de* ligo;	collĭgo, is, *je rassemble, verbe composé de* cum *et de* lego;
consterno, is, *j'abats, je jonche, verbe composé de* cum *et de* sterno, *j'étends à terre*;	consterno, as, *j'épouvante*, (*seconde forme de* consterno, is, *avec modification de sens*);
ēdo, edidi, editum, *je produis*;	ēdo, ēdi, esum, *je mange*;
effero, as, *j'effarouche, verbe composé de* ex *et de* ferus;	effero, fers, *j'emporte, verbe composé de* ex *et de* fero;
fundo, as, *je fonde, verbe dérivé de* fundus, *fonds de terre*;	fundo, is, *je répands, verbe qui vient d'une autre racine que* fundo, as;
mando, as, *je confie, je mande*;	mando, is, *je mange*; *d'où le sub-*

verbe qu'on suppose formé de in manum do, *je mets dans la main*;

obsĕro, as, *je ferme au verrou* (*de* sĕra, *verrou*);

salio, is, *je saute* (*parf.* salii *ou* salui, *supin* saltum);

sĕro, is, *je sème* (*parf.* sevi, *supin* satum); insero, *je sème dans, je greffe* (insevi, insitum);

victūrus, *devant vaincre* (*de* vinco);

vincit, *il vainc* (*de* vincĕre, *vaincre*).

vŏlo, as, *je vole*.

stantif mando, onis, *grand mangeur, et le verbe* manduco, *je mâche*;

obsĕro, is, *j'ensemence* (*voyez ci-dessous* sĕro);

salĭo, is, *je sale* (*supin* salitum *et* salsum);

sĕro, is, *je lie, j'entrelace* (*parf.* serui, *supin* sertum); insero, *j'insère* (inserui, insertum);

victūrus, *devant vivre* (*de* vivo);

vincit, *il enchaine*, (*de* vincīre, *enchainer*);

vŏlo, vis, *je veux*.

Remarque. — Il faut noter, en outre, trois parfaits qui, sans être des homonymes, offrent une certaine ressemblance : *vici* (de *vinco*), *vixi* (de *vivo*), *vinxi* (de *vincio*).

RÉSUMÉ ET TABLEAU MÉTHODIQUE

DE LA CONJUGAISON LATINE, OU SONT RAMENÉES A DES RÈGLES LES IRRÉGULARITÉS APPARENTES DE CETTE CONJUGAISON.

§ **125** *ter*. Jusqu'ici nous avons suivi la division traditionnelle des verbes latins : nous avons seulement ajouté quelques éclaircissements nécessaires.

De ces éclaircissements il résulte que la division en quatre conjugaisons est toute superficielle, et que l'ordre dans lequel sont présentées les conjugaisons est essentiellement défectueux.

En réalité, les verbes latins sont de deux espèces :

Il y a des verbes dont le radical est simple;

Il y en a dont le radical est élargi.

Le type le plus régulier de la conjugaison latine est

la 3e conjugaison, du moins pour les verbes dont le radical est simple. Mais cette conjugaison compte aussi des verbes dont le radical est élargi, soit d'un suffixe, soit d'une nasale, soit d'un redoublement : ces trois éléments ne se trouvent qu'au radical du présent, qui forme le présent, l'imparfait et le futur.

Les trois autres conjugaisons se composent de verbes dont le radical est élargi d'un suffixe, soit à tous les temps, soit seulement au radical du présent, lequel forme le présent, l'imparfait et le futur.

Dans la 1re le radical est élargi d'un **a**,
Dans la 2e — — d'un **e**,
Dans la 4e — — d'un **i**.

Ceux des verbes de la 1re, de la 2e et de la 4e conjugaison dont le radical reste ainsi élargi à tous les temps, sont dits communément *verbes réguliers*.

Les *verbes* dits *irréguliers* de ces trois conjugaisons sont les verbes dont le radical perd l'*a*, l'*e* et l'*i* au parfait et au supin, ainsi qu'aux temps et modes qui en sont formés : ces divers temps et modes se conjuguent d'après la 3e conjugaison. C'est ce que nous avons appelé les *verbes à conjugaison mixte* (§ **117**).

Le tableau qui suit permettra de voir d'un coup d'œil, méthodiquement exposées, les vraies divisions de la conjugaison latine.

TABLEAU MÉTHODIQUE DE LA CONJUGAISON LATINE.

<table>
<tr><th>3e CONJUGAISON.</th><th>1re CONJUGAISON.</th><th>2e CONJUGAISON.</th><th>4e CONJUGAISON.</th></tr>
<tr><td rowspan="5">I. — Verbes à radical simple
[Radical du présent semblable au radical verbal.]
Ex. : leg-o, leg-ebam, leg-am, leg-i, lec-tum.

II. — Verbes à radical élargi au radical du présent.
[Radical du présent distinct du radical verbal.]

1° Verbes à suffixe.
Ex. : cap-i-o, cap-i-ebam, cap-i-am, cep-i, cap-tum.
no-sc-o, no-sc-ebam, no-sc-am, no-vi, no-tum.

2° Verbes à nasale.
Ex. : ru(m)p-o, ru(m)p-ebam, ru(m)p-am, rup-i, rup-tum.

3° Verbes à redoublement.
Ex. : gi-gn-o, gi-gn-ebam, gi-gn-am, gen-ui, gen-i-tum.</td><td colspan="3">I. — Verbes à radical élargi à tous les temps.</td></tr>
<tr><td>Suffixe a.
Ex. : amo (pour ama-o), ama-bam, ama-bo, ama-vi, ama-tum.</td><td>Suffixe e.
Ex. : mone-o, mone-bam, mone-bo, mon-ui (pour mone-ui), moni-tum ; dele-o, dele-bam, dele-bo, dele-vi, dele-tum.</td><td>Suffixe i.
Ex. : audi-o, audi-ebam, audi-am, audi-vi, audi-tum.</td></tr>
<tr><td colspan="3">II. — Verbes à radical élargi seulement au radical du présent, ou Verbes à conjugaison mixte.</td></tr>
<tr><td>Suffixe a.
Ex. : juvo (pour juva-o), juva-bam, juva-bo, juv-i, ju-tum.</td><td>Suffixe e.
Ex. : auge-o, auge-bam, auge-bo, auxi (pour aug-si), auc-tum.</td><td>Suffixe i.
Ex. : veni-o, veni-ebam, veni-am, ven-i, ven-tum.</td></tr>
</table>

LIVRE IV

MOTS INVARIABLES

CHAPITRE PREMIER

L'ADVERBE.

§ **126.** L'*adverbe* est un mot invariable qui se place avant ou après le verbe, l'adjectif ou même un autre adverbe, pour y ajouter une idée : 1° de qualité ou de manière; 2° de lieu ; 3° de temps; 4° de quantité; 5° d'affirmation, de négation, d'interrogation ou de doute.

Les principaux sont les suivants :

1° *Adverbes de qualité ou de manière :*

doctē,	savamment.	*simul,*	ensemble.
benĕ,	bien.	*pariter,*	également.
malĕ,	mal.	*ferē,*	presque.
fortiter,	courageusement.	*fermē,*	presque.
prudenter,	prudemment.	*pænë,*	presque.
frustrā,	en vain.		

Un grand nombre d'adverbes sont formés d'adjectifs, et peuvent avoir des comparatifs et des superlatifs.

Le positif est marqué par les terminaisons, *e*, *o*, *iter*, *er*.

Le comparatif des adverbes se forme en ajoutant au radical le suffixe *ius*, le superlatif en y ajoutant *issimē*. Ex. :

doctē.	doct ius,	doct issimē,
doctement,	*plus doctement,*	*très doctement.*
elegant er,	elegant ius,	elegant issimē,
avec distinction,	*avec plus de distinction,*	*avec beaucoup de distinction.*
cit ŏ,	cit ius,	cit issimē,
vite,	*plus vite,*	*très vite.*
fort iter,	fort ius,	fort issimē,
bravement,	*plus bravement.*	*très bravement.*

Quelquefois, comme pour l'adjectif (§ **44, Rem. V**), le

radical du comparatif et du superlatif est distinct de celui du positif. Ex. :

ben e,	mel ius,	optimē,
bien,	*mieux,*	*très bien*
mal e,	pe jus,	pessimē,
mal,	*plus mal,*	*très mal.*

Un adverbe de manière n'a que le comparatif et le superlatif : *potius,* plutôt ; *potissimum,* bien plutôt.

2° *Adverbes de lieu* :

hic, (sans mouvement),		*huc* (avec mouv.),		ici ;
illic	—	*illuc*	—	là ;
ubi	—	*quo*	—	où ; *unde,* d'où ;
ibi	—	*eo*	—	là ; *inde,* de là ;
alibi	—	*alio*	—	ailleurs ;

hinc, d'ici ; *istinc, illinc,* de là ; *qua,* par où ;
procul, loin ;
nusquam, nulle part, etc.

L'adverbe de lieu *prope* a trois degrés de signification :

propĕ,	*propius,*	*proximē,*
près,	plus près,	très près.

3° *Adverbes de temps* :

hodie, aujourd'hui,
cras, demain,
heri, hier,
pridie, la veille,
postridie, le lendemain,
perendie, après-demain,
mane, le matin,
vespere, le soir,
diu, de jour,
noctu, de nuit,

nunc, maintenant,
jam, déjà,
mox, brevi, bientôt,
abhinc, à partir de ce moment,
semper, toujours,
nunquam, jamais,
quondam, olim, autrefois,
etc.

Quelques adverbes de temps ont plusieurs degrés de signification. Ex. :

diu,	*diutius,*	*diutissimē,*
longtemps,	plus longtemps,	très longtemps;
nuper,	. . . .	*nuperrimē*(V. § **44** *bis*),
récemment,	. . . .	très récemment;
sæpĕ,	*sæpius,*	*sæpissimē,*
souvent,	plus souvent,	très souvent.

4° *Adverbes de quantité.*

semel, une fois,
bis, deux fois,
ter, trois fois,
quater, quatre fois,
quinquies, cinq fois,
decies, dix fois,
vicies, vingt fois,
centies, cent fois,
millies, mille fois,

primum, pour la première fois,
iterum, pour la deuxième fois,
tertium, pour la troisième fois,
primo, d'abord, en premier lieu,
secundo, en second lieu,
tertio, en troisième lieu,
quarto, en quatrième lieu,
tantum, quantum; *tanti, quanti*; *tanto, quanto,* autant que,
quam, quantum, combien,
quamvis, quantumvis, autant qu'on voudra.

5° *Adverbes d'affirmation, de négation, d'interrogation ou de doute :*

1. Affirmation :

etiam, ita, oui, ainsi ;
sane, profecto, assurément;
quidem, à la vérité (ne se met qu'après un autre mot);
equidem, certes ;
nempe, nimirum, assurément;
scilicet, certes, c'est que ;

videlicet, apparemment;
admodum, tout à fait;
quemadmodum, de même que ;
ut, sicut, sicuti, velut, veluti, comme, de même que;
tanquam, comme si.

2. Négation :

non, haud, non, ne, ne pas ;
minime, pas du tout ;
nequaquam, neutiquam, nullement;
nunquam, jamais ;

non solum, non modo, non seulement;
nondum, pas encore ;
non jam, ne plus.

3. Interrogation :

cur, quare, quamobrem, quid, quid ita? pourquoi ?

nĕ, est-ce que (se met après un mot);

quin (pour *qui ne*)? } pourquoi
quid ni. . . . . . . } ne pas?
quorsum, à quoi bon?
an... num..., est-ce que?
nonne, n'est-ce pas que...?
utrum... an..., est-ce que..., ou est-ce que?

4. **Doute, désir :**

forsan, forsitan, fortasse, peut-être;
forte, par hasard;
utinam, plaise au ciel que!

[* **Histoire.** — Les adverbes sont presque tous ou d'anciens noms (substantifs ou adjectifs) ou d'anciens pronoms. Un grand nombre sont encore pourvus de désinences casuelles qui indiquent leur origine. Quelques exemples suffiront pour éclaircir ce fait :

1° Adverbes formés de substantifs :

A. A l'accusatif : *nœnum*, vieille forme des mots *ne unum* (comme *nihilum* est l'ancienne forme de *nihil*) : on trouve *nœnum* pour *non* dans Ennius; cet adverbe correspond au mot grec οὐδὲν (οὐδὲ ἕν), pris adverbialement;

De même les adverbes en *em* et peut-être en *im* (on trouve *saltem* et *saltim*). Les adverbes en *im* viennent presque tous de radicaux nominaux, dont les uns ont disparu de la langue, les autres se sont élargis en d'autres formes. *Statim* par exemple est de la même racine que *stationem*, *partim* que *partitionem*, *mixtim* que *mixtionem*. Dans *affatim* (*ad fatim*), on voit le mot avec la préposition qui le régit. Les autres adverbes en *im* ont été formés par analogie (*pedetentim, sensim*, etc.).

Quelquefois l'accusatif paraît s'expliquer par des raisons de syntaxe. On a dit, par exemple, *ire passim* (d'après la question *quo*).

B. Au locatif : les adverbes composés *pridie, postridie*, etc. Selon quelques grammairiens, c'est parmi les adverbes tirés du locatif qu'il faudrait classer les adverbes en *im* : la lettre *m* aurait été ajoutée par l'usage ou par euphonie à la désinence *i* du locatif. Ainsi se seraient formés les adverbes *partim, furtim, passim, statim, turmatim*, et particulièrement les adverbes *hinc, illinc*, pour *himce, illimce*. On lit dans les bonnes éditions de Salluste (*Jug.* 114) *illim* dans le sens de *illinc*.

C. A l'ablatif : *noctu, interdiu, subdiu; gratis* pour *gratiis* (*gratiis* se trouve dans Plaute, comme adverbe); etc.

2° Adverbes formés d'adjectifs ou de pronoms neutres ou féminins : *nimirum* (*ne mirum sit*); *primo, certo, raro, recta; hac, eo; ibi, alibi; ubi* (pour *cubi*, qu'on trouve dans *alicubi*) vient de *quis*, comme *uter* (pour *quter*); *longē, doctē, pulchrē, properē, maximē, facilĕ, malĕ, bĕnĕ*, etc., etc.

Quelques adverbes ne sont autre chose que la réunion de deux mots : *ad modum* (*nihil ad modum*, rien du tout, autant que rien), *tantummodo* (autant par la mesure et pas plus, seulement), *solummodo*, etc.]

CHAPITRE VIII

LA PRÉPOSITION

§ **127**. La *préposition* est un mot invariable qui, comme son nom l'indique, se place généralement avant un nom : en latin, elle unit souvent à leurs compléments indirects les verbes intransitifs ou indirectement transitifs, et aussi, mais plus rarement, les adjectifs.

1° Trente prépositions se construisent uniquement avec l'accusatif :

ad, à, vers, auprès de, pour ;
adversus, *adversum*, contre, devant, en face de ;
ante, avant, devant ;
apud, chez, auprès ;
circa, aux environs de ;
circiter, vers, environ ;
circum, autour de ;
cis, *citra*, en deçà ;
contra, contre, vis-à-vis ;
erga, envers ;
extra, hors ;
infra, au-dessous de ;
inter, entre, parmi ;
intra, au dedans de, dans l'intervalle de ;
juxta, auprès de ;
ob, pour, à cause de ;
penes, en la puissance de,
per, par, pendant, à travers ;
pone, après, derrière ;
post, après, depuis ;
prope, près de, auprès de ;
præter, le long de, excepté, au delà de ;
propter, près de, à cause de ;
secundum, selon, le long de, après, d'après ;
supra, au-dessus de ;
trans, au delà de ;
ultra, au delà de, hors de ;
versus, vers.

2° Douze prépositions se construisent seulement avec l'ablatif :

a, ab, abs, par, de, d'auprès de, depuis ; (*a* devant les consonnes ; *ab* devant les voyelles et les consonnes, excepté *b, m, v ; abs*, quelquefois devant *t*) ;
absque, sans, sauf ;
de, sur, touchant, de ;
e, ex, de, hors de (*e*, devant les consonnes ; *ex* devant les voyelles et les consonnes) ;
palam, en présence de ;
præ, devant, en comparaison de ;
pro, pour, au lieu de, devant ;

cum, avec;
clam, à l'insu de;
coram, devant, en présence de;
sine, sans;
tenus, jusqu'à.

3° Quatre prépositions se construisent avec l'accusatif, s'il y a mouvement; avec l'ablatif, s'il n'y a pas mouvement :

in, en, dans, sur, contre;
sub, sous, au-dessous de, après;
subter, au-dessous de;
super, sur, au-dessus de.

4° Une seule préposition, du reste assez rare, *ergo* (*à cause de, pour*), se construit avec le génitif.

CHAPITRE IX

LA CONJONCTION

§ **128**. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à unir plusieurs mots ou plusieurs propositions.

Les propositions peuvent être, ou *coordonnées*, c'est-à-dire mises l'une après l'autre de manière à rester indépendantes, ou *subordonnées*, c'est-à-dire dépendantes d'une autre, qui s'appelle *proposition principale* [1].

Les conjonctions qui unissent des propositions coordonnées sont dites *conjonctions de coordination;* celles qui unissent des propositions subordonnées sont dites *conjonctions de subordination*.

I. *Conjonctions de coordination.*

Elles servent à marquer :

1° La liaison ou la séparation :

et, ac, que, atque, et;
etiam, quoque, aussi;
præterea, en outre;
imo, imo vero, quin, quin etiam, bien plus;
ut..., ita, de même que... de même;
aut, vel, vĕ, ou;
sive..., sive..., soit, soit;
nec, neque, ni, et ne pas;

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen*, §§ **172** et **173**.

quin potius, bien plutôt;
cum..., tum..., d'un côté, de l'autre..., non seulement, mais encore;
neque... nec..., neque... neque, ni..., ni.

2° L'opposition :

at, sed, vero, autem, mais;
sin, sin autem, mais si...;
tamen, attamen, cependant;
atqui, et cependant
ceterum, au reste

3° Un raisonnement :

ergo, igitur, donc;
eo, ideo, idcirco, pour cette raison;
itaque, propterea, quare, c'est pourquoi;
proin, proinde, en conséquence.

4° Une preuve :

nam, namque, enim, etenim, quippe, car, en effet.

II. *Conjonctions de subordination.*

Elles servent à marquer :

1° Le temps :

cum ou *quum,* lorsque;
dum, pendant que;
dum, donec, quoad, tant que, jusqu'à ce que;
antequam, priusquam, avant que;
postquam, après que;
quamdiu, aussi longtemps que;
quando, quand;
simul ac, simul atque, en même temps que;
ubi, ut, lorsque;
ubi primum, ut primum, dès que.

2° La supposition, le doute et l'interrogation :

si, si;
sin, si au contraire;
dum, modo, si modo, dummodo, pourvu que;
sive..., seu..., soit que..., soit que;
nisi, ni, à moins que, si ce n'est que;
etsi, tametsi, etiamsi, bien que, quand même;
quamvis, quanquam, licet, quoique;
quasi (formé de [*tam*] *quam si*), comme si;
ut, en supposant que;
an, num, utrum, nĕ, si (entre deux verbes); *utrum... necne;* si... ou non.

3° La comparaison, l'opposition :

quam, que, combien ;
quasi, tanquam, ut si, comme si ;
ut, uti, comme, de même que ;
sicut, sicuti, velut, veluti, de même que ;
prout, selon que ;
ceu (poétique), comme ;
nedum, bien loin que ;
ut, uti, quo, afin que, pour que ;
nē, nēve, neu, pour ne pas, de peur que ;
nedum, loin que, bien moins ;
quin, quominus, que ne pas, sans que.

4° L'intention, la cause ou la conséquence :

quia, quod, parce que ;
quoniam, cum ou *quum, quando, quandoquidem, quippe, utpote,* puisque ;
ut, ita ut, de sorte que.

* **Remarque.** — Plusieurs de ces conjonctions (*que, ve, autem, vero, enim, nĕ*), se placent toujours après un autre mot. Voyez la syntaxe, § **389**.

[* **Histoire.** — Un grand nombre de conjonctions sont, comme les adverbes, d'anciens substantifs, adjectifs ou pronoms : *quum,* par exemple, est l'accusatif archaïque de *qui,* décliné d'après la 2ᵉ déclinaison : il signifie primitivement « dans le cas où » ; *quam* est l'accusatif féminin, et signifie « de la manière dont » ; *quod* est le singulier neutre ; *quia* le pluriel neutre archaïque ; *modo* est l'ablatif de *modus. Quo-minus, qua-re, præter-ea, propter-ea,* sont des mots composés, etc., etc. *Quippe* est pour *quid-pe, quid-que.*]

CHAPITRE X

L'INTERJECTION

§ **129.** L'*interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer un mouvement de l'âme, par exemple :

1° La douleur : *Hei! heu! eheu!* ah! hélas!

2° L'admiration, l'étonnement, la surprise, l'indignation : *Papæ! Hem!* ah! ah! *Proh* ou *pro,* oh!

3° La colère et la menace : *Væ!* malheur à (avec le datif et quelquefois l'accusatif) ;

4° La répulsion : *Apage,* arrière ! (avec l'accusatif.)

Histoire. — C'est l'impératif grec ἄπαγε, transporté en latin.]

5° Le désir d'encourager, d'exciter :

Eia, euge! allons ! *Macte,* courage !

Age, agedum (au singulier), *agite, agitedum* (au pluriel), allons ! courage ! — C'est l'impératif du verbe *ago.*

Remarque. — *Dum* est un suffixe qui, primitivement, correspondait au δή grec et indiquait un mouvement de la pensée, qu'on rend quelquefois par donc. Il est fréquent dans Plaute : *qui dum?* comment donc? *Primum dum,* tout d'abord (πρῶτον δή). C'est le sens qu'il a encore dans la conj. *nēdum,* loin que (§§ **128**, II, 3°, et **299**). Plus tard, il a signifié le temps : *nondum,* pas encore, *nullus dum,* personne encore, *vix dum,* à peine en ce moment.

Cedo, dites-moi ; *sodes,* je vous prie (dans les conversations), etc., etc.

[* **Histoire.** — *Macte* est le vocatif de *mactus,* participe passé passif d'un verbe inusité, qui se rattache à la racine *mag* (d'où *magnus, major, magis,* etc.). On l'emploie quelquefois avec l'impératif *esto.*—*Cĕdo* (pour *cĕdĭto*) est l'impératif futur d'un ancien verbe, qui n'a laissé d'autre trace dans la langue que le pluriel *cette* (pour *cĕdĭte*), forme rare et vieillie. — *Sōdes* est la contraction de *si audes,* si tu l'oses, c'est-à-dire n'aie pas peur. — Voyez § **391**.]

6° L'action d'indiquer une chose : *En, ecce,* voici, voilà ;

7° L'action d'appeler : *Heus!* Hé ! *Eho, ehodum,* Ho ! L'action d'invoquer : *o, proh* ou *pro,* devant un vocatif : *o dii!* O dieux ! *Proh dii immortales,* ô dieux immortels !

8° L'action d'attester certains dieux : *Mehercule, mehercle,* ou simplement *Hercule, hercle,* par Hercule ! *Medius Fidius,* par le dieu de la bonne foi ! *Mecastor, ecastor!* par Castor ! *Pol, edepol,* par Pollux ! Celles de ces interjections où entre *me* sont d'anciennes phrases, dont le verbe a été supprimé : *Hercules, Castor me juvet,* qu'Hercule, Castor, etc. me viennent en aide.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE OU ÉTUDE DES MOTS RÉUNIS EN PHRASES

INTRODUCTION A LA SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

DE LA PHRASE LATINE. — DES DIVERSES ESPÈCES DE PROPOSITIONS. — DE LA PÉRIODE.

§ **130**. Une *phrase* est une réunion de mots formant un sens : sa forme la plus simple est la *proposition*, qui est l'énonciation d'un fait ou d'un jugement [1].

§ **131**. Les éléments de la proposition sont, en latin, les mêmes qu'en français : elle se compose de trois termes, *sujet, verbe, attribut,* et chacun de ces termes peut avoir des compléments, c'est-à-dire être accompagné de mots qui en complètent le sens.

On entend par *sujet* le mot indiquant la personne ou la chose qui est dans l'état ou qui fait l'acte exprimé par le verbe. Le *sujet* est exprimé par un nom, un pronom ou quelquefois un infinitif.

L'*attribut* est le mot indiquant la qualité qui est jugée appartenir ou ne pas appartenir au sujet. C'est toujours un adjectif, un participe ou un substantif pris adjectivement.

* **Remarque I.** — Non-seulement le sujet peut être exprimé par tout mot employé substantivement, mais il se compose

1. Nous reprenons ici, au point de vue spécial de la langue latine, quelques-unes des notions que nous avons exposées dans notre *Grammaire française* (*Cours moyen et supérieur*, § **157-173**.)



quelquefois de toute une proposition. Ex. : *Quod domum emisti*, ou (avec la proposition infinitive) *te domum emisse, gratum mihi est*, je suis bien aise que vous ayez acheté une maison (*m. à m.* que vous ayez acheté, m'est agréable).

* **Remarque II.** — Le pronom sujet d'une proposition est en général sous-entendu.

§ **132**. Les règles générales de la proposition sont aussi les mêmes en latin qu'en français. Il y a :

1° Des propositions *simples*, c'est-à-dire qui n'ont qu'un sujet, un verbe et un attribut, et des propositions *composées* qui, réunies en une même phrase, ont plus d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut ;

2° Parmi les propositions *composées*, il y a des propositions *principales* ou *indépendantes*, des propositions *coordonnées*, c'est-à-dire qui sont jointes à une autre proposition par une conjonction dite de coordination (*et, ac, que, atque*, et ; *vel*, ou ; *nec, neque*, ni, etc), mais de manière à rester indépendantes ; et des propositions *subordonnées*, c'est-à-dire qui dépendent d'une autre proposition ;

3° Enfin, il y a plusieurs espèces de propositions *subordonnées*, à savoir :

Des propositions *complétives*, c'est-à-dire qui complètent le sens de la proposition principale, et qui, en latin, lui sont rattachées par un infinitif ou par une conjonction : *ut*, pour que ; *ne*, de peur que ; *cur*, pourquoi ; *quin*, que ne, etc. ;

Des propositions *incidentes*, qui sont jointes à la principale par un pronom conjonctif ;

Des propositions *circonstancielles*, qui sont liées à la principale par des conjonctions indiquant le *temps*, la la *cause*, la *condition* (*cum* ou *quum*, lorsque ; *quod*, parce que ; *si*, si, etc.).

* **Remarque.** — Les propositions *complétives*, comme leur nom

l'indique, jouent dans la phrase le même rôle que les *compléments* dans une proposition : elles sont, comme eux, nécessaires pour *compléter* le sens. Les propositions infinitives ou unies à la proposition principale par des conjonctions, sont de véritables *compléments directs* ou *indirects*; ou bien, plus rarement, elles jouent le rôle de sujet, comme dans la phrase citée plus haut (**131, Rem. I**). Voyez plus loin, § **312-316**.

§ **133**. Mais si les lois générales de la *proposition* sont les mêmes en latin et en français, il en est autrement de la *phrase* : l'ordre des mots est, en général, très différent dans la *phrase latine* et dans la *phrase française*.

§ **134**. Cet ordre, en latin, n'est pas, comme en français, à peu près invariable : on ne trouve pas en cette langue la succession uniforme du sujet, du verbe, de l'attribut et de leurs compléments. Toute dérogation à cet ordre s'appelle en français *inversion* [1]. En latin, il n'y a pas d'*inversion*, parce que l'ordre des mots a une liberté que ne peut avoir le français, et qui tient aux *désinences* indiquant les nombres, les genres et les cas. Tandis que ces désinences permettent de distinguer nettement les mots qui sont sujets, et les mots qui sont compléments directs, indirects ou circonstanciels, en français les uns et les autres ne se reconnaissent que par leur position dans la phrase.

Mais la place des mots, en latin, n'est nullement livrée au hasard. Il y a aussi, dans cette langue, un *ordre de mots* qui a ses lois.

La loi générale est celle-ci :

En latin, la place des mots, soit au commencement, soit à la fin de la phrase, et l'éloignement où ils sont les uns des autres, ou bien leur rapprochement, dépendent de la pensée de l'écrivain et de l'impression qu'il veut

1. Voyez notre *Grammaire française* (*Cours moyen et supérieur*, § **170**.)

produire. Les mots qu'il veut faire ressortir se mettent au commencement ou à la fin de la phrase; les autres au milieu, comme enserrés dans le tissu du style.

§ **135**. Les règles particulières sont les suivantes :

1° A moins d'une raison spéciale de pensée ou d'harmonie, le sujet se met au commencement, le verbe à la fin.

2° Entre les deux se placent tous les compléments; et le plus souvent le complément circonstantiel vient en premier lieu, puis le complément indirect, puis le complément direct.

3° Les mots complétifs se mettent en général avant les mots complétés, les mots déterminatifs avant les mots déterminés.

§ **136**. Trois vers de Phèdre montreront l'application des deux premières règles :

Aquila in sublimi quercu nidum fecerat;
Feles cavernam nacta in mediā pepererat;
Sus nemoris cultrix fetum ad imam posuerat.

« Une aigle avait fait son nid au haut d'un arbre; une chatte, ayant trouvé un creux au milieu de l'arbre, y avait fait ses petits; une laie, sauvage habitante de la forêt, avait mis bas au pied du même arbre. »

§ **137**. La 2e et la 3e règle trouvent leur application dans ces autres vers de Phèdre :

Est ardelionum quædam Romæ natio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi molesta et aliis odiosissima.

« Il est à Rome une race d'officieux, qui s'essouffle gratuitement, ne fait rien en se démenant beaucoup, race importune à elle-même et insupportable aux autres. »

* **Remarque I.** — Les phrases qui suivent feront voir que, lorsqu'une de ces trois règles est enfreinte, c'est toujours pour donner à la pensée plus d'énergie ou au sentiment plus de viva-

cité : *En illa, illa, quam sæpe optastis, libertas!* (Sall.) [C'est Catilina qui parle aux conjurés]. Le voilà, le voilà, ce bien que vous avez si souvent appelé de vos vœux, la liberté! *Helvetii dicebant sibi esse in animo iter per provinciam facere, propterea quod aliud iter haberent nullum* (Cés.). Les Helvètes disaient que leur intention était de passer par la province, attendu que cette route était pour eux la seule. *Attici vita consecuta mihi videtur difficillimam illam societatem gravitatis cum humanitate* (Cic.). La vie d'Atticus me paraît avoir réalisé cette alliance si difficile du sérieux et de l'urbanité.

* **Remarque II.**— Ce n'est jamais sans raison que le verbe, spécialement, précède son complément ou son sujet. Par exemple, la phrase, *movit me oratio tua* (j'ai été touché de votre discours), rend l'idée contenue dans le verbe *movere* plus vivement que ne ferait la phrase *oratio tua me movit*, ce qui serait la construction ordinaire. Il en est de même dans le vers d'Horace : *Debemur morti nos nostraque*... « Nous sommes voués à la mort, nous et tout ce qui nous appartient. » L'idée du tribut qui est dû à la mort est rendue avec plus de vivacité que dans une phrase comme celle-ci : *Nos nostraque morti debemur.*

* **Remarque III.** — On le voit, le moyen de provoquer l'attention du lecteur, c'est de mettre les mots hors de la place qui leur est ordinairement attribuée, par exemple de mettre au commencement de la phrase le verbe, à la fin le sujet ou quelque complément.

§ **137** *bis**. En général, l'adjectif se met immédiatement avant le substantif qu'il détermine.

Il peut cependant en être séparé par des compléments se rapportant soit au substantif, soit à l'adjectif. Ex. : *Nostra in amicos benevolentia*, notre dévouement pour nos amis; *peritus cœlestium prodigiorum augur*, augure habile à interpréter les prodiges célestes.

Quelquefois, mais seulement dans le style soutenu, le substantif est séparé de l'adjectif qui le détermine par d'autres mots que les compléments de l'un ou de l'autre. Ex. : *Hic me dolor angit*, c'est ce chagrin qui cause mes angoisses. *Magnā nuper lætitiā affectus sum*, j'ai res-

senti récemment une grande joie. *Magna nobis pueris, Q. frater, si memoriā tenes, opinio fuit...* (Cic.) C'était dans notre enfance, si vous vous en souvenez, mon frère Quintus, une opinion très répandue, que.....

§ **137** *ter* *. La place des mots en poésie est naturellement plus libre qu'en prose. Mais, en poésie comme en prose, les principales dérogations aux lois générales de l'ordre des mots en latin (§ **135**) s'expliquent par l'intention qu'a l'auteur d'appeler l'attention d'une manière particulière sur tel ou tel mot.

§ **138**. L'ordre des mots du latin est si peu conforme à l'ordre des mots du français, que, pour comprendre une phrase latine, les commençants sont obligés, le plus souvent, de ramener les mots de cette phrase à l'ordre généralement suivi en français et, selon une expression consacrée, de *faire la construction*. Cela consiste à chercher et à énoncer successivement le sujet, le verbe et l'attribut, en joignant à chacun de ces termes les mots complétifs ou déterminatifs.

§ **139**. La *construction* est facile à faire, quand les propositions sont *simples*. Il n'en est pas de même quand elles sont *composées*, surtout lorsqu'il se présente dans une même phrase diverses espèces de propositions *subordonnées* (Voyez **132**, 3°). Il importe alors de bien dégager chaque proposition et de se rendre compte du lien qui les unit entre elles. L'habitude de l'analyse logique, dont les règles sont les mêmes pour le latin que pour le français [1], sera pour cela d'un grand secours.

§ 140. Exemple de proposition simple.

Captivi militum præda fuerunt (Tit.-Liv.). — Les captifs furent le butin des soldats.

1. Voyez ces règles sommairement exposées dans notre *Grammaire française* (*Cours moyen et supérieur*, § **179**).

Sujet, captivi.
Verbe, fuerant.
Attribut, præda. — *Complément de l'attribut* : militum.

§ 141. Exemples de propositions composées.

1. *Proposition principale et proposition complétive.*

1° Exemple de proposition complétive à l'infinitif :

Legatos Cæsar discedere vetuerat (Cés.). — César avait défendu à ses lieutenants de s'éloigner.

Première proposition (principale).	**Sujet**, Cæsar, **Verbe attributif**, vetuerat.
Deuxième proposition (complétive).	**Sujet** de la proposition infinitive: Legatos, **Verbe attributif**, discedere.

2° Exemple de proposition complétive unie à la principale par une conjonction :

Nesciebat, vicissent ne an victi fuissent Romani. — Il ne savait si les Romains avaient été vainqueurs ou vaincus.

Première proposition (principale).	**Sujet** (ille *sous-entendu*), **Verbe attributif** nesciebat.
Deuxième proposition (complétive).	[nĕ, *conjonction qui joint cette proposition à la principale.*] **Sujet**, Romani, **Verbe attributif**, vicissent.
Troisième proposition (complétive, et coordonnée à la précédente).	[an, *conjonction de coordination qui joint cette proposition à la complétive précédente.*] **Sujet**, Romani, **Verbe attributif**, victi fuissent.

2. *Proposition principale et proposition incidente.*

Quam quisque norit artem, in hac se exerceat (Cic.). Que

chacun cultive l'art qu'il connaît. — Il y a dans cette phrase une attraction du substantif au conjonctif : *quam, artem*. La construction régulière serait : *Quisque se in hac arte exerceat, quam norit.*

Première proposition (principale).	**Sujet,** (Quisque),	
	Verbe attributif,	exerceat. — *Complément direct* : se. — *Complément indirect* : in hac arte;
Deuxième proposition (incidente).	quam (*complément direct de* norit),	
	Sujet, quisque,	
	Verbe attributif,	norit.

3. *Proposition principale, proposition complétive et proposition circonstancielle.*

Quum sciret Clodius — iter necessarium Miloni esse Lanuvium, — domo subito ipse profectus est (Cic.). — Clodius, sachant que Milon avait un voyage indispensable à faire à Lanuvium, partit lui-même tout à coup de sa maison.

Première proposition (principale).	**Sujet,** Clodius,	
	Verbe attributif,	profectus est. — *Adj. déterminatif,* ipse. — *Complém. indirect,* domo. — *Adverbe,* subito.
Deuxième proposition (circonstancielle).	[quum, *conjonction qui lie la proposition circonstancielle à la proposition principale.*]	
	Sujet, [Clodius],	
	Verbe attributif,	sciret,
Troisième proposition (complétive).	**Sujet,** iter. — *Complément* : Lanuvium (*à Lanuvium*).	
	Verbe, esse. — *Complément indirect* : Miloni,	
	attribut, necessarium.	

De la période latine.

§ **141** *bis.* * On appelle *période* une phrase composée de plusieurs *membres* ou *propositions,* dont la réunion forme un sens complet. Aucune langue ne se prête plus que la langue latine à la variété et à l'habile entrelacement des périodes; cela tient à ce qu'aucune langue ne jouit d'une aussi grande liberté qu'elle pour enclaver les propositions les unes dans les autres, et pour placer les propositions secondaires avant les principales : cette dernière manière de s'exprimer est ce qu'on appelle en grammaire l'*hyperbate*, figure qui consiste à renverser l'ordre naturel des propositions.

Les périodes sont surtout fréquentes dans les discours. En voici un exemple tiré de Tite-Live, cet historien qui aime les expressions poétiques et les tours oratoires.

Is quum eo forte anno, quo res male gesta ad Trasimenum est, in summo magistratu esset, jam diu infestam senatui plebem ratus, per occasionem novandi res, magnum ausuram facinus, ut si in ea loca Hannibal cum victore exercitu venisset, trucidato senatu, traderet Capuam Pœnis, improbus homo, sed non ad extremum perditus, cum mallet incolumi quam eversā republicā dominari, nullam autem incolumem esse, orbatam publico consilio crederet, rationem iniit, quā et senatum servaret et obnoxium sibi ac plebi faceret. (XXIII, 2.)

Pacuvius Calavius occupait la souveraine magistrature l'année même de la défaite de Trasimène. Il était persuadé que le peuple de Capoue, depuis longtemps déjà fort hostile au Sénat, trouvant une occasion de révolution, se porterait à quelque grand forfait, et que, si Annibal venait en Campanie avec son armée victorieuse, il égorgerait les sénateurs et livrerait Capoue aux Carthaginois. Alors cet homme ambitieux, sans être absolument pervers, aimant mieux obtenir le pouvoir dans une république en assurant son salut qu'en consentant à sa ruine, et pensant qu'il n'y a pas de salut pour une république privée de toute assemblée délibérante, imagina un artifice qui lui permît à la fois de sauver le sénat et de le rendre dépendant de lui-même et du peuple.

Le tableau suivant rendra sensible à l'esprit et aux yeux l'entrelacement des diverses propositions dont se compose cette période :

Is. . . . .
(*sujet de la proposition principale.*)

quum eo forte anno,
(1re *proposition subordonnée, circonstancielle*).

quo res male gesta ad Trasimenum est,
(2e *proposition subordonnée, incidente*).

in summo magistratu esset,

jam diu ratus. . . . .
(3e *proposition subordonnée, participe*).

infestam senatui plebem, per occasionem novandi res, magnum ausuram facinus,
(4e *proposition subordonnée, complétive.*)

— ut. . . . .
(*conjonction qui annonce la* 5e *proposition subordonnée*).

si in eo loco Hannibal cum victore exercitu venisset,
(6e *proposition subordonnée, circonstancielle*).

— trucidato senatu,
(7e *proposition subordonnée, complétive*)

traderet Capuam Pœnis,
(5e *proposition subordonnée, complétive*)

. . . . .

improbus homo, sed non ad extremum perditus,
(*apposition qui détermine le sujet*).

cum mallet incolumi quam eversā republicā dominari,
(8e *proposition subordonnée, circonstancielle*)

nullam autem incolumem esse,
(9e *proposition subordonnée, coordonnée à la précédente*).

orbatam publico consilio,
(10e *proposition subordonnée, participe.*)

crederet,

. . . . .

rationem iniit . . . .
(*fin de la proposition principale*).

qua et senatum servaret
(11e *proposition subordonnée, incidente*).

et obnoxium sibi ac plebi faceret.
(12e *proposition subordonnée, coordonnée à la précédente*).

§ **141** *ter*. * La période suivante de Cicéron, bien que plus courte que la précédente, offre un exemple d'*hyperbate* encore plus hardi, car la proposition principale est enclavée entre deux propositions subordonnées :

Philosophandi scientiam concedens multis, quod est oratoris proprium, aptē, distinctē, ornatē dicere, quoniam in eo studio ætatem consumpsi, si id mihi assumo, videor id meo jure quodam modo vindicare. (*De Off.* I, 1.)	Si je cède à beaucoup d'autres la science de la philosophie, pour les qualités de l'orateur, je veux dire la clarté, la propriété, l'élégance du discours, comme j'en ai fait l'étude de ma vie entière, je crois pouvoir en revendiquer le privilège, et il me semble que je ne fais que réclamer un droit qui m'est acquis.

Le tableau qui suit rétablit la construction normale :

Si . . . .
philosophandi scientiam concedens multis,
(2e *proposition subordonnée, participe*).

. . . . . id mihi assumo
(1re *proposition subordonnée, circonstancielle.*)

quod est oratoris proprium (aptē, distinctē, ornatē dicere),
(3e *proposition subordonnée, incidente*).

videor id meo jure quodammodo vindicare,
(*proposition principale*).

. . . . . quoniam in eo studio ætatem consumpsi.
(4e *proposition subordonnée, circonstancielle.*)

CHAPITRE II

RÈGLES GÉNÉRALES DE L'EMPLOI DES CAS

Deus est. — Ille mentitur.

§ **142** *. I. Un nom, un pronom, un adjectif employé substantivement, faisant fonction de sujet, se mettent **au** *nominatif*.

Ex. : **Deus est,** il y a un Dieu (*m. à m.* un Dieu est). **Ille mentitur,** il ment. **Sapiens** *nunquam* **mentitur,** le sage ne ment jamais. (Voyez pour l'infinitif, § **313**.)

* **Remarque.** — On verra plus loin que, dans les propositions infinitives, le sujet peut être à l'accusatif (Voyez § **321**).

II. Le *vocatif* est en dehors de la proposition.

III. Le *génitif,* le *datif,* l'*accusatif* et l'*ablatif* servent à marquer les compléments du substantif, de l'adjectif, du pronom, du verbe et même de l'adverbe.

On verra, aux chapitres qui concernent chacune de ces parties du discours, quels cas elles régissent spécialement. Ces règles particulières dépendent de règles générales sur l'emploi des cas, qui doivent être exposées tout d'abord.

[* **Histoire.** — L'importance des cas a, du reste, été sans cesse en diminuant depuis l'origine des langues indo-européennes. Dans l'âge primitif de ces langues, les cas avaient une grande force et une grande signification. Mais peu à peu ils devinrent insuffisants pour marquer toutes les nuances de la pensée et exprimer tous les rapports que doit indiquer le langage. Pour marquer ces nuances et exprimer ces rapports, on eut recours aux adverbes, auxquels on donna une vertu transitive, et qui devinrent des prépositions. A partir de ce moment, les cas perdirent leur force première, quelques-uns disparurent ou du moins sortirent insensiblement de l'usage (Voyez § **146**, 2°, **Hist.** et § **146** *bis,* **Hist.**); ceux qui subsistèrent parurent n'avoir par eux-mêmes aucune signification, et n'être que les régimes un peu arbitraires d'un verbe ou d'une préposition. On en vint à préférer, comme plus clairs, les tours de phrase où les rapports des mots entre eux sont exprimés par des prépositions, aux tours où les rapports n'étaient exprimés que par une désinence casuelle. Ainsi, Auguste écrivait *impendere in aliquam rem* plutôt que *alicui rei* (Voyez SUÉTONE, *Vita Augusti,* c. 86); et Tite-Live *restituit ad parentes* (II, 13), *ad Romanos* (X, XIV, 47) plutôt que *parentibus, Romanis.* C'était là un symptôme précurseur de la disparition des cas, et comme une transition des procédés synthétiques des langues anciennes à la méthode analytique des langues modernes.]

I. — Accusatif.

§ **143**. Le cas qui se rapproche le plus du nominatif par son emploi et par sa forme (cette forme est la même au neutre), c'est l'accusatif.

L'accusatif indique :

1° **L'idée de mouvement vers un lieu, de direction vers un objet.**

C'est donc le cas naturellement employé pour marquer le complément direct des verbes transitifs, c'est-à-dire de ceux dont l'action passe du sujet sur un objet qui est dit *complément direct*.

Ex. : *Peto Italiam*, je gagne l'Italie (c'est-à-dire je me dirige vers l'Italie).

C'est également le cas naturel du *complément indirect* des verbes intransitifs qui indiquent le mouvement.

Ex. : *Eo in Italiam*, je vais en Italie ; *eo Romam*, je vais à Rome. (Voy. les questions de lieu, § **250-255**.)

2° **Un mouvement de l'âme exprimé par une interjection.**

Ex. : *Ecce illum!* Le voici. *Heu me miserum!* Malheureux que je suis! *Hanc audaciam*, quelle audace! *O fortunatos nimium agricolas!* (VIRG.) O trop heureux laboureurs!

Mais on peut dire aussi, avec le vocatif : *O fortunate adolescens!* O fortuné jeune homme! — et avec le nominatif : *Ecce ille!* le voici! *Fortunatus ego!* Heureux suis-je!

3° **L'étendue, la distance, la mesure, la durée, qui marquent un mouvement d'extension.**

Ex. : *Hasta sex pedes longa*, une lance longue de six pieds (c'est-à-dire qui s'étend jusqu'à une longueur de six pieds). *Terram decem pedes altē infodere*, creuser la terre à dix pieds de profondeur. *Absum tridui iter* (CIC.), je suis à trois journées de distance. *Marathon abest ab Athenis millia passuum decem*, Marathon est à 10,000 pas d'Athènes. *Decessit Alexander annos tres et triginta natus*, Alexandre mourut à l'âge de 33 ans.

4° A l'aide de diverses prépositions, l'accusatif **exprime** plusieurs autres idées, non seulement **l'idée de mouvement** (avec *ad, adversus, contra, cis, ultra, trans*), mais :

Celle de résidence (*apud*, chez);
Celle de proximité (*circum*, autour; *prope*, près de; *præter*, à côté de; *extra*, en dehors de; *supra*, au-dessus);

Celle de cause (*ob, propter,* à cause de);

Celle de moyen (*per,* à travers, par le moyen de; *secundum,* selon, d'après).

Remarque. — On verra plus loin que des adjectifs (§ **158**) et des pronoms (§ **211**) sont employés adverbialement, le plus souvent à l'accusatif neutre, et que des substantifs accompagnés d'adjectifs forment des locutions adverbiales (§ **154**).

II. — Génitif.

§ **144**. Le *génitif* indique :

1° La dépendance d'un substantif à l'égard d'un autre qu'il détermine.

Ex. : *Tarquinius, rex Romanorum,* Tarquin, roi de Rome; *filius, pater Ciceronis,* le fils, le père de Cicéron; *Cupido Praxitelis,* le Cupidon de Praxitèle; *Catilinæ fuga,* la fuite de Catilina; *illud Aristotelis,* ce mot d'Aristote.

Remarque. — Les rapports de dépendance d'un substantif à l'égard d'un autre étant multiples, le génitif peut présenter un double sens : ainsi *amor Dei* peut signifier *l'amour des hommes pour Dieu,* ou *de Dieu pour les hommes*; *metus hostium, la crainte répandue par les ennemis* ou *ressentie par eux.* L'ensemble de la phrase ou du passage indique le véritable sens.

2° L'objet d'un penchant, d'une disposition de l'esprit ou de l'âme.

Ex. : *Studiosus gloriæ,* soucieux de gloire; *rei meminisse, oblivisci,* se souvenir d'une chose, l'oublier.

3° La possession, la manière d'être ou d'agir de quelqu'un (avec les verbes *sum, fio,* etc.), **la qualité, le devoir,** etc.

Ex. : *Patres suarum rerum erant, amissā publicā* (Tite-Live), les sénateurs, en la ruine des affaires publiques, étaient tout entiers à leurs propres affaires. *Totus Pompeii sum* (Cicéron), j'appartiens tout à Pompée. *Omnia quæ mulieris fuerunt, viri fiunt* (Cic.), tout ce qui appartenait à la femme devient la propriété du mari. *Adolescens mitis ingenii,* jeune homme d'un naturel doux. *Vir*

ordinis senatorii, homme d'ordre sénatorial. *Res ejus modi*, une chose de cette nature. *Res magni laboris*, une chose qui exige beaucoup de peine. *Dī me finxerunt animi pusilli* (Hor.), les dieux m'ont fait de mince courage. *Adolescentis est majores natu vereri*, le devoir d'un jeune homme est de respecter les vieillards. *Stulti est inanibus rebus commoveri*, c'est le fait d'un sot de s'émouvoir de choses futiles.

Remarque. — On trouve le génitif employé avec *facio*, comme avec *fio* et avec *sum*, et par suite de ces dernières constructions; Ex. : *Facere regionem suæ ditionis*, soumettre un pays à sa domination.

4° **Une partie d'un tout,** avec les mots partitifs, et dans toutes les locutions qui indiquent partage ou participation.

Ex. : *Uterque eorum*, l'un et l'autre d'entre eux. *Solus omnium*, seul d'entre tous. *Multi militum*, beaucoup d'entre les soldats (*multi milites* signifierait *de nombreux soldats*). *Fies nobilium tu quoque fontium* (Hor.), tu deviendras, toi aussi, une des sources célèbres. *Pars melior nostri*, la meilleure partie de nous-mêmes. *Nihil est veri*, il n'y a là rien de vrai. *Venio ad provincias, quarum Macedonia graviter a Barbaris vexatur* (Cic.), j'arrive aux provinces, parmi lesquelles la Macédoine est en proie aux déprédations des Barbares.

5° **La valeur, le prix, la quantité,** avec les verbes de prix et d'estime (*magni, parvi, minimi, pluris, quanti*, etc.).

Ex. : *Hephæstionem Alexander plurimi fecerat* (Q. Curt.), Alexandre avait toujours fait le plus grand cas d'Héphestion.

III. — Datif.

§ **145.** *Le datif* indique :

1° **L'idée de donner, d'attribuer, et, par suite, la destination d'un objet ou d'un acte.**

Ex. : *Pericles agros suos reipublicæ dedit*, Périclès donna ses terres à la république. *Charondas et Zaleucus leges civitatibus suis scripserunt* (Cic.), Charondas et Zaleucus ont écrit des lois pour leurs républiques. *Foro nata eloquentia est* (Cic.), l'éloquence est

faite pour le forum. *Non scholæ, sed vitæ discimus* (Sén.), ce n'est pas en vue de l'école, c'est en vue de la vie que nous étudions. *Decemviri legibus scribendis,* décemvirs chargés de rédiger les lois. *Canere receptui,* sonner la retraite (*m. à m.* pour la retraite).

2° L'idée d'appartenir.

Ex. : *Sex nobis filii sunt,* nous avons six fils. *Ei morbo nomen est avaritia* (Cic.), cette maladie a nom l'avarice.

3° L'idée de relation avec une personne, de rapport avec une chose.

Ex. : *Est illi legatus, hæres,* etc. (Cic.), il est son lieutenant, son héritier. *Quid mihi futurum est?* (Sén.) Que va-t-il advenir de moi? *Quis huic rei testis est* (Cic.), qui se porte témoin de cela? *Quid facies huic conclusioni* (Cic.), que ferez-vous de ce raisonnement (*m. à m.* à l'égard de...)?

* **Remarque.** — Une même phrase de Cicéron donne un exemple du 1er et du 3e emploi du datif : *Non mihi* (1°) *aut præsidia periculis* (3°) *aut adjumenta honoribus* (3°) *quæro;* je ne cherche pour moi ni secours contre les périls ni appui dans la voie des honneurs.

IV. — Ablatif.

§ **146**. *L'ablatif* indique :

1° L'idée de sortie, d'éloignement, de séparation, et par suite, **de distance, de comparaison,** comme aussi celle **de partie** et **de matière.**

Ex. : *Egressus est Athenis,* il sortit d'Athènes. *Hannibal ex Italia decedere coactus est,* Annibal fut forcé de s'éloigner de l'Italie. *Æsculapii templum quinque millibus passuum ab Epidauro distat* (T. Liv.), le temple d'Esculape est à 5,000 pas d'Épidaure. *Multis annis ante, post,* plusieurs années avant, après. *Multo major,* beaucoup plus grand. *Teneo lupum auribus,* je tiens le loup par les oreilles. *Æger pedibus,* malade des pieds. *Claudus altero pede,* boiteux d'un pied.

Remarque I. — Pour indiquer la distance, on met égale-

ment l'ablatif ou l'accusatif (V. § **143**, 3°), selon que l'on songe au mouvement pour s'éloigner du point de départ ou pour aller au but. Le même écrivain dit, par exemple : *Magnum spatium abesse,* être à une grande distance ; et : *æquo spatio a castris utrisque abesse* (César), être à une distance égale des deux camps.

Remarque II. — L'ablatif de comparaison marque le complément des comparatifs (voyez aux adjectifs et aux adverbes).

Remarque III. — L'ablatif est le cas qui marque le plus ordinairement le complément des adjectifs et le complément indirect des verbes exprimant l'idée de demander, d'obtenir (§ **242**) et celle de privation (§ **240**) : c'est toujours l'idée de séparation, d'éloignement.

Remarque IV. — L'idée de matière se rend par l'ablatif avec *ex*. Ainsi l'on dit : *statua ex ære facta,* une statue faite d'airain : c'est l'idée de sortie, d'extraction d'un tout.

2° **L'idée de cause, d'instrument, de moyen, de manière** (c'est-à-dire de tout ce qui est le point de départ d'un acte).

Ex. : *Laborare morbo,* être malade (*m. à m.* être fatigué par suite de maladie). *Incendi irā,* être enflammé de colère. *Manu gladium tenere,* tenir une épée à la main. *Faciam vitulā* (Virg.), je sacrifierai une génisse (*m. à m.* je sacrifierai par une génisse). *Sacramento milites rogare* (Tit. Liv.), faire prêter serment aux soldats. *Gladio hostem ferire,* frapper un ennemi de son épée. *Præstare eloquentiā,* se distinguer par son éloquence. *Extollere aliquem honoribus,* combler quelqu'un d'honneurs. *Magno studio aliquem adjuvare,* aider quelqu'un avec beaucoup de zèle. *Specie urbs libera est, revera ad nutum Romanorum fiunt omnia* (Tit.-Liv.), la ville est libre en apparence, en réalité tout s'y fait au gré des Romains. *Pace, veniā alicujus,* avec la permission de quelqu'un.

Remarque I. — L'ablatif de cause marque naturellement le complément des verbes passifs, puisqu'ils indiquent par qui ou par quoi une chose est faite (§ **247**).

* **Remarque II.** — L'ablatif de cause alterne, dans la phrase suivante, avec la préposition *ob,* qui détermine mieux encore la cause : *Non tam ob recentia ulla merita quam originum memoriā* (Tit. Liv.), non pas tant à cause de services récents, qu'eu égard au souvenir des origines.

Remarque III. — L'idée d'*accompagnement* se rattache à celle



d'*instrument*, qui est rendue en français par *avec*. Elle est exprimée en latin par *cum* et l'ablatif. Ex. : *Cum magno studio alicui adesse* (Cic.), aider quelqu'un avec beaucoup de zèle. *Romani cum magno gaudio Horatium accipiunt* (Cic.), les Romains reçoivent Horace avec une grande joie. *Cum temeritate et impudentiā multa facere* (Cic.), faire beaucoup de choses avec témérité et impudence. *Comprehensus est cum gladio*, il a été pris avec une épée. *Profectus est cum comitibus*, il est parti avec des compagnons.

Remarque IV. — On emploie à l'ablatif les pronoms *hoc, eo*, dans le sens de *à cause de cela, pour cette raison*; les substantifs *causā, gratiā*, à cause de; les locutions *meā sententiā, meo judicio*, d'après mon avis.

Remarque V. — A l'ablatif de cause, d'instrument et de manière se rattache l'*ablatif absolu* avec ou sans participe (§ **346**, **Rem. I**). Ex. : *Teucro duce et auspice Teucro* (Hor.), sous la conduite et sous les auspices de Teucer.

[* **Histoire.** — Il n'est pas étonnant que l'ablatif exprime l'idée d'*instrument* : en latin, ce cas a remplacé l'*instrumental*, cas des langues indo-européennes dont on trouve des traces en grec (Voyez notre *Gramm. gr.*, §§ **16** et **149** *bis*, 3). Quintilien nous dit que, de son temps même, les grammairiens soupçonnaient en grec et en latin la persistance de ce cas, lequel existe en sanscrit : « Quærat etiam, sitne apud Græcos vis quædam sexti casūs, et apud nos quoque septimi. Nam quum dico *hastā percussi*, non utor ablativi naturā; nec, si idem græce dicam, σκήπτρῳ ἔπληξα, dativi. » (I, 4, 26.)]

3° L'idée de prix, d'estime, de valeur, de mesure.

Ex. : *Frumentum quam plurimo vendere*, vendre son blé le plus cher possible. *Hoc prædium emptum est centum millibus nummūm*, cette terre a été achetée cent mille écus. *Dimidio minor*, moindre de moitié.

Remarque. — Le génitif marque aussi, et même plus souvent, l'idée de prix (§ **144**, 5°). L'ablatif et le génitif alternent quelquefois pour indiquer ce rapport. Ex. : *Quanti oryza empta est? Parvo.* (Hor.). A quel prix a été acheté le riz? Pas cher.

4° L'idée d'abondance et de disette.

Ex. : *Afficere aliquem beneficiis, honoribus*, combler quelqu'un de bienfaits, d'honneurs. *Egere omni re*, manquer de tout.

5° **L'idée de qualité.**

Ex. : *Natione Gallus,* Gaulois de nation. *Agesilaüs staturā fuit humilis,* Agésilas était d'une taille très petite. *Exquisitā doctrinā philosophi,* philosophes d'un rare savoir.

* **Remarque.** — Cette idée est rendue aussi par le génitif, comme on l'a vu (§ **144**, 3°). On trouve dans une même phrase de Cicéron le génitif alternant avec l'ablatif pour rendre cette idée : *Neque monere te audeo,* **præstanti prudentiā virum**, *neque confirmare,* **maximi animi hominem,** je n'ose donner ni des conseils à un homme d'une sagesse aussi éminente que la vôtre, ni des encouragements à un caractère aussi ferme.

6° **L'idée de lieu** (sans mouvement) **et de temps.** — Voyez les questions de lieu et de temps, § **250-260**.

* **Remarque I.** — Une même phrase de Cicéron réunit plusieurs des emplois de l'ablatif : *Menippus meo judicio* (2°), *totā Asiā* (6°), *illis temporibus* (6°), *disertissimus erat,* Ménippe était à mon avis l'un des hommes les plus éloquents de toute l'Asie en ces temps-là. (2° *manière,* 6° *lieu et temps.*)

* **Remarque II.** — L'ablatif latin correspond en général aux constructions françaises dans lesquelles entre une des prépositions *à, de, par, dans, avec.*

V. — Locatif.

§ **146** *bis**. *Le locatif* (*désinence* i) indique l'idée de séjour en un lieu. C'est le cas de la question *ubi* (§ **251**). On le trouve dans *domi, belli, militiæ, humi, ruri, Tusculi, Brundusii,* et on le voit dans Salluste : *Romæ Numidiæque;* dans Valère-Maxime : *Ægypti.*

[* **Histoire.** — Ce cas a du reste disparu de la langue, et s'est confondu, tantôt avec l'ablatif, comme dans *ruri,* à la campagne, tantôt et le plus souvent avec le génitif : *humi,* à terre, *domi militiæque* (pour *militiai*), en paix et en guerre. *Id me excruciat animi.* J'ai le cœur tourmenté (*m. à m.* cela me tourmente dans mon cœur). On trouve dans Cicéron des exemples de locatif représentés par le datif : *Esse domui suæ* (*De off.* III, 99), être chez soi. *Animus in corpore est tanquam alienæ domui* (*Tusc.* I, 22). L'âme est dans le corps comme dans une maison étrangère. Il est vrai que d'anciennes éditions portaient *alienæ domi.* On ne saurait voir qu'un locatif

dans l'ancien texte de loi cité par Tite-Live (I, 26, 6) : *arbori infelici reste suspendito*, qu'on suspende par une corde à une potence; dans l'adverbe *peregre* (pour *peregri*), à l'étranger, et dans le mot *viciniæ*, dans le voisinage, employé fréquemment par Plaute et Térence, surtout avec un adjectif : *Proximæ viciniæ habitat* (PLAUTE), il habite tout près d'ici. — De plus, le locatif s'employait pour le temps comme pour le lieu. Ainsi, Plaute dit au locatif : *die* (pour *diei*) *septimei* et non à l'ablatif *die septima;* et de même *mane septimi. Heri, luci, mani* et *mane* sont également des locatifs. On a encore des traces de ce cas dans les composés adverbiaux *pridie, postridie, quotidie, diequarti, diequinti, meridie* (pour *medidie*) *vesperi* et *vespere*, qui étaient demeurés dans la langue usuelle.].

CHAPITRE III

DES RÈGLES D'ACCORD ET DE DÉPENDANCE

§ **147**. Les mots, dans les rapports qu'ils ont les uns avec les autres, sont soumis à deux sortes de règles :

1° *Les règles d'accord;*

2° *Les règles de dépendance.*

Remarque I. — Les mots invariables seuls ne sont pas soumis aux premières de ces règles (*les règles d'accord*).

* **Remarque II.** — Les *règles d'accord* et les *règles de dépendance* composent ce qu'on appelle proprement la *syntaxe.*

* **Remarque III.** — Les *règles d'accord* se bornent à l'accord de l'adjectif avec le substantif, et du verbe avec le substantif sujet (§§ **160** et **221**).

* **Remarque IV.** — Les *règles de dépendance* s'appliquent aux substantifs et aux verbes :

1° Le substantif peut dépendre, être *complément* d'un autre substantif, d'un adjectif, d'un verbe ou d'un adverbe. Le *complément* ou *régime* est marqué par les cas autres que le nominatif et le vocatif.

2° Le verbe, dans les propositions *dépendantes* ou *subordonnées, dépend* du verbe des propositions principales. Les propositions dépendantes sont marquées par les modes infinitif et subjonctif, quelquefois par le mode participe.

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

SYNTAXE DU SUBSTANTIF

§ **148**. Dans une proposition, le substantif peut remplir les fonctions de *sujet,* d'*attribut,* d'*apposition* ou de *complément.*

§ **148** *bis*. On a vù (§ **142**) que le substantif *sujet* se met au nominatif.

Le substantif employé comme attribut ou mis en apposition.

Apelles fuit pictor. Ille fiet consul.

§ **149**. Le substantif *attribut* qui accompagne le verbe *sum* se met au même cas que le sujet.

Ex. : **Apelles** *fuit* **pictor,** Apelles fut peintre.

Remarque I. — Il en est de même du substantif qui en accompagne un autre, soit comme apposition, soit comme déterminatif. Ex. : **Cicero, orator** *romanus, consul fuit,* Cicéron, orateur romain, fut consul; **urbs Roma,** la ville de Rome; **Rhodanus flumen,** le fleuve du Rhône.

Remarque II. — L'attribut se met au même cas que le sujet avec quelques verbes autres que le verbe *sum,* à savoir :

1° *Des verbes intransitifs comme :*

existo, j'existe;
evado, fio, je deviens;
eo, je vais; *redeo,* je reviens;
maneo, je reste;
nascor, je nais;
appareo, j'apparais;
intereo, morior, je meurs;
pereo, je péris, etc.

2° *Le passif des verbes qui se construisent avec deux accusatifs, dont un est attribut* (§ **223** *bis*) :

dicor, je suis dit;
nominor, appellor, je suis nommé;
habeor, je suis regardé comme;
videor, je semble, je parais;
creor, je suis créé;
etc.

Ex. : Ille *fiet* **consul, cet homme deviendra consul.**

Remarque III. — Le substantif faisant fonction d'attribut peut être à un autre genre et à un autre nombre que le sujet. Ex. : **Captivi præda** *militum fuerunt* (T.-Liv.), les captifs furent le butin des soldats.

* **Remarque IV.** — Un substantif peut, soit comme attribut, soit comme apposition, se rapporter à un sujet non exprimé, compris dans un verbe (le pronom personnel). Ex. : *Non eadem volo* **senex**, *quæ* **puer** *volui* (Sén.), je ne veux pas dans ma vieillesse les mêmes choses que j'ai voulues dans mon enfance.

* **Remarque V.** — Dans les appositions comme celles du dernier exemple, le substantif a le même sens que s'il était accompagné d'une conjonction ou d'un conjonctif et du verbe *sum*. *Senex* est pour *cum senex sum*; *puer* pour *cum eram puer*. **Cicerone consule**, signifie sous le consulat de Cicéron. **Populum latē regem** (Virg.), le peuple romain, qui étend au loin son empire (*qui latē regnat*). Racine emploie de la même façon un adjectif dans ce vers :

Je l'aimais inconstant, qu'eussé-je fait, fidèle?

* **Remarque VI.** — Si le substantif servant d'apposition est accompagné du verbe *dico* (je dis), il peut se mettre à l'accusatif comme complément de *dico*, ou simplement au même cas que le substantif auquel il sert d'apposition. Ex. : *Superiores*, **Crassum dico** *et Antonium*... (Cic.), leurs devanciers, je veux dire Crassus et Antoine... *Hesternus dies nobis*, **consularibus dico**, *turpis illuxit* (Cic.), la journée d'hier a été lugubre pour nous, je veux dire pour les consulaires.

* **Remarque VII.** — Le substantif sert quelquefois d'apposition à une phrase entière. Ex. : *Diadema attuleras domo*, **meditatum et cogitatum scelus** (Cic.), Vous aviez apporté de votre demeure un diadème, crime préparé et prémédité.

Des compléments du substantif.

Amor dei.

§ **150***. Le substantif qui sert de complément à un autre substantif se met en général au génitif (§ **144, 1°**), surtout quand cet autre substantif est dérivé d'un verbe transitif.

Ex. : **Amor dei**, l'amour de Dieu; **odium hominum**, la haine des hommes; **cupiditas gloriæ**, la passion de la gloire.

* **Remarque I.** — Le génitif servant à rendre différentes idées (§ **144**, 1°-5°), deux génitifs peuvent se joindre comme compléments différents à un même substantif. Ex. : *Scævolæ dicendi elegantia* (Cic.), la distinction de Scévola dans son langage. *Superiorum dierum Sabini cunctatio* (Cés.), l'indécision de Sabinus dans les jours précédents.

* **Remarque II.** — Ces génitifs ne dépendent pas l'un de l'autre. On trouve rarement, chez les bons auteurs, deux génitifs dépendant l'un de l'autre, comme dans la phrase suivante : *Hæc fuit causa intermissionis litterarum* (Cic.), telle fut la cause de l'interruption de ma correspondance.

* **Remarque III.** — Quelquefois un substantif qui pourrait être mis comme apposition à un autre, au même cas, se met au génitif, comme complément de l'autre substantif, ainsi qu'en français. Ex. : *Arbor fici,* l'arbre du figuier (on dirait aussi *ficus arbor*). *Tellus Ausoniæ* (Virg.), la terre d'Ausonie. *Urbem Buthroti* (Virg.), la ville de Buthrote ; etc.

* **Remarque IV.** — Quand un même substantif a, dans deux membres de phrase correspondants, deux substantifs au génitif pour compléments, il peut être répété ou sous-entendu. Ex. : **Morbi** *perniciosiores sunt* **animi** *quam* **corporis morbi,** les maladies de l'âme sont plus pernicieuses que celles du corps. **Benevolentiæ vis** *est magna,* **metūs** *est imbecilla,* grande est la puissance de l'affection, faible celle de la crainte.

[* **Histoire.** — Le génitif, comme complément d'un substantif, est employé par Tacite d'une manière insolite, par exemple : *vulgi largitio,* largesses faites à la multitude ; *voluptatum parcimonia*, la réserve dans les plaisirs. — Tacite met quelquefois même le datif pour marquer le complément d'un substantif. Ex. : *Ptolemæi liberis tutor,* tuteur des enfants de Ptolémée.]

Noster in te amor.

§ **150** *bis**. Le complément d'un substantif peut aussi être marqué par une des prépositions *erga, in, adversus, de,* etc.

Ex. : *Noster* **in te amor,** *nostrum* **erga te studium,** notre affection pour vous. *Odium in hominum genus* (Cic.), la haine du genre humain. *Judicium de Volscis,* le jugement au sujet des Volsques.

Remarque. — Le substantif peut être accompagné d'un com-

plément circonstanciel, marqué par une préposition. Ex. : *Homo de plebe romanā*, un homme de la plèbe de Rome. *Litteræ a Gadibus*, une lettre venue de Gadès. *Lectio sine delectatione* (Cic.), une lecture sans agrément. *Cæsaris in Hispaniā res secundæ* (Cic.), les succès de César en Espagne. *Cædes in pace Fidenatium colonorum* (Tite-Live), le massacre des colons Fidénates pendant la paix. *Simulacrum Cereris cum facibus* (Cic.), une statue de Cérès avec des flambeaux. *Metus insidiarum a meis* (Cic.), la crainte d'embûches de la part des miens. Le plus ordinairement, le complément circonstanciel porte sur un participe ou sur un verbe à un mode personnel sous-entendu. Ex. : *Homo qui est de plebe, litteræ a Gadibus allatæ.*

Domum reditus.

§ **150** *ter*. On trouve quelquefois, mais rarement, des substantifs verbaux qui ont gardé la forme transitive, et qui comme tels sont accompagnés des mêmes compléments que le verbe dont ils sont dérivés [1].

Ex. : **Domum reditus** (Cic.) ou *reditio* (Cés.), le retour à la maison. *Reditus Narbone* (Cic.), le retour de Narbone. **Mansio Formiis** (Cic.), le séjour à Formies. *Exercitūs nostri interitus ferro, fame, frigore, pestilentiā* (Cic.), la destruction de nôtre armée par le fer, par la faim, par le froid, par la peste. *Discessio ab omnibus iis quæ sunt bona in vitā* (Cic.), le renoncement à tous les biens de la vie.

[* **Histoire.** — On trouve même, dans l'ancienne langue, des substantifs verbaux avec un complément direct à l'accusatif. On lit plusieurs fois dans Plaute *tactio* avec l'accusatif, par exemple : *Quid tibi nos tactio est?* Qu'avez-vous à nous toucher?]

Du substantif employé comme qualificatif.

Victor exercitus, victrix legio.

§ **151***. Quelques substantifs, dérivés de verbes, s'emploient comme adjectifs qualificatifs, et comme tels s'accordent en genre et en nombre avec l'autre substantif.

1. De même en français : *L'obéissance aux lois*, etc. Voyez notre *Grammaire française*, § **191**.

Ex. : **Victor exercitus**, **victrix legio**, armée, légion victorieuse. **Ultricia tela**, armes vengeresses.

Remarque. — On trouve chez Quintilien *motus artifex,* un mouvement plein d'art; chez Ovide *turba incola,* la masse des habitants. Cet emploi du substantif est fréquent chez Tite-Live : *pedes concursator et vagus,* infanterie légère et très mobile; *minimē largitore duce,* général peu disposé aux largesses, *provinciam ingenio ferocem, rebellatricem,* province d'un naturel farouche et rebelle, etc.

Des substantifs abstraits employés comme concrets.

Juventus. — Nobilitas.

§ **151** *bis* *. Un certain nombre de substantifs abstraits s'emploient comme concrets.

Ex. : **Juventus**, la jeunesse; **nobilitas**, la noblesse; *cum ingenti* **advocatione** (T.-Liv.), avec un nombreux cortège de défenseurs; *cum levi* **armaturā** (T.-Liv.), avec des troupes légères.

[* **Histoire.** — Le nombre des substantifs abstraits ainsi employés dans le sens concret augmente dans la langue latine à mesure qu'on s'éloigne de l'époque classique. Ils deviennent très fréquents chez Tacite. Il dit par exemple : **amicitiæ**, des amis; **matrimonia**, des épouses; *cœtus alienigenarum velut* **captivitas** *infertur,* un ramas d'étrangers est introduit comme un transport de captifs.]

Particularités relatives aux nombres dans les substantifs.

Tegula publicē præbita est. — Sint Mæcenates.

§ **152*** I. Le singulier des substantifs concrets est souvent employé en latin dans un sens collectif. On trouve en ce sens :

1° Les noms de *matières,* de *fruits,* d'*animaux :*

Ex. : **Tegula** *publicē præbita est,* on fournit des tuiles aux frais de la république; **fabam** *serere,* semer des fèves; *abundat villa* **porco, ove, gallinā,** la ferme est pleine de porcs, de moutons, de volailles.

2° Les noms de *peuples* ou de *corps de troupes :*

Ex. : **Romanus,** le Romain; **Gallus,** le Gaulois; **miles,** les

soldats; **pedes**, l'infanterie; **eques**, la cavalerie *ou* **les** chevaliers.

II. Le sens d'un mot change quelquefois avec le nombre (voyez le chapitre des Synonymes, § **421**, III, 3°).

III. Le pluriel donne à certains mots un sens simplement *intensif*, c'est-à-dire qu'il ajoute à la force de ces mots. Cet emploi du pluriel est fréquent en poésie, par exemple : *ora,* la bouche, *pectora,* la poitrine, *corda,* le cœur, *silentia,* le silence, *murmura,* le murmure, etc.

[* **Histoire.** — L'emploi du pluriel intensif est fréquent chez Tacite, comme chez les poètes.]

IV. Les noms abstraits n'ont généralement pas de pluriel : cependant ils sont assez fréquents dans les ouvrages philosophiques de Cicéron.

[* **Histoire.** Ils le deviennent plus encore chez Tacite : *Valetudines, silentia, pallores, audaciæ, captivitates urbium,* etc.]

V. Les noms propres s'emploient au pluriel, comme en français [1] :

1° Pour désigner une famille.

Ex. : *Valerii,* les Valerius, *Fabii,* les Fabius, *Scipiones,* les Scipions.

2° Pour représenter, non les personnes qui ont porté ces noms, mais leur caractère et leur genre d'esprit.

Ex. : *Sint* **Mæcenates,** *non deerunt, Flacce,* **Marones** (Martial), qu'il y ait des Mécènes, Flaccus, les Virgiles ne manqueront pas.

Particularités relatives à l'emploi des cas dans les substantifs.

Audi tu, populus Albanus.

§ **153***. Le nominatif se substitue quelquefois au vocatif ou à l'accusatif, dans les exclamations :

1. Voyez notre *Gramm. franç.* (*Cours moyen ou supérieur,* § **188**).

Audi tu, **populus Albanus,** écoute, ô peuple albain. — Cela se voit surtout en poésie. *Sive imitaris..., almæ* **filius** *Maiæ* (Hor.), soit que tu imites, ô fils de la bienfaisante Maïa...

Substantifs employés adverbialement.

Suevi maximam partem lacte atque pecore vivunt.

§ **154*.** Quelques substantifs s'emploient à divers cas comme locutions adverbiales, comme adverbes ou comme prépositions :

1° On trouve employés, comme locutions adverbiales, les substantifs à l'accusatif *partem* et *vicem,* accompagnés d'adjectifs.

Ex. : *Suevi* **maximam partem** *lacte atque pecore vivunt* (Cés.), les Suèves vivent surtout de laitage et de la chair de leurs troupeaux. **Suam vicem** *officio functus,* s'étant pour sa part acquitté de son devoir. *Sardanapali* **vicem** (Cic.), à la manière de Sardanapale.

2° Comme adverbes :

A. à l'ablatif :

Fortĕ, par hasard (usité comme substantif seulement au nominatif singulier : *Fors,* la fortune);

Mānĕ, le matin (usité seulement, comme substantif, à l'accusatif à et l'ablatif singulier : *ad ipsum mane,* jusqu'au matin), *a primo mane,* dès l'aube;

Pondo, en poids (expression qui s'ajoute à des mots indiquant le poids : *Coronam auream, libram pondo,* une couronne d'or, d'une livre pesant);

Spontĕ, de son propre mouvement (usité seulement, comme substantif avec un adjectif possessif : *Spontĕ suā, spontĕ nostrā*). On le trouve encore, chez Tacite, avec un complément au génitif : *Sponte legatorum,* de l'initiative des ambassadeurs.

B. au génitif :

Flocci, nauci, de la valeur d'un flocon de laine, d'un zeste de noix. *Flocci* ou *nauci facere aliquem,* ne faire aucun cas de quelqu'un (Voyez § **245, Rem. IV**);

Modi; ce génitif de *modus,* manière, mis après un certain

nombre d'adjectifs démonstratifs, conjonctifs, interrogatifs, forme des composés qui sont comme des adjectifs invariables : *hujus modi*, *ejus modi*, *illius modi*, *istius modi*, de cette façon; *cujus modi*, de quelle façon; *cuicui modi*, de quelque façon que...

C. au datif :

Frugi; ce mot, qui est plutôt un adjectif indéclinable qu'un adverbe, s'ajoute aux substantifs : *homo frugi*, un homme de bien.

3° Comme prépositions :

A. à l'ablatif :

causā, *gratiā* } pour, en vue de, { ces deux mots se construisent avec un génitif : *Verbi gratiā*, par exemple. *Dĭcis causā*, pour la forme (*Dĭcis* est un génitif indéclinable qui ne s'emploie que dans cette locution).

B. à l'accusatif :

Instar, à la ressemblance de : *Instar montis equus* (Virg.), un cheval pareil à une montagne. *Plato mihi unus est instar omnium* (Cic.), Platon, à lui seul, vaut pour moi tous les autres philosophes. — *Instar* ne s'emploie qu'à l'accusatif singulier, mais garde quelquefois sa fonction de substantif. Ex. : *Hæc navis urbis instar habere videbatur* (Cic.), ce navire avait l'apparence d'une ville.

Des noms propres.

Publius Cornelius Scipio Africanus.

§ **154** *bis* *. Les Romains d'origine libre portaient toujours trois noms disposés dans l'ordre suivant : 1° le prénom (*prænomen*); 2° le nom de famille (*nomen gentilicium*); 3° le surnom (*cognomen*). Quelquefois un second *cognomen* (*agnomen*), venait s'ajouter au premier, comme distinction honorifique (*Africanus, Asiaticus*, l'Africain, l'Asiatique). Les adoptés prenaient les trois noms de leur père adoptif, auxquels ils ajoutaient comme *agno-*

men le nom de leur ancienne famille, avec le suffixe *anus* (*Æmilianus, Octavianus*).

Ex. : *Publius Cornelius Scipio Africanus*, P. Cornélius Scipion l'Africain; *Caïus Julius Cæsar Octavianus* (connu sous le nom d'*Octave*).

[* **Histoire.** — A partir de l'époque d'Auguste, l'ordre du nom et du prénom est souvent interverti. Ainsi Tacite dit : *Priscus Helvidius, Pætus Thrasea*, pour *Helvidius Priscus, Thrasea Pætus*.]

CHAPITRE II

SYNTAXE DE L'ADJECTIF

I. Adjectifs qualificatifs. — Leur emploi.

1. *Adjectif employé substantivement.*

Amicus. — Patria. — Calidum.

§ **155.** En latin, comme en français [1], l'adjectif peut s'employer substantivement aux trois genres.

Ex. : Au masculin : **amicus**, un ami; **socius**, un allié.

Au féminin : **patria**, la patrie (s. ent. *terra*), la terre des ancêtres; **fera**, la bête fauve (s. ent. *bestia*); **dextra**, la main droite, **sinistra**, la main gauche (s. ent. *manus*); **prætexta**, la robe prétexte (s. ent. *toga*), etc.

Au neutre : **calidum**, le chaud; **frigidum**, le froid; **honestum** l'honnête; **utile**, l'utile, etc.

[* **Histoire.** — Tacite emploie souvent le singulier neutre, même à d'autres cas que le nominatif et l'accusatif. Il dit : **egregium** *publicum*, la gloire de l'État; **nullo** *exterritus*, n'étant effrayé par rien. Déjà, en poésie, Horace avait employé le neutre de *nullus* dans le sens de *nihil* : *Præter laudem* **nullius** *avari*, ne désirant rien, si ce n'est la gloire. A l'époque classique et en prose, on se servait de la locution *nulla res, nullius rei*, etc.]

1. Voyez notre Grammaire française, *Cours moyen ou supérieur*, § **214** et **215**.

Boni. Bona.

§ **155** *bis*. C'est surtout au pluriel et au pluriel neutre que l'adjectif s'emploie substantivement.

Ex. : **Boni,** les honnêtes gens; **improbi,** les méchants; **divites,** les riches; **pauperes,** les pauvres. — **Bona,** les biens; **mala,** les maux, etc.

Remarque. — Le participe passé peut aussi s'employer substantivement. Ex. : **Expediti,** les troupes légères; **victi,** les vaincus, etc.

[* **Grammaire comparative et Histoire.** — L'emploi de l'adjectif comme substantif est plus restreint en latin qu'en grec et en français : cela tient à l'absence de l'article. Quelques adjectifs ne se sont jamais employés ainsi en latin : d'autres ne sont usités qu'à certains cas (au nominatif et à l'accusatif). — L'adjectif employé substantivement devient plus fréquent dans la langue à partir de Salluste et de Cicéron. Tacite dit : **equestres** (s.-ent, *homines*), les chevaliers; **militares,** les soldats, (de là, en français, *les militaires*). Tite-Live ne craint pas de l'employer à d'autres cas que le nominatif et l'accusatif : Ex. : *tædio* **præsentium,** par ennui de la situation présente; *si quicquam* **humanorum** *certi est,* si rien est certain dans les choses humaines, etc. Tacite en use très souvent à l'ablatif; Ex. : **Subitis** *avidus,* avide dans les changements subits de la fortune; *pavidos* **adversis,** craintifs dans l'adversité; **prosperis** *feroces,* fiers dans la prospérité.]

2. *Adjectifs employés en général au pluriel.*

Multus sudor. — Multa victima.

§ **156***. Les adjectifs *pauci*, en petit nombre, *plures,* en plus grand nombre, ne s'emploient qu'au pluriel (à part le neutre *plus*, plus de). Il en est de même, ordinairement de *multi,* beaucoup, de *plurimi,* les plus nombreux, de *plerique,* la plupart, et de *ceteri,* tous les autres. On trouve cependant des exemples de ces derniers adjectifs employés au singulier.

En prose, *multus* et *plurimus,* avec un substantif désignant des noms de choses, sont synonymes de *multum* avec le génitif, c'est-à-dire ont rapport à la quantité. En poésie *multus* et *plurimus* ont plutôt le sens de ces

adjectifs au pluriel, c'est-à-dire ont rapport au nombre, et se mettent avec des noms d'êtres animés.

Ex. : **Multus sudor** ou *multum sudoris,* une sueur abondante. *Plurimus labor* ou *plurimum laboris,* beaucoup de travail. — **Multa victima,** de nombreuses victimes; **plurima ales,** un grand nombre d'oiseaux.

Remarque I. — Le singulier neutre *plerūmque* s'emploie adverbialement et signifie *la plupart du temps.*

[* **Histoire.** — Les autres formes du singulier de *plerique* sont archaïques. On les trouve encore chez Salluste et chez Tite-Live.]

Remarque II. — Les singuliers neutres *ceterum, cetera, ceteroquin,* s'emploient adverbialement.

[* **Histoire.** — Les autres formes du singulier de *ceteri* sont archaïques comme celles de *plerique.* Elles se trouvent cependant quelquefois chez Tite-Live et même chez Cicéron.]

3. *Adjectif employé comme apposition.*

Subitum oritur monstrum.

§ **157***. Souvent en latin, surtout en poésie, un adjectif est ajouté à un verbe attributif, comme apposition, pour déterminer ce verbe à la place d'un adverbe, d'une locution adverbiale, d'un participe, etc. En général l'adjectif ainsi employé est séparé du sujet par le verbe.

Ex. : **Subitum** *oritur monstrum* (Virg.), tout à coup éclate un prodige. **Libens** *reticuissem* (Tit.-Liv.), je me serais tû volontiers. *Adeo* **infensa** *erat coorta plebs* (Tit.-Liv.), tant la plèbe s'était soulevée avec colère. **Medius** *ibam,* je marchais au milieu. **Aeriæ** *fugēre grues* (Virg.), les grues s'enfuirent à travers les airs. **Domesticus** *otior* (Hor.), je jouis du loisir à la maison. *Latonæ* **tacitum** *pertentant gaudia pectus* (Virg.), la joie remue en silence le cœur de Latone.

Remarque I. — En ce sens, il faut remarquer l'emploi fréquent de *nullus,* pour *non.* Ex. : *Sextus ab armis* **nullus** *discedit* (Cic.), Sextus ne dépose nullement les armes.

Remarque II. — Quelquefois l'adjectif mis en apposition al-

terne avec un adverbe : *Philosophiæ* **nos penitus totosque dedimus** (Cic.), nous nous donnons tout entiers à une étude approfondie de la philosophie (*m. à m.* tout entiers et profondément). *Gnavus* **mane** *forum*, **vespertinus** *pete tectum* (Hor.), Aborde vaillamment le forum de grand matin, et retourne le soir à ta demeure.

4. *Adjectif employé adverbialement.*

Cum militibus plus quam triginta. — Altum dormire.

§ **158***. Plusieurs adjectifs sont employés au neutre comme des adverbes, par exemple les adjectifs de quantité *multum, plus, amplius, minus, plurimum,* etc. (Voyez § **156**, Rem. I et II, et § **163**, 4°, Rem. II).

Ex. : *Cum militibus* **plus** *quam triginta* ou *plus triginta*, avec plus de trente soldats. **Amplius** *sunt sex menses,* il y a plus de six mois. **Plus** *septingenti capti sunt* (Tite-Live), plus de 700 hommes furent pris. **Plus** *pars dimidia cæsa est* (Tite-Live), plus de la moitié fut taillée en pièces. *Spatium est non* **amplius** *pedum sexcentorum* (Cés.), c'est un espace qui n'a pas plus de 600 pieds. **Plus** *exemplo quam peccato nocent* (Cic.), ils (les grands) nuisent plus par leurs exemples que par leurs fautes.

Remarque. — Les adjectifs à l'accusatif neutre sont souvent employés adverbialement par les poètes [1].

Ex. : **Altum** *dormire*, dormir profondément. **Torva** *tuens*, lançant des regards farouches.

[* **Histoire.** — Cet emploi de l'adjectif, restreint à la poésie jusqu'à l'époque impériale, commence à s'introduire chez Tite-Live (qui dit, par exemple *vir cetera egregius*), et devient très fréquent chez Tacite : *immensum viguit domus illa,* cette maison fut extrêmement puissante. *Æternum mansēre,* ils durèrent éternellement, etc. On trouve déjà chez Cicéron : *reliqua*, du reste.]

Raro, subito. — Ex improviso.

§ **159**. Plusieurs adverbes ne sont autre chose que des adjectifs neutres à l'ablatif (*raro,* rarement; *subito,* subitement).

1. Voyez, sur un semblables emploi de l'adjectif en français, notre *Grammaire française* (§§ **30**, **145** et **214** *bis*).



Quelques-uns sont à l'ablatif féminin. Ex. : *rectā*, en droite ligne, etc.

Remarque. — Le neutre des adjectifs forme même des locutions adverbiales au moyen des prépositions *in*, *ab*, *ex*, *de*, etc. Ex. : **De** ou **ex-improviso**, à l'improviste. **De** ou **ab integro**, en recommençant. **Sine dubio**, sans doute. **Ex æquo**, avec égalité, etc.

[* **Histoire.** Tite-Live et surtout Tacite aiment à former des locutions adverbiales de ce genre : *in arcto*, d'une manière bornée ; *in integro*, sans perte ; *in aperto*, ouvertement ; *ex facili*, facilement ; *ex composito*, à dessein ; *in quantum* (Tac.), autant que...]

II. — Règles d'accord.

Bonus pater, bona mater, boni parentes. Pater et mater boni. Virtus et vitium contraria.

§ **160.** L'adjectif et le participe s'accordent en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel ils se rapportent.

Ex. : **Bonus** *pater*, bon père ; **bona** *mater*, bonne mère ; **boni** *parentes*, bons parents.

Remarque I. — Un adjectif qui se rapporte à plusieurs substantifs, unis par la conjonction *et*, se met au pluriel, comme en français. Quand ces substantifs sont de genres différents, l'adjectif se met au masculin, s'il s'agit d'êtres animés ; au neutre, si ce sont des noms de choses. Ex. : *Pater et mater* **boni**, le père et la mère bons ; *Virtus et vitium* **contraria**, la vertu et le vice contraires.

Remarque II. — Quand l'adjectif se rapporte à un nom d'être animé et à un nom de chose, il se met en général au neutre. Ex. : *Romani* **regem regnumque** *Macedoniæ sua* **futura** *sciunt* (Tite-Live), les Romains savent que le roi et le royaume de Macédoine leur appartiendront.

Remarque III. — Souvent, par attraction le genre se règle sur celui des deux sujets qui est le plus proche. Ex. : *Ex* **fruges atque fructus quos** *terra gignit* (Cic.), ces moissons et ces fruits que produit la terre. **Brachia** *modo atque* **humeri liberi** *ab*

aquā erant (Cés.), les bras seuls et les épaules étaient hors de l'eau. **Omnes agri et maria**, toutes les terres et toutes les mers.

Remarque IV. — Quelques adjectifs qui n'ont pas de neutre peuvent néanmoins se construire avec des substantifs neutres, mais seulement aux cas qui sont communs aux trois genres. Ex. : **Supplicibus verbis** (Cic.), par des paroles suppliantes ; **discoloribus signis** (Cic.), par des signes de différentes couleurs ; **puberibus foliis** (Virg.), avec des feuilles déjà développées.

Remarque V. — L'adjectif *nequam*, bon à rien, est invariable. On dit : **Hominem nequam**, un vaurien (Voyez *homo frugi*, § **154**, 2°, C.).

Triste lupus stabulis.

§ **161.** L'adjectif, attribut d'un substantif masculin ou féminin, se met quelquefois au neutre, surtout dans les phrases proverbiales.

Ex. : **Triste** *lupus stabulis* (Virg.), le loup est funeste aux bergeries (m. à m. *est chose funeste aux bergeries*). *Turpitudo* **pejus** *quam dolor* (Cic.), la honte est chose pire que la douleur.

[* **Histoire.** — Cette construction qui, à l'époque classique, est rare chez les prosateurs, et limitée aux noms de choses, est, chez Tacite, fréquente même avec les noms de personnes. Ex. : *Parentes, liberos, fratres* **vilia** *habere*, considérer comme peu de chose les parents, les enfants, les frères.]

III. — Règles de complément ou de régime.

§ **162.** Les règles de l'emploi des cas, exposées plus haut (§ **143-146** *bis*), trouvent avec les compléments de l'adjectif plusieurs de leurs applications, dont les principales sont les suivantes.

Tenax propositi. — Avidus laudum. — Plena vini amphora. Expers metūs.

§ **163.** Se construisent avec le génitif :

1°* Les adjectifs dérivés de verbes transitifs (cette règle est la même que pour les substantifs, voyez § **150**) ; par exemple :

De *tenere, tenax* : **Tenax propositi** (Hor.), ferme dans ses résolutions.
— *edere, edax* : *Tempus edax rerum* (Ov.), le temps qui ronge tout.
— *capere, capax* : *Vini capacissimus* (Tite-Live), grand buveur.
— *timeo, timidus* : *Timidus procellæ* (Hor.), qui craint la tempête.

etc., etc.

2°* Les adjectifs qui expriment un penchant, une disposition de l'esprit ou de l'âme (même règle que pour les substantifs, § **144**, 2°), par exemple :

avarus, avidus, avide de (Ex. : **Avidus laudum**, avide de louanges);
certior, certain de;
conscius, qui a la conscience de;
inscius, nescius, qui ignore;
cupidus, désireux de;
curiosus, qui a du goût pour;
incuriosus, qui n'a pas de goût pour;
diligens, qui a soin de;
fastidiosus, dédaigneux de;
gnarus, savant en; *ignarus*, ignorant de;
memor, qui se souvient de;
immemor, qui ne se souvient pas de;
particeps, qui participe à;
patiens, qui supporte;
impatiens, incapable de supporter;
peritus, prudens, habile en;
imperitus, inhabile en;
providus, qui prévoit;
rudis, novice en;
securus, tranquille sur;
studiosus, zélé pour;
etc.

Remarque I. — A cette classe d'adjectifs se rapporte le participe passé *consultus*, savant, versé dans. D'où le mot *jurisconsultus*, jurisconsulte.

Remarque II. — *Conscius* peut se construire en même temps avec un génitif et un datif, le génitif indiquant l'objet connu, le datif, la personne avec qui l'on participe à cette connaissance. Ex. : *Alius alii tanti facinoris conscii* (Sall.), se sachant les uns et les autres coupables d'un tel forfait. *Conscius sibi nullius culpæ* (Cic.), n'ayant la conscience chargée d'aucun crime.

3°* Les adjectifs qui expriment les idées de plénitude, d'abondance ou de disette, par exemple :

Plenus, plein de. Ex. : **Plena vini amphora**, amphore pleine de vin;

inops, pauper, indigus, egenus, pauvre de : *Inops consilii*, dénué de résolution;
fecundus, fécond en... : *Fecunda virorum Paupertas* (LUCAIN), la pauvreté, féconde en héros;
sterilis, stérile en. *Steriles plumbi lapides* (PLIN.), pierres dépourvues de plomb;
liberalis, libéral de;
prodigus, prodigue de;
parcus, économe de, etc.

4°* Les adjectifs qui indiquent une participation (génitif partitif, § **144**, 4°); par exemple :

expers, qui manque de, *proprement* sans part de (Ex. : **Expers metūs**, exempt de crainte);
particeps, qui a une part de;
consors, qui participe à;
exsors, qui ne participe pas à;
potens, compos, maître de;
impotens, qui n'est pas maître de;
reus, coupable de (qui doit rendre compte de, *qui rationem debet*...).

[* **Histoire.** — L'usage du génitif avec les adjectifs de cette dernière classe s'étant étendu, on a dit plus tard *noxius* avec le génitif : *Noxius conjurationis* (TACITE), accusé de conspiration.]

* **Remarque I.** — A cette classe d'adjectifs se rapportent les adjectifs *communis*, commun à, *proprius*, propre à, qui du reste se construisent aussi avec le datif. On dit : *Memoria* **communis** *est* **multarum artium** (CIC.), la mémoire est commune à un grand nombre de sciences; et : *Omni* **ætati** *mors est* **communis** (CIC.), la mort est commune à tout âge.

* **Remarque II.** — Il en est de même des adjectifs de quantité qui suivent, employés au nominatif ou à l'accusatif neutre :

multum, beaucoup de;	*tantum... quantum*, autant de... que de;
plus, amplius, plus de;	*tantumdem*, autant de;
plurimum, le plus de;	*nimium*, trop de;
minimum, le moins de;	*exiguum*, peu de, etc.

Ex. : **Multum temporis**, beaucoup de temps; **exiguum campi**, une faible étendue de plaine. Tite-Live dit même **parvum auri**, pour *paulum auri*, un peu d'or.

O te, Bolane, cerebri felicem!

§ **163** *bis* *. Le génitif se construit encore avec plusieurs adjectifs, pour indiquer divers rapports de cause, de lieu, etc.

Ex. : *O te, Bolane,* **cerebri felicem** (Hor.), que tu es heureux, Bolanus, d'avoir la tête si chaude! **Incertus animi** (Tit. Liv.), l'esprit anxieux (*m. à m.* incertain dans son cœur). *Integer vitæ* (Hor.), irréprochable dans sa vie.

Remarque. — On a supposé qu'il y a ici *gratiā* sous-entendu, comme ἕνεκα en grec dans des constructions semblables [1]. Mais il est plus probable que le génitif se confond ici avec le locatif. — Voyez § **251**.

[* **Histoire.** — Cette construction (on le voit par les exemples cités) est propre à la poésie : elle ne se rencontre guère en prose que dans les écrivains postérieurs à l'époque classique. *Atrox odii* (Tac.). Implacable dans sa haine; etc. *Vetus operis et laboris* (Tac.), vieilli dans le travail et la fatigue.]

Dives agrorum *ou* agris.

§ **164**. Se construisent soit avec le génitif, soit avec l'ablatif, les adjectifs suivants, qui expriment les idées d'abondance ou de disette (Voyez § **169**).

1° *abondance :*	2° *disette :*
dives, riche en;	*immunis*, exempt de;
fertilis, fertile en;	*inanis*, vide de;
etc.	*inops*, privé de;
	egenus, qui manque de, etc.

Ex. : **Dives agrorum** ou **agris**, riche en terres.

Remarque I. — *Expers*, et *pauper*, dénué de, ne se construisent qu'avec le génitif. Ex. : *Horum semper ego optarim* **pauperrimus** *esse* **bonorum** (Hor.), je souhaiterais être toujours dépourvu de tels biens.

Remarque II. — *Plenus* s'emploie plutôt avec le génitif (Voy. § **163**). On trouve aussi le génitif avec *refertus,* rempli de.

1. Voyez notre *Grammaire grecque,* § **178**, 3°.

[* **Histoire.** — Ces adjectifs se construisent rarement avec l'ablatif jusqu'à l'époque classique. Cette construction devient plus fréquente à partir de Tite-Live. *Expers* se trouve avec l'ablatif dans Salluste; de même *egenus* dans Tacite.]

Similis *est* patri. — Similis *est* patris.

§ **165.** I. Se construisent avec le datif les adjectifs suivants, quand ils sont employés comme de vrais adjectifs :

affinis, allié à;
æqualis, égal en âge à;
amicus, ami de;
inimicus, ennemi de;
communis, commun à;
familiaris, familier à;
necessarius, nécessaire à, allié à;
par, égal à;
proprius, propre à;
similis, semblable à;
vicinus, voisin de;
etc.

Ex. : **Similis** *est* **patri,** il est semblable à son père. **Senatori necessarium** *est* (Cic.), il est nécessaire à un sénateur.

II. La plupart de ces adjectifs peuvent aussi être employés substantivement. Ils suivent alors la règle des substantifs qui ont un complément (Voyez § **150**), et se construisent avec le génitif, quelquefois même avec un adjectif.

Ex. : **Similis** *est* **patris,** il est semblable à son père (*m. à m.* il est le semblable de son père). **Inimicus Milonis,** *Clodius,* Clodius, l'ennemi de Milon. **Necessarii tui** (Cic.), vos amis. **Familiaris meus** (Cic.), mon intime.

Remarque I *. — Cicéron donne un exemple des deux manières de construire *similis,* dans une même phrase : *Stoïci* **plectri similem** *linguam solent dicere,* **chordarum** *dentes, nares* **cornibus iis** *quæ ad nervos resonant in cantibus.* Selon les stoïciens, la langue ressemble à l'archet, les dents aux cordes de la lyre, les narines à ces instruments en corne dont s'accompagnent les chanteurs.

Remarque II *. — On trouve cependant construits à peu près indifféremment, avec le génitif et avec le datif, les adjectifs *similis, dissimilis, affinis.*

Cunctis esto benignus, nulli blandus.

§ **166**. Se construisent avec le datif, conformément aux règles générales des cas (§ **145**), les adjectifs :

æquus, égal à;
benignus, bienveillant pour;
blandus, caressant pour;
facilis, facile pour;
difficilis, difficile pour;
fidelis, fidus, fidèle à;
finitimus, limitrophe de;
gratus, jucundus, agréable à;
infensus, infestus, hostile à;
obvius, qui vient à la rencontre de;
propitius, propice à ; etc.;

et les participes *acceptus,* agréable à, *invisus,* odieux à.

Ex. : **Cunctis** *esto* **benignus, nulli blandus**, soyez bienveillant pour tout le monde, ne soyez flatteur envers personne.

Remarque. — *Æquus,* dans le sens de *juste,* se construit aussi avec *in* ou *erga* et l'accusatif.

Idem facit occidenti.

§ **166** *bis* *. On trouve *idem* (§ **201** *bis*) le même que, construit aussi avec le datif, en poésie.

C'est un hellénisme [1].

Ex.: *Invitum qui servat,* **idem** *facit* **occidenti** (Hor.), Conserver un homme malgré lui, c'est comme si l'on commettait un meurtre. La construction de la prose est *idem ac* ou *atque* (V. § **201** *bis*).

Aptus militiæ *ou* ad militiam.

§ **167**. Se construisent avec le datif, ou plus souvent avec la préposition *ad* et l'accusatif, les adjectifs ou participes qui indiquent une aptitude; Ex. :

aptus, idoneus, apte à;
accommodatus, approprié à;
paratus, prêt à *ou* pour;
natus, né pour;
pronus, propensus, proclivis, porté à;
etc.

Ex. : *Aptus* **militiæ** ou **ad militiam**, apte à la guerre.

1. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **179**.

Hoc est mihi utile.

§ **168**. *Utilis* est suivi du datif avec les noms de personnes et les noms de choses; avec ces derniers, il peut aussi être suivi de *ad* et de l'accusatif.

Ex. : *Hoc* **mihi utile** *est*, cela m'est utile; *hoc* **utile** *est* **ad militiam**, cela est utile à la guerre *ou* pour la guerre.

Propior rusticitati. — Propior virtutem. — Propior ab igne.

§ **168** *bis**. L'adjectif *propior* (au comparatif), *proximus* (au superlatif), se construit :

1° Avec le datif (c'est le cas le plus usité);

Ex. : *Vir* **propior rusticitati** (PLIN.), homme d'un caractère voisin de la rusticité;

2° Avec l'accusatif;

Ex. : *Quod vitium* **proprius virtutem** *erat* (SALL.), défaut qui était presque une vertu. **Proximus mare** (CÉS.), le plus voisin de la mer;

3° Avec *ab* et l'ablatif;

Ex. : **Propior ab igne** (SÉN.), qui est près du feu. — Sur deux constructions semblables de la préposition *prope*, voyez § **385**.

Contentus suā sorte.

§ **169 ***. Se construisent avec l'ablatif seul les adjectifs suivants, qui se rapportent à l'idée d'*abondance* ou de *disette* (Voyez § **227**) :

1° abondance :
contentus, content de;
dignus, digne de;
indignus, indigne de;
fretus, confiant en, appuyé sur;
lætus, joyeux de;
præditus, doué de;
onustus, chargé de; etc.

2° disette :
extorris, chassé de;
vacuus, vide de;
nudus, dépouillé de
orbus, privé de;
etc.

Ex. : **Contentus suā sorte**, content de son sort.

* **Remarque I.** — Les adjectifs *nudus, orbus, vacuus,* se construisent aussi avec *ab* et l'ablatif (Voy. § **170**). Ex. : **Vacuus ab omni curā,** libre de tout souci.

* **Remarque II.** — On trouve aussi avec l'ablatif, en poésie, l'adjectif *alius*, sans doute comme indiquant l'éloignement (§ **170**) ; Ex. : *Ne credas* **alium sapiente bonoque** *beatum* (Hor.). Ne croyez pas qu'un autre homme soit heureux que le sage et le vertueux. (Voyez § **201**, pour les constructions usitées en prose : *alius ac, non alius quam.*)

Alienus a litteris.

§ **170**. Se construisent avec la préposition *a* ou *ab* et l'ablatif les adjectifs suivants, qui expriment *l'éloignement* :

alienus, étranger à ;	*liber,* libre de ;
purus, pur de ;	*tutus,* à l'abri de, etc.

Ex. : **Alienus a litteris,** étranger aux lettres.

* **Remarque I.** — *Liber* se construit aussi avec le génitif, comme se rapprochant de l'idée de *manque,* de *disette* (Voyez § **164**, et, pour la règle du verbe *liberare,* § **240**, 2 et **Rem. VI**).

* **Remarque II.** — *Alienus,* dans le sens de *défavorable à,* se construit avec le datif.

Equestri loco ortus.

§ **170** *bis* *. Se construisent aussi avec l'ablatif les participes qui indiquent la *naissance,* l'*origine,* à savoir : *genitus, natus, ortus, satus,* etc.

Ex. : **Equestri loco ortus,** issu d'une famille équestre.

Remarque. — *Natus* se construit aussi avec *ex* et l'ablatif ; *ortus* avec *ab,* pour indiquer une lointaine origine.

Assuetus labore, labori, ou ad laborem.

§ **171** *. *Assuetus* se construit en général avec l'ablatif ; mais il se trouve aussi avec le datif ou avec *ad* et l'accusatif.

Ex. : **Assuetus labore assiduo** (Cic.), accoutumé au travail. On

dirait également **labori** ou **ad laborem**, comme on le voit par les exemples suivants : **Mensæ assuetus** *herili* (VIRG.), habitué à la table de son maître. **Assuetus ad** *omnes* **vis** *controversiarum* (SALL.), accoutumé à toutes les ressources des controverses. (Sur *vis* pour *vires,* voyez § **27, Rem. VI.**)

* **Remarque.** — On trouve encore *assuetus* construit avec *in* et l'accusatif, avec l'accusatif seul, et avec le génitif. Ex. : **In omnia** *familiaria* **jura assuetus** (TIT.-LIV.), accoutumé à tous les droits de l'intimité. *Galli juxta* **assueti invia ac devia** (TIT.-LIV.), les Gaulois également habitués aux chemins non tracés ou détournés. *Romani Gallici* **tumultūs assueti** (TIT.-LIV.), les Romains accoutumés aux attaques soudaines des Gaulois.

Vitabundus castra hostium.

§ **172** *. Les adjectifs en *bundus,* dérivés de verbes, se construisent avec le cas régi par le verbe.

Ex. : **Vitabundus castra** *hostium* (TIT.-LIV.), qui évite le camp des ennemis. *Gratulabundus patriæ* (JUSTIN), félicitant sa patrie.

[* **Histoire.** — Cette construction est rare et n'apparaît guère avant Salluste et Tite-Live. — Cicéron n'emploie, parmi les adjectifs en *bundus,* que ceux qui viennent de verbes intransitifs et qui, par conséquent, se mettent sans complément, par exemple : *Concionabundus, cunctabundus, furibundus, moribundus, fremebundus, pudibundus.*]

Arbor caduca in domini caput.

§ **172** *bis* *. De même que le participe a quelque chose de l'adjectif, l'adjectif, quand il est dérivé d'un verbe, a quelque chose du participe : il peut avoir le même complément indirect que le verbe d'où il vient.

Ex. : **Arbor caduca in domini caput** (HOR.), arbre qui tombe sur la tête de son propriétaire.

Os humerosque deo similis.

§ **173.** On trouve fréquemment en poésie l'accusatif pour marquer divers compléments circonstanciels de certains adjectifs et de certains verbes (Voyez § **248** *ter*).

Ex. : **Os humerosque** *deo* **similis** (Virg.), semblable à un dieu pour les traits du visage et pour les épaules.

[* **Histoire.** — Après l'époque classique, cette construction s'introduit dans la prose. Ex. : **Frigidus** *jam* **artus** (Tac.), dont les membres sont déjà glacés; **manum æger** (*id.*), malade de la main ; **clari genus** (*id.*), d'origine illustre.]

IV. — Comparatif et superlatif.

1. *Comparatif.*

Tam, magis, minus temerarius quam fortis.

§ **174** *. Après un comparatif d'*égalité* marqué par *tam*, de *supériorité* ou d'*infériorité* exprimé par *magis*, *minus* et un adjectif, on met la conjonction *quam* (que), avant le second terme de la comparaison, substantif ou adjectif.

Ex. : **Tam, magis, minus** *temerarius* **quam** *fortis;* aussi, plus, moins téméraire que courageux.

Solem majorem quam terram. — Meliorem equum habet quam tuus est.

§ **174** *bis*. *Quam* se met aussi après le comparatif exprimé par un seul mot (§ **175**). Après *quam*, on met le même cas qu'au premier terme de la comparaison.

Ex. : *Solem mathematici confirmant* **majorem esse quam terram** (Cic.). Les astronomes prouvent que le soleil est plus grand que la terre.

Remarque I. — Lorsque, comme dans la phrase qui précède, le comparatif fait partie d'une phrase infinitive et est à l'accusatif, on peut aussi former après *quam* une nouvelle proposition avec le verbe *sum* et le nominatif, et dire *solem... majorem quam terra est.*

Remarque II. — Cette dernière construction est nécessaire, quand le premier terme de comparaison est régi par un mot qui ne régit nullement le second terme. Ex. : *Vicinus tuus* **meliorem equum habet, quam tuus est** (Cic.). Votre voisin a un

meilleur cheval que le vôtre. *Pœni parebant* **duci peritiori quam Varro erat,** les Carthaginois obéissaient à un général plus habile que Varron (c'est-à-dire *que n'était Varron*).

* **Remarque III.**— Après les comparatifs on trouve quelquefois *ac*, *atque*, au lieu de *quam*, (comme après *idem*, et *alius*, § **201**). Ex. : *Non Apollinis* **magis verum atque hoc** *responsum est* (Tér.), une réponse d'Apollon n'est pas plus sûre que celle-ci.

* **Remarque IV.** — Après les comparatifs indiquant une quantité, *plus, minus, amplius,* on sous-entend souvent *quam.* Ex. : **Plus triginta** *milites,* plus de trente soldats. *Apes nunquam* **plus unum regem** *patiuntur* (Sén.), les abeilles ne souffrent jamais plus d'un roi. — Mais on peut aussi construire avec l'ablatif, et faire varier l'adjectif numéral. Ex. : **Unā plures** *tribus legem antiquarunt* (T.-Liv.), les tribus, à la majorité d'une seule, rejetèrent la loi.

Virtus est pretiosior auro.

§ **175.** Après un comparatif exprimé par un seul mot (par exemple *major,* plus grand, *minor,* plus petit, *doctior,* plus savant), on met la conjonction *quam,* ou plus ordinairement l'ablatif de l'objet comparé; c'est l'ablatif de distance (§ **146**, 1°) : il indique de combien un objet en dépasse un autre. (Voyez encore § **246**.)

Ex. : *Virtus est* **pretiosior auro,** la vertu est plus précieuse que l'or.

Remarque I. — Le second terme de la comparaison peut être un pronom conjonctif, et se met également à l'ablatif. Ex. : *Animi virtutes ex ratione gignuntur,* **quā** *nihil est in homine* **divinius** (Cic.), les vertus de l'âme viennent de la raison, qui est le plus divin des attributs de l'homme (m. à m. *que laquelle il n'y a rien de plus divin dans l'homme*).

Remarque II. — Après un comparatif, on met souvent en latin un substantif ou un adjectif pris substantivement pour exprimer une idée qui est en général rendue en français par un verbe. Ex. : **Major opinione,** plus grand qu'on ne croyait; *major spe, exspectatione,* plus grand qu'on ne s'y attendait; *severior æquo, justo,* plus sévère que de raison (c'est-à-dire *qu'il*

n'est juste); *tristior solito,* plus triste que de coutume (c'est-à-dire *que cela n'est habituel*).

Remarque III. — Le comparatif suivi de *quam pro* rend l'idée qui est exprimée en français par la locution *en proportion de.* Ex. : **Major** *Romanis* **quam pro** *numero pugnantium jacturâ fuit* (Tit.-Liv.), la perte des Romains fut hors de proportion avec leur nombre (*mot à mot* plus grande que proportionnellement à leur nombre).

[* **Histoire.** — Cette construction, qui paraît être une imitation du grec ἢ κατά (Voyez notre *Gramm. gr.*, § **234** *ter*, **4**), ne se rencontre guère avant Tite-Live.]

Remarque IV. — Le comparatif suivi de *quam ut* ou *quam qui* (*qui* pour *ut ego*, *ut tu*, *ut ille*) et du subjonctif, rend l'idée exprimée en français par *trop pour*. Ex. : **Major** *sum* **quam ut** *mancipium sim mei corporis* (Sén.), je suis trop grand pour être l'esclave de mon corps. **Pauciores** *habebat milites* **quam ut** *vinceret,* il avait trop peu de soldats pour vaincre. *Major sum* **quam cui** *possit fortuna nocere* (Ov.), je suis trop grande pour que la fortune puisse me nuire. ***Quam cui*** est pour *quam ut mihi.* (C'est Niobé qui parle.)

Remarque V. — *Superior* (supérieur à), *inferior* (inférieur à), sont des comparatifs, et comme tels se construisent avec *quam,* ou avec l'ablatif. Ex. : *Non* **inferior** *fuit* **quam** *pater* (Cic. *De Off.* I, 32), il ne fut pas inférieur à son père. **Quo** *nihil* **superius** *est* (Cic.), chose qui surpasse tout.

[* **Histoire.** — On trouve déjà dans Salluste : *inferior alicui.* Plus tard, cette construction de *inferior, superior,* avec le datif, a prévalu; elle s'est transmise à la langue française.]

Felicior quam prudentior.

§ **176**. Quand un comparatif exprimé par un seul mot est suivi de *quam* et d'un adjectif, ce second adjectif se met aussi au comparatif.

Ex. : **Felicior** *quam* **prudentior,** plus heureux que prudent. On dirait aussi : *magis felix quam prudens.*

[* **Histoire.** — Cette règle, qui est la même pour les adverbes, commence à être négligée aussitôt après le siècle d'Auguste. Ex. : *Vehementius quam cautē* (Tac.), avec plus d'ardeur que de précaution.]

Multo major est quam putas.

§ **176** *bis**. Avec un comparatif, l'adjectif neutre exprimant la quantité se met à l'ablatif.

Ex. : **Multo major** *est quam putas,* il est beaucoup plus grand que vous ne pensez.

Remarque. — La règle est la même pour le comparatif des adverbes et pour les verbes de comparaison. — Cet ablatif est l'ablatif de distance. Voyez § **146**, 1°.

2. *Superlatif.*

Altissima arborum *ou* **ex arboribus** *ou* **inter arbores. — Velocissimum omnium animalium est delphinus.**

§ **177**. Le substantif au pluriel qui est complément du superlatif se met au génitif, cas indiquant une partie d'un tout (§ **144**, 4°); ou bien il se construit avec *ex* et l'ablatif, ou encore avec *inter* et l'accusatif.

Ex. : *Altissima* **arborum** ou **ex arboribus** ou **inter arbores**, le plus haut des arbres.

Remarque I. — Le superlatif prend le genre de son complément. Ex. : **Velocissimum omnium animalium** *est delphinus* (PLIN.) le dauphin est le plus agile de tous les animaux. — Voyez § **394**, **VI**.

Remarque II. — Le substantif est en général sous-entendu avec le superlatif : *altissima arborum,* pour *arbor altissima arborum.* De même en français : « Le Tibre est la plus célèbre des rivières. » Dans l'exemple qui précède, la phrase complète serait : *Delphinus est animal omnium animalium velocissimum.*

Remarque III. — Les règles pour les superlatifs marqués par *maximē* et un adjectif sont les mêmes que pour les superlatifs exprimés par un seul mot. **Ex.** : **Maximē omnium conspicuus**, le plus remarquable de tous.

Ditissimus urbis.

§ **178**. Le superlatif peut être suivi d'un substantif au singulier, qui n'est pas son vrai complément : ce complément est sous-entendu.

Ex. : *Ditissimus* **urbis**, l'homme le plus riche de la ville (pour *ditissimus* **hominum urbis**, le plus riche des hommes de la ville).

Ad ultimum inopiæ.

§ **178** *bis**. Le génitif au singulier, indiquant la partie, peut être complément d'un superlatif neutre ou des adjectifs neutres *dimidium, reliquum* (Voyez § **163**, 4°. **Rem. II**).

Ex. : **Ad ultimum inopiæ** (Tit.-Liv.), jusqu'à la dernière misère. **Extremum æstatis**, la fin de l'été. **Dimidium pecuniæ**, la moitié de l'argent. **Reliquum noctis**, le reste de la nuit.

3. *Remarques sur l'emploi du comparatif et du superlatif.*

Major fratrum melius pugnavit.

§ **179**. En latin, on ne met le superlatif que lorsqu'il s'agit de plus de deux personnes ou de deux choses.

Ex. : **Major fratrum melius** *pugnavit*, l'aîné des deux frères est celui qui combattit *le mieux*.

Remarque. — De même en latin on distingue *prior*, le premier (s'il s'agit de deux) et *primus*, le premier (s'il s'agit de plus de deux): *prior* est un comparatif, *primus* un superlatif (§ **44** *bis*).

Senectus est natura loquacior.

§ **180**. Le comparatif s'emploie pour marquer, entre le positif et le superlatif, une nuance qui est rendue en français par *trop, un peu trop, assez* (on peut sous-entendre *æquo, solito*, etc.).

Ex.: *Senectus est naturâ* **loquacior** (Cic.), la vieillesse est naturellement un peu causeuse. *Themistocles* **liberius** *vivebat* (Corn. Nep.), Thémistocle vivait un peu trop librement.

Remarque. — Le sens du comparatif a fini par disparaître dans la locution : **Certiorem** *facere aliquem*, informer quelqu'un (avec le génitif). *Certior* est seulement plus fort que le positif *certus*.

Vir fortissimus. — Fortissimus militum. — Optimus quisque. — Quam maximus. — Summus mons.

§ **181**. Il n'y a pas en latin, comme en français [1], deux formes distinctes pour le *superlatif absolu* et pour le *superlatif relatif*. On dit :

1° Au sens absolu :

Vir fortissimus (homme très courageux);

2° Au sens relatif :

Fortissimus militum (le plus courageux des soldats) ou *fortissimus unus*, le plus courageux des hommes. *Justissimus unus qui fuit in Teucris* (Virg.), le plus juste des Troyens. Quelquefois à *unus* on ajoute *omnium : Unus omnium maxime florebat* (C. Nep.), il l'emportait sur tous ses concitoyens. — On rend encore le sens relatif en ajoutant au superlatif *multo* ou *longe*.

Remarque I. — Un superlatif, avec *quisque*, répond à la locution française : *les plus...* Ex. : **Optimus quisque**, les plus honnêtes; **fortissimus quisque**, les plus courageux; **optimum quidque** *rarissimum est* (Cic.), les meilleures choses sont aussi les plus rares. — Quelquefois cette locution est mise au pluriel, mais très rarement quand il s'agit des personnes. Ex. : **Fortissima quæque** *tutissima sunt* (T.-Liv.), les résolutions les plus vaillantes sont les plus sûres.

Remarque II. — Un superlatif, précédé de l'adverbe *quam*, marque le degré le plus élevé possible. Ex. : **Quam maximus**, le plus grand possible; **quam paucissimi**, les moins nombreux possible. C'est une ellipse pour *tam magnus quam fieri potest maximus*, aussi grand qu'il peut l'être le plus (Voyez **Rem. III, 4°**).

* **Remarque III.** — On trouve aussi devant un superlatif exprimant le degré le plus élevé :

1° *Quantus;* Ex. : *Hannibal* **quantam maximam** *vastitatem potest, cædibus incendiisque efficit* (T.-Liv.), Annibal fait, par le carnage et l'incendie, le plus de ravage qu'il peut devant lui.

2° *Ut*; Ex. : *Cæsari te commendavi,* **ut diligentissimē** *potui* (Cic.), je vous ai recommandé de mon mieux à César.

1. Voyez notre *Gramm. française*, § **202**, **Rem. III**.

3° *Sic... ut qui*; Ex. : *Te semper* **sic** *colam et tuebor* **ut quem diligentissimē** (Cic.), je vous serai toujours aussi dévoué qu'à personne.

4° *Tam... quam qui;* Ex. : **Tam** *sum mitis* **quam qui lenissimus** (Cic.), je suis aussi doux que personne.

Remarque IV. — Les superlatifs qui indiquent un degré dans le temps ou dans l'espace (*primus,* le premier; *postremus, ultimus, novissimus,* le dernier; *summus,* le plus élevé; *infimus, imus,* le plus bas, etc.), et les adjectifs *medius* (qui est au milieu), *reliquus* (qui est de reste), se joignent souvent à un substantif pour qualifier une partie de l'objet indiquée par ce dernier. Ils se rendent en français par un substantif. Ex. : **Summus** *mons,* le sommet de la montagne; **imum** *mare*, le fond de la mer; **media** *regio*, le milieu du pays; **primo vere,** au commencement du printemps.

V. — Adjectifs numéraux.

Ad decimum ab urbe lapidem.

§ **182**. L'adjectif ordinal est employé en latin dans des constructions où le français met le plus souvent le nom de nombre cardinal.

Ex. : **Ad decimum** *ab urbe* **lapidem,** à dix milles de Rome. **Sub quintam horam,** vers la cinquième heure. **Dies quintus** *mensis januarii,* le cinq janvier (Voyez aux questions de temps, § **257** et **258**).

Unæ ædes, altera castra.

§ **183**. Avec les substantifs qui n'ont pas de singulier, les adjectifs *unus, alter, uter, uterque, neuter,* se mettent au pluriel.

Ex. : **Unæ ædes**, une maison; **altera castra,** l'autre camp.

Uni Suevi.

§ **183** *bis*. I. *Unus* se met encore au pluriel, même avec les substantifs qui ont un singulier, quand il a le sens de *seul, unique*.

Ex. : **Uni** *Suevi*, les seuls Suèves; **unis** *moribus vivunt* (Cic.), ils conservent fidèlement leurs mœurs.

II. *Alter, uter*, etc., se mettent encore au pluriel quand il s'agit, non de deux individus, mais de deux collections d'individus.

Ex. : **Alteri**, les autres (l'autre partie, l'autre armée, etc.).

Mille pedites, duo millia peditum.

§ **184**. *Mille*, au singulier, est le plus souvent un adjectif numéral. Au pluriel, c'est un substantif, qui ne se construit qu'avec un complément au génitif.

Ex. : **Mille pedites**, mille fantassins; **duo millia peditum**, deux mille fantassins.

Remarque I. — Si *millia* est suivi d'un autre nombre, il y a accord entre le substantif et le dernier adjectif numéral. **Ex.** : **Duo millia et trecenti pedites**, deux mille trois cents fantassins.

* **Remarque II.** — On trouve aussi au singulier *mille* employé comme substantif. Ex. : *Ea civitas* **mille** *misit* **militum** (Corn. Nep.), cette cité envoya un millier de soldats.

* **Remarque III.** — Quand *mille* est ainsi pris substantivement, le verbe qui suit se met néanmoins, par syllepse (§ **393**), au pluriel. Ex. : **Mille passuum erant** *inter urbem castraque* (T.-Liv.), il y avait un millier de pas entre la ville et le camp.

* **Remarque IV.** — Au lieu de *duo millia, tria millia*, les poètes emploient les périphrases **bis mille, ter mille.**

Sexcenta licet proferri.

§ **184** *bis*. *Sexcenti*, six cents, s'emploie souvent dans le sens indéterminé que nous donnons à *mille* en français.

Ex. : **Sexcenta** *licet ejus modi proferri* (Cic.), on peut citer mille faits de ce genre.

* **Remarque.** — On emploie aussi dans le sens indéterminé : 1° L'adjectif numéral *mille* et l'adverbe *millies*. **Ex.** : ***Plus***

millies *audivi* (Tér.), j'ai entendu plus de mille fois (V. § **174** *bis*, **Rem. IV**);

2°. L'adjectif numéral *tres*. Ex. : *Te* **tribus** *verbis volo* (Plaute), je veux vous dire trois mots.

Adjectifs distributifs.

Denos comites ad colloquium adduxerunt.

§ **185.** * On a vu (§ **45**) la liste des adjectifs distributifs. Ces adjectifs désignent un nombre qui se répète autant de fois qu'il y a de personnes ou de choses indiquées.

Ex. : **Denos comites** *ad colloquium adduxerunt*, ils amenèrent chacun dix compagnons à l'entrevue. *Quingenos denarios dat singulis veteranis*, il donne à chaque vétéran cinq cents deniers.

* **Remarque.** — Les adjectifs distributifs peuvent être mis à la place de noms de nombre cardinaux :

1° Avec les substantifs qui n'ont pas de singulier. Ex. : **Bina** *castra*, deux camps; **quinæ** *litteræ*, cinq lettres. — Il y a exception pour *singuli*, qui ne remplace pas le pluriel *uni* (§ **183**).

2° Avec les noms d'objets qui se comptent deux à deux. Ex. : **Bini** *scyphi*, une paire de coupes; *bini boves*, une paire de bœufs;

3° En poésie. Ex. : **Binos** *alit ubere fetus* (Virg.), elle nourrit deux veaux.

VI. — Adjectifs-pronoms possessifs.

§ **186**. Les adjectifs possessifs, étant dérivés des pronoms personnels, et ayant le sens de ces pronoms au génitif, ont avec eux de grands rapports de syntaxe comme on le verra par les règles qui suivent (**186** *bis* — **188** *bis*).

Manus lavare. — Suo loco, suo tempore.

* **Remarque I.** — Les adjectifs possessifs peuvent être omis, en latin, lorsque l'idée de possession ressort suffisamment de l'en-

semble de la phrase, et qu'il n'y a pas lieu d'y insister. Ex. : **Manus lavare**, se laver les mains. **Patrem amisit**, il a perdu son père.

* **Remarque II.** — Le pronom possessif tient souvent en latin la place d'un pronom personnel. Ex. : **Nullā tuā epistolā** (Cic.), sans lettre de vous.

* **Remarque III.** — Les adjectifs possessifs et particulièrement *suus, sua, suum,* ont quelquefois, surtout en poésie, le sens de *aptus, commodus, gratus.* Ex. : **Suo loco,** en son lieu (dans le lieu qui convient); **suo tempore,** en son temps (au moment opportun). **Vere suo** *ducent examina reges* (Virg.), les nouveaux rois sortiront à la tête des essaims, aux premiers jours de leur cher printemps. *Fessos* **sopor suus** *occupat artus* (Virg.), un sommeil qui leur est bien dû s'empare de leurs membres fatigués. *Placido dantur* **sua corpora** *somno* (Ov.), il abandonne son corps au sommeil qui le réclame. *Loco æquo,* **tempore tuo** *pugnasti* (T.-Liv.), vous avez combattu sur un terrain favorable, au moment opportun. *Vadimus non* **numine nostro** (Virg.), nous marchons sans avoir les dieux pour nous.

Meum est. — Meā rēfert, interest.

§ **186** *bis.* * I. Quand un pronom personnel doit être au génitif, comme complément des verbes *est, rēfert, interest,* ce pronom est remplacé auprès du premier de ces verbes par *meum, tuum, suum, nostrum, vestrum;* auprès des deux autres, par *meā, tuā, suā, nostrā, vestrā.*

Ex. : **Meum** *est,* il m'appartient. — **Meā** *rēfert, interest,* il m'importe.

* **Remarque.** — *Rēfert* est composé de la 3e personne du verbe *fero* et de l'ablatif de *res.* De là l'ablatif féminin de l'adjectif : *meā, tuā.* C'est par analogie que l'on met aussi cet ablatif féminin avec *interest.*

Meā unius operā. — Vestra interest qui.

§ **186** *ter.* * II. Les adjectifs possessifs peuvent être suivis d'un adjectif ou d'un pronom conjonctif, se rapportant au pronom personnel dont l'idée est comprise dans les adjectifs possessifs.

Ex. : **Meā unius operā** *respublica salva est* (Cic.), c'est par ma seule énergie que la république a été sauvée. **Vestrā interest, qui** *patres estis* (Plin. le J.), c'est votre intérêt à vous, sénateurs.

Remarque I. — Avec *omnium* on emploie plus souvent les génitifs *nostrum, vestrum* que les adjectifs *noster, vester*. Ex. : **Vestrum omnium** *voluntati parui* (Cic.), j'ai obéi à la volonté de vous tous (plutôt que *vestræ omnium voluntati,* à votre volonté à tous).

§ **187**. III. L'adjectif possessif *suus, sua, suum,* est soumis à peu près aux mêmes règles que le pronom réfléchi *suī, sibi, se,* d'où il dérive (Voyez plus loin, § **214**). Ces règles sont les suivantes, pour *suus, sua, suum.*

Canis lympharum in speculo vidit simulacrum suum.

1° On met *suus, sua, suum,* quand l'objet possédé est dans la même proposition que l'objet possesseur, et que l'objet possesseur fait fonction de sujet, de complément direct ou indirect.

Ex. : **Canis** *lympharum in speculo vidit simulacrum* **suum** (Phèdre), un chien vit son image dans le miroir des eaux. **Hannibalem sui cives** *e civitate ejecerunt* (Cic.), les concitoyens d'Annibal le chassèrent de sa patrie (m. à m. *ses concitoyens chassèrent Annibal*). **Sua cujusque animantis** *natura est* (Cic.), chaque être animé a sa nature propre. **Romanis multitudo sua** *auxit animum* (Tit.-Liv.), les Romains se sentirent encouragés par leur nombre. *Dici potest scientiam* **suam cujusque artis** *esse* (Cic.), on peut dire que chaque art a sa science propre.

Remarque I. — La règle est la même, quand l'objet possédé se trouve dans une proposition subordonnée et que l'objet possesseur est sujet de la proposition principale. Ex. : *Homerum* **Colophonii** *civem esse dicunt* **suum** (Cic.), les habitants de Colophon disent qu'Homère était leur compatriote. *Mater quod suasit* **sua, adolescens mulier** *fecit* (Tér.), la jeune femme a fait ce que lui a conseillé sa mère.

* **Remarque II.** — On trouve *suus, sua, suum,* non seulement après un verbe à un mode personnel, mais après un infinitif,

un gérondif ou un participe qui peuvent se changer en mode personnel et contiennent un sujet logique. Ex. : *Cum aliis... coactis* **luere peccata sua** (Tite-Live), avec d'autres forcés d'expier leurs fautes (*luere* correspond à *ut luerent*). Voyez § **214**, 2°, **Rem. I.**

* **Remarque III.** — On trouve même *suus, sua, suum*, après un substantif verbal, équivalant à un verbe. Ex. : *Duce* **desertore exercitūs sui** (Tite-Live), un général déserteur de son armée (c'est-à-dire qui a quitté son armée). *Thessalorum querelæ de urbibus suis* (Tite-Live), les plaintes des Thessaliens au sujet de leurs villes (c'est-à-dire qui se plaignaient...).

Socrates et discipuli ejus adfuerunt.

2° Quand l'objet possédé n'est pas dans la même proposition que l'objet possesseur, on met *ejus, eorum, earum,* dans des constructions où le français se sert de l'adjectif possessif *son, sa, ses.*

Ex. : *Socrates et discipuli* **ejus** *adfuerunt,* Socrate et ses amis furent présents. — Il a deux propositions : 1° *Socrates adfuit;* 2° *discipuli* **ejus** *adfuerunt.* Mais on pourrait dire, en une seule proposition : **Socrates** *adfuit cum* **suis** *discipulis.*

Remarque I. — C'est surtout dans les propositions complétives que *suus, sua, suum* s'emploie, lorsque l'objet possesseur est, non dans la même proposition, mais seulement dans la proposition principale.

Suus, sua, suum ne s'emploie dans une autre proposition subordonnée (circonstancielle ou incidente) que lorsqu'il n'y a pas d'équivoque, et que cette proposition exprime la pensée du sujet principal, et non celle du narrateur. Ex. : *Fonteius eadem* **se** *solatia* **suis** *relinquere arbitrabatur quæ* **suus** *pater* **sibi** *reliquisset* (Cic.), Fonteius croyait laisser aux siens les mêmes consolations que son père lui avait laissées. — Non seulement il n'y a pas d'équivoque dans cette phrase, mais la proposition subordonnée incidente, *quæ* **suus sibi** *pater reliquisset,* exprime la pensée de Fonteius, et non celle de Cicéron.

* **Remarque II.** — Le génitif du pronom indéfini *ipse* (§ **49** et § **201** *quater*) s'emploie quelquefois, comme celui du pronom *is,* à la place de l'adjectif possessif. Il rattache l'objet possédé à l'objet

possesseur d'une manière moins étroite que *suus, sua, suum,* mais plus intimement que *ejus, eorum, earum.* En effet le pronom *ipse,* signifiant *lui-même* (voyez § **201** *quater*), précise mieux que *is* la personne qu'il désigne. Ex. : **Cæsar** *milites suos interrogabat, cur de* **sua** *virtute, aut de* **ipsius** *diligentia desperarent* (Cés.), César demandait à ses soldats pourquoi ils désespéraient de leur courage ou de son activité (c'est-à-dire de son activité personnelle, de son activité à lui-même, *ipsius*). *Nabarzanes et Bessus Artabazum orabant ut causam* **ipsorum** *tueretur* (Quinte-Curce), Nabarzane et Bessus priaient Artabaze de défendre leur cause. — On verra de même, plus loin (§ **214**, **Rem. VI**), *ipse* alterner avec *sui, sibi, se.*

Remarque III. — Il ne faut pas croire du reste que cet emploi de *ipsius* ait pour objet d'éviter une amphibologie : les écrivains latins ne paraissent guère s'être tenus en garde contre ce défaut de style, et ils avaient coutume de beaucoup se fier à l'intelligence du lecteur. Aussi souvent employaient-ils dans la même phrase deux adjectifs possessifs se rapportant à deux sujets différents. On trouve de nombreux exemples de ce fait chez Tite-Live, Cicéron, César, Cornelius Nepos, etc. Un seul suffira ici : *Hortensius ex Verre quæsivit, cur* **suos** *familiarissimos rejici passus esset* (Cic.), Hortensius demanda à Verrès pourquoi il avait souffert qu'on rejetât ses amis les plus intimes (*à lui Hortensius*). Voyez § **188** *bis.*

§ **188***. On vient de voir les règles générales de l'emploi de *suus, sua, suum* ou de *ejus, eorum, earum.* Mais il se rencontre dans les auteurs quelques dérogations au moins apparentes à ces règles.

1° Suus *pour* ejus.

In litteris ejus commemoratio erat beneficiorum suorum.

*I. Ainsi l'on trouve quelquefois *suus* où l'on attendrait *ejus* : c'est que, s'il n'y a pas de sujet grammatical, il y a un sujet logique.

Ex. : *In litteris* **ejus** *commemoratio erat beneficiorum* **suorum** (Tit.-Liv.). Dans sa lettre il y avait un rappel des services qu'il avait rendus (c'est-à-dire il rappelait ses services).

Remarque. *Sui,* signifiant les *siens,* s'emploie sans qu'il y ait dans la proposition, un sujet ou un complément auquel on puisse le rapporter. Ex. : *Fuit hoc* (*exitium*) *luctuosum* **suis,** *acerbum patriæ, grave omnibus bonis* (Cic.), cette mort fut cruelle pour les siens, douloureuse pour sa patrie, pénible pour tous les gens de bien. — Voyez § **186, Rem. III,** *suus,* dans le sens de *aptus, commodus, gratus.*

[* **Histoire.** — Le sens réfléchi de *suus* s'est, du reste, effacé à la longue, et cet adjectif a fini par exprimer simplement la possession, la propriété. Dans la langue du droit, on disait *sui juris* pour la 1re et la 2e personne comme pour la 3e. Il en était de même en grec de ἑαυτοῦ qui est proprement le pronom réfléchi de la 3e personne, et qui a fini par s'employer aussi, au moins au pluriel, pour la 1re et la 2e (Voyez notre *Grammaire grecque,* § **186**, Rem. I). — En latin même le pronom réfléchi de la 3e personne (*se*) s'est appliqué primitivement à la première : le passif *amor* est pour *amose.* Voyez ci-dessus, § **85** *bis,* **Hist.**]

2° Ejus *pour* suus.

Deum agnoscis ex operibus ejus.

***II.** Au contraire, on trouve plus fréquemment *ejus* se rapportant à un complément exprimé dans la même proposition.

Ex. : **Deum** *agnoscis ex operibus* **ejus** (Cic.). Vous reconnaissez Dieu à ses œuvres. *Fit obviam Clodio ante fundum* **ejus** (Cic.). Il rencontre Clodius devant la terre de celui-ci. *Quos pro scelere* **eorum** *ulcisci velint* (Cés.). Qu'ils voudraient punir selon leur crime. *Ciceronem pro* **ejus** *merito collaudat* (Cés.). Il loue Cicéron selon ses mérites. *Majores* **eorum** *omnia illis reliquēre* (Sall.). Leurs ancêtres leur ont tout laissé.

* **Remarque.** On trouve même *ejus* se rapportant au sujet de la phrase : *Hic cum, propter multas* **ejus** *virtutes, magnā cum dignitate viveret* (Corn. Nep.), comme il vivait avec beaucoup de dignité, à cause de ses nombreux mérites. — Le membre de phrase *propter multas ejus virtutes* est ici une sorte de parenthèse qui n'appartient pas à l'ensemble de la phrase, et qui contient incidemment une opinion de l'auteur. Dans cette phrase comme dans toutes celles qui offrent quelque irrégularité apparente, il faut tenir compte du rapport logique, et non du rapport grammatical.

Amphibologies dans l'emploi de suus.

§ **188** *bis*. L'adjectif possessif *suus, sua, suum* pouvant se rapporter au sujet de la proposition subordonnée comme au sujet de la proposition principale (§ **187**, 1° Rem. I), il peut en résulter des amphibologies, auxquelles les auteurs ne prenaient pas toujours garde.

Ex.: *Ariovistus respondit, si ipse populo Romano non præscriberet quemadmodum* **suo jure** *uteretur, non oportere sese a populo Romano in* **suo jure** *impediri* (Cés.). Arioviste répondit : Si je ne prescris pas moi-même au peuple Romain la manière d'user de son droit, il ne faut pas que moi, Arioviste, je sois entravé dans l'exercice du mien par le peuple romain. *Themistocles professus est Athenienses* **suo consilio** *deos publicos* **suos***que* **penates** *muris sæpsisse* (Corn. Nep.). Thémistocle déclara que c'était sur son conseil que les Athéniens avaient entouré de murs les dieux de la patrie et ceux de leurs foyers.

VII. — Adjectifs-pronoms démonstratifs.

Hic liber, iste liber, ille liber.

§ **189**. *Hic* désigne proprement la première personne, *iste* la seconde, *ille* la troisième. *Hic liber,* signifie primitivement : ce livre qui est à moi; *iste liber,* ce livre qui est à toi ; *ille liber,* ce livre qui est à lui.

* **Remarque I.** — Par extension, *hic* sert à désigner ce qui est près, *ille* ce qui est loin de celui qui parle, soit dans le temps, soit dans l'espace, soit même seulement dans la phrase. Ex. : *Tum philosophia non* **illa** *de naturā, quæ fuerat antiquior, sed* **hæc** *in quā de hominum vitā disputatur, inventa dicitur* (Cic.), alors, dit-on, fut inventée, non pas la philosophie de la nature, qui était plus ancienne, mais cette philosophie qui traite des mœurs. Après avoir nommé César d'abord, puis Caton, Salluste dit : **ille** *mansuetudine clarus factus,* **huic** *severitas dignitatem addiderat;* celui-là s'était rendu célèbre par sa douceur, celui-ci devait sa considération à sa rigidité.

* **Remarque II.** — *Ille* se prend souvent dans un sens emphatique. Ex. : *Demosthenes* **ille**, Démosthène, cet illustre orateur.

Nosti Calvum, **illum** *laudatorem meum* (Cic.). Vous connaissez Calvus, mon enthousiaste panégyriste. *Sic Jupiter* **ille** *monebat* (Virg.). Tel est l'ordre de Jupiter, du maître des dieux. *Excidat* **illa** *dies ævo!* (Virg.), périsse à jamais la mémoire de ce jour affreux!

* **Remarque III.** — Dans le sens emphatique, il se met quelquefois avec *hic,* qui a le sens de *voici.* Ex. : *Hæc est* **illa** *dies, quam...* (Luc.), voici le jour que... *Dicunt tribuni* **hoc illud esse,** *quod æra militibus sint constituta* (Liv.), voici donc, disent les tribuns, l'explication de la paye établie pour les soldats (*m. à m.* ce pourquoi une paye a été établie). *Hoc illud est* a ici un sens ironique analogue à notre locution familière : *c'est donc cela que...*

* **Remarque IV.** — Quelquefois en latin, comme en français, un démonstratif tient la place d'un substantif répété devant son complément (§ **150, Rem. IV**). Mais cela n'a lieu que pour marquer une certaine emphase, ou pour rappeler une personne ou une chose qui vient d'être mentionnée. Ex. : *Nullam virtus aliam mercedem laborum desiderat præter* **hanc laudis** *et gloriæ* (Cic.), le mérite ne demande d'autre récompense de ses peines que celle-ci, la réputation et la gloire.

Remarque V. — C'est aussi seulement par emphase ou pour rappeler une personne ou une chose déjà mentionnée qu'on trouve les démonstratifs employés avec les participes, qui d'ordinaire se trouvent isolés ou suivis d'un conjonctif. Ex. : **Illis** *utitur ante* **quæsitis** *sapiens* (Hor.), la prudente fourmi se sert des provisions qu'elle a faites. **Illum præteritum** *temnens extremos inter euntem* (Hor.), méprisant le rival qu'il a dépassé et qui reste aux derniers rangs.

* **Remarque VI.** — Dans le style indirect, *ille* remplace en général *hic,* comme *tunc* remplace *nunc.* Ex. : **Illo die** *primum liberos pro liberā urbe pugnare* (Tite-Live), en ce jour, ils combattent pour la première fois libres pour une ville libre. Dans le style direct on dirait : *Hoc die pugnamus.*

* **Remarque VII.** — *Hic... ille,* s'emploient dans le sens de *l'un... l'autre.*

[* **Histoire.** — Cet emploi de *hic... ille* ne commence à se répandre qu'à partir de l'époque de Sénèque. A l'époque classique on disait seulement : *hic atque ille,* celui-ci et celui-là.]

Remarque VIII. — *Iste,* formé de *is* et de la même racine que

talis (§ **47**, IV, p. 96), signifie *de cette sorte,* et se prend d'ordinaire en mauvaise part : **Iste nebulo,** ce vaurien. Il se trouve employé avec un autre démonstratif. Ex. : *Scio* **ista hæc** *facta proinde ut proloquor* (Plaute), je suis certain que les choses se sont passées comme je dis. — Quelquefois il a simplement le sens de *talis*. Ex. : *Quam* **istā** *sis auctoritate, M. Cato* (Cic.), avec une autorité comme la vôtre, Caton. — Enfin il semble aussi quelquefois se rapporter à la personne à qui l'on parle et être synonyme de *tuus* : *Age nunc* **isti** *doceant* (Cic.), allons, que *vos* philosophes nous apprennent.

Remarque IX. — *Is* a le sens démonstratif de *ille* (*ce, cet*). Ex. : **Is homo**, cet homme. — *Is* en a aussi le sens emphatique. Ex. : *Exemplis usus es, et* **iis** *quidem illustribus* (Cic.), vous avez pris des exemples, et d'illustres exemples. C'est en ce sens que l'on dit : *et id, idque,* et cela (comme on dit en grec : καὶ τοῦτο). *Studiis optimis deditus*, **idque** *a puero* (Cic.), voué aux plus nobles études, et cela dès l'enfance. — Enfin **is** a le sens de **tel**, *de cette sorte*. Ex : **Eos** *mores viri cognovi* (Sall.), voilà le caractère que j'ai reconnu en cet homme. — Voyez §§ **197** et **206**, sur d'autres emplois de *is*.

Remarque X. — Le démonstratif *is,* et plus rarement les démonstratifs *hic* ou *ille*, s'emploient en latin, comme en français [1], pour rappeler un complément déjà exprimé au commencement de la phrase. Ce pléonasme a pour objet d'insister davantage sur ce complément, ou de donner à la phrase plus de vivacité, ou encore de marquer une certaine emphase. Ex. : **Plebem** *et infimam multitudinem, quæ fortunis vestris imminebat,* **eam** *Milo, quo tuta esset vestra vita, tribus suis patrimoniis delinivit* (Cic.). Cette plèbe, cette vile multitude qui menaçait vos fortunes, Milon, pour assurer vos jours, l'a adoucie par le sacrifice de ses trois patrimoines.

Remarque XI. — On trouve le démonstratif *is* formant pléonasme même avec le sujet. Ex. : **Ista** *animi* **tranquillitas, ea** *est ipsa beata vita* (Cic.), cette tranquillité d'âme, voilà précisément ce qui compose la vie heureuse. — Voy. § **212**, **Rem. II.**

1. Voyez notre *Grammaire française,* Cours moyen et supérieur, **§ 234.**

Quæ apud alios iracundia dicitur, ea...

§ **189** *bis*. Les démonstratifs faisant fonction de sujet s'accordent, par attraction, avec le substantif attribut, même alors qu'ils désignent quelque chose d'indéterminé et sembleraient devoir être au neutre (comme ils le sont en français). Il en est de même des conjonctifs.

Ex. : **Quæ** *apud alios* **iracundia** *dicitur*, **ea** *in imperio* **superbia atque crudelitas** *appellatur* (Sall.), **ce qui** chez les autres est appelé irascibilité, **cela** prend chez les puissants le nom d'orgueil et de cruauté.

[* **Histoire.** — On ne trouve de dérogations à cette règle que chez les poètes ou chez les prosateurs postérieurs à l'époque classique. Ex. : *Nec sopor illud erat* (Virg.), et ce n'était pas un sommeil. *Hæc est solatium quo reficiare* (Sén.), cette enfant est une consolation qui doit vous rendre le courage.]

§ **189** *ter*. Les démonstratifs ne s'emploient pas d'ordinaire, en latin, comme compléments, avec différents verbes qui se suivent (Voyez § **246** *bis*).

VIII. — Adjectifs-pronoms interrogatifs et conjonctifs.

1° *Interrogatifs.*

Quis est ille? — Qui est ille?

§ **190**. *Qui, quæ, quod* est en général conjonctif (§ **48**). Cependant il est quelquefois, comme *quis*, adjectif interrogatif. Seulement *quis* signifie proprement *qui, quel; qui* est synonyme de *qualis* et signifie *de quel genre est, quelle est la qualité de*.

Ex. : **Quis** *est ille?* qui est cet homme? **Qui** *est ille?* Quel genre d'homme est-ce? *Si* **qui vir** *fuerit considerabis* (Cic.), si vous examinez quel homme ç'a été.

* **Remarque I.** — *Qui*, pour *quis*, est fréquent en poésie, dans le sens simplement interrogatif. Ex. : *O* **qui** *me gelidis in valli-*

bus Hæmi Sistat? (VIRG.) Oh! qui me fera reposer dans les fraîches vallées de l'Hémus?

Remarque II. — Le neutre de *qui* et de *quis*, employé comme adjectif, est *quod*; employé comme pronom ou substantivement, c'est *quid*.

Quodnam ob facinus?

§ **190** *bis**. *Quisnam* et *quinam* interrogent avec plus de force que *quis* et *qui*.

Ex. : **Quodnam** *ob facinus?* (TÉR.) et pour quel méfait? **Quidnam** *id est?* (PLAUTE) qu'est-ce donc?

Ecquid attendis, Catilina?

§ **190** *ter*. *Ecquis* marque une interrogation plus forte et plus vive que *quis* et *quisnam*.

Ex. : **Ecquid** *attendis, Catilina?* (CIC.), eh bien! Catilina, n'observes-tu rien? (*m. à m.* est-ce que tu ne remarques pas quelque chose?)

Quæritur ex duobus uter sit dignior.

§ **191**. *Uter,* qui, lequel, s'emploie quand il ne s'agit que de deux personnes ou de deux choses.

Ex. : *Quæritur ex duobus* **uter** *sit dignior, ex pluribus* **quis** *dignissimus*, on examine, entre deux hommes, qui est plus digne que l'autre; entre plusieurs, quel est le plus digne de tous (Voyez § **179**).

[* **Grammaire comparative.** — Il y a, en grec, la même différence entre τίς et πότερος. Au premier de ces mots correspond *quis;* le second, en ionien κότερος, vient de la même racine que *uter*, comparatif de *quis*. Voyez la *Phonétique,* § **4**, n° 13.]

Uter utri insidias fecit? — Considera quis quem fraudasse dicatur.

§ **192**. En latin, dans les interrogations, et surtout dans les interrogations indirectes, on trouve souvent

deux expressions interrogatives, dont l'une est sujet, l'autre complément. Ces deux expressions doivent être détachées en français, et avec *uter* la seconde est traduite par *l'autre*.

Ex. : **Uter utri** *insidias fēcit*? (Cic.) qui a dressé des embûches à l'autre? — *Considera* **quis quem** *fraudasse dicatur* (Cic.), examinez qui a, dit-on, trompé et qui a été trompé. — **Quantæ quoties** *occasiones fuerunt!* (Cic.) que de fois ne s'est-il pas présenté des occasions, et quelles occasions [1]!

Hora quota est?

§ **193**. Quand il est question de temps, l'adjectif interrogatif *quis* est remplacé par *quotus*.

Ex. : *Hora* **quota** *est?* quelle heure est-il?

* **Remarque I.** — *Quotus* n'indique pas seulement le *quantième*. Il se met, dans le sens de *quot* (combien de, en quel nombre), avec toute espèce de substantif. Ex. : **Quotus** *esse vis?* (Hor.) quel nombre de convives voulez-vous avoir avec vous?

Remarque II. — De là l'expression interrogative *quotus quisque,* qui signifie *combien peu*. Ex. : **Quotus** *autem* **quisque** *philosophorum invenitur?* Mais combien on trouve peu de philosophes!

Quis nostrum, ex nobis *ou* inter nos?

§ **194**. Le complément des adjectifs interrogatifs *quis* et *uter* se met au génitif. C'est le génitif indiquant la partie (§ **144, 4°**).

Ex. : **Quis nostrūm**? qui de nous? **Uter nostrūm**? lequel de nous deux?

Remarque. — Le complément de *quis* peut aussi se mettre avec *ex* et l'ablatif ou avec *inter* et l'accusatif. Ex. : **Quis ex nobis** ou **inter nos**? qui d'entre nous?

1. Voyez notre *Grammaire grecque,* § **187**, II.

2° *Conjonctifs.*

Animal quem vocamus hominem.

§ **195.** * Les règles d'accord des conjonctifs sont les mêmes que celles des adjectifs qualificatifs (§ **160,** Rem. I-IV), sous la réserve des observations suivantes :

1° Comme les démonstratifs, les conjonctifs sont soumis à la règle de l'attraction exposée plus haut (§ **189** *bis*).

Ex. : **Animal quem** *vocamus* **hominem** (Cic.), l'animal que nous appelons homme. **Pompeio, quod** *imperii Romani* **lumen** *fuit, extincto*... (Cic.), après la disparition de Pompée, qui fut la lumière de l'Empire romain.

2° Les conjonctifs peuvent se mettre au pluriel neutre après deux noms de choses du même genre.

Ex. : *Fortunam nemo ab* **inconstantia et temeritate** *sejunget*, **quæ digna** *certe non sunt deo* (Cic.), personne ne séparera la Fortune des idées d'inconstance et de hasard, qui assurément sont indignes de Dieu.

3° Les conjonctifs peuvent se rapporter, par syllepse (§ **393**), au pronom personnel dont l'idée est comprise dans un adjectif possessif.

Ex. : **Vestra** *consilia accusantur,* **qui** *mihi summum honorem et maximum negotium imposuistis* (Sall.), on accuse vos résolutions, à vous qui, en me confiant la plus haute dignité, m'avez imposé la plus lourde charge. — On verra plus loin (§ **393**) d'autres cas plus particuliers de syllepse avec les conjonctifs.

Vos quæ affuistis. — Nostrūm qui affuerunt.

§ **195** *bis*. *Qui* conjonctif, s'accorde en personne et en genre avec le pronom personnel qui sert d'antécédent.

Ex. : **Vos quæ** *affuistis*, vous qui avez été présentes.

Remarque. — Mais si le pronom personnel n'est que complé-

ment d'un autre mot (substantif ou pronom), c'est avec ce mot qu'a lieu l'accord de personnes. Ex. : *Nostrūm,* **qui affuerunt,** ceux d'entre nous qui ont été présents (*qui* se rapporte à *illi,* antécédent sous-entendu de *nostrūm*).

Quem ut conspexere, silent.

§ **196**. *Qui,* conjonctif, s'emploie pour lier une phrase et quelquefois une simple proposition à une autre, et répond à un démonstratif français accompagné de quelque conjonction, surtout des conjonctions : *et, autem, enim* (*et, mais, en effet*).

Ex. : **Quem** *ut conspexere, silent,* dès qu'ils l'ont aperçu, ils se taisent. *Magna vis est conscientiæ,* **quam** *qui negligunt, se ipsi indicant* (Cic.), grande est la force de la conscience, et ceux qui n'en tiennent pas compte se dénoncent eux-mêmes.

Remarque I. — Cet emploi du conjonctif s'explique par le génie synthétique de la langue latine : elle aime à réunir les phrases, tandis que la langue française aime à les séparer.

Remarque II. — Comme le conjonctif *qui,* ainsi employé, fait office d'un démonstratif et d'une conjonction, il ne s'emploie pas en général avec une autre conjonction.

Remarque III. — On trouve aussi quelquefois deux pronoms conjonctifs à côté l'un de l'autre, dont l'un est le sujet, l'autre le complément d'une même proposition incidente. Ex. : *Politus est iis artibus,* **quas qui** *tenent eruditi appellantur* (Cic.). Il est versé dans les sciences qui valent le titre de savants à ceux qui les possèdent. (Voyez une construction analogue pour les interrogatifs, § **192**.)

Tolosates, quæ civitas est in provinciā.

§ **196** *bis*. * Quand le conjonctif *qui* accompagne un substantif mis en apposition, il se met avant ce substantif.

Ex. : *Tolosates,* **quæ civitas** *est in provinciā* (Cés.), les Tolosates, peuple qui fait partie de la province romaine.

* **Remarque I.** — Il se met quelquefois avant le substantif, même quand le substantif est son antécédent (§ **209**, **Rem. I**).

*** Remarque II.** — *Qui*, accompagnant un adjectif superlatif qui se rattache par le sens à la proposition principale, se met avant ce superlatif. Ex. : *De servis suis quem habuit fidelissimum, misit* (CORN. NEP.), il envoya le plus fidèle qu'il eût parmi ses esclaves.

Dignus sum qui imperem. — Res digna visa est ut...

§ **197**. *Qui*, suivi d'un subjonctif, équivaut souvent à *ut* et à un pronom personnel, particulièrement après *dignus*, après *is* signifiant *de cette sorte* (§ **189**, **Rem. IX**), et après les verbes comme *peto, mitto*, etc.

Ex. : **Dignus** *sum* **qui** *imperem, dignus es* **qui** *imperes, dignus est* **qui** *imperet*, je suis, vous êtes, il est digne de commander. *Non* **is** *es* **qui** *glorieris*, vous n'êtes pas homme à vous glorifier. *Misi ad Antonium* **qui** *diceret* (CIC.). J'envoyai à Antoine pour lui faire dire. *Ranæ regem petiere* **qui** *dissolutos mores compesceret* (PHÈDRE). Les grenouilles demandèrent un roi qui réprimât (*m. à m.* pour qu'il réprimât) le désordre des mœurs.

*** Remarque.** — Si le sujet ou le complément de la proposition subordonnée est différent de celui de la proposition principale, au lieu de *qui* on met *ut*. Ex. : *Res* **digna** *visa est* **ut** *consules*... (TITE-LIVE), la chose parut mériter que les consuls... *In* **eum** *jam res rediit locum*, **ut**... (TÉR.), la chose en est venue à ce point que...

Infelix qui non audierit.

§ **197** *bis**. *Qui*, suivi d'un subjonctif, équivaut aussi quelquefois à *cum* et à un pronom personnel.

Ex. : **Infelix**, **qui** *non* **audierit** (VIRG.), malheureux de n'avoir pas entendu (*qui* pour *cum ille*). *Clodius*, **qui** *Lucium Paulum collegam effugere* **vellet** (CIC.), Clodius, en homme qui voulait éviter d'avoir pour collègue Lucius Paulus...

Patiuntur quidvis. — Quidquid habes.

§ **198**. Parmi les composés de *qui* ou de *quis*, quelques-uns sont indéfinis, comme *quivis, quilibet* (quelconque); mais d'autres sont conjonctifs comme *quicunque, quisquis* (tout homme qui), etc.

Ex. : *Patiuntur* **quidvis**, ils souffrent tout (*m. à m.* n'importe quoi). — **Quidquid** *habes,* tout ce que vous avez. **Quæcunque** *loquimur*, tout ce que nous disons.

Remarque I. — Avec *quicunque*, le verbe *possum* est quelquefois sous-entendu dans la proposition subordonnée. Ex. : *Quæ sanari poterunt,* **quacunque ratione** *sanabo* (Cic.), les maux qui pourront être guéris, je les guérirai par tous les moyens possibles (pour *quacunque ratione potero ea sanare*, de quelque façon que je puisse les guérir).

[* **Histoire.** — Cet emploi de *quicunque* ne se rencontre chez les auteurs classiques que dans la locution *quācunque ratione*. A partir de l'époque impériale, *quicunque* s'emploie comme adjectif indéfini, synonyme de *quilibet* (de là en francais le mot *quiconque*) . Ex. : *Cuicunque servitio exposita* (Tac.), [l'Italie] à la merci du premier occupant.]

* **Remarque II.** — *Qualiscunque, quantuscunque, quisquis*, ont de même pris le sens de *quelconque*, *quiconque*. Ex. : *Si* **qualemcunque** *locum quæremus* (Cic.), si nous recherchons un endroit n'importe lequel. *Datā* **quantācunque** *quiete corporis* (T.-Liv.). Après avoir accordé aussi peu de repos que possible. **Quoquo** *modo commoveat auditorem necesse est* (Cic.). Il faut qu'il émeuve l'auditeur n'importe comment.

* Remarque III. — *Quicunque, qualiscunque, quantuscunque*, peuvent séparer les deux éléments dont ils se composent. Ex. : **Quā** *re* **cunque** *possem,* par tous les moyens en mon pouvoir; **quale** *id* **cunque** *est,* de quelque genre que soit cela.

IX. — Adjectifs-pronoms indéfinis.

Dicunt alii.

§ **199***. *Alius,* employé seul, signifie *un autre; alii, d'autres.*

Ex. : **Dicunt alii**, d'autres disent.

Remarque.— Quelquefois cependant *alii* s'emploie pour *ceteri*, les autres; *alius* pour *reliquus*, le reste. Ex. : *Jovem* **deosque alios** (T.-L.), Jupiter et les autres dieux. *Et* **alius** *exercitus* (T.-L.), et le reste de l'armée.

§ **199** *bis. Alius... alius* (*l'un, l'autre,* quand il s'agit de

plusieurs); *alter... alter, unus... alter...* (*l'un, l'autre*, quand il ne s'agit que de deux) se trouvent souvent opposés :

Alii in Etruriam, alii in Campaniam proficiscuntur.

1° Ils se trouvent opposés dans deux propositions.

Ex. : **Alii** *in Etruriam,* **alii** *in Campaniam proficiscuntur,* ils partent, les uns pour l'Étrurie, les autres pour la Campanie.

Aliud ex alio malum oritur.

2° Ils se trouvent opposés dans la même proposition.

Ex. : **Aliud ex alio** *malum oritur*, un mal naît d'un autre mal. **Alius alio** *more vivebat*, chacun vivait à sa manière (*m. à m.* l'un vivait d'une façon, l'autre d'une autre). **Alter in alterum** *causam conferunt* (Liv.). Ils rejettent l'accusation l'un sur l'autre.

Alii alio dilapsi sunt.

§ **200.** Il en est de même d'*alius* opposé aux adverbes qui en dérivent, *alibi, aliter*, etc.

Ex. : **Alii alio** *dilapsi sunt*, ils se sont dispersés (*m. à m.* ils sont partis les uns d'un côté, les autres d'un autre).

Alius est ac putas. — Haud alius est quam putas.

§ **201**. Après *alius,* on met en général *ac* (devant une consonne), *atque* ou *et* (devant une voyelle) ; mais, si la proposition principale est négative ou interrogative, on met plutôt *quam* après *alius;* après *nihil aliud,* on met *quam* ou *nisi.*

Ex. : **Alius** *est* **ac** *putas,* il est autre que vous ne pensez. **Haud alius** *est* **quam** *putas,* il n'est pas autre que vous ne pensez. *Discere* **nihil aliud** *est* **nisi** *recordari* (Cic.), apprendre n'est autre chose que se souvenir.

* **Remarque.** — Ces règles ne sont pas absolues. On lit dans Cicéron : **non alius** *essem* **atque** *nunc sum,* je ne serais pas autre

que je suis ; et dans Pline le Jeune : *Te* **alia** *omnia* **quam** *quæ velis facere moleste fero*, je suis fâché de vous voir faire tout autre chose que ce que vous voudriez.

Idem ac Cæsar. — Iidem abeunt qui venerant.

§ **201** *bis*. *On dit aussi *idem ac* ou *atque*.

Ex. : **Idem ac** *Cæsar*, le même que César.

Remarque I. — Quand le second terme de la comparaison est accompagné d'un verbe, *idem* est en général suivi de *qui*. Ex.* : **Iidem** *abeunt* **qui** *venerant* (Cic.), ils s'en vont comme ils étaient venus. — Cependant on se sert aussi de la conjonction *ac* pour lier les deux propositions. Ex. : *Virtus* **eadem** *in homine* **ac** *deo est* (Cic.), la vertu chez l'homme est de la même nature que chez Dieu.

Remarque II. — On trouve aussi après *idem* les conjonctions *ut* et *quasi*, après *alius* la préposition *præter* avec l'accusatif. — Sur *idem* avec le datif, voyez § **166** *bis;* sur *alius* avec l'ablatif, § **169**, **Rem. II.**

Remarque III. — Par analogie avec *idem ac*, on a dit *similis ac, æquē ac*. De même, par analogie avec *alius ac, alius quam,* on a dit *secus ac*, *multiplex quam,* etc.

Nihil utile quod non idem honestum.

§ **201** *ter*.* *Idem* s'emploie fréquemment pour indiquer qu'on ajoute à ce qui a été déjà dit d'une personne ou d'une chose ; en ce sens il répond aux adverbes français *aussi, également, en même temps*.

Ex. : *Nihil utile* **quod non idem** *honestum* (Cic.). Il n'y a rien d'utile qui ne soit aussi honnête. *Patria quæ salva per te est*, *per* **te eumdem** *est ornata* (Cic.), la patrie qui vous doit son salut, vous doit également sa gloire.

Demosthenes ipse. — Et ipse.

§ **201** *quater*. *Ipse* indique la personne ou la chose, par opposition aux autres personnes ou aux autres choses.

Il s'emploie en général comme adjectif, et s'ajoute soit à un substantif, soit au démonstratif *is*.

Ex. : *Demosthenes* **ipse**, Démosthène en personne.

* **Remarque I.** — Il s'emploie souvent pour préciser la personne ou la chose dont on parle. Ex. : *Crassus triennio* **ipso** *minor erat quam Antonius* (Cic.), Crassus avait *juste* trois ans de moins qu'Antoine.

* **Remarque II.** — Et *ipse* équivaut à l'expression française *lui aussi*. Ex. : *Tres* **et ipse** *excitavit recitatores* (Cic.), il fit paraître, lui aussi, trois lecteurs.

Remarque III. — *Ipse* s'emploie fréquemment avec des verbes qui indiquent un sens réfléchi (Voyez *ipsius,* au lieu de *suus, sua, suum,* § **187**, 2°. **Rem. II**; *ipsius, ipsi, ipsum,* au lieu de *sui, sibi, se,* § **214**, 2°, **Rem. VI**; *ipse* employé avec *sui, sibi, se,* § **214**, 2° **Rem. VII.**)

Utrique victoriam crudeliter exercebant.

§ **202**. *Quisque* (chaque), *uterque* (l'un et l'autre), *unus* (l'un), *alter* (l'autre), *neuter* (ni l'un ni l'autre), comme *uter* (lequel des deux), se mettent au pluriel seulement avec des substantifs qui n'ont pas de singulier, ou lorsqu'il s'agit, non de deux personnes ou de deux choses, mais de deux groupes de personnes ou de deux collections de choses (Voyez encore § **181**, **Rem.** I).

Ex. : **Utrique** *victoriam crudeliter exercebant* (Sall.), les deux partis usaient avec cruauté de la victoire.

[* **Histoire.** — Après l'époque classique, ces divers adjectifs indéfinis s'emploient au pluriel plus librement et plus fréquemment.]

Neuter alterum amat.

§ **203**. A *neuter* et à *uterque* s'oppose quelquefois *alter*.

Ex. : **Neuter alterum** *amat,* ils ne s'aiment ni l'un ni l'autre. **Uterque alterum** *odit,* ils se haïssent l'un l'autre.

Remarque I. — De *alter* et de *uter* est formé *alteruter* (l'un

ou l'autre). Ex. : *Necesse est* **alterutrum** *vincere* (Cic.), il est nécessaire que l'un ou l'autre soit vainqueur.

Remarque II. — *Alter* signifie quelquefois *un des deux*. Ex. : **Altero** *oculo caret* (Plin.), il est aveugle d'un des deux yeux. **Alter** *consulum triumphavit* (T.-Liv.), l'un des deux consuls reçut les honneurs du triomphe. *Bisque die numerant ambo pecus,* **alter** *et hædos* (Virg.). Tous les deux comptent deux fois par jour le gros bétail, et un des deux compte les boucs.

Si quid in te peccavi, ignosce.

§ **204**. A la place de l'indéfini *aliquis* (*quelque, un*), l'on met en général *quis* après *si, nisi, ne, num, cum, ut*, etc.

Ex : **Si quid** *in te peccavi, ignosce* (Cic.), si j'ai eu quelque tort envers vous, pardonnez-le-moi.

Remarque I. — *Quis*, pour *aliquis*, est la forme du masculin de ce mot, employé comme pronom; celle du féminin (rare) est *quæ*, celle du neutre *quid*. Ex. : **Si quis** *adest*, si quelqu'un est là. — Mais ce mot, pris adjectivement, a pour masculin *qui*, pour féminin *qua*, et pour neutre *quod*. Ex. : **Si qui rex, si qua civitas** *fecisset aliquid ejusmodi* (Cic.), si un roi, si une république avait fait quelque chose de semblable. **Si quod** *est admissum* **facinus** (Cés.), si quelque crime a été commis (Voy. § **48**).

* **Remarque II.** — De même qu'on dit *si quis*, on dit *si quando* (pour *si aliquando*).

Remarque III. — On trouve aussi *quis* pour *aliquis,* après un autre mot que les conjonctions *si*, *nisi*, *ne*. Ex. : *Potest* **quis** *errare aliquando* (Cic.), on peut se tromper quelquefois. *Vis ea quā vel agimus* **quid** *vel sentimus* (Cic.), cette force qui nous fait agir et sentir.

* **Remarque IV.** — On trouve aussi quelquefois *si aliquis, ne aliquis,* même chez les auteurs de l'époque classique, pour appeler davantage l'attention sur ce pronom. Ex. : *Timebat Pompeius omnia, ne vos timeretis aliquid* (Cic.), Pompée craignait tout pour que vous n'eussiez, vous, aucune crainte.

* **Remarque V.** —Le pluriel de *aliquis,* (*aliqui*) ne doit pas être confondu avec *aliquot,* qui se rapporte au nombre : *Aliqui homines,* certains hommes; *aliquot homines,* un certain nombre d'hommes.

Tanquam unus manipularis.

§ **204** *bis* *. *Unus* est surtout en latin un adjectif numéral (§ **45**), mais il s'emploie aussi dans le sens indéfini, comme en français.

Ex. : *Tanquam* **unus** *manipularis,* comme un simple soldat.

* **Remarque.** — On trouve assez souvent *unus* joint à *quisquam, quilibet, nemo.* Il ne forme nullement pléonasme avec ces pronoms indéfinis, mais indique une personne ou une chose prise séparément. Ex. : **Nec quisquam unus** *malis artibus tam popularis fuit quam tum bene imperando universus senatus* (T.-Liv.). Et aucun particulier ne devint, par de mauvais moyens, aussi populaire que le fut alors le sénat en commandant bien. **Nemo unus** *civis tantum eminere debuit* (T.-Liv.). Aucun simple citoyen ne devait s'élever autant au-dessus des autres.

Cavete ne quisquam supersit.

§ **205** *. I. *Ullus,* aucun (dérivé de *unus*), *quisquam,* quelque, *quispiam,* quelconque, ont un sens plus indéterminé que *aliquis.* On voit cette différence dans la phrase suivante : *Vidi fore ut aliquando non Torquatus, neque Torquati* **quispiam** *similis, sed* **aliquis** *bonorum hostis aliter hæc fuisse diceret* (Cic.). J'ai vu qu'un jour, non pas un Torquatus, ni quelque citoyen semblable à Torquatus, mais un de ces ennemis des gens de bien soutiendrait qu'il en a été autrement.

II. Il en résulte que *ullus, quisquam, quispiam* ne s'emploient que dans les propositions négatives, interrogatives, dubitatives, hypothétiques comme celles qui commencent ainsi : *nunquam ullus, num quisquam, si quispiam,* etc.

Ex. : *Cavete* **ne quisquam** *supersit* (T.-Liv.). Prenez garde qu'il n'y ait quelque survivant.

* **Remarque I.** — On trouve aussi ces adjectifs-pronoms après les conjonctions *quam, quamdiu, quoad, dum, donec, ut,* etc. Ex :

Dum *præsidia* **ulla** *fuerunt* (Cic.), tant qu'il y eut des **renforts.**

* **Remarque II.** — Les adverbes indéfinis *unquam* et *usquam,* se construisent comme *ullus* et *quisquam.*

§ **205** *bis* *. On trouve, mis séparément, les deux éléments dont se compose l'indéfini *quilibet* (quelconque); mais cela est rare.

Ex. : **Cujus** *rei* **libet** *simulator* (Sall.). **Habile à simuler n'importe** quelle chose.

§ **205** *ter* *. *Nemo* s'emploie seulement comme pronom; *nullus,* comme adjectif; *nihil,* comme substantif.

* **Remarque I.** — *Nemo* peut être suivi d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement. Ex. : **Nemo sapiens,** aucun des sages; **nemo scriptor,** personne d'entre les écrivains.

* **Remarque II.** — Le pronom *nonnemo,* quelqu'un, et l'adjectif *nonnulli,* quelques, désignent un très petit nombre de personnes; le substantif *nonnihil,* quelque chose, un peu plus que rien.

X. — Adjectifs-pronoms corrélatifs.

§ **206**. Souvent à des adjectifs-pronoms conjonctifs correspondent des démonstratifs ou des indéfinis. On appelle les uns et les autres *corrélatifs;* on donne le nom d'*antécédent* au démonstratif ou à l'indéfini qui précède le conjonctif. Ex. :

Principaux adjectifs corrélatifs.

antécédent.	conjonctif.	
is	*qui,*	celui qui;
idem	*qui,*	le même qui;
talis	*qualis,*	tel que;
tantus	*quantus,*	aussi grand que;
tot	*quot,*	autant que.

* **Remarque I.** — On a vu plus haut (§ **201 bis**) que, à côté de la locution *idem qui,* il y a les locutions *idem ac, idem ut,* etc.

Remarque II. — Quelquefois *is* a comme conséquent, non

pas *qui,* mais *quicunque* ou *si quis*. Ex. : **Eam** *fortunam,* **quæcunque** *erit tua, ducam meam* (Cic.), quel que doive être votre sort, je le considérerai comme mien. *Ex* **eā** *facultate,* **si quam** *habet, aliquantum detrahet* (Cic.), de ce talent, s'il en a un réel, il devra retrancher quelque chose.

*** Remarque III.** — *Hic* remplace *is* comme antécédent de *qui,* quand on veut insister sur la proximité de la personne ou de la chose (Voyez § **189, Rem. I**). **Ex. : Hæc quæ** *a nobis hoc quatriduo disputata sunt* (Cic.), les questions qui ont fait depuis quatre jours l'objet de nos discussions.

*** Remarque IV.** — *Tot... quot...* et l'indéfini *aliquot* sont en général adjectifs et accompagnés d'un nom; ils s'emploient aussi substantivement ou comme pronoms. Ex. : **Tot** *meā solius sollicititi sint causā* (Tér.), quoi! tant de gens inquiets à cause de moi seul! *Ne* **tot** *unum superare non possent* (Cic.), de peur que tant d'hommes ne pussent venir à bout d'un seul.

Non tantam habet pecuniam quantos sumptus facit.

§ **207** *. L'antécédent et le conséquent peuvent se rapporter à des mots différents, et, par suite, être à un autre cas, à un autre genre, à un autre nombre l'un que l'autre.

Ex. : *Non* **tantam** *habet pecuniam* **quantos** *sumptus facit,* il n'a pas autant de fortune qu'il fait de dépenses. *Amicum habere* **talem** *volunt* **quales** *ipsi esse non possunt* (Cic.), ils veulent avoir un ami tel qu'ils ne peuvent être eux-mêmes.

*** Remarque.** — On trouve quelquefois les corrélatifs mis au même cas par attraction. Ex. : **Quanto inopina, tanto majora** (Tacite), choses d'autant plus graves qu'elles étaient imprévues. Le premier adjectif, n'étant pas au comparatif, ne devrait pas être accompagné régulièrement de *quantum* à l'ablatif.

Qualis dominus, talis servus.

§ **208.** L'antécédent peut se trouver après le conjonctif, par inversion (§ **134**), surtout quand cet antécédent est un pronom démonstratif.

Ex. : **Qualis** *dominus,* **talis** *servus,* tel maître, tel esclave. **Quam**



quisque norit artem, **in hac** *se exerceat* (Cic.), que chacun cultive l'art qu'il connaît. **Quod** *virtute effici debet*, **id** *tentatur pecuniā* (Cic.), ce qui doit être obtenu par le mérite, on cherche à l'avoir à prix d'argent.

Qui mentiri solet, pejerare consuevit.

§ **209**. L'antécédent est souvent sous-entendu, quand il doit être au même cas que le conjonctif.

Ex. : *Qui mentiri solet, pejerare consuevit* (Cic.), celui qui a l'habitude du mensonge, a aussi celle du parjure (s.-ent. **is**, *celui-là*, dans la proposition principale). — *Quem neque gloria, neque pericula excitant, frustra hortere* (Sall.), celui que n'excitent ni la gloire, ni le péril, vous l'exhorteriez en vain (sous-ent. l'antécédent **eum**). *Quibus bestiis erat is cibus, aut vires natura dedit aut celeritatem* (Cic.), aux animaux qui ont ce genre de nourriture, la nature a donné la force ou la vitesse (s.-ent. **iis**).

Remarque I. — Le substantif antécédent du conjonctif *qui* se met quelquefois après ce conjonctif, et s'accorde avec lui. Ex. : **Quam** *misi* **epistolam** (Cic.), la lettre que j'ai envoyée.

* **Remarque II.** — On trouve en poésie cette dernière construction, même avec un substantif qui devait être sujet. Ex. : **Urbem quam** *statuo vestra est* (Virg.), la ville que je fonde est pour vous. C'est une **attraction** (Voyez § **394**).

* **Remarque III.** — On trouve aussi, en poésie, l'antécédent omis, même quand il ne doit pas être au même cas que le conjonctif. Ex. : *Totoque arcessitur orbe Quo gens quæque perit* (Luc.), et l'on va chercher dans tout l'univers ce qui fait périr toutes les nations (*id* s.-entendu).

* **Remarque IV.** — On trouvera plus loin (§ **395**) des exemples d'ellipses encore plus hardies de l'antécédent.

XI. — Règles communes à plusieurs adjectifs-pronoms.

Unus militum, ou ex militibus, ou inter milites.

§ **210**. Plusieurs adjectifs-pronoms ont un sens *partitif*, c'est-à-dire marquent une partie d'un plus grand nombre, comme *unus*, *aliquis*, *nullus*, etc. (on a vu pré-

cédemment *quis*, § **194**). Leur complément, comme celui des superlatifs, peut se mettre soit au génitif, soit à l'ablatif avec *ex*, soit à l'accusatif avec *inter*.

Ex. : **Unus militum** ou **ex militibus** ou **inter milites**, un des soldats.

Quid novi? — Aliquid veri, falsi. — Nihil utile.

§ **210** *bis*. Certains adjectifs-pronoms, soit indéfinis, soit interrogatifs, peuvent être employés au neutre substantivement, avec complément au génitif. Ils ne s'emploient ainsi qu'aux trois cas semblables du singulier neutre.

Ex. : **Quid novi?** Quoi de nouveau? — **Aliquid veri, falsi**, quelque chose de vrai, de faux.

Remarque I. — Ce génitif a un sens partitif (§ **144**, 4°); *aliquid veri*, quelque chose de vrai, *proprement* qui fait partie de ce qui est vrai. *Verum aliquid* signifie une *chose vraie*. Ex. : *Potest* **verum aliquid** *pro falso credi* (Sall.), une chose vraie peut être considérée comme fausse.

* **Remarque II.** — L'adjectif neutre ne se met du reste au génitif après les pronoms démonstratifs, conjonctifs ou indéfinis, que s'il est de la 2e déclinaison. Les adjectifs de la 3e déclinaison ne se mettent pas au génitif, mais s'accordent avec le pronom. Ex. : **Aliquid memorabile**, quelque chose de mémorable; **nihil utile**, rien d'utile.

* **Remarque III.** — Le participe passé du verbe *pendere* (peser) est très usité, au génitif singulier neutre, dans la locution : **nihil pensi** *habere*, ne rien respecter, *m. à m.* n'avoir rien de pesé.

[* **Histoire.** — Dans la prose classique, ce ne sont guère que les adjectifs-pronoms qui s'emploient ainsi substantivement avec le génitif. En poésie on trouve aussi le génitif partitif avec des adjectifs qualificatifs au pluriel : ce dernier usage s'étend à la prose, à partir de l'époque impériale. Ex. : *Læva maris* (Tac.), le côté gauche de la mer.]

Id temporis. — Homo id ætatis.

§ **211**. Un grand nombre d'adjectifs-pronoms s'emploient au neutre adverbialement : *id, hoc, illud, idem,*

quod, quid, aliud, alterum, aliquid, quidpiam, quidquid, utrumque, etc.

Ex. : **Id temporis**, en ce temps. *Homo* **id ætatis**, un homme à cet âge. **Quid** *prodest mentiri?* à quoi sert de mentir?

* **Remarque.** — Sur cet emploi étendu des pronoms au neutre comme adverbes ou comme compléments indirects, voyez plus loin, §§ **229** *bis* et *ter*; **237, Rem.**; **238**.

CHAPITRE III

SYNTAXE DES PRONOMS PERSONNELS

Ego tu sum, tu es ego.

§ **212***. Le pronom personnel, quand il fait fonction de sujet, s'omet en général en latin; il ne s'exprime que lorsqu'on veut appeler l'attention sur la personne d'une manière particulière, surtout quand on oppose une personne à une autre. Cette règle est la même pour les pronoms démonstratifs tenant lieu de pronoms de la 3e personne (§ **51**).

Ex. : **Ego tu** *sum,* **tu** *es* **ego** (Plaut.), je suis toi et tu es moi. *Ne* **illi** *sanguinem nostrum largiantur* (Sall.), qu'ils ne soient pas, eux, si prodigues de notre sang.

* **Remarque I.** — On emploie aussi en général les pronoms personnels avec les propositions concessives dans lesquelles entre l'adverbe *quidem* (à la vérité). Ex. : *Oratorias exercitationes non* **tu quidem** *reliquisti, sed certē philosophiam illis anteposuisti* (Cic.), vous n'avez pas sans doute abandonné, vous, les exercices oratoires, mais du moins vous leur avez préféré la philosophie.

Remarque II. — On trouve même, avant *quidem,* le pronom faisant pléonasme avec un sujet déjà exprimé (Voyez § **189**, **Rem. XI**). Ex. : *P. Scipio non multum* **ille quidem** *nec sæpe dicebat, sed omnes sale facetiisque superabat* (Cic.). P. Scipion, lui

ne parlait pas beaucoup ni souvent, mais il n'avait pas d'égal pour la finesse et l'enjouement.

Nos patriam fugimus. — Reliquum est ut dicamus.

§ **212** *bis**. En latin, comme en français[1], la 1re personne du pronom s'emploie quelquefois au pluriel pour le singulier. C'est tantôt pour exprimer une pensée ou indiquer un fait qui n'est pas exclusivement propre à la personne qui parle, tantôt pour donner au style plus de solennité.

Ex. : **Nos** *patriam fugimus*,.. **Tu**, *Tityre* (Virg.). Nous, nous fuyons notre patrie... Et toi, Tityre... *Reliquum est ut* **dicamus** (Cic.), il nous reste à dire.

* **Remarque.** — Le latin classique ne connaît, pour la seconde personne, que le pronom *tu*, qui correspond à notre *tu* et à notre *vous*.

[* **Histoire.** — La 1re personne du pluriel a été adoptée, comme plus solennelle, par les empereurs romains. Cet usage s'est conservé en français, dans les *Ordonnances* des pouvoirs publics. De même que les empereurs romains disaient *nos* en parlant d'eux-mêmes, l'usage s'est introduit, vers le ve siècle, de dire *vos* en leur parlant. De là est venu l'usage français de dire *vous* pour la 2e personne du singulier. C'est ce que les grammairiens appellent *le pluriel de respect*. Déjà, du reste, à l'époque classique, on trouve ce pluriel appliqué à une seule personne, lorsque cette personne est considérée comme ayant une suite, un cortège. Ex. : **Vestras**, *Eure, domos*, vos demeures, Eurus (il vient d'être question d'*Eurus* et de *Zéphyre*) ; et : **Vos**, *o Calliope, precor, adspirate canenti* (Virg.), c'est vous que j'invoque, ô Calliope, inspirez mes chants.]

Animus pars mei est.

§ **213**. Le pronom personnel au génitif (*mei, tui*, etc.) a un autre sens que l'adjectif possessif *meus, mea, meum*. Ainsi *pars mei* signifie *une part de moi-même; pars mea* signifie *ma part, la part qui m'appartient*.

Ex. : *Animus pars* **mei** *est* (Sén.), l'âme est une partie de moi-même. *Virtus pretium* **sui** *est* (Sén.), la vertu est la récompense d'elle-même.

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen et supérieur*, § **230** et **231**.

* **Remarque.** — Avec un substantif, on emploie en général un adjectif possessif. Ex. : *accusator* **tuus,** votre accusateur. Mais si l'on veut insister davantage sur la personne, on remplace l'adjectif possessif par un pronom personnel au génitif. Ex. : *Frater meus misit filium ad Cæsarem, non solum* **sui** *deprecatorem, sed etiam accusatorem* **mei** (Cic.), mon frère a envoyé son fils auprès de César, non seulement comme son intercesseur auprès de lui, mais comme mon accusateur. De même *imago* **mea** signifie mon image; *imago* **mei,** un portrait de moi.

[**Histoire.** — Cette différence n'est plus toujours observée après l'époque classique. Ex. : *Non longam* **sui** *absentiam fore* (Tac.), que son absence ne serait pas longue. Tacite dit encore : *initia* **nostri, sui** *finem,* etc.]

Nostri melior pars animus est. — Quis vestrum? — Unus nostrum.

§ **213** *bis* *. On a vu (§ **51,** Rem. II) que, par leur formation, les génitifs *nostri, vestri,* étaient des singuliers. Aussi ne peut-on les employer que dans un sens *collectif* et un peu général. Mais, si l'on indique des individus isolés (*sens partitif*), et si l'on insiste par là même sur l'idée de pluralité, on se sert de *nostrūm, vestrūm*; et l'on se sert toujours de *nostrūm, vestrūm*, quand on ajoute *omnium*.

Ex. : **Nostri** *melior pars animus est* (Sén.). L'âme est la meilleure partie de nous-mêmes (c. à d. de nous tous hommes). *Quis* **vestrūm?** qui de vous? *Unus* **nostrūm,** un de nous. *Custos urbis et* **nostrum** (Cic.), gardien de la ville et de nos personnes.

Remarque. — Cette règle n'est pas cependant absolue, comme on le voit par ces exemples de Cicéron et de Salluste, que cite Aulu-Gelle (XX, 6) : *Contentione* **nostrūm,** notre différend; *majores* **vestrūm,** vos ancêtres.

Justitia propter sese colenda est.

§ **214.** Les règles de l'emploi du pronom réfléchi *sui, sibi, se,* correspondent aux règles de l'emploi de *suus, sua, suum* (Voyez § **187**).

1° On se sert de *sui, sibi, se* pour marquer un rapport

avec le sujet, et quelquefois avec un des compléments exprimés dans la même proposition (principale ou subordonnée) : pour exprimer ce rapport en français, on emploie souvent, après une préposition, non le pronom réfléchi *se, soi,* mais simplement les pronoms personnels *lui, elle.*

Ex. : *Justitia propter* **sese** *colenda est* (Cic.), la justice doit être cultivée pour elle-même. *Ratio et oratio conciliant inter* **sese** *homines* (Cic.), la raison et la parole unissent les hommes entre eux. *Romani hostibus* **sui** *colligendi*[1] *facultatem non relinquunt,* les Romains ne laissent pas aux ennemis la faculté de se rassembler. *Etiam feras* **inter se** *partus et educatio conciliat* (Cic.). Les bêtes féroces elles-mêmes s'attachent entre elles par le lien de la naissance et de l'éducation. *Ariovistus respondet si quid Cæsar* **se** *velit, illum ad* **se** *venire oportere* (Cés.). Arioviste répond que, si César veut lui parler (voyez § 224 *bis*), c'est à César de venir le trouver. *Faustulo spes fuerat regiam stirpem apud* **se** *educari* (T.-Liv.), Faustulus s'était flatté que l'enfant élevé chez lui était de race royale. *Metellus in iis urbibus, quæ ad* **se** *defecerant, præsidia imponit* (Sall.), Metellus met des garnisons dans les places qui s'étaient déclarées pour lui.

* **Remarque.** — Quand le pronom complément se rapporte au sujet de la proposition principale, mais non à celui de la proposition subordonnée, on met quelquefois, en latin, non le pronom réfléchi, mais simplement le pronom personnel comme en français. Ex. : *Aliquot locis prælium restituit, protegentibus* **eum** *equitibus Romanis* (Tite-Live) ; il rétablit le combat sur plusieurs points, grâce à ce que la cavalerie romaine protégeait ses mouvements.

2° *Sui, sibi, se* se mettent dans des propositions subordonnées, quand ils se rapportent sans équivoque au sujet de la proposition principale, ce qui a toujours lieu quand la proposition subordonnée exprime la pensée du sujet de la proposition principale.

Ex. : *Ariovistus Cæsari respondit* **se** *prius in Galliam venisse, quam populum romanum* (Cés.). Arioviste répondit à César qu'il

1. Sur cette forme, *suī colligendi,* Voyez § 359, Rem. I.

était venu en Gaule avant le peuple romain. *Id ea de causa Cæsar fecit ne* **se** *hostes occupatum opprimerent* (Cés.), César fit cela pour que les ennemis ne vinssent pas le surprendre et l'écraser.

* **Remarque I.** — *Sui, sibi, se* s'emploient dans une proposition subordonnée marquée par un infinitif, par un gérondif ou par un participe : ces divers modes, s'ils étaient remplacés par un mode personnel, auraient un sujet, et c'est à ce sujet que se rapportent *sui, sibi, se*. Ex. : *Jusso magistro equitum abdicare* **se** *magistratu* (Tite-Live), le maître de la cavalerie ayant reçu l'ordre d'abdiquer (*abdicare* correspond à *ut abdicaret*). *Gallica acies nullum hostibus spatium respirandi recipiendique* **se** *dedit* (Tite-Live), l'armée gauloise ne laissa pas aux ennemis le temps de respirer et de se reconnaître (*recipiendi* équivaut à *ut se reciperent*). *Pœno cepisse jam* **se** *urbem credente* (Tite-Live), le Carthaginois se croyant déjà maître de la ville (*credente* équivaut à *cum crederet*).

* **Remarque II.** — Ils s'emploient après un substantif verbal ou après un adjectif. Ex. : *Certamen inter* **se** *tribunorum plebis* (Tite-Live), la lutte des tribuns du peuple entre eux (c.-à-d. les tribuns qui luttent entre eux). *Jam ferocem per* **se** *plebem* (Tite-Live), la plèbe qui déjà par elle-même était disposée à la fierté (*ferocem* équivaut à *ferocientem*).

* **Remarque III.** — La locution *inter se*, que nous venons de voir avec un substantif verbal, se met aussi avec d'autres substantifs, dans des phrases où la rapidité de la pensée entraîne l'ellipse d'un verbe. Ex. : *His* **inter se** *vocibus concitati* (Tite-Live), excités par cet échange de paroles (*m. à m.* par ces paroles qu'ils avaient échangées). *Ipsorum* **inter se** *fraude* (Tite-Live), la perfidie dont ils avaient usé les uns envers les autres.

* **Remarque IV.** — Avec cette même locution *inter se*, on sous-entend souvent le pronom réfléchi *se*, complément d'un verbe. Ex. : *Veri amici non solum colent* **inter se** *ac diligent, sed etiam verebuntur* (Cic.); de vrais amis auront les uns pour les autres, non seulement des égards et de l'affection, mais encore une sorte de respect.

* **Remarque V.** — On a vu plus haut (§ **188, 2°**) quelques exemples d'auteurs où la règle de *suus, sua, suum* n'est pas rigoureusement observée. Il en est de même de la règle de *sui, sibi, se*. Ex. : *Philippus, ut promptius pro* **eo** *periculum adirent...* (Tit. Liv.), Philippe, afin que l'on s'exposât pour lui avec plus d'entrain. *An, quod a sociis* **eorum** *non abstinuerim, justam querelam*

habent? (TIT. LIV.) Ont-ils lieu de se plaindre que je n'aie pas épargné leurs alliés? — On peut dire que, dans la première phrase, il y a *pro eo,* parce que c'est l'historien qui émet son avis; dans la seconde, il y a *eorum,* parce que c'est celui qui parle qui émet sa propre pensée. — Dans la phrase suivante, l'emploi de *is* a pour objet d'éviter une amphibologie : *Helvetii persuadent Tulingis uti, oppidis* **suis** *exustis, una cum* **iis** *proficiscantur* (CÉS.), les Helvètes persuadent aux Tulinges de brûler leurs places et de partir avec eux. **Suis** se rapporte au complément indirect de la proposition principale, sujet logique de la proposition subordonnée (*postquam exusserint oppida* **sua**); *iis* se rapporte au sujet de la proposition principale. — L'emploi du pronom personnel ou démonstratif *is* est moins explicable dans la phrase suivante de Tacite : *Ut* **eum** *in Ægypto sisterent, orabat,* il priait qu'on le déposât en Égypte.

Remarque VI. — De même que *ipsius* se met quelquefois dans le sens réfléchi à la place de *suus* (Voyez § **187**, 2°, **Rem. II**), *ipse* s'emploie quelquefois à la place de *sui, sibi, se,* quand on veut moins indiquer le sens réfléchi, que préciser la personne. Ex. : *Jugurtha legatos ad consulem mittit qui tantummodo* **ipsi** *et liberis vitam peterent* (SALL.), Jugurtha envoie au consul des ambassadeurs chargés de demander seulement la vie sauve pour sa personne et celle de ses enfants. *Parvi de eo quod* **ipsis** *superest, aliis gratificari volunt* (CIC.), les enfants aiment à donner aux autres ce qu'ils ont de trop pour eux-mêmes. — Le sens propre de *ipse* se montre bien dans les deux exemples suivants où il alterne : 1° avec *sui, sibi, se;* 2° avec *is.* — 1° *Ei legationi Ariovistus respondit, si quid* **ipsi** *a Cæsare opus esset,* **sese** *ad eum venturum fuisse* (CÉS.), Arioviste répondit à cette ambassade que, s'il avait eu besoin personnellement de César pour quelque chose, il serait allé le trouver. — 2° *Quum Cæsar scripsisset se venturum, scripserunt ad eum sui, ne id faceret; multos* **ei** *molestos fore, ut* **ipsum** *multis* (CIC.), César ayant écrit qu'il allait venir, ses amis lui récrivirent de n'en rien faire, que beaucoup de gens lui déplairaient, comme il déplairait lui-même à beaucoup de gens.

Remarque VII. — Lorsque *ipse* est employé avec *sui, sibi, se,* il peut ou se rapporter au sujet du verbe, ou se rapporter au pronom réfléchi. Il se rapporte au sujet, quand l'auteur veut préciser la personne qui agit; au pronom *sui, sibi, se,* quand l'auteur veut préciser la personne sur qui passe l'action

exprimée par le verbe. Ex. : 1° **Me ipse** *consolor* (Cic.), c'est moi-même qui me console. *Valvæ* **se ipsæ** *aperuerunt* (Cic.), les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes. — 2° *Fecimus hoc in eo libro quo* **nosmet ipsos** *consolati sumus* (Cic.), nous avons fait cela dans ce livre où nous avons cherché des consolations pour nous-mêmes. *Sensim* **nosmet ipsos** *cognoscimus* (Cic.), peu à peu nous arrivons à nous étudier nous-mêmes. — Il y a cependant, chez les meilleurs écrivains latins, plus d'une exception à cette règle. On remarque que Cicéron aime surtout à se servir de la première tournure : *suī ipse, sibi ipse, se ipse.*

Quid ait nobis Sannio?

§ **215**. Quelques pronoms, surtout celui de la première personne du singulier et du pluriel, s'emploient au datif d'une manière explétive, du moins en apparence; en réalité ils marquent l'intérêt que prend au fait énoncé la personne qui parle [1].

Ex. : *Quid ait* **nobis** *Sannio?* (Plaute.) qu'est-ce que nous dit là Sannion? *Qui metuens vivet, liber* **mihi** *non erit unquam* (Hor.), celui qui vit (*m. à m.*, qui vivra) dans la crainte, ne sera jamais libre, *à mon sens.* — De même en français :
Prends-*moi* le bon parti, laisse là tous les livres (Boileau).

* **Remarque.** — Les pronoms personnels au datif s'emploient aussi d'une façon presque explétive avec le verbe *volo,* dans les interrogations. Ex. : *Quid* **tibi vis?** Que voulez-vous? Que prétendez-vous? *Quid* **sibi vult** *hæc oratio?* Que signifie ce discours?

1. Voyez notre *Grammaire grecque,* § **173**, II, Rem. I, et notre *Grammaire française,* § **229**.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DU VERBE

I. — Des différentes espèces de verbes.

1. *Verbes tantôt transitifs, tantôt intransitifs.*

Doleo. — Dolet sortem suam.

§ 216. Plusieurs verbes, ordinairement intransitifs, s'emploient aussi transitivement. Ex. :

Sens intransitif :	*Sens transitif :*
Doleo, j'éprouve de la douleur;	**Dolet sortem** *suam*, il déplore son sort;
gemo, je gémis;	**gemit sortem** *suam,* il gémit sur son sort;
lamentor, je me lamente;	**lamentatur sortem** *suam*, il se lamente sur son sort;
maneo, je reste;	*hoc* **me manet**, cela m'attend, m'est réservé;
navigo, je navigue;	*Tyrrhenum* **navigat æquor** (Virg.), il navigue sur la mer Tyrrhénienne;
rideo, je ris;	**rideor**, on se rit de moi;
sitio, j'ai soif;	**sitit sanguinem**, il a soif de sang;
etc., etc.	etc., etc.

* **Remarque.** — Cet emploi de l'accusatif avec les verbes intransitifs est surtout fréquent chez les poètes. Ex. : **Resonare lucos** *cantu* (Virg.), faire résonner les bois de son chant. **Manare** *poetica* **mella** (Hor.), distiller le miel de la poésie.

Terra movit.

§ 216 *bis*. D'autres verbes ordinairement transitifs s'emploient aussi intransitivement. Ex. :

moveo, mouvoir;	*moveo*, se mouvoir. Ex. : **Terra movit** (Tit.-Liv.), il y a eu un tremblement de terre; **res moventes** (T.-Liv.), le mobilier.

muto, je change; — *muto*, je change. Ex. : *Adeo* **animi mutaverunt** (Tit.-Liv.), tant les esprits ont changé.

verto, je tourne; — *verto*, je me tourne. Ex. : **Anno vertente** (Cic.), dans le cours de l'année.

etc., etc.

Remarque. — Souvent le substantif complément direct est omis avec certains verbes. Voyez aux ellipses, § **395**.

[* **Histoire.** — Chez Tacite, le participe *volens* a quelquefois le sens passif. Ex. : *Talia plebi* **volentia** *fuere*, de tels discours furent agréés de la multitude.]

Consulere aliquem. — Consulere alicui.

§ **217**. On appelle : 1° verbes *transitifs proprement dits* ceux qui peuvent avoir un complément direct à l'accusatif et qui s'emploient au passif à toutes les personnes; 2° verbes *incomplètement* ou *imparfaitement* transitifs, ceux qui ne peuvent avoir qu'un complément indirect, et qui ne s'emploient au passif que pris impersonnellement, à la troisième personne du singulier.

Quelques verbes sont à la fois des verbes *transitifs proprement dits* et des verbes *incomplètement transitifs;* par exemple :

Transitifs proprement dits :	*Incomplètement transitifs :*
consulere aliquem, consulter quelqu'un;	**consulere alicui**, veiller aux intérêts de quelqu'un;
animadvertere aliquid, remarquer quelque chose;	**animadvertere in aliquem**, sévir contre quelqu'un;
etc., etc.	etc., etc.

— Voyez § **226** *bis*. **Rem. I.**

§ **217** *bis*. Plusieurs verbes intransitifs forment des verbes *transitifs* ou *incomplètement transitifs* à l'aide d'une préposition qui entre dans leur composition; par exemple :

1° Intransitifs devenant transitifs :

Eo, *je vais*. — Adeo, *j'aborde ;* ineo, *j'entre dans, j'entreprends ;* transeo, *je traverse*; prætereo, *je dépasse, j'omets ;*
Gradior, *je marche*. — Aggredior, *j'attaque ;*
Orior, *je me lève*. — Adorior, *j'attaque ;*
Pugno, *je combats*. — Oppugno, *j'assiège*; expugno, *je prends d'assaut ;*
Sto, *je me tiens*. — Circumsto, *j'entoure ;*
Venio, *je viens*. — Circumvenio, *j'entoure ;* invenio, *je trouve ;*
Vado, *je vais*. — Invado, *j'envahis ;*
Etc., etc.

2° Intransitifs formant des verbes incomplètement transitifs :

Ruo, *je m'élance*. — Irruo, *je m'élance sur* (datif) ;
Cado, *je tombe*. — Incido, *je tombe dans, je tombe sur* (avec le datif, ou avec *in* et l'accusatif) ;
Ruo, *je m'élance*. — Irruo, *je m'élance sur* (avec le datif, ou avec *in* et l'accusatif) ;
Sisto, *je m'arrête*. — Insisto, *je m'arrête dans* ou *sur* (datif).
Sto, *je me tiens ;* insto, *je me tiens au-dessus de, je menace*.

3° D'autres peuvent former des verbes transitifs, intransitifs ou incomplètement transitifs ; par exemple :

Eo, *je vais*. — Subeo, *j'entre sous* (avec l'accusatif ou le datif).

[* **Histoire.** — Plusieurs verbes sont devenus intransitifs, qui, dans l'ancienne langue, étaient transitifs. Ex. : **Culpam abstineam** (PLAUTE), je m'abstiendrais de cette faute. — D'autres sont devenus transitifs, qui étaient intransitifs. Ex. : *Qui salsis* **locis incolit** (PLAUTE), qui habite sur la mer.]

2. *Verbes passifs.*

Unguor oleo. — Jam non legentur illi libri.

§ 218. Les verbes passifs répondent quelquefois aux verbes réfléchis de la langue française, où ces verbes n'ont pas toujours, du reste, un sens réellement réfléchi[1]. Ex. :

1. Voyez notre *Grammaire française*, § **283**, Rem. II.

Sens réfléchi :	*Sens non réfléchi :*
Unguor oleo, je me frotte d'huile;	*Jam non* **legentur** *illi* **libri**, ces livres ne se liront plus;
lavor, je me lave;	*Vir fortis periculo non* **movetur**, l'homme courageux ne s'émeut pas du danger.
fallor, je me trompe.	

* **Remarque I.** — Cela s'explique en latin par la composition même du passif (*amor*, pour *amo se*. Voy. § **85** *bis*, **Hist.**).

Remarque II. — Le latin exprime le plus souvent par un tour passif, quand il s'agit d'objets inanimés, des idées que le français rend de préférence par le tour actif, qui est plus rapide. Ex. : **Mœrore confectus est**, le chagrin l'a tué.

* **Remarque III.** — Plusieurs verbes intransitifs ont, non seulement des formes passives, comme les verbes semi-déponents au parfait (§ **121**), mais le participe passé avec signification passive (Voyez § **349** *bis*).

Remarque IV. — Quelques verbes déponents s'emploient avec le sens passif au participe passé (§ **349**, **Rem. I** et **II**) et au participe futur (§ **352**, **Rem. III**).

Magistratus legi cœpti sunt.

§ **218** *bis* *. Quand deux verbes se suivent, dont le second est à l'infinitif comme complément du premier, il y a quelquefois un double emploi du passif. Cela a lieu avec les verbes *cœpi*, je commence, *desino*, je cesse, qui prennent les formes passives, *cœptus sum*, *desitus sum*.

Ex. : *Magistratus* **legi cœpti sunt**, on se mit à élire les magistrats. *Veteres orationes* **legi sunt desitæ** (Cic.), on a cessé de lire les anciennes harangues.

* **Remarque.** — Cette construction n'est pas de règle. Ex. : *Bellum jam* **timeri desiit** (Tit.-Liv.), on a cessé de craindre la guerre.

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue, on joignait quelquefois aussi à l'infinitif passif les verbes *queo*, *nequeo*, mis au passif. Ex. : *Forma nosci non quita est* (Tér.). La forme n'a pu être reconnue. *Ulcisci nequitur* (Sall.). Il ne peut être vengé. — Dans la langue classique, *cœpi* ne se construit qu'avec un verbe à l'infinitif, excepté au parfait ou au participe passé passif : *Ludi cœpti sunt*, les jeux sont commencés; *opus cœptum*, ouvrage commencé.]

Verbes impersonnels, ou employés impersonnellement.

Bene habet.

§ **219***. On a vu (§ **125**) une liste des principaux verbes qui peuvent s'employer impersonnellement. Ce ne sont pas les seuls.

Ex. : **Bene habet**, cela va bien. *Pœte, non* **dolet**, Pétus, cela ne fait pas de mal. *Et, si ita* **ferret**, *honestius in acie perituros* (Tac.), et que, si la fortune le voulait ainsi, ils périraient plus honorablement en combattant.

Remarque I. — Les verbes incomplètement transitifs, pris impersonnellement, gardent leur complément. Ex. : **Cui placet,** *obliviscitur;* **cui dolet,** *meminit* (Cic.). L'obligé oublie ; l'offensé se souvient. **Invidetur potentibus,** on porte envie aux puissants.

Remarque II. — Les verbes impersonnels se construisent souvent avec un sujet qui peut être :

1° Un pronom ou un adjectif neutre, même au pluriel. Ex. : **Id libet**, cela fait plaisir. *Non* **hæc** *te* **pudent** (Plaute), cela ne vous fait pas rougir. *Parvum* **parva decent,** les petites choses conviennent aux petits. *In servum* **omnia licent** (Sén.), tout est permis contre un esclave.

2° Un infinitif (sorte de sujet neutre). Ex. : *Omnium* **interest** *rectē* **facere**, il importe à tout le monde de bien agir.

3° Quelquefois même un substantif. Ex. : **Jupiter tonat,** Jupiter fait gronder le tonnerre.

[* **Grammaire comparative.** — De même en grec Ζεὺς ὕει, **Jupiter fait** tomber la pluie (Aristophane).]

— Sur *opus est*, voyez § **227** *bis*.

Remarque III. — Au gérondif, les verbes impersonnels se construisent comme des cas de noms verbaux. Ex. : *Voluptas sæpius relinquit causam* **pœnitendi** *quam* **recordandi** (Cic.). La volupté nous laisse plus souvent un sujet de repentir que de souvenir.

Remarque IV. — Les verbes impersonnels à l'infinitif, peuvent, comme noms verbaux, servir de sujets à d'autres verbes. Ex : *Incipit* **me pœnitere,** je commence à me repentir. *Cœpit Alexandrum occisi Cliti* **pigere** (Q.-Curce), Alexandre commença à être fâché du meurtre de Clitus.

II. — De l'emploi de quelques personnes du verbe.

Bonus segnior fit, ubi negligas. — Quæ volumus, credimus. — Dicunt, tradunt, ferunt.

§ **220**. La 2e personne du singulier s'emploie quelquefois, en latin, comme la 1re et la 3e personne du pluriel, dans le sens où nous employons en français la forme indéfinie *on*[1].

Ex. : *Bonus segnior fit, ubi* **negligas** (Sall.). Le bon se relâche, quand on le néglige. *Quæ* **volumus, credimus** *libenter* (Cés.). On croit volontiers ce qu'on désire. **Dicunt**, on dit; **tradunt, ferunt**, on rapporte.

Remarque. — Le passif, employé soit personnellement, soit impersonnellement, répond encore à l'emploi de l'indéfini français *on*. Ex. : *Recta et simplicia* **laudantur**, on loue ce qui est droit et simple. **Vivitur** *parvo bene,* on vit bien de peu.

III. — Règles d'accord.

Romani strenue pugnabant. — Castor et Pollux erant fratres.

§ **221**. Le verbe se met à la même personne et au même nombre que le sujet.

Ex. : *Romani strenuē* **pugnabant**, les Romains combattaient vaillamment.

Remarque I. — Si le verbe a pour sujet un pronom personnel, ce sujet peut être sous-entendu; la désinence personnelle (§ **85** *bis*) suffit pour l'indiquer. Ex. : **Legimus**, nous lisons. — On n'exprime le pronom personnel que pour insister sur cette idée que la personne désignée par le pronom est bien le sujet du verbe et l'auteur de l'action. Ex. : *Quod* **ego fui** *ad Trasimenum, id* **tu** *hodie* **es** (Liv.); ce que je fus à Trasimène, vous l'êtes aujourd'hui. Ici *ego* s'oppose à *tu*.

Remarque II. — Si le verbe a pour sujets plusieurs noms au

1. Sur ce pronom indéfini, Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen*, § **74**.

singulier, il se met au pluriel, comme en français[1]. Ex. : *Castor et Pollux* **erant** *fratres*, Castor et Pollux étaient frères.

Remarque III. — Quand les sujets sont de personnes différentes, le verbe se met à la première personne du pluriel, si un des sujets est de la première ; à la seconde personne, si un des sujets est de la seconde et s'il n'y en a pas de la première. **Ex.** : *Hæc neque* **ego** *neque* **tu fecimus**, nous n'avons fait cela, ni vous ni moi. *Neque* **ille** *neque* **tu fecistis**, ni lui ni vous n'avez fait cela.

Remarque IV. — Quelquefois, par attraction, ou pour insister sur le sujet le plus voisin, le verbe s'accorde seulement avec celui-ci. Ex. : **Et ego et Cicero meus flagitabit** (Cic.) ; moi et mon cher Cicéron, nous ferons des instances. **Et tu et omnes homines sciunt** (Cic.) ; vous savez, vous et tout le monde.

Remarque V. — Quelquefois encore, le verbe reste au singulier après plusieurs substantifs :

1° Quand ces substantifs désignent des objets inanimés. Ex. : **Fors, tempus ac necessitas fecit** (Tite-Live), le hasard, l'occasion et la nécessité ont fait cela. **Modo permaneat studium et industria** (Cic.). Voyez ce dernier exemple, § **305, III, Rem.**

2° Quand les deux sujets sont considérés comme réunis et formant un seul tout. **Ex.** : **Senatus populusque Romanus intelligit** (Cic.), le sénat et le peuple romain comprennent. **Tempus necessitasque postulat** (Cic.), le moment présent et la nécessité exigent.

Remarque VI. — Si un sujet au singulier est accompagné d'une apposition au pluriel, le verbe se met au singulier : il ne doit se rapporter qu'au sujet. Ex. : **Tulliola,** *deliciæ nostræ,* **valet** (Cic.) ; la petite Tullie, nos délices, se porte bien.

Remarque VII. — Quand un sujet au pluriel est construit avec les locutions partitives *alius... alius, alter... alter...*, l'accord se fait quelquefois, non avec le sujet, mais avec l'apposition. Ex. : **Duo consules** *hujus anni,* **alter** *morbo*, **alter** *ferro* **periit** (Tite-Live) ; des deux consuls de cette année, l'un mourut de maladie, l'autre par le fer.

Remarque VIII. — Quand l'infinitif ou une proposition infinitive est sujet d'une autre proposition, le verbe *sum* s'accorde avec l'attribut. **Ex.** : *Contentum rebus esse suis,* **maximæ** *sunt certissimæque* **divitiæ** (Cic.), être content de ce que l'on a, voilà les plus grandes et les plus certaines richesses.

1. Voyez notre *Gramm. franç., Cours moyen,* § **271, Rem. III.**

Magna multitudo latronum undique convenerant.

§ **222**. Quand un nom collectif au singulier est suivi d'un nom au génitif pluriel, le verbe dont le collectif est le sujet peut se mettre au pluriel. Il en est de même en français [1].

Ex. : *Magna* **multitudo latronum** *undique* **convenerant** (Cés.), une grande multitude de brigands étaient accourus de tous côtés.

Remarque. — Quelquefois le collectif qui paraît sujet n'est qu'apposition et rentre dans la règle énoncée plus haut (§ **221**, **Remarque VI**). Ex. : **Uterque** *exercitum* **educunt** (Tite-Live), ils font sortir l'un et l'autre leur armée. **Alius** *alium* **circumspectant**, ils s'observent l'un l'autre. *Ambo exercitus suas* **quisque abeunt** *domos* (Tite-Live), les deux armées se retirent chacune dans leurs foyers. *Prænestini maxima pars* **fuēre** (Tite-Live), c'étaient pour la plupart des habitants de Préneste. *Maxima pars hominum* **decipimur** *specie recti* (Hor.), nous tous, hommes, nous sommes pour la plupart trompés par l'apparence du bien.

Probarem hæc, si Socrates aut Antisthenes diceret.
Tempus aut mors remedia sunt.

§ **222** *bis*. Quand plusieurs substantifs, au lieu d'être unis par la conjonction *et* (voyez § **132**), le sont par *aut* (*ou*), la règle est la même qu'en français pour les substantifs unis par *ou :* le verbe s'accorde en nombre avec le dernier substantif, si l'un des substantifs exclut l'autre ; il se met au pluriel, s'il n'y a pas exclusion [2].

Ex. : *Probarem hæc, si Socrates aut Antisthenes* **diceret** (Cic.), j'approuverais cette opinion, si elle était émise par Socrate ou par Antisthène. — *Tempus aut mors* **remedia sunt**, le temps ou la mort sont des remèdes.

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen,* § **273, 2°.**
2. *Ibid.,* § **271, Rem. VI.**

IV. Règles de complément ou de régime.

1. *Complément des verbes transitifs.*

Amo Deum. — Imitor patrem.

§ **223**. Le complément direct des verbes transitifs (actifs ou déponents) se met à l'accusatif.

Ex. : *Amo* **Deum**, j'aime Dieu ; *imitor* **patrem**, j'imite mon père.

[* **Histoire**. — Tacite met le génitif partitif après un verbe transitif. Il dit, par exemple : *conferre vel armentorum vel gregum*, rassembler du gros et du petit bétail ; *ut quisque audaciæ habuisset*, selon que chacun avait eu d'audace ; *dominationis apisci*, acquérir du pouvoir, etc. Il n'y a aucun mot à sous-entendre. Ce génitif partitif est un hellénisme : Πίνειν τοῦ οἴνου. (Voyez notre *Gramm. grecque*, § **173**, 5°). — Le même Tacite emploie comme transitifs des verbes qui sont toujours intransitifs dans la langue classique : *indulgere largitionem*, accorder une largesse ; *penetrare iter*, frayer une route, etc.]

Præsta te virum.

§ **223** *bis*. Quelques verbes transitifs sont suivis de deux accusatifs, dont l'un représente le véritable complément, et dont l'autre est l'attribut. Ce sont des verbes qui n'expriment pas par eux-mêmes une idée complète, et dont le sens a besoin d'être complété par cet attribut ; par exemple les verbes :

existimo, duco, je regarde comme ;
facio, efficio, reddo, je fais, je rends ;
creo, eligo, je crée, j'élis ;
declaro, designo, denuntio, je déclare, je proclame ;
habeo, dans le sens de *je regarde comme ;*
judico, je juge ;
puto, arbitror, je pense ;
præsto, præbeo, je montre ;
etc.

Ex. : **Præsta te virum** (Cic.), montrez-vous homme. *Populus romanus* **Numam regem creavit** (Tite-Live), le peuple romain fit Numa roi.

Me miseret, pudet, pœnitet.

§ **224**. Plusieurs verbes impersonnels ont un complément direct à l'accusatif; par exemple :

me miseret, j'ai pitié;
me pudet, j'ai honte;
me tædet, je suis ennuyé;
me piget, je suis fâché;
me pœnitet, je me repens.

Remarque I. — Ces verbes peuvent avoir pour sujet une proposition, un infinitif, un mot au neutre, etc. Ex. : **Id** *me pœnitet,* cela me peine. **Dicere** *me pudet,* j'ai honte de dire. — On verra plus loin leur complément indirect (§ **244** *bis*).

Remarque II. — On peut aussi joindre à ces verbes les suivants, qui s'emploient quelquefois dans un sens spécial à la troisième personne du singulier : *Hoc me fugit, fallit, præterit,* cela m'échappe, c'est-à-dire j'ignore cela. *Hoc me juvat, delectat,* cela me fait plaisir, c'est-à-dire j'aime cela. *Me decet,* il me sied; *me dedecet,* il n'est pas séant pour moi.

[* **Étymologie.** — C'est à tort que, pour expliquer ce complément direct, on dit que *pœnitet* est formé de *pœna tenet. Tenet* n'entre pas plus dans sa formation que dans celle de *miseret, pudet, tædet,* etc. Il est formé de la même racine que *pœna* et du suffixe *te.*]

Paucis te volo.

§ **224** *bis*. Le verbe *volo,* dans la langue de la conversation, est suivi de l'accusatif de la personne avec le sens de *je veux parler à....* Peut-être y a-t-il ellipse du verbe *alloqui.*

Ex. : **Paucis te volo** (Tér.), je veux vous dire deux mots. **Quis me vult?** (Tér.) Qui veut me parler? (Voyez § **238**).

2. *Complément des Verbes incomplètement transitifs.*

§ **225.** Le complément des verbes incomplètement transitifs peut se mettre à différents cas : 1° au datif, 2° à l'ablatif, 3° au génitif, 4° exceptionnellement, à l'accusatif.

Verbes régissant le datif.

Mihi favet, nocet, placet.

§ **226**. Les verbes régissant le datif sont les plus nombreux des verbes incomplètement transitifs. Les principaux sont ceux qui indiquent les idées suivantes :

1. *Être utile* ou *favorable à :*

auxilior, opitulor, je porte secours à;
cedo, je cède à;
credo, fido, confido, j'ai confiance en;
faveo, je favorise;
gratificor, je fais une faveur à;
ignosco, je pardonne à;
indulgeo, je me livre à;
medeor, je guéris;
parco, j'épargne;
pareo, j'obéis à;
patrocinor, je patronne;
prosum, je suis utile à;
servio, *famulor,* je sers;
studeo, j'ai du goût pour, j'étudie;
suffragor, je vote pour;
sum, je suis, j'appartiens à;
præsto sum, j'aide, j'assiste;
les impersonnels *expedit*, *conducit*, il est avantageux;

2. *Être nuisible* ou *contraire à :*

adversor, je m'oppose à;
desum, je manque à;
insidior, je dresse des embûches à;
intercedo, je fais obstacle à;
invideo, je porte envie à;
irascor, je m'irrite contre;
noceo, obsum, *officio*, je nuis à;
refragor, je vote contre;

3. *Plaire* ou *déplaire à*, comme :

placeo, je plais;
displiceo, je déplais;
nubo, j'épouse;
blandior, je flatte;
les impersonnels : *libet,* il plaît; *licet,* il est permis.

Ex. : **Mihi favet, nocet, placet**, il me favorise, il me nuit, il me plaît.

Remarque I. — A ces verbes il faut joindre la plupart de ceux dans la composition desquels entre une préposition et auxquels

s'applique une règle énoncée plus bas au sujet des compléments indirects (§ **233**); par exemple :

Imminere, impendere, instare, menacer (quand le sujet est un nom de chose), proprement *être suspendu* ou *dressé dessus,*
Accidere, arriver (quand il s'agit d'un malheur);
Contingere, arriver (quand il s'agit d'un bonheur);
Evenire, arriver (dans le sens le plus général);
(Les six verbes qui précèdent, sans être impersonnels, s'emploient surtout à la 3e personne du singulier : *imminet, impendet, instat, accidit, contingit, evenit*);
Obedire, obsequi, obtemperare, obéir;
Supplicare, supplier;
Officere, nuire;
Assentiri, être du même avis que;
Etc., etc.

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue, chez les poètes et après l'époque classique, quelques-uns de ces verbes se construisaient avec l'accusatif qui était régi par la préposition. Ex. : *Tanta te impendent mala* (Tér.), tant de malheurs vous menacent. *Accidere aliquem* (*cedere ad aliquem*) (Sall.), approcher de quelqu'un; *adjacere Etruriam* (Tit.-Liv.), être adjacent à l'Étrurie; *accedere ripam* (Tac.), approcher de la rive. — On trouve même, chez Tacite, l'accusatif avec des verbes composés dont la préposition ne gouverne pas l'accusatif. Ex. : *Egredi paludem,* sortir d'un marais; *elabi custodias,* échapper aux gardes; *præcellere Liviam,* devancer Livie, etc.]

* **Remarque II.** — Font exception et se construisent avec l'accusatif, les verbes composés avec *ante* (*antevenio, anteeo, antecedo, antecello*).

* **Remarque III.** — Le verbe *præsto* se construit avec l'accusatif et avec le datif, dans le sens de *je l'emporte sur;* avec l'accusatif dans le sens de *je fournis, je donne.*

* **Remarque IV.** — Le verbe *vaco,* je vaque à, gouverne le datif. Ex. : **Philosophiæ** *semper* **vaco,** je consacre toujours mon temps à la philosophie. — Sur *vacare,* dans le sens de *être exempt de,* voyez § **227**, 2.

Mater pallet liberis. — Timeo libertati.

§ **226** *bis* *. Le datif se met encore avec des verbes transitifs employés sans complément direct et avec des verbes intransitifs, pour indiquer le rapport de l'action

exprimée par le verbe avec telle personne ou telle chose (§ 145, 3°).

Ex. : **Mater pallet liberis**, la mère pâlit de crainte pour ses enfants. **Timeo libertati**, je crains pour la liberté.

* **Remarque I.**—En général, il y a une différence de signification entre un verbe construit avec l'accusatif ou avec le datif. Ex.:

Temperare rempublicam (Cic.), constituer l'état;
Mens omnia moderatur (Cic.), l'esprit gouverne tout.

Temperare linguæ (Plaute), modérer sa langue;
Moderari iræ (Tite-Live), maîtriser sa colère.

Remarque II. — Quelquefois aussi il n'y a aucune différence de sens appréciable entre ces deux constructions; mais l'une des deux est plus usitée que l'autre. Ainsi *æmulor*, je rivalise avec, *adulor*, je flatte, se construisent avec l'accusatif et avec le datif, mais plus souvent avec l'accusatif.

Verbes régissant l'ablatif.

Abundat divitiis. — Communi sensu caret.

§ **227**. Les verbes qui régissent l'ablatif sont ceux qui expriment l'idée d'*abondance* ou de *disette* (Voyez § **146**, 4°). Les principaux de ces verbes sont les suivants :

1. *Abondance :*
abundo, j'abonde en ;
affluo, je regorge de;

2. *Disette :*
abstineo, je m'abstiens de;
careo, je manque de ;
egeo, indigeo, je manque de, je suis privé de (ces deux verbes régissent aussi le génitif);
vaco, je suis exempt de (Voyez, § **226**, Rem. IV), etc.

Aux verbes marquant l'abondance se rattachent les suivants :

fruor, je jouis de ;
fungor, je m'acquitte de;
gaudeo, lætor, je me réjouis de;
glorior, je me glorifie de ;
potior, je m'empare de (ce verbe se construit aussi avec le génitif, au moins dans la locution *rerum potiri*, s'emparer du pouvoir) ;
nitor, je m'appuie sur;
utor, je me sers de ;
vescor, je me nourris de; etc.

Ex. : **Abundat divitiis**, il regorge de richesses. **Communi sensu caret** (Hor.), il n'a pas le sens commun.

* **Remarque I.** — *Egeo* et *indigeo* se construisent aussi avec le génitif. Ex. : **Medicinæ egemus** (Cic.), nous avons besoin de remèdes.

* **Remarque II.** — D'autres verbes indiquant le manque, la disette, se construisent aussi en poésie avec le génitif. Ex. : **Abstineto irarum** (Hor.), abstenez-vous de colère. **Desine querelarum** (Hor.), cessez vos plaintes.

* **Remarque III.** — *Facere,* pris intransitivement dans le sens de *faire un sacrifice*, se construit avec l'ablatif. Ex. : **Quot agnis fecerat?** (Plaute) Combien d'agneaux avait-t-il immolés? **Cum faciam vitulā** (Virg.), quand j'immolerai une génisse.

[* **Histoire.** — Dans la langue archaïque et dans les écrivains de la décadence, on trouve les verbes *fungor, potior, vescor* construits avec l'accusatif, au lieu de l'ablatif.]

Mihi opus est amico.

§ **227** *bis*. La locution impersonnelle *opus est* (il est besoin de) se construit avec deux compléments, l'un au datif, l'autre à l'ablatif. Le datif marque l'être ou l'objet qui a besoin, l'ablatif ce dont il a besoin.

Ex. : **Mihi opus est amico**, j'ai besoin d'un ami.

Remarque I. — Mais l'objet dont on a besoin peut être sujet, et *opus* devenir attribut : dans cette construction, il n'y a plus de verbe impersonnel. Ex. : **Dux et auctor opus est** (Cic.), il faut un guide et un conseiller. **Multa exempla opus sunt** (Cic.), il faut beaucoup d'exemples.

* **Remarque II.** — L'une et l'autre de ces constructions de *opus est* se retrouvent avec les verbes :

1° *Opus est* a pour complément un participe passé à l'ablatif. Ex. : *Priusquam incipias,* **consulto,** *et ubi consulueris,* **maturē facto opus est** (Sall.); avant de commencer, il faut délibérer; après la délibération, il faut agir promptement. *Opus est Hirtio convento* (Cic.), il faut aborder Hirtius.

2° *Opus est* a pour sujet un infinitif ou une proposition infinitive. Ex. : **Opus est properare**, il faut se hâter. **Opus est te abire**, il faut que vous partiez.

* **Remarque III.** — On trouve encore *opus est* construit avec le

génitif. Ex. : **Temporis opus est** (TIT.-LIV.), il est besoin de temps.

[* **Histoire.** — Cette dernière construction ne commence à s'établir dans la langue qu'à partir du siècle d'Auguste. Dans la langue archaïque, on trouve *opus est* avec l'accusatif. Ex. : *Puero opust cibum* (PLAUT.), l'enfant a besoin de manger.]

Constamus ex animo et corpore.

§ **227** *ter* *. Le verbe *constare,* dans le sens de *consister en, dépendre de,* est suivi de l'ablatif avec ou sans les prépositions *ex* ou *in*.

Ex. : **Constamus ex animo et corpore,** nous sommes composés d'une âme et d'un corps. **Constare in virtute** *cohortum* (CÉS.), dépendre du courage des cohortes. **Constare campis, vineis** (PLIN J.), consister en terres, en vignobles.

Decedere de provinciā. — Abire magistratu.

§ **227** *quater* *. Les verbes qui expriment l'*idée de sortir* veulent leur complément indirect à l'ablatif avec *ab, ex* ou *de* (*cedo, decedo, excedo, abeo, exeo, egredior,* etc.), quelquefois aussi à l'ablatif sans préposition.

Ex. : **Decedere de provinciā,** quitter son gouvernement, sortir de charge. **Abire magistratū,** sortir de fonction.

Remarque. — On trouve quelquefois ces verbes construits avec l'accusatif, pour indiquer la direction vers un lieu. Ex. : *Abire viam* (PLAUT.), s'en aller. *Egredi fines* (TAC.), franchir la frontière.

Verbes régissant le génitif.

Memento beneficiorum, injuriarum obliviscere.

§ **228**. On a vu (§ **227**) que plusieurs verbes exprimant des idées d'abondance ou de disette régissent soit l'ablatif, soit le génitif.

Se construisent encore avec le génitif quelques verbes indiquant un souvenir ou un sentiment (§ **144**, 2°), comme : *memini, reminiscor, recordor,* je me souviens de ; *obliviscor,* j'oublie ; *misereor,* j'ai pitié ; *miseresco,* je prends pitié.

Ex. : Memento beneficiorum, injuriarum obliviscere, souvenez-vous des bienfaits, oubliez les injures.

Remarque. — *Memini, reminiscor, recordor* et *obliviscor* se construisent aussi avec l'accusatif. — *Miseror*, qui a le même sens que *misereor*, se construit toujours avec l'accusatif.

Est boni judicis. —
Clodii intererat Milonem interire.

§ **228** *bis*. On met encore le génitif :

1° Avec le verbe *sum ;*

Ex. : **Est boni judicis** (Cic.), c'est le devoir d'un bon juge. ***Negavit* moris esse** *Græcorum.....* (Cic.), il dit qu'il n'était pas dans l'usage des Grecs ; **Esse ditionis Carthaginiensium**, être sous la domination des Carthaginois ;

2° Avec les verbes impersonnels *rēfert, interest* (il importe), quand ces verbes sont suivis d'un nom de personne (Voyez § **186** *bis*, pour l'étymologie et pour une des constructions de *refert*).

Ex. : **Clodii interérat** *Milonem perire* (Cic.), Clodius avait intérêt à ce que Milon mourût.

Remarque I. — Les verbes *rēfert* et *interest* peuvent avoir un second complément avec *ad* et l'accusatif. Ex. : *Magni ad honorem nostrum interest* (Cic.), il importe beaucoup à notre honneur.

* **Remarque II.** — On trouve, même dans la langue classique, le datif construit avec *refert*. Ex. : *Quid* **refert** *intra naturæ fines* **viventi?** (Hor.) Quel avantage y a-t-il, pour celui qui se renferme dans les limites de la nature? Dans ces constructions, le substantif au datif n'est pas réellement régi par *refert*, qui est alors pris absolument : le datif ne fait que mieux marquer l'un des rapports qu'exprime ce cas (*idée de relation avec une personne ou une chose*, § **145**, 3°).

Verbes construits avec l'accusatif.

Duram servire servitutem.

§ **229**. Plusieurs verbes intransitifs peuvent avoir, comme complément à l'accusatif, un substantif de la même racine ou d'une signification semblable, lequel

est en général déterminé par un adjectif ou par un complément au génitif [1].

Ex. : *Duram* **servire servitutem,** être assujetti à un dur esclavage. **Vitam** *tutiorem* **vivere,** mener une vie plus exempte de danger. Bossuet a dit de même : « Dormez votre sommeil, grands de la terre. »

* **Remarque.** — Par suite de cette construction, ces verbes peuvent se construire au passif : *Hac pugnā pugnatā* (Corn. Nep.), après cette bataille. *Jam tertia vivitur ætas* (Ov.), la vie est arrivée au troisième âge.

Horum nihil studebat.

§ **229** *bis* *. Le complément des verbes intransitifs ou incomplètement transitifs qui expriment un sentiment se met aussi à l'accusatif, quand ce complément est un pronom neutre ou un adjectif indéfini au neutre. Les principaux de ces verbes sont :

assentior, j'acquiesce ;
dubito, je doute ;
glorior, je me glorifie de ;
lætor, je me réjouis ;
irascor, succenseo, je m'irrite ;
studeo, j'ai du goût pour.

Ex. : **Horum nihil studebat** (Tér.), il n'avait de goût pour rien de tout cela. *Utinam omnes* **eadem studeant !** (Tér.) Plût aux dieux que tout le monde eût les mêmes goûts ! **Utrumque lætor** (Cic.), je me réjouis des deux choses. **Alterum dubitabunt** (Cic.), ils douteront d'une des deux choses.

Quid prodest mentiri ?

§ **229** *ter* *. L'emploi du pronom neutre est encore plus étendu : il s'emploie pour déterminer la mesure de l'action exprimée par un verbe intransitif, quel qu'il soit.

Ex. : **Quid prodest mentiri ?** A quoi sert de mentir ? **Hoc unum profeci,** je n'ai réussi qu'en cela.

Complément des Verbes incomplètement transitifs employés à la voix passive.

Communi utilitati serviendum est.

§ **230.** Les verbes incomplètement transitifs ne se

1 Voyez notre *Gramm. grecque*, § **209.**

mettent au passif qu'à la forme impersonnelle; mais ils gardent la faculté d'avoir un complément et de régir un cas, comme à la voix active.

Ex. : *Communi* **utilitati serviendum** *est* (Cic.), on doit se dévouer à l'intérêt public.

Remarque. — On a vu plus haut une exception à cette règle (§ **229, Rem.**).

[* **Histoire.** — Jusqu'à la fin de l'époque classique, le passif des verbes intransitifs ne se trouve jamais avec un sujet déterminé; en poésie même ces verbes ne se trouvent guère employés qu'au participe passé (Voyez § **349** *bis*). Mais, chez Tacite, on trouve quelques-uns de ces verbes au passif avec un sujet déterminé : *Germani regnantur*, les Germains ont des rois; *triumphati sunt*, ils ont été vaincus; *nox convivio vigilata*, nuit passée dans la veille et à un banquet, etc.]

3. *Compléments indirects des verbes transitifs.*

Date panem egentibus. — Liberavi eum periculo, e periculo *ou* **a periculo.**

§ **231**. Les deux principaux compléments indirects des verbes transitifs sont marqués par deux cas, le *datif* et l'*ablatif*, qui, comme leur nom l'indique, expriment le premier, l'idée de *donner*, d'*attribuer*, le second celle de *retrancher*, d'*éloigner*, etc.

Exemple de complément indirect au datif : **Date** *panem* **egentibus**, donnez du pain aux indigents.

Exemple de complément indirect à l'ablatif (sans préposition ou avec une des prépositions *a* ou *ex*) : **Liberavi** *eum* **periculo** ou **e periculo** ou **a periculo**, je l'ai délivré d'un danger (§ **240**, **Rem. VI**).

Complément indirect au datif.

§ **231** *bis*. Ont leur complément indirect au datif les verbes qui expriment une idée d'*attribution*, de *destination*, ce qui est le sens le plus ordinaire du datif (Voyez § **145**, **226**).

Les principaux de ces verbes sont :

Concedo, j'accorde;
Debeo, je dois;
Dico, je dis;
Do, je donne, et ses composés :
addo, j'ajoute,
credo, je confie,
reddo, je rends,
trado, je livre;
Divido, je partage;
Fero, je porte;
Jungo, je joins, j'unis;
Mando, je confie;
Mitto, j'envoie;
Monstro, je montre;
Nego, je refuse;
Polliceor, promitto, je promets;
Præbeo, præsto, je fournis;
Tribuo, je donne, j'attribue;
Etc., etc.

§ **231** *ter* *. Tous les verbes exprimant une action qui s'exerce relativement à une personne ou à une chose, ont aussi leur complément indirect au datif. Ex. :

Iræ *modum ponere*, mettre une borne à la colère;
Alicui *aditum patefacere*, ouvrir l'entrée à quelqu'un;
— — *præcludere*, fermer —
Alicui *fidem facere*, ajouter foi à quelqu'un;
Alicui *morem gerere*, condescendre aux volontés de quelqu'un, chercher à lui plaire;
Alicui *iram movere*, exciter la colère de quelqu'un;
Alicui *sententiam probare, approbare*, faire approuver un avis par quelqu'un;
Alicui *aliquid excusare*, s'excuser de quelque chose auprès de quelqu'un;
Alicui *se purgare*, se justifier auprès de quelqu'un;
Aliquem **alteri** *conciliare*, rendre quelqu'un favorable à un autre;
Aliquem **alteri** *placare*, apaiser quelqu'un à l'égard d'un autre;
Rem **rei** *æquare*, égaler une chose à une autre.

* **Remarque.** — A cette liste il faut ajouter le verbe *defendere*, dont le sens primitif est *écarter* (*un choc*), comme celui de *offendere* est *heurter*. Ex. : **Defendere hostes** (Ennius), repousser les ennemis. **Defendere solstitium pecori** (Hor.), écarter d'un troupeau les feux du solstice, c'est-à-dire le protéger contre les ardeurs de l'été.

Crucem servo minatur. Verri victoriam gratulatur.

§ **232**. A ces verbes se rattachent *gratulor*, je félicite, *minor*, je menace, et *minitor*, je menace souvent. Ces verbes se construisent en latin d'une manière toute

différente de la construction qu'ont en français les verbes correspondants : ils prennent le nom de la chose à l'accusatif, celui de la personne au datif.

Ex. : **Crucem servo minatur** (Cic.), il menace son esclave de la croix. **Verri victoriam gratulatur** (Cic.), il félicite Verrès de sa victoire. On dit aussi *gratulari alicui de aliquā re*, faire compliment à quelqu'un de quelque chose.

Remarque I. — Le verbe *habeo* se construit avec le datif, indiquant attribution. Ainsi l'on dit : *Habere aliquem ludibrio, contemptui*, se rire de quelqu'un, le mépriser (*m. à m.* avoir quelqu'un à risée, à mépris); *habere rempublicam quæstui*, exploiter la chose publique.

* **Remarque II.** — On dit également : *Injuriis finem facere*, ou *scribendi finem facere*. *Injuriis* est complément du verbe, *scribendi* du substantif *finem*.

Crimini mihi dedit meam fidem.

§ **232** *ter*. Quelques verbes peuvent avoir un double complément indirect au datif. Ce sont les verbes qui signifient *imputer à, attribuer à*, comme *do, duco, verto, tribuo*, etc.

Ex. : **Crimini mihi** *dedit meam fidem*, il m'a imputé à crime ma bonne foi. Au lieu de *dedit*, on aurait pu mettre également *vertit, tribuit*. *Ignavia* **omnibus opprobrio** *ducitur*, la lâcheté est imputée à déshonneur à tous les hommes.

Remarque. Le verbe *sum* se construit de même avec deux datifs. Ex. : **Vobis honori, amicis utilitati estis** (Cic.), vous travaillez pour votre gloire et pour l'intérêt de vos amis. — Cette construction correspond à celle de *habeo* (§ **232** *bis*, **Rem. I**).

Afferre alicui vim.

§ **233.** Les verbes dans la composition desquels entre une des prépositions *ad, ante, circum, cum, de, ex, in, inter, ob, post, præ, sub*, ont en général leur complément indirect au datif, quel que soit le cas qui accompagne d'ordinaire cette préposition.

Il est à remarquer que ce sont toutes les prépositions principales, excepté *ab, per, præter* et *trans*.

Ex. : **Afferre alicui** *vim, manus*, faire violence à quelqu'un, **Inferre alicui** *injuriam*, faire une injustice à quelqu'un; *Urbem* **hostibus eripere**, enlever une ville aux ennemis; *Officium* **utilitati præponere**, mettre le devoir au-dessus de l'intérêt; **Officio** *utilitatem* **postponere**, faire passer l'intérêt après le devoir; **Demere alicui** *sollicitudinem* (Cic.), enlever à quelqu'un l'inquiétude.

Remarque I. — C'est une règle qu'on a déjà vue appliquée aux verbes incomplètement transitifs, dans la composition desquels entre une de ces prépositions (Voyez § **226**, **Remarque I**).

* **Remarque II.** — Pour ces verbes, et aussi pour les intransitifs, il faut noter que, s'ils indiquent nettement le mouvement, la direction vers un lieu ou vers un objet, ils se construisent avec *ad* ou *in* et l'accusatif. Ex. : **Ad nos** *multi rumores* **afferuntur**, il nous vient une foule de bruits (*m. à m.* des bruits nous sont apportés). **Injicere** *se* **in hostes**, se lancer au milieu des ennemis. **Inferre** *signa* **in** *hostem*, porter les étendards contre les ennemis. *Ajax* **incubuit in gladium**, Ajax se précipita sur son épée.

* **Remarque III.** — Même en dehors de l'idée de mouvement, quelques verbes composés avec des prépositions se construisent également soit avec leur préposition répétée, soit avec le datif. Ex. : *Se* **ad** *philosophiam* ou *se* **philosophiæ applicare**, s'appliquer à la philosophie. *Aliquid* **oculis** ou **sub oculos** *subjicere*, mettre quelque chose sous les yeux.

* **Remarque IV.** — Les verbes composés avec la préposition *cum*, se construisent plus ordinairement avec cette préposition répétée qu'avec le datif. Ex. : *Conferre, comparare, componere aliquam rem* **cum alterā**, comparer une chose avec une autre. — Le verbe *communicare* se construit exclusivement de cette manière : *Aliquid cum aliquo communicare*, faire part de quelque chose à quelqu'un.

[* **Histoire.** — Les poètes et les écrivains postérieurs à l'époque classique préfèrent la construction de ces verbes avec le datif. Tite-Live dit : *Leges in æs incisæ*; Cicéron : *fœdus in columnā incisum*; Virgile : *nomen incīdere saxis*. On trouve en poésie le datif même avec les verbes comme *discrepo, differo, disto, dissideo*, qui, en prose, se construisent avec la préposition *ab* et l'ablatif. Ex. : *Distare scurræ* (Hor.). Différer d'un bouffon.]

Remarque V. — Plusieurs verbes, dans la composition desquels entrent d'autres prépositions que celles qui ont été signalées plus haut, mettent leur complément indirect à l'accusatif (§ **239** *bis*) ou à l'ablatif (§ **242** *bis*).

Accusatif avec ad.

Mitto epistolam alicui *ou* **ad aliquem.**

§ **234**. Quelques-uns des verbes qui ont leur complément indirect au datif peuvent aussi le mettre à l'accusatif avec *ad*. Ainsi l'on dit :

Ex. : **Mitto** *epistolam* **alicui,** ou **ad aliquem,** j'envoie une lettre à quelqu'un. **Scribo alicui,** ou **ad aliquem,** j'écris à quelqu'un.

* **Remarque I.** — Avec ces verbes, le datif indique surtout la destination, l'accusatif avec *ad* la direction, le mouvement : **Scribo tibi** *epistolam,* j'écris une lettre *pour vous*. **Scribo ad te** *epistolam,* j'écris une lettre *à votre adresse.*

Remarque II. — *Duco,* dans le sens de *conduire,* a son complément indirect à l'accusatif avec *ad*. Ex. : **Ductus est ad mortem,** il fut conduit à la mort (Voyez § **232** *ter*).

Hæc suspicio pertinet ad aliquem.

§ **235**. Le complément des verbes *pertinere, attinere* (appartenir à, concerner), *spectare* (regarder, être tourné vers), se met à l'accusatif avec *ad*.

Ex. : *Hæc suspicio* **pertinet ad aliquem** (Cic.), ce soupçon concerne quelqu'un. **Spectat ad Arctos** (Ov.), il est tourné vers le Nord (*m. à m.* vers les Ourses).

Double accusatif
ou *complément indirect à l'accusatif sans préposition.*

Nihil aliquem celare. — Adolescentem litteras docere. — Adolescens litteras docetur.

§ **236**. Plusieurs verbes ont deux accusatifs pour compléments, l'un direct, l'autre indirect.

I. Ce sont d'abord les verbes *celo*, je cache; *doceo, edoceo,* j'enseigne ; *dedoceo*, je fais désapprendre.

Ex. : **Nihil aliquem celàre**, ne rien cacher à quelqu'un. **Docere adolescentem litteras**, enseigner les lettres à un jeune homme (*m. à m.* instruire un jeune homme sur les lettres).

* **Remarque I.** — Il ne faut pas confondre ces verbes avec ceux qui gouvernent deux accusatifs, dont un est complément, l'autre attribut (Voyez § **223** *bis*). Ici l'un des accusatifs est complément direct, l'autre complément indirect.

Remarque II. —Dans ces verbes, c'est le nom de la personne qui est complément direct, et qui, si le verbe est mis au passif, devient sujet. Ex. : **Adolescens litteras docetur**, on enseigne les lettres à ce jeune homme (*m. à m.* il est instruit sur les lettres). **Hoc nos celatos** *non oportuit* (Tér.), il n'aurait pas fallu nous cacher cela.

* **Remarque III.** — *Celare*, avec un complément direct de personne, signifie proprement *tenir dans l'ignorance*. Ex. : **Celabar,** *excludebar* (Cic.). On se cachait de moi, on m'éliminait. **Celare homines, deos**, se cacher des hommes, des dieux. — Mais ce mot se construit aussi, dans le sens de *cacher*, avec le seul accusatif de la chose ; Ex. : **Celare vultum** *manibus* (Ov.), cacher son visage dans ses mains.

* **Remarque IV.** — *Doceo* se construit du reste aussi avec le complément indirect à l'ablatif seul ou avec *de* et l'ablatif : **Docere** *aliquem* **fidibus** (Cic.), **equo, armis** (Tite-Live), apprendre à quelqu'un à jouer de la lyre, à manier le cheval, les armes. *Sylla* **de his rebus docetur** (Cic.). On instruit Sylla de ces choses.

Tribunus me primum sententiam rogavit.

§ **237.** * II. On trouve encore le double accusatif avec les verbes *oro,* je demande, *rogo,* je prie, *posco*, *flagito,* je demande avec instance, *interrogo,* je m'informe de. Mais *oro* et *rogo* se construisent le plus souvent avec un seul complément; et le complément indirect de *posco* et de *flagito* se met en général à l'ablatif avec *ab,* celui d'*interrogo* avec *de.*

Ex.: *Tribunus* **me** *primum* **sententiam rogavit** (Cic.). Le tribun me demanda mon avis avant tous les autres. **Interrogatus sententiam**, comme on lui demandait son avis. *Quotidie Cæsar* **Æduos frumentum flagitare** (Cés.), César demande chaque jour du blé aux Éduens.

* **Remarque.** — C'est surtout quand le complément indirect est un pronom, ou un adjectif indéfini neutre, que le double accusatif est usité : **Id te oro, rogo, posco,** je vous le demande. **Unum te postulo,** je ne vous demande qu'une chose (Voyez § **229** *bis*).

Si quid me vis.

§ **238.** * III. On trouve encore *volo,* je veux, avec deux accusatifs.

Ex. : *Si* **quid me vis** (PLAUTE et CÉSAR), si vous avez à me parler (Voyez § **224** *bis*).

Pauca milites hortatus est.

§ **238** *bis*. * IV. L'accusatif des pronoms et adjectifs indéfinis neutres s'emploie, avec les verbes transitifs, comme avec les verbes intransitifs, pour indiquer la mesure de l'action exprimée par le verbe.

Ex.: **Pauca milites hortatus est** (SALL.). Il encouragea les soldats en quelques paroles. **Discipulos id unum moneo** (QUINTIL.). Je donne aux écoliers ce seul conseil (*m. à m.* je les avertis sur ce seul point). **Quid** *non mortalia* **pectora cogis,** *auri sacra fames?* (VIRG.) Quelle n'est pas ta tyrannie sur le cœur de l'homme, maudite soif de l'or! (*m. à m.* à quoi ne contrains-tu pas ?)

* **Remarque.** — Le mot *res*, accompagné d'un adjectif, tient lieu d'un neutre et se construit aussi à l'accusatif, comme complément indirect des verbes qui viennent d'être indiqués. Ex. : **Eam rem nos** *locus* **admonuit** (SALL.), cet endroit de mon récit m'a fait songer *à cela.*

Cæsar exercitum Rhenum traduxit.

§ **239.** V. Les verbes transitifs dans la composition desquels entre la préposition *trans,* comme *transportare,* transporter, *trajicere*, *traducere,* faire passer, ont aussi deux accusatifs pour compléments, et suivent la même règle que *doceo, celo,* pour le passif.

Ex. : *Cæsar* **exercitum Rhenum traduxit** (CÉS.), César fit passer le Rhin à son armée. **Belgæ Rhenum** *antiquitus* **traducti sunt**

(Cés.), les Belges ont passé anciennement le Rhin (*m. à. m.* ont été passés au-delà du Rhin).

* **Remarque.** — Ces verbes échappent à la règle générale (**233**), d'après laquelle le complément indirect des verbes dans la composition desquels entre une préposition se met au datif.

Locum periculosum prætervehi.

§ **239** *bis*. VI. Se construisent encore avec le complément indirect à l'accusatif les verbes dans la composition desquels entrent les prépositions *per, præter, super, subter,* et quelquefois *ad, circum, in, inter, ob, sub,* etc.

Ex. : **Locum** *periculosum* **prætervehi**, franchir un endroit périlleux. **Adigo aliquem jusjurandum**, je fais prêter serment à quelqu'un (*m. à m.* je le mène vers le serment). **Animum adverto aliquid** (plus ordinairement *animadverto*), je remarque quelque chose (*m. à m.* je tourne mon esprit vers). **Id quod animum induxerat** (Cic.), ce à quoi il s'était résolu. **Interfusa** *nitentes æquora* **Cycladas** (Hor.), les flots répandus entre les Cyclades brillantes.

Remarque I. — Mais plusieurs de ces verbes se construisent aussi avec le datif, suivant la règle générale (§ **233**). Ex. : **Huic lætitiæ supervenit** (Tit.-Liv.), il vint interrompre cette joie.

Complément indirect à l'ablatif avec ou sans préposition.

Cumulare aras donis.

§ **240**. L'ablatif, sans préposition, sert de complément indirect aux verbes transitifs qui expriment l'idée d'*abondance* ou de *disette* (Voyez § **227**), à savoir :

1. *Abondance :*

afficere, cumulare, combler de ;
augere, augmenter de ;
ornare, locupletare, enrichir de ;
implere, complēre, emplir de ;
etc., etc.

2. *Disette :*

arcere, écarter de ;
exonerare, décharger de ;
privare, orbare, priver de ;
liberare, délivrer de ;
nudare, spoliare, dépouiller de ;
fraudare, frustrer de ;
intercludere, priver de (en interceptant) ;
solvere, exsolvere, dégager de ;

Ex. : **Cumulare** *aras* **donis** (T.-Liv.) charger les autels de présents. *Mater* **filio orbata** (Cic.), mère qui a perdu son fils (*m. à m.* privée de son fils).

* **Remarque I.** — Aux verbes cités plus haut (1re colonne), il faut joindre les suivants, qui expriment aussi l'idée d'abondance : *donare,* gratifier de, *circumdare,* entourer de, *ad-spergere,* couvrir de, *induo,* je revêts de, *misceo,* je mêle de, etc. Ex. : **Donare** *aliquem* **annulo,** donner à quelqu'un un anneau. **Indutus** *veste,* revêtu d'un vêtement.

* **Remarque II.** — On dit *cumulare aliquem honoribus,* combler quelqu'un d'honneurs, et *cumulare honores in aliquem,* accumuler les honneurs sur quelqu'un.

* **Remarque III.** — Les verbes *implēre, complēre* se construisent aussi avec le génitif, comme l'adjectif *plenus* (§ **163**). Ex. : **Implere hostem formidinis** (T.-Liv.), remplir les ennemis de terreur. Il en est de même en poésie de quelques verbes indiquant l'abondance. Ex. : *Satiata ferinæ dextera cladis erat* (Ov.), ma main était rassasiée du carnage des bêtes féroces.

* **Remarque IV.** — On trouve aussi, chez les poètes, le génitif avec les verbes qui indiquent le manque, la disette. Ex. : **Solutus operum** (Hor.), libre de travaux. Mais la construction la plus ordinaire est avec l'ablatif. Ex. : **Solutus omni curā** (Hor.). Délivré de tout souci.

* **Remarque V.** — On dit *exuere aliquem veste,* ou *exuere alicui vestem,* dépouiller quelqu'un de son vêtement, et *exuere vestem,* ôter son vêtement ; *abdicare se magistratu,* et *abdicare magistratum,* abdiquer une magistrature ; *intercludere aliquem commeatu* ou *intercludere alicui commeatum,* couper les vivres à quelqu'un.

* **Remarque VI.** — *Liberare* a en général son complément indirect à l'ablatif sans préposition : quelquefois, mais rarement, cet ablatif est précédé des prépositions *a* ou *ex.* Ex. : **Liberare aliquem periculo,** a ou **ex periculo,** délivrer quelqu'un d'un péril. — On trouve aussi *liberare* construit avec son complément indirect au génitif. Ex. : **Liberare aliquem culpæ** (Tite-Live), décharger quelqu'un d'une accusation.

* **Remarque VII.** — Aux verbes marquant le manque ou la disette on peut rattacher les verbes *invidere,* envier, et *interdicere,* interdire. On dit **invidere alicui aliquā re,** envier quelque chose à quelqu'un. *Ne hostes quidem sepulturā invident* (Tac.), des ennemis même ne refusent pas la sépulture. De même *interdicere,* peut avoir deux compléments, l'un au datif, l'autre à l'ablatif. **Ex.** :

Interdicere alicui aquā et igni, interdire à quelqu'un l'eau et le feu, **sacrificiis alicui interdicere**, interdire à quelqu'un les sacrifices. Mais c'est surtout dans les formules sacramentelles que cette construction est usitée. Dans la langue ordinaire on disait aussi : **interdicere aliquid alicui**, interdire quelque chose à quelqu'un; on trouve cette dernière construction chez Tite-Live, chez Sénèque et chez Pline.

Circumdare aliquem luce ou alicui lucem.

§ **240** *bis**. Les verbes composés avec la préposition *circum* se construisent en général comme les verbes indiquant l'abondance (§ **240, Rem. I**), c'est-à-dire avec leur complément à l'ablatif; mais ils peuvent aussi se construire avec le datif, avec un tour de phrase différent, et d'après une règle énoncée plus haut (§ **233**). Ainsi l'on dit :

Circumdare **aliquem luce**, entourer quelqu'un de lumière;
circumfundere — inonder —
Et : **Alicui lucem** *circumdare, circumfundere*.

* **Remarque.** — De plus, en poésie, les compléments direct et indirect sont souvent intervertis par *hypallage* (§ **396** *bis*, I). Ex. : *Ter* **socios** *purā* **circumtulit undā** (Virg.), trois fois il promena l'eau lustrale autour de ses compagnons (pour *circumtulit undam sociis*). Tite-Live use du langage poétique quand il dit : *Loca custodiis intermissa* (pour *loca quibus intermissæ sunt custodiæ*), lieux où de distance en distance sont placés des gardes.

Glandem mutavit aristā.

§ **240** *ter*. L'ablatif, sans préposition, marque le complément indirect des verbes *mutare, commutare, permutare*, changer. C'est l'ablatif de manière (§ **146**, 2°).

Ex. : *Glandem* **mutavit aristā** (Virg.), il échangea le gland contre le blé. **Bellum pace mutare** (Sall.), avoir la paix au lieu de la guerre.

Remarque. — On trouve aussi le complément indirect d *mutare* construit avec *pro* et l'ablatif. Ex. : *Incerta pro certis mutare* (Sall.), changer le certain pour l'incertain.

Damnare aliquem capite *ou* capitis.

§ **241**. L'ablatif, sans préposition, marque le complément indirect des verbes qui signifient *condamner* (*damnare, condemnare, mulctare*), pour indiquer la peine infligée. C'est l'ablatif d'instrument ou de manière (§ **146, 2°**).

Mais *damnare* se met aussi avec le génitif quand il s'agit de la peine capitale. (Voyez § **243.**)

Ex. : **Damnare** *aliquem* **capite** ou **capitis** (Cic.), condamner quelqu'un au dernier supplice. **Damnare** *aliquem* **pecuniâ**, condamner quelqu'un à une amende.

[* **Histoire.** — Postérieurement à l'époque classique, on trouve *damnare* avec *ad* et *in* et l'accusatif. Ex.: *Damnari in metallum, ad bestias* (Digeste), être condamné aux mines, aux bêtes.]

Petere beneficium alicui ab aliquo. — Expellere hostem ab urbe.

§ **242**. L'ablatif, précédé de la préposition *a*, marque le complément indirect de plusieurs verbes :

1° Il marque celui des verbes qui expriment l'idée de *demander*, d'*obtenir*, de *recevoir*, etc., comme :

peto, quæro, postulo, je demande à;
impetro, j'obtiens de;
arceo, j'éloigne de;
accipio je reçois de; *audio*, j'entends de; (*accipio* et *audio* admettent aussi quelquefois l'ablatif avec la préposition *e* ou *ex*, qui indique que la chose vient d'un lieu : je tiens *de la bouche de*.)

Ex.: *Petere beneficium* **alicui ab aliquo**, demander à quelqu'un (**ab aliquo**) un bienfait pour quelqu'un (**alicui**).

* **Remarque I.** — On voit par cet exemple que le datif, quand il se trouve avec les verbes qui signifient *demander*, garde son sens ordinaire (Voyez § **145**). C'est ainsi que l'on dit : *Orabo* **nato** *uxorem* (Térence). Je demanderai sa main pour mon fils. **Militibus** *missionem petebat* (Tac.). Il demandait le congé pour les soldats.

Remarque II. — Avec tous ces verbes, l'ablatif marque l'idée d'éloignement (Voyez § **146, 1°**).

2° L'ablatif, soit seul, soit précédé des prépositions *a, e, de,* marque le complément indirect des verbes qui expriment l'idée **d'éloigner, d'écarter d'un lieu,** comme :

moveo, je fais sortir;
pello, expello, depello, je chasse;
dejicio, deturbo, je précipite, etc.

Ex. : **Expellere** *hostem* **ab urbe,** repousser l'ennemi de la ville.

A vero falsum distinguere.

§ **242** *bis*. Les verbes *absterreo, deterreo,* je détourne, *secerno,* je distingue, *separo,* je sépare, et quelques verbes dans la composition desquels entre le préfixe *dis,* veulent leur complément indirect à l'ablatif avec la préposition *ab,* qui ne se supprime qu'en poésie.

Ex. : **A vero** *falsum* **distinguere,** distinguer le vrai du faux. *Turpi secernere honestum* (HOR.), séparer ce qui est honorable de ce qui est honteux.

Complément indirect au génitif.

Accusare, damnare aliquem furti.

§ **243.** Avec les verbes qui signifient *accuser, condamner, absoudre,* le complément indirect se met au génitif, quand il indique le délit dont une personne est accusée. Ainsi l'on dit :

accusare / *arguere* / *insimulare* } **aliquem furti,** accuser quelqu'un de larcin;
convincere — convaincre quelqu'un de larcin;

damnare aliquem furti, condamner quelqu'un pour larcin;
absolvere — absoudre quelqu'un de l'accusation de larcin.

Remarque I. — On a vu plus haut que *damnare* se met aussi avec le génitif, pour indiquer la peine à laquelle on est condamné, quand c'est la peine capitale (§ **241**).

Remarque II. — On met aussi au génitif, en termes de droit, le complément indirect des verbes *arcessere*, appeler devant les tribunaux, *interrogare*, faire subir un interrogatoire, *postulare*, poursuivre, *tenere*, convaincre, etc., ainsi que du participe *compertus : nullius flagitii compertus*, n'ayant pu être convaincu d'aucun méfait.

Remarque III. — Ces différents verbes se construisent encore avec *de* et l'ablatif : *Accusare, damnare aliquem de veneficio*, accuser quelqu'un d'empoisonnement, le condamner pour empoisonnement.

[* **Histoire.** — L'emploi du génitif comme complément indirect est étendu par Tacite à tous les verbes qui ont un rapport de signification avec *accusare*. Ex. : *Male administratæ provinciæ urgebatur*, il était poursuivi par l'accusation d'avoir mal administré la province.]

Monere aliquem periculi.

§ **244**. Le complément indirect est encore au génitif avec les verbes *moneo, admoneo, commonefacio* (comme avec les verbes *memini, recordor*, § **228**).

Ex. : **Monere** *aliquem* **periculi**, avertir quelqu'un d'un danger.

* **Remarque I.** — Ces verbes ont aussi, mais plus rarement, leur complément indirect à l'ablatif avec la préposition *de*.

Remarque II. — Ils peuvent avoir leur complément indirect à l'accusatif, quand c'est un pronom neutre. Ex. : **Id nos** *monuit*, il nous avertit de cela. Il en est de même avec le substantif *res* (Voyez § **238** *bis*, **Rem.**).

* **Remarque III.** — La locution impersonnelle *venit mihi in mentem* se construit de même avec le génitif; Ex. : **Venit mihi in mentem Platonis** (Cic.). Le souvenir de Platon me vient à l'esprit. — Peut-être faut-il supposer l'ellipse de *nomen* ou de *memoria*.

Me pœnitet culpæ meæ. — Pudet me deorum.

§ **244** *bis*. Le complément indirect des verbes *pœnitet, pudet, piget, tædet, miseret* se met aussi au génitif (§ **224**).

Ex. : ***Me* pœnitet culpæ meæ**, je me repens de ma faute.

* **Remarque.** — Avec *pudet* on met aussi le génitif, pour indiquer la personne dont la présence ou la pensée fait rougir : **Pudet me deorum** *hominumque* (Tit.-Liv.). Je rougis devant les dieux et les hommes.

4. *Verbes de prix et d'estime.*

Quanti oryza empta est? — Parvo.

§ **245**. L'usage le plus fréquent du génitif, pour marquer le complément indirect, est avec les verbes de *prix et d'estime*, comme *æstimo, duco, facio, habeo,* j'estime (de tel ou tel prix), *emo,* j'achète, *vendo,* je vends, *sto, consto,* je coûte, etc. (Voyez § **144**, 5°). Mais ces verbes se construisent aussi avec l'ablatif (Voyez § **146**, 3°).

Ex. : **Quanti** *oryza* **empta est? Parvo** (Hor.), à quel prix a été acheté le riz? Bon marché. *Voluptatem virtus* **minimi facit,** la vertu ne fait aucun cas du plaisir. *Cælius* **habitat** *triginta* **millibus** (Cic.). Célius a un loyer de 30,000 sesterces. *Victoria* **multo sanguine stetit,** la victoire coûta beaucoup de sang.

* **Remarque I.** — On construit, dans le même sens, le verbe *sum* avec le génitif. Ex. : **Parvi sunt** *arma, nisi est consilium* (Cic.), les armes sont peu de chose, sans la prudence. **Tanti est,** la chose en vaut la peine. *Vix* **fuerat tanti** (Lucrèce), ce n'aurait guère été la peine de...

* **Remarque II.** — On peut construire avec le génitif de prix les verbes impersonnels *refert, interest.* Ex. : **Magni** *interest* (Cic.), il importe beaucoup. Mais on dit aussi *interest multum, plurimum, tantum, quantum,* etc.

* **Remarque III.** — Quand il s'agit proprement de la valeur vénale d'une chose, on emploie, plutôt que le génitif, les ablatifs *magno, plurimo, parvo, minimo, nihilo.* Ex. : *Non potest* **parvo** *res magna* **constare,** une chose de grand prix ne peut être bon marché.

* **Remarque IV.** — Dans le langage familier, on emploie, pour estimer le peu de cas que l'on fait d'une chose, les locutions suivantes :

Flocci facere ou *habere,* estimer à la valeur d'un flocon de laine;
Nauci — — d'un zeste de noix;

Pili	*facere* ou *habere,*	estimer à la valeur	d'un poil;
Assis	—	—	d'un as;
Teruncii	—	—	d'un quart d'as; etc.

5. *Verbes exprimant une comparaison.*

Multo præstat
maleficii esse immemorem quam beneficii.

§ **246**. Avec les verbes exprimant une comparaison comme *malo*, je préfère, *præsto, antecello,* je l'emporte sur, etc., on met la conjonction *quam* entre les deux termes de la comparaison, et l'ablatif neutre de l'adjectif indiquant la quantité (*multo, tanto,* etc.). — C'est la même règle que pour les adjectifs au comparatif (§ **176** *bis.*)

Ex. : **Multo præstat** *maleficii esse immemorem* **quam** *beneficii*, il vaut beaucoup mieux oublier le mal que le bien qu'on nous a fait.

[* **Histoire.** — Cette règle de l'ablatif avec les verbes et autres mots exprimant une comparaison est de l'époque classique. Non encore observée aux époques antérieures, elle ne l'est généralement plus après cette époque. On ne la trouve pas toujours suivie même chez Cicéron : Ex. : **Quantum præstiterunt** *nostri majores,* autant nos ancêtres l'ont emporté sur les autres. Chez Tite-Live on trouve l'acc. neutre (*multum, tantum*) au lieu de l'ablatif (*multo, tanto*) même devant les adjectifs au comparatif. Ex. : **Aliquantum amplior,** un peu plus considérable; *quantum procederet longius*, plus il s'avançait. On trouve même chez Cicéron : *non multum est majus* (*De Orat.*), elle n'est pas beaucoup plus grande.]

6. *Verbes régissant divers cas et se suivant.*

Aliquem adjuvare et cum magno studio adesse.

§ **246** *bis.* Quand plusieurs verbes se suivent, et ont des compléments de différente nature, le premier complément est rappelé en français par un pronom démonstratif : ce pronom démonstratif ne s'emploie pas d'ordinaire en latin, même alors que le complément devrait être à un autre cas que le premier.

Ex. : **Aliquem adjuvare** *et cum magno studio* **adesse** (Cic. *Pro leg. Manil.*), appuyer quelqu'un et l'assister avec grand empressement.

* **Remarque I.** — De même, deux conjonctifs ne se répètent pas : quand le second devrait être à un autre cas que le premier, en général il se supprime. **Ex.** : *Eamne rationem sequare,* **qua** *tecum* **utare, profiteri autem** *non audeas*? (Cic. *De fin.* II, 23). Pourriez-vous suivre un système dont vous feriez usage pour vous-même, mais que vous n'oseriez avouer? *Pedites* **quos adduxerat neque** *in priore pugnā* **affuerant** (Sall.). Les fantassins qu'il avait amenés et qui n'avaient pas assisté au premier combat.

* **Remarque II.** — Quelquefois le second conjonctif est remplacé par le démonstratif *is*. Ex. : *Species pulchritudinis eximia quædam,* **quam** *intuebatur* **in eāque defixus** *erat* (Cic.). Un idéal de beauté, qu'il contemplait et sur lequel il avait le regard toujours fixé. *Omnes* **qui** *nec extra urbem vixerant, nec* **eos** *aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur* (Cic.), tous ceux qui n'avaient pas vécu hors de la ville et qui n'avaient pas eu l'esprit obscurci par quelque barbarie domestique, parlaient correctement [1].

7. *Complément des verbes passifs.*

Amor a Deo. — Mœrore conficior.

§ **247**. Le complément propre aux verbes passifs se met à l'ablatif, 1° avec la préposition *a* ou *ab,* si le complément est un nom d'être animé, 2° sans préposition, si ce complément est un nom de chose.

Ex. : *Amor* **a Deo**, je suis aimé de Dieu. — **Mœrore** *conficior*, je suis accablé de chagrin *ou* par le chagrin.

Remarque I. — Cet ablatif, régi par les verbes passifs, est l'ablatif de cause (§ **146**, 2°, **Rem. I**).

* **Remarque II.** — On trouve quelquefois la préposition *a* devant les noms de choses, après un verbe passif : c'est quand ces

1. Voyez, pour des constructions semblables en grec, notre *Gramm. grecque,* § **185**, **Rem. VI** (7e édition).

noms de choses sont en quelque sorte personnifiés. Ex. : *Non est consentaneum, qui invictum se a labore præstiterit, vinci a voluptate* (Cic.): C'est une inconséquence que l'homme qui ne s'est pas laissé vaincre par le travail soit vaincu par la volupté. *Vobis animus ab ignaviā atque socordiā corruptus est* (Sall.). Vòtre âme s'est laissé corrompre par la mollesse et la lâcheté.

Faciendum id nobis, quod parentes imperant. — Malum non mihi videtur esse mors. — Hæc sententia mihi probatur. — Cœna ministratur pueris tribus.

§ **247** *bis*. On trouve aussi le datif employé pour marquer le complément des verbes passifs ; par exemple :

1° Le datif est de règle avec tous les participes futurs passifs (en *dus, da, dum*).

Ex. : **Faciendum** *id* **nobis**, *quod parentes imperant* (Plaute), il nous faut faire ce que commandent nos parents.

2° Il est de règle avec le verbe *videri*, dans le sens de *paraître, sembler*.

Ex. : *Malum non* **mihi videtur** *esse mors* (Cic.), la mort ne me paraît pas être un mal.

3° Il est encore de règle avec le passif des verbes *probare, approbare*, qui, à l'actif, se construisent ainsi : *probare, approbare aliquid alicui*, faire approuver, persuader quelque chose à quelqu'un.

Ex. : *Hæc sententia* **mihi probatur**, cet avis est approuvé par moi, j'approuve cet avis.

4° On le trouve même avec d'autres verbes passifs, surtout en poésie.

Ex. : *Cœna* **ministratur pueris tribus** (Hor.), le repas est servi par trois esclaves. *Neque* **cernitur ulli** (Virg.), et il n'est vu de personne. *Sic dissimillimis* **bestiis** *communiter* **victus quæritur** (Cic.). C'est ainsi que la nourriture est cherchée en commun par les animaux les plus différents.

[* **Histoire.** — Cet emploi du datif avec le passif devient fréquent après l'époque classique. Ex. : *Quæ* **Germanico tolerabantur** (TAC.), ce qui était supporté par Germanicus; **Militibus diligebatur** (TAC.), il était aimé des soldats, etc. On le trouve même chez Cicéron : *Annuæ* **mihi** *operæ* **emerentur,** je termine mon année.

A magistro liber puero datus est.

§ **248** *. Les verbes employés à la voix passive gardent du reste les compléments indirects qu'ils peuvent avoir à l'actif.

Ex. : *A magistro liber* **puero** *datus est,* un livre a été donné à l'enfant par son maître.

Jacent suis testibus.

§ **248** *bis* *. L'ablatif se construit quelquefois avec des verbes intransitifs qui prennent en quelque sorte une signification passive.

Ex. : **Jacent suis testibus** (CIC.). Ils sont écrasés par leurs propres témoins. **Perire ab aliquo** (OV. PLIN.). Tomber sous les coups de quelqu'un [1].

Nigrantes terga juvenci. — Capita Phrygio velamur amictu.

§ **248** *ter* *. En poésie certains verbes passifs (surtout au participe parfait), et aussi quelques verbes intransitifs s'emploient, comme les adjectifs (§ **173**), avec un complément à l'accusatif. Cet accusatif indique la partie du sujet à laquelle s'applique l'action de ces verbes ou la qualité de ces adjectifs, ou marque quelque complément circonstanciel d'instrument, de manière, etc.

Ex. : **Nigrantes terga** *juvenci* (VIRG.), des taureaux au dos noir, (*mot à mot*, noirs quant au dos.) **Exuyias indutus** *Achillis* (VIRG.), revêtu des dépouilles d'Achille. **Tremit artus** (VIRG.), il tremble de tous ses membres. **Capita** *Phrygio* **velamur** *amictu* (VIRG.),

1. On dit de même en grec : οἱ ὑπὸ τῶν βασιλέων κείμενοι νόμοι, les lois établies par les rois (Voyez notre *Gramm. grecque*, § 266

nous nous couvrons la tête d'un voile phrygien. **Cingitur** *inutile* **ferrum** (Virg.), il se ceint au côté un fer inutile. **Inducta** *cornibus* **aurum** *victima* (Ovide), victime dont les cornes ont été dorées. **Cyclopa moveri** (Hor.), danser le cyclope. *Sidoniam* **chlamydem circumdata** (Virg.), enveloppée d'une chlamyde de Sidon. *Lævo* **suspensi loculos tabulamque** *lacerto* (Hor.), ayant suspendu à leur bras gauche leurs bourses à jetons et leur tablette. *Nondum antiquum* **saturata dolorem** (Virg.), n'ayant pas encore assouvi ses vieilles colères.

* **Remarque I.** — On trouve même en prose : **Censeri** *magnum* **agri modum** (Cic.), être taxé pour de grandes propriétés territoriales. *Quum te audisset Amyntas* **servos suos esse censum** (Cic.), quand Amyntas eut apprit que vous aviez porté au recensement ses esclaves.

* **Remarque II.** — Sur d'autres compléments indirects de verbes mis à l'accusatif, voyez § **154** et les questions de lieu et de temps.

[* **Histoire.** — Cette construction vient peut-être du grec (Voyez notre *Gramm. gr.*, § **173**, III). Elle se trouve du reste déjà dans la vieille langue : de là, sans doute, les termes empruntés à la langue du droit par Cicéron (**Rem. I**). A partir de Tite-Live, elle commence à passer de la poésie dans la prose. Quintilien cite un exemple tiré des actes publics : **Saucius pectus** (IX, 3, 17), blessé à la poitrine.]

8. *Compléments circonstanciels.*

§ **249**. Tous les verbes, transitifs ou intransitifs, peuvent être accompagnés de compléments circonstanciels. Les principaux compléments circonstanciels marquent le *lieu* et le *temps*. — Pour les autres, voyez § **261**.

I. — Questions de lieu.

§ **250**. On peut, au sujet des noms qui marquent le lieu, faire quatre questions :

ubi, où? (sans mouvement : *ubi est?* où est-il?).
quo, où? (avec mouvement : *quo vadit?* où va-t-il?).
unde, d'où? (*unde venit?* d'où vient-il?).
qua, par où? (*qua vadit?* par où va-t-il?).

1. *Question* ubi.

Commoratus est Romæ, Babylone, Athenis.

§ **251**. A la question *ubi*, c'est-à-dire quand il n'y a pas mouvement ou direction vers un lieu, les noms propres de villes et de petites îles qui appartiennent à la 1re et à la 2e déclinaison se mettent au génitif, ou, pour parler plus exactement, au locatif (§ **146** *bis*), s'ils sont du singulier; à l'ablatif, s'ils sont du pluriel; ceux qui appartiennent à la 3e déclinaison se mettent toujours à l'ablatif.

Ex. : *Commoratus est* **Romæ, Babylone, Athenis**, il a résidé à Rome, à Babylone, à Athènes.

Remarque I. — Plusieurs noms communs de la 1re et de la 2e déclinaison se construisent comme des noms de villes, c'est-à-dire se mettent au génitif ou, plus exactement, au locatif singulier : **Domi**, *à la maison*, ou *en temps de paix;* **belli, militiæ**, *à la guerre, en temps de guerre;* **humi**, *à terre.*

Remarque II. — Le mot *rus* s'emploie quelquefois dans le sens de *à la campagne*, à l'ablatif *rure,* mais plus souvent au locatif **ruri**.

* **Remarque III.** — C'est au locatif, mais au sens figuré, qu'on rapporte le génitif **animi**, qui s'ajoute comme complément circonstanciel à des adjectifs (§ **163** *bis*) et à des verbes, par exemple : *Id me excruciat* **animi** (Plaut.). Cela me tourmente (*m. à m.* me tourmente dans le cœur). *Nec me* **animi** *fallit* (Lucrèce), et je n'ignore pas... *Fidens* **animi** (Virg.), confiant en son cœur. *Victus* **animi** (Virg.), dont le cœur est abattu.

[* **Histoire.** — Cet emploi du mot *animi* n'est fréquent qu'avant et après la langue classique. Cependant on trouve chez Cicéron : **pendeo animi**, je suis indécis, **angor animi**, je suis anxieux. Ce génitif-locatif est, du reste, plus usité avec les adjectifs qu'avec les verbes.]

* **Remarque IV.** — Des noms de grandes îles se mettent quelquefois au génitif, comme ceux des villes; Ex. : **Cretæ** *considere* (Virg.), s'établir en Crète. **Cypri** *vixit* (Corn. Nep.), il vécut en Chypre.

Remarque V. — A côté de *belli, militiæ,* on trouve *in bello, in militia.*

* **Remarque VI.** — *In domo* signifie dans la maison, et se distingue de *domi,* à la maison. Quand *domus* est accompagné d'un adjectif, on met plutôt *in domo* que *domi.* Ex. : **In domo aliqua,** dans quelque maison, etc. Cependant *domi* se construit soit avec un complément au génitif, soit avec un adjectif. Ex. : **Domi Cæsaris,** dans la maison de César; **domi suæ,** dans sa maison.

* **Remarque VII.** — En poésie on trouve **in humo** au lieu de *humi.*

* **Remarque VIII.** — On lit dans Virgile : *Procumbit* **humi** *bos;* le bœuf tombe à terre. Cet emploi du locatif, tout poétique, indique le repos après l'action.

Erat in Italiā.

§ **252.** Les noms de lieu qui ne sont pas des villes ou de petites îles se mettent à l'ablatif avec *in.*

Ex. : *Erat in* **Italia,** il était en Italie.

Remarque I. — On dit *ambulare* **in horto** (se promener dans un jardin), parce qu'il n'y a pas mouvement pour sortir du lieu où l'on est et se diriger vers un autre; et de même : *includere aliquem carcere,* emprisonner quelqu'un (*mot à mot* le clore dans une prison).

Remarque II. — Si à un nom propre de ville, mis au génitif ou au locatif, on ajoute en apposition un des mots *urbs, oppidum,* etc., ce dernier mot se met à l'ablatif avec *in.* Ex. : *Constiterunt* **Albæ, in urbe opportunā** (Cic.), ils s'arrêtèrent à Albe, ville bien située.

[* **Histoire.** — Après l'époque classique, on supprima la préposition *in* dans ces sortes d'apposition. Ex. : *Corinthi, Achaiæ urbe* (Tac.), à Corinthe, ville d'Achaïe.]

Remarque III. — Mais si les mots *urbs, oppidum,* etc., précèdent le nom propre, le nom propre s'ajoute en apposition au nom commun, qui prend la proposition *in.* Ex. : **In urbe Roma,** dans la ville de Rome

* **Remarque IV.** — Les noms de villes, même de la 1re et de la 2e déclinaison, se construisent avec *in* et l'ablatif, quand ils sont accompagnés d'un adjectif. : Ex : **In ipsa Alexandria,** dans Alexandrie même.

* **Remarque V.** — La préposition *in* est quelquefois omise avec l'ablatif des noms communs ou des noms de pays. **Terrā**

marique, sur terre et sur mer; **dextrā, lævā**, à droite, à gauche; **tenere** *se* **castris**, se tenir dans son camp. **Reliquis oppidi partibus** (Cés.), dans les autres parties de la ville. **Meliore loco** *res nostræ sunt*, nos affaires sont en meilleur état. *De amicitiā* **alio libro** *dictum est* (Cic.), on a parlé de l'amitié dans un autre livre. *Volvere aliquid* **animo**, rouler quelque chose dans son esprit. **Totā Asiā**, dans toute l'Asie. — Les poètes usent de l'ablatif sans préposition avec presque tous les substantifs. Ex. : *Custodia* **vestibulo** *sedet* (Virg.), au vestibule réside une garde.

Remarque VI. — Toutes ces remarques s'appliquent aux autres questions de lieu comme à la question *ubi* : le *cas* seul diffère, ainsi que la préposition.

2. *Question* unde.

Profectus est Roma, Babylone, Athenis. — Excessit ex Italia, ab urbe.

§ **253**. A la question *unde*, c'est-à-dire quand il y a mouvement pour sortir d'un lieu, on met l'ablatif sans préposition, s'il s'agit de noms de villes ou de petites îles, et l'ablatif avec *e* ou *ex, a* ou *ab*, si ce sont d'autres noms de lieux, *ex* quand on sort de l'extérieur, *ab* quand on sort d'auprès.

Ex. : *Profectus est* **Romā, Babylone, Athenis**, il est parti de Rome, de Babylone, d'Athènes. *Excessit* **ex Italiā**, il est sorti de l'Italie; **Neapoli, ex urbe celeberrimā**, de Naples, ville très célèbre; **ab oppido**, de la ville; **domo**, de la maison; **rure**, de la campagne, etc. *Surrexit* **humo**, il s'est levé de terre (Voyez § **146**, 1°).

Remarque I. — La préposition *ab* s'ajoute quelquefois aux ablatifs des noms de ville. Ex. : *Cæsar* **ab Gergoviā** *discessit* (Cés.), César s'éloigna des murs de Gergovie.

Remarque II. — L'ablatif des noms de ville s'ajoute quelquefois à un nom d'homme, pour indiquer sa patrie. Ex. : *Magius Cremonā* (Cés.), Magius de Crémone. Plus ordinairement on se sert d'un adjectif : *Magius Cremonensis*.

Remarque III. — En *poésie*, les prépositions *ab* et *ex* sont souvent omises devant les substantifs, à la question *unde*, comme à la question *ubi*. Ex. : *Abesse virtutē Messalæ* (Hor.), être bien loin du mérite de Messala.

Remarque IV. — On met aussi la préposition *ab* avec les noms de personne. Ex. : **Discedere ab aliquo**, s'éloigner de quelqu'un. **Litteræ a Cæsare** (Cés.). Lettre venant de César.

[* **Histoire.** — A la question *ubi* et à la question *unde,* Tacite met l'ablatif des noms de pays et des noms communs sans préposition. Ex. : *Campo et littore,* dans la campagne et sur le rivage; *Syriā remeans*, revenant de Syrie; *cum tela testudine laberentur*, comme les traits s'échappaient de la tortue; etc.]

3. *Question* quo.

Profectus est Romam, Babylona, Athenas. — Devenit in Italiam.

§ **254**. I. A la question *quo,* c'est-à-dire quand il y a mouvement pour aller dans un lieu, tous les noms de villes se mettent à l'accusatif sans préposition. Il en est de même des petites îles, qui peuvent être considérées comme de simples villes, et des mots *rus,* à la campagne, *domum,* à la maison, *humum,* à terre, etc.

Ex. : *Profectus est* **Romam, Babylona, Athenas,** il est parti pour Rome, pour Babylone, pour Athènes. *Eo* **rus,** je vais à la campagne. *Lapsus est* **humum,** il est tombé à terre. *Se recipere* **domum**, rentrer à la maison. *Ministerium restituendorum* **domos** *obsidum* (Tit.-Liv.), mission de rapatrier les otages (*m. à m.* de les rétablir dans leurs demeures). **Delum** *navigare,* naviguer vers Délos.

II. Les autres noms de lieux se mettent à l'accusatif avec *in*.

Ex. : *Devenit* **in Italiam,** il est venu en Italie; **Neapolim, in urbem celeberrimam**, à Naples, ville très célèbre; **in urbem Neapolim,** dans la ville de Naples. *Venit* **in Cyprum,** il vint dans l'île de Chypre. (*Venit* **Cyprum** signifierait : il vint dans *la ville* de Chypre.)

Remarque I. — Quand on veut indiquer, non que l'on entre dans un lieu, mais qu'on en approche, on met la préposition *ad* au lieu de *in*. Ex. : **Eo ad urbem**, je vais vers la ville.

* **Remarque II.** — *Ad* s'emploie même avec les noms de villes. Ex. : **Ad Capuam** *profectus sum* (Cic.). Je suis parti pour Capoue.

* **Remarque III.** — Le mot *domus,* accompagné d'un complément ou d'un adjectif possessif, peut se mettre avec ou sans la préposition *in.* Ex. : **Domos suas** *discesserunt* (Corn. Nep.), ils se retirèrent dans leurs demeures. **In domum suam, in domum Pompeii** *devenit,* il arriva à sa demeure, chez lui, dans la maison de Pompée. — Mais avec un adjectif qualificatif on met toujours *in;* Ex. : **In domum magnificam** *intrare,* entrer dans une demeure somptueuse.

* **Remarque IV.** — Voyez les **Remarques III, IV, V,** du § **252.**

* **Remarque V.** — En poésie, on met l'accusatif sans préposition même avec les noms de pays, de peuples, ou d'objets quelconques, pour indiquer le mouvement vers ces pays, ces peuples, ces objets. Ex. : **Italiam venit** (Virg.), il vint en Italie. **Sitientes ibimus Afros** (Virg.), nous irons dans la Libye desséchée (*m. à m.* chez les Africains). **Tendere limina** (Virg.), se diriger vers une demeure. *Verba* **aures non pervenientia** *nostras* (Ov.), paroles qui n'arrivent pas à notre oreille. — On trouve même en prose cette construction : *Ægyptum proficisci* (Corn. Nep.), partir pour l'Égypte.

* **Remarque VI.** — En poésie, le *datif* est quelquefois employé, au lieu de l'accusatif, pour indiquer le mouvement. Ex. : **It** *clamor* **cœlo** (Virg.), une clameur monte au ciel. *Spolia* **conjiciunt igni** (Virg.), ils jettent au feu les dépouilles. *At ille* **procubuit terræ** (Ovide), il s'affaissa sur le sol. **Terræ defigitur** *arbos* (Virg.), l'arbre est enfoncé dans la terre. **Pelago** *suspecta dona* **præcipitare** (Virg.), précipiter à la mer des présents suspects.

4. *Question* **qua.**

Iter fecit per Italiam, per Romam.

§ **255.** A la question *qua,* c'est-à-dire quand il y a mouvement pour passer par un lieu, le nom du lieu par où l'on passe se met à l'accusatif avec *per.* Ex. :

Ex. : *Iter fecit* **per Italiam, per Romam,** il a traversé l'Italie, il a passé par Rome.

* **Remarque.** — Quand il s'agit d'une porte, d'un chemin, la question *qua* peut s'exprimer par l'ablatif, qui est ici l'ablatif d'instrument ou de moyen (§ **146,** 2°). Ex. : *Egressus est urbe* **Capenā portā... Sacrā viā,** il est sorti de Rome par la porte Capène... par la voie Sacrée, etc.

II. — Questions de temps.

§ **256**. Aux quatre questions de lieu correspondent quatre questions de temps par une assimilation naturelle entre les idées d'*espace* et de *durée;* par exemple:

A la question *ubi* correspond la question *quando* (quand?);
A la question *unde* correspond la question *ex quo tempore* (depuis quand?);
A la question *quo* correspond la question *ad* ou *in quod tempus* (pour quel temps?);
A la question *qua* correspond la question *quamdiu* (pendant combien de temps?).

1° *Question* quando.

Hora sexta profectus est. — Post tres dies proficiscar.

§ **257**. A la question *quando,* c'est-à-dire pour indiquer quand a lieu, a eu lieu, ou aura lieu une action, le nom de temps se met à l'ablatif sans préposition, et s'il y a un adjectif numéral, on se sert du nombre ordinal.

Ex. : **Hora sexta** *profectus est,* il est parti à la sixième heure; *Pyrrhi* **temporibus**, du temps de Pyrrhus; *Patrum* **memoriā**, du temps de nos pères; **hieme**, pendant l'hiver; **æstate**, pendant l'été; **noctĕ**, de nuit; **diē**, de jour; **lucĕ**, en plein jour; **comitiis**, pendant les comices; **ludis**, pendant les jeux; **gladiatoribus**, pendant les jeux de gladiateurs; **adventu** *Cæsaris* (Cés.), à l'arrivée de César; **ortu**, **occasu** *solis,* au lever, au coucher du soleil; etc. On trouve même **Austro** (Cic.), par le vent du sud; **sereno** (Tit.-Liv.), par un temps serein.

* **Remarque I.** — Pour indiquer dans combien de temps aura lieu une action, on peut mettre ou l'ablatif avec le nombre cardinal, ou l'accusatif du nombre ordinal ou cardinal avec la préposition *post*. Ex. : **Tribus his diebus** *proficiscar,* ou **post tres dies** *proficiscar,* ou encore **post tertium diem** *proficiscar,* je partirai dans trois jours (*m. à m.* après trois jours *ou* après le troisième jour).

* **Remarque II.** — On emploie encore le nombre cardinal même avec l'ablatif, quand ce nombre est accompagné du démonstra-

tif *hic*. Ex. : **Novissimis hisce diebus decem**, ces dix derniers jours.

* **Remarque III.** — On met *in* avec l'ablatif pour indiquer ce qui dure toujours ou se reproduit incessamment. Ex. : **In omni æternitate**, de toute éternité; **in omni puncto temporis**, à tout moment. **In tempore**, ou, sans préposition, **tempore**, en temps opportun. **Illo tempore** signifie *en ce temps;* **in illo tempore** a un tout autre sens : *en cette circonstance, en cette conjoncture.* **Pace**, **bello**, signifient *en temps de paix, de guerre.* **In pace, in bello**, *au milieu de la paix, de la guerre.* — L'adjectif se construit du reste indifféremment à l'ablatif avec ou sans *in* : **Bello punico secundo**, dans la seconde guerre punique; **in bello Alexandrino**, dans la guerre d'Alexandrie. On dit **in pueritiā**, dans l'enfance; et **prima pueritiā**, à l'entrée de l'enfance; **principio** et **in principio**, au commencement.

2. *Question* ex quo tempore.

Decem ante annis *ou* **decimo ante anno mortuus est.**
— Ante decem annos *ou* **decimum ante annum mortuus est.**
— Abhinc decem annos mortuus est.
— Tertium annum regnat.

§ **258**. A la question *ex quo tempore,* c'est-à-dire depuis combien de temps a eu lieu une action, le nom de temps se met tantôt à l'ablatif, tantôt à l'accusatif : on se sert du nombre ordinal ou du nombre cardinal.

1° On emploie l'ablatif sans préposition.

Ex. : **Decem ante annis** ou **decimo ante anno** *mortuus est,* il est mort depuis dix ans, *ou* il y a dix ans; **Tribus diebus** *post adventum meum,* trois jours après mon arrivée.

2° On emploie l'accusatif avec une des prépositions *ante* et *post* (nombre ordinal ou cardinal).

Ex. : **Ante decem annos** ou **decimum ante annum** *mortuus est,* il est mort dix ans auparavant; **post decem annos** ou **decimum post annum** *mortuus est,* il est mort dix ans après. **Post dies paucos** *venit,* il arriva quelques jours après. **Post tres dies** *proficiscar* je partirai dans trois jours. **Post tertium diem** *moriendum est m*

je dois mourir dans trois jours. **Post diem quintum** *quam pugnatum est,* cinq jours après que le combat eût été livré.

* **Remarque I.** — Si *ante* ou *post* ne sont pas exprimés, l'ablatif reprend le dessus, même alors que l'une de ces prépositions est sous-entendue. Ex. : **Anno trecentesimo altero quam** (pour **postquam**) *Roma condita est* (Tit.-Liv.), trois cent-un ans après la fondation de Rome.

Remarque II. — Le participe *natus* se construit avec un nombre cardinal à l'accusatif, pour indiquer depuis combien de temps on est né. Ex. : **Decem annos natus,** âgé de dix ans. — Au comparatif, ce participe se construit de deux manières : 1° *Natus amplius triginta annos;* 2° *Major triginta annos natus* (Cic.), agé de plus de 30 ans.

3° On emploie l'ablatif ou l'accusatif sans préposition, après l'adverbe *abhinc,* à partir d'ici, avec le nombre cardinal.

Ex. : **Abhinc decem annos** *mortuus est,* il y a dix ans qu'il est mort.

* **Remarque.** — On met aussi l'ablatif de temps :

1° Dans le sens de *après combien de temps* (*post quantum temporis*). Ex. : **Longo post tempore,** longtemps après; **longo intervallo venit** (Cic.), il est venu après un long intervalle de temps. *Respondit se* **paucis illis diebus** *argentum misisse* (Cic.). Il répondit qu'il avait envoyé cette argenterie quelques jours auparavant.

2° Avec la préposition *de;* Ex. : *Partem demere* **de die** (Hor.). Prendre sur le jour. *Vigilas* **de nocte** (Cic.), vous vous levez de grand matin (*proprement* en prenant sur la nuit).

[* **Histoire.** — Plaute emploie l'accusatif à la question *ex quo tempore:* Ex. : *Jam* **multos annos est quum** *possideo*... Il y a de longues années que je possède...]

4° On emploie encore l'accusatif avec le nombre ordinal.

Ex. : **Tertium annum** *regnat,* il est dans sa troisième année de règne *ou* il règne depuis trois ans.

3. *Question* ad *ou* in quod tempus.

Possum ad tempus redire. — Scena in tempus structa.

§ **259.** A la question *ad* ou *in quod tempus*, c'est-à-dire *pour quel temps, pour quel moment*, le substantif se met à l'accusatif avec une des prépositions *ad* ou *in*.

Ex. : *Possum* **ad tempus** *redire* (Cic.), je puis être de retour pour le moment convenu. — *Scena* **in tempus** *structa* (Tac.), théâtre construit pour un certain temps. — **Ad diem,** pour le jour fixé, au jour dit.

Remarque. — On trouve dans Cicéron : *tum ipsum, nunc ipsum,* pour le moment.

4. Question quamdiu.

Pugnatum est horis quinque. — Decem annos Græci Trojam oppugnaverunt.

§ **260.** A la question *quamdiu*, c'est-à-dire combien de temps a duré ou doit durer une action, le nom de temps se met à l'ablatif, ou plus souvent à l'accusatif, sans préposition; et l'on se sert toujours du nombre cardinal.

Ex. : *Pugnatum est* **horis quinque** (Cés.), on combattit pendant cinq heures. **Totā æstate** *Nilus Ægyptum obrutam tenet* (Cic.), pendant tout l'été le Nil tient l'Égypte engloutie sous les eaux. **Decem annos** *Græci Trojam oppugnaverunt,* les Grecs assiégèrent Troie pendant dix ans. *Quædam bestiolæ* **unum** *tantum* **diem** *vivunt,* certains animalcules ne vivent qu'un jour. **Annum** *jam audis Cratippum* (Cic.). Voici déjà un an que vous suivez les leçons de Cratippe. **Dies continuos quinque** *Cæsar copias pro castris produxit* (Cés.). César fit avancer ses troupes devant le camp pendant cinq jours consécutifs.

Remarque I. — Quand on veut préciser *en combien de temps* une chose est exécutée, on emploie en général l'accusatif avec une des prépositions *per* ou *intra*. Mais *per* marque mieux l'espace de temps tout entier, *intra* peut signifier *en moins de temps que, en deçà de...* Ex.: **Intra decem annos** *bellum peractum est,* la guerre fut achevée dans l'espace de dix ans. **Per**

decem annos *bellum gestum est,* la guerre fut continuée pendant dix ans.

[* **Histoire.** — Par analogie avec la construction *post... quam* (§ **258**, 2°), on a fini par dire aussi *intra... quam.* Ex. : *Intra quintum, quam affuerat, diem* (SALL.), moins de cinq jours après qu'il avait paru.]

Remarque II. — On trouve aussi dans le même sens l'ablatif à l'époque classique et surtout après cette époque; Ex. : *Agamemnon vix* **decem annis** *urbem unam cepit* (CORN. NEP.). C'est avec peine qu'Agamemnon prit une seule ville en dix ans. *Saturni stella* **triginta** *fere* **annis** *cursum suum conficit* (CIC.), la planète de Saturne achève sa révolution en trente ans environ. **Octoginta annis vixit** (SÉN.), il vécut 80 ans.

Remarque III. — On trouve même en ce sens l'ablatif avec *in*; Ex. : *Sulla solertissimus omnium* **in paucis tempestatibus** *factus est* (SALL.), Sylla devint en peu de temps le plus habile de tous. **In horā** *sæpe ducentos versus dictabat* (HOR.). Souvent Lucilius dictait 200 vers dans l'espace d'une heure. *Decrevit senatus ut legati Jugurthæ* **in diebus proximis decem** *Italiā decederent* (SALL.). Un sénatusconsulte ordonna aux envoyés de Jugurtha de sortir de l'Italie dans l'espace de dix jours.

III. Compléments circonstanciels marqués par l'ablatif.

§ **261**. Pour les autres compléments circonstanciels, le cas le plus usité est l'ablatif, qui, on l'a vu (§ **146**, 2°), marque la *cause,* l'*origine,* la *partie,* la *matière,* l'*instrument,* la *manière,* le *moyen.*

Cæsar per exploratores id cognovit.

Remarque I. — L'idée de *moyen* peut être marquée, non seulement par l'ablatif, mais par la préposition *per* et l'accusatif, surtout quand il s'agit d'une personne. Ex. : *Cæsar* **per exploratores** *id cognovit* (CÉS.), César apprit cela par l'entremise de ses éclaireurs.

[* **Histoire.** — En ce dernier sens, Tacite met l'ablatif. Ex. : *Ne castra* **corruptoribus** *tentet,* de peur qu'il ne tente les soldats par

des hommes chargés de présents. *Hæc* **callidis criminatoribus** *efficiebat,* voilà ce qu'il faisait par d'habiles accusateurs.

CHAPITRE V

SYNTAXE DU VERBE (suite).

EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES.

I. — Emploi des temps.

§ 262. La langue latine, on l'a vu (§ **61**), n'a que six temps, c'est-à-dire deux de moins que le français : elle n'a que le *parfait* pour exprimer les nuances de l'idée du passé que nous rendons par le *parfait défini*, le *parfait indéfini*, et le *parfait antérieur* [1].

Nous examinerons d'abord les temps au mode indicatif.

1. PRÉSENT.

Equites quos possunt consectantur et occidunt.

§ 263. Comme en français [2], le présent s'emploie souvent pour le parfait dans les récits, pour leur donner plus de vivacité : c'est ce que l'on appelle le *présent historique*.

Ex. : *Equites quos possunt* **consectantur** *et* **occidunt** (Cés.), les cavaliers poursuivent et massacrent tous ceux qu'ils peuvent atteindre.

* **Remarque I.** — Le présent historique se trouve même avec un verbe mis au passé dans la phrase principale. Ex. : **Exspectabant** *omnes,* **quum** *repente* **jubet** (Cic.). Tout le monde était dans l'attente, quand tout à coup il ordonna.

* **Remarque II.** — Avec *dum* (employé dans le sens de *tandis que*), on met le présent, quand même l'action du verbe de la proposi-

1. Voyez notre *Grammaire française,* § **84**.
2. Voyez notre *Grammaire française,* § **284**.

tion principale serait au passé. Ex. : **Dum pugnat,** *vulneratus est,* il fut blessé en combattant. *Exciderat puppi,* **dum** *sidera* **servat.** (VIRG.). Il était tombé de la poupe, tandis qu'il observait les astres.

* **Remarque III.** — Il n'en est pas de même quand *dum* a le sens de *tant que*. Ex. : *Hoc feci* **dum licuit** (CIC.). J'ai agi ainsi, tant que cela m'a été permis.

* **Remarque IV.** — En poésie, on trouve souvent le présent alternant avec le parfait ou mis pour le parfait. Ex. : **Transabiit** *costas et candida pectora* **rumpit** (VIRG.). [L'épée] traversa les côtes et perça la poitrine du jeune homme. *Cratera antiquum, quem* **dat** *Sidonia Dido* (VIRG.). Un antique cratère, présent de la Phénicienne Didon.

* **Remarque V.** — Dans les phrases qui dépendent de *dubito, dubium est,* etc., le présent et l'imparfait du subjonctif se mettent quelquefois pour le futur avec auxiliaire (§ **265**). Ex. : **Haud dubium est quin** *Chremes tibi non* **det** (TÉR.). Il n'est pas douteux que Chrémès ne vous donnera pas [sa fille]; (*det* pour *daturus sit*). *Haud dubium erat quin cum Æquis alter consul bellum* **gereret** (TITE-LIVE), il n'était pas douteux que l'autre consul ne dût faire la guerre aux Èques; (*gereret* pour *gesturus esset*).

2. IMPARFAIT.

Nihil habebam quod scriberem.

§ **264.** Dans le style épistolaire, les Latins employaient souvent l'imparfait pour le présent, et le plus-que-parfait pour le parfait, parce qu'ils se reportaient par la pensée au moment où la lettre devait être lue.

Ex. : *Nihil* **habebam** *quod scriberem, neque enim novi quidquam* **audieram,** *et ad tuas omnes epistolas* **rescripseram** *pridie* (CIC.), je n'ai rien à vous écrire: car je n'ai rien appris de nouveau, et j'ai répondu hier à toutes vos lettres.

* **Remarque I.** — L'imparfait indique une certaine continuité dans l'action passée, que ne marque pas le parfait. Ex. : **Dicebat** *melius quam* **scripsit** *Hortensius* (CIC.). Hortensius parlait mieux qu'il n'écrivit. *Dicebat,* il avait coutume de parler (c'était un orateur); *scripsit,* il écrivit, *il s'essaya une fois comme écrivain.*

* **Remarque II.** — Par suite de cette idée de continuité, l'im-

parfait indique l'effort pour accomplir un acte. Ex. : *Atrocitatem facti* **leniebant** (Sall.), ils cherchaient à atténuer l'atrocité du fait. **Constitit** *utrumque agmen, et prælio sese* **expediebant** (Tite-Live), les deux armées s'arrêtèrent, et elles se mirent à se préparer pour le combat.

* **Remarque III.** — Il s'emploie souvent, toujours dans le sens de continuité, avec *ut* et *sicut*. Ex. : **Sicut eram,** *fugio sine vestibus* (Ovide), je fuis sans vêtements, dans l'état où j'étais. *Canos,* **ut erat** *turbata, capillos movit* (Ovide), dans le trouble où elle était, elle secoua sa blanche chevelure.

* **Remarque IV.** — Voyez § **268,** sur un emploi de l'imparfait de l'indicatif, dans le sens du conditionnel français.

3. PARFAIT.

Quum fortuna reflavit, affligimur.

§ **264** *bis* *. Le parfait indique toujours un temps passé. Quelquefois il se met après la conjonction *quum* (en français *quand*), là où le français met le présent, pour indiquer un fait antérieur à l'action qu'exprime le verbe de la proposition principale.

Ex. : **Quum** *Fortuna* **reflavit,** *affligimur* (Cic.), quand la Fortune vient à souffler en sens contraire (*m. à m.* a soufflé), nous sommes abattus. **Si** *forte virum quem* **Conspexere,** *silent* (Virg.). Viennent-ils à voir devant eux un homme, ils se taisent.

* **Remarque I.** — Quelquefois le parfait se met, comme l'aoriste grec [1], pour le présent exprimant un moment indéterminé de la durée. Ex. : *Rege incolumi, mens omnibus una est; Amisso* **rupere** *fidem.* (Virg.) Tant que vit le roi, les abeilles sont d'accord; viennent-elles à le perdre, elles rompent le lien qui les unit.

* **Remarque II.** — Avec *exspecto, opperior,* suivis de *dum,* le présent s'emploie dans le sens du futur. Ex. : **Exspecto dum ille venit** (Tér.). J'attends qu'il vienne.

* **Remarque III.** — Il a encore quelquefois le sens du futur avec *antequam, priusquam.* Ex. : *Sine,* **priusquam** *amplexum* **accipio...** (Tite-Live). Permets, avant de recevoir tes embrassements.

* **Remarque IV.** — Il se met aussi dans des phrases où le fran-

1. Voyez notre *Grammaire grecque,* § **63.**

çais met l'imparfait. Ex. : **Prope oblitus sum** (Cic.). J'allais presque oublier.

* **Remarque V.** — D'autres fois, mais seulement en poésie, le parfait indique, comme l'imparfait, une action continue, habituelle. Ex. : *Urbs antiqua* **fuit,** *Tyrii* **tenuēre** *coloni* (Virg.). Il y avait une ville antique, qu'occupaient des colons de Tyr.

* **Remarque VI.** — On a vu (§ **97**) la différence de sens entre le participe passé passif accompagné de l'auxiliaire *sum* ou de l'auxiliaire *fui*. Cette différence apparaît nettement dans cette phrase : *Quæ* **sunt conclusa** *nunc artibus,* **dispersa ac dissipata quondam fuerunt** (Cic.). Ce qui maintenant est réuni dans les traités techniques a été autrefois dispersé et isolé. — On trouve néanmoins, surtout dans les comiques, ces deux auxiliaires employés quelquefois indifféremment.

* **Remarque VII.** — Sur les parfaits latins qui ont le sens du présent (*novi, suevi*), et sur les défectifs *cœpi, memini, odi*, voyez § **123**.

4. PLUS-QUE-PARFAIT.

§ **264** *ter* *. Le plus-que-parfait s'emploie quelquefois en latin pour le parfait et l'imparfait :

1° pour le parfait, après *postquam* ou *posteaquam*.

Ex. : *P. Africanus,* **posteaquam** *bis consul et censor* **fuerat,** *L. Cottam in judicium vocavit* (Cic.). Scipion l'Africain, après avoir été deux fois consul et censeur, appela en jugement L. Cotta.

2° pour l'imparfait ; emploi qui est particulier à *fueram*.

Ex. : *Non sum* **qui fueram** (Ovide), je ne suis pas ce que j'étais.

* **Remarque I.** — *Forem,* s'employant pour *essem,* se met aussi avec les participes passés pour former le plus-que-parfait du subjonctif, qui a trois formes : *amatus essem,* ou *forem,* ou *fuissem. Forem* s'emploie du reste surtout avec le sens du conditionnel français.

* **Remarque II.** — Sur le parfait et le plus-que-parfait employés dans le sens du conditionnel, Voyez § **268** et **273** *bis.*

5. FUTUR ET FUTUR PASSÉ.

Legam. — Lecturus sum.

§ **265**. L'idée du futur peut être exprimée en latin de

deux manières, entre lesquelles il y a une nuance de signification :

1° par le futur simple. Ex. : **Legam**, je lirai;

2° par le futur avec auxiliaire (Voyez § **80**).

Ex. : **Lecturus** *sum*, je vais lire, je suis disposé à lire. *Quum apes jam* **evolaturæ sunt** (Varr.), quand les abeilles sont sur le point de s'envoler. *Bellum* **scripturus sum** (Sall.), je vais raconter la guerre.

Remarque I. — On le voit, le futur avec auxiliaire marque un avenir très prochain; le **futur simple**, un avenir éloigné, ou du moins indéterminé.

Remarque II. — Au subjonctif, le futur avec auxiliaire a simplement le sens du futur. Ex. : *Haud scio an* **venturus sit**, je ne sais s'il viendra (Voyez § **263**, **Rem. V**).

Remarque III. — Le participe futur, accompagné de *fui* ou de *eram*, indique qu'une chose était à faire à un moment déjà passé. Ex. : *Si illo die P. Sestius occisus esset*, **fuistisne** *ad arma* **ituri**? (Cic.) Si P. Sestius avait été tué ce jour-là, auriez-vous couru aux armes? **Profecturus eram** *ad te*, *quum*... (Cic.), j'allais partir pour aller chez vous, quand...

Naturam si sequemur ducem.

§ **265** *bis*. En latin, le futur s'emploie avec la conjonction *si*, quand le verbe de la proposition principale est au futur.

Ex. : *Naturam* **si sequemur** *ducem*, *nunquam aberrabimus* (Cic.), si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais. **Si** *modo* **potuero**, *faciam* (Cic.), je le ferai, si je le puis.

Si tribuni me prohiberent, testes citaturus fui...

§ **266** *. Après une supposition exprimée par *si* ou *nisi*, le participe futur accompagné de *sum, fui, eram, fueram* a presque le sens du conditionnel.

Ex. : *Si tribuni me triumphare prohiberent, testes* **citaturus**

fui *rerum a me gestarum* (Tite-Live), si les tribuns m'avaient refusé le triomphe, j'allais citer des témoins de mes actes. *Illi ipsi aratores, qui remanserant,* **relicturi** *omnes agros* **erant,** *nisi ad eos Metellus litteras misisset* (Cic.), ces laboureurs mêmes, qui étaient restés, allaient tous quitter leurs champs, s'ils n'eussent reçu une lettre de Métellus.

Tolle hanc opinionem, luctum sustuleris.

§ **266** *bis* *. On a vu (§ **61**, Rem.) le sens général du *futur passé* ou *futur antérieur.*

Ex. : *Tolle hanc opinionem, luctum* **sustuleris** (Cic.), supprimez cette opinion [sur la mort], vous aurez supprimé le chagrin.

Remarque I. — Ce temps se prend aussi pour marquer l'accomplissement rapide d'une action à venir. **Ex.** : *Primus impetus castra* **ceperit** (Tite-Live). Le premier assaut suffira pour s'emparer du camp.

* **Remarque II.** — Le futur passé *videro* a un sens encore plus voisin du futur simple. Ex. : *Quæ fuerit causa, mox* **videro** (Cic.), la cause, je m'en occuperai bientôt. *Sit ne malum necne, Stoici* **viderint** (Cic.), est-ce un mal ou non, c'est affaire aux Stoïciens de l'examiner.

* **Remarque III.** — Le futur passé a le sens du futur simple, quand il se trouve à la fois dans la proposition principale et dans la proposition subordonnée. Ex. : *Pergratum mihi* **feceris, si** *de amicitia* **disputaris** (Cic.), vous me ferez grand plaisir en traitant de l'amitié.

II. — Emploi des modes.

§ **267**. Les modes qui s'emploient dans les *propositions indépendantes* sont : l'*indicatif,* l'*impératif,* et quelquefois le *subjonctif* (voyez § **272-277**), *l'infinitif* (voyez § **312**), le *gérondif* et le *supin.*

Les modes qui s'emploient dans les *propositions subordonnées* sont : le *subjonctif,* l'*infinitif* et le *participe.*

1. INDICATIF.

Quisquis est, quicunque est.

§ **267** *bis*. L'indicatif énonce un fait ou un jugement d'une manière positive, sans aucune idée de doute.

L'indicatif se met : 1° dans les propositions simples ou dans les propositions principales (affirmatives, négatives ou interrogatives) ;

2° Dans les propositions liées à une autre par les conjonctions suivantes :

Conjonctions de temps, comme *ut, ubi, quamdiu, cum* ou *quum*, *priusquam*, *antequam, postquam;*

Conjonctions de comparaison, comme *ut, velut, sicut;*

Conjonctions de restriction, comme *prout, quatenus, utcunque ;*

Conjonctions de condition, comme *si;*

Conjonctions de supposition, comme *sive... sive;*

Conjonctions d'argumentation, comme *quia, quod, quoniam*, *si quidem, quando*, *quandoquidem,* etc. ;

3° Dans les propositions incidentes liées à une proposition principale par un des conjonctifs *qui, qualis, quisquis, quotquot, quicunque*, *qualiscunque, quantuscunque, ubi, ubicunque*, *quocunque, quoties*, etc.

Ex. : **Quisquis est, quicunque est,** quel qu'il soit. **Ubi** *primum* **venerat,** dès qu'il était arrivé. **Quamcunque** *in partem equites impetum* **fecerant**, *hostes loco cedere cogebantur* (Cés.), de quelque côté que la cavalerie eût chargé, les ennemis étaient forcés de quitter la place.

[* **Histoire.** — A partir du siècle d'Auguste, l'usage s'introduit de mettre au subjonctif l'imparfait et le plus-que-parfait après ces expressions conjonctives, comme après la conjonction **cum** (Voyez § **307** *bis*, Hist.). Ex. : *Id fecialis* **ubi dixisset,** *hastam in fines eorum mittebat* (T.-Liv.), quand le fécial avait prononcé ces paroles, il jetait une lance sur leur territoire. **Quemcunque** *lictor jussu consulis* **prehendisset,** *tribunus mitti jubebat* (T.-Liv.), quel que fût le citoyen

arrêté par un licteur par ordre d'un consul, le tribun le faisait relâcher.]

Remarque. — On a déjà vu (§ **197** et § **197** *bis*) et l'on verra plus loin divers cas où les conjonctions et les conjonctifs se construisent régulièrement avec le subjonctif. (§§ **291-295** et **304-310** *bis*.)

Nunc tempus erat.

§ **268**. L'imparfait, le parfait et le plus-que-parfait s'emploient quelquefois* à l'indicatif dans le sens du conditionnel français, qui se rend en latin par le présent ou l'imparfait du subjonctif (Voyez § **273** *bis*).

Ex. : *Nunc tempus* **erat** (Hor.), maintenant il serait temps. *Oh! regem me esse* **oportuit**! (Tér.) Oh! j'aurais dû être roi! *Catilinam vivum illinc exire non opus* **fuerat** (Cic.). Il n'aurait pas fallu que Catilina sortît de là vivant. *Contumeliis eum onerasti, quem patris loco, si ulla in te pietas esset, colere* **debebas** (Cic.), vous avez accablé d'outrages un homme que, s'il y avait en vous le moindre sentiment, vous auriez dû honorer comme un père. *Si victoria dubia esset, tamen omnes bonos reipublicæ subvenire* **decebat** (Sall.), quand même la victoire eût été douteuse, il eût convenu que tous les gens de bien vinssent en aide à la république. **Poterat** *utrumque fieri, si esset fides* (Cic.), l'un et l'autre pouvait se faire (*c.-à-d.* aurait pu se faire), s'il y avait de la loyauté. **Perierat** *alter filius, si carnifici conviva non placuisset* (Sén.), le second fils eût péri, si le bourreau n'eût été content de son convive.

* **Remarque I.** — Cette construction est particulière aux verbes qui indiquent l'idée de *convenance*, d'*opportunité*, de *nécessité*, de *devoir*, de *possibilité*, etc.

* **Remarque II.** — Sur le présent de l'indicatif, dans le sens du conditionnel, voyez § **273**.

[* **Histoire.** — Cet emploi de l'imparfait de l'indicatif dans le sens du conditionnel est devenu plus fréquent, à partir de la fin du siècle d'Auguste, d'abord chez les poètes, puis chez les prosateurs. Ex. : *Solus* **eram**, *si non sævus adesset Amor* (Ovid.). Je serais seul, si je n'avais avec moi le cruel Amour. *Si apud Vitelli legatum defenderer, neque facto meo venia neque dictis fides* **debebatur** (Tac.). Si je me défendais devant un lieutenant de Vitellius, il ne devrait accorder ni pardon à ma conduite ni créance à mes discours.]

2. IMPÉRATIF.

Cras petito, dabitur; nunc abi.

§ **269**. On a distingué (§ **62**, Rem. III.) l'*impératif présent* et l'*impératif futur*. Un exemple montrera la nuance entre ces deux temps du mode impératif :

Cras **petito,** *dabitur; nunc* **abi** (Plaute), demande demain, on te donnera; pour le moment, va-t'en.

* **Remarque.** — L'impératif présent s'emploie souvent pour l'impératif futur; mais l'impératif futur ne s'emploie que très rarement pour l'impératif présent.

Ignoscito sæpe alteri, nunquam tibi.

§ **270**. L'impératif futur s'emploie surtout dans les textes de lois ou de traités, dans les préceptes moraux, etc., qui s'appliquent naturellement à l'avenir.

Ex. : **Ignoscito** *sæpe alteri, nunquam tibi* (P. Syr.), pardonnez souvent aux autres, jamais à vous-même.

* **Remarque I.** — On disait aussi, dans la conversation et dans les discussions, **esto**, soit.

Remarque II. — L'impératif présent n'a pas de 3e personne; il est remplacé à cette personne par le subjonctif, mais il y a une 3e personne à l'impératif futur. Ex. : *Duo* **sunto** *consules* (Cic.), il y aura deux consuls.

* **Remarque III.** — Dans le style ordinaire, la défense s'exprime par le subjonctif avec *ne* (§ **277**, **Rem. II**). Dans les textes de lois, ou dans les préceptes, on emploie *ne* avec l'impératif futur (§ **270**). Mais, dans la prose classique, on trouve rarement *ne* avec l'impératif présent, comme, par exemple, dans Tite-Live : *Ne timete*, ne craignez pas.

[* **Histoire.** — Cette dernière construction est signalée par Servius comme un archaïsme : elle est fréquente chez les comiques. On la trouve aussi chez les autres poètes. Ex : **Ne sævi,** *magna sacerdos* (Virg.). Ne vous irritez pas, grande prêtresse.]

Jubemus te salvere.

§ **271**. Comme en français, l'idée de l'impératif est



souvent rendue en latin par des périphrases de politesse. On dit en français : *veuillez faire telle chose*, *faites en sorte de;* en latin : *jubeo* (avec l'infinitif), *cura ut*, *fac ut* (avec le subjonctif).

Ex. : **Jubemus** *te salvere* (Plaute), portez-vous bien, *ou* nous vous souhaitons le bonjour. **Fac ut sciam**, faites moi savoir.

Remarque. — Le futur se mettait aussi au lieu de l'impératif par politesse. Ex. : *Si quid acciderit novi*, **facies ut sciam** (Cic.), s'il arrive du nouveau, faites-moi le savoir (*m. à m.* vous ferez en sorte que je le sache...)

Noli oblivisci te Ciceronem esse.

§ **271** *bis* *. De même, l'idée de défense, de prohibition, est en général rendue en latin par *noli* avec un infinitif, comme on dit en français : *N'allez pas faire telle chose*.

Ex. : **Noli oblivisci** *te Ciceronem esse* (Cic.), n'oubliez pas que vous vous nommez Cicéron (Voyez § **270, Rem. III**).

3. SUBJONCTIF.

§ **272**. Le *subjonctif* énonce un fait d'une manière plus vague que l'indicatif, et en général avec une idée de doute.

Le plus souvent le subjonctif s'emploie dans des propositions dépendantes ou subordonnées; cependant il se met quelquefois aussi dans des propositions indépendantes, et sans être précédé d'un autre verbe.

I. SUBJONCTIF DANS DES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES.

Hic quærat quispiam. — Velim. Vellem.

§ **273**. Dans les propositions indépendantes, le subjonctif latin répond souvent à notre conditionnel, et indique une pure supposition.

Ex. : *Hic* **quærat** *quispiam* (Cic.), ici quelqu'un pourrait demander. **Velim, vellem,** je voudrais. *Copiose hæc* **diceremus,** *si res postularet* (Cic.), nous nous étendrions sur ce sujet, s'il en était besoin.

[* **Histoire.** — Ce sens conditionnel du subjonctif est tout naturel, et s'explique par l'origine même de ce mode, qui était primitivement un *optatif.* Voyez § **85**, 2.]

* **Remarque I.** — Le présent et l'imparfait du subjonctif peuvent également avoir le sens du conditionnel; mais les deux temps ne s'emploient pas indifféremment. Le subjonctif présent suppose un fait encore possible à réaliser; l'imparfait du subjonctif, un fait dont la réalisation a toujours été ou est devenue impossible. Ainsi l'on dit : **Velim** *id facere,* je voudrais faire cela (parce qu'il en est temps encore); **nollem** *factum,* je voudrais bien que cela ne fût pas fait. *Me dies, vox, latera* **deficiant,** *si hoc nunc vociferari* **velim** (Cic.), le jour, la voix, les forces me manqueraient, si je voulais, en ce moment, dénoncer à haute voix tous ces crimes. (Il serait possible de vouloir et d'essayer.) *Si Roscius has inimicitias cavere* **potuisset, viveret** (Cic.), si Roscius avait pu se tenir en garde contre ces haines, il vivrait. (Il est impossible de revenir à la vie.)

* **Remarque II.** — Quelquefois cependant, l'imparfait du subjonctif s'emploie au lieu du présent, c'est-à-dire quand la supposition est réalisable; mais le présent ne s'emploie jamais à la place de l'imparfait, c'est-à-dire quand la chose est impossible. Ex. : **Paterer,** *ni misericordia in perniciem casura esset* (Sall.), je le souffrirais, si la pitié ne devait amener un désastre.

* **Remarque III.** — Le subjonctif s'emploie encore souvent, comme le conditionnel français et comme l'optatif grec avec ἄν [1], pour atténuer la pensée. Ex. : **Velim,** je voudrais (et non *volo,* je veux); **malim,** je préférerais.

Remarque IV. — En ce dernier sens, le subjonctif s'emploie surtout au parfait. Ex. : *Cum Platone non invitus* **erraverim** (Cic.), Il ne me déplairait pas de me tromper avec Platon.

Remarque V. — Il se trouve souvent aussi à la 2e personne du singulier du présent, de l'imparfait ou du parfait, dans le sens où nous employons, avec le conditionnel, notre pronom

1. Voyez notre *Gramm. grecque,* § **214, Rem. I** et notre *Gramm. française,* § **300.**

indéfini *on*. **Ex. : dicas, diceres**, on dirait; **dixeris**, on aurait dit.

[* **Histoire.** — L'emploi du parfait du subjonctif pour le présent s'est étendu après le siècle d'Auguste. Cicéron disait : *ut ita dicam;* Quintilien dit : *ut ita dixerim* (2, 6, 1). Tandis que Cicéron dit : *Durum hoc fortasse videatur;* Tacite dit : *Haud fuerit longum disserere... Absurdum fuerit non cedere imperio*, ce n'est déjà plus de la langue classique. On trouve dans Cicéron : *hoc facito*, *hoc ne feceris*, faites ceci, ne faites pas cela. Mais ce n'est pas ici le parfait du subjonctif; c'est le futur passé, comme le montre la forme *facito* (impératif futur).]

* **Remarque VI.** — L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif expriment quelquefois qu'une chose aurait dû arriver. Ex. : *Curio dicebat... Potius* **diceret...** (Cic.), Curion disait... Il eût mieux fait de dire... *Saltem aliquid de pondere* **detraxisset** (Cic.), au moins aurait-il dû retrancher quelque chose au poids.

Pons iter pæne hostibus dedit, ni unus vir fuisset.

§ **273** *bis* *. En général, quand il y a dans une phrase *si* ou *nisi*, le verbe de la proposition principale, employé dans le sens du conditionnel, se met au subjonctif. Mais si l'on veut montrer combien il s'en est peu fallu que l'acte ne fût accompli, ce verbe se met à l'indicatif.

Ex. : *Pons iter pæne hostibus* **dedit, ni** *unus vir* **fuisset** (Tite-Live), le pont aurait presque donné passage aux ennemis, s'il ne se fût trouvé un homme. *Si per Metellum licitum esset, matres illorum, uxores, sorores* **veniebant** (Cic.), si Métellus ne s'y fût opposé, leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs étaient (c'est-à-dire eussent été) mises en vente. (Voyez § **268**.)

Longum est enumerare.

§ **273** *ter* *. Le présent et le futur de l'indicatif se mettent encore dans le sens du conditionnel français, pour indiquer une chose qu'on ne fait pas, mais qu'on pourrait faire.

Ex. : *Longum* **est** *enumerare...* Il serait trop long d'énumérer. **Possum** *persequi multa oblectamenta rerum rusticarum; sed ea*

ipsa quæ dixi sentio esse longiora (Cic.). Je pourrais citer bien d'autres agréments de la vie des champs ; mais je m'aperçois que je me suis déjà trop étendu sur ce sujet. *Dies me* **deficiet,** *si velim paupertatis causam defendere* (Cic.). Le jour ne me suffirait pas, si je voulais défendre la cause de la pauvreté.

Risum teneatis, amici?

§ **274** *. Dans les interrogations, on met le présent ou l'imparfait du subjonctif avec le sens du conditionnel français.

1° On met le *présent du subjonctif* dans le sens de notre *présent du conditionnel* ou de notre *futur,* pour indiquer la supposition d'un fait dans le présent.

Ex. : *Risum* **teneatis** *amici?* (Hor.) Pourriez-vous vous empêcher de rire? *Quam te* **memorem,** *virgo?* (Virg.) Quel nom pourrais-je vous donner, ô vierge? *Quid hoc homine* **faciatis**? (Cic.) que ferez-vous de cet homme?

Quid facerem?

2° On met l'*imparfait du subjonctif* dans le sens du plus-que-parfait latin ou de notre *parfait du conditionnel,* pour indiquer la supposition d'un fait dans le passé.

Ex. : *Quid* **facerem?** (Virg.) Aurais-je *ou* eussé-je pu faire autrement? *Quid* **faceret** *aliud*? (Cic.) Comment pouvait-il agir autrement?

Remarque I. — La différence entre le présent et l'imparfait du subjonctif, daus les interrogations, apparaît dans la phrase suivante, qui réunit ces deux temps : *Cur et Camillus* **doleret,** *si hæc post trecentos et quinquaginta fere annos eventura* **putaret,** *et ego* **doleam**, *si ad decem millia annorum gentem aliquam urbe nostrā potituram* **putem?** (Cic.) Pourquoi Camille se fût-il affligé, s'il eût supposé que 350 ans environ après lui de tels événements se produiraient? Pourquoi moi-même m'affligerais-je, si je supposais que dans quelque dix mille ans une nation étrangère s'emparerait de Rome?

Remarque II. — Dans les interrogations indiquant que l'on

repousse une supposition, on trouve souvent le subjonctif précédé de la conjonction *ut.* Ex. : *Quanquam quid loquor? Te* **ut** *ulla res* **frangat?** *Te* **ut** *unquam te* **corrigas?** (Cic.) Mais que dis-je? que rien vous abatte, que rien vous corrige? Cela ne se peut. (Voyez § **275, Rem.**)

Remarque III. — Après *si,* l'imparfait du subjonctif s'emploie aussi pour le plus-que-parfait (Voyez § **266**).

Ne sint in senectute vires.

§ **275.** Comme le subjonctif exprime la supposition, il s'emploie dans les formules oratoires de concession.

Ex. : *Ne* **sint** *in senectute vires* (Cic.), admettons que la vieillesse n'ait plus de force. **Fruatur** *Gabinius hoc solatio* (Cic.), que Gabinius jouisse de cette consolation. *Malus homo Carbo fuit :* **fuerit** *aliis, tibi quando esse cœpit?* (Cic.) C'est un mauvais homme que Carbon. Pour d'autres, soit; mais depuis quand l'est-il pour vous?

Remarque. — Il se trouve même dans les formules exclamatives indiquant que l'on repousse une supposition. Ex. : *Huic* **cedamus!** (Cic.) Nous, lui céder? jamais! *Ego te videre* **noluerim** (Cic.), moi, je n'aurais pas voulu vous voir! *Apud exercitum* **fueris**, *forum non* **attigeris**, *et* **contendas**... (Cic.). Quoi! vous auriez été à l'armée, vous n'auriez pas abordé le forum, et vous prétendriez!...

Hoc omen avertat Jupiter!

§ **276.** Comme le subjonctif indique des choses peu certaines, il s'emploie encore dans les formules de souhait (avec ou sans *utinam*, quelquefois avec *si*, comme en français).

Ex. : *Hoc omen* **avertat** *Jupiter* ou **utinam** *hoc omen* **avertat** *Jupiter!* Puisse Jupiter détourner ce présage! **Si** *nunc se nobis ille aureus arbore ramus* **Ostendat!** (Virg.) Oh! si ce rameau d'or pouvait maintenant s'offrir à nos yeux!

Qui dedit beneficium, taceat; narret, qui accepit.

§ **277**. Pour la même raison, le subjonctif exprime le commandement, et se met pour l'impératif présent.

Ex. : *Qui dedit beneficium,* **taceat**; **narret,** *qui accepit* (Sén.). Celui qui a rendu un service doit se taire; c'est à celui qui l'a reçu de parler.

Remarque I. — C'est, en général, seulement à la 3e personne que le subjonctif s'emploie pour l'impératif. On trouve rarement en prose la 2e personne du subjonctif employée en ce sens. Ex. : *Si sciens fallo, tum me, Jupiter, pessimo leto* **afficias** (Tite-Live), si je trompe sciemment, alors, Jupiter, frappe-moi de la mort la plus terrible.

Remarque II. — Avec *ne,* le subjonctif exprime en général la défense. Ex. : *Scribere* **ne pigrere** (Cic.), ne soyez point paresseux à écrire. (Voyez § **270, Rem. III**; § **275**.)

II. SUBJONCTIF DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

1. *Subjonctif dans les interrogations indirectes.*

Interroga cur, unde venerim. — Quis ego sim, cognosces.

§ **278**. Le subjonctif se met dans les *interrogations indirectes.*

On appelle *interrogation indirecte* une interrogation contenue dans une proposition subordonnée, et marquée par des mots interrogatifs, comme les adjectifs-pronoms *quis*, *ecquis*, *qui*, *qualis*, *quantus*, *quot*, *uter*, etc.; et par les adverbes *ubi*, *quo*, *unde*, *qua*, *quam*, *cur*, *quomodo*, *utrum*, *an*, *nĕ*, *num*, etc. (Voyez § **48** et **126**, 5°, 3.)

L'interrogation peut être indiquée dans la proposition principale non seulement par des verbes, comme *peto*, *quæro,* je demande, *interrogo,* j'interroge; mais par d'autres mots qui supposent une interrogation faite intérieurement, comme les verbes *dubito*, je doute; *dubium est*, *in dubio est,* il est douteux; *ignoro,* j'ignore; *scio,* je sais;

cogito, je songe; *observo*, j'observe; et les adjectifs ou substantifs tirés de ces verbes, comme *ignarus*, *nescius*, qui ignore, *observatio*, l'observation, etc.

Ex. : *Interroga* **cur, unde venerim**, demandez-moi pourquoi et d'où je suis venu. **Quis ego sim**, *cognosces* (SALL.). Vous apprendrez qui je suis. — *Archimedes ab ignaro milite* **quis esset** *interfectus est* (TITE-LIVE). Archimède fut tué par un soldat qui ignorait qui il était. — **Doleam** *necne* **doleam**, nihil interest (CIC.), que je souffre ou non, cela m'est indifférent (*utrum* est sous-entendu devant le premier *doleam*). *Valetudo sustentatur notitiā sui corporis, et observatione* **quæ** *res prodesse* **soleant** *aut obesse* (CIC.), ce qui conserve la santé, c'est la connaissance que l'on a de son corps et l'observation de ce qui d'ordinaire lui est profitable ou nuisible.

[* **Histoire.** — La règle qui exige le subjonctif dans l'interrogation indirecte n'est pas toujours observée par Plaute et Térence. Ex. : *Scin'* **quid** *ego te* **volebam?** (TÉR.) Savez-vous ce que je voulais vous dire? Mais, quand Cicéron dit : **Quæro, quid** *facturi* **fuistis?** *Meministis,* **quam** *popularis lex* **videbatur**! C'est que *quid* et *quam* sont des propositions principales, l'une interrogative, l'autre exclamative : *Je vous le demande,* que deviez-vous faire? *Vous vous en souvenez,* comme cette loi était populaire!]

Dico quid sentiam. — Dico quod sentio.

Remarque I. — Il importe de ne pas confondre les mots interrogatifs et les conjonctifs. Les premiers seuls entraînent nécessairement le subjonctif dans les phrases subordonnées.

Ex. : *Dico* **quid sentiam**, je dis quel est mon avis. — *Dico* **quod sentio** signifierait : je dis ce que je pense (je ne déguise pas ma pensée, s.-ent. *id,* devant *quod*). Voyez § **294**, **Rem. II.**

Scio quantum scias. — Scio quantum scis.

Remarque II. — Plusieurs adverbes peuvent être interrogatifs ou conjonctifs, par exemple :

Interrogatifs.		Conjonctifs.
quantum,	combien?	autant que (sous-entendu l'antécédent *tantum,* voyez § **206**);
ubi, quo,	où?	là où;



unde,	d'où?	d'où, duquel endroit;
qua,	par où?	par où, par lequel endroit.

Employés comme conjonctifs, ils supposent l'ellipse d'un antécédent.

Ex. : *Scio* **quantum scias**, je sais combien est grand votre savoir. — *Scio* **quantum scis** signifierait : je suis aussi instruit que vous (*s. ent.* tantum), (*m. à m.*, je sais autant que vous savez).

Cicéron dit : *Quæramus* **ubi** *maleficium inveniri* **potest**, cherchons ce crime là (*ibi*) où il peut se trouver (et pas ailleurs). *Ubi possit inveniri* signifierait : cherchons où l'on peut trouver le crime.

Philosophos nescio quos laudavit.

Remarque III. — Le verbe *nescio* ou *haud scio* se construit quelquefois avec *quis* sans que le verbe qui suit soit au subjonctif. Cela tient à ce qu'il forme avec ce mot une locution indéfinie qui correspond à *aliquis, quidam, quilibet,* etc.

Ex. : *Philosophos* **nescio quos** *laudavit* (Cic.), il a fait l'éloge de je ne sais quels philosophes. *Ii istam* **nescio quam** *indolentiam laudant* (Cic.). Ils louent cette sorte d'insensibilité. *Hic* **nescio quis** *loquitur* (Plaute). Quelqu'un parle ici. — On construit de même *nescio unde.* Ex. : **Nescio unde** *hæc spectavit* (Plaute). Il a vu cela je ne sais comment.

* Dans ces exemples, *nescio* a perdu sa force verbale, et fait partie d'une locution toute faite. Dans les deux premiers, *quos* et *quam* sont les régimes de *laudavit* et de *laudant,* non de *nescio* : *nescio quos* est pour *aliquos.* De même, dans le troisième, *nescio quis* est pour *aliquis.* On dit de même *nescio quo modo,* je ne sais comment, n'importe de quelle façon.

[* **Grammaire comparative.** — Il en est de même en français de la locution *je ne sais qui, je ne sais quoi.* On dit : *un je ne sais quoi.* Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte (Corn.)]

* **Remarque IV.** — *Quantum* avec certains adjectifs, comme *mirum, immane,* etc., forme aussi une locution toute faite, où *quantum* cesse de constituer une interrogation indirecte, et dans laquelle le verbe se met à l'indicatif. Ex. : *Id* **mirum quantum** *profuit ad concordiam civitatis* (Tite-Live), cela contribua d'une façon merveilleuse à la concorde publique.

[* **Grammaire comparative.** — Cette tournure, du reste assez rare, paraît un souvenir du θαυμαστὸν ὅσον des Grecs. Voyez, sur cet hellénisme, notre *Gramm. grecque*, § **233** *ter,* 6.)

* **Remarque V.** — L'interrogation indirecte peut coïncider avec le sens conditionnel déjà marqué par le subjonctif (§ **274**). Ex. : *Non satis constabat* **quid agerent** (Cés.). Ils étaient incertains sur ce qu'ils devaient faire (*et non* sur ce qu'ils faisaient). Le plus souvent, pour éviter une amphibologie, on se sert du futur avec auxiliaire : *quid acturi essent.*

* **Remarque VI.** — *An, utrum* répondent, dans les propositions interrogatives indirectes, à notre *si.* (Voyez sur les constructions *dubito an, utrum, num,* le § **342**) ; mais quelquefois le *si* latin semble correspondre, dans l'interrogation indirecte, au *si* de la langue française (§ **304**, 2°, **Rem. III**).

2. *Subjonctif dans le style indirect.*

Aristoteles ait bestiolas quasdam esse, quæ unum diem vivant.

§ **279.** I. Dans le style indirect, c'est-à-dire quand on rapporte ce qu'un autre a dit ou pensé, le verbe des propositions incidentes se met au subjonctif.

Ex. : *Aristoteles ait bestiolas quasdam esse,* **quæ** *unum diem* **vivant** (Cic.), Aristote dit qu'il y a des animalcules qui ne vivent qu'un jour. *Plinius perire omne tempus arbitrabatur, quod studiis non* **impertiretur** (Pline le J.) ; Pline [l'Ancien] considérait comme perdu tout le temps qu'il ne donnait pas aux études.

II. — Si la proposition incidente, au lieu d'exprimer la pensée d'un autre (de celui qui est le sujet de la proposition principale), énonce la pensée de celui qui parle, on met l'indicatif.

Ex. : *Themistocles certiorem Xerxem fecit, id agi ut pons,* **quem** *ille in Hellesponto* **fecerat,** *dissolveretur* (Corn. Nep.), Thémistocle avertit Xerxès qu'on songeait à rompre le pont que celui-ci avait construit sur l'Hellespont.

* **Remarque.** — Cette double règle découle d'un principe énoncé

déjà (§ **188**, 2°, **Rem.**), à savoir que, dans les langues, il faut souvent tenir compte plutôt du rapport logique que du rapport grammatical. (Voyez encore § **393**.)

[* **Histoire.** — Cette règle, constamment observée par les écrivains de l'époque classique, commence à ne plus l'être à partir de Tacite, qui met, sans intention spéciale, l'indicatif dans le style indirect. Ex. : *Testem afferebant...* **omnes qui adstabant** *detraxisse corpori tegmina,* ils produisaient des témoins établissant que tous ceux qui étaient là avaient dépouillé le corps de ses vêtements. *Tum senem,* **postquam** *convivium* **inierat**, *poculum Druso tradidisse,* que le vieillard, après avoir pris part au banquet, avait passé la coupe à Drusus.]

Cæsar Labieno mandat cum legione veniat.

§ **280**. Dans le style indirect, le subjonctif s'emploie pour tenir lieu de l'impératif, qui serait employé dans le style direct.

Ex. : *Cæsar Labieno mandat cum legione* **veniat** (Cés.). César mande à Labiénus de venir avec une légion. — Dans le style direct, on aurait *veni cum legione.*

3. *Subjonctif dans les propositions incidentes ou circonstancielles dépendant d'un infinitif ou d'un subjonctif.*

Proprium est humani ingenii odisse quem læseris.

§ **281**. I. On met aussi le subjonctif dans les propositions incidentes ou circonstancielles (§ **132**) dépendant d'une proposition subordonnée à l'infinitif, quand cette proposition exprime une pensée générale, ou la pensée d'un autre que celui qui parle.

Ex. : *Proprium est humani ingenii odisse* **quem læseris** (Tac.), il est dans la nature de l'homme de haïr celui qu'il a offensé. *Mos est Athenis laudari eos* **qui sint** *in præliis interfecti* (Cic.), c'est une coutume à Athènes de faire l'éloge des citoyens morts en combattant. *Quis putare potest, plus egisse Dionysium tum* **cum eripuerit** *civibus suis libertatem, quam Archimedem,*

cum *sphæram* **effecerit?** (Cic.) qui pourrait penser que Denys a plus fait en privant ses concitoyens de leur liberté, qu'Archimède, en construisant sa sphère?

II *. Mais on met l'indicatif, quand la pensée exprimée dans la proposition incidente, est une pensée particulière ou personnelle à celui qui parle.

Ex. : *An alii oratores probantur a multitudine, alii ab iis* **qui intelligunt?** (Cic.) Certains orateurs ne sont-ils pas goûtés par le vulgaire, d'autres par ceux qui s'y connaissent?

* **Remarque.** — Cette règle est, on le voit, la même que celle du style indirect (§ **279**).

[* **Histoire.** — Cette règle n'est pas sans subir quelques dérogations même chez les bons écrivains. Ainsi l'on trouve l'indicatif dans une phrase de César, où l'on attendrait plutôt le subjonctif : *Reliquas civitates sollicitant, ut in ea libertate* **quam** *a majoribus* **acceperant** *permanere mallent quam*... Ils engagent les autres tribus à préférer la liberté qu'ils ont reçue de leurs pères... — A partir de Tite-Live, les dérogations à cette règle deviennent plus fréquentes.]

Sunt qui quidvis perpetiantur, dum quod velint consequantur.

§ **282**. Dans les propositions incidentes dépendant d'un verbe au subjonctif, le verbe se met aussi au subjonctif, si celui qui parle veut exprimer la pensée d'un autre, non la sienne.

Ex. : *Sunt qui quidvis perpetiantur, dum* **quod velint** *consequantur* (Cic.), il y a des hommes capables de tout souffrir, pourvu qu'ils obtiennent ce qu'ils veulent.

4. *Subjonctif dans les propositions indiquant l'intention, la crainte, le but, le résultat*, etc. (*avec* **ut, quo, ne** *ou avec* **qui**).

§ **283**. Le subjonctif se met dans les propositions subordonnées indiquant l'*intention*, le ***but***, le ***résultat,*** et construites comme il suit :

1° Avec les conjonctions **ut, quo, ne**;
2° Sans conjonction;
3° Avec le conjonctif **qui**.

1° *Subjonctif avec les conjonctions* **ut, quo, ne**.

Non committam ut insanire videar.

§ **284**. Après les conjonctions *ut*, afin que, de manière que, en sorte que, *quo*, afin que (§ **286**), *ne* (pour *ut non*), de peur que, de manière à ce que... ne..., le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif.

Ex. : *Non committam* **ut** *insanire* **videar** (Cic.). Je n'agirai pas de manière à me faire considérer comme un insensé. *Verres* **rogat** *et* **orat** *Dolabellam* **ut** *ad Neronem* **proficiscatur** (Cic.). Verrès prie et supplie Dolabella d'aller trouver Néron. *Cura* **ut** *valeas*, ayez soin de vous bien porter, veillez à votre santé.

Adeo fracti erant animi, ut omnibus superstitionibus obnoxius degeret.

§ **285**. La conjonction *ut* se construit avec le subjonctif surtout après les verbes qui expriment les idées suivantes :

Désirer, s'efforcer, parvenir, contraindre :

committo, *facio*, } je fais en sorte (que);
cupio, je désire;
opto, je souhaite;
curo, *id ago*, *operam do*, } j'ai soin;
conor, *nitor*, *enitor*, } je m'efforce;
studeo, je cherche à;
efficio, *perficio*, *assequor*, *consequor*, } je parviens à;
cogo, je force, je contrains;
statuo, *decerno*, } je résous;
video, *provideo*, *prospicio*, } j'avise à;
caveo, je prends des précautions pour;

Demander, accorder, obtenir :

peto, *postulo*, *posco*, je demande;
flagito, je demande avec instance;
rogo, *precor*, *oro*, *obsecro*, je prie;
contendo, *insto*, je presse;
permitto, je permets;
assentio, je consens;
impetro, *pervinco*, j'obtiens;

Conseiller :

suadeo, je conseille;
persuadeo, je persuade;
hortor, j'exhorte;
moneo, j'avertis;
impello, je pousse;
induco, j'engage;
incito, j'incite;
adduco, *perduco*, je détermine;

Commander :

impero, je commande;
præcipio, je recommande;
etc., etc.
mando, *do negotium*, je donne mission de...

On met encore *ut* et le subjonctif après les locutions suivantes :

Dignus est, il est digne de.. ; *is est*, *talis est*, il est capable de.. — Voyez § **291**;
adeo, *tam*, tant... que;
tantus, si grand que;
fit, il se fait;
evenit, il arrive (se dit d'un évènement indifférent);
contingit, — (se dit d'un évènement heureux);
accidit, — (se dit surtout d'un évènement malheureux);
mos est, la coutume est que;
natura fert, il est naturel que;
lex est, la loi veut que;
hoc est commune, *singulare*, c'est une chose ordinaire, une chose singulière;
sequitur, il s'ensuit;
accedit, à cela s'ajoute...

superest, reliquum est, il reste, il résulte;
futurum est, il doit arriver;
tantum abest, tant s'en faut;
longe abest, multum abest, il s'en faut de beaucoup;
in eo sum, je suis près (de);
necesse est, il est nécessaire; } *necesse est* et *oportet* se construisent le plus souvent avec le subjonctif sans *ut*, (§ **290**) et avec l'infinitif (§ **338**).
oportet, il faut;
opus est, il est besoin; etc., etc.

Ex. : **Adeo** *fracti erant animi*, **ut** *omnibus superstitionibus obnoxius* **degeret** (Tit. Liv.), son âme était si abattue, qu'il vivait en proie à toutes les superstitions.

Remarque I. — *Ut* se met encore avec le subjonctif dans diverses constructions :

1° Dans l'interrogation indirecte (§ **278**), quand il a le sens de *comme*; ex. : *Vides* **ut** *altā* **stet** *nive candidum Soracte* (Hor.), vous voyez comme le Soracte dresse sa tête neigeuse;

2° Quand il indique une supposition (Voyez § **299**);

3° Quand il est placé dans certaines propositions non subordonnées, mais elliptiques, par exemple dans certaines phrases interrogatives et exclamatives. (Voyez § **274**, 2°, **Rem. II.**)

Remarque II. — Sur *ut* avec l'indicatif, voyez § **310** *ter*.

Remarque III. — Quelques-uns des verbes qui précèdent se construisent aussi avec l'infinitif, mais en général avec une différence de sens (Voyez §§ **338-342**).

Quo id fiat facilius.

§ **286**. *Quo* se met ordinairement pour *ut*, devant un comparatif. *Quo* est proprement pour *ut eo*, afin que par là.

Ex. : **Quo** *id* **fiat facilius** (Tér.), pour que cela se fasse plus facilement.

Peto ne quid novi decernatur.

§ **287**. Presque tous les verbes qui se construisent avec *ut* et le subjonctif se construisent également avec *ne*, qui équivaut à *ut non*.

Ex. : *Peto* **ne** *quid novi* **decernatur** (Cic.), je demande qu'on ne décide rien de nouveau.

Remarque I. — *Ne* équivaut à *ut non.* Mais on n'emploie pas indifféremment *ne* et *ut non :*

1° *Ne* se met avec les verbes qui signifient *craindre*, *empêcher*, *détourner*, *refuser*. Ex. : **Timeo ne cadat**, je crains qu'il ne tombe (Voyez § **288**).

2° *Ut non* avec les verbes qui indiquent un effort pour arriver à un résultat. Ex. : **Enitor ut non cadat**, je fais tous mes efforts pour qu'il ne tombe pas.

Ut non se met encore après *facio, efficio, adipiscor,* etc.; après *fit, evenit,* etc. (§ **285**).

* **Remarque II.** — *Ut ne* se trouve quelquefois pour *ne.* Ex. : *Cave* **ut ne** *spem tuam frustretur*, prenez garde qu'il ne trompe vos espérances.

Timeo ne hoc propalam fiat.
— Casus quidam impedivit ne id facerem.

§ **288**. Se construisent particulièrement avec *ne* les verbes ou les locutions qui expriment les idées suivantes :

Craindre :

metuo, *timeo*, *vereor*, je crains;
metus est, il est à craindre ;
periculum est, il y a danger.

Empêcher :

impedio, *prohibeo*, j'empêche;
obsto, *repugno*, *intercedo*, *interdico*, je m'oppose à ce que...,
caveo, je prends garde.

Détourner :

deterreo, je détourne ;
dissuadeo, je conseille de ne pas....

Refuser :

recuso, je refuse;

etc., etc.

Ex. : **Timeo ne** *hoc propalam* **fiat** (Plaute), je crains que cela ne se découvre. *Casus quidam* **impedivit ne** *id* **facerem** (Cic.), un incident m'a empêché de faire cela.

* **Remarque I.** — On dit *video ne* dans un sens analogue à

celui de *timeo ne, haud scio an*. Ex. : **Vide ne** *mea conjectura* **sit** *verior* (Cic.). Je ne sais si ma conjecture n'est pas plus vraie.

* **Remarque II.** — Les verbes qui signifient *empêchement* se construisent aussi avec *quominus* et le subjonctif (Voyez § **298, II**).

Vereor ne laborem augeam. — Timeo ut labores sustineas. — Timeo ne non impetrem.

§ **289.** Les verbes qui signifient *craindre* se construisent avec *ut* ou avec *ne*, mais dans un sens tout différent, qui s'explique par la différence du sens de chacune de ces conjonctions : *ut*, construit avec le subjonctif, indique qu'on tend à un but, par conséquent qu'on éprouve un désir : *ne* (pour *ut non*), indique le contraire, c'est-à-dire qu'on ne tend pas à un but, qu'on n'éprouve pas un désir.

Ex. : *Vereor* **ne** *laborem* **augeam** (Cic.), je crains d'augmenter mon travail. *Timeo* **ut** *labores sustineas* (Cic.), je crains que vous ne supportiez pas les fatigues. — Dans le premier exemple, on ne désire pas que le travail soit augmenté ; dans le second, on désire qu'il soit supporté.

Remarque. — Au lieu de *ut*, on trouve aussi *ne non*. Ex. : *Timeo* **ne non impetrem** (Cic.), je crains de ne pas obtenir. *Non vereor* **ne** *tua virtus opinioni hominum* **non respondeat** (Cic.), je ne crains pas que votre mérite ne réponde pas à l'opinion qu'on en a conçue.

§ **289** *bis*. La plupart des verbes qui se construisent avec *ut* et même avec *ne* peuvent aussi se construire avec l'infinitif. Mais le sens n'est pas toujours le même dans l'une et dans l'autre construction (Voyez § **337** et suiv.).

2° *Subjonctif construit sans conjonction.*

Tu ad me scribas velim. — Necesse est veniat.

§ **290.** Le subjonctif peut se construire sans conjonction avec les verbes qui expriment les idées de :

Demander, prier, conseiller, etc., comme :

rogo, quæso, postulo, peto, je demande;
precor, oro, je prie;
hortor, j'exhorte;
moneo, j'avertis;
suadeo, je conseille;

Vouloir, permettre :

volo, je veux;
nolo, je ne veux pas;
malo, j'aime mieux;
sino, je permets;
licet, il est permis, etc.

Ordonner :

præcipio, impero, je commande;
dico, edico, je prescris;
mando, je recommande;
decerno, je décrète;

Les impératifs :

fac, fais en sorte...;
cura, aie soin...;

Les verbes impersonnels :

necesse est, oportet, il faut, etc. (Voyez § **285**).

Ex. : *Tu ad me* **scribas velim** (Cic.), je désire que vous m'écriviez. **Necesse est veniat,** il faut qu'il vienne. **Sino** *timidum me pro cauto* **vocent** (Tite-Live), je permets qu'on m'appelle timide au lieu de prudent. **Dic veniat,** dites-lui de venir.

* **Remarque.** — Plusieurs de ces verbes se construisent aussi avec l'infinitif, mais en général avec une différence de sens (Voyez §§ **338-342**).

3° *Subjonctif avec* **qui** *et les adverbes conjonctifs* **ubi, unde**, etc.

Is est qui sic egit. — Non is est qui sic egerit. — Dignus est qui imperet.

§ **291.** *Qui,* conséquent de *is*, de *talis*, etc. (Voyez § **206**), se construit avec l'indicatif ou avec le subjonctif.

1° Avec l'indicatif, c'est un simple conjonctif, signifiant *qui, lequel.*

Ex. : **Is** *est* **qui** *sic* **egit,** c'est lui qui a fait cela.

2° Avec le subjonctif, *qui* est pour *ut ego, ut tu, ut ille,*

quand il vient après *is, talis, hujusmodi, dignus, indignus ;* il indique alors une conséquence.

Ex. : *Non* **is** *est* **qui** *sic* **egerit,** il n'est pas capable d'avoir agi ainsi. — **Dignus** *est* **qui imperet** (Cic.), il est digne de commander. — *Pax talis* **quæ** *nihil* **habitura sit** *insidiarum* (Cic.), une paix qui soit sans piège.

[* **Histoire.** — En poésie et chez les prosateurs postérieurs au siècle d'Auguste, on trouve *dignus* construit avec l'infinitif. **Dignus lege regi** (Hor.), qui mérite d'être réglé par une loi. *Lyricorum Horatius fere solus* **legi dignus** (Quintil.). Horace est presque le seul des lyriques qui mérite d'être lu.]

* **Remarque I.** — *Qui* se construit aussi avec le subjonctif après les adjectifs *aptus, idoneus.*

* **Remarque II.** — Au lieu de *qui*, on trouve quelquefois *ut* avec un pronom personnel, même quand ce pronom désigne la même personne ou la même chose que le sujet de la proposition principale. Ex. : *Non* **is** *es, Catilina,* **ut te** *unquam pudor a turpitudine revocarit* (Cic.), vous n'êtes pas homme, Catilina, à vous être jamais, par pudeur, détourné de la honte.

* **Remarque III.** — Quelquefois *is, talis*, sont sous-entendus avec *qui,* suivi du subjonctif. Ex. : *Vir bonus, sed* **qui** *omnia negligenter* **agat** (Cic.), c'est un homme de bien, mais d'un caractère à faire tout avec négligence. *In enodandis his difficultatibus,* **quod miserandum sit** *laborant* (Cic.). Dans la solution de ces difficultés, ils se donnent un mal à faire pitié.

Hæc dicta sunt subtilius quam quæ possis agnoscere.

§ **292**. *Qui* est encore suivi du subjonctif quand il équivaut à un pronom démonstratif ou personnel accompagné de la conjonction *ut,* et cela après une expression comparative. Ce comparatif suivi de *quam ut, quam qui,* signifie *trop pour*. (Voyez § **175**. Rem. IV.)

Ex. : *Hæc dicta sunt subtilius* **quam quæ** *possis agnoscere,* tout cela est dit avec trop de subtilité pour qu'on puisse le comprendre.

Sunt qui dicant.

§ **293**. Le subjonctif se met aussi ordinairement après *qui*, précédé des verbes *sum, habeo*, etc. (*sunt qui*, il y a des hommes qui).

Ex. : **Sunt qui dicant**, il y a des gens qui disent. — **Habeo quod dicam**, j'ai quelque chose à dire.

* **Remarque I.** — Dans les locutions de ce genre, les poëtes mettent souvent l'indicatif après les conjonctifs. Ex. : **Sunt quos** *curriculo pulverem Olympicum collegisse* **juvat** (Hor.), il en est qui aiment à se couvrir de poussière dans les courses d'Olympie. **Est ubi peccat** (Hor.), il y a des cas où il se trompe.

* **Remarque II.** — On trouve l'indicatif même en prose, quand l'auteur veut mieux marquer l'affirmation. Ex. : **Sunt** *multi* **qui eripiunt** *aliis quod aliis largiantur* (Cic.), certaines gens enlèvent aux uns pour prodiguer aux autres.

Nemo est qui neget.

§ **294**. On met toujours le subjonctif après *qui*, précédé d'une proposition négative on d'une proposition interrogative indiquant une supposition et non un fait.

Ex. : *Nemo* **est qui neget**, il n'y a personne qui nie. — **Nihil** *affert* **quod probet**, il n'avance rien qu'il accompagne de preuves... **Quis est qui velit?** quel est l'homme capable de vouloir...? *Quis est qui vult?* signifierait : quel est celui qui veut...?

* **Remarque I.** — La règle est la même pour les adverbes conjonctifs comme *ubi, unde*, etc. Ex. : **Non** *habet* **unde solvat**, il n'a pas de quoi payer.

* **Remarque II.** — Cette construction du subjonctif avec les conjonctifs est distincte de celle du subjonctif dans les interrogations indirectes (Voyez § **278, Rem. I**). Ainsi l'on a d'une part (conjonctif) : **Nihil** *habeo* **quod** *ad te* **scribam** (Cic.). Je n'ai rien à vous écrire; et d'autre part (interrogation indirecte) : *De pueris* **quid agam** *non habeo* (Cic.). Je ne sais que faire des enfants (Voyez § **278, Rem. I**).

O fortunate adolescens, qui tuæ virtutis Homerum præconem inveneris.

§ **295**. *Qui* se construit encore avec le subjonctif, quand il équivaut à un pronom démonstratif ou personnel accompagné d'une des conjonctions *quum*, puisque, *si*, si, *etiam si*, même si, *quamvis*, quoique. Il marque alors une conséquence logique ou une supposition. (Voyez § **197** *bis*.)

Ex. : *O fortunate adolescens*, **qui** *tuæ virtutis Homerum præconem* **inveneris** (Cic.), que tu es heureux, jeune homme, d'avoir trouvé un Homère pour célébrer ton courage! (*Qui* équivaut ici à *quum tu*.) — *Hæc* **qui videat,** *nonne cogatur confiteri deos esse?* (Cic.) si l'on voyait ces choses, ne serait-on pas forcé de reconnaître qu'il y a des dieux? (*Qui videat* est pour *si quis videat*.) — *Quis est qui Fabricii, Curii non cum benevolentiā memoriam usurpet*, **quos** *nunquam* **viderit** (Cic.)? qui pourrait ne pas conserver avec sympathie la mémoire de Curius et de Fabricius, bien qu'il ne les ait jamais vus? (*Quos* est pour *quamvis eos*.)

Remarque. — Pour marquer une conséquence logique, *qui* est en général précédé des conjonctions *quippe, utpote,* vu que, attendu que. (Voyez § **310** *bis*.)

5. *Subjonctif après les expressions comparatives.*

Perpessus est omnia potius quam conscios indicaret.

§ **296**. On met le subjonctif après *quam* et une expression comparative, quand on veut indiquer une supposition ou un fait simplement possible (Voyez § **299** et **300**). Le subjonctif alors a un peu le sens du conditionnel français.

Ex. : *Perpessus est omnia* **potius quam** *conscios indicaret* (Cic.), il souffrit jusqu'au bout les tortures, plutôt que de dénoncer ses complices. *Epulabatur* **luxuriosius quam** *qui aderant perferre* **possent** (Corn. Nep.). Ses repas étaient trop magnifiques pour que ses convives y pussent suffire.

Remarque. — Dans cette construction, *quam* est pour *quam ut* (Voyez § **175**, **Rem. IV**, et § **292**).

Melius peribimus quam orbæ vivemus.

§ **297** *. Mais, si l'on veut indiquer un fait certain, le verbe qui suit le comparatif se met à l'indicatif.

Ex. : **Melius** *peribimus* **quam** *sine vobis orbæ* **vivemus** (Tite-Live), nous aimons mieux mourir que de vivre sans nos époux.

6. *Subjonctif*
dans les propositions indiquant doute, empêchement
(*avec* **quin, quominus,** *ou avec* **quamvis, licet**).

§ **298** *. On met le subjonctif dans les propositions subordonnées qui sont marquées par les conjonctions *quin*, *quominus*, *quamvis*, *licet,* après les verbes indiquant *doute*, *empêchement,* ou accompagnés d'une négation ou d'une interrogation.

Nemo fuit militum quin vulneraretur. — Non dubitari debet quin fuerint ante Homerum poetæ.

I. **Quin** se met après une proposition négative, pour marquer une autre négation.

Ex. : **Nemo** *fuit militum* **quin vulneraretur** (Cés.). Il n'y eut pas un soldat qui ne fût blessé. *Dies nullus est* **quin veniat** (Cic.). Il ne se passe pas de jour sans qu'il vienne *ou* qu'il ne vienne. — **Non** *dubitari debet* **quin fuerint** *ante Homerum poetæ* (Cic.). Il ne faut pas douter qu'il n'y ait eu des poètes avant Homère. *Dubitare* **quisquam potest quin** *hoc sit honestius?* (Cés.) Peut-on douter que ce ne soit plus honorable?

* **Remarque I.** — *Exspecto* (j'attends), se construit avec *dum* (Voyez § **305**, 3°). Mais si *exspecto* est accompagné d'une négation, il peut être suivi de *quin*. Ex. : *Clamabant* **exspectari** *diutius* **non oportere quin** *ad castra iretur* (Cés.). Ils criaient qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps pour marcher contre le camp.

* **Remarque II.** — Après un mot indiquant l'idée de cause, la proposition subordonnée se lie à la principale par *cur* (Voyez § **302**). Mais s'il doit y avoir une négation dans la proposi-

tion subordonnée, on met *quin* au lieu de *cur non.* Ex. : **Quid est causæ quin** *decemviri coloniam in Janiculum possint deducere?* (Cic.) Pourquoi des décemvirs ne conduiraient-ils pas une colonie au Janicule?

* **Remarque III.** — On trouve même *quin* et le subjonctif après *ignoro* et une interrogation (au lieu de la proposition infinitive) : **Quis ignorat quin** *tria Græcorum genera* **sint?** (Cic.) Qui ignore qu'il y a trois genres de Grecs?

Remarque IV. — On trouve *quin* ou *nisi quod* après la locution *nihil pensi habeo.* Ex. : **Nihil pensi habuit quin prædaretur** *bona* (Suét.), il n'hésita pas à usurper les biens. *Nihil pensi habet* **nisi quod...** (A. Gell.), il n'attache de prix qu'à...

* **Remarque V.** — Sur *dubito* construit avec l'infinitif, ou, sans négation, avec *an, num, utrum* et le subjonctif, voyez § **342.**

* **Remarque VI.** — Sur la locution *non quin,* synonyme de *non quod non,* voyez § **310, 2.**

* **Remarque VII.** — *Quin* se construit avec l'indicatif, dans les propositions principales : 1° dans le sens interrogatif (équivalant à *cur non*) : **Quin taces?** Que ne vous taisez-vous? C'est son sens étymologique (*quin* est pour *qui ne,* c'est-à-dire *qui non*). 2° Dans le sens de *imo,* bien plus (sens dérivé du précédent, *pourquoi non? Et aussi...*) Ex. : *Scribam die,* **quin etiam** *noctibus* (Cic.), j'écrirai de jour, j'écrirai même pendant les nuits.

* **Remarque VIII.** — *Quin,* après *non dubito, quis dubitat,* peut être suivi d'une négation. Ex. : **Non est dubium quin** *legiones venturæ* **non sint** (Cic.). Il n'est pas douteux que les légions ne doivent pas venir.

Hiems prohibuit quominus nuntium haberemus.

II *. *Quominus* se met après les verbes ou les locutions indiquant *empêchement,* qui se construisent aussi avec *ne* (Voyez § **288**). Quand ces verbes ou ces locutions sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, *quominus* est quelquefois remplacé par *quin.*

Ex. : *Hiems* **prohibuit quominus** *nuntium* **haberemus** (Cic.). L'hiver nous a empêchés d'avoir des nouvelles. **Hæc est causa quominus** *novum consilium* **capiamus** (Sall.). C'est là pour nous un motif de ne rien innover. **Quid** *obstat* **quominus** *Deus sit*

beatus? (Cic.) Quel obstacle y a-t-il à ce que Dieu ait un bonheur parfait? **Nec** *ætas impedit* **quominus** *agri colendi studio* **teneamur** (Cic.), et l'âge n'empêche pas que nous n'ayons le goût de l'agriculture. — *Vix me contineo* **quin involem** *in illum* (Tér.), c'est à peine si je peux m'empêcher de lui sauter aux yeux. (*Me contineo* contient une idée d'*empêchement*, *vix* de *négation*.)

* **Remarque**. — On met *quin* après les locutions suivantes, contenant l'idée d'empêchement, avec négation : *Non possum recusare quin*, *non possum facere quin*, *haud multum abest quin*, *paulum* (qui équivaut à *haud multum*) *abest*, etc.

Quamvis se ipso contentus sit sapiens.

III. *Quamvis* et *licet* (quoique) se construisent avec le subjonctif.

Ex. : **Quamvis** *se ipso contentus* **sit** *sapiens, amicis illi opus est* (Cic.). Quoiqu'il se suffise à lui-même, le sage a besoin d'amis. *Improbitas,* **licet** *adversario molesta* **sit**, *judici invisa est* (Quintil.), si l'emportement est désagréable à l'adversaire, il est odieux au juge.

* **Remarque I.** — *Quanquam,* qui a le même sens, se construit avec l'indicatif. Ex. : **Quanquam abest** *a culpā* (Cic.), quoiqu'il soit innocent.

* **Remarque II.** — Cependant *quanquam* peut être suivi du subjonctif, quand le verbe a un sens conditionnel (Voyez § **273**, **Rem. I** et **III**). Ex. : *Camillus*, **quanquam** *exercitum assuetum imperio* **mallet**, *nihil recusavit* (T.-Liv.), Camille, bien qu'il eût préféré une armée bien disciplinée, accepta tout.

* **Remarque III.** — *Quantumvis* se construit avec le subjonctif, comme *quamvis*. Ex. : *Ista*, **quantumvis** *exigua sint*, *in majus excedunt* (Sén.). Si petites que soient ces choses, elles grandissent.

* **Remarque IV.** — Sur *etsi* (quoique), employé avec l'indicatif ou le subjonctif, voyez § **304**.

[* **Histoire.** — En poésie et à partir du siècle d'Auguste, on trouve quelquefois *quamvis* avec l'indicatif, même devant l'imparfait. **Ex.** : *Amat nostram*, **quamvis est** *rustica*, *musam* (Virg.). Il aime notre muse, bien qu'elle soit rustique. **Quamvis** *minus* **convenit** (Colum.),

bien qu'on ne soit pas d'accord. **Quamvis** *aberat* (Ov.), quoiqu'il fût absent. — Cet usage a pu s'établir par analogie avec la construction de *quanquam*. Peut-être aussi était-on devenu moins exact dans la distinction de l'indicatif et du subjonctif : car en poésie, et pour la prose à partir du siècle d'Auguste, on trouve, au contraire, *quanquam* avec le subjonctif. Ex : **Dis quanquam geniti essent** (Virg.). Bien qu'ils fussent nés des dieux. **Quanquam moveretur** *his vocibus, manu tamen abnuit quicquam opis in se esse* (T. Liv.). Quoiqu'il fût touché de ces accents, il fit signe de la main qu'il n'y pouvait rien.]

[* **Étymologie.** — *Quamvis* est pour (*tam*) *quam vis;* la conjonction *licet* n'est primitivement autre chose que le verbe *licet.* C'est le subjonctif qui par lui-même exprime l'objection. Ainsi *quamvis contentus sit sapiens* signifie *que le sage soit content autant que tu voudras; licet molesta sit, qu'elle soit désagréable, cela est permis, cela se peut.* — La conjonction *quamvis,* ainsi ramenée à son étymologie, rentre dans le sens de l'adverbe *quamvis,* § **371.** Quant à *licet,* on le trouve plutôt, en général, détaché et employé dans son sens de verbe. Ex. : *Fremant omnes, licet; dicam quod sentio* (Cic.). Que tous frémissent, soit! Je dirai mon sentiment. Le sens propre de ces deux conjonctions apparaît dans cette phrase où elles se trouvent réunies : **Quamvis licet** *insectemur Stoïcos : metuo ne soli philosophi sint* (Cic.). Qu'on s'acharne tant qu'on voudra contre les Stoïciens; soit! je crains fort que ce ne soient les seuls philosophes dignes de ce nom.]

7. *Subjonctif dans les propositions indiquant supposition* (*avec* **si, ut, nedum, quasi, tanquam, velut si,** *etc.*).

Sapiens non dubitat, si ita melius sit,
migrare de vita. —
Ut non referat pedem exercitus, insistet certe.

§ **299.** Dans les propositions subordonnées indiquant supposition, construites avec *si* et dépendant d'une proposition infinitive, ou avec *ut* (*en supposant que*), ou *nedum* (*loin que*), le verbe se met au subjonctif.

Ex. : *Sapiens non dubitat,* **si** *ita melius* **sit,** *migrare de vitā* (Cic.). Le sage ne craint pas, si cela vaut mieux, de quitter la vie. **Ut** *non* **referat** *pedem exercitus, insistet certē* (Cic.), en supposant que l'armée ne recule pas, du moins elle s'arrêtera. — *Vix in tectis frigus vitatur,* **nedum** *in via* **sit** *facile abesse ab injuria temporis* (Cic.). On peut à peine se garantir du froid dans

les maisons, bien loin qu'il soit facile, en voyage, d'éviter les intempéries de la saison.

* **Remarque I.** — Sur d'autres emplois du subjonctif avec *si,* voyez § **304**, 2°.

* **Remarque II.** — Comme *nedum* marque l'opposition d'une idée à une autre, il se place toujours après le membre de phrase où est exprimée la première idée.

300. Dans les propositions indiquant à la fois comparaison et supposition, on met le subjonctif après les conjonctions *quasi, ut si, velut si, tanquam si* (ou seulement *tanquam*), *perinde ac si.*

Ex. : *Quid ego testibus utor,* **quasi** *res dubia* **sit** (Cic.), à quoi bon citer des témoins comme si le fait était douteux? *Eos metus cepit,* **velut si** *jam ad portas hostis* **esset** (T.-Liv.), la peur les prit, comme si l'ennemi eût été déjà aux portes.

Remarque. — Quand il y a seulement comparaison (avec *velut, sicut, ceu*), ou seulement supposition (avec *si*), on met l'indicatif.

8. *Subjonctif dans les propositions indiquant une condition* (*avec* **dum, modo, dummodo**).

Honesta omnia neglignnt, dummodo potentiam consequantur.

§ **301**. Dans les propositions subordonnées indiquant une condition, le subjonctif se met avec les conjonctions *dum, modo, dummodo,* pourvu que.

Ex. : *Honesta omnia negligunt,* **dummodo** *potentiam* **consequantur** (Cic.). Ils s'inquiètent peu de tout ce qui est honnête, pourvu qu'ils arrivent au pouvoir.

Remarque. — *Dum,* indiquant le temps et synonyme de *donec,* tandis que, se construit avec l'indicatif (Voyez § **305**, 1°).

9. *Subjonctif dans les propositions indiquant la cause* (*avec* **cur, quare, quamobrem**).

Quid fuit causæ cur Cæsarem non sequerere?

§ **302**. Dans les propositions subordonnées indiquant la cause, on met *cur*, *quare*, *quamobrem* avec le subjonctif.

Ex. : *Quid fuit causæ* **cur** *Cæsarem non* **sequerere?** (Cic.) Quelle raison avez-vous eue de ne pas suivre César? *Nihil affert Zeno* **quare** *mundum ratione uti* **putemus** (Cic.). Zénon ne donne aucun argument pour que nous puissions croire que le monde est doué de raison.

10. *Emploi de l'indicatif ou du subjonctif avec certaines conjonctions.*

§ **303**. Avec certaines conjonctions on emploie tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif, pour rendre certaines nuances de la pensée qui se rapportent au sens général de l'indicatif (§ **267** *bis*) ou du subjonctif (**272**).

I. *Indicatif ou subjonctif avec* **si, quod si, nisi, etiamsi, etsi, tametsi, sive... sive.**

Eloquentiæ studendum est, etsi eā quidam abutuntur.

§ **304**. 1° On met l'indicatif avec *si* et ses composés (*quod si*, *nisi*, *etsi*, *tametsi*, *sive*), quand on émet une supposition sans concevoir de doute sur l'objet de cette supposition. Cette règle s'applique à l'imparfait et au plus-que-parfait comme au présent.

Ex. : *Eloquentiæ studendum est*, **etsi** *ea quidam* **abutuntur**)Cic.), il faut étudier l'éloquence, malgré l'abus qu'en font quelques orateurs. **Tametsi** *vicisse* **debeo**, *tamen de meo jure decedam* (Cic.). Bien que mon triomphe doive être assuré, je me départirai de mon droit. *Dionis consilio multum movebatur Dionysius*, **nisi**

cupiditas **intercesserat** (CORN. NÉP.). Les conseils de Dion avaient une grande influence sur Denys, à moins que la passion ne vînt les contrarier (*c.-à-d.* excepté le cas où la passion était venue à la traverse). **Si** *nullum jam ante consilium* **inieras**, *hic nuntius ad te minime pertinebat* (CIC.). Si vous n'aviez auparavant formé aucun projet, cette nouvelle ne vous concernait nullement. *Nemo fere saltat sobrius*, **nisi** *forte* **insanit** (CIC.), en général un homme sobre ne danse pas, à moins d'être en démence.

* **Remarque I.** — En ce sens, on met l'indicatif avec *si, nisi*, même après une proposition principale au subjonctif. Ex. : *Peream,* **si scio** (CIC.), je veux mourir, si je sais... *Peream,* **nisi** *sollicitus sum* (CIC.), je consens à périr, si je ne suis inquiet.

* **Remarque II.** — *Si* se met encore avec l'indicatif, quand il indique plutôt une idée de temps qu'une supposition. Ex. : *Numidæ,* **si** *a persequendo deterrere hostes* **nequiverant,** *disjectos a tergo aut lateribus circumveniebant* (SALL.), quand les Numides n'avaient pu faire renoncer l'ennemi à les poursuivre, ils profitaient de leur dispersion et cherchaient à les envelopper par derrière ou sur les flancs.

[* **Histoire.** — A partir du siècle d'Auguste, l'usage s'introduit de mettre le plus souvent avec *si* l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif, surtout pour exprimer l'*action répétée* (§ **307** *bis,* HIST.).]

Etsi non fueris suasor profectionis meæ, approbator certe fuisti.

2° On met le subjonctif avec ces conjonctions, quand on émet une supposition, en doutant de l'objet de cette supposition, ou bien en croyant seulement à sa possibilité.

Ex. : **Etsi** *non* **fueris** *suasor profectionis meæ, approbator certe fuisti* (CIC.), si vous n'avez pas conseillé mon départ, vous l'avez du moins approuvé. *Hac defensione tibi* **si** *uti* **cupias**, *non licet* (CIC.), quand vous voudriez user de ce moyen de défense, il vous est interdit. *Hi homines neque adjuvare te debent,* **si possint,** *neque possunt,* **si velint** (CIC.), ces hommes ne doivent pas vous aider, en admettant qu'ils le puissent; et en admettant qu'ils le veuillent, ils ne le peuvent pas.

* **Remarque I.** — Dans la phrase suivante, le sens du subjonctif (qui avec *si*, *etiamsi*, etc., exclut la réalité du fait) est en quelque sorte expliqué par l'auteur lui-même : *Cur Siculi te defensorem habere nolint*, **etiamsi taceant**, *satis dicunt; verum non tacent* (Cic.). Pourquoi les Siciliens ne veulent pas de vous pour défenseur, ils le diraient assez, même quand ils se tairaient; mais ils ne se taisent pas.

* **Remarque II.** — On met encore le subjonctif avec *si*, *etsi*, après une proposition infinitive (voyez § **299**), ou après certaines locutions qui équivalent à des propositions infinitives. Ex. : *Metellus iis*, **nisi** *statuas Verris non* **restituissent**, *graviter minatur* (Cic.). Métellus menace de sévir contre eux (*minatur se in eos animadversurum*), s'ils n'ont pas restitué les statues de Verrès. *Memini numeros*, **si** *verba* **tenerem** (Virg.), je me souviens de l'air, et [je pourrais chanter cette chanson] si je me rappelais les paroles.

* **Remarque III.** — Dans les propositions subordonnées, on trouve souvent la conjonction *si*, dans le sens de *pour voir si*, *pour essayer si*, *pour le cas où*. *Solvi fasciculum*, **si** *quid ad me* **esset** *litterarum* (Cic.), j'ai délié le paquet, dans le cas où il y aurait eu quelque lettre pour moi. — *Si* est fréquent en ce sens après les verbes *exspecto*, *experior*, *conor*, etc. Ex. : **Si** *perrumpere* **possent conati** (Cés.), ayant essayé de se frayer un passage. *Jamdudum* **exspecto si** *tuum officium* **scias** (Plaute), j'attends depuis longtemps pour m'assurer si vous savez votre devoir.

Remarque IV. — On emploie dans le même sens *si* ou *si forte*, suivi du subjonctif, avec ellipse d'un des verbes ci-dessus énumérés (*exspecto*, *experior*, *conor*); Ex. : *Clam e castris exierunt*, **si** *quid frumenti in agris reperire* **possint** (Cés.), ils sortirent du camp en secret, pour chercher s'ils ne trouveraient pas un peu de blé dans la campagne. *Hannibal Fabium irritat*, **si forte** *detrahere ad certamen* **possit** (T.-Liv.), Annibal irrite Fabius, pour voir s'il ne pourra pas l'amener au combat.

* **Remarque V.** — On trouve même quelquefois *si* en poésie et chez Tite-Live dans l'interrogation indirecte (au lieu de *an* ou *num*). Ex. : **Rogatus si posset** (Hor.), comme on lui demandait s'il pouvait. **Incerta** *feror* **si** *Jupiter* **velit** (Virg.), je ne sais si Jupiter veut. **Quæsivit si** *incolumis Lycortas* **evasisset** (T.-Liv.), il demanda si Lycortas s'était échappé sain et sauf.

II. *Indicatif ou subjonctif avec* **dum, donec, quoad.**

Gens Lacedæmoniorum fortis fuit, dum Lycurgi leges manebant.

§ **305.** 1° On met toujours l'indicatif avec **dum** signifiant *pendant que,* avec **dum**, **donec** et **quoad**, quand ces trois conjonctions signifient *tant que.*

Ex. : *Gens Lacedæmoniorum fortis fuit,* **dum** *Lycurgi leges* **manebant** (Cic.). Les Lacédémoniens furent une nation courageuse, tant que les lois de Lycurgue furent en vigueur. **Dum averterat** *oculos* (Tite-Live), pendant qu'il avait détourné les yeux. (Voyez § **263, Rem. II.**)

Quoad dedita arx est, cædes totā urbe factæ.

2° I. Quand ces conjonctions sont employées dans le sens de *jusqu'à ce que,* on les construit avec l'indicatif, si l'on émet un fait certain ou que l'on considère comme tel.

Ex. : **Quoad** *dedita arx* **est**, *cædes totā urbe factæ* (Tite-Live). Jusqu'au moment où la citadelle se rendit, ce ne furent que massacres dans toute la ville.

[* **Histoire.** — Cette distinction n'est pas faite par Tacite, qui, usant très fréquemment du subjonctif, met toujours ce mode avec *donec.* Ex. : *Danubius plūres populos adit,* **donec** *in Ponticum mare* **erumpat**, le Danube visite un plus grand nombre de peuples, jusqu'au moment où il se jette dans le pont Euxin.]

Virginius dum collegam consuleret moratus est.

II. Mais si l'on veut présenter le fait comme douteux ou comme simplement possible, on construit ces conjonctions, employées en ce sens, avec le subjonctif.

Ex. : *Virginius* **dum** *collegam* **consuleret** *moratus est* (Tite-Live). Virginius attendit jusqu'à ce qu'il pût consulter son collègue. *Quievere milites* **dum** *præfectus urbis vires* **inspiceret** (Tite-Live).

Les soldats se reposèrent jusqu'à ce que le préfet de la ville eût inspecté les forces.

* **Remarque.** — Cependant, à l'imparfait et au plus-que-parfait, on trouve quelquefois le subjonctif avec *dum*, signifiant *pendant que*, même quand il s'agit d'un fait sur lequel aucun doute n'est émis. Ex. : **Dum** *ea in Samnio* **gererentur** (Tite-Live), tandis que ces évènements se passaient dans le Samnium. **Dum conderet** *urbem* (Virg.), tandis qu'il fondait une ville.

[* **Histoire.** — Cet usage ne commence à s'introduire qu'à l'époque d'Auguste. — Il en est de même pour *donec* dans le sens de tant que (§ **305**, 1°) Ex. : *Nihil trepidabant elephanti,* **donec** *continenti velut ponte* **agĕrentur** (T. Liv.). Les éléphants ne s'agitaient pas, tant qu'ils étaient en quelque sorte sur un pont continu. Voyez l'emploi du subjonctif (à l'imparfait et au plus-que-parfait) avec *antequam, post quam* (§ **306**, **Hist.**) et avec *cum,* signifiant *lorsque* (§ **307** *bis*, **Hist.**).]

Dum velis, potes.

III. *Dum* signifiant *pourvu que,* se construit toujours avec le subjonctif (Voyez § **301**).

Ex. : **Dum velis, potes,** vous pouvez, pourvu que vous vouliez. *Oderint*, **dum metuant,** qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent

* **Remarque.** — Il en est de même de *dummodo, modo,* con jonctions qui ont le même sens. Ex. : *Manent ingenia senibus,* **modo permaneat** *studium et industria* (Cic.), les vieillards gardent toute leur intelligence, pourvu qu'ils gardent toujours l'habitude du travail et de l'activité.

Opperior dum ista cognosco. — Exspecta dum advenerim

3° Il faut aussi tenir compte du mode de la proposition dont dépend celle où entrent ces conjonctions.

I. Si le verbe est à l'indicatif, ces conjonctions sont suivies de l'indicatif.

Ex. : *Opperior* **dum** *ista* **cognosco,** j'attends d'avoir pris connaissance de ces choses. *Exspecto* **dum** *ille* **venit** (Tér.), j'attends qu'il vienne.

II. Mais si ce verbe est à l'infinitif, à l'impératif ou au subjonctif, ces conjonctions sont suivies du subjonctif (voyez § **281**).

Ex. : *Noli exspectare* **donec adveniam**, n'attendez pas que j'arrive. — *Exspecta* **dum advenerim**, attendez que je sois arrivé.

* **Remarque I.** — Après *exspecto dum,* on met le subjonctif dans le sens de *s'attendre à ce que*. Ex. : **Exspectas** *fortasse* **dum dicat** (Cic.), vous vous attendez peut-être à ce qu'il dise...

Remarque II. — *Exspecto ut,* avec le subjonctif, s'emploie aussi dans le sens de *s'attendre à ce que*. Ex. : **Exspectatis** *fortasse* **ut** *illa* **diluam** (Cic.). Vous vous attendez sans doute à ce que je réfute ces choses.

* **Remarque III.** Sur *exspecto,* construit avec *si* et le subjonctif, Voyez § **304**, 2°, **Rem. III**.

III. Indicatif ou subjonctif avec **antequam, priusquam** *et* **postquam.**

Hæc omnia ante facta sunt quam Verres Italiam attigit.

§ **306**. 1° *Antequam, priusquam* sont suivis de l'indicatif, lorsqu'on énonce un fait certain ou que l'on considère comme tel.

Ex. : *Hæc omnia* **ante** *facta sunt* **quam** *Verres Italiam* **attigit** (Cic.). Tout cela s'est passé avant l'arrivée de Verrès en Italie. **Antequam** *ego in Siciliam* **veni** (Cic.), avant mon arrivée en Sicile. *Non* **prius** *bellare destitit*, **quam** *urbem obsidione* **clausit** (Corn. Nep.), il ne cessa de combattre avant d'avoir bloqué la ville.

Priusquam incipias, consulto opus est.

2° Mais si l'on veut présenter le fait comme impossible, douteux ou simplement possible, ces conjonctions sont suivies du subjonctif.

Ex. : **Priusquam incipias**, *consulto opus est* (Sall.), avant de commencer à agir, il faut délibérer. On a ici le subjonctif, parce qu'il est possible que, après délibération, on renonce à agir. — **Ante** *leves pascentur in æthere cervi*, **quam** *nostro illius* **labatur** *pectore vultus* (Virg.). Le cerf léger paîtra dans les airs, avant que ses traits s'effacent de ma mémoire.

Postquam nihil usquam hostile cernebatur.

3° * *Postquam,* indiquant toujours un fait énoncé comme certain, se construit toujours avec l'indicatif dans le latin classique.

Ex. : **Postquam** *nihil usquam hostile* **cernebatur**, *Galli viam ingressi sunt* (Tite-Live). Aucune trace de la présence de l'ennemi n'ayant été aperçue, les Gaulois se mirent en route. *Hannibal anno tertio* **postquam** *domo* **profugerat**, *in Africam venit* (Corn. Nep.). Trois ans après qu'il se fût enfui de sa patrie, Annibal vint en Afrique.

[* **Histoire.** — De même que pour *dum,* signifiant *pendant que* (§ **305**, 2° **Rem.** et **Hist.**) et pour *cum* signifiant *lorsque* (§ **307** *bis,* 2°, Hist.), l'usage s'est introduit, à partir de l'époque d'Auguste, de construire *antequam, postquam* avec le subjonctif de l'imparfait et du plus-que-parfait, même quand la phrase ne suppose aucun doute. Ex. : *Paucis* **ante** *diebus* **quam** *Syracusæ* **caperentur**, *in Africam transmisit* (Tit.-Liv.), peu de jours avant la prise de Syracuse, il passa en Afrique.]

IV. Indicatif ou subjonctif avec **cum** *ou* **quum.**

Gyges, cum palam annuli ad palmam converterat, a nullo videbatur.

§ **307.** — I. **Cum** [ou **quum**] se construit en général avec l'indicatif, quand il exprime seulement une *idée précise de temps,* et signifie *quand, lorsque, au moment où, pendant que.*

Ex. : *Gyges* **cum** *palam annuli ad palmam* **converterat,** *a nullo videbatur* (Cic.). Au moment où Gygès avait tourné en dedans de la main le chaton de sa bague, il devenait invisible. *Res,* **cum hæc scribebam,** *erat in extremum adducta discrimen* (Cic.). Les choses, au moment où j'écrivais cette lettre, étaient au point le plus critique. **Cum** *ver esse* **cœperat,** *Verres dabat se itineribus.* (Cic.), au retour du printemps, Verrès se mettait en voyage.

* **Remarque I.** — Dans ce sens, *cum* répond à l'antécédent *tum,* sous-entendu dans la phrase principale. L'antécédent est du reste quelquefois exprimé. Ex. : *Dionysius ea, quæ concupierat,*

ne **tum** *quidem,* **cum** *omnia se posse* **censebat**, *consequebatur* (Cic.). Denys n'obtenait pas tout ce qu'il désirait et cela au moment même où il s'attribuait une puissance souveraine.

* **Remarque II.** — *Cum,* construit avec l'indicatif, signifie encore *depuis que*. Ex. : *Multi anni sunt* **cum** *ille in ære meo* **est** (Cic.). Il y a beaucoup d'années qu'il est mon débiteur.

Alexander, cum interemisset Clitum, vix a se manus abstinuit.

§ **307** *bis*. — II. Même lorsqu'il signifie *lorsque,* **cum** se construit avec le subjonctif de l'imparfait et du plus-que-parfait dans deux circonstances :

1° Il se construit avec le subjonctif lorsque à *l'idée du temps* s'ajoute une *idée de cause* (Voyez § **308**).

Ex. : *Alexander,* **cum interemisset** *Clitum, vix a se manus abstinuit* (Cic.), Alexandre, après avoir tué Clitus, faillit se donner la mort à lui-même (c'est le remords du meurtre de Clitus qui fut, pour Alexandre, cause des pensées de suicide). *Dionysius,* **cum** *in communibus suggestis consistere* **non auderet,** *concionari ex turri altā solebat* (Cic.). Denys, n'osant se tenir sur des tribunes publiques, avait coutume de haranguer le peuple du haut d'une tour.

Agesilaüs, cum ex Ægypto reverteretur, in morbum implicitus decessit.

2° Il se construit encore fréquemment avec le subjonctif de l'imparfait et du plus-que-parfait, quand il indique la *repétition* d'un acte, ou quand il marque *d'une manière un peu vague* le moment où cet acte a eu lieu.

Ex. : *Agesilaüs,* **cum** *ex Ægypto* **reverteretur,** *in morbum implicitus decessit* (Corn. Nep.), Agésilas, tandis qu'il revenait d'Égypte, tomba malade et mourut. *Epaminondas,* **cum vicisset** *Lacedæmonios apud Mantineam, atque ipse gravi vulnere exanimari se* **videret,** *quæsivit salvus ne esset clipeus* (Cic.), Épaminondas, après avoir vaincu les Lacédémoniens à Mantinée, voyant qu'il allait mourir de sa blessure, demanda si l'on avait sauvé

son bouclier. *Romam* **cum venissem,** *ne tenuissimam quidem auditionem de eā re accepi* (Cic.). Étant venu à Rome, je n'ai pas entendu faire la moindre mention de cela. *Zenonem,* **cum** *Athenis* **essem,** *audiebam frequenter* (Cic.). Quand j'étais à Athènes, j'entendais souvent Zénon. **Cum** *aliquem* **videret** (Corn. Nép.), quand il voyait quelqu'un, *c'est-à-dire* toutes les fois que. **Cum** *tempus* **posceret** (*Id.*), quand l'occasion le demandait. **Cum** *suas laudes* **audiret** *prædicari* (*Id.*), quand il entendait célébrer ses louanges. **Cum** *solus* **esset, cum** *comites* **haberet** (T.-Liv.), quand il était seul, quand il avait des compagnons.

Remarque I. — Dans les narrations, on trouve *cum* suivi du subjonctif, même alors qu'il est précédé de l'antécédent *tum,* c'est-à-dire quand l'auteur indique un moment précis (§ **307, Rem. I**). Ex. : *C. Cæsar* **tum cum** *maximē furor* **arderet** *Antonii, firmissimum exercitum comparavit* (Cic.), au moment où la fureur d'Antoine était dans tout son feu, Octave rassembla une armée très solide.

Remarque II. — On rencontre, dans la même phrase, après l'antécédent *tum,* un *cum* avec l'imparfait du subjonctif et un *cum* avec l'imparfait de l'indicatif sans aucune différence de sens appréciable. Ex. : **Tum cum haberet** *hæc respublica Luscinios, Calatinos.., et* **tum cum erant** *Catones, Lælii, tamen hujuscemodi res commissa nemini est* (Cic.). Alors que la république avait des Luscinius et des Régulus, alors qu'il existait des Caton et des Lélius, une telle charge n'a été confiée à personne.

[* **Histoire.** — Comme on le voit par tous ces exemples, l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif avec *cum,* à l'imparfait et au plus-que-parfait, est un point assez obscur de la syntaxe latine. L'usage, sur ce point, a toujours été un peu flottant. Mais, après l'époque classique, l'usage s'introduit de mettre presque toujours après *cum,* comme après d'autres conjonctions (*si, dum, donec, antequam, postquam,* etc.), l'imparfait et le plus-que-parfait au subjonctif, même alors qu'il n'y a ni idée de *cause*, ni idée de *répétition,* ni *vague* dans l'indication du moment où a lieu l'acte énoncé par le verbe. (Voyez § **304, Hist.**; § **305** 2°, § **306**, 3°, § **307** *bis*, **Rem.** et § **308** *bis*). **Si quis** *inhiberet* (Tit-Liv.), si quelqu'un s'y opposait. **Quacunque incederet** (*Id.*) partout où il allait. **Ubi** *res* **posceret** (*Id.*), quand les circonstances le demandaient. **Prout postularet** *locus* (*Id.*), selon que le lieu le réclamait. **Cum** *Athenæ* **florerent** (Phèdre), quand Athènes était florissante, etc., etc.

Cum vita insidiarum plena sit, ratio ipsa monet amicitias comparare.

§ **308.** — III. *Cum* est toujours suivi d'un subjonctif, lorsqu'il exprime une déduction logique, et signifie soit *comme, puisque* (idée de cause), soit *quoique* (idée de comparaison, § **296**, d'opposition, d'objection).

Ex. : **Cum** *vita insidiarum plena* **sit**, *ratio ipsa monet amicitias comparare* (Cic.). Puisque *ou* comme la vie est pleine d'embûches, la raison même nous engage à nous faire des amis. **Cum** *multæ res in philosophia nequaquam satis adhuc explicatæ* **sint**, *tum perobscura quæstio est de natura deorum* (Cic.), parmi tant de questions qui ne sont pas encore bien éclaircies en philosophie, la plus obscure est celle de la nature des dieux. — *Homines* **cum** *multis rebus infirmiores* **sint**, *hac re bestiis præstant quod loqui possunt* (Cic.), quoique inférieurs aux bêtes en bien des choses, les hommes l'emportent sur elles par cela seul qu'ils peuvent parler.

Remarque. — On trouve *cum* avec le présent de l'indicatif, même quand cette conjonction semble indiquer plutôt la cause que le temps. Ex. : *Gratulor tibi* **cum** *tantum* **vales** *apud Dolabellam* (Cic.). Je vous félicite d'avoir tant de crédit auprès de Dolabella.

Fuit cum arbitrarer.

308 *bis**. Comme le pronom conjonctif *qui* (§ **294**), l'adverbe *cum* se construit avec le subjonctif, après le verbe *sum*.

Ex. : **Fuit cum** *arbitrarer* (Cic.). Il y eut un temps où je pensais.

* **Remarque.** — Il en est de même dans les constructions analogues à *fuit* (*tempus*) *cum*. Ex. : *Illucescet aliquando ille dies*, **cum desideres...** (Cic.) un jour viendra où vous regretterez.

V. *Indicatif ou subjonctif avec* quod *et* quia.

Quod rediit Regulus Carthaginem, nobis mirabile videtur.

§ **309.** 1° *Quod,* signifiant *que, parce que,* s'emploie dans les propositions subordonnées. Il est suivi de l'indicatif, quand celui qui parle énonce sa propre pensée (§ **279**), ou bien un fait ou un jugement qu'il considère comme certain (§ **267** *bis*).

Ex. : **Quod rediit** *Regulus Carthaginem, nobis mirabile videtur* (Cic.), que Régulus soit revenu à Carthage, c'est là une chose qui nous semble étonnante. — **Quod spiratis** *indignantur* (Tite-Live), ils s'indignent de ce que vous respirez. — *Tibi gratias ago* **quod** *me omni molestia* **liberas** (Cic.), je vous remercie de me délivrer de tout tracas. *Accedit* **quod** *ingeniis excellentibus Cæsar* **delectatur** (Cic.), ajoutez à cela que César aime les esprits distingués. — *Prætereo* **quod** *hanc sibi domum* **delegit** (Cic.), j'omets qu'il s'est choisi cette maison. — *Bene mihi evenit* **quod mittor** *in mortem* (Cic.), je suis heureux d'être envoyé à la mort.

* **Remarque I.** — Quand la conjonction *quod* a un antécédent, elle se construit plus nécessairement encore avec l'indicatif; car elle forme, non une proposition subordonnée complétive, mais une proposition incidente. Ex. : *Homines suorum mortem* **eo** *lugent* **quod** *eos orbatos vitæ commodis* **arbitrantur** (Cic.). Les hommes pleurent la mort de leurs proches, par cette raison qu'ils les croient privés des biens de la vie.

* **Remarque II.** — *Quod* s'emploie d'ordinaire après les verbes qui expriment une affection de l'âme, comme *se réjouir, se plaindre, s'indigner,* etc., et les verbes qui marquent *blâme, louange* ou *accusation.* On verra (§ **340** *bis*) que, après ces verbes, on peut, au lieu de *quod,* mettre la proposition infinitive.

Laudat Africanum Panætius quod fuerit abstinens.

2° *Quod* est suivi du subjonctif quand celui qui parle énonce la pensée d'un autre (§ **279**), ou bien quand il rapporte un fait qu'il considère comme douteux, ou simplement comme possible (§ **272**).

Ex. : *Laudat Africanum Panætius* **quod fuerit** *abstinens* (Cic.), Panétius loue Scipion l'Africain d'avoir été continent. — *Socra-*

tes hoc Periclem ceteris præstitisse oratoribus dicit **quod** *is Anaxagoræ* **fuerit** *auditor* (Cic.), Socrate dit que ce qui faisait la supériorité de Périclès sur les autres orateurs, c'est qu'il fut disciple d'Anaxagore. — *Socrates accusatus est* **quod corrumperet** *juventutem* (Quintil.), Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse.

* **Remarque.** — *Quod* est encore suivi du subjonctif quand celui qui parle énonce une pensée qui lui est bien personnelle, mais qu'il allègue en quelque sorte comme celle d'un autre. Ex. : *Mihi semper hæc Academiæ consuetudo placuit,* **quod esset** *ea maxima dicendi exercitatio* (Cic.). J'ai toujours aimé cette coutume de l'Académie, parce que, *selon moi,* c'est la meilleure manière de s'exercer à la parole.

§ **309** *bis**. Les deux règles qui précèdent sont les mêmes pour les autres conjonctions indiquant *la cause,* comme *quia, quoniam, quando* (§ **267** *bis*).

Ex.: 1° *Urbs, quæ* **quia** *postrema ædificata* **est,** *Neapolis appellatur* (Cic.), ville qui est appelée Neapolis (*ville nouvelle*), parce qu'elle a été construite la dernière. *Quam me stultitiam,* **quoniam non est** *genus unum, Insanire putas* (Hor.)? Quel est mon genre de folie, puisqu'il y en a de plusieurs espèces?

2° *Bene majores accubitum epularem amicorum,* **quia** *vitæ conjunctionem* **haberet,** *convivium nominaverunt* (Cic.). C'est avec raison que nos ancêtres, parce que, *dans leur pensée,* c'est vivre ensemble que de se réunir à table, ont appelé convives les amis ainsi rassemblés. *De suis privatim rebus ab eo petere cœperunt,* **quoniam** *civitati consulere non* **possent** (Cés.), ils traitèrent avec lui de leurs intérêts privés, puisque, *dans leur opinion,* ils ne pouvaient s'occuper de l'intérêt public.

§ **310**. Quelques autres emplois de *quod* avec le subjonctif sont à noter :

Est quod mireris.

1. Comme les conjonctifs *qui* (§ **293**) et *cum* (§ **308** *bis*), la conjonction *quod* se construit avec le subjonctif après le verbe *sum.*

Ex. : **Est quod mireris,** il y a sujet de s'étonner (*quod* équivaut ici à *tale ut*).

Non quod doleant, sed quia...

2. Les locutions *non quod* (ou quelquefois *non quo, non quia*) et *non quin* (pour *non quod non*) sont suivies du subjonctif; mais les locutions *sed quod, sed quia, sed tamen* sont suivies de l'indicatif dans la proposition correspondante. On voit la raison de cette différence : dans le premier cas, il y a négation d'une simple supposition ; dans le second, il y a énonciation formelle d'un fait (§ **279**).

Ex. : *Pugiles in jactandis cæstibus ingemiscunt,* **non quod doleant**, *sed* **quia** *profundendā voce* **venit** *plaga vehementius* (Cic.), les athlètes, en frappant de leurs cestes, poussent un gémissement, non qu'ils se plaignent, mais parce que, par suite de l'émission de la voix, le coup est porté avec plus de vigueur. **Non quod enitendum sit**, *sed tamen* (Cic.), non qu'il ne faille faire des efforts ; mais cependant...

Quod sciam.

3. Le subjonctif se met encore avec *quod* dans quelques locutions elliptiques, comme les suivantes : **Quod sciam**, que je sache, autant que je sais ; **quod meminerim,** autant qu'il m'en souvienne.

Quod scribis te ad me venturum.

4 *. *Quod,* signifiant *quant à ce que*, se construit avec l'indicatif. C'est une manière de parler fréquente dans le style épistolaire.

Ex. : **Quod scribis** *te, si velim, ad me venturum*, *ego te istic esse volo* (Cic.), quant à ce que vous écrivez que, si je veux, vous viendrez me trouver, je réponds : restez où vous êtes.

Quod si ita est.

5 *. *Quod* se place encore devant les conjonctions *si, etsi, nisi, cum, quia*, etc. (*quod si, quod etsi, quod nisi, quod cum, quod quia,* etc.) Il ne modifie pas le sens de

ces conjonctions, et n'influe pas sur le mode qui les accompagne (voyez § **304** et suiv.), il ne fait qu'unir la proposition qu'il commence à celle qui précède.

Ex. : **Quod si** *ita* **est,** s'il en est ainsi.

* **Remarque.** — On trouve même *quod utinam* (SALL.), plaise aux Dieux que; *quod ubi* (CIC.), dès que.

VI. Indicatif ou subjonctif avec quippe.

Quippe qui perraro veniret. — Quippe vetor fatis.

§ **310** *bis.* I. Suivie de *cum* ou de *qui,* la conjonction *quippe* signifie *vu que,* et se construit avec le subjonctif.

Ex. : **Quippe qui** *perraro* **veniret** (CIC.), vu qu'il venait très rarement, *ou* car il venait très rarement. *Solis candor illustrior est quam ullius ignis,* **quippe qui** *immenso mundo* **colluceat** (CIC.), l'éclat du soleil est plus brillant que celui d'aucun feu, puisqu'il répand sa lumière sur l'immensité de l'univers.

Remarque. — Le subjonctif se met aussi avec *utpote qui,* ***ut*** *qui,* vu qu'il..., pour marquer une conséquence logique. Ex. : *Frater ejus,* **utpote qui** *peregrē* **depugnarit** (CIC.), son frère, comme un homme qui a combattu à l'étranger. — On trouve cependant chez le même Cicéron l'indicatif, pour indiquer une affirmation plus catégorique : *Nos,* **utpote qui** *nihil contemnere* **solemus,** nous, comme nous avons coutume de ne rien mépriser.

[* **Histoire.** — Chez les anciens auteurs, et même chez Salluste et chez Tite-Live, on trouve quelquefois *quippe qui* construit avec l'indicatif. Ce n'est pas l'usage classique.]

II. La conjonction *quippe,* employée seule, signifie ***car,*** *en effet, apparemment,* et se construit avec l'indicatif.

Ex. : **Quippe vetor** *fatis?* (VIRG.) Apparemment les destins me font obstacle !

VII. Indicatif ou subjonctif avec ut.

§ **310** *ter**. On a vu dans quels cas *ut* se construit avec

le subjonctif (§ **284** et **285**). *Ut* signifie alors *de manière que, en sorte que, au point que, afin que*, etc.

Mais ce n'est pas là le sens primitif de *ut* ni son seul emploi. Il se construit aussi avec l'indicatif dans son premier sens, qui est *comment*, et par suite *comme, de même que*.

Ex. : **Ut** *vales?* (Cic.) Comment allez-vous? **Ut** *opinio* **fert** *mea* (Cic.), d'après mon opinion. **Ut** *ille* **solebat**, *ita nunc repetam populi origines* (Cic.), comme il avait coutume de faire, je remonterai aux origines du peuple. *Aiunt hominem*, **ut erat** *furiosus, respondisse* (Cic.). On dit que cet homme, dans sa fureur, répondit...

Remarque.— *Ut* s'emploie aussi pour indiquer le temps : *quand, lorsque, pendant que, depuis que. Ut primum* signifie *dès que*. **Ex.** : *Ea res* **ut est** *enuntiata* (Cés.), quand cette nouvelle fut annoncée. **Ut numerabatur** *argentum, intervenit* (Tér.), il survint pendant que l'on comptait l'argent. **Ut vidi**, *ut perii* (Virg.), je le vis et je fus perdue. **Ut** *illos libros* **edidisti**, *nihil a te postea accepimus* (Cic.), depuis que vous avez publié ces livres, nous n'avons rien reçu de vous.

III. — Concordance des temps

entre les Propositions principales et les Propositions subordonnées dont le verbe est au subjonctif.

§ **311**. Le temps auquel doit être mis le verbe au subjonctif, dans la proposition subordonnée, doit concorder avec le temps du verbe de la proposition principale.

Les règles générales de cette concordance sont les suivantes [1] :

Dux imperat ut milites eant in hostes.

1° Quand le verbe de la proposition principale est au

1. On peut comparer ces règles de concordance des temps avec celles de la langue française (Voyez notre *Grammaire française, cours moyen et supérieur*, **307** et suiv.).

présent, au futur ou au futur antérieur, le verbe de la proposition subordonnée se met au présent, à moins qu'on ne veuille exprimer l'idée du passé : dans ce dernier cas on met le parfait du subjonctif.

Ex. : *Dux* **imperat ut** *milites* **eant** *in hostes*, le général donne ordre que les soldats marchent à l'ennemi. *Video, videbo* **quid feceris**, je vois, je verrai ce que vous avez fait.

Dux imperavit ut milites irent in hostes.

2°* Quand le verbe de la proposition principale est à l'un des temps du passé, le verbe de la proposition subordonnée se met à l'imparfait; s'il s'agit d'une action antérieure, le verbe se met au plus-que-parfait.

Ex. : *Dux* **imperavit ut** *milites* **irent** *in hostes*, le général donna l'ordre que les soldats marchassent à l'ennemi. **Demonstravi** *quibus rebus adductus ad causam* **accessissem** (Cic.), j'ai démontré quelles raisons m'avaient décidé à entreprendre cette cause.

Remarque I. — Quand le verbe de la proposition dont dépend la suborbonnée est à l'infinitif présent ou au participe présent, le verbe de la proposition subordonnée se met au même temps, si l'infinitif et le participe marquent réellement le présent; il se met à l'imparfait, si cet infinitif et ce participe représentent un temps du passé. Ex. :

Milites parent duci **imperanti ut eant** *ad hostes*, les soldats obéissent à leur général qui leur commande d'aller à l'ennemi.

Milites paruerunt duci **imperanti ut irent** *ad hostes*, les soldats obéirent à leur général qui leur commandait d'aller à l'ennemi.

Remarque II. — Lorsque, dans la narration, le présent est employé pour le parfait dans la proposition principale (*présent historique*, § **263**), l'imparfait du subjonctif se rencontre fréquemment dans la proposition subordonnée; le rapport logique remplace alors le rapport grammatical. Ex. : *Cæsar*, **ne** *graviori bello* **occurreret, proficiscitur** (Cés.), César, pour n'avoir pas à faire face à une guerre plus terrible, se décide à partir.

Remarque III. — Le parfait du subjonctif se met au lieu de l'imparfait, bien que la proposition principale soit à l'un des temps du passé, quand le fait contenu dans la proposition subordonnée est considéré comme un fait historique, en dehors de son rapport avec la proposition principale. Ex. : *Æmilius Paulus tantum in ærarium pecuniæ* **invexit, ut** *unius imperatoris præda finem* **attulerit tributorum** (Cic.), Paul Émile porta tant d'argent au trésor public, que le butin fait par un seul général victorieux mit fin aux tributs imposés aux peuples vaincus.

* **Remarque IV.** — De même le présent peut se mettre après un parfait ou un imparfait contenu dans la proposition principale, pour indiquer un fait présent. Ex. : *Siciliam Verres ita* **perdidit, ut** *ea restitui in antiquum statum nullo modo* **possit** (Cic.), Verrès a tellement dévasté la Sicile, qu'elle ne saurait d'aucune façon être rétablie dans son ancien état.

* **Remarque V.** — Un plus-que-parfait du subjonctif peut se trouver après un présent et un parfait de la phrase principale, quand il marque à la fois la subordination et l'idée du conditionnel français. Ex. : **Ostendis qualis tu,** *si ita forte accidisset, consul illo tempore* **fuisses** (Cic.), vous montrez quel consul vous auriez été alors, s'il en était arrivé ainsi. **Apparuit quantam** *excitatura molem vera* **fuisset** *clades, cum vanus rumor tantas procellas excivisset* (Tite-Live), on put voir que d'ennemis eût soulevés une véritable défaite, quand un vain bruit avait déchaîné de si violents orages.

* **Remarque VI.** — On a vu (§ **273** *bis*) que le parfait s'emploie quelquefois dans le sens du conditionnel français. Dans les propositions subordonnées, ce parfait est simplement mis au subjonctif, même alors qu'il y aurait un imparfait dans la proposition principale. Ex. : *Tantā negligentiā castra* **custodiebantur ut** *capi* **potuerint,** *si hostes aggressi essent* (Tit.-Liv.), le camp était gardé avec tant de négligence que, si l'ennemi l'avait attaqué, il eût pu s'en emparer.

* **Remarque VII.** — On a vu (§ **265** *bis*) que *si* se construit avec le futur : dans les propositions subordonnées au style indirect (§ **279**), ce futur simple est remplacé par le subjonctif présent. Ex. : *Negat,* **si** *naturam* **sequamur** *ducem, unquam nos aberraturos* (Cic.), suivant lui, si nous suivons pour guide la nature, nous ne nous égarerons jamais.

* **Remarque VIII.** — Dans les mêmes propositions, le futur passé est remplacé par le parfait du subjonctif. Ex. : *Roscius*

facile egestatem suam se laturum putat, **si** *hac* **indignā suspicione liberatus sit** (Cic.), Roscius pense qu'il supportera facilement sa pauvreté, quand on l'aura délivré de l'indigne soupçon qui pèse sur lui.

4. INFINITIF.

§ **312**. L'infinitif peut être considéré comme *nom verbal* (§ **64**) et comme *mode* [1].

Comme *nom verbal*, c'est une espèce de nom neutre qui peut être ou bien au nominatif ou bien à l'accusatif. On verra plus loin que, au nominatif, il fait fonction du sujet, et qu'à l'accusatif il sert de complément direct aux verbes transitifs (§ **315**), ou forme une proposition spéciale, dite *proposition infinitive* (§ **317**) [2].

Comme *mode*, il a des temps, des compléments directs et indirects et forme la *proposition infinitive* (Voyez § **317** et suiv.).

[* **Histoire.** — C'est surtout dans l'ancienne langue que l'*infinitif* apparaît comme simple nom verbal : c'est peu à peu qu'il se développe comme mode, et qu'il marque le temps. — Là où le latin classique use de la proposition infinitive avec le futur de l'infinitif, les vieux auteurs se contentent de mettre le présent. Ex. : *Præsagibat mi animus frustra me* **ire** (Plaut.). Je me disais bien en moi-même que je ferais une course inutile. *Juratu'st* **dare** *mihi talentum* (Id.), il a juré de me donner un talent. — De même ils mettent l'actif là où la langue classique mettra le passif. Ex. : *Hortum* **confodere** *jussi* (Plaut.). J'ordonnai de défoncer le jardin. *Jussit hæc* **mittere** (Id.). Il a ordonné d'envoyer ceci. C'est par imitation de cette construction qu'Horace a dit : *Antenor censet belli* **præcidere** *causam*, Anténor est d'avis de supprimer la cause de la guerre.]

I. Infinitif faisant fonction de sujet ou d'attribut.

Turpe est mentiri.

§ **313**. L'infinitif faisant fonction de sujet peut avoir pour attribut un nom ou un adjectif au nominatif neutre.

1. Voyez notre *Grammaire française*, § **313**.
2. *Ibid*, § **315** et suiv.



Ex. : **Turpe** *est* **mentiri,** il est honteux de mentir (m. à m. le mentir, c'est-à-dire le mensonge est honteux[1]). **Vacare** *culpā magnum* **est solatium** (Cic.), c'est une grande consolation que de n'avoir pas de faute à se reprocher (*m. à m.* être exempt de faute est une grande consolation).

Remarque. — Sur une construction remarquable de l'infinitif sujet, voyez § **357, Rem. IV-VI.**

§ **313** *bis* *. Après le verbe *sum,* l'infinitif peut faire fonction d'attribut. Les vers suivants contiennent deux infinitifs dont l'un est sujet, l'autre attribut :

Nam petere imperium.....
Atque in eo semper durum sufferre laborem,
Hoc est adverso nixantem trudere monte
Saxum, quod..... (Lucrèce.)

« En effet, poursuivre le pouvoir..., et dans cette poursuite se soumettre sans cesse à un rude labeur, n'est-ce pas pousser devant soi, en remontant une montagne, un rocher qui...? »

II. Infinitif faisant fonction de complément.

Vincere scis, Annibal, victoria uti nescis.

§ **314**. Comme l'infinitif sujet, l'infinitif complément représente un substantif.

Ex. : **Vincere scis,** *Annibal, victoriā* **uti nescis** (Tite-Live), vous savez vaincre, Annibal, vous ne savez pas profiter de la victoire. C'est comme s'il y avait : *scis victoriam* ou *artem vincendi, nescis usum victoriæ,* vous savez l'art de vaincre, vous ignorez l'usage de la victoire. *Graiis* **dedit** *ore rotundo Musa* **loqui** (Hor.), la Muse a donné aux Grecs un harmonieux langage. **Adimam cantare** *severis* (Hor.). J'interdirai les chansons aux hommes graves.

* **Remarque.** — L'infinitif complément peut être accompagné

1. Voy. notre *Gramm. franç.*, § **315** et **316**.

d'un adjectif qualificatif. Ex. : *Nostrum istud vivere triste aspexi* (Pers.), j'ai vu la tristesse de notre vie. *Nostrum vivere*, dit Quintilien (IX, 3), est synonyme de *nostram vitam*. *Reddes dulce loqui, reddes ridere decorum* (Hor.). Rendez-moi mon agréable parler, rendez-moi mon doux sourire.

Suos quisque debet tueri.

§ **315**. I. L'infinitif est surtout le complément d'un autre verbe.

Les principaux verbes avec lesquels se construit l'infinitif complément sont :

audeo, j'ose;
cogito, je pense à;
cupio, je désire ;
debeo, je dois ;
cœpi, incipio, je commence à;
desino, je cesse de;
maturo, je me hâte de;
etc.
pergo, je continue à;
possum, je peux;
scio, je sais ;
soleo, j'ai coutume de;
studeo, je m'applique à;
valeo, j'ai la force de;
volo, je veux;

Ex. : *Suos quisque* **debet tueri** (Cic.). Chacun doit défendre les siens.

* **Remarque I.** — L'emploi de l'infinitif après un autre verbe est plus étendu encore chez les poètes et chez les écrivains qui ont suivi le siècle d'Auguste. Chez ces écrivains on trouve l'infinitif construit avec les verbes :

abnuo, je refuse;
absisto, desisto, je cesse;
do, reddo, j'accorde, je permets de;
fastidio, je dédaigne;
impello, *sollicito*, je pousse à;
etc., etc.
occupo, je devance à (c'est le sens du verbe grec φθάνω);
obstino, je m'obstine à;
parco, j'évite de;
subigo, je force à;
tendo, je me prépare à ;

Remarque II. — On verra plus loin des verbes qui se construisent soit avec l'infinitif, soit avec une conjonction et le subjonctif (§ **337-342**).

[* **Histoire.** — Tacite emploie souvent l'infinitif complément direct avec des verbes que les écrivains classiques construisent en général avec *ut* et le subjonctif. Ex : *Quos odium* **mutare** *sedes* **perpulit,** que la haine a poussés à émigrer. **Scribitur** *tetrarchis jussis Corbulonis* **obsequi,** on écrit aux tétrarques d'obtempérer aux ordres de Corbulon. **Pepigere ulcisci,** ils convinrent de se venger. (Voyez § **337-340**). Il emploie de même la proposition infinitive : **Ostendi** *sibi Othonem* **expostulantes,** demandant instamment qu'on leur montrât Othon.]

* **Remarque III.** — L'infinitif, construit comme complément d'un verbe, peut avoir lui-même un complément. Ex. : **Intueri** *solem adversum* **nequimus** (Cic.). On ne peut regarder le soleil en face. Mais il n'a pas, à proprement parler, de sujet; ou du moins ce sujet est le même que celui du verbe dont il dépend (Voyez § **320**).

* **Remarque IV.** — L'infinitif, dépendant d'autres verbes que ceux qui ont été cités plus haut, a toujours un sujet qui se met à l'accusatif; cet infinitif forme une proposition spéciale, dite *proposition infinitive* (voyez § **321**).

* **Remarque V.** — Il faut noter l'emploi de *habeo* avec l'infinitif, dans le sens du grec ἔχω, *j'ai le moyen de, je peux* : ἔχω λέγειν, je peux dire [1]. *Hæc* **dicere habeo** (Cic.), voici ce que j'ai à dire. *Nihil* **habeo scribere** (Cic.), je n'ai rien à écrire.

* **Remarque VI.** — L'emploi le plus remarquable de l'infinitif, comme complément d'un autre verbe, est avec le verbe *dare* et ses composés *tradere,* etc. Il semble avoir le sens passif, lorsqu'il n'a en réalité que le sens indéterminé de l'infinitif employé comme *nom verbal.* Ex. : **Dederat** *comam* **diffundere** *ventis* (Virg.), elle avait laissé flotter aux vents sa chevelure (*m. à m.* elle avait laissé aux vents l'action de faire flotter sa chevelure). *Magnum* **dat ferre** *talentum* (Virg.). Il envoie porter un talent. *Tristitiam...* **tradam** *protervis in mare Creticum* **portare** *ventis* (Hor.), je livrerai aux vents la tristesse pour qu'ils l'emportent jusqu'à la mer de Crète. — On peut voir (§ **357** *bis*, 2°), un emploi analogue du gérondif.

Parati omnia perpeti. — Cedere nescius.

§ 316. II. L'infinitif peut aussi être le complément d'un participe passé comme *paratus, assuetus,* etc., ou même d'un adjectif.

1 Voyez notre *Grammaire grecque,* § **231** *bis,* 5. Cette **construction latine** est l'origine de notre futur français : *j'aimerai* = *amare habeo.* Voyez notre *Grammaire française,* § **110.**

Ex. : **Parati** *omnia* **perpeti** (Cés.), prêts à tout supporter. **Assuetus exire** *mari* (Pline), accoutumé à sortir de la mer.

* **Remarque I.** — On a vu précédemment (§ **291**, **Hist.**) que *dignus*, en poésie, se construit quelquefois avec l'infinitif. Il en est de même de plusieurs autres adjectifs qui, en prose, se construisent avec les gérondifs en *di* ou en *do*, ou avec le gérondif en *dum* précédé d'une préposition (Voyez § **357**, **Rem. VII**). Ex. :

1° Au lieu du gérondif en *di* : **Cedere nescius** (Hor.), qui ne sait pas céder. **Avidus committere** *pugnam* (Ov.), impatient de livrer bataille. **Cantare peritus** (Hor.), habile à chanter.

2° Au lieu du gérondif en *do* : *Fons rivo* **dare** *nomen* **idoneus** (Hor.), source propre à donner son nom à une rivière.

3° Au lieu du gérondif en *dum* précédé de la préposition *ad* : **Certa mori** (Virg.), déterminée à mourir. **Audax** *omnia* **perpeti** (Hor.), audacieuse à tout affronter. *Fruges* **consumere nati** (Hor.), nés pour consommer les fruits de la terre. **Durus componere** *versus* (Hor.), rude dans sa versification.

* **Remarque II.** — Par des constructions plus hardies encore, l'infinitif, en poésie, se met quelquefois après un adjectif à la place d'un supin en *u* ou d'un subjonctif avec *ut*. Ex. : **Cereus** *in vitium* **flecti** (Hor.), mou comme la cire au point d'être facilement façonné au vice. *Cultus* **gestare decoros** *Vix nuribus rapuēre mares* (Luc.), des ornements à peine convenables à porter pour de jeunes femmes, les hommes s'en emparèrent. (Sur cet infinitif actif dans le sens du passif, voyez **315**, **Rem. VI**).

[* **Grammaire comparative.** — **Les Grecs disent de même** θαυμαστὸς ἰδεῖν, et les Français *admirable à voir*. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **221** ; et, plus loin, sur l'emploi du supin en *u*, § **363**.]

Inter valere et ægrotare.

§ **316** *bis*. III. Enfin on trouve l'infinitif (tenant lieu de substantif) construit avec les prépositions *inter* et *præter*.

Ex. : **Inter** *optime* **valere et** *gravissime* **ægrotare,** *nihil prorsus interesse dicebant* (Cic.), ils disaient qu'il n'y a pas de différence entre la meilleure santé et la plus grave maladie. — **Nihil præter plorare** (Hor.), rien que les larmes [1].

1. Voyez notre *Grammaire française. Cours supérieur*, (§ **317**, *Origines latines et histoire*).

III. *Propositions infinitives indépendantes.*

§ **317**. L'infinitif peut former de véritables propositions, dites *propositions infinitives*.

Ces propositions sont, en général, dépendantes ou subordonnées. Mais elles peuvent être aussi indépendantes.

Mene incepto desistere victam? — At Romæ ruere in servitium consules, patres.

§ **318**. Comme en français [1], l'infinitif s'emploie d'une manière indépendante, c'est-à-dire sans être subordonné à aucun verbe exprimé antérieurement, dans certaines propositions *interrogatives, exclamatives* et *narratives*. Dans les deux premières, son sujet est à l'accusatif, dans les dernières il est au nominatif.

1° *Infinitif d'interrogation et d'exclamation :*

Ex. : **Me***ne incepto* **desistere** *victam?* (Virg.) moi renoncer à mon projet, moi m'avouer vaincue!

Condemnari tot homines, *uno temporè, nullo crimine!* (Cic.) *se peut-il que* tant d'hommes aient été condamnés à la fois, sans motif!

2° *Infinitif de narration,* qui donne plus de vivacité à la phrase qu'un mode personnel.

Ex. : *At Romæ* **ruere** *in servitium* **consules, patres,** *equites.* (Tacit.) Alors tous, à Rome, de se précipiter dans la servitude, consuls, sénateurs, chevaliers.

* **Remarque.** — L'infinitif de narration se met quelquefois même après la conjonction *cum*. Ex. : *Jam dies consumptus erat,* **cum** *tamen Barbari nihil* **remittere** (Sall.), déjà **le jour** était écoulé, cependant les Barbares ne se ralentissaient en rien.

[* **Histoire.** — Cette construction est fréquente chez Tite-Live, et plus encore chez Tacite. Tacite l'emploie ainsi, même au commencement d'une phrase, avec *ubi*. Ex. : **Ubi crudescere** *seditio, jubet*... La sédition commençant à s'aggraver, il donne ordre...]

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen,* § **330.**

IV. Propositions infinitives dépendantes ou subordonnées.

§ **319**. Comme en français [1], les propositions infinitives dépendantes peuvent se présenter sous deux formes, ou avec le même sujet que le verbe de la proposition principale, ou bien avec un sujet distinct. La seconde forme est de beaucoup la plus usitée.

Quelques verbes se construisent avec l'une et avec l'autre forme de proposition infinitive.

1° *Sujet de la proposition infinitive au nominatif.*

Beatus esse sine virtute nemo potest.

§ **320**. Quand une proposition infinitive a le même sujet que la proposition principale, son sujet se met au nominatif, et de même l'attribut du sujet.

Ex. : Beatus esse *sine virtute* **nemo** *potest* (Cic.). Nul ne peut être heureux sans la vertu. **Bibulus studet fieri consul** (Cic.), Bibulus désire vivement être consul.

Remarque I. — Se construisent avec le sujet de la proposition infinitive au nominatif les verbes suivants, lorsqu'ils précèdent les infinitifs *esse,* être, *haberi,* être regardé comme, *videri,* sembler, et autres verbes énumérés au § **149**, Rem. **II** :

audeo, j'ose;
possum, je peux ;
nequeo, je ne peux;
desino, je cesse de;
soleo, j'ai coutume de;
cœpi, je commence à;
volo, je veux, etc.

Remarque II. — C'est dans cette construction que l'infinitif futur, composé d'*esse* et du participe futur, a ce participe au nominatif. Ex. : *Videbatur hostes* **victurus esse,** il paraissait devoir vaincre les ennemis.

Remarque III. — Quelques verbes, comme *volo,* admettent une double construction. Voyez § **325**.

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen,* § **322-329**.

2° *Sujet de la proposition infinitive à l'accusatif.*

Democritus dicit innumerabiles esse mundos.

§ 321. — Quand une proposition infinitive a un sujet distinct du sujet de la proposition principale (ce qui est le plus fréquent), ce sujet se met à l'accusatif. La proposition infinitive sert alors de complément à la proposition principale.

Ex. : *Democritus* **dicit** *innumerabiles* **esse mundos** (Cic.), Démocrite dit que les mondes sont innombrables.

Remarque I. — Se construisent avec le sujet de la proposition infinitive à l'accusatif les verbes exprimant les idées suivantes.

Dire, annoncer, avertir :

affirmo, j'affirme;
contendo, je prétends;
dico, je dis;
doceo, j'enseigne;
fateor (et ses composés *confiteor, profiteor*), j'avoue;
juro, je jure;
moneo, j'avertis (que);
narro, je raconte;
nego, je nie;
nuntio, j'annonce;
ostendo, je montre;
polliceor, *promitto*, je promets;
probo, je prouve;
scribo, j'écris;
spondeo, je m'engage à;
respondeo, je réponds;
trado, je rapporte;

Penser, croire, etc. :

animadverto, je remarque;
censeo, je suis d'avis;
confido, je suis sûr;
credo, je crois;
existimo, *puto*, je pense;
ignoro, j'ignore;
intelligo, je comprends;
judico, je juge;
nescio, je ne sais, j'ignore;
scio, je sais;
spero, j'espère;
suspicor, je soupçonne;

Sentir, éprouver une émotion de l'âme :

admiror, je m'étonne;
doleo, je suis affligé;
fero, je supporte;
indignor, je m'indigne;
lætor, je me réjouis;
miror, je m'étonne;

gaudeo, je me réjouis;
glorior, je me glorifie;
queror, je me plains;
sentio, je sens;

Voir, lire, entendre, apprendre, enseigner :

audio, / *accipio,* } j'entends dire;
disco, j'apprends;
doceo, j'enseigne;
video, je vois, je m'aperçois que;
prævideo, je prévois;
lego, je lis;

ommander, permettre, défendre, forcer, prier:

jubeo, j'ordonne;
patior, je souffre (que);
impero, je commande;
concedo, j'accorde;
sino, je permets;
veto, je défends;
cogo, je force;
oro, je prie;

Accuser :

qrguo, / *insimulo,* } j'accuse (de).

Remarque II. — Se construisent également avec l'infinitif certaines expressions composées, dont le sens est équivalent à celui de quelques-uns des verbes qui précèdent, comme :

Fama est, on dit;
Memoriæ prodere, raconter;
Rumor vulgatur, le bruit se répand;
Spes est, in spe sum, j'espère;
Tenet me opinio, je suis d'avis;
Vulgata est opinio, l'opinion s'est répandue;

et autres expressions dans lesquelles entre l'un des substantifs *spes, opinio, fama, rumor, memoria, nuntius, etc.*

Remarque III. — Presque tous les verbes cités plus haut (**Rem. I**) se construisent en français, non avec l'infinitif, mais avec la conjonction *que* et un verbe à un mode personnel.

Remarque IV. — Le verbe de la proposition infinitive peut être accompagné de deux noms ou pronoms à l'accusatif, dont l'un fait les fonctions de sujet, l'autre de complément direct. Cette construction est mauvaise quand elle produit une amphibologie. En général on l'évite en tournant par le passif, et en faisant du complément direct le sujet, et du sujet le complément indirect du verbe passif. Ex. : *Sciunt omnes* **Scipionem** *vicisse* **Hannibalem,** tout le monde sait que Scipion vainquit Annibal; ou mieux : **a Scipione** *victum esse* **Hannibalem.**

* **Remarque V.** — La proposition infinitive est quelquefois annoncée par un pronom démonstratif neutre. Ex. : **Illud** *ne-*

gare potestis, de re judicata **judicasse?** (Cic.) Pouvez-vous nier ceci, que vous avez prononcé dans une affaire déjà jugée?

* **Remarque VI.** — Le verbe *censeo* peut être suivi de l'infinitif présent ou de l'infinitif futur passif ou futur d'obligation. Ex. : **Censeo Carthaginem deleri** ou **delendam esse**, je suis d'avis de détruire Carthage, ou qu'il faut détruire Carthage.

* **Remarque VII.** — Les verbes qui se construisent avec la proposition infinitive (**Rem. I**) peuvent, à l'exception des verbes déponents, se mettre au passif et être suivis de l'infinitif. Ex. : **Jussi sunt exire**, ils reçurent l'ordre de partir. **Arguitur** *patrem* **occidisse** (Cic.), il est accusé d'avoir tué son père (Voyez § **324, 2°**).

Credo me erravisse. — Ille credit se esse sapientem.

§ **321** *bis*. — Souvent, dans la proposition infinitive, un pronom personnel ou réfléchi se rapporte au sujet de la proposition principale. Ce pronom est toujours sous-entendu en français.

Ex. : *Credo* **me erravisse**, je crois m'être trompé. **Ille** *credit* **se esse** *sapientem*, il croit être sage.

* **Remarque I.** — Dans cette construction, le pronom, sujet de la proposition infinitive, est quelquefois supprimé, comme en français. Ex. : **Confitere** *ea spe huc* **venisse** (Cic.), avouez être venu dans cet espoir. *Precibus aliquid* **moturum ratus**... (Tite-Live), persuadé d'obtenir quelque chose par ses prières.

* **Remarque II.** — Quelquefois, à l'imitation des Grecs[1], les Latins suppriment le pronom sujet de la proposition infinitive, et font rapporter directement l'attribut au sujet; et cela, non pas seulement avec les verbes comme *possum, volo,* etc. (§ **320**), mais avec les verbes qui expriment l'idée de *dire*, de *sentir*, etc. (§ **321**): *Vir bonus et sapiens dignis* **ait esse paratus** (Hor.). L'homme de bien, l'homme sage déclare être toujours à la disposition de qui le mérite. **Sensit** *medios* **delapsus** *in hostes* (Virg.), il s'aperçut qu'il était tombé au milieu des ennemis.

Constat ad salutem civium inventas esse leges.

§ **322**. La proposition infinitive, construite avec l'accusatif, peut servir de sujet à un verbe employé imper-

1. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **225**.

sonnellement ou à un verbe à la 3[e] personne, accompagné d'un attribut.

Ex. : **Constat** *ad salutem civium* **inventas esse leges** (Cic.), il est constant que les lois ont été imaginées pour le salut des sociétés, *m. à m.* que les lois aient été imaginées (sujet) pour le salut des sociétés, c'est une chose constante. *Apud Persas* **summa laus** *est fortiter* **venari** (Corn.-Nép.), chez les Perses, c'est un très grand mérite que de chasser avec courage.

Remarque I. — Quand le sujet est un pronom indéfini (*aliquem, quempiam*, etc.), il est ordinairement sous-entendu, même alors qu'il y a dans la phrase un attribut. Ex. : *Ex malis* **eligere** *minima* **oportet** (Cic.), de plusieurs maux il faut choisir le moindre. **Virum bonum** *esse semper* **est utile** (Cic.), il est toujours utile d'être honnête homme.

* **Remarque II.** — Dans les locutions *meum est, meā refert*, (§ **186** *bis*) accompagnées d'un infinitif, c'est l'infinitif qui est sujet. Ex. : **Tuum est videre**, c'est à vous de voir. **Meā refert vigilare**, il m'importe de veiller.

Attraction avec la proposition infinitive.

Mihi negligenti esse non licet. — Cæsari consulem fieri licebat.

§ **323**. Avec les verbes *licet*, il est permis, *prodest*, il est utile, etc., suivis de *esse, fieri, videri*, ou de verbes analogues (voyez § **149**, Rem. II), le sujet de la phrase infinitive ne se met pas, en général, à l'accusatif : par attraction, il prend d'ordinaire le cas du complément des verbes *licet, prodest*, c'est-à-dire le datif [1].

Ex. : **Mihi negligenti** *esse non licet* (Cic.), il ne m'est pas permis d'être négligent. **Illis** *licet esse* **beatis** (Hor.), il dépend d'eux d'être heureux. *Nec* **profuit equis velocibus** *esse* (Ov.), il ne servit de rien aux chevaux d'être agiles.

La construction régulière serait : *Me negligentem esse* (sujet), *non licet mihi; illos esse beatos non licet illis*, etc.

Remarque. — Quelquefois aussi les auteurs n'usent pas de

1. La même attraction a lieu en grec ; mais son emploi est encore plus étendu dans cette langue. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **226**.

l'attraction, et suivent la règle générale. Ex. : **Cæsari consulem fieri** *licebat* (Cés.), César pouvait être nommé consul.

3° *Sujet de la proposition infinitive au nominatif ou à l'accusatif avec le passif de certains verbes.*

Phædrus servus fuisse dicitur.
Phædrum servum fuisse dicitur.

§ **324**. Avec le passif des verbes indiquant une opinion, une allégation ou un récit (*credo*, je crois ; *existimo*, je pense ; *dico*, je dis ; *narro*, je raconte, etc.), et suivis de *esse*, *fieri*, etc. (§ **149**, **Rem.** **II**), le sujet de la proposition infinitive peut se construire de deux manières :

1° Ou bien ces verbes sont employés *personnellement*, et ils ont le même sujet que la proposition infinitive, qui est au nominatif (comme au § **320**) ;

Ex. : **Phædrus servus fuisse** *dicitur*, Phèdre, dit-on, fut esclave (*m. à m.* est dit avoir été esclave) ;

2° Ou bien ces verbes sont employés *impersonnellement*, et le sujet de la proposition infinitive, étant distinct de celui de la proposition principale, se met à l'accusatif (comme au § **321**) ;

Ex. : **Phædrum servum fuisse** *dicitur*, on dit que Phèdre fut esclave.

Remarque. — Parmi les constructions du verbe passif employé à un mode personnel, on remarque surtout celle du verbe *jubeo*. Ex. : **Jussi sunt** *invicem dicere* (Tit.-Liv.), ils reçurent l'ordre de parler tour à tour. **Jussus es** *renuntiari consul* (Cic.), ordre a été donné de vous proclamer consul.

[* **Histoire.** — La première de ces constructions a reçu un emploi assez étendu après la période classique. Déjà l'on trouve chez Salluste : **Suspectus fecisse**, soupçonné d'avoir fait ; chez Tite-Live : **compertus fecisse**, convaincu d'avoir fait ; chez Ovide : **colligor placuisse** (pour *colligitur me placuisse*), on conclut que j'ai plu.]

Cato esse quam videri bonus malebat. — Me Phidiam esse mallem quam optimum fabrum.

§ **325**. Cette double construction de la proposition infinitive se rencontre encore après les verbes qui signifient *vouloir*, *désirer* (*volo*, je veux; *nolo* je ne veux pas; *malo*, j'aime mieux; *cupio*, je désire), lorsque c'est la même personne qui veut et qui doit agir (§ **320** et **321** *bis*, **Rem. II**) : car, lorsqu'il s'agit d'une autre personne, la proposition infinitive est seule d'usage.

Ex. : 1. *Cato* **esse** *quam* **videri bonus** *malebat* (Sall.), Caton aimait mieux être que paraître homme de bien.

2. **Me** *Phidiam* **esse mallem** *quam optimum fabrum* (Cic.). J'aimerais mieux être un Phidias que le meilleur des artisans.

Remarque. — On le voit, dans la seconde construction, le sujet, étant distinct de la proposition principale, se met à l'accusatif et est toujours exprimé. C'est un pronom personnel qui rappelle le sujet de la proposition principale. La phrase de Salluste, construite d'après cette seconde manière, eût été : ***Cato*** **se** *esse quam videri bonum* **malebat**.

V. *Infinitif dans le style indirect après les mots conjonctifs et interrogatifs.*

Cui enim non apparere...?

§ **326**. On a vu plus haut (§ **279**) que, dans le style indirect, le verbe des propositions incidentes (quand elles sont marquées par des pronoms conjonctifs) se met en général au subjonctif.

On trouve aussi l'infinitif, non seulement dans des propositions incidentes, mais aussi dans des propositions interrogatives, quand les unes et les autres dépendent, pour le sens, de la proposition principale.

Ex. : *Ferociter in Tarquinium est invectus :* **Cui enim non apparere** *affectare eum imperium in Latinos?* (Tite-Live) Il se déchaîna

contre Tarquin : qui ne voyait en effet, disait-il, qu'il aspirait à l'empire du Latium? — *Themistocles professus est illorum urbem ut propugnaculum oppositum esse Barbaris*, **apud quam** *bis regias classes* **fecisse** *naufragium* (Corn. Nép.). Thémistocle dit que leur ville était comme une forteresse avancée en face des Barbares, où deux fois déjà étaient venues échouer les flottes du roi.

* **Remarque I.** — Dans ce dernier exemple, la proposition incidente est tellement liée à la proposition principale que le conjonctif *quam* pourrait se changer en *et eam*, ce qui continuerait régulièrement la phrase infinitive. Mais quand la proposition incidente est tout à fait à part, le verbe se met, comme on l'a vu (§ **279**), à l'indicatif ou au subjonctif.

* **Remarque II.** — Cette construction de l'infinitif, dans le style indirect, est fréquente chez les historiens. Tite-Live et Tacite mettent l'infinitif, dans le style indirect, même après les conjonctions *quemadmodum*, *quanquam*, *cum interim*, *ut*, *ubi*, *nisi*. Ex. : *Jacere tamdiu irritas actiones quæ de suis commodis ferrentur*, **cum interim** *de sanguine ac supplicio suo latam legem confestim* **exerceri** (Tite-Live), on laissait sans effet tant de projets de lois portées en faveur de leurs intérêts, et cependant on mettait aussitôt à exécution la loi qui les condamnait au supplice et à la mort. **Nisi forte** *clarissimo cuique majora* **subeunda esse** (Tac.), à moins cependant que les plus illustres ne fussent réservés à de plus grandes infortunes.

* **Remarque III.** — On a vu (§ **174** *bis*) que, après une proposition infinitive, le substantif ou l'adjectif qui suit un comparatif construit avec *quam* se met, soit à l'accusatif, soit au nominatif. — Quelquefois, par attraction, on met après *quam* le verbe à l'infinitif. Ex. : *Num putatis dixisse Antonium minacius* **quam facturum fuisse?** (Cic.) Pensez-vous qu'Antoine ait fait plus de menaces en paroles qu'il n'en aurait exécuté? — En général, c'est le subjonctif qui est mis après le comparatif (Voyez § **296**).

VI. *Des temps de l'infinitif et de leur concordance avec ceux de la proposition principale.*

Credo, credidi, credam { **illum errare,** / **illum erravisse,** / **illum erraturum esse.** }

§ **327.** Le verbe de la proposition infinitive se met au présent, au parfait ou au futur, selon qu'il exprime une action considérée comme simultanée, antérieure ou postérieure à l'action du verbe de la proposition principale.

Ex.: 1° Action simultanée : *Credo, credidi, credam illum* **errare,** je crois qu'il se trompe j'ai cru qu'il se trompait; je croirai qu'il se trompe.

2° Action antérieure : *Credo, credidi, credam illum* **erravisse,** je crois qu'il s'est trompé, ; j'ai cru qu'il s'était trompé ; je croirai qu'il s'est trompé.

3° Action postérieure : *Credo, credidi, credam illum* **erraturum esse,** je crois qu'il se trompera; j'ai cru qu'il se tromperait ; je croirai qu'il se trompera.

Observations sur le présent de l'infinitif.

Credebam me errare.

§ **328.** En latin, comme en français, l'infinitif présent correspond au présent et à l'imparfait.

Ex. : *Credebam me* **errare,** je croyais me tromper (c'est-à-dire que je me trompais).

Memini me legere.

§ **329.** Après *memini* (je me souviens), on met en général l'infinitif présent, dans le sens du parfait ou de l'imparfait.

Ex. : **Memini** *me* **legere,** je me souviens d'avoir lu.

* **Remarque I.** — Cela tient à ce que *memini* est, originairement, un parfait, signifiant *je me suis mis dans l'esprit* (*memoria*

teneo) : on se reporte, en quelque sorte, au moment où a été faite, par celui qui se souvient, l'observation qui a laissé dans son esprit un souvenir. (Voyez § **123**, 2 et 3.)

* **Remarque II.** — Mais, s'il s'agit d'un fait dont on n'a pas été témoin, le parfait de l'infinitif se met après *memini*. Ex. : **Memineram** *C. Marium corpus paludibus* **occultasse** (Cic.), je me souvenais que Marius avait caché son corps dans les marais.

* **Remarque III.** — Du reste, même pour un fait dont celui qui se souvient a été témoin, on trouve quelquefois le parfait de l'infinitif après *memini*, comme après *recordor*. Ex. : **Meministis me** *ita initio* **distribuisse** *causam* (Cic.), vous vous souvenez que dès le début, j'ai ainsi divisé la cause. **Memini** *me* **vidisse** *senem* (Virg.), je me souviens d'avoir vu un vieillard...

Cæsar jussit castra moveri.

§ **330**. En latin, comme en français, on met le présent de l'infinitif avec les verbes comme *jubeo*, j'ordonne, *veto*, je défends, etc., bien que ces verbes indiquent une action à venir (Voyez § **333**).

Ex. : *Cæsar* **jussit** *castra* **moveri** (Cés.), César ordonna de lever le camp.

Remarque. — Sur la construction de *jubeo* au passif, voyez § **324**, Rem.

Observations sur le parfait de l'infinitif.

Credebam me erravisse.

§ **331**. En latin comme en français, le parfait de l'infinitif correspond au plus-que-parfait, après un verbe au passé.

Ex. : *Credidi me* **erravisse**, j'ai cru m'être trompé, *c.-à-d.* que je m'étais trompé. — *Non credebam me* **erravisse**, je ne croyais pas m'être trompé, *c.-à-d.* que je me fusse trompé.

Quiesse erit melius.

§ **332**. L'infinitif parfait s'emploie souvent dans le sens du présent, surtout en poésie.

Ex. : **Quiesse** *erit melius* (Tite-Live). Mieux vaudra se tenir en repos. *Virtus est vitium* **fugere**, *et sapientia prima Stultitiā* **caruisse...** (Hor.). C'est vertu que de fuir le vice, et le commencement de la sagesse est d'être exempt de folie.

§ **332** *bis*. * Le parfait de l'infinitif passif s'emploie souvent après les verbes *volo, nolo, cupio*.

Ex. : *Sociis maximē lex* **consultum esse** *vult* (Cic.), la loi veut que l'on veille surtout à l'intérêt des alliés. — Voyez § **348, Rem. III.**

§ **332** *ter*. * Quelquefois le parfait de l'infinitif, après un *si* conditionnel, s'emploie dans le sens du conditionnel français.

Ex. : *Platonem existimo, si genus forense dicendi tractare voluisset, gravissime* **potuisse** *dicere* (Cic.). Je crois que Platon, s'il eût voulu cultiver l'art oratoire, aurait pu parler avec beaucoup d'autorité.

Observations sur le futur de l'infinitif.

Sperat se brevi profecturum

§ **333**. Le français met le présent de l'infinitif après les verbes *espérer, croire, penser, promettre de, menacer de,* etc., lorsque c'est la même personne qui espère, croit, promet, etc., et qui doit agir : il n'y a alors qu'un sujet. La langue latine, au contraire, met toujours après ces verbes le futur de l'infinitif, et distingue le sujet de la proposition principale et celui de la proposition infinitive (Voy. § **321** et **325**, Remarque).

Ex. : **Sperat se brevi profecturum**, il espère partir bientôt.

Remarque.— Quand le verbe *spero* est pris dans le sens de *croire, supposer*, il se construit avec le présent ou même avec le parfait de l'infinitif. Ex. : *Quum hæc scribebam, censorem jam* **te esse sperabam** (Cic.), quand je vous écrivais ces lignes, j'espérais que

déjà vous étiez censeur. — **Spero me probasse** (Cic.), j'espère avoir fait la preuve.

Spero fore ut brevi proficiscatur.

§ **334**. Outre la forme ordinaire de l'infinitif futur, le latin a encore, pour exprimer le futur de l'infinitif, des expressions impersonnelles comme *fore ut*, *futurum esse ut*, suivies du subjonctif.

Ex. : *Spero* **fore ut** *brevi* **proficiscatur**, j'espère qu'il partira bientôt.

Remarque. — Cette dernière manière d'exprimer le futur de l'infinitif est souvent utile ou même nécessaire.

1° Elle est utile pour éviter les amphibologies créées par la proposition infinitive (§ **321**, **Rem. IV**). **Ex.** : *Credo* **fore ut** *Cyrus* **vincat** *Crœsum,* je crois que Cyrus vaincra Crésus (au lieu de *Credo Cyrum victurum esse Crœsum*).

2° Elle est nécessaire quand le verbe qui devrait être au futur de l'infinitif n'a pas de supin, et conséquemment pas d'infinitif futur. C'est ce qui a lieu avec les verbes impersonnels et avec un grand nombre de verbes intransitifs. Ex. : *Credo* **fore ut pendeat,** je crois qu'il sera pendu.

Non prævidit se occisum iri.

§ **335**. En latin, le futur de l'infinitif après un verbe au passé, s'emploie dans le sens du conditionnel français (voy. § **336**).

Ex. : *Non prævidit se* **occisum iri,** il ne prévoyait pas qu'il serait tué.

* **Remarque I.** — L'idée du conditionnel passé français est également rendue par le participe futur, accompagné de *fuisse*, ou par la locution *futurum fuisse ut*. Ex. : *Credo eum* **erraturum fuisse,** *si... Credo* **futurum fuisse ut** *erraret, si...* Je crois qu'il se serait trompé, si...

* **Remarque II.** — L'idée du conditionnel est encore rendue par *fore,* accompagné d'un participe passé. **Ex.** : **Debellatum** *mox* **fore** *rebantur* (Tite-Live). Ils croyaient que la guerre serait bientôt terminée. *Dico me satis* **adeptum fore,** *si...* (Cic.). Je dis que je gagnerais assez si... (*m. à m.*, que j'aurai assez gagné).

* **Remarque III.** — L'infinitif futur passif, étant formé d'un supin et du passif du verbe *ire* (§ **98**), est indéclinable, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit suivi d'un adjectif avec accord. Ex. : *Arbitrantur se* **beneficos visum iri** (Cic.), ils croient qu'ils seront considérés comme bienfaisants.

Observations sur le futur passé de l'infinitif.

Credo illum venturum fuisse, si...

§ **336.** Le futur passé ou futur antérieur de l'infinitif s'emploie pour exprimer qu'une action aurait eu lieu ou n'aurait pas eu lieu, si une certaine circonstance s'était ou ne s'était pas produite. Après un présent, il correspond à notre conditionnel passé (Voyez § **335**).

Ex. : *Credo illum* **venturum fuisse, si...**, je crois qu'il serait venu, si...

Remarque. — Ce futur peut être remplacé par la locution **futurum fuisse ut** (§ **335, Rem. I**). Ex. : *Credo* **futurum fuisse** *ut veniret*, je crois qu'il serait venu.

VII. *Des propositions subordonnées construites avec l'infinitif ou avec les conjonctions* **ut, ne, quod,** *et le subjonctif.*

§ **337.** On a vu (§ **289** *bis*) que certains verbes peuvent être suivis soit de l'infinitif, soit des conjonctions *ut, ne, quod* et du subjonctif. Les verbes suivants admettent les deux constructions.

Oportet te venire. — Oportet venias.

§ **338.** I. *Oportet* (il faut) et *necesse est* (il est nécessaire), se construisent indifféremment avec l'infinitif, ou avec le subjonctif précédé de *ut*, ou plus souvent encore avec le subjonctif seul.

Ex. : 1. **Oportet te venire,**
2. **Oportet venias,** } il faut que vous veniez.

* **Remarque I.** — On met toujours l'infinitif après *oportet* quand

le sujet du second verbe n'est pas exprimé. Ex. : *Ex malis* **eligere** *minima* **oportet** (Cic.). Entre des maux il faut choisir les moindres.

* **Remarque II.** — *Restat,* il reste que..., se construit avec *ut* ou avec l'infinitif. Ex. : **Restabat** *audacter commissum* **corrigere** (Tite-Live). Restait à corriger un acte audacieux. **Restat ut** *motus* **sit** (Sén.). Il reste établi que le mouvement existe.

Te ad me scribere velim. — Ad me scribas velim.

§ **339**. II. Les deux constructions (infinitif, ou subjonctif avec et quelquefois sans *ut*) s'emploient de même indifféremment après les verbes signifiant *désirer*, *vouloir*, *permettre, contraindre, résoudre,* à savoir :

cogo,	je contrains;	*postulo,*	je demande;
conor,	je m'efforce;	*flagito,*	je demande avec instance;
cupio, opto,	je désire, je souhaite;	*impetro,*	j'obtiens;
concedo,	j'accorde;	*statuo,*	je résous;
permitto, sino,	je permets;	*volo,*	je veux;
		nolo,	je ne veux pas;
impero,	je commande;	*malo,*	j'aime mieux;
			etc., etc.

Ex. : **Te** *ad me* **scribere velim**, ou *ad me* **scribas velim**, je désirerais que vous m'écrivissiez. **Optat arare** *caballus* (Hor.). Le cheval désire labourer. *Phaeton* **optavit ut** *in currum patris* **tolleretur** (Cic.), Phaéton désira être mis sur le char de son père. **Insani feriant sine** *littora fluctus* (Virg.), laisse les flots en fureur se briser contre le rivage.

* **Remarque I.** — La construction de *jubeo* avec l'infinitif est la plus ordinaire (§ **330**). Cependant on trouve aussi, dans le même sens, *jubeo ut* et le subjonctif. Ex. : *Senatus* **jussit ut** *classem in Italiam* **trajiceret** (Tite-Live), le sénat ordonna qu'il fît passer sa flotte en Italie.

* **Remarque II.** — On trouve même *jubeo* construit avec un complément au datif, et suivi soit de l'infinitif, soit de *ut* et du subjonctif. Ex. : *Hæ* **mihi** *litteræ* **jubent** *ad pristinas cogitationes* **reverti** (Cic.), cette lettre m'ordonne de revenir à mes premières

pensées. **Militibus** *suis* **jussit ne** *qui eorum* **violarentur** (Cés.), il ordonna à ses soldats de ne leur faire aucun mal.

Remarque III. *Cogo* et *sino* se construisent le plus ordinairement avec l'infinitif.

[* **Histoire.** — Cette tournure, rare à l'époque classique, devient plus fréquente à partir de Tacite. — On a déjà vu *refert* avec le datif, § **228** *bis*, **Rem. II.**]

Bibulum exire domo prohibuerunt.
Valetudo prohibet ne domo exeamus.

§ **340.** III. On trouve aussi les verbes *impedio*, *prohibeo* (j'empêche), et *timeo* (je crains), construits avec l'infinitif ou avec *nē* et le subjonctif, sans différence de signification (Voyez § **287-8**, § **298**).

Ex. : *Bibulum* **exire** *domo* **prohibuerunt** (Cic.), ils empêchèrent Bibulus de sortir de chez lui. *Valetudo* **prohibet ne** *domo* **exeamus**, notre mauvaise santé nous empêche de sortir. **Me impedit** *pudor hoc* **exquirere** (Cic.), une certaine pudeur m'empêche de faire cette demande. **Timebat** *tantæ magnitudinis flumini exercitum* **objicere** (Cés.), il craignait d'exposer son armée à la traversée d'un si grand fleuve.

Remarque. — Le verbe *veto*, je défends, s'emploie toujours, dans la langue classique, avec la proposition infinitive (§ **330**). Ex. : *Vitæ summa brevis Spem nos* **vetat inchoare** *longam* (Hor.), la brièveté de la vie nous défend de concevoir de longues espérances.

[* **Histoire.** — La construction de *timeo* avec l'infinitif ne se rencontre pas chez Cicéron. On trouve seulement chez lui : **Vereor** *te* **laudare** *præsentem*, je n'ose vous louer en votre présence. Cet emploi de l'infinitif avec les verbes *impedio*, *prohibeo*, *timeo*, *vereor*, etc., ne devient fréquent dans la langue qu'à partir de Tite-Live et de la fin de l'époque d'Auguste. Voyez § **342**, Hist.]

§ **340** *bis*. IV. On met encore presque indifféremment l'infinitif, ou *quod* avec le subjonctif ou l'indicatif, après les verbes signifiant *se réjouir*, *se glorifier*, *se plaindre*, etc. (Voyez § **309**.)

Ex. : **Gaudeo** *id* **te** *mihi* **suadere** (Cic.), je suis réjoui de vous voir me donner ce conseil. — **Quod scribis gaudeo...** (Cic.), je me réjouis de ce que vous m'écrivez. — *Scipio* **querebatur quod**

omnibus in rebus homines diligentiores **essent** *quam in amicitiis comparandis* (Cic.), Scipion se plaignait que l'on se préoccupât plus de toute autre chose que de se faire des amis.

Themistocles monuit Aristidem clam incendi posse classem Lacedæmoniorum. — Admetus Themistoclem monuit ut sibi consuleret.

§ **341**. V. Mais très souvent il y a une différence de sens entre la construction par l'infinitif et la construction par le subjonctif avec ou sans la conjonction *ut*. On met avec certains verbes : 1° l'infinitif pour indiquer une simple énonciation; 2° le subjonctif pour exprimer un avis, un commandement. Ces verbes sont :

dico, je dis;
facio, je suppose, *ou* je fais en sorte que;
moneo, admoneo, j'avertis que... *ou* j'avertis de...;
persuadeo, je persuade que... *ou* je persuade de...;
respondeo, je réponds;
rescribo, je réponds (par lettre);
scribo, j'écris;
etc., etc.

Ex. : *Themistocles* **monuit** *Aristidem clam* **incendi posse** *classem Lacedæmoniorum* (Corn. Nép.), Thémistocle avertit Aristide que l'on pouvait secrètement incendier la flotte des Lacédémoniens. *Admetus Themistoclem* **monuit ut** *sibi* **consuleret** (*Id.*), Admète avertit Thémistocle de pourvoir à sa sûreté. **Fac veniat**, faites en sorte qu'il vienne. **Fac**, *quæso, qui ego sum*, **esse te** (Cic.), supposez, je vous prie, que vous êtes à ma place.

Fateri non dubitat. — Dubito num, an venturus sit. — Non dubito quin veniat. — Quis dubitat quin veniat?

§ **342**, VI. Il y a en général une différence absolue de signification entre *dubito* construit avec l'infinitif, et *dubito* construit avec *num*, *utrum*, *nĕ*, *an*, etc., et le subjonctif.

1° Avec l'infinitif, il signifie *hésiter à, craindre de*.

Ex. : **Fateri non dubitat**, il ne craint pas d'avouer, il n'hésite pas à avouer.

2° Avec le subjonctif, il signifie *douter*. En ce sens il se construit avec *num, utrum, ne, an,* s'il est dans une proposition affirmative ; avec *quin*, s'il est précédé d'une négation ou d'une interrogation. (Voyez § **298, I.**)

Ex. : **Dubito num venturus sit,** je doute, je ne sais *ou* je me demande s'il viendra. **Dubito an venturus sit,** je doute qu'il vienne. **Non** *dubito* **quin veniat,** je ne doute pas qu'il ne vienne. **Quis** *dubitat* **quin veniat?** qui doute qu'il ne vienne?

* **Remarque.** — Après *dubito*, on met quelquefois *an* ***non,*** **ou,** dans le même sens, *an* sans *non*. Ex. : **Dubito an** *Venusiam* **tendam** *et ibi exspectem* (Cic.), je me demande si je ne ferai pas bien d'aller à Venouse et d'y attendre.

[* **Histoire.** — A partir de la fin du siècle d'Auguste, le verbe *dubito* est souvent construit avec l'infinitif dans le même sens que avec *num, an* et le subjonctif. Ex. : **Non dubitabant** *consules, deletis exercitibus, hostem ad oppugnandam Romam* **venturum** (Tite-Live). Les consuls ne doutaient pas que, les armées une fois détruites, l'ennemi ne vînt mettre le siège devant Rome. On trouve déjà dans Térence : **Perisse me haud dubium est,** je suis perdu, c'est certain; dans Lucrèce : *Neque humorem* **dubitavi** *aurasque* **perire, et je n'ai** pas douté de la destruction de l'eau et de l'air; et dans Cicéron : *Gratos tibi* **esse** *qui de me rumores afferuntur* **non dubito,** je ne doute pas que les bruits répandus sur mon compte ne vous soient agréables. — Mais ce n'est pas, jusqu'au temps de Cicéron, la construction ordinaire. Voyez § **340,** Hist.]

5. PARTICIPE.

1. *Le participe considéré comme nom verbal et comme mode.*

Nemo est tui amantior.

§ **343.** Comme nom verbal (§ **64**), le participe tient de l'adjectif et s'emploie comme tel. Il se décline et s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel il se rapporte. De plus, il peut avoir un comparatif et un superlatif. Enfin le participe présent peut avoir un complément au génitif.

Ex. : **Nemo** *est tui* **amantior** (Cic.), nul ne vous est plus atta-

ché. *Sui prodigus*, **alieni appetens** (Sall.), prodigue de son bien, avide de celui des autres. **Patiens laboris** *atque frigoris*, endurci à la fatigue et au froid. **Probatissima** *femina* (Cic.), femme très considérée.

[* **Histoire.** — Le nombre des participes présents qui peuvent s'employer ainsi comme adjectifs est, du reste, assez limité dans la langue classique. Mais, à partir de Tacite, cet emploi devient plus étendu; Ex. : *Suī obtegens* (Tac.), cachant sa vie.]

Remarque I. — Le participe présent, gouvernant le génitif, marque une manière d'être; c'est alors un pur adjectif. Ex. : **Amans virtutis**, ami de la vertu (Voyez § **344, Rem. I**).

[* **Grammaire comparative.** — De même, en français, on distingue le participe présent, l'adjectif verbal, et même le participe présent faisant fonction de substantif. Voyez notre *Gramm. franç.*, *Cours supérieur*, **335-338**.]

* **Remarque II.** — Le participe s'emploie même substantivement, surtout au neutre et au pluriel. Ex. : *Tædio* **præsentium** (T. Liv.), par le dégoût des choses présentes. *Crudeliter consulere* ***in* victos** (T. Liv.), prendre des mesures impitoyables contre les vaincus. **Obsesso** *quam* **obsidenti** *similior* (T. Liv.), plus semblable à un assiégé qu'à un assiégeant.

* **Remarque III.** — Plusieurs participes neutres, comme *factum, dictum, responsum,* se construisent tantôt avec des adverbes (ce sont encore des participes), tantôt avec des adjectifs (ce ne sont plus que des substantifs). Ex. : **Fortiter facta** *et* **fortia facta**, des actions courageuses. — Même avec un adverbe, ils admettent, comme les substantifs, des compléments au génitif. Ex. : **Alterius bene inventis** *obtemperare* (Cic.), accepter les bonnes inventions d'un autre.

Gallus escam quærens margaritam reperit.

§ **344.** Comme mode, le participe conserve le complément du verbe auquel il appartient : il indique, non l'état, mais l'action.

Ex. : *Gallus* **escam quærens** *margaritam reperit* (Phèdre), un coq, en cherchant sa nourriture, trouva une perle.

Remarque I. — *Amans virtutis* signifie *ami de la vertu*

(§ **343**, **Rem.** I) ; *amans virtutem* signifie *aimant la vertu*, et équivaut à *cum amet* ou *cum amaret virtutem*, comme il aime *ou* comme il aimait la vertu.

Remarque II. — Quand le participe fait simplement fonction d'adjectif, c'est un simple qualificatif ou un attribut. Quand il fait fonction de mode, il forme une proposition distincte, qu'on appelle quelquefois *proposition participe* [1]. C'est le rôle qu'il joue dans tous les exemples qui suivent.

§ **344** *bis**. Le participe tient souvent lieu d'un des modes qui entrent dans les propositions subordonnées.

Ex. : *Non mihi*, **nisi admonito**, *venisset in mentem* (Cic.), il ne me serait pas venu à l'esprit, si je n'avais été averti (c'est comme s'il y avait *nisi admonitus essem*).

[* **Histoire.** — A partir de l'époque impériale, le participe se construit assez souvent de cette façon après les conjonctions *quanquam, quamvis, quasi, tanquam, velut, non ante quam, non prius quam, ut pote, nisi*. Ex. : *Cæsarem milites*, **quamvis recusantem**, *ultro in Africam sunt secuti* (Suét.). Les soldats suivirent d'eux-mêmes César en Afrique, bien qu'il s'y refusât. *Saguntini nullum* **ante** *finem* **quam morientes** *fecerunt* (Tite-Live), les Sagontins ne cessèrent leur résistance qu'avec la mort. — Ces constructions s'emploient surtout avec l'ablatif absolu (§ **346**). **Ex.** : *Nihil artes valent* **nisi adjuvante natura** (Quintil.), les traités techniques ne servent qu'autant que le talent naturel vient en aide.]

2. *Accord du participe.*

§ **345**. En français, la *proposition participe* peut demeurer interrompue, puis être reprise par un des pronoms personnels *le, la, les, lui, leur*, qui servent de complément direct ou indirect à la proposition principale [2]. Cela tient à l'absence des désinences casuelles.

Le latin réunit plus étroitement la *proposition participe* à la proposition principale. Les désinences casuelles du participe le rattachent soit au sujet, soit au complément direct, soit au complément indirect.

1. Voyez notre *Gramm. franç., Cours moyen et supér.*, § **331-332**.
2. *Ibid*, § **333, 4°**.

Aristides, patria pulsus,
Lacedæmonem fugit.

1° Lorsque le participe se rapporte au sujet, il se met au nominatif.

Ex. : **Aristides,** *patriā* **pulsus,** *Lacedæmonem fugit,* Aristide, ayant été chassé de sa patrie, se réfugia à Lacédémone.

Captam urbem hostis diripuit.

2° Lorsque le participe se rapporte au complément direct, il se met à l'accusatif.

Ex. : **Captam urbem** *hostis* **diripuit,** la ville ayant été prise, l'ennemi la pilla. — Cette phrase pourrait encore se traduire ainsi : l'ennemi, ayant pris la ville, la pilla; *ou mieux :* l'ennemi prit la ville et la pilla.

Curio ad focum sedenti Samnites aurum attulerunt.

3° Lorsque le participe se rapporte à un complément indirect d'un verbe, ou bien au complément déterminatif d'un nom, il se met au même cas que ces compléments.

Ex. : **Curio** *ad focum* **sedenti** *Samnites* **aurum attulerunt,** Curius étant assis auprès de son foyer, les Samnites lui apportèrent de l'or (*ou :* comme Curius était assis..., les Samnites...). **Pausaniæ mortui corpus** *projici inhumatum censebant,* Pausanias étant mort, on était d'avis de laisser son cadavre sans sépulture.

3. *Ablatif absolu.*

Partibus factis, sic locutus est leo.

§ **346.** Quand le participe ne se rapporte ni au sujet ni à aucun des compléments de la proposition principale, le *participe* forme en latin, comme en français [1],

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours moyen,* § **334.**

une *proposition absolue,* c'est-à-dire indépendante; en latin, cette proposition est marquée par l'ablatif, et cette construction est dite *ablatif absolu.*

Ex. : **Partibus factis,** *sic locutus est leo* (Phèdre), les parts ayant été faites, le lion parla ainsi.

* **Remarque I.** — Au point de vue de la théorie des cas (§ **146**), la construction par l'ablatif absolu exprime trois rapports :

1° L'idée de temps; Ex. : *Bellum gestum est* **rege vivo,** la guerre eut lieu du vivant du roi (pendant que le roi vivait);

2° L'idée de manière; Ex. : *Bellum gestum est* **rege invito,** la guerre eut lieu malgré le roi (et cela quand le roi y était opposé);

3° L'idée de cause; Ex. : *Bellum gestum est* **rege auctore,** la guerre eut lieu par l'initiative du roi (par suite de cette initiative).

Ces divers rapports sont en général rendus en français par des conjonctions :

1° Quand, pendant que, etc.;

2° Lorsque, alors que, etc.;

3° Après que, vu que, puisque, etc. Ex. : *Quæ potest esse jucunditas vitæ,* **sublatis amicitiis?** (Cic.) Quel peut être l'agrément d'une vie, si l'on en retranche l'amitié? (*ablatif de manière*).

Remarque II. — Le neutre du participe passé passif se construit quelquefois à *l'ablatif absolu.*

Ex. : *Alexander,* **audito** *Darium movisse ab Ecbatanis, fugientem insequi pergit* (Q. Curce). Alexandre, ayant appris que Darius avait quitté Ecbatane (*m. à m.* avait levé son camp), se met à la poursuite du fugitif.

[* **Histoire.** — Cette construction est surtout fréquente à partir de Tite-Live. On la trouve déjà dans Horace : **Excepto** *quod non simul esses,* excepté que vous n'étiez pas en même temps.]

* **Remarque III.** — Quelques participes, ainsi construits, sont devenus de véritables adverbes, comme certains adjectifs à l'ablatif neutre (*crebro,* souvent, *raro,* rarement, *necessario,* nécessairement); ainsi l'on dit : *tuto,* en sûreté, *auspicato,* après avoir pris les auspices, *litato,* après avoir sacrifié, *consulto,* à dessein, etc.

* **Remarque IV.** — Par extension, on construit à *l'ablatif ab-*

solu quelques adjectifs et les substantifs joints par apposition à d'autres substantifs, ou même employés séparément. Ex. : **Invitā Minervā**, malgré Minerve. — **Tranquillo mari**, la mer étant calme. — **Cicerone consule**, sous le consulat de Cicéron. — **Incerto** *præ tenebris quid vitarent* (T. Liv.), comme on ne savait, à cause des ténèbres, quels dangers éviter.

* **Remarque V.** — L'ablatif absolu s'emploie même avec un substantif accompagné d'un simple adjectif démonstratif. Ex. : **His moribus**, avec des mœurs comme celles du temps présent. *Quod* **hoc populo** *obtineri potest* (Cic.), ce qui peut être obtenu avec un peuple comme celui-ci...

Remarque VI. — L'ablatif absolu s'emploie même avec un pronom conjonctif ou interrogatif. Ex. : *Id habes a naturā ingenium,* **quo exculto** *summa omnia assequi possis* (Cic.). Vous tenez de la nature un talent qui, cultivé, peut vous faire atteindre à tout ce qu'il y a de plus haut. **Quā frequentiā** *omnium generum* **prosequente** *creditis nos Capuā profectos?* (T. Liv.) Avec quel cortège de gens de toute classe pensez-vous que nous sommes partis de Capoue ?

***Remarque VII.** — Enfin l'ablatif absolu s'emploie quelquefois, même lorsque le participe pourrait se rapporter à un complément exprimé dans la proposition principale ; c'est que l'auteur a voulu mieux détacher la proposition dans laquelle entre le participe, et mieux marquer l'un des rapports que marque l'ablatif absolu, le *temps*, la *manière*, la *cause* (Voyez **Rem. I**). Ex. : *Vercingetorix,* **convocatis suis clientibus,** *facile incendit* **eos** (Cés.), Vercingétorix ayant rassemblé ses partisans, n'eut pas de peine à les enflammer. *Nemo erit qui credat,* **te invito,** *provinciam* **tibi** *esse decretam* (Cic.). Personne ne croira que ce soit malgré vous que cette province vous ait été assignée. *Jugurtha,* **fratre meo interfecto,** *regnum* **ejus** *sceleris sui prædam fecit* (Sall.). Jugurtha, après avoir tué mon frère, a fait de son royaume la proie de sa criminelle ambition.

4. *Datif absolu.*

Vere reputantibus, Galliæ suismet viribus conciderunt.

§ **346** *bis**. Quelques grammairiens appellent *datif absolu* le participe présent employé au datif dans des phrases où ce participe n'est le complément d'aucun

mot de la proposition principale, et où le datif est pris dans un des sens de ce cas : *par rapport à, pour* (Voyez § **145**, 3°).

Ex. : **Verē reputantibus**, *Galliæ suismet viribus conciderunt*, pour qui examine sainement les choses, les Gaules ont succombé sous leurs propres forces. *Sita Anticyra est in Locride, lævā parte sinum Corinthiacum* **intrantibus** (Tit.-Liv.), Anticyre est située sur la côte de Locride, à la gauche des navigateurs qui entrent dans le golfe de Corinthe (*m. à m.* relativement à ceux qui...). *Duo milites nequaquam visu ac specie* **æstimantibus** *pares*... (Tit.-Liv.). Deux soldats qui ne sont nullement égaux, à en juger par l'aspect et l'apparence (*m. à m.* pour ceux qui jugent...)

Remarque. — Le participe passé des verbes déponents, ayant le sens du présent, se construit de même avec le datif. **Ex. : Est urbe egressis** *tumulus* (Virg.), quand on sort de la ville, on voit une élévation de terre.

5. *Observations sur le participe présent.*

Vidi eum ingredientem. — Audivi eum dicentem.

§ **347**. Après les verbes *video,* je vois, *audio,* j'entends, *sentio*, je sens, et autres verbes indiquant une opération des sens, on met en général, en latin, le participe présent.

Ex. : **Vidi eum ingredientem,** je l'ai vu entrer. — **Audivi eum dicentem,** je l'ai entendu parler.

Remarque I. — Si l'on veut exprimer, non une opération des sens (par exemple celle de la vue ou de l'ouïe), mais une opération de l'esprit, on met avec ces verbes l'infinitif. **Ex. : Vidi** *eum* **ingredi**, j'ai vu qu'il entrait, c.-à-d. je me suis aperçu qu'il entrait.

* **Remarque II.** — *Audio*, suivi d'un infinitif, a ordinairement le sens de *entendre dire*. **Ex. : Audiet** *cives* **acuisse** *ferrum juventus* (Hor.). La jeunesse entendra dire que les citoyens ont aiguisé le fer.

* **Remarque III.** — Des verbes déponents formés de verbes actifs usités ont leur participe présent employé à la fois au

sens de l'actif et du déponent. Ainsi *pascor* (de *pasco*) *: pascens,* signifie *faisant paître* et *paissant : versor* (de *verso*) *: versans, faisant tourner* et *se mouvant*. Ex. : *Non, me* **pascente**, *capellæ, florentem cytisum carpetis* (Virg.), ce n'est pas moi qui vous ferai paître, mes chèvres, et brouter le cytise en fleur. **Pascentes** *servabit Tityrus hædos* (Virg.). Tityre gardera les chevreaux paissants.

* **Remarque IV.** — Le participe présent s'emploie au datif par attraction, dans la locution *mihi volenti* ou *cupienti est* (Voyez § **394**, IV).

6. *Observations sur le participe passé.*

Suas in Asia pecunias collocatas habent.

§ **348**. Le participe passé indique d'une manière générale un acte accompli. Quand il est employé avec le verbe *habeo,* il indique que le résultat de cet acte dure encore.

Ex. : *Suas in Asiā pecunias* **collocatas habent** (Cic.). Ils ont leur argent placé en Asie. On comprend que cette phrase a un sens distinct de cette autre, qui indique seulement un acte accompli : *Collocaverunt suas in Asiā pecunias,* ils ont placé leur argent en Asie. — * Un passage de Plaute explique bien la différence de ces deux constructions. Il parle de divinités inférieures qui parcourent la terre et signalent les méchants à Jupiter qui... *Bonos in aliis tabulis* **exscriptos habet...**, il a les noms des hommes vertueux inscrits sur d'autres tablettes (ce n'est pas Jupiter qui a inscrit lui-même ces noms). De même cette phrase, *Verres deorum templis bellum semper* **habuit indictum** (Cic.), signifie : Verrès a toujours été en guerre ouverte avec les temples des Dieux, *et non* : a une fois déclaré la guerre...

Remarque I. — C'est de cette tournure latine que le français, sans en conserver le sens particulier, a tiré son parfait indéfini. On trouve du reste en latin des locutions qui se rapprochent beaucoup de notre parfait indéfini. Ex. : *Judicatum habeo*, je tiens pour jugé, *et par extension,* j'ai jugé; *exploratum habeo*, je me suis assuré; *persuasum habeo,* je suis persuadé, etc.

* **Remarque II.** — Le participe passé de quelques verbes déponents ou semi-déponents indique plutôt une action présente

qu'une action passée : *veritus*, craignant; *ausus*, osant ; *ratus*, persuadé ; *solitus*, ayant coutume de ; *confisus*, se fiant ; *diffisus*, se défiant, etc. — Cependant le verbe *cœnare*, dîner, a un participe passé qui a bien le sens du parfait : *cœnatus*, qui a dîné.

* **Remarque III.** — On a vu (§ 332 *bis*) *volo* et ses composés construits avec le parfait de l'infinitif passif. On les trouve aussi construits avec le participe passé passif. Ex. : *Omnes* **vos oratos volo** (PLAUTE), je veux vous adresser la parole à tous.

* **Remarque IV.** — Les Latins expriment par le participe passé accompagnant un substantif des idées qui se rendent en français par deux substantifs, dont l'un est le complément de l'autre. Ex. : *Post* **urbem conditam**, après la fondation de la ville ; *ante* **Capitolium incensum**, avant l'incendie du Capitole.

Bonos imitatus. — Imitata simulacra.

§ **349**. Le participe passé des verbes déponents a, en général, le sens de la voix active : *Imitatus*, ayant imité *ou* imitant; *hortatus*, ayant exhorté *ou* exhortant; etc.

Ex. : **Bonos imitatus**, imitant les gens de bien.

Remarque I. — Le participe passé de plusieurs verbes déponents peut aussi, surtout en poésie, s'employer au sens passif : *Imitatus*, ayant été imité, *comitatus*, ayant été accompagné, *partitus*, ayant été partagé, *meritus*, ayant été mérité, etc. Ex. : **Imitata** *et efficta* **simulacra** (CIC.), reproductions faites à l'imitation d'un modèle.

* **Remarque II.** — Cet emploi du participe passé des verbes déponents dans le sens passif est surtout fréquent chez ceux qui sont restés plus longtemps usités à la forme active. Mais on trouve, employé au sens passif, le participe passé de verbes qui ne se rencontrent guère que comme déponents, par exemple : *adeptus, amplexus, confessus, detestatus, expertus, meditatus, pactus, partitus, testatus, ultus* (*inultus*), etc.

Terra regnata Lycurgo.

§ **349** *bis**. Quelques verbes intransitifs ont un participe passé à signification passive; par exemple :

Audeo,	*j'ose ;*	ausus,	*qui est osé ;*
Adolesco,	*je grandis ;*	adultus,	*qui est grandi :*

Cresco,	*je crois;*	cretus,	*né de;*
Soleo,	*j'ai coutume;*	solitus,	*accoutumé;*
Etc.,	etc.,		

On trouve encore chez les poètes, même au siècle d'Auguste, les participes passés *cessatus, laboratus, regnatus, triumphatus, vigilatus*.

Ex. : *Terra* **regnata** *Lycurgo* (Virg.), terre où régna Lycurgue.

7. *Observations sur le participe futur actif et déponent.*

Nec quidquam tibi prodest, morituro.

§ **350**. Le participe en *turus* indique d'ordinaire uniquement l'idée du futur.

Ex. : *Nec quidquam tibi prodest Aerias tentasse domos* **morituro** (Hor.), et il ne te sert à rien d'avoir pénétré par l'esprit dans les espaces célestes, à toi qui devais mourir.

Fertur medios moriturus in hostes.

§ **351**. Mais avec les verbes de mouvement, ce participe indique aussi *le but, l'intention.*

Ex. : *Fertur medios* **moriturus** *in hostes* (Virg.). Il se jette au milieu des ennemis, pour y trouver la mort. *Venerunt castra* **oppugnaturi** (Tit.-Liv.), ils vinrent assiéger le camp (*oppugnaturi* équivaut à *qui oppugnarent,* afin d'assiéger).

§ **351** *bis* *. Quelquefois ce participe a un sens conditionnel.

Ex. : **Nihil relicturi**, *si aviditati indulgeretur, quod in ærarium deferret* (Tit.-Liv.), ils ne lui laisseraient rien à porter au trésor, s'il laissait un libre cours à leur cupidité. *Martialis dedit mihi quantum potuit,* **daturus** *amplius, si potuisset* (Plin. *Epist.*), Martial m'a donné tout ce qu'il a pu, et il m'aurait donné davantage, si cela avait été en son pouvoir.

8. *Observations sur le participe futur passif.*

Mihi colenda est virtus.

§ **352**. I. Lorsque le participe en *dus* est accompagné du verbe *sum*, qu'il fait fonction d'attribut et qu'il est au nominatif, ou bien (dans les propositions infinitives) à l'accusatif, il a le sens d'*obligation*, de *nécessité;* et son complément indirect se met au datif (§ **247** *bis*, 1°).

Ex. : **Mihi colenda est** *virtus*, je dois cultiver la vertu.

Remarque I. — Le participe en *dus*, employé en ce sens, correspond à l'adjectif verbal en τέος de la langue grecque [1].

Remarque II. — Les verbes intransitifs ou incomplètement transitifs peuvent avoir un participe futur passif, mais seulement au neutre, et employé impersonnellement. Ex. : **Moriendum est**, il faut mourir. — **Obtemperandum est legibus**, il faut obéir aux lois.

Remarque III. — Les verbes déponents qui ont aussi la forme active, ou qui l'ont gardée longtemps, peuvent avoir un participe futur de la voix passive. Ex. : *Imitandus*. Ce participe est rare dans les autres verbes déponents (Voyez § **349**, **Rem. II**).

[* **Histoire.** — Chez les poètes anciens, d'Ennius à Lucrèce, par souvenir d'une tournure grecque, le participe en *dus* se met au neutre et s'emploie avec un complément. Ex. : *Mihi hāc nocte* **agitandum est vigilias** (PLAUTE). Il me faut veiller cette nuit. **Æternas pœnas** *in morte* **timendum** (LUCR.). Il faut craindre après la mort des peines éternelles.]

Remarque IV. — Bien que le complément indirect du participe en *dus* se mette généralement au datif, il peut se mettre à l'ablatif avec *a*, si le verbe lui-même a un complément au datif. Ex. : *Aguntur bona civium*, **quibus** *est a* **vobis consulendum** (CIC.). Il s'agit des biens des citoyens, que vous devez défendre.

Pueris sententias ediscendas damus.

§ **353**. II. Le participe en *dus* n'a vraiment le sens du futur que lorsqu'il est joint aux verbes *curo*, j'ai soin

1. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **215**.

que..., *do,* je donne, *trado,* je livre, *mitto,* j'envoie, *concedo,* j'accorde, *accipio,* je reçois, *suscipio,* j'entreprends, *relinquo,* je laisse, et autres verbes qui indiquent un *but,* une *destination.* Ce participe se traduit en français par l'infinitif précédé d'une des prépositions *à* ou *de.*

Ex. : *Pueris sententias* **ediscendas damus** (Sén.), nous donnons aux enfants des sentences à apprendre. *Porcis* **comedenda relinques** (Hor.), ce que vous laisserez sera pour les porcs. *Aliis post* **commemoranda relinquo** (Hor.), je le laisse à rappeler à d'autres.

Divitiæ optandæ.

§ **354**. III. Joint comme qualificatif ou comme attribut à un substantif, le participe en *dus* indique plutôt ce qui mérite d'être fait que l'idée de futur ou d'obligation ; il répond aux adjectifs français en *able.*

Ex. : **Divitiæ optandæ** (Sén.), des richesses désirables. *Vix* **ferendus dolor** (Cic.), douleur à peine supportable. — *Polybius haudquaquam* **spernendus auctor** (Tit.-Liv.), Polybe, autorité qui n'est nullement à dédaigner. *Res oculis* **fruenda** (T.-Liv.), spectacle qui mérite qu'on s'en rassasie les yeux. *Paupertatem Effecēre levem, nec iniquā mente* **ferendam** (Ov.), ils ont rendu la pauvreté légère, et propre à être supportée de gaîté de cœur.

Remarque. — Le participe n'est qu'un simple adjectif dans la forme *oriundus,* issu (du verbe déponent *orior*).

§ **355**. IV. Enfin le participe en *dus* semble souvent n'être autre chose qu'un gérondif devenu sujet à l'accord, comme l'adjectif (Voyez § **359**), mais employé avec le sens passif.

6. GÉRONDIF.

§ **356**. On a vu (§ **312**) que l'infinitif est un *nom verbal* et un *mode,* et que, comme nom verbal, c'est une sorte de nom neutre qui peut être, en latin, au nominatif et à l'accusatif.

§ **357**. Le *gérondif* est aussi un *nom verbal* et un *mode*. C'est même surtout un nom verbal, car il ne répond à aucune idée de temps. Il n'a du *mode* que la faculté de se construire avec des compléments directs et indirects.

Comme *nom verbal*, le gérondif supplée aux cas qui manquent à l'infinitif présent des verbes actifs ou des verbes déponents [1].

Le génitif est marqué par le gérondif en *di*;
Le datif et l'ablatif le sont par le gérondif en *do;*
L'accusatif est marqué par le gérondif en *dum*.

Ex. :

Gén. *Sapientia est* **ars vivendi** (Cic.). La sagesse est l'art de la vie (*m. à m.* de vivre).

Dat. *Apta* **natando** *ranarum crura* (Ovid.). Les jambes des grenouilles sont propres **à la natation** (*m. à m.* **à** nager).

Abl. *Injurias* **ferendo** *laudem merebere* (Cic.). Vous vous ferez estimer en supportant les injustices. — *Prohibenda est ira* **in puniendo** (Cic.). Il faut interdire la colère dans l'action de punir.

Acc. *Homo* **ad agendum** *est natus* (Cic.). L'homme est né pour l'action (*m. à m.* pour agir).

Remarque I. — Le gérondif en *do* exprime plusieurs des idées rendues par le datif et par l'ablatif (§§ **145** et **146**); comme datif, l'*attribution,* la *destination;* comme ablatif, le *point de départ,* la *cause*, le *moyen*, la *manière*.

* **Remarque II.** — Le gérondif en *dum* ne se met qu'après quelques prépositions (*ad, inter*, *ob*, *ante*).

* **Remarque III.** — Le gérondif en *di* s'emploie comme complément d'un substantif, à moins qu'il ne soit complément d'un adjectif régissant le génitif, comme *cupidus, studiosus,* etc. (Voyez § **359**).

Remarque IV. — Un substantif accompagné du verbe *sum* peut aussi être construit avec un infinitif, au lieu de l'être avec le gérondif en *di*. Cet infinitif n'est pas complément, mais sujet;

1. Le grec, grâce à l'article neutre, peut mettre l'infinitif à tous les cas, aussi n'a-t-il pas de gérondif (voyez notre *Grammaire grecque*, § **221**).

le substantif est attribut; et le plus souvent tient lieu d'un adjectif et forme avec le verbe *sum* une sorte de locution verbale. Par exemple, quand on dit : **Tempus est abire**, il est temps de partir, le sens et la construction ne sont pas les mêmes que dans la phrase : *Venit* **tempus abeundi**, le moment de partir est venu. C'est comme s'il y avait : *abire est tempestivum*.

Remarque V. — L'infinitif, ainsi construit, se rencontre fréquemment non seulement avec *consilium est*, mais avec *consilium ineo, capio*, toutes locutions qui équivalent au verbe *decrevi*, j'ai résolu. Ainsi l'on dit : **Consilium est** *eventum* **exspectare**, j'ai résolu d'attendre l'évènement. *Galli* **consilium ceperunt** *ex oppido* **profugere** (Cés.), les Gaulois résolurent d'abandonner la place.

Remarque VI. — Cette construction de l'infinitif est surtout fréquente chez les poètes. Ex. : *Si tantus* **amor** *casus* **cognoscere** *nostros* (Virg.), si connaître nos infortunes vous tient tant à cœur. *Si tanta* **cupido** *est bis Stygios* **innare** *lacus* (Virg.), si vous désirez si vivement traverser deux fois les marais Stygiens.

Remarque VII. — On trouve même en poésie l'infinitif employé avec l'adjectif, dans certaines locutions où l'on mettrait en prose le gérondif en *di* ou le gérondif en *do* (Voyez § **316**, **Rem. I.**)

Ad res diversissimas, parendum et imperandum. — Ante domandum.

§ **357** *bis*. Le gérondif, employé sans complément, est un véritable substantif :

1° Il alterne avec des substantifs.

Ex. : *Ad res diversissimas*, **parendum** *et* **imperandum** (T.-Liv.), pour des choses très différentes, obéir et commander.

2° Il paraît quelquefois avoir le sens passif, lorsque, en réalité, il n'a que le sens indéterminé du verbe à l'infinitif actif. Cela est surtout fréquent pour le participe en *do*.

Ex. : **Ante domandum** *Ingentes tollunt animos* (Virg.), avant d'être domptés, ils sont pleins de fougue (*m. à m.* avant *l'action de dompter*). *Annulus in digito subtertenuatur* **habendo** (Lucr.).

L'anneau s'use au doigt à force d'être porté (*m. à m.* par l'action de le porter). *Omnes clari labores* **contemnendo** *fiunt tolerabiles* (Cic.). Tous les travaux entourés de gloire deviennent tolérables par le mépris qu'on en fait. **Spes restituendi** *nulla erat* (Corn.-Nep.), il n'y avait aucun espoir de rétablissement (Voyez § **363**, Rem. I, 3°).

Remarque. — Nous avons vu aussi l'infinitif, employé substantivement, sembler avoir le sens passif (§ **315**, **Rem. VI**).

Potestas liberandi captivos.

§ **358**. Les gérondifs sont, à proprement parler, des noms neutres, qui ont gardé la force verbale, et qui, comme tels, ont des compléments directs et indirects.

Ex. : *Potestas* **liberandi captivos** *a vinculis* (Cic.), le pouvoir de délivrer des fers les captifs.

Remarque. — Cette faculté d'avoir des compléments est limitée :

1° Le gérondif en *do* ne s'emploie presque jamais avec un complément. On ne rencontre guère *par onus ferendo,* mais *par oneri ferendo,* apte à porter un fardeau (Voyez § **359**);

2° Le gérondif en *di* est quelquefois suivi d'un complément au génitif, comme les substantifs ordinaires.

Ex. : *Agitur utrum M. Antonio facultas detur opprimendæ reipublicæ,* **agrorum** *suis latronibus* **condonandi** (Cic.). Il s'agit de savoir si l'on donnera toute licence à Antoine d'opprimer la république et de distribuer des terres à ses brigands (*m. à m.* et de distribution de terres).

Cupidus videndæ urbis.

§ **359**. Quand le gérondif est accompagné d'un substantif, il s'accorde ordinairement avec ce substantif en cas, en genre et en nombre; il se confond alors avec le participe en *dus* (Voy. § **355**). Il prend la signification passive, et marque ordinairement l'intention et le but.

Ex. : *Cupidus* **videndæ urbis** (pour **videndi urbem**), désireux de voir la ville. *Decemviri* **legibus scribendis**, décemvirs chargés

de rédiger les lois. **In voluptate spernenda** *virtus cernitur* (Cic.) (pour **in spernendo voluptatem,** *ce qui serait un tour inusité,* V. § **358, Rem.**), la vertu se montre dans le mépris de la volupté, (dans l'intention de mépriser la volupté). *Ante conditam* **condendamve urbem** (Tit.-Liv.), avant la fondation accomplie ou projetée de la ville de Rome.

Remarque I. — Le génitif des pronoms personnels en *i* est toujours suivi d'un gérondif ou d'un participe en *dus* au génitif singulier, parce que les pronoms *mei, tui, nostri,* etc., sont d'anciens génitifs neutres (Voyez § **51, Rem. II**). Ex. : *Doleo Stoicos Epicureis* **irridendi sui** *facultatem dedisse* (Cic.), je regrette que les Stoïciens aient donné aux Épicuriens l'occasion de les tourner en ridicule.

* **Remarque II.** — Le verbe *sum* s'emploie souvent dans le sens de *sufficio*, avec le participe en *dus* au datif. Ex. : *Divites... qui* **oneri ferendo essent** (Tite-Live), des riches, qui fussent en état de supporter cette charge.

* **Remarque III.** — Les verbes *sum* et *videor* accompagnent le participe futur au génitif avec le sens propre à ce participe, dans ces sortes de constructions, à savoir le sens d'intention, de but. Ex. : *Tribuni plebis concordiam ordinum timent, quam* **dissolvendæ** *maximē tribuniciæ* **potestatis** *rentur* **esse** (Tite-Live). Les tribuns craignent, avant tout, la concorde entre les différents ordres, qu'ils croient surtout propre à anéantir le pouvoir des tribuns. *Quæque* **conciliandæ misericordiæ videbantur** (Tac.), et tout ce qui paraissait propre à exciter la pitié.

* **Remarque IV.** — Quelquefois, cette construction se trouve avec ellipse du verbe *sum* ou de *causā, gratiā* (Voyez § **395, III**). Ex. : *Multa populus paravit* **tuendæ libertatis** (Tac.), le peuple prit diverses mesures pour sauver sa liberté.

Remarque V. — Le participe en *dus* de quelques verbes déponents incomplètement transitifs (*fungor, fruor, potior, utor*), se construit quelquefois avec accord de cas, de genre et de nombre, comme s'il appartenait à un verbe transitif. Ex. : *Quæ* **utenda** *accepisti* (Cic.). Les choses que vous avez reçues pour votre usage (*m. à m.* pour vous en servir). *In* **munere fungendo,** dans l'exercice d'une charge. *Spes* **potiendorum castrorum** (Cés.), l'espoir de s'emparer du camp.

7. SUPIN.

§ **360**. Le supin est un *nom verbal*, qui a deux cas :
L'accusatif, communément appelé *supin en* **um**.
L'ablatif, communément appelé *supin en* **u**.
Le supin est aussi un *mode;* ou du moins sa forme en *um* se construit avec les mêmes compléments que le verbe dont elle est tirée.

Spectatum ludos veniunt. — Res visu mirabilis.

§ **361**. Le supin remplace l'infinitif pour certaines combinaisons que l'infinitif n'admet pas ordinairement en latin, mais qu'il a en français.

Ex. : **Spectatum** *ludos* **veniunt** (Hor.), ils viennent **voir les jeux**. *Res* **visu** *mirabilis,* chose admirable *à voir.*

Venerunt questum injurias.

§ **362**. Comme l'accusatif exprime surtout le mouvement (§ **143**), c'est avec les verbes de mouvement que se construit le *supin en* **um**. On le trouve, par exemple, après les verbes *eo,* je vais, *mitto,* j'envoie, *voco,* j'appelle, etc.

Ex. : *Legati in castra* **venerunt questum** *injurias* (T.-Liv.), les députés vinrent au camp se plaindre des injustices.

* **Remarque I.** — Cicéron l'emploie avec le verbe *recipio.* Ex. : *Lacedæmonii senem* **sessum receperunt**, les Lacédémoniens reçurent le vieillard et le firent asseoir (*m. à m.* pour qu'il s'assît). On disait communément *dare alicui filiam* **nuptum**, donner à quelqu'un sa fille en mariage; *eo* **perditum**, je vais perdre. Sur **pessum** *eo,* **venum** *eo,* voyez § **120**, 1, p. 185.

Remarque II. — L'emploi de l'infinitif pour le *supin en* **um** n'est pas sans exemple en latin. On le trouve en poésie. Ex. : *Non nos aut ferro Libycos* **populare** *penates* **Venimus**... (Virg.). Nous ne sommes pas venus ravager, le fer à la main, les demeures libyennes. *Proteus pecus* **egit** *altos* **Visere** *montes* (Hor.), Protée mena son troupeau visiter le sommet des montagnes.

§ **363**. Le *supin en* **u** exprime les idées marquées par l'ablatif (§ **146**), surtout la *manière*. Il répond à la ques-

tion : *sous quel rapport?* et il se construit après quelques adjectifs, comme *facilis,* facile, *difficilis,* difficile, *jucundus,* agréable, *mirabilis,* admirable, *turpis,* honteux, etc.

Remarque I. — On dit communément que le *supin en* **u** est un supin passif. Il n'en est rien.

1° Le *supin en* **u** s'explique sans cette supposition. *Res visu mirabilis,* c'est une chose admirable *pour ce qui est de la voir. Facile dictu,* c'est une chose facile *pour ce qui est de la dire, sous le rapport de l'expression.*

2° Il répond à des tournures françaises où se trouve toujours l'actif; et c'est encore l'actif qui se trouve dans les tournures grecques correspondantes : θαυμαστὸν ἰδεῖν (Voyez notre *Grammaire grecque,* § **221**, 4°).

3° * On emploie dans le même sens *ad* et le gérondif en *dum,* qui n'a nullement le sens passif. Ex. : *Verba* **ad audiendum** *jucunda* (Cic.), paroles agréables à entendre.(Voyez § **357** *bis,* 2°.)

4° On trouve le *supin en* **u** même dans des verbes intransitifs, c'est-à-dire dans des verbes qui ne peuvent avoir de passif, comme *nascor, evenio.* Ex. : *Maximus* **natu**, l'aîné, le plus grand (pour ce qui est de la naissance). *Eo tempore prodigium* **visu eventuque** *mirabile fuit* (Tite-Live, I, 39). En ce temps se produisit un prodige aussi admirable à la vue que par l'effet dont il fut suivi.

* 5° On le trouve construit avec *dignus, indignus,* dans des phrases où il est difficile de voir autre chose qu'un ablatif. Ex. : *Nihil* **dictu dignum** (Tite-Live), rien qui mérite d'être dit (qui mérite qu'on le dise).

Remarque II. — Du reste, le *supin en* **u** est beaucoup moins usité que le supin **en um**, et l'on ne rencontre guère chez les auteurs que les supins *auditu,* à entendre; *cognitu,* à connaître; *dictu,* à dire; *factu,* à faire; *inventu,* à trouver; *memoratu,* à rappeler; *natu, eventu* (Voyez plus haut, Rem. I, 4°).

[* **Histoire.** — Le supin en *u* est une forme où se confondent deux cas : le datif et l'ablatif. Pour Plaute, c'est un datif; et il se sert indistinctement de la forme pleine ou de la forme contractée des datifs de la 4e déclinaison. Ex. : *Istæc lepida sunt* **memoratui**, ce sont choses plaisantes à rappeler; *herbas formidolosas* **esu**, herbes effroyables à manger. Columelle dit avec la forme pleine du datif : **esui** *jucunda.* Tacite construit le supin en *u* avec *pudet* : *Pudet* **dictu**, on a honte de dire.]

CHAPITRE VI

SYNTAXE DE L'ADVERBE

1. *Observations sur les diverses espèces d'adverbes.*

§ **364**. On a vu (§ **126**) que les adverbes de qualité et quelques adverbes de lieu et de temps ont des comparatifs et des superlatifs, par l'addition des suffixes *ius* et *issimē*.

Quam celerrime. — Tam sum amicus reipublicæ quam qui maxime.

Remarque I. — Comme les adjectifs (§ **181, Rem. II**), les adverbes ont un superlatif qui, précédé de *quam*, marque le degré le plus élevé possible.

Ex. : **Quam celerrime,** le plus rapidement possible; **quam primum,** le plus tôt possible; **quam sæpissime,** le plus souvent possible.

Remarque II. — Le superlatif de quelques adverbes, surtout *maximē*, s'unit à *qui* et à *quum* pour former une locution elliptique qui correspond aux locutions françaises : *autant que personne, autant que jamais.* Ex. : *Tam sum amicus reipublicæ quam* **qui maximē,** pour **quam amicus est qui est maximē amicus** (Cic.), je suis, autant que personne, ami de la république. — *Domus celebratur ita ut* **quum maximē** (Cic.), la maison est aussi fréquentée que jamais. — *Omnia hæc passi sumus et* **quam maximē** *patimur* (Tite-Live), tous ces maux, nous les avons soufferts et nous les souffrons plus que jamais.

Græce scire, docere

§ **364** *bis**. Quelques adverbes se construisent avec des verbes qui sembleraient devoir appeler un complément direct ou indirect (substantif ou adjectif neutre).

Ex. : **Græcē scire,** savoir le grec; **græcē** *aliquem* **docere,** ensei-



gner le grec à quelqu'un; **Græcē oblivisci**, oublier le grec. **Bene audire**, avoir une bonne réputation.

* **Remarque.** — Ce dernier verbe se construit, dans le même sens, avec un pronom neutre. Ex. : *Curas esse* **quod audis** (HOR.), vous faites en sorte d'être ce qu'on dit de vous.

Inceptum frustra fuit.

§ **364** *ter**. Le verbe *sum*, construit avec quelques adverbes, forme divers idiotismes; par exemple :

Inceptum **frustra fuit**, l'entreprise ne réussit pas. — **Præsto esse** *alicui*, être sous la main de quelqu'un. — **Sic est**, il en est ainsi; **contra est**, il en est tout autrement; **bene est**, c'est bien.

Convenienter naturæ vivere.

§ **365**. Les adverbes formés d'adjectifs peuvent avoir les mêmes compléments que ces adjectifs. Ainsi les adverbes indiquant l'aptitude se construisent avec le datif (*congruenter, convenienter*, etc.).

Ex. : **Convenienter naturæ** *vivere*, vivre conformément à la nature. (Voyez § **167**.)

Ubi terrarum? — Tunc temporis.

§ **366**. Les adverbes *de temps, de lieu* et *de quantité*, peuvent avoir des compléments au génitif.

Ex. : **Ubi terrarum?** En quel lieu de la terre. **Tunc temporis**, à ce moment-là (*m. à m.* à ce moment de la durée). **Eo miseriarum** *venturus eram* (SALL.), j'en devais venir à ce point de misère. **Satis eloquentiæ, sapientiæ parum** *in Catilinā fuit* (SALL.), Catilina avait assez d'éloquence, mais trop peu de raison.

* **Remarque.** — A cette construction des adverbes de lieu et de temps avec le génitif se rattache une locution qu'on trouve plusieurs fois dans Cicéron : **Quoad ejus facere possum**, ou simplement **quoad ejus possum**, autant qu'il m'est possible, *m. à m.* jusqu'au degré de cette chose où je peux la faire.

* **Remarque II.** — A cette construction appartient encore le génitif *loci*, fréquemment employé avec les adverbes de temps :

postea loci, plus tard; **interea loci**, cependant; **adhuc loci**, jusqu'à présent.

[* **Histoire.** — C'est surtout à partir de Salluste et de Tite-Live que se répandent ces constructions d'un adverbe de temps et de lieu avec le génitif.]

§ **366** *bis**. On verra plus loin (§ **382**) qu'un certain nombre d'adverbes sont employés comme prépositions.

Lacrimā nihil citius arescit.

§ **367**. Les adverbes au comparatif et au superlatif suivent les mêmes règles, pour leur complément et leur construction, que les adjectifs au comparatif et au superlatif (§ **174-177**).

Ex. : **Lacrimā** *nihil* **citius** *arescit* (Cic.). Rien ne sèche plus vite qu'une larme. **Amplius horis quatuor** *pugnatum est* (Cés.), on combattit plus de quatre heures. *Cæsar* **omnium** *fere* **oratorum** *latine loquitur* **elegantissimē** (Cic.), César est peut-être de tous les orateurs celui qui parle avec le plus de distinction la langue latine. *Sulpicius* **omnium maximē** *græcis litteris studuit* (Cic.). Sulpicius est de tous celui qui a le plus étudié les lettres grecques. **Felicius** *egit* **quam prudentius**, il a agi avec plus de bonheur que de prudence.

Paulo ante. — Non multo secus.

§ **368**. Avec les adverbes au comparatif, et avec les adverbes ou prépositions *ante*, avant, *post*, après, *aliter*, *secus*, autrement, qui renferment en eux l'idée de comparaison, l'adjectif neutre exprimant la quantité se met à l'ablatif.

Ex. : **Paulo ante**, peu auparavant. — **Non multo secus**, à peu près (*m. à m.* pas beaucoup autrement).

Omnes circa populi. — Populum late regem.

§ **369**. Souvent un adverbe se place entre un adjecti et un substantif, pour déterminer l'un et l'autre.

Ex. : **Omnes circa populi** (Tite-Live), tous les peuples d'alentour. — **Maximo privatim incommodo, nullo publicē emolumento** (Tite-Live), au grand détriment des particuliers, et sans aucun avantage pour le public.

* **Remarque.** — On trouve aussi un adverbe placé entre deux substantifs, lorsque le second est pris adjectivement, et qualifie le premier. Ex. : **Populum late regem** (Virg.), le peuple qui étend au loin son empire.

[* **Histoire.** — Cet usage, restreint à la poésie dans la langue classique, devient très étendu chez Tacite : *Longa olim fames,* la longue famine d'autrefois; *graves superne ictus*, etc.]

Quo doctior, eo modestior est.

§ **370**. L'emploi des adverbes corrélatifs de quantité est à noter. On met :

Avec les adjectifs au positif, et quelquefois avec les adverbes ordinaires, *tam... quam,* autant que...

Avec les adjectifs au comparatif et les verbes de comparaison, *tanto... quanto, quo... eo....,* plus.., plus.

Avec les verbes de prix, *tanti... quanti,* autant que.

Avec les verbes ordinaires, *tantum... quantum,* autant que.

Ex. : **Quo doctior, eo modestior est**, plus il est savant, plus il est modeste.

Remarque. — *Eo* (*magis*), *...quo, tanto* (*magis*) *...quo...* correspondent à la locution française *d'autant* (*plus*) *que...*

Quamvis levis causa.

§ **371**. Il ne faut pas confondre *quamvis,* conjonction, signifiant *quoique,* qui se construit avec le subjonctif, et *quamvis,* adverbe, qui signifie *autant qu'on voudra* (*tam quam vis,* § **298**, Étymologie) et se construit avec les adjectifs, comme *quantumvis* (même sens) se construit avec les verbes.

Ex. : **Quamvis levis** *causa* (Tite-Live), la cause la plus légère. — **Quamvis avidus** *colonus* (Virg.), le cultivateur le plus avide.

Si quando.

§ **371** *bis**. Comme *quis* se met pour *aliquis* (§ **204**), *quando* se met en général pour *aliquando* après *si, nisi, ne, num, cum.*

Ex. : **Si quando**, si jamais.....

Nemo unquam. — Si unquam.

§ **371** *ter**. Comme *quisquam* (§ **205**), les adverbes *unquam, usquam* ne s'emploient guère qu'après une négation ou après la conjonction *si.*

Ex. : **Nemo unquam**, jamais personne. **Si unquam...**, si jamais...

* **Remarque.** — *Usquam* signifie *n'importe où*; *uspiam* signifie *en tel endroit déterminé.*

Utcunque res erit. — Utcunque compositā pace.

§ **372** *. Comme *quicunque* (§ **198**, Rem. I), l'adverbe *utcunque,* qui est conjonctif, a fini par devenir indéfini.

Ex. : **Utcunque res erit** (Tite-Live), quoi qu'il doive arriver. — **Utcunque compositā** *pace* (Cic.), la paix ayant été conclue à des conditions quelconques.

Erat nemo unde discerem.

§ **372** *bis.* * Les adverbes conjonctifs *unde, quo, qua* peuvent se placer après des noms ou pronoms, et remplacer les pronoms conjonctifs accompagnés des prépositions qui marquent les différentes questions de lieu (voyez § **252** et suiv.).

Ex. : *Erat* **nemo unde** *discerem* (Cic.), je n'avais personne auprès de qui me renseigner, *unde* est ici pour *a quo. Apud* **eos quo** *se contulit* (Cic.), auprès de ceux chez qui il s'est rendu, *quo* est pour *ad quos. Ea* **oppida, quā** *ducebatur* (Cic.), ces villes par où il était conduit, *qua* est pour *per quæ.*

[* **Grammaire comparative.** — Cet usage s'est transmis du latin au français. Voyez notre *Grammaire française, Cours supérieur,* § **364**, Rem. II].

Nihil satius est.

§ **372** *ter* *. On a eu plusieurs fois, soit pour la forme des mots, soit pour la syntaxe, occasion de remarquer la parenté de l'adverbe et de l'adjectif. Certains mots n'existent que comme adverbes (*satis, abundē*); d'autres, (*satis, secus,*) usités comme adverbes au positif, le sont comme adjectifs au comparatif.

Ex. : **Satis**, assez : **nihil satius est**, il n'y a rien de préférable. **Secus**, moins, autrement : **nihil sequius est**, il n'y a rien de pire. **Nihilo secius**, néanmoins, s'emploie adverbialement.

Remarque. — Le comparatif de *secus* a les trois formes : *sequius, sĕcius* et *setius* (pour *secutius, sectius*).

Nunc demum. — Sic demum. — Quidem, equidem. — Nimirum, scilicet, videlicet.

§ **372** *quater* *. — Il y a lieu de noter le sens propre de quelques adverbes d'affirmation et la place qu'ils occupent dans la phrase :

1. *Etiam* (même) se met en général avant le mot qu'il détermine; *quoque* (aussi) se met toujours après, du moins à l'époque classique. (Ces deux adverbes peuvent aussi être classés parmi les conjonctions. Voy. § **128**.)

2. *Quidem* (du moins), *demum* (enfin, seulement) se mettent après le mot qui apporte un sens restrictif. On met ainsi *quidem* même entre les deux noms qui désignent un Romain;

Ex. : *Lucius* **quidem** *Philippus gloriari solebat,* Lucius Philippus, lui, se glorifiait d'ordinaire de ce que..... **Nunc demum**, ce n'est que maintenant que... **Sic demum**, ainsi seulement. *Idem velle atque idem nolle,* **ea demum** *firma amicitia est* (Sall.). Avoir les mêmes désirs et les mêmes répulsions, c'est là seulement ce qui fait une solide amitié.

3. *Equidem* se met soit au commencement de la phrase, soit après un ou deux mots.

Ex. : *Jam pridem* **equidem** *nos vera rerum vocabula amisimus* (Sall.), depuis longtemps en vérité nous avons perdu les véritables noms des choses.

[* **Étymologie.** — On voit que *equidem* ne se construit pas seulement avec la première personne du singulier, comme on l'a dit souvent, en se fondant sur une fausse étymologie (*ego quidem*). *Equidem* vient d'une ancienne particule démonstrative *ĕ*, qui ajoute à l'affirmation (comme dans *ĕcastor*, par Castor!) et de *quidem*.]

4. *Nempe,* seconde forme de *namque,* n'est pas une conjonction comme *namque;* c'est un adverbe d'affirmation, signifiant *assurément, n'est-ce pas?* et annonçant une allégation incontestable.

Ex. : *Utque alios taceam, Hectora* **nempe** *dedi* (Ov.). Et, sans parler des autres, n'ai-je pas donné Hector?

5. *Nimirum* (*ne mirum sit*), *scilicet* (*scire licet*) et *videlicet* (*videre licet*) sont des adverbes qui marquent aussi une forte affirmation.

Ex. : *Sic fortis Etruria crevit* **scilicet** (Virg.). Oui, c'est ainsi qu'a grandi la vaillante Étrurie.

Mais ces trois adverbes expriment ordinairement une nuance d'ironie plus ou moins marquée.

Ex. : *Aperienda* **nimirum** *nocte janua fuit* (Tite-Live). Il fallait en effet ouvrir la porte la nuit! *Id populus curat* **scilicet**! (Tér.) Le public s'occupe bien de cela! *Tuus* **videlicet** *salutaris consulatus, perniciosus meus* (Cic.), apparemment, Antoine, votre consulat sauve Rome, et le mien l'a perdu.

[* **Histoire.** — Dans l'ancienne langue on trouve *scilicet, videlicet,* construits avec la proposition infinitive, conformément à leur étymologie. Ex. : *Scilicet me facturum* (Tér.). Il va sans dire que je ferai.]

2. *Adverbes de négation.*

Non proficisceris. — Ne proficiscaris. — Ne credite.

§ **373**. La négation *non* se met avec l'indicatif, l'infinitif, le participe et le gérondif; la négation *ne,* avec le subjonctif, quelquefois avec l'impératif, surtout en poésie : cette dernière négation indique une défense ou un vœu.

Ex. : **Non proficisceris**, vous ne partirez pas. **Nē proficiscaris,** ne partez pas. **Equo ne credite** (Virg.), ne vous fiez pas à ce cheval.

* **Remarque I.** — En général le sens négatif tombe sur toute la proposition où se trouve l'adverbe *non*. Cependant, quand cet adverbe est placé immédiatement avant un substantif, un adjectif ou un adverbe, le sens négatif porte quelquefois uniquement sur ces divers mots. Ex. : **Non hominem** *occidi* (Hor.). Je n'ai tué personne (*non hominem*, pour *neminem*). **Non pater** *matris haberet opus* (Ov.), ce n'est pas un père qui remplirait la charge d'une mère. **Non tali** *auxilio tempus eget* (Virg.), ce n'est pas un secours comme celui-là que réclame la circonstance. **Non diu** *apud hunc servies* (Plaute), elle ne sera pas longue, votre servitude chez lui.

* **Remarque II.** — *Non* se met quelquefois, dans le sens prohibitif, au lieu de *ne*, mais rarement avec l'impératif et avec la seconde personne. Ex. : **Non** *te* **credas** *Davum ludere* (Tér.), ne vous croyez pas joué par Dave. *A legibus* **non recedamus** (Cic.), ne nous écartons pas des lois. **Non** *Teucros* **agat** *in Rutulos* (Virg.), qu'il ne conduise pas les Troyens contre les Rutules.

[* **Histoire.** — Malgré les autorités qui viennent d'être citées, cette construction de *non*, dans le sens prohibitif, est rare chez les auteurs de la bonne époque : elle devient plus fréquente à partir de l'époque impériale. Quintilien la signale comme un solécisme (I, 5, 50) ; ce qui ne l'empêche pas de l'employer lui-même, et de payer ainsi son tribut à un usage qui était sans doute celui de la conversation. Il écrit par exemple : **non adsuescat** *sermoni qui dediscendus sit*, il ne doit pas s'habituer à un langage qu'il faudra désapprendre. **Non desperemus**, ne désespérons pas, etc.]

* **Remarque III.** — Après *utinam* (plaise au ciel que), on met en général *ne* ; Ex. : **Utinam ne** *id in mentem incidisset !* (Tér.) Plût au ciel que cela ne lui fût pas venu à l'esprit ! — On met aussi *non,* mais en le plaçant immédiatement avant le verbe : Ex. : **Utinam** *natus* **non** *essem !* (Cic.) Plût au ciel que je ne fusse pas né !

Remarque IV. — *Nē* se prend pour *ut non.* Ex. : *Crudelem,* **nē** *dicam sceleratum* (Cic.), cruel, pour ne pas dire scélérat. — On a vu plus haut qu'on n'emploie pas indifféremment *ne* et *ut non* (§ **287, Rem. I**).

Remarque V. — Quelquefois *ne* équivaut seulement à *non*, par exemple : 1° après l'interjection *utĭnam* (Voy. ci-dessus, **Rem. III**) ; 2° après les conjonctions *ut, dum,* qui se construisent avec le subjonctif. Ex. : *nil obstat tibi* **dum ne** *sit te ditior alter* (Hor.), tu ne connais pas d'obstacle, pourvu que personne ne soit plus

riche que toi; 3° dans la locution *ne quidem*, qui se construit avec l'indicatif (§ **374**.)

Remarque VI. — La négation *haud* ne s'emploie guère qu'avec les adjectifs, les participes et les adverbes. Ex. : **haud mediocris**, non médiocre; **haud spernendus**, non à dédaigner; **haud procul**, non loin; **haud quaquam**, nullement. Elle ne se met généralement avec un verbe que dans la locution **haud scio an**, je ne sais si..., peut-être (§ **379**).

* **Remarque VII.** — Le pronom *nihil* s'emploie adverbialement devant les verbes; il a plus de force que *non*. Ex. : *Ea species* **nihil** *terruit equos* (Cic.), cette vue n'effraya nullement les chevaux. — Il en est de même du comparatif neutre *minus*, qui s'emploie dans le sens négatif. Ex. : *Nonnunquam ea quæ prædicta sunt,* **minus** *eveniunt* (Cic.), souvent ce qui a été prédit n'arrive pas du tout.

Remarque VIII. — Employée avec *ullus*, *unquam*, la négation précède toujours ces mots, quand elle ne se confond pas avec eux (*nullus, nunquam*). Ex. : *non... ullus, non... unquam.*

Remarque IX. — *Nec* et *neque* (ni) s'emploient pour *et non*. Pour *et nē*, *vel ne*, on met *neve* ou (par contraction) *neu*.

Remarque X. — *Neque* se met pour *nec*, surtout devant les voyelles, et aussi devant les conjonctions *tamen* et *vero*.

Remarque XI. — Quand les mots négatifs *nullus, nemo, nunquam*, etc., doivent être unis à la conjonction *et*, la négation passe du mot négatif sur la conjonction, et l'on dit :

neque quisquam, et personne,	pour	*et nullus,*
neque ullus, et aucun,	—	—
neque quidquam, et rien,	—	*et nihil,*
neque unquam, et jamais,	—	*et nunquam,*
neque usquam, et nulle part,	—	*et nusquam,*
necdum, et pas encore,	—	*et nondum.*

Remarque XII. — Quand ces mots négatifs doivent être unis à la négation *ne,* on les change également en des mots affirmatifs, la négation étant exprimée par *ne* et ne pouvant l'être deux fois (§ **375**). Ex. :

nē quis	pour	*ne aliquis,*	et que personne...
nē quid	—	*nē aliquid,*	et que rien...
nē unquam,			et que jamais...

* **Remarque XIII.** — Cependant, au lieu de *ne ullus, ne un-*

quam, etc., on peut dire *ut nullus, ut nunquam,* dans les mêmes cas où l'on peut dire *ut non* (§ **287, Rem. I**). Ainsi l'on dit : **Timeo ne unquam cadat,** je crains qu'il ne tombe quelque jour; et, dans un autre sens : **enitor ut nunquam cadat,** je fais des efforts pour qu'il ne tombe pas.

* **Remarque XIV.** — *Non magis* a signifié d'abord *non plus,* puis *aussi peu,* et a fini par être une litote pour signifier *moins,* Ex. : *Non nascitur ex malo bonum,* **non magis** *quam ficus ex oleā* (Sén.), le bien ne naît pas plus du mal que la figue de l'olivier. *Jus bonumque apud veteres* **non** *legibus* **magis** *quam naturā valebat* (Sall.), chez nos ancêtres la justice et l'honnêteté puisaient leur force autant dans la nature que dans les lois (*ou* moins dans les lois que dans la nature). **Non magis** *sibi quam reipublicæ se convaluisse existimans* (Cic.), estimant qu'il était revenu à la santé autant pour la république que pour lui (*ou* moins pour lui que pour la république). *Dimicatum est* **non magis** *cum hostibus quam cum proditione ac perfidiā sociorum* (Tite-Live), on combattit moins avec l'ennemi qu'avec la trahison et la perfidie des alliés.

* **Remarque XV.** — On a vu (**Rem. IX**) que *neque* remplace *et non*. Cependant on trouve *et non,* quand la négation se lie étroitement à l'un des mots qui suivent : Ex. : *Patior* **et non molestē** *fero* (Cic.), je souffre et je supporte sans peine. *Non molestē* est pour *sine molestiā, facile.*

* **Remarque XVI.** — C'est dans les mêmes conditions qu'on dit quelquefois *et nullus, et nunquam,* au lieu de *neque ullus, neque unquam* (**Rem. XI**); Ex. : *Domum temerē* **et nullo** *consilio administratur* (Cic.), la maison est administrée au hasard et sans esprit de suite.

Ne ipse quidem negat.

§ **374.** *Nē... quidem,* ne... pas même, est une locution qui ne s'emploie qu'avec un mot intercalé entre *nē* et *quidem*.

Ex. : **Nē** *ipse* **quidem** *negat,* il ne le nie pas lui-même.

Remarque I. — La restriction marquée par *ne... quidem* porte toujours sur le mot intercalé. Dans l'exemple précédent, elle porte sur *ipse.* **Nē negat quidem** signifierait : *il ne nie même pas.*

Remarque II. — *Ne... quidem* signifie quelquefois *non plus.*

Ex. : *Si non sunt, nihil possunt esse; ita* **ne quidem** *miseri sunt* (Cic.), s'ils n'existent pas (après la mort), ils ne sont rien; donc ils ne peuvent pas non plus être malheureux.

* **Remarque III.** — Quelquefois, surtout en poésie, et en prose à partir de Tite-Live, *nec, neque* s'emploient pour *ne quidem.* **Ex.** : *cum præsertim* **nec** *nos temperemus* (Tite-Live), surtout quand nous ne nous modérons pas nous-mêmes. *Ut* **neque** *sibi scribi vellet* (Tite-Live), à ce point qu'il ne voulait même pas qu'on lui écrivît.

Non nemo putat. — Nemo non putat.

§ 375. Deux négations, placées dans une même proposition et portant sur le même verbe, se détruisent et équivalent à une affirmation. Cette affirmation est plus forte quand *non* suit le mot négatif que lorsqu'il le précède.

1° Quand *non* précède immédiatement le mot négatif, il lui donne le sens d'une affirmation restreinte. Ainsi :

non nemo	signifie :	quelques personnes,
non nihil	—	quelque chose,
non nunquam	—	quelquefois.

2° Quand *non* suit immédiatement le mot négatif, il lui donne le sens d'une affirmation absolue. Ainsi :

nemo non	signifie :	tout le monde,
nihil non	—	tout,
nunquam non	—	toujours.

Ex. : **Non nemo** *putat,* quelques-uns pensent. — **Nemo non** *putat,* tout le monde pense.

* **Remarque I.** — Au contraire, quand deux négations portent sur deux verbes différents, chacun garde sa signification; Ex. : *Non potui non scribere* (Cic.), je n'ai pu m'empêcher d'écrire (*m. à m.* je n'ai pu ne pas écrire).

* **Remarque II.** — Cependant deux négations, dans une même proposition, ne se détruisent pas quand les négations qui suivent la première ne font que la répéter dans des membres de phrase particuliers qui sont en quelque sorte le dédoublement d'une phrase générale. **Ex.** : **Nihil** *mehercule te mihi* **nec** *carius est* **nec** *suavius* (Cic.). Rien ne m'est plus cher ni plus doux que

toi. **Negat** *se posse* **ne** *suspicari* **quidem** (Cic.), il dit qu'il ne peut même pas soupçonner.

Remarque III. — Il en est de même, quand la 1re négation fait partie de la locution *non modo, non solum,* parce que, en réalité, cette négation est indépendante de celle qui accompagne le verbe. Ex. : **Non modo** *non oppugnator, sed defensor fuit* (Cic.), non-seulement il ne fut pas adversaire, mais il fut défenseur.

Remarque IV. — Cependant la seconde négation peut être supprimée en latin, après *non modo, non solum,* quand il y a un même attribut ou un même verbe attributif pour les deux propositions opposées l'une à l'autre, et que l'opposition de la 2e proposition est marquée par *ne quidem* : la négation contenue dans *ne quidem* porte alors sur les deux membres de phrase. Ex. : *Assentatio* **non modo** *amico, sed* **ne** *libero* **quidem** *digna est* (Cic.), la flatterie est indigne, non seulement d'un ami, mais d'un homme libre. *Senatui* **non solum** *juvare rempublicam, sed* **ne** *lugere* **quidem** *licuit* (Cic.), le sénat n'a pas été libre d'aider la république, pas même de la pleurer.

Remarque V. — La double négation *nec non* signifie *et aussi.* Ex. : **Nec non** *et Tyrii convenēre* (Virg.), les Tyriens aussi se réunirent.

3. *Adverbes d'interrogation.*

§ **376**. Dans les interrogations simples on emploie les adverbes *ne, num,* plus rarement *an.*

Putas ne...? — Puto.

1. *Nĕ* est un adverbe *enclitique,* c'est-à-dire qui se penche en quelque sorte et s'appuie sur le mot précédent (Voyez § **47**, Rem. III). Il se place après le premier mot de la phrase, s'ajoute à ce mot, et s'emploie indifféremment si la réponse doit être affirmative ou négative.

Ex. : Putas nĕ...? — *Puto.* Pensez-vous? — Oui.

Num putas? — Non puto.

2. *Num* se met au commencement de la phrase, et s'emploie presque toujours quand on suppose que la réponse sera négative.

Ex. : **Num putas?** — *Non puto.* Est-ce que vous pensez? — Non.

Quid dices? An Siciliam virtute tua liberatam?

3. *An* se met au commencement d'une phrase interrogative qui s'oppose à une autre phrase, laquelle est le plus souvent également interrogative. *An* suppose en général une réponse négative.

Ex. : *Quid dices?* **An** *Siciliam virtute tua liberatam* ? (Cic.) que direz vous? Prétendrez-vous que la Sicile ait été délivrée par votre courage?

* **Remarque I.** — Pour répondre à une interrogation, les Latins répètent en général le verbe de la phrase interrogative, comme on l'a vu aux numéros 1 et 2. Mais une réponse affirmative peut aussi s'exprimer par *etiam, ita,* oui; *sanē, sanē verum,* oui certes; *vero, quidem,* en vérité : une réponse négative, par *minimē,* pas du tout, nullement; une réponse rectificative, par *imo, imo vero,* non, mais au contraire...

* **Remarque II.** — Les propositions interrogatives ne sont pas toujours annoncées par des adverbes ou des adjectifs-pronoms interrogatifs. Tout mot de ce genre est quelquefois omis, soit pour marquer l'étonnement, soit pour donner plus de vivacité à la phrase. Ex. : **Rogas**? (Cic.) Quoi! Vous le demandez! **Non pudet** *philosophum in eo gloriari quod hæc non timeat*? (Cic.) Un philosophe ne rougit-il pas de se glorifier de n'avoir pas ces craintes?

Utrum omnia digesta habes, annon?

§ **377.** Dans les interrogations doubles, le premier membre de phrase commence en général par *utrum,* est-ce que; quelquefois par *ne* (après un autre mot) ou par *num.* Le second membre commence presque toujours par *an,* ou bien par *an non, necne,* ou bien ne... pas.

Ex. : **Utrum** *omnia digesta habes,* **an non**? (Cic.) Avez-vous tout mis en ordre, oui ou non? — **Num** *furis,* **an** *ludis me*? Est-ce que vous êtes fou? ou bien vous moquez-vous de moi?

* **Remarque I.** — Quelquefois, mais seulement dans les phrases courtes et rapides, la première proposition interrogative est sans adverbe, et la seconde est accompagnée de *ne* ou de *necne*. Ex. : *In incerto erat* **vicissent, victi ne essent** (Tite-Live). On ne savait s'ils étaient vainqueurs ou vaincus. **Demus beneficium necne**, *in nostrā est potestate* (Cic.). Rendre ou ne pas rendre service, cela dépend de nous.

* **Remarque II.** — Quelquefois *utrum* est renforcé par *ne* : on trouve en poésie *utrum ne*, et en prose *nĕ* mis après le mot qui suit *utrum*. Ex. : *Est etiam illa distinctio,* **utrum illud ne** *non videatur ægrē ferendum, an...* (Cic.) Il y a encore à faire cette distinction, si cela ne doit pas être supporté avec peine, ou si...

Canis nonne similis est lupo?

§ **378**. Dans les interrogations qui contiennent une négation, on met *nonnĕ* (*non-nĕ*).

Ex. : *Canis* **nonne** *similis est lupo*? (Cic.) Le chien n'est-il pas semblable au loup?

§ **378** *bis*. Dans les interrogations indirectes, *ne, num, utrum, an, nonnĕ, cur, quare, quomodo,* etc., se construisent avec le subjonctif, selon la règle de ces sortes de propositions subordonnées (§ **278**).

[***Histoire.** — A l'époque classique, on se sert surtout des adverbes *num* et *nĕ* dans les interrogations indirectes. Plus tard, et dès Tite-Live, on met plutôt *an*.]

Haud scio an ingenio plus valuerint quam doctrina. — Contigit tibi quod nescio an nemini.

§ **379**. Dans les interrogations indirectes, *an* s'emploie ou bien pour faire suite à *ne* ou à *utrum* (§ **377**), ou bien séparément.

Employé séparément, après les locutions dubitatives *dubito,* je doute ; *dubium est,* il est douteux ; *incertum est,* il est incertain ; *nescio, haud scio,* je ne sais, etc., il a le sens de *an non.*

Ex. : **Haud scio an** *ingenio plus valuerint quam doctrinā* (Cic.), je ne sais s'ils n'ont pas brillé plutôt par le génie naturel que par l'instruction.

Remarque I. — *Haud scio an, nescio an,* ainsi construit, équivalent à une affirmation atténuée, et ont le sens de *peut-être.*

Remarque II. — Quand *haud scio an, nescio an*, employés en ce sens, sont suivis d'une négation, cette négation garde toute sa valeur. Ex. : *Contigit tibi quod* **nescio an nemini** (Cic.), vous avez eu un bonheur qui n'a peut-être été donné à personne. *Num eorum senectus miserabilis fuit?* **Haud scĭo an nulla** *beatior possit esse* (Cic.), est-ce que leur vieillesse fut digne de pitié? Peut-être ne saurait-il y en avoir une plus heureuse.

* **Remarque III.** — **An** s'emploie dans le même sens avec ellipse de *haud scio*. Ex. : *Quum ei Simonides* **an** *quis alius polliceretur* (Cic.), comme Simonide ou quelque autre lui promettait. *Vitio ne orationis* **an** *rei* (Tite-Live), par la faute de son langage ou par la force des choses.

Quoties vidimus? Quam id te non decebat!

§ **380***. Plusieurs adverbes interrogatifs (*quam, quantum, quoties,* etc.) sont en même temps exclamatifs. Ils ne se construisent pas, comme en français, avec une négation, à moins d'avoir un sens réellement négatif.

Ex. : 1° **Quoties vidimus...** combien de fois n'avons-nous pas vu? — 2° **Quam id te non decebat!** (Cic.) Combien cela était loin d'être séant pour vous!

Cur me excrucio? Quid est quare desierit?

§ **380** *bis**. *Cur* est l'adverbe de l'interrogation directe et indirecte ; *quarē* ne s'emploie guère que dans l'interrogation indirecte.

Ex. : **Cur** *me excrucio?* (Tér.) Pourquoi me tourmenter? *Quid est* **quare** *desierit?* (Sén.) Qu'y a-t-il pour qu'il ait cessé?

* **Remarque I.** — *Quidni,* synonyme de *cur non,* se trouve quelquefois séparé chez les comiques. Ex. : **Quid** *ego* **ni** *teneam?* (Plaute.) Pourquoi ne tiendrais-je pas?

* **Remarque II.** — On trouve chez Sénèque le pléonasme *Quidni non...?*

CHAPITRE VII

SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS

§ **381**. On a vu (§ **127**) la liste des prépositions, et avec quels cas elles se construisent. Quelques observations ont été faites sur leur emploi au sujet des cas (§ **143-146**).

Quelques autres observations doivent être ajoutées.

Observations générales.

Mecum, nobiscum. — Paucos post menses. — Brundusium versus. — Quorum in mente. — Quos inter.

§ **381** *bis*. Malgré leur nom de *prépositions*, quelques-unes se placent *après* le substantif. Par exemple :

1° * *Cum* (avec), se place toujours après les pronoms *me, te, se, quo, nobis, vobis*. Ex. : **Mecum, nobiscum.** — Les autres prépositions monosyllabiques se placent souvent entre un adjectif sur lequel l'auteur veut insister, et le substantif. Ex. : **Paucos post menses**, peu de mois après; **multis de causis**, pour beaucoup de raisons. — Plus rarement, du moins en prose, ces prépositions se placent entre le substantif et son complément au génitif. Ex. : **Deorum in mente,** dans l'esprit des dieux. Il y a exception pour les conjonctifs compléments d'un substantif. Ex. : **Quorum in** *mente,* dans l'esprit desquels.

2° * *Tenus* (jusqu'à) (§ **382** *bis*), et **versus** (dans la direction de) se placent toujours après le mot que ces prépositions régissent. Ex. : **Brundusium versus,** du côté de Brindes. Plusieurs autres prépositions de deux syllabes (*contra, inter, propter,* etc.) peuvent se mettre après leur régime. Ex. : **Quos inter,** entre lesquels. Cette construction est surtout usitée en poésie, quand il y a deux substantifs servant de régime à ces prépositions. — Elle se trouve également avec *per*, accompagné de deux régimes. Ex. : **Transtra per** *et remos* (Virg.). A travers les bancs et les rames.

[* **Histoire**. — Après l'époque classique, la dernière construction de la préposition, entre deux substantifs, devient fréquente en prose. Ex. : *Fæsulas inter Arretiumque* (Tac.)].

Remarque I. — La préposition se met en général immédiatement avant le substantif. Quelquefois, cependant, elle en est séparée par les compléments de ce substantif ou même par divers mots qui le déterminent. Ex. : **Propter** *Hispanorum, apud quos consul fuerat,* **injurias** (Cic.), à cause du mal fait aux Hispaniens, chez lesquels il avait été comme consul. **Ad** *bene beatēque* **vivendum**, pour vivre bien et heureusement.

Remarque II. — **Per**, au nom de, donne lieu à une construction particulière, où la préposition se trouve séparée du régime par le sujet et le complément du verbe. Ex. : *Per ego te Deos oro.* (Tér.), par les dieux, je vous en prie. *Per ego te, fili, quæcumque jura liberos jungunt parentibus, precor* (T. Liv.), je vous conjure, mon fils, au nom des droits sacrés qu'ont les parents sur leurs enfants.

Procul urbe. — Postridie nonas. — Simul his.

§ **382***. Il n'y a pas de différence essentielle entre la préposition et l'adverbe : La préposition n'est qu'un adverbe avec complément. De là une double conséquence :

1° La plupart des prépositions peuvent être employées comme des adverbes, c'est-à-dire sans complément. Ce sont surtout : *circa* (dans le sens de *circiter*), *clam, palam, coram, ante, post, pone, contra, citra, extra, infra, præter,* etc.

2° Un grand nombre d'adverbes peuvent être employés comme des prépositions, c'est-à-dire avec un complément. Ainsi, on dit **procul ab urbe** et **procul urbe**; *pridie* et *postridie* se construisent avec l'accusatif.

Ex. : **Postridie nonas,** le lendemain des nones. On trouve en poésie **simul his** (pour *simul cum his*), ou par souvenir du grec ἅμα τοῖςδε.

Verbo tenus. — Labrorum tenus.

§ **382** *bis**. La préposition *tenus* (jusqu'à) se construit en général avec l'ablatif, et quelquefois, surtout en poésie, avec le génitif.

Ex. : *Verbo tenus,* en paroles seulement. *Labrorum tenus* (Lucrèce), seulement jusqu'aux lèvres.

* **Remarque.** — *Tenus,* avec des pronoms féminins à l'ablatif, forme les adverbes *eatenus, hactenus, quatenus.*

[* **Histoire.** — *Clam* se construit avec l'ablatif. On trouve cette préposition construite chez Plaute avec l'ablatif, l'accusatif et même le génitif. Ex. : **Clam hero**, en cachette de son maître; **clam matrem**, à l'insu de sa mère; **clam patris**, à l'insu de son père. Cette dernière construction semble être un souvenir du grec λάθρα.]

In ea urbe qua vivimus.

§ **383**. Quand un conjonctif doit être précédé d'une préposition, et que cette préposition a été exprimée avec l'antécédent de ce conjonctif, il est d'usage de ne pas l'exprimer de nouveau.

Ex. : **In ea urbe quā** *vivimus,* ou **in quā urbe** *vivimus,* dans la ville où nous vivons.

* **Remarque.** — Les prépositions ne se répètent pas non plus devant plusieurs mots étroitement unis par le sens. Ex. : *pro gloriā patriāque,* pour la gloire et la patrie. Mais si les idées sont distinctes, les prépositions se répètent : *et in bello et in pace,* dans la guerre et dans la paix.

§ **384**. Les prépositions, quand elles sont en composition, ne se construisent ordinairement pas avec les mêmes cas que lorsqu'elles sont seules. Elles marquent le complément indirect d'un grand nombre de verbes, et se construisent en général avec le datif (Voyez § **226**, Rem. **I** et **233**).

Observations particulières.

Prope urbem *ou* prope ab urbe.

§ **385**. La préposition *a,* qui exprime l'éloignement, se met non seulement après *procul,* loin, mais après *prope,* près. On dit :

Prope urbem ou **prope ab urbe,** près de la ville. (*Prope,* dans le premier cas, est préposition; dans le second, adverbe.) — Sur deux constructions semblables de l'adjectif *propior,* (Voyez § **168** *bis*).

* **Remarque.** — De même, la préposition *versus,* prise adverbialement, se construit avec *in* ou *ad,* et l'accusatif. Ex. : **Ad Oceanum versus**, du côté de l'Océan, vers l'Océan.

Cœnabam apud patrem. — Eo ad patrem. — Pugna ad Cannas.

§ **385** *bis*. Les prépositions *apud,* chez, et *ad,* vers, se construisent toutes deux avec l'accusatif, bien que la seconde seule exprime le mouvement.

Ex. : *Cœnabam* **apud** *patrem,* je dînais chez mon père. — ***Eo*** **ad** *patrem,* je vais chez mon père.

* **Remarque I.** — *Ad* paraît quelquefois s'employer sans mouvement, pour *apud.* **Ex. : Pugna ad Cannas** (Cic.), la bataille livrée près de Cannes. **Ad lævam,** à gauche. **Ad regem mansit** (Cés.), il resta près du roi. **Ad portas** *hostis est* (Tit.-Liv.), l'ennemi est aux portes. En réalité, *ad* indique toujours un mouvement, réel ou supposé (*en allant vers, du côté de, etc.*)

* **Remarque II.** — *Ad* se construit quelquefois avec des adjectifs dans le sens de *pour, au point de vue de.* Ex. : *Id sordidum est* **ad famam** (Cic.), cela est une tache pour la réputation. *Nulla est species* **ad rationem solertiamque** *præstantior quam solis lunæque cursuum* (Cic.), il n'y a pas de spectacle plus admirable, au point de vue de l'intelligence et de l'art, que celui des révolutions de la lune et du soleil.

A re frumentariā laborabat. — Ab arte, ab irā.

§ **385** *ter**. La préposition *a,* ou *ab,* étant suivie de l'ablatif, a différentes significations en rapport avec les sens de ce cas (§ **146**) ; par exemple :

1° *du côté de, sous le rapport de.* — Ex. : **A re frumentaria** *laborabat* (Cic.). Il était en souffrance du côté des provisions de grain.

2° *à l'aide de, par le moyen de.* Ex. : *Turbinem assuetā versat* **ab arte** *puer* (Tibulle), l'enfant fait tourner son sabot avec son art accoutumé.

3° *par suite de.* Tite-Live l'emploie souvent en ce sens. **Ex. : ab ira,** par colère ; **ab odio,** par haine ; **ab** *insitā animis* **levitate,** par la légèreté naturelle aux esprits.

Per mare. — Per triennium. — Per legatos. — Per vim. — Per deos.

§ **386***. *Per* signifie :

1° A travers (pour l'espace et la durée);

Ex. : **Per mare**, à travers la mer. **Per triennium**, pendant trois ans.

2° Par l'intermédiaire de;

Ex. : *Augustus* **per legatos** *suos bellum administrabat*, Auguste faisait la guerre par l'intermédiaire de ses lieutenants.

3° Par le moyen de; par la permission, par le secours de;

Ex. : *Detrimenta importata* **per aliquem** (Cic.), dommages causés par quelqu'un. **Per leges** *licet* (Cic.), les lois permettent... **Per vim**, par la force. **Per simulationem** *timoris*, en feignant de craindre.

4° Au nom de : **Per deos** *jurare*, jurer par les dieux; etc.

Præ se agere. — Præ omnibus unus. — Præ lacrimis.

§ **386** *bis**. La préposition *præ* qui se construit avec l'ablatif, signifie :

1° Devant : **Præ se** *agere*, mener devant soi;

2° Préférablement à : **Præ omnibus** *unum prædicam* (Virg.). Je recommanderai ceci avant tout;

3° A cause de (quand il s'agit d'un empêchement, c'est-à-dire de quelque chose qui est avant, qui fait obstacle).

Ex. : **Præ lacrimis** *loqui non potest*, les larmes l'empêchent de parler. *Gens suarum rerum impotens* **præ domesticis discordiis** (Tit. Liv.), nation incapable de se gouverner à cause des discordes civiles.

Pro castris. — Pro aliquo obsecrare. — Aliquem pro amico habere. — Pro dignitate.

§ **386** *ter**. La préposition *pro*, qui se construit avec l'ablatif, signifie :

1° Devant, en avant de : **pro castris**, devant le camp;

2° Pour, en faveur de : **pro aliquo** *obsecrare*, prier pour quelqu'un ;

3° Pour, à la place de, en guise de : *Aliquem* **pro amico** *habere*, tenir quelqu'un pour ami ; — **pro nihilo** *habere*, considérer quelqu'un comme rien. Des locutions **pro consule, pro prætore** sont venus les mots *proconsul, proprætor* ;

4° Pour prix de : **Pro talibus ausis** (Virg.), pour de tels forfaits ;

5° En proportion de, selon, suivant : **Pro dignitate** *laudare aliquem* (Cic.), louer quelqu'un selon son mérite. **Pro viribus**, suivant ses forces. **Pro tuā prudentiā** (Cic.), en raison de vos lumières. **Pro tempore**, selon la circonstance.

Merita in patriam. — Sub noctem.

§ **387***. On a vu (§ **127**, 3°) que quatre prépositions se construisent avec l'accusatif ou avec l'ablatif, selon qu'elles expriment ou n'expriment pas le mouvement.

Cette règle s'applique d'une manière assez précise à *in* et à *sub*. Le mouvement, la direction vers un but matériel ou métaphorique est marqué par l'accusatif. C'est ainsi que l'on dit : *merita* **in patriam**, actes de dévouement envers la patrie ; **in perpetuum**, à toujours ; **in dies** *singulos*, de jour en jour ; **in horas**, d'heure en heure. **Sub noctem** (Cés.), vers le coucher du soleil. **Sub hæc** *dicta* (Tit.-Liv.), à ces mots. **Sub dies** *festos* (T. Live), aussitôt après la fête.

* **Remarque I.** — Cependant quelquefois, avec la préposition *in*, les rapports semblent renversés :

1° On trouve l'accusatif, quand il n'y a pas de mouvement; Ex. : **Habere in potestatem**, avoir en son pouvoir; **in ditionem** *populi Romani* **esse**, être sous la dépendance du peuple romain. *Lætus* **in præsens** *animus, quod ultra est oderit curare* (Hor.). Quand on jouit du bonheur présent, il ne faut pas chercher ce qui viendra après.

2° On trouve l'ablatif quand il y a un mouvement, au moins de la pensée (*à l'égard de, au sujet de,* etc.). Ex. : *Non* **talis in hoste fuit** *Priamo* (Virg.). Achille n'agit pas ainsi envers Priam, son ennemi. *Hoc* **facere in eo** *homine consuerunt, cujus orationem approbant* (Cés.). Voici ce qu'ils ont coutume de faire envers l'homme dont ils approuvent le discours.

3° Avec certains verbes (*pono, loco, statuo, claudo, condo,* et leurs composés) on trouve également l'accusatif et l'ablatif. Ex. : **Imponere in curru** ou **in currum**, mettre sur un char. On peut dire que l'accusatif, avec ces verbes, marque surtout le moment où l'action est faite, l'ablatif le résultat de l'action.

* **Remarque II.** — *Super* ne s'emploie en prose avec l'ablatif que quand il signifie *au sujet de*; Ex. : **Hac super re** *scribam ad te postea* (Cic.), je vous écrirai plus tard à ce sujet. Partout ailleurs, en prose, il se construit avec l'accusatif. Mais, en poésie, on trouve l'ablatif avec *super* signifiant *au-dessus de :* **Fronde super viridi** (Virg.), sur le vert feuillage; **Super foco** (Hor.), sur le foyer.

Remarque III. — *Subter* se construit toujours en prose avec l'accusatif; ce n'est qu'en poésie qu'il est quelquefois accompagné de l'ablatif. Ex. : **Subter littore** (Catull.), sous la plage.

§ 387 *bis**. Quelquefois, en latin, la préposition *cum* fait la fonction de la conjonction *et,* comme en français [1] la préposition *avec;* et le verbe suivant se met au pluriel.

Ex. : *Ipse* **dux cum** *aliquot* **principibus capiuntur** (T. Liv.), le général en personne et quelques-uns des principaux chefs sont faits prisonniers. **Ilia cum Lauro** *de Numitore* **sati** (Ov.), Ilia et Laurus, enfants de Numitor.

1. Voyez notre *Grammaire française, Cours supérieur,* § **271**, Rem. III. **Hist.**

CHAPITRE VIII

SYNTAXE DES CONJONCTIONS

§ **388**. On a vu (§ **128**) la liste des conjonctions de coordination et des conjonctions de subordination ; et, dans la partie de la Syntaxe relative aux modes, on a vu que l'on construit :

1° Avec l'indicatif, les conjonctions :

ut, ubi, quamdiu, ut, velut, sicut, prout, quatenus, utcunque, seu, sive, quia, quod, quoniam, siquidem, quando, quandoquidem (§ **267** *bis*);

2° Avec le subjonctif, les conjonctions :

ut, quo, ne (§ **283-289**);
quin, quominus, quamvis, licet (§ **298**);
nedum, quasi, tanquam, velut si (§ **299-300**);
dum, modo, dummodo (§ **302**);

3° Tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif, les conjonctions :

antequam, priusquam, postquam (§ **306**);
si, nisi, etiam si, etsi (§ **304**);
dum, donec, quoad (§ **305**);
cum ou *quum* (§ **307-308**);
quod, quippe, etc. (**309-310** *bis*).

* Il n'y a pas lieu de revenir sur les conjonctions de subordination, dont la syntaxe se lie étroitement à celle des modes. Il suffira d'ajouter ici quelques remarques sur les conjonctions de simple coordination.

Timeo Danaos et dona ferentes.

§ **389**. Parmi les conjonctions marquant la liaison, on distingue *et, que, ac, atque,* et; *neque, nec,* ni.

1. Les conjonctions *et* et *que* s'emploient, en général,

indifféremment; il faut remarquer seulement que la conjonction *que* se met toujours après un autre mot, le plus souvent après le premier de la phrase, et presque jamais après un *e* bref. De plus *que* marque une liaison plus étroite que *et*. On dit par exemple :

1° **Cæsare et Bibulo** *consulibus,* sous le consulat de César et de Bibulus; 2° **Senatus populusque** *Romanus*, le Sénat et le peuple Romain.

2. *Ac* (devant les consonnes, excepté devant *h*), *atque* (devant les voyelles et devant *h*) marquent une distinction plus forte que *et* et *que* entre les mots liés par ces conjonctions;

Ex. : *Omnia honesta* **atque** *inhonesta,* **tout ce qui est honnête et ce qui ne l'est pas.**

3. La conjonction *et* s'emploie quelquefois dans le même sens que l'adverbe *etiam* (même, aussi), qui en est formé (*et jam*), surtout après *simul* et *sed,* et avant *nunc* (*simul et*, *sed et, et nunc*).

Ex. : *Timeo Danaos* **et** *dona* **ferentes** (Virg.). Je crains les Grecs, même quand ils font des présents.

4. Quand on veut insister sur la liaison de deux mots, on met *que... et,* et en poésie... *que,... que*.

Ex. : **Hastaque et** *gladius* (T. Liv.), et la lance et l'épée; **terrāque marique** (Virg.), et sur terre et sur mer.

5. Quand on veut insister sur la liaison de deux propositions, on met : *et... et;*

Ex. : **Et** *vitulā tu dignus* **et** *hic* **(Virg.). Tu mérites la génisse, et lui aussi.**

Remarque. — Si l'une des propositions est négative, on se sert de *neque... et,* ou de *et... neque*; Ex. : *Homo* **nec** *meo judicio stultus* **et** *suo valdē prudens* (Cic.). Homme qui, selon moi, n'est point sot, et, selon lui, est fort avisé. *Patebat via* **et** *certa* **nec**

longa (Cic.). Un chemin était ouvert, qui était direct, et qui n'était pas long.

6. *Nec* se met devant les consonnes, excepté devant *h;* *neque,* devant les voyelles et devant *h.*

§ **389** *bis**. Parmi les conjonctions marquant la séparation, on distingue *vel, ve* et *aut,* ou *sive... sive, seu... seu,* soit... soit....

1. L'opposition marquée par *aut* est en général plus forte que celle qui est exprimée par *vel* : *aut* indique surtout une différence entre des choses, *vel* entre des mots. *Vel* équivaut quelquefois à *et.*

Ex. : *Audendum est* **aut** *omnia patienda* (Tit.-Liv.), il faut oser ou se résigner à tout. — *Laudanda* **vel** *etiam amanda vicinitas* (Cic.), voisinage à louer et même à aimer.

2. La répétition *aut... aut* indique deux suppositions, dont l'une exclut l'autre. La répétition de *vel... vel* indique une alternative moins étroite.

Ex. : **Aut** *latuit* **aut** *fugit* (T.-Liv.), ou il se cacha ou il s'enfuit. **Vel** *voce* **vel** *fidibus* (Hor.), ou avec la voix ou avec la lyre.

3. *Vel,* comme *et,* s'emploie dans le sens de *etiam* (même), surtout devant un superlatif.

Ex. : *Per me* **vel** *stertas licet* (Cic.). Je vous permets même de ronfler. **Vel optimē** *scribere* (Cic.), écrire avec la plus grande perfection.

4. *Vĕ* ne se met qu'après un autre mot et rarement après une voyelle brève.

5. *Seu* se met devant les consonnes seulement, excepté devant *h;* *sive* devant les voyelles et les consonnes. C'est une seule et même conjonction; elle signifie en général *ou si,* et, quand elle est répétée, *soit..; soit que... soit que...*

Quelquefois elle s'emploie pour *aut* ou *vel*, sans marquer de supposition.

Ex. : *Ascanius florentem urbem matri* **seu** *novercæ reliquit* (T.-Liv.). Ascagne laissa la ville florissante à sa mère ou à sa belle-mère.

§ **390***. Parmi les conjonctions marquant opposition on distingue : *sed, at, autem, vero, verum*, mais ; *tamen, attamen*, cependant; *atque*, et pourtant; *ceterum*, du reste.

1. *Autem, vero*, ne se mettent qu'après un autre mot, le plus souvent après le premier de la proposition. Il en est de même, en général, de *tamen :* c'est *attamen* qui se met ordinairement au commencement des phrases. On trouve cependant *tamen* au commencement d'une proposition principale, correspondant à *si, quamvis, licet*, etc.

Ex. : *Licet tibi significarim ut ad me venires*, **tamen** *intelligo*... (Cic.). Bien que je vous aie dit de venir me trouver, cependant je comprends...

2. *At* marque une opposition plus forte que *sed* et que *autem*, qui signifient souvent *or* plutôt que *mais*. *At* s'emploie souvent, soit seul, soit plus ordinairement suivi de *enim* ou *vero* (*at enim, at vero*) dans le sens de *mais dira-t-on*. *Sedenim, etenim* signifient *en effet*. *At enim, et enim* se mettent au commencement des phrases; *sed enim* peut se mettre après un ou deux mots ;

Ex. : *Magnum reginæ* **sed enim** *miseratus amorem* (Virg.). En effet, prenant en pitié l'amour de la princesse.

3. Quelquefois *at* marque seulement un mouvement de style; comme tel, il peut commencer un développement oratoire.

Ex. : **At** *videte hominis intolerabilem audaciam* (Cic.). Voyez, je vous prie, l'intolérable audace de cet homme. **At** *te dii deæque perduint* (Tér.). Puissent les dieux et les déesses te confondre!

4. *Nisi* et *quanquam,* bien que conjonctions de subordination s'emploient quelquefois dans le sens de *sed,* de *tamen.*

Ex. : *Plura de Jugurtha scribere dehortatur fortuna mea...;* **nisi tamen** *intelligo illum supra quam ego sum petere* (Sall.). Ma fortune me conseille de ne pas m'étendre davantage sur Jugurtha...; seulement je comprends que son ambition s'adresse plus haut que moi. **Quanquam** *quid loquor?* (Cic.) Et cependant que dis-je ?

§ **390** *bis**. Sur les conjonctions marquant *preuve* ou *conclusion,* il y a lieu de faire les remarques suivantes :

1. *Nam* se met toujours au commencement d'une phrase, *enim* après le premier mot d'une proposition, rarement après deux. *Enim* ne signifie pas toujours *en effet;* il a souvent le sens de *c'est que.*

Ex. : *Tum Antonius* : **Heri enim,** *inquit, hoc mihi proposueram...* (Cic.). Antoine dit alors : c'est que, hier, je m'étais proposé...

On a vu plus haut le sens et l'emploi de *etenim, sed enim, atenim* (§ **390**, 2).

2. *Ergo* et *igitur,* peuvent se mettre soit au commencement de la proposition, soit après un autre mot. *Igitur* peut même se mettre après plusieurs mots.

Ex. : *Hoc bono fruendum est* **igitur** (Cic.), donc il faut jouir de ce bien.

3. *Itaque* se met en général au commencement des phrases; mais il peut aussi se mettre après un mot.

CHAPITRE IX

SYNTAXE DE L'INTERJECTION

Hei misero mihi. — Macte virtute esto. — Apage te.

§ **391**. I. *Væ,* malheur à... (§ **129**, 3°), n'est pas la seule interjection qui se construise avec un cas (le datif et quelquefois l'accusatif).

II. On a vu (§ **143**, 2°) avec quels cas se construisent les interjections *o, ecce.*

III. *Proh* se met avec le nominatif : *Proh pudor!* O honte!

IV. On met aussi le datif après *hei,* hélas!

Ex. : **Hei misero mihi!** (Tér.) Que je suis malheureux!

V*. L'interjection *cedo* (ancien impératif, voyez § **129**, 5°) se construit avec l'accusatif.

Ex. : **Cedo librum**, allons, ce livre! (*c'est-à-dire* donne ce livre.) Un centurion romain avait reçu le surnom de **cedo alteram** (encore une!), parce que, après avoir rompu sur le dos d'un soldat une verge de sarment, il avait coutume d'en demander *encore une*, puis *encore une* (Tacite).

VI*. L'interjection *macte* (courage!) se construit avec un ablatif, avec ou sans le verbe *esto.*

Ex. : **Macte virtute esto** signifie proprement : *sois augmenté en courage*. **Macte** *animo, generose puer!* (Virg.) Allons, courage, noble enfant!

Cette locution est invariable au singulier, et s'emploie même dans une proposition infinitive :

Ex. : *Juberem* **te macte virtute esse...** (Tit.-Liv.). Je vous aurais dit de prendre courage.

Mais l'ancien participe *mactus* (dont *macte* est le vocatif, Voy. § **129**, 5°, **Hist.**) peut se mettre au pluriel;

Ex. : **Macti virtute estote** (Tit.-Liv.). Allons! redoublez de courage.

VII.* *Apage* (arrière!) a gardé de son origine grecque, ἄπαγε, la force verbale, et se construit avec l'accusatif;

Ex. : **Apage te**, va-t-en, retire-toi. *Apage istas a me mulieres* (Plaut.). Loin de moi ces femmes!

CHAPITRE X

DE QUELQUES FIGURES DE GRAMMAIRE

§ **392**. Les règles de la syntaxe souffrent quelquefois des dérogations, par suite de constructions irrégulières en apparence, mais qui ont aussi leurs règles, et qu'on appelle des *figures de grammaire*. Les plus essentielles à connaître, au point de vue de la syntaxe latine, sont *la syllepse, l'attraction, l'ellipse* et *l'anacoluthe*.

§ **393**. On appelle *syllepse* une construction où les mots sont mis en rapport, non d'après les règles de la grammaire, mais d'après la pensée; c'est-à-dire qu'un adjectif, un pronom ou un verbe, au lieu de s'accorder avec le substantif auquel il se rapporte grammaticalement, s'accorde avec un autre dont la pensée est éveillée par ce substantif [1].

Ainsi : 1° l'adjectif s'accorde irrégulièrement par syllepse dans les phrases suivantes :

Meā unius *refert* (§ **186** *ter*), il importe à moi **seul**.

Capita *conjurationis virgis* **cæsi** *sunt,* les chefs de la conjuration furent battus de verges.

Hic **genus antiquum** *terræ, Titania proles, fulmine* **dejecti**

1. Sur l'emploi de la *syllepse* en français, voyez notre *Grammaire française, Cours moyen*, § **176** et § **333, 2**.

(VIRG.). Là gît l'antique descendance de la terre, les fils des Titans, frappés de la foudre.

2°* De même le pronom conjonctif ou démonstratif se met à un autre genre ou à un autre nombre que le substantif qui précède.

Ex. : Horace désigne Cléopâtre par les mots *fatale monstrum,* puis il dit : **Quæ** *generosius perire quærens,* elle, cherchant une noble mort... — Stace parle d'abord de **rauca agmina** (il s'agit des troupes de grues), puis il ajoute : **Illæ,** *clangore fugaci... volant,* elles s'envolent en poussant des cris qui annoncent leur fuite.

Souvent un singulier est rappelé par un pronom du pluriel, parce qu'il y a dans l'esprit une idée de pluralité :

Ex. : *Constituerunt ut cetera multitudo conjurationis* **suum quisque negotium** *exsequeretur, sed* **ea** *divisa hoc modo* **dicebantur** (SALL.). Ils réglèrent que le reste des conjurés exécuterait chacun ce dont il était chargé : or voici comment ces rôles étaient distribués. *L. Cautilius,* **scriba** *pontificis,* **quos** *nunc minores pontifices appellant* (TITE-LIVE). L. Cautilius, greffier du pontife, classe d'hommes qu'on appelle les petits pontifes.

3° C'est par syllepse que le verbe se met au pluriel avec un nom collectif (§ **222**).

4° C'est également par syllepse que l'adverbe *partim* s'emploie quelquefois comme sujet avec un verbe et un adjectif au pluriel.

Ex. : *Bonorum* **partim necessaria, partim** *non* **necessaria** *sunt* (CIC.), parmi les biens, les uns sont nécessaires, les autres ne le sont pas. **Partim** *e nobis* **timidi** *sunt*, **partim** *a republicā* **aversi** (CIC.). Parmi nous, les uns ont peur, les autres sont les ennemis de la république.

5°* C'est par syllepse que l'on met une proposition infinitive après un verbe dans lequel, implicitement, se trouve contenue l'idée de *dire.*

Ex. : *Regulus sententiam ne diceret* **recusavit**; *quamdiu jureju-*

rando hostium teneretur, **non esse** *se senatorem* (Cic.), Régulus refusa de dire son avis; (il dit) que, tant qu'il serait lié par le serment prêté aux ennemis, il n'était pas sénateur.

6°* C'est encore par syllepse que, après un mot négatif, on sous-entend un des mots compris dans le mot négatif (*homo* dans *nemo; ut* dans *ne*, etc.).

Ex. : **Nemo** *extulit eum verbis..., sed* **contempsit...** (Cic.). Personne ne loue... mais on méprise... *Appius collegis scribit,* **ne** *Virginio commeatum dent atque etiam in custodiā* **habeant** (Tite-Live). Appius écrit à ses collègues de ne pas donner de congé à Virginius et même de s'assurer de sa personne.

[* **Histoire.** — Tacite abuse de la syllepse. Ainsi il dit : **Decurias** *equitum judicandi munus* **expleturos**, les décuries des chevaliers qui doivent remplir l'office de juges. Ailleurs, après avoir rappelé par un conjonctif neutre un substantif de ce genre, il met un adjectif au genre que représente la personne désignée par ce substantif. Ex. : *Vitam ipsam in extremum adductam a clientelis et servitiis Octaviæ,* **quæ** *plebis sibi nomen indiderint, ea in pace* **ausi,** *quæ vix bello evenirent*, que sa vie même est mise en péril par les clients et les esclaves d'Octavie, qui se sont donné le nom de peuple et se portent dans la paix à des audaces qui se voient à peine dans la guerre. — D'autres fois il met un gérondif au génitif après un adjectif ou un participe ayant la valeur d'un substantif. Ex. : *Vologesi vetus et* **infixum** *erat arma romana* **vitandi,** c'était chez Vologèse une ancienne résolution que celle d'éviter les armes romaines.]

§ **394.** I. Souvent en latin, l'accord de l'adjectif, du pronom ou du verbe se fait avec un mot plus rapproché que celui avec lequel, d'après les règles de la syntaxe, devrait avoir lieu l'accord : c'est ce qu'on appelle l'*attraction.*

Ainsi l'accord peut se faire, non avec le substantif sujet, mais avec un substantif mis en apposition ou avec l'attribut.

Ex. : **Corioli oppidum captum** *est* (Tite-Live), la ville de Corioles fut prise. *Non* **omnis error stultitia est dicenda** (Cic.), toute erreur ne doit pas être appelée sottise. **Amantium iræ,** *amoris* **redintegratio est** (Tér.). Les colères d'amants sont un renouvellement d'amour. **Pictores et poetæ** *suum* **quisque** *opus a vulgo con-*

siderari **vult** (Cic.). Les peintres et les poètes veulent chacun que le public prête attention à leur œuvre. *Me* **non tantum litteræ quantum longinquitas** *temporis* **mitigavit** (Cic.), ce n'est pas tant l'étude que le temps qui m'a calmé.

II. Il y a des exemples du verbe s'accordant par attraction avec le dernier substantif sujet au singulier, quand il y a eu précédemment un autre substantif au pluriel.

Ex. : *Hoc mihi et* **Peripatetici et vetus Academia concedit** (Cic.), les Péripatéticiens et la vieille Académie m'accordent cela.

III. On a vu (§ **323**) que, après le verbe *licet*, suivi de *esse*, on peut mettre l'accusatif, ou, par attraction, le datif. Par une attraction analogue on peut mettre le datif après les locutions *mihi, tibi, ei nomen est;*

Ex. : *Scipioni nomen fuit* **Africano** (ou *Africanus*), Scipion fut surnommé l'Africain. *Si id crimen homini novo esse deberet* (Cic.), si ce devait être un grief contre un candidat d'être un homme nouveau.

IV. C'est par une attraction du même genre qu'on a dit *mihi volenti* ou *cupienti est*, locution qui correspond à *volo, cupio,* (*mihi est velle, cupere*), et qui semble un hellénisme [1] transporté en latin;

Ex. : *Non* **plebi** *militia* **volenti putabatur** (Sall.), on pensait que le peuple désirait éviter le service militaire. *Quibusdam* **volentibus** *novas res* **fore** (T.-Liv.), qu'une révolution plaira à quelques-uns. *Ut quibusque bellum* **invitis** *aut* **cupientibus erat** (Tac.), selon que la guerre était conforme ou contraire aux désirs de chacun.

V. L'accord peut se faire avec le complément d'un comparatif suivi de *quam*, quand l'accord devrait se faire avec le sujet.

Ex. : *Magis* **pedes** *quam* **arma** *Numidas* **tutata sunt** (Sall.), les Numides furent sauvés, plutôt par la vitesse de leurs pieds que par leurs armes.

1. Voyez notre *Grammaire grecque*, § **229**.

VI. On a vu (§ **177**. Rem. 1) que le superlatif prend le genre de son complément; quelquefois au contraire il prend par attraction le genre du sujet, mais seulement quand le sujet est exprimé le premier.

Ex. : **Indus** *est omnium* **fluminum maximus** (Cic.), l'Indus est le plus grand de tous les fleuves. **Dulcissime rerum** (Hor.), ô vous que j'aime par-dessus tout au monde! (Il faut noter ici que *rerum* n'est pas explétif, mais intensif, comme dans le vers de Virgile : *Et rerum facta est pulcherrima Roma,* et Rome est devenue la plus belle ville du monde).

VII. C'est surtout avec les pronoms ou adjectifs démonstratifs et conjonctifs que l'attraction est fréquente.

On en a vu plusieurs exemples (§ **189** *bis* et § **195**, 1°). En voici un autre où l'attraction avec le conjonctif se complique d'une ellipse du démonstratif antécédent : *Raptim* **quibus** *quisque poterat* **elatis** (Tit.-Liv.), chacun ayant enlevé tout ce qu'il peut. La phrase complète et régulière serait : *elatis iis quæ quisque poterat efferre...*

§ **395**. L'une des figures de grammaire les plus usitées est l'*ellipse*[1], c'est à dire l'omission d'un mot réclamé par la construction naturelle de la phrase.

I. * On a vu (§ **150**, Rem. IV) que, devant un génitif, il y a souvent ellipse d'un substantif qui devrait être répété. Il en est de même du verbe.

Ex. : *Beatē vivere* **alii in alio, vos in voluptate ponitis** (Cic.) Les uns placent le bonheur de la vie dans une chose, les autres dans une autre; vous, vous le placez dans le plaisir. **Si noles** *sanus,* **curres hydropicus** (Hor.), si vous ne voulez pas courir en bonne santé, il vous faudra courir avec l'hydropisie.

II.* Certains substantifs sont fréquemment omis devant un génitif, par exemple :

1. Voyez, sur l'ellipse en français, notre *Grammaire française,* § **167-169**; sur l'ellipse en grec, notre *Gramm. grecque* (complète), § **168**, **169** et § **231** *bis*.

ÆDES : *Ventum erat* **ad Vestæ** (HOR.), on était arrivé au temple de Vesta.

FILIUS ou FILIA. **Hasdrubal Gisconis**, Asdrubal, fils de Giscon.

UXOR. **Verania Pisonis** (PLINE LE JEUNE), Vérania, femme de Pison. **Catonis Marcia** (LUC.), Marcia, femme de Caton.

SERVUS ou LIBERTUS. **Flaccus Claudii**, Flaccus, affranchi de Claudius.

Ces trois dernières constructions peuvent s'expliquer, sans ellipse, par le *génitif de possession*. — Voyez, sur la locution **venit mihi** *in mentem* **Platonis**, le § **244**, **Remarque III**.

III. * Les substantifs *causâ* ou *gratiâ* s'omettent encore quelquefois avec le génitif.

Ex. : *Germanicus in Ægyptum proficiscitur* **cognoscendæ antiquitatis** (TAC.). César part pour l'Égypte, désireux d'en étudier les antiquités (Voyez § **359**, **Remarque IV**.)

IV *. Quelques substantifs sont souvent sous-entendus avec certains adjectifs, par suite de leur fréquent emploi avec ces adjectifs; par exemple :

Cani,	s. ent. *capilli,* cheveux blancs;
Dextrā, sinistrā,	— *manus,* main droite, gauche;
Ferinā vesci,	— *carne,* se nourrir de gibier;
Frigida, calida,	— *aqua,* eau froide;
Hiberna, stativa,	— *castra,* quartier d'hiver, campement;
Prætexta,	— *toga,* robe prétexte;
Primas, secundas *agere*,	— *partes*, jouer le premier, le second rôle;
Tertia, quarta,	— *febris,* fièvre tierce, quarte.

V. Il en est de même du substantif *pecuniæ*, qui se sous-entend dans certaines formules judiciaires.

Ex. : *Actio* **repetundarum** ou **de repetundis**, accusation de concussion (*m. à m.* de sommes d'argent à redemander à un détenteur illégitime).

VI. * Quelques substantifs s'omettent fréquemment avec certains verbes.

Appellere s. ent. *navem*, aborder (pousser le navire au rivage);
Ducere *in hostem* — *exercitum*, marcher à l'ennemi;
Movere — *castra*, lever le camp;
Solvere — *navem*, lever l'ancre (*m. à m.* détacher le navire).

VII. * Homines est ordinairement sous-entendu avec la 3e personne du pluriel des verbes qui indiquent un bruit public : **aiunt**, on dit; **ferunt, perhibent, memorant**, on rapporte; **narrant**, on raconte, etc.

VIII. * Inquit s'emploie quelquefois sans sujet déterminé, dans le sens du français *dit-on*.

Ex. : *Quidam, si puer parvus occidit, æquo animo ferendum putant. Nondum gustaverat*, **inquit**, *vitæ suavitatem* (Cic.). Quelques personnes pensent que la mort d'un enfant en bas âge ne saurait affecter. Il n'avait pas, dit-on, goûté les douceurs de la vie.

IX. On a vu (§ 209) des antécédents sous-entendus. L'ellipse est surtout marquée lorsque l'antécédent n'est pas au même cas que le conséquent.

Ex. : *Miseranda vita est*, **qui** *se metui quam amari malunt* (Cic.), misérable est la vie de ceux (*eorum* sous-entendu) qui aiment mieux être craints qu'être aimés. — *Misi ad Antonium* **qui** *hoc diceret* (Cic.), j'ai envoyé vers Antoine *un homme* pour le lui dire.

X. L'ellipse est plus forte encore dans les idiotismes suivants :

Spero, **quæ tua est prudentia** (Cic.), j'espère, vu votre prudence. — *Ego*, **quæ mea est negligentia...** (Cic.), moi, vu mon peu de soin... **Quā es prudentiā, cujus lenitatis est** *Galba* (Tac.), vu votre prudence et la douceur de Galba. *Ajax*, **quo animo traditur** (Cic.), Ajax avec le caractère que lui donne la tradition. **Quanta ingenia** *in nostris hominibus* **esse video**, *non despero...* (Cic.), avec des dispositions naturelles comme j'en trouve chez nos concitoyens, je ne désespère pas... *Illis*, **quantum importunitatis habent**, *parum est impune male fecisse* (Sall.). Ils sont si

mal inspirés qu'il ne leur suffit pas d'avoir mal fait impunément.

XI. L'ellipse des antécédents s'applique aux conjonctions et aux adverbes comme aux adjectifs et aux pronoms.

Ex. : **Quam maximus** (pour *tam magnus quam qui maximus esse potest*), aussi grand que possible (§ **181, Rem. II**). **Quam celerrimē**, pour *tam celeriter quam fieri potest celerrimē.* (Voyez § **364, Rem. I.**)

XII. L'un des mots dont l'ellipse est la plus fréquente est le verbe substantif, surtout à la 3e personne du singulier et du pluriel et dans les sentences.

Ex. : *Initium sapientiæ* **timor Domini**, la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. **Omnia præclara rara** (Cic.), toutes les belles choses sont rares.

En général l'ellipse de *sum* n'a lieu que dans une proposition principale.

XIII. * Souvent aussi d'autres verbes sont sous-entendus, avec un accusatif, comme les verbes *dicere*, *alloqui*, *ferre*, *dare* et autres, qu'il est facile de suppléer.

Ex. : **Ne plura, ne multa** (s. ent. *dicam*), pour n'en pas dire davantage, pour ne dire que quelques mots. **Te tribus verbis volo** (Plaute), s. ent. *alloqui*, **à moi**, s'il vous plait, trois mots. **Quo te**, *Mœri*, **pedes?** (Virg.) s. ent. *ducunt*. Où vas-tu, Méris? *A Chrysippo* **pedem nunquam** (Cic.), s. ent. *refert*, il ne s'écarte jamais de Chrysippe d'un seul pas. *A me* **Cæsar pecuniam** (Cic.), s. ent. *postulat*, César me demande de l'argent. **Di meliora piis** (Virg.), s. ent. *dent*. Dieux, accordez un sort meilleur aux hommes vertueux. **Cicero Attico salutem**, s. ent. *dat*, Cicéron à Atticus. salut. **Quos ego...** (Virg.), s. ent. *plectam*, je les châtierai.

XIV. * Certains verbes se sous-entendent encore avec des adverbes ou des pronoms neutres, surtout dans les interrogations.

Ex. : **Bene** *idem* **Chrysippus** (Cic.), s. ent. *dicit*, le même Chrysippe dit encore fort bien. **Nihil ad me**, s. ent. *pertinet*. cela ne me touche pas. **Quorsum hæc**? s. ent. *pertinent*, à quoi se rapporte ceci? **Quid**, s. ent. *erit*, **si**...? que sera-ce, si... **Quid postea**? s. ent. *erit*, et après... **Quid**? s. ent. *dicam*, **quod**, que dirai-je de ce que; etc., etc.

XV. * L'ellipse de *facio* est fréquente avec *nihil aliud*.

Ex. : *Venit in judicium, si* **nihil aliud**, *at saltem ut*... (Cic.). Il a comparu en justice, sinon pour autre chose, du moins pour... *Venter* **nihil aliud** *quam datis voluptatibus fruitur* (Tite-Live). L'estomac ne fait que jouir des voluptés qui lui sont procurées.

XVI. * On a vu plus haut (§ **375**, Rem. IV) l'ellipse de *non*, dans la locution *non modo* (pour *non modo non*).

XVII. * Une ellipse non moins remarquable est celle de *magis* ou *potius* devant *quam*;

Ex. : *Veteres Romani in pace beneficiis* **quam** *metu imperium agitabant* (Sall.), pendant la paix, les anciens Romains faisaient sentir leur empire par les bienfaits plutôt que par la crainte.

XVIII. * Au contraire, après un comparatif, c'est quelquefois *quam* qui est omis, par exemple après *plus*, *amplius*, *minus*.

Ex. : **Minus quinquennium** *est* (Pline le Jeune), il y a moins de cinq ans (Voyez § **174** *bis*, **Rem. IV**).

XIX. * Il y a souvent abréviation dans l'expression d'une pensée, par l'ellipse de quelque mot dont l'omission rend la phrase plus rapide.

Ex. : *Videtisne captivorum orationem* **cum perfugis** *congruere?* (Cés.) Voyez-vous que le rapport des captifs concorde avec celui des transfuges (pour *cum perfugarum oratione*). *Ingenia nostrorum hominum multum* **ceteris hominibus** *præstiterunt* (Cic.). Le génie de nos concitoyens l'a beaucoup emporté sur celui des autres hommes (pour *ceterorum hominum ingeniis*).

XX. * Les ellipses de ce dernier genre sont surtout fréquentes dans les interrogations.

Ex. : *Necesse est eum timere permultos.* **Quos istos?** (Cic.) Il est nécessaire qu'il redoute bien des gens. Et quelles sont ces gens? (pour *qui sunt isti quos*).

§ **395** *bis* *. Le contraire de l'*ellipse* est le *pléonasme*, figure qui consiste à exprimer plus de mots qu'il n'est nécessaire pour le sens.

1° Ainsi, au lieu de l'ellipse de *magis* (§ **395**, XVII), on trouve quelquefois le comparatif marqué deux fois.

Ex. : *Themistocli* **optatius** *videbatur oblivisci posse* **potius** *quod meminisse nollet, quam quod semel audisset vidissetve meminisse* (Cic.), Thémistocle jugeait plus désirable de pouvoir oublier ce dont on ne voulait pas se souvenir, que de se souvenir de ce qu'on avait entendu ou vu une seule fois.

II. On a vu un démonstratif répétant le sujet (§ **189**, Rem. XI et § **212**, Rem. II). Quelquefois un démonstratif fait double emploi avec un complément.

Ex. : *Quid* **hoc** *totā Siciliā est* **clarius, quam** *omnes Segestæ* **matronas convenisse**? (Cic.) Qu'y a-t-il de plus notoire dans la Sicile entière que cette réunion de toutes les matrones à Ségeste?

§ **396**. Quelques phrases présentent un changement de construction qui fait que la fin ne peut se rattacher grammaticalement au commencement : c'est ce qu'on appelle une *anacoluthe* ou *phrase brisée*.

Ex. : *Arcades ad portas* **ruēre,** *et de more vetusto Funereas* **rapuere** *faces* (Virg.), les Arcadiens se précipitent aux portes, et, selon l'antique usage, s'emparent de torches funèbres. **Nosti Marcellum quam tardus sit** (Cic.), vous savez combien Marcellus est lent. — *Nam* **nos omnes**, *quibus est alicunde aliquis objectus labos, omne, quod est interea tempus, priusquam id rescitum est,* **lucro est** (Cic.), en effet pour nous tous, qui sommes menacés de quelque peine un jour ou l'autre, tout le temps qui s'écoule pour nous avant que nous en ayons connaissance est autant de gagné. **La phrase a été commencée autrement qu'elle ne finit. Régulièrement il faudrait** *nobis omnibus... lucro est,* **ou :** *nos omnes...*

lucrum esse existimare debemus. — **Utile videbatur Ulixi,** *ut quidam poetæ tragici prodiderunt* (*nam apud Homerum talis de Ulixe nulla suspicio est*), **sed insimulant eum** *tragœdiæ simulatione insaniæ militiam subterfugere voluisse* (Cic.), il paraissait utile à Ulysse [d'éviter d'aller à la guerre], c'est une tradition répandue par quelques poètes tragiques, car il n'y a contre lui aucun soupçon de cette nature dans Homère; mais les tragédiens l'accusent d'avoir simulé la folie pour l'éviter. *Militiam subterfugere,* on le voit, devait se trouver dans la première proposition et dépendre, non de *insimulant voluisse,* mais de *utile videbatur.*

* **Remarque.** — L'*anacoluthe* est surtout fréquente avec la proposition infinitive et dans le dialogue [1].

[* **Histoire.** — Les anacoluthes sont assez multipliées chez Tacite, Ex. : *Servaverat eam, non* **clementiā**... *sed* **effugium** *in futurum,* il l'avait sauvée, non par clémence, mais pour se réserver une ressource. *Omnes interfici jussit, non* **honore** *Galbæ, sed* **munimentum** *ad præsens...,* il les fit tous mettre à mort, non pour honorer Galba mais pour sa sûreté dans le présent...]

§ **396** *bis* *. Deux figures de grammaire sont encore à noter, surtout en vue de la lecture des poètes : l'*hypallage* et l'*hendiadys.*

I. L'*hypallage* (de ὑπαλλαγή, *changement*), consiste à changer le rapport grammatical des adjectifs et des substantifs. Ainsi :

1° On met un adjectif au lieu d'un adverbe. Ex. : *Nec gregibus* **nocturnus** *obambulat* [*lupus*] (Virg.), et le loup ne rôde pas la nuit autour des étables. *Nec minus Æneas se* **matutinus** *agebat* (Virg.), Énée n'était pas moins en mouvement dès le matin.

2° On applique à un mot un qualificatif qui appartiendrait logiquement à un autre. Ex. : *Ibant* **obscuri solā** *sub nocte per umbram* (Virg.), ils allaient enveloppés d'obscurité dans la nuit solitaire (pour *obscurā soli sub nocte*). *Dum Capitolio regina* **dementes** *ruinas, funus et imperio parabat* (Hor.), tandis que la reine, dans son délire, préparait la ruine du Capitole et le dernier jour de l'Empire romain.

1. Voyez des exemples de cette figure de grammaire dans notre *Grammaire française* (*Cours supérieur,* § **170** *bis*).

3° On met le complément direct à la place du complément indirect, et réciproquement l'indirect à la place du direct. Ex. : *Velox amœnum sæpe* **Lucretilem** *mutat* **Lycæo** *Faunus* (HOR.), souvent Faune change le mont Lycée pour le riant Lucrétile. (Voyez § **240** *bis*, **Rem.**), etc., etc.

II. L'*hendiadys* (mot latinisé de ἓν διὰ δυοῖν, une chose par deux mots) consiste à exprimer par deux substantifs une idée qui semblait devoir être rendue par un substantif accompagné d'un complément ou d'une épithète.

Ex. : **Pateris** *libamus* **et auro** (VIRG.), nous faisons des libations avec des coupes d'or (pour *pateris aureis*). *Sensit enim nimiā* **cæde atque cupidine** *ferri* (VIRG.), il sentit qu'il se laissait emporter par la fureur du carnage. **Qui vestitu et cretā** *occultant sese* (PLAUTE), ceux qui se cachent sous un vêtement blanchi à la craie (pour *vestitu cretato*). **Oblectationi oculisque** (TAC.), pour le plaisir des yeux.

§ **396** *ter* *. On distingue encore :

1° l'*asyndeton* (*du grec* ἀσύνδετος, non lié), figure de grammaire qui consiste dans l'omission de la conjonction copulative *et*, ce qui donne aux phrases un tour vif et rapide :

Ex. : *Abiit, excessit, evasit, erupit* (CIC.), Catilina est parti, il s'est retiré, il s'est échappé, il s'est évadé.

2° l'*hyperbate,* construction de phrase où l'ordre des mots est renversé (voyez § **141** *bis* et *ter*) ; quand l'ordre n'est interverti qu'entre deux mots, c'est ce qu'on appelle une *anastrophe* :

Ex. : **Quibus de causīs**, pour *de quibus causis*.

3° le *zeugma*, figure qui consiste à mettre deux substantifs avec un verbe qui ne convient qu'à l'un des deux :

Ex. : **Currumque et rabiem** *parat* (HOR.), elle prépare son char et sa rage. **Manus ac supplices voces** *tendens* (TAC.), Tendant les mains, élevant une voix suppliante (Bossuet a dit : versez des larmes avec des prières). *Quod arduum sibi, cetera legatis permisit* (TAC.), il prit pour lui tout ce qui était ardu, et abandonna le reste à ses lieutenants.

SUPPLÉMENT

OU

NOTIONS COMPLÉMENTAIRES

CHAPITRE PREMIER

DES MOTS ET DE LEURS DIVERS ÉLÉMENTS.

Racine, radical, affixes, désinences. Mots simples, dérivés, composés.

§ **397**. On a déjà vu ce qu'on entend par *radical* et par *désinence* (§ **2** *bis*), par mot *simple* et mot *composé* (§ **3**). Pour plus de précision, il est bon de revenir sur ces notions, en les complétant par d'autres qui s'y rattachent.

398. Parmi les mots *simples*, il faut distinguer :

1° Les mots *primitifs*, qui ne sont formés d'aucun autre (Ex. : *ventus*, le vent; *cœlum*, le ciel);

2° Les mots *dérivés*, qui sont formés de mots primitifs (Ex. : *ventilare*, remuer par le vent, dérivé de *ventus; cœlestis*, céleste, dérivé de *cœlum*).

§ **399**. Tout mot simple se compose d'un *radical*, qui indique le sens du mot, et d'une *désinence*, qui marque les différentes formes de la déclinaison et de la conjugaison.

§ **400**. Il ne faut pas confondre le *radical* avec la *racine* : la *racine* est un élément plus simple, plus général encore que n'est quelquefois le radical : cet élément est commun à plusieurs mots.

§ **401**. Dans le radical, la racine est quelquefois altérée ou augmentée.

§ **402**. Pour former des *dérivés*, on met après le radical des lettres qui modifient le sens du mot *primitif*, et qu'on nomme un *suffixe*.

§ **403.** Les mots *composés* sont formés par la réunion de plusieurs mots simples (§ **3**), ou d'un mot simple et d'une particule inséparable qui le précède, et qu'on nomme un *préfixe.*

Les mots en composition sont sujets à subir diverses altérations (Voyez §§ **412** et **413**).

§ **404**. Un exemple suffira pour faire distinguer les différents éléments dont se compose un mot; on trouvera d'autres exemples plus loin, au chapitre : *Des familles de mots* (§ **417**).

RACINE	RADICAUX (où la racine est quelquefois altérée) formant des mots primitifs.	SUFFIXES formant des dérivés.	PRÉFIXES formant des composés.
JUG	jug **um**, *joug*, jung **o**, je joins.	ju *mentum*, *bête de somme* (ce qu'on met au joug); jug *erum*, *arpent*, étendue de terre cultivée par une bête de somme; junc *tio*, junc *tura*, liaison; junc *tim*, avec liaison, avec suite.	*dis* jungo, je disjoins; *se* jungo, je sépare.

§ **405**. On donne le nom général d'*affixes* aux éléments qui, pour former des mots dérivés ou composés, s'ajoutent à la racine ou au radical d'un mot primitif, soit avant (*préfixes*), soit après (*suffixes*).

§ **406**. Tout mot peut avoir deux *affixes*. Ces éléments ont chacun une signification déterminée qu'il importe de connaître, parce qu'elle se retrouve dans tous les mots où ils apparaissent. Ce sont les suffixes qui déterminent le genre des noms, adjectifs et participes.

TABLEAU DES PRÉFIXES LATINS.

§ 407. Les *préfixes*, qu'il ne faut pas confondre avec les *prépositions*, et qui sont des particules inséparables, sont peu nombreux en latin.

PRÉFIXES	LEUR SIGNIFICATION	EXEMPLES.
am-, an- (primitivement **amb**-)	tout autour, tout à fait.	**am***plector*, j'embrasse; **am***puto*, je coupe; **an** *ceps*, à deux têtes, à deux faces: **an** *quiro*, je recherche avec soin: **an** *helo*, je respire avec effort; **an** *fractus*, repli, sinuosité.
dis..	séparation, mouvement en sens contraire.	**dis** *cedo*, je me retire; **dis** *puto*, je suis d'un avis contraire, je discute; **dis** *traho*, je tire en sens divers. — Souvent l'*s* finale de *dis* s'assimile (**dif** *fero*, je disperse, je diffère; **dif** *ficilis*, difficile) ou se supprime (**di** *mitto*, je congédie; **di** *gero*, je répartis; **di** *spergo*, je répands de divers côtés, je disperse), etc.
in-.	négation, privation	**in** *docilis*, indocile; **in** *cultus*, inculte; **in** *formis*, informe; **in***amabilis*, peu aimable.
nec-,**ne**-. . . .	négation, privation.	**ne** *queo*, je ne peux pas; **ne** *fas*, défendu par la religion, impie; **nec** *opinatus*, inopiné; **neg** *otium* (pour **nec** *otium*), absence de loisir, affaire;
red-,-**re**- . . .	mouvement en arrière, acte fait en retour, en sens contraire, et, *par suite*, répétition d'un acte.	**re** *gredior*, je reviens en arrière; **re** *jicio*, je rejette; **re** *fero*, je rapporte; **re** *pendo*, je paye en retour; **red** *do*, je rends; **re** *cludo*, j'ouvre; **re** *clamo*, je me récrie contre; **re** *figo*, je décloue; **re** *spondeo*, je réponds; **red** *imo*, je rachète; **re** *duco*, je ramène; **re** *linquo*, je laisse; **re** *mitto*, je renvoie; **re** *ficio*, je refais, je répare; **red** *eo*, je reviens; **re** *peto*, je regagne.
sed-, **se**,-**so**-..	séparation, privation.	**sed** *itio*, sédition (retraite du peuple *sur le mont Aventin*), **se** *voco*, **se** *jungo*, **se** *pono*, je sépare; **se***curus*, exempt de soucis; **so** *cors*, lâche (dépourvu de cœur, *cor*); **so***brius*, sobre (non sujet à l'ivresse, *ebrius*).
semi-..	à moitié.	**semi** *vir*, qui n'est homme qu'à demi; **semi** *somnus*, à moitié endormi; **semi** *animis*, à demi-mort; **sem** *esus*, à demi-rongé (pour **semi** *esus*).
sesqui-	un demi en plus.	**sesqui** *pedalis*, d'un pied et demi.
ve-.	négation, privation.	**ve** *cors*, lâche (sans cœur, *cor*); **ve***sanus*, dépourvu de sens, de raison.

§ 408. TABLEAU DES PRINCIPAUX SUFFIXES LATINS.

Remarque I. — Pour les noms, les adjectifs et les verbes, on trouvera indiquée, avec le suffixe, la désinence, qui n'en fait pas partie, mais qui aide à prononcer le suffixe et à reconnaître les terminaisons des mots.

Remarque II. — Pour les substantifs dont le suffixe est altéré par la désinence au nominatif singulier, le suffixe est indiqué à l'accusatif.

Remarque III. — Le genre des substantifs et des adjectifs dépendant de leurs suffixes, le genre de chaque suffixe est indiqué dans ce tableau.

GROUPES. Leur signification.	SUFFIXES.	EXEMPLES.
	1° Suffixes des substantifs.	
NOMS 1° Indiquant l'agent.	-**a** (masc.).	*scrib* **a**, scribe; *colleg* **a**, collègue;
	-**arius** (masc.).	*statu* **arius**, statuaire;
	-**ista** (masc.).	*soph* **ista**, sophiste;
	-**mnus** (masc.) et -**mna** (fém.).	*alu* **mnus**, élève;
	-**tor** (masc.).	*vic* **tor**, vainqueur; *crea* **tor**, créateur;
	-**tric** *em* (acc. fém.).	*vic* **tric** *em*, victorieuse; *crea***tric** *em*, créatrice;
	-**sor** (pour **tor**).	*cur* **sor**, coureur;
	-**on** *em* (acc. masc.).	*latr* **on** *em*, larron; *nebul* **on**-*em*, vaurien.
2° Indiquant l'action ou le résultat de l'action.	-**atus** (masc.).	*consul* **atu** *s*, consulat;
	-**ela**, et, dans les mots dérivés d'un radical de supin, -**tela**.	*quer* **ela**, plainte; *corrup***tela**, corruption; *tu***tela**, tutelle;
	-**idin** *em*, **igin** *em* (acc. fém.).	*lib* **idin** *em*, caprice; *form*-**idin** *em*, crainte; *or* **igin**-*em*, origine;
	-**ina** (fém.), **inum** (neutre).	*offic* **ina**, officine, atelier; *medic* **ina**, médecine; *pis*-*tr* **inu** *m*, boulangerie;
	-**ion** *em*, -**tion** *em*, -**sion** *em* (acc. fém.).	*suspic* **ion***em*, soupçon; *ac*-**tion***em*, action; *ever* **sion**-*em*, ruine;
	-**men** (neutre).	*ag* **men**, troupe; *regi* **men**, action de conduire, direction;

GROUPES. Leur signification.	SUFFIXES.	EXEMPLES.
2° Indiquant l'action ou le résultat de l'action (*suite*).	**-monia** (fém.), **-mo-nium** (neutre).	*ceri* **monia**, cérémonie; *testi*-**moniu** *m*, témoignage; *pa-tri* **monium**, patrimoine;
	-sis (fém.).	*mes* **sis** (pour *met* **sis**), moisson;
	-tut *em* (acc. fém.).	*vir* **tut** *em*, vertu;
	-ura, et, dans les mots dérivés d'un radical de supin, **-tura** (fém.).	*cap* **tura**, capture;
	-us, et, dans les mots dérivés d'un radical de supin, **-tus**, **-sus** (masc.).	*audi* **tus**, gén, *ūs*, l'audition; *vi* **sus**, la vision.
3° Indiquant des objets, des instruments, etc.	**-al**, **-ar** (neutre).	*pute* **al**, margelle d'un puits; *pulvin* **ar**, coussin;
	-ariu *m* (neutre).	*gran* **ariu** *m*, grenier; *viv* **a-riu** *m*, vivier;
	-bra (fém.), **-brum** (neutre).	*late* **bra**, cachette; *verte* **bra**, vertèbre; *ventila* **brum**, van; *candela* **brum**, candélabre;
	-bula (fém.), **-bulum** (neutre).	*mandi* **bula**, mandibule; *fa* **bu-la**, fable; *pa* **bulu** *m*, pâturage; *lati* **bulum**, cachette; *voca* **bulu** *m*, mot, vocable;
	-cru *m* (neutre).	*ludi* **crum**, jouer; *lava* **cru** *m*, lavoir;
	-culu *m* (neutre).	*guberna* **culu** *m*, gouvernail;
	-etu *m* (neutre).	*dum* **etu** *m*, endroit plein de buissons; *oliv* **etu** *m*, bois d'oliviers;
	-ile (neutre).	*ov* **ile**, bercail; *cub* **ile**, lit;
	-iu *m*, **-ariu** *m* (neutre).	*convivi* **iu** *m*, banquet; *adju-tor* **iu** *m*, aide; *aviar* **iu** *m*, volière;
	-mat *is* (gén. neutre).	*poe* **ma**, poème;
	-mentu *m* (neutre).	*instru* **ment** *um*, instrument; *vesti* **mentum**, vêtement;
	-na (fém.), **-num** (neutre) et **-erna** (fém.).	*ul* **na**, avant-bras; *do* **nu** *m*, don; *lant* **erna**, lanterne;
	-oriu *m* et **-torium** (neutre).	*dormit* **oriu** *m*, dortoir; *refec-t* **oriu** *m*, réfectoire;
	-tru *m* (neutre).	*ara* **tru** *m*, charrue; *claus-* **tru** *m*, clôture (pour *claud-* **tru** *m*); *ros* **tru** *m*, bec (pour *rod*-**trum**, ce qui sert à ronger);
	-uca (fém.).	*lact* **uca**, laitue.

GROUPES. Leur signification.	SUFFIXES.	EXEMPLES.
4° Indiquant la qualité, la manière d'être. Ces substantifs sont formés d'adjectifs, et, en général, ne se mettent pas au pluriel.	**-ia** (fém.), qui, ajouté au suffixe des participes présents, forme **-antia**, **-entia**.	*audac***ia**, audace; *inert***ia**, inertie; *vigil* **antia**, vigilance; *neglig* **entia**, négligence;
	-ies et **-ities** (fém.), qui, dans quelques mots, alterne avec **-itia**.	*pauper***ies**, pauvreté; *pigr***ities** et *pigr* **itia**, paresse; *mol-l***ities** *et moll* **itia**, mollesse;
	-itia (fém.).	*just***itia**, justice; *trist***itia**, tristesse;
	-tat *em*, qui s'élargit en **-itat***em*, **-etat***em*, **-stat**-*em* (acc. fém.).	*crudeli* **tate** *m*, cruauté; *boni***tat***em*, bonté; *pie* **tat***em*, piété; *venu* **stat***em*, grâce;
	-tudin *em* (acc. fém.).	*ægri* **tudin** *em*, chagrin; *alti***tudin** *em*, hauteur;
5° Diminutifs.	**-lus**, **-la**, **-lu** *m*, **-ellus**, **ella**, **-ellum** et **-culus**, **-cula**, **-culum** (masc., fém., neutre).	*hortu* **lus**, jardinet; *litteru* **la**, petite lettre; *oppidu* **lum**, petite ville; *oc* **ellus**, petit œil; *tab* **ella**, tablette; *la-b* **ellum**, petite lèvre; *frater***culus**, petit frère; *mater***cula**, petite mère; *opus* **culum**, opuscule;
	-ola (fém.), **-olum** (neutre).	*besti***ola**, petite bête; *doli***olum**, petit tonneau;
	-cion *em* (acc. masc.).	*homun* **cion** *em*, petit homme;
6° Patronymiques.	**-ad** *es* (acc. masc. plur.).	*Æne* **ad** *es*, gén. *um*, descendants d'Enée;
	-id*em* (acc. masc. sing.).	*Nere* **id** *em*, une Néréide;
	ides (nom. masc. sing.).	*Atr* **ides**, gén. *æ*, Atride (le fils d'Atrée, Agamemnon).

2° Suffixes des adjectifs et participes.

ADJECTIFS 1° Indiquant la manière d'être ou d'agir.	**-aneu** *s*, **a**, **u** *m*.	*consent***aneus**, qui est d'accord;
	-atu *s*, **a**, **um**.	*barb* **atus**, barbu; *aur* **atus**, doré;
	-bundu *s*, **a**, **um**,	*erra* **bundus**, errant;
	-entus et **-lentus**, **a**, **um**.	*cru* **entus**, sanglant; *trucu-***lentus**, féroce; *succu***lentus**, succulent;
	-inu *s*, **a**, **um**.	*peregr* **inus**, étranger, féroce;
	-itus, **a**, **um**.	*crin* **itus**, qui a des cheveux;
	-nt *em*, qui, combiné avec la voyelle finale du présent des différents verbes, donne **-ant** *em*, **-an** *s*, **ent***em*, **-en** *s*.	*viliga* **nt** *em*, qui veille, vigilant; *mone* **nt** *em*, avertissant; *neglig* **en t** *em*, négligeant, négligent; *audi***ent-***em*, entendant;

GROUPES. Leur signification.	SUFFIXES.	EXEMPLES.
ADJECTIFS 1° Indiquant la manière d'être ou d'agir (*suite*).	**-olentu***s*, **-ulentu***s*, a, u*m*.	*vi* **olentus**, violent; *turb***ulentus**, turbulent;
	-rnu*s* et-**ternus**, a, u*m*.	*hodi* **ernus**, d'aujourd'hui; *sempi* **ternus**, éternel;
	-tīnu*s* et-**tīnu***s*, a, u*m*.	*pris* **tīnus**, ancien; *intes***tīnus**, intérieur;
	-tu*s*, a, u*m*.	*onus* **tus**, chargé; *robus* **tus**, robuste; *amatu***s**, aimé;
	-ulu*s*, a, u*m*.	*cred***ulus**, crédule; *pend***ulus**, qui pend;
	-u*s*, a, u*m*.	*bonus*, bon; *just***us**, juste;
	-utu*s*, a, u*m*.	*nas***utus**, qui a un grand nez;
	-uu*s*, a, u*m*.	*congr***uus**, qui convient; *conspic* **uus**, remarquable.
2° Indiquant l'aptitude, la capacité, la relation, la similitude, etc.	**-ac***em*, **-ax** (acc. masc., fém., neutre).	*aud***acem**, *aud* **ax**, audacieux; *ed* **ac***em*, *ed* **ax**, propre à ronger; *loqu* **acem**, bavard; *pertin* **ac** *em*, obstiné; *perspic* **ac** *em*, clairvoyant.
	-aceu*s*, a, u*m*.	*herb* **aceus**, herbeux; *gallin***aceus**, de poule ou de coq;
	-æu*s*, a, u*m*.	*Cum* **æus**, de Cumes;
	-ali*s*, i*s*, e.	*mort* **ali***s*, mortel;
	-anu s et **-ianus**, a, u*m*.	*hum* **anus**, humain; *rom***anus**, romain; *ciceron***ianus**, cicéronien;
	-ari*s*, i*s*, e.	*salut* **aris**, salutaire;
	-ariu*s*, a, u*m*.	*advers* **arius**, adversaire;
	-at*em*, *em*, a*s*.	*arpin* **as**, d'Arpinum;
	-cundu*s*, a, u*m*.	*rubi* **cundus**, qui tire sur le rouge, rubicond; *ira***cundus**, irascible;
	-cu s, **-scus**, a, u*m*.	*græ***cus**, grec; *o***scus**, osque;
	-eli*s*, i*s*, e.	*crud* **elis**, cruel;
	-ensi*s*, i*s*, e.	*for* **ensis**, du forum; *sicili***ensis**, de Sicile;
	-enu*s*, a, u*m*.	*eg* **enus**, indigent; *terr* **enus**, de terre;
	-este*r* et-**estri***s*, i*s*, e.	*camp* **ester** et *camp***estris**, de plaine; *agr* **estis**, agreste;
	-eu*s* et **-neus**, a, u*m*.	*aur* **eus**, d'or, semblable à l'or; *Epicur* **eus**, d'Epicure; *ig***neus**, de feu; *ebur***neus**, d'ivoire;
	-iciu*s*, a, u*m*.	*tribun* **icius**, de tribun;
	-ĭcu*s*, **-īcus** et-**iquus**, a, u*m*.	*bell***ĭcus**, guerrier; *pud***īcus**, pudique; *ant***iquus**, antique.

GROUPES. Leur signification.	SUFFIXES.	EXEMPLES,
2° Indiquant l'aptitude, la capacité, la relation, la similitude, etc. (*suite*).	-**ignu***s*, **a**, **u***m*.	*ben***ignus**, bénin;
	-**ili***s*,-**bili***s* et-**tili***s*, **is**, **e**.	*fac***ili***s*, facile; *lauda***bili***s*, louable; *duc***tili***s*, facile à conduire; *puer***ili***s*, puéril;
	-**li***s*, **is**, **e**.	*host***ilis**, hostile;
	-**inu***s*, **a**, **u***m*.	*mar***inus**, marin;
	-**iu***s*, **a**, **u***m*.	*patr***ius**, qui appartient au père ou à la patrie; *reg***ius**, royal;
	-**ivu***s*, **a**, **u***m*.	*capt***ivus**, captif; *fest***ivus**, de fête;
	-**nu***s* et **inus**, **a**, **u***m*.	*quer***nus**, de chêne; *frater***nus**, fraternel; *Lanuv***inus**, de Lanuvium;
	-**oru***s*, **a**, **u***m*.	*can***orus**; mélodieux;
	-**osu***s*, **a**, **u***m*.	*pericul***osus**, périlleux;
	-**ticu***s*, **a**, **u***m*.	*rus***ticus**, rustique; *aqua***ticus**, aquatique;
	-**timu***s*, **a**, **u***m*.	*legi***timus**, légitime, conforme à la loi;
	-**unu***s*, **a**, **u***m*.	*opport***unus**, opportun.
3° Diminutifs.	-**ulu***s*, -**culu***s*, **a**, **u***m* (comme pour les substantifs, n° 5).	*parv***ulus**, très petit; *pauper***culus**, un peu pauvre;
	-**ellu***s*, **a**, **u***m*.	*nov***ellus**, un peu nouveau.
4° Augmentatifs (comparatif et superlatif.)	-**ior**, **or**, **us**.	*doct***ior**, plus savant;
	-**timus**, -**simus**,- **issimu***s*, **a**, **u***m*.	*op***timus**, très bon; *max***imus**, très grand; *doct***issimu***s*, très savant.

3° Suffixes des verbes.

SUFFIXES		
1° Indiquant un effet produit.	-**fico**, *as*.	*ædi***fico**, j'édifie;
2° Fréquentatifs.	-**ito**, *as*.	*rog***ito**, je demande itérativement; *dict***ito**, je répète;
	-**ulo** et-**culo**, -**culor**.	*post***ulo**, je sollicite; *os***culari**, embrasser;
3° Inchoatifs.	-**sco**,-**sso**,-**isco**, -**iscor**.	*assuc***sco**, je m'habitue; *no***sco**, j'apprends à connaître; *capes***so**, je saisis; *faces***so**, je m'empresse de faire; *remin***iscor**, je me remets en mémoire;

GROUPES. Leur signification.	SUFFIXES.	EXEMPLES.
4° Désidératifs.	-urio (inf.-ire), -*is*, qui s'ajoute au radical du supin.	*empt***urio**, j'ai envie d'acheter; *es***urio**, j'ai faim (j'ai envie de manger);
5° Diminutifs.	-ico, *as*.	*claud***ico**, je boite; *vell***ico**, je mordille;
	-illo, *as*.	*vac***illo**, je vacille;
	-ulo, *as*.	*cum***ulo**, je comble; *mod***ulor**, je module.

4° Suffixes des adverbes, prépositions, etc.

SUFFIXES 1° Indiquant la manière.	-ā (formés d'adj. féminins de la 1re déclin.);	rect**ā**, directement;
	-ē formés d'adjectifs de la 2e déclinaison.	*doct***ē**, savamment;
	-o	*rar***o**, rarement; *porr***o**, en poursuivant;
	-tim,-atim,-itim.	*tribut***im**, par tribu; *greg***atim**, par troupe; *vir***itim**, homme par homme;
	-ter,-iter (formés surtout d'adjectifs de la 3e déclinaison).	*gravi***ter**, gravement; *firm***iter**, fermement; *ali***ter**, autrement.
2° La certitude.	-nam.	*quia***nam**, parce que, en effet;
	-pote.	*ut***pote**, attendu que;
3° Le temps.	-dam, -dem.	*quon***dam**, autrefois; *tan***dem**, enfin;
	-dum.	*non***dum**, pas encore; *inter***dum**, de temps en temps;
	-jam.	*et***iam** (pour *et* **jam**), encore;
	-per.	*paulis***per**, peu de temps;
4° Le nombre.	-ies.	*quinqu***ies**, cinq fois;
	-fariam.	*multi***fariam**, en beaucoup d'endroits;
5° Le lieu A. sans mouvement.	-bi.	*i***bi**, là;
	-ce.	*hic* (pour *hi-ce*), celui-ci.
B. avec mouvement.	-as.	*for***as**, dehors;
	-orsum.	*de***orsum**, vers le bas; *intr***orsum**, à l'intérieur;
C. avec mouvement hors de.	-de.	*in***de**, de là;
	-itus.	*radic***itus**, depuis la racine.

CHAPITRE II

DE LA DÉRIVATION ET DE LA COMPOSITION DES MOTS. DES FAMILLES DE MOTS.

Groupement des mots d'après leur formation.

§ **409**. On a vu que la *racine* est un élément simple qui est commun à plusieurs mots (§ **400**). Ces mots, ayant une racine commune, se trouvent en rapport de sens les uns avec les autres.

§ **410**. Les mots *primitifs*, c'est-à-dire ceux qui ne sont formés d'aucun autre (§ **398**), viennent directement de la racine.

1° Quand ce sont des substantifs et des adjectifs, ils ajoutent à la racine une désinence :

Ex. : 1re	déclinaison,	rosa **m**,	la rose ;
2e	—	dominu **m**,	le seigneur ;
3e	—	trab **em**,	la planche.

2° Quand ce sont des verbes, ils ajoutent à la racine une caractéristique de temps et de mode (§ **83-85**), quelquefois un suffixe (§ **102** *ter*) et une désinence.

Ex. : leg **is**, *tu lis*; no **sc** is, *tu apprends à connaître*.

§ **411**. On a vu ce qu'on entend par mots *dérivés* (§ **398**) et par mots *composés* (§ **403**).

§ **412**. La racine, souvent altérée dans le radical des mots *dérivés* (§ **401**), l'est plus souvent encore dans les mots composés.

§ **413** *. Il y a, pour ces altérations, des règles dont les principales sont :

1° La première règle est l'affaiblissement du son des voyelles (la voyelle *a* s'affaiblit en *i* ou en *e*, la voyelle *e* s'affaiblit en *i*; Voyez la *Phonétique*, § **4**, n° 3);

2° La seconde règle est la permutation, l'assimilation et l'accommodation des consonnes (Voyez la *Phonétique*, § **4**, n° 7, 8, et n° 14);

* **Remarque.** — Aux permutations de voyelles et de consonnes déjà indiquées, il faut ajouter les suivantes :

1° En composition, la préposition *cum* change son *u* en *o*, et de plus elle change son *m* en *n* devant toutes les consonnes autres que les labiales;

Ex. : *com*-burere;	*con*-cedere;
com-ponere;	*con*-jungere;
	con-sumere;
	con-tundere;
	con-vehere;

Elle garde ou perd son *m* devant l'*e* et l'*i*, mais elle la perd toujours devant *a*, *æ*, *o*, ainsi que devant une *h*.

Ex. : *com*-edere;	*co* emere;	*co* ire;
com itium;	*co* arguere;	*co* oriri;
	co ædificare;	*co* hortari.

Conjicio est devenu *coicio*, par la chute de l'*n* et du *j* devant *i*.

Enfin *cum* assimile l'*m* avec *l* et *r*;

Ex. : *col*ligere; *cor*ripere.

2° Quelquefois l'*u* s'affaiblit exceptionnellement en *e*. Ex. :

pejero (pour *per-juro*).

3° *œ* se change en *u* dans la dérivation et dans la composition des mots :

Ex. : *pœna*, *punire*,
mœnia, *munire*, *præmunire*.

3° La troisième règle est l'allégement d'un des mots qui entrent en composition, soit par le retranchement d'une voyelle, d'une ou même de deux consonnes, soit par la suppression d'un redoublement, etc.

Ex. : Quatere, in*cutere*, per*cutere*;

gnoscere,	co*gnoscere*, i*gnoscere*;
traducere,	trans*ducere*;
meminisse,	com*minisci*;
cucurri;	in*curri*;
etc.	

§ **414** *. Dans la dérivation et en composition, les verbes latins changent souvent de conjugaison. Ils passent en général de la 3e à la 1re. Ex. :

Mots simples:		Mots dérivés ou composés :
Mandere,	manger;	*manducare*, mâcher;
sternere,	mettre à terre;	*consternare,* troubler, épouvanter; (il y a aussi le verbe *consternere,* abattre, renverser);
spernere,	mépriser;	*aspernari*, dédaigner;
ante capere,	prendre avant;	*anticipare,* prendre d'avance;
amplum facere,	faire ample;	*amplificare*, amplifier;
gratum —	rendre agréable;	*gratificari,* être agréable;
ludum —	faire un jeu;	*ludificare*, se jouer de.

Quelquefois aussi, mais plus rarement, ils vont de la 1re à la 3e.

Ex. : *pro cubare,* coucher devant; *procumbere,* tomber devant.

§ **415**. Il entre dans la formation des mots composés, non seulement des préfixes, c'est-à-dire des particules qui n'existent qu'en composition (voyez § **407**), mais un certain nombre de mots qui, comme simples, sont inusités ou tombés en désuétude.

Ex. : ab-oleo, *je détruis;*
al-licio, *j'attire;*
a-spicio, *j'aperçois;*
com-perior, *j'apprends;*
con-spicio, *j'aperçois;*
de-spicio, *je vois d'en haut;*
e-licio, *je fais jaillir;*
ex-cello, *j'excelle;*
ex-uo, *je dépouille;*
ex-perior, *j'expérimente;*
im-mineo, *je penche sur, je menace;*
im-pedio, *j'empêche;*
in-duo, *je revêts;*
præ-cello, *j'excelle;*
etc., etc.

§ **416**. Souvent les *composés* sont en même temps *dérivés* par l'addition d'un suffixe.

Ex. : pro video, *voir avant;* dérivés : *providentem et providentia*.

§ **417**. On appelle *famille de mots* la réunion de tous les mots qui se rattachent à une même racine, et qui, comme on vient de le voir par ces quelques exemples et par d'autres cités plus haut (§ **404**), peuvent subir de nombreuses modifications.

§ **418**. Les exemples de ces modifications se présentent en foule, quand on suit les racines à travers les mots *primitifs*, *dérivés* et *composés* qui en sont formés.

C'est ainsi que la racine MAN ou MEN (idée de *pensée*) donne le mot primitif *mens,* esprit; les dérivés *memini*, je me souviens, *mentio*, mention, *Minerva*, Minerve; les composés *comminiscor*, je me souviens, *commentum*, relation; *commentarius*, commentaire [1], etc.

La racine RA (idée de *considérer*) donne le présent *reor*, je crois, et le parfait *ratus sum*, je suis persuadé, les dérivés *ratio*, raison, *ratiocinari*,raisonner, etc.

Les tableaux placés ci-dessous présenteront en quelque sorte *l'arbre généalogique* des cinq racines AG, CAP, SPEC [2], SIG et VERT, et ils permettront de suivre, avec les altérations de leurs formes, les déviations de leur sens.

1. Voyez, dans l'Introduction de notre *Dictionnaire grec-français*, p. 57-61, les racines MAN et MNA.

2. Nous choisissons à dessein, pour offrir un sujet de comparaison avec le français et compléter les notions déjà données, les trois premières racines, dont nous avons montré les ramifications dans notre *Grammaire française*, § **438**. — Pour ces racines, on pourra voir toutes leurs ramifications en grec, en latin et en français dans notre *Dictionnaire grec*, Introduction, p. 33 (ΑΓ), p. 53 (ΚΕΦ), p. 71 (ΣΚΕΠ. 1.)

RACINE.	MOTS PRIMITIFS	MOTS DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS DE DÉRIVÉS (Radical formé de la racine, souvent altérée, et d'un suffixe).	MOTS COMPOSÉS.
AG (idée de conduire, *et par suite*, de se conduire, d'agir).	*agó*, je conduis, je pousse, j'agis;	*ag-it-o*, je remue, j'agite; *agitatio*, action de remuer; *agitator*, celui qui agite; *agitabilis*, agitable; *ag-er*, champ *où l'on mène paître le troupeau;* *agellus*, petit champ; *agrarius*, agraire; *agrestis*, agreste; *ag-ilis*, agile; *ag-men*, troupe en marche; *ac-t-us*, gén. *ūs*, mouvement, impulsion; *actuarius*, prompt, actif; *actutum*, promptement; *ac-t-io*, mouvement, action; *ac-t-ivus*, actif; *actor*, celui qui fait mouvoir, qui agit.	*ad-igo*, je pousse; *amb-igo*, je balance; *amb ages*, détours; *circum-ago*, je conduis autour; *cogo* (de *cum ago*), je rassemble, je contrains; *dego* (de *de ago*), je passe (le temps): *ex-igo*, je chasse; *per-ago*, j'achève; *red-igo*, je ramène; *sub-igo*, je mène en-dessous; *trans-igo*, je pousse à travers; *agri-cola*, agriculteur; *per-agro*, je parcours; *peregre*, à l'étranger; *peregrinus*, étranger; *peregrinor*, je voyage à l'étranger; *ex-amen* (pour *ex-agmen*), essaim; *examino*, j'essaime, j'examine; *ex-iguus*, petit, exigu; *ex-ilis*, mince, grêle; *amb-iguus*, ambigu; *prod-igus*, prodigue.

CAP (idée de tête).	*caput,* tête (sans désinence, comme nom neutre).	*capit-alis,* capital; *capit-atio,* taxe par tête; *capit-ulum,* petite tête, chapiteau, chapitre; *capit-o,* qui a une grosse tête; *Capit-olium,* le Capitole; *cæpa,* æ, et *cæpe,* is (neutre), oignon; *capill-us,* cheveu; *capill-aceus,* fait avec des cheveux; *capill-amentum,* chevelure; *capill-aris,* relatif aux cheveux; *capill-atus,* chevelu; *capill-osus,* filamenteux; *capill-ulus,* petit cheveu; *cupa,* broc à vin; *caupo,* cabaretier; *copa,* cabaretière.	*oc-ciput* (de *ob, caput*), derrière de la tête; *occipitium,* occiput; *an-ceps,* à deux faces, douteux; *bi-ceps,* à deux têtes; *præceps,* qui tombe la tête la première, *præcipitium,* chute en bas, précipice; *præcipito,* je jette du haut en bas; *præcipitatio,* chute; *princeps* (*primum caput*), chef; *principium,* commencement; *principatus,* principat, primauté.
SPEC (idée de regarder).	*specio,* je regarde (mot de la vieille langue latine, cité par Varron et Priscien, et qui se retrouve dans les composés *aspicio, conspicio,* etc.).	*Speci-es,* vue, aspect, apparence; *speci-alis,* spécial; *speci-aliter,* spécialement; *speci-osus,* beau, brillant; *speci-men,* indice, marque, échantillon; *spec-to,* je regarde, je contemple, je considère; *specta-bilis,* visible, beau à voir;	*ad-spicio, a-spicio,* je regarde, je vois; *circum-spicio,* je regarde tout autour; *de-spicio,* je regarde de haut; *di-spicio,* je distingue; *in-spicio,* je regarde dedans; *pro-spicio,* je regarde devant; *re-spicio,* je regarde derrière; *su-spicio, is,* je regarde en haut;

RACINE.	MOTS PRIMITIFS	MOTS DÉRIVÉS ET DÉRIVÉS DE DÉRIVÉS (Radical formé de la racine, souvent altérée, et d'un suffixe).	MOTS COMPOSÉS.
		specta-culum, et *spectamen*, } spectacle; *spec-ta-tio*, action de regarder; *spec-ta-tivus*, spéculatif; *spec-ta-tor*, spectateur; *spec-tio*, observation augurale; *spec-trum*, spectre, apparition; *spec-ula*, lieu d'observation; *spec-ulor*, j'observe d'en haut; *spec-ula-bilis*, qui est en vue; *spec-ula-bundus*, qui observe; *spec-ula-tio*, observation; *spec-ula-tivus*, spéculatif; *spec-ula-tor*, observateur; *spec-ulum*, miroir; *spec-ula ris*, transparent; *spec-ula-ria*, vitres; *spec-us*, grotte, antre.	*ad-specto*, *as-pecto*, je contemple; *circum-specto*, je considère tout autour; *de-specto*, je considère de haut; *ex-specto*, j'attends; *in-specto*, j'inspecte; *per-specto*, *pro-specto*, *re-specto*, *su-specto*, etc.; *su-spic-io*, *onis*, soupçon; *su-spic-iosus*, soupçonneux; *su-spec-tus*, suspect; *su-spic-or*, je soupçonne; *con-spic-io*, j'aperçois, je remarque; *con-spic-uus*, remarquable; *per-spic-io*, je regarde à travers; *per-spic-uus*, transparent.
* SIG [ou SAG] (idée de faire une marque, un signe).	*signum*, marque, signe, signal, *et par suite*, drapeau, étendard, statue.	*sig-ill-um*, petite marque, sceau, cachet; *sign-are*, marquer, signaler, sceller; *signa-culum*, marque distinctive, sceau, étendard; *sign-arius*, statuaire; *sign-ator*, monnayeur; *sig-lum*, signe, abréviation (*inusité au sing.*)	*de-signo*, je marque, je désigne; *ob-signo*, je signe, je scelle; *præ-signo*, je marque d'avance; *signi-fico*, je fais entendre par signes, je signifie, j'annonce; *in-signis*, insigne, remarquable, illustre; *ante-signanus*, soldat commis à la garde d'un drapeau; *signi-fer*, porte-drapeau.

* VERT (idée de tourner).	*verto,* je tourne.	*verso,* je tourne et retourne; *versa-tilis,* versatile; *vert-ex,* tourbillon; *vert-ebra,* vertèbre; *vert-igo,* tournoiement; *ver-sutus,* prompt à se retourner, artificieux;	*ad-verto,* je tourne vers *ou* contre; *ad-versus,* tourné contre, contraire, opposé; *adversor,* je suis opposé, je m'oppose à; *adversarius,* adversaire; *con-verto,* je fais retourner, je change; *con-versor,* je me trouve avec, je vis avec; *conversatio,* demeure, séjour, commerce; *de-verto,* je détourne; *deverticulum,* chemin détourné; *deversor,* je loge en voyage; *deversorius,* propre à loger; *deversorium,* hôtellerie; *divortium,* divorce; *diversus,* détourné, divers; *ob-versor,* je me trouve devant; *perverto,* je mets sens dessus-dessous; *perversus,* qui est à l'envers; *perversitas,* renversement (*au figuré*); *transversus,* qui est mis en travers; *pr-orsum* (pour *pro versum*) en avant; De même *dextr-orsum, intr-orsum, sinistr-orsum, qu-orsum, ru-rsum* (pour *reversum*), *su-rsum* (*sus versum*), etc.

CHAPITRE III

DES SYNONYMES.
GROUPEMENT DES MOTS D'APRÈS LEUR SENS.

§ **419**. On a vu dans les deux chapitres précédents, le groupement des mots d'après leur formation, et les *familles de mots*, qui comprennent tous les mots formés d'une même racine, grâce aux procédés de la dérivation et de la composition.

Il reste à voir le groupement des mots d'après leur sens, c'est-à-dire les *synonymes*.

Le mot *synonyme* signifie proprement *mot qui a la même signification qu'un autre*. Plusieurs mots en effet semblent offrir avec d'autres des rapports de signification. Mais ces rapports ne sont jamais que très imparfaits, et le plus souvent ils sont plus apparents que réels : il y a toujours entre les mots dit *synonymes* quelque différence [1].

§ **420**. Les mots dits *synonymes*, se rangent en deux classes :

1° *Ceux qui ont des racines identiques*, mais qui se distinguent les uns des autres par des *affixes*.

2° *Ceux qui ont des racines différentes*.

Il est évident tout d'abord que c'est entre ces derniers que les différences de sens sont plus tranchées, puisqu'elles tiennent à un élément du mot aussi important que la racine. L'identité de la racine établit au contraire entre les premiers une certaine similitude de sens.

Les différences entre les mots de la 1re classe tiennent

1. Voyez notre *Grammaire française*, § **443** et suiv.. — Pour plus de détails sur les Synonymes, on peut consulter le *Traité des synonymes de la langue latine* de MM. Barrault et Grégoire, d'après Dœderlein (in-8, 1853).

à des nuances ou à diverses modifications d'un même sens; celles qui existent entre ceux de la 2e classe sont plus essentielles.

§ **421**. Exemples de synonymes de la 1re classe (*synonymes qui ont des racines identiques*).

I. *Différences de sens marquées par les préfixes* ou par les prépositions qui commencent le mot :

— *Esse,* être; **ad***esse*, être présent; **ab***esse,* être absent; **de***esse,* manquer à.

— *Claudere,* fermer; **re***cludere,* ouvrir. Il y a la même différence entre *tegere,* couvrir, et **re***tegere,* découvrir; *dare*, donner, et **red***dere,* rendre.

— *Emere,* acheter; *demere* (pour **de**-*emere*), **ad***imere*, **ex***imere,* enlever, ôter. Ces trois derniers mots marquent différentes nuances de l'idée d'enlever : *demere,* ôter d'un tout, *adimere*, enlever à un possesseur, *eximere*, enlever d'un lieu.

— *Fluere,* couler; **in***fluere,* couler dans; **de***fluere,* couler de; **pro***fluere*, couler en avant; **re***fluere,* couler en arrière.

— *Facere,* faire; *efficere* (de **ex** et de *facere*) faire jusqu'au bout, accomplir. — Il y a la même différence entre *agere* et **ex***igere, mereri* et **e***mereri*, *fugere* et **ef***fugere*, *ornare* et **ex***ornare,* etc.

II. *Différences de sens marquées par les suffixes.*

— *Bon***um**, ce qui est bon, *bon***itas**, la bonté; *ver***um**, ce qui est vrai, *ver***itas**, la vérité.

— *Civis,* citoyen; *civ***ilis**, qui a rapport aux citoyens; *civi***cus**, qui a rapport à l'idée du citoyen.

— *Clamo,* je crie; *clam***ito**, je pousse des cris répétés. — Les suffixes **to**, **ito** ajoutent un sens fréquentatif aux verbes *dic***to**, *dict***ito** (de *dico*, je dis), *min***itor** (de *minor,* je menace), etc.

— *Juvenis*, jeune; *juvent***us**, ut*is*, *la jeunesse* (en prose); *ju***venta**, æ, la *jeunesse* (poétique), *Juvent***as**, atis, la *déesse de la Jeunesse*.

— *Laus,* louange; *laud***atio**, action de donner des louanges;

ce dernier est dérivé du verbe *laudare; laus* vient directement de la racine *laud*).

— *Miser*, malheureux; *miser***eri**, éprouver de la pitié pour quelqu'un, pour le sort de quelqu'un; *miser***ari**, manifester sa pitié par des paroles ou par des actes.

— *Pud***or**, la pudeur, le sentiment qui fait rougir de ce qui est déshonnête; *pudi***citia**, l'état de pureté (de l'âme ou du corps): ce dernier mot est dérivé de l'adjectif *pud***icus**, pudique.

— *Senex*, vieillard; *senec***tus**, u*tis*, *la vieillesse*, (en général); *sen***ium**, *i*, la *vieillesse*, (en tant que pénible et chagrine).

— *Ser***vitus**, u*tis*, l'*esclavage*, la servitude (en général); *servi***tium**, *ii*, l'*esclavage*, (avec l'idée d'ignominie attachée à cette condition).

— *Stup***or**, la stupeur; *stupid***itas**, la stupidité : ce dernier mot est dérivé de l'adjectif *stup***idus**, stupide. — Il y a la même différence entre *timor*, la crainte, et *timid***itas**, la timidité (dérivé de *timidus*).

— *Vast***itas**, l'état d'un pays désert; *vast***atio**, l'action de rendre désert (ce dernier est dérivé du verbe *vastare*). — Il y a la même différence entre *dign***itas**, la dignité, et *dign***atio**, l'action de juger digne; entre *continu***itas**, la continuité, et *continu***atio**, l'action de continuer, etc.

— *Vestis*, habit, vêtement, *en général ou en particulier; vesti***tus**, ensemble du vêtement; *vesti***mentum**, pièce unique du vêtement.

III *. *Différences de sens marquées par diverses circonstances grammaticales.*

1° *Désinences;* Ex. :

Qui, conjonctif, et *quis*, interrogatif, diffèrent par ce fait que la désinence du nominatif masculin singulier existe seulement dans l'interrogatif (voyez § **190**).

2° *Genres;* Ex. :

aranea, f. araignée;	*araneum*, i. n., toile d'araignée;
balneum, i. n. salle de bain;	*balneæ*, arum. f. (peu usité au singulier), bains publics.

Dies, toujours masculin au pluriel, est en général masculin au singulier dans le sens de *jour*, féminin au singulier dans le sens d'*époque, terme*.

Loci, loca. (Voyez p. 43.)

3° *Nombres;* Ex. :

SINGULIER Sens général.	PLURIEL Sens particulier.
ædes, le temple;	*ædes, ium,* la maison, le palais;
æs, l'airain, le bronze;	*æra,* objets en airain ou en bronze (instruments, statues, etc.);
aqua, l'eau;	*aquæ,* les eaux (de pluie, thermales, etc.);
auxilium, le secours;	*auxilia,* des troupes auxiliaires;
carcer, une prison;	*carceres,* les barrières d'une lice;
castrum, une fortification;	*castra,* un camp;
cera, la cire;	*ceræ,* des tablettes de cire, des masques;
copia, l'abondance;	*copiæ,* des provisions, des troupes;
comitium, place publique;	*comitia,* les comices (assemblées du peuple);
fortuna, la fortune, le sort;	*fortunæ,* la fortune, l'avoir;
frigus, le froid;	*frigora,* un temps froid;
gratia, la reconnaissance;	*gratiæ,* les actions de grâce;
impedimentum, l'empêchement;	*impedimenta,* les bagages;
lignum, le bois;	*ligna,* des bûches, des morceaux de bois;
littera, la lettre (caractère d'écriture);	*litteræ,* des lettres, une lettre (épître);
ludus, le jeu;	*ludi,* des jeux publics;
mors, la mort;	*mortes,* les cas de mort;
ops (inusité au nom. sing.), le secours;	*opes,* les ressources, la richesse;
servitium, la condition d'esclave;	*servitia,* des esclaves;
tus, l'encens.	*tura,* des grains d'encens (poétique).
etc., etc.	

Remarque I. — Quand on dit *abstinere* **faba** (ne pas manger de fèves), **cela veut dire qu'on** s'abstient du légume nommé *fève* : c'est en ce sens qu'Horace dit : *mille modii* **fabæ,** mille

mesures de fèves. Il en est de même pour les locutions **glande** *vesci,* se nourrir de glands, **in rosā** *jacere,* être couché sur un lit de roses, **gemmā** *bibere* (VIRG.), boire dans une coupe en pierre précieuse. Tout cela est général. Le pluriel s'emploierait si l'on parlait en particulier de quelques fèves, de quelques glands, de quelques roses, de quelques pierres précieuses (agate, jaspe, etc.).

Remarque II. — Contrairement à cette règle, l'usage a voulu que **epulum** (sing. neutre) signifiât *repas public,* **epulæ** (plur. fém.), des mets, un repas en général; que **ædes** au singulier signifiât *un temple,* au pluriel *un édifice* en général; **natalis,** *le jour natal,* **natales,** *la naissance, l'origine.* (*Natales* signifie du reste aussi *jour natal.*)

Remarque III. — De *naris,* narine, est venu au pluriel *nares,* le nez; de *rostrum,* éperon de vaisseau, *rostra,* la tribune aux harangues (ornée d'éperons de vaisseaux); de *tabula,* planche, planchette, *tabulæ,* des tablettes (à écrire), etc.

4° * *Place des mots dans la phrase.*

En général les adjectifs qui indiquent un degré dans le temps ou dans l'espace (§ **181**, Rem. IV) se mettent avant le substantif. Ainsi **media arbor** signifiera le milieu de l'arbre et **arbor media,** l'arbre du milieu, qui est au milieu.

[* **Grammaire comparative.** — Toutes ces différences entre les synonymes latins, marquées par les affixes et par les diverses circonstances grammaticales, se retrouvent en français, particulièrement cette dernière : *grand homme* et *homme grand, pauvre homme* et *homme pauvre,* etc. (Voyez notre *Grammaire française, Cours supérieur,* § **445**).]

V *. *Différences de sens selon les cas régis par un verbe.*

C'est une question qui a été traitée plus haut (§ **217**; § **226** *bis,* REM. I).

§ **422**. Exemples de synonymes de la 2ᵉ classe (*synonymes qui ont des racines différentes*) :

— *Abire, excedere, evadere, erumpere* (voyez § **396** *ter*).

— *Adversarius* est un adversaire en général, *hostis,* un ennemi public, *inimicus,* un ennemi privé.

— *Alere,* c'est nourrir d'une manière continue ; *nutrire,* c'est nourrir d'une façon transitoire, sustenter.

— *Anima* est le souffle de la vie; *spiritus,* l'air que nous respirons ; *animus,* l'âme ; *mens,* l'intelligence ; *ingenium,* l'esprit naturel, le caractère ; *cor*, *pectus*, le cœur.

— *Altus* signifie haut ou profond; *celsus, procerus, editus*, signifient : haut, élevé ; *arduus,* escarpé ; *sublimis,* qui est dans un lieu élevé.

— * *Credere,* c'est croire sans réflexion ; *putare,* c'est croire après réflexion ; *opinari,* c'est avoir une opinion qui repose sur des probabilités ; *arbitrari,* c'est avoir une opinion qui repose sur des idées de morale, surtout d'équité (dérivé de *arbiter*); *reri*, c'est avoir une opinion appuyée sur des faits ; *ducere,* c'est conclure après examen ; *existimare*, c'est apprécier (dérivé de *æstimare*) ; *cogitare* (dérivé de *cum, agitare*), c'est penser, réfléchir ; *reputare,* c'est songer, méditer ; etc.

— * *Deus*, c'est une divinité ; *numen*, c'est la puissance divine (Virgile dit : *Numina Palladis, Numen Junonis*). Ce n'est que par extension et en poésie, que *numen* s'est employé pour *deus*.

— *Ferax*, *uber*, *fecundus* signifient proprement *productif* (avec ou sans culture) ; *fertilis, fertile* (grâce à la culture).

— *Homo,* c'est l'homme en général (l'homme et la femme); *vir,* c'est l'homme, opposé à *mulier* (femme) et à *puer* (enfant).

— *Infans* est l'enfant en bas âge (qui ne parle pas encore, *non fans*), et, par extension, l'enfant jusqu'à sept ans ; *puer,* l'enfant de sept à quinze ans ; *adolescens,* l'adolescent (de quinze à vingt-cinq ans) ; *juvenis,* le jeune homme (de vingt-cinq à quarante ans).

— *Labi, cadere, ruere*, signifient *tomber : labi*, tomber d'un mouvement doux, glisser ; *cadere,* tomber de haut en bas ; *ruere,* tomber précipitamment.

— * *Lares,* ce sont les âmes des bienheureux, qui protégeaient les champs, les rues, les maisons ; chaque famille avait son *lar domesticus* (un seul par famille). Les *penates* étaient des dieux bienfaisants qui protégeaient, soit la patrie (*penates publici*), soit les foyers domestiques (*penates privati*). *Manes,* ce sont les âmes des morts, bons ou mauvais.

— *Lis* est le procès, *res* l'objet du procès ; *causa,* c'est la cause, la procédure relative au procès. *Res in judicium deducta,* se dit en un mot, qui est *lis* ; et le procès une fois engagé, on dit : *causā cadere, causam perdere*, perdre son procès.

— *Jus* signifie primitivement le *droit, l'ensemble des lois de la justice humaine* (opposé à *fas,* la justice divine); puis ce mot a signifié *l'endroit où l'on rend la justice,* et l'on a dit : *in jus ire,* aller en justice. Il est ainsi devenu presque synonyme de *forum,* qui a signifié d'abord *lieu où sont réunis les tribunaux,* puis *juridiction, ressort judiciaire.*

— L'idée de *couler* est rendue par *fluere,* couler en général; *manare,* s'étendre en coulant; *liquere,* être liquide; *liquescere,* devenir liquide.

— L'idée de *briller* est rendue avec diverses nuances par *lucere,* luire (en général); *nitere,* être luisant (sans éclat); *fulgere,* luire avec éclat, briller; *splendere,* resplendir; *radiare,* rayonner; *coruscare,* briller d'une lumière instable; *micare,* étinceler, scintiller; *rutilare,* briller d'une lumière rouge, etc.

— *Magnus, grandis, amplus* indiquent la grandeur restant dans une juste proportion; *ingens, immanis,* la grandeur démesurée; *parvus,* la petitesse en général; *exiguus,* la petitesse excessive; *brevis,* la petitesse dans toutes ses dimensions (longueur, largeur, hauteur).

— *Morbus* est une maladie; *ægritudo,* une maladie morale; *valetudo,* la santé en général, bonne ou mauvaise.

* *Petitor* est le *demandeur,* celui qui intente un procès; *reus* est le *défendeur,* celui qui soutient le procès (en justice criminelle, c'est l'*accusé*); *sons* est le *coupable* au point de vue moral; *nocens,* le *coupable* au point de vue des lois.

— *Sacer* désigne ce qui est *sacré, ce qui a rapport aux dieux,* ce qui est soit *consacré,* soit *maudit; sanctus,* ce qui est *saint, pur, agréable aux dieux.*

— * *Scientia,* c'est le savoir (ce mot ne se trouve guère qu'au singulier); *disciplina,* c'est une science, un enseignement positif transmis par la parole ou par les livres; *doctrina,* c'est aussi une science, un enseignement transmis, mais d'un caractère plus général, plus théorique. Cicéron dit *augurum disciplina;* il n'aurait pas dit *doctrina.*

— *Tellus* est proprement la terre personnifiée; ce mot ne s'emploie pour désigner le globe terrestre qu'en poésie et dans la prose élevée; *terra,* c'est la *terre* en général; *humus* et *solum,* c'est la terre opposée à la région des airs, et surtout la terre végétale. Dans ce dernier sens, *solum* est plus employé que *humus.*

CHAPITRE IV

DE L'ACCENT TONIQUE[1].

§ **423**. L'*accent tonique* consiste en ce que, la voix s'élevant ou s'abaissant tour à tour, une des syllabes du mot est prononcée d'un son plus aigu que les autres.

L'accent tonique est marqué en latin par deux signes; l'*aigu* (') et le *circonflexe* (^).

§ **424**. Les règles de l'accent tonique en latin sont simples et uniformes. Les principales peuvent se réduire à cinq.

§ **425**. Première règle. — Tous les mots, même les monosyllabes, sont accentués. Les mots de plusieurs syllabes n'en ont qu'une qui soit accentuée.

§ **426** *. Deuxième règle. — Les monosyllabes à voyelle brève ont l'aigu, les monosyllabes à voyelle longue ont le circonflexe. Ex. :

AIGU	CIRCONFLEXE
út,	*tû, tê,*
vél,	*sîc,*
néc;	*nê, nôn.*

§ **427**. Troisième règle. — Les mots de deux syllabes ont toujours l'accent sur la première :

1° Cet accent est aigu si la finale est longue, quelle que soit la quantité de la première syllabe;

2° Il est encore aigu si la première syllabe est brève, ainsi que la finale, ou si elle est longue seulement par position, non par nature;

3° Il est circonflexe si la finale est brève et la première syllabe longue par nature. Ex. :

1. Ces règles sont exposées, mais dans les limites les plus restreintes, d'après la *Théorie de l'accentuation latine* de MM. Weil et Benlœw, in-8, 1855.

AIGU		CIRCONFLEXE
1°	2°	3°
rósas,	*rósa,*	*Rôma,*
ámas,	*páter,*	*mûrus,*
mónes,	*dáte,*	*fûnis.*
Rómā.	*ártis,*	
	fácta,	
	rápta.	

§ **428**. Quatrième règle. — Les mots de trois syllabes ou plus ont l'accent sur la pénultième ou sur l'antépénultième.

1°. Si la pénultième est brève, l'antépénultième a l'accent aigu, quelle que soit la quantité de la finale.

anímula, *fortitúdinem;*
gládius, *gládios;*
Aúfidus, *Aúfidi.*

2° Si la pénultième est longue, elle reçoit l'accent :

Cet accent est aigu si la pénultième n'est longue que par position, ou si la pénultième longue est suivie d'une syllabe longue.

L'accent est circonflexe si la pénultième longue est suivie d'une syllabe brève.

AIGU		CIRCONFLEXE
Camíllus,	*Románi,*	*Românus,*
Agréstis,	*objéci,*	*objêcit,*
decéptus.	*mendícans.*	*ambulâvit.*

§ **429**. Cinquième règle. — Certains mots, dits *enclitiques*[1], comme la particule interrogative *nĕ*, les conjonctions *quĕ* et *vĕ*, et la particule démonstrative *ce* (§ **47**, Rem. II),

1. Sur la signification de ce mot, et sur les règles toutes différentes de l'accent avec les enclitiques, en grec, Voyez notre *Grammaire grecque*, § **273**.

s'ajoutent au mot précédent, et l'accent se porte toujours sur la dernière syllabe de ce mot.

Tantáne fiducia;
Limináque laurúsque dei;
Casúsve deúsve.

§ **430**. I. Il résulte des quatre premières règles que l'accent latin est dominé par la quantité, et que la place de cet accent dépend de la quantité de la pénultième. La règle des *enclitiques* est à part.

§ **431**. II. La connaissance des règles de l'accent tonique en latin n'est pas seulement nécessaire pour connaître la prononciation de la langue latine. Elle est indispensable pour rendre compte des altérations des mots dans leur passage du latin en français : car la première des règles de la transformation des mots latins en mots français de formation populaire, c'est le *maintien des voyelles accentuées en latin* [1].

CHAPITRE V

CALENDRIER. POIDS ET MONNAIES. ABRÉVIATIONS.

I*. Du mois romain et de la manière de désigner les jours.

§ **432**. Le nom des mois français vient du nom des mois latins. Mais c'est seulement à partir de l'époque impériale qu'on a dit *Julius* (juillet) et *Augustus* (août) à la place de *Quinctilis* et de *Sextilis,* mots qu'on trouve encore dans Horace.

§ **433**. Les mois romains ne se divisaient pas en se-

1. Voyez notre *Grammaire française*, *Cours moyen*, p. X.

maines, mais en trois parties inégales marquées par trois jours principaux, appelés *calendæ, nonæ, idus.*

On appelait :

calendæ, calendes, le 1[er] jour de chaque mois ;

nonæ, nones, le 5[e] jour ;

idus, ides, le 13[e] jour de presque tous les mois.

En mars, mai, juillet et octobre, les *nones* tombaient le 7[e], et les *ides* le 15[e] jour.

On ajoutait à chacune de ces divisions le nom du mois, nom qui était un adjectif (*mensis Januarius, Februarius*, etc.)

[* **Étymologie.** — *Calendæ* vient du vieux verbe *calare*, appeler (correspondant au grec καλεῖν) : *calare lunam,* c'était annoncer la nouvelle lune ; *calare dies*, c'était annoncer quel jour devaient tomber les nones, le 5[e] ou le 7[e] jour. — *Nonæ,* ce jour était ainsi nommé, parce qu'il était le 9[e] avant les ides. — *Idus,* du verbe étrusque *iduare*, synonyme de *dividere ;* ce jour *divisait* le mois en deux parties presque égales.]

Les jours se comptaient à rebours, en prenant pour point de départ ces trois époques du mois, les *calendes*, les *nones* et les *ides*. Pour le mois de janvier, par exemple, on les désignait de la manière suivante :

Jours.			
1	Calendæ Januariæ.	On disait :	*Calendis Januariis*, aux calendes de janvier.
2	—	—	*ante diem quartum nonas januarias* et par abréviation : *a. d. IV non. jan.*, le 4[e] jour avant les nones de janvier ;
3	—	—	*ante diem tertium nonas januarias*, le 3[e] jour avant les nones de janvier ;
4	—	—	*pridie nonas januarias*, la veille des nones de janvier ;
5	Nonæ januariæ.	—	*Nonis januariis*, aux nones de janvier ;
6	—	—	*ante diem octavum Idus Januarias*, le 8[e] jour avant les ides de janvier.
7	—	—	*a. d. VII Id. Jan.*, le 7[e] jour avant les ides de janvier.

JOURS			
8	Nonæ januariæ.	—	*a. d. VI Id. Jan.*, le 6e jour avant les ides de janvier.
9	—	—	*a. d. V. Id. Jan.*, le 5e jour avant les ides de janvier.
10	—	—	*a. d. IV Id. Jan.*, le 4e jour avant les ides de janvier.
11	—	—	*a. d. III Id. Jan.*, le 3e jour avant les ides de janvier.
12	—	—	*pridie Id. Jan.*, la veille des ides de janvier.
13	Idus januariæ.	—	*Idibus januariis*, aux ides de janvier.
14	—	—	*a. d. XIX Cal. febr.*, le 19e jour avant les calendes de février.
15	—	—	*a. d. XVIII Cal. febr.*, le 18e jour avant les calendes de février.
16	—	—	*a. d. XVII Cal. febr.*, le 17e jour avant les calendes de février;

et ainsi de suite.

Remarque I. — La locution *ante diem... nonas* ou *calendas* est une irrégularité introduite par l'usage, au lieu de *die... ante nonas* ou *calendas*, etc.

Remarque II. — Cette locution est devenue elle-même une expression collective invariable. Aussi disait-on : *ex ante diem quartum nonas*, depuis le quatrième jour avant les nones; *in ante diem decimum calendas*, jusqu'au dixième jour avant les calendes.

II. Des monnaies romaines et de la manière de compter l'argent et les poids.

1° *Monnaies de cuivre et poids.*

§ **434.** L'unité monétaire des Romains était l'*as*, qui représentait primitivement une masse de cuivre (*æs*) du poids d'une livre : le poids de l'*as* fut réduit successivement à deux onces, à une once, à 1/2 once : il était de 1/3 d'once sous Octave. L'*as* équivalait alors à notre pièce de 05 centimes.

L'unité de poids était la *livre* (*libra*).

L'*as* et la *livre* se divisaient en 12 onces (*unciæ*). Pour

chaque once ou chaque douzième, il y avait des noms particuliers, qui sont :

sextans, 2/12 ou 1/6
quadrans, 3/12 ou 1/4
triens, 4/12 ou 1/3
quincunx, 5/12
semis (gén. *semissis*), 6/12 ou 1/2
septunx, 7/12
bes, 8/12 ou 2/3
dodrans, 9/12 ou 3/4
dextans, 10/12 ou 5/6
deunx, 11/12.

2° *Monnaies d'argent.*

1°. On appelait *nummus sestertius,* (en un seul mot, *sestertius* ou *nummus*) sesterce, une pièce d'argent qui valait dans l'origine 2 as 1/2, plus tard 4 as. On disait *trecenti sestertii*, 300 sesterces.

Plusieurs milliers de sesterces se désignaient par le neutre *sestertia*; Ex. : *duo millia sestertiorum* ou plus souvent *sestertiūm,* 2000 sesterces; *decies centena millia sestertiūm* (ou plus ordinairement *decies centena* ou *decies sestertiūm*, un million de sesterces).

Le sesterce valait primitivement 2 as 1/2 : (de là le signe abréviatif qui le désignait, **Hs**, c'est-à-dire II *as* et *semis*). — Il valut plus tard 4 as.

2°. On appelait *denarius,* denier, une pièce d'argent qui était primitivement de la valeur de 10 as, mais qui, plus tard, en valut 16.

3° *Monnaies d'or.*

On appelait *aureus* (*nummus*) une pièce d'or valant 400 as (environ 20 fr. 38 c.), remplacée sous Constantin par le *solidus*, sou d'or (13 fr.) divisé en 12 *argentei* et 24 *as* de cuivre.

§ 435. Principales abréviations en usage dans les éditions d'auteurs latins.

A. . . . . Aulus.
A. D. . . . . Ante diem.
Æd. . . . . Ædilis.
Ap . . . . Appius.
A. u. c. . . . . . . Anno urbis conditæ.
B. M. . . . . Bene merenti.
C. . . . . Caius.
C. *ou* Cal. . . . . Calendæ.
Cn . . . . Cneius *ou mieux* Cnæus.
Cos. . . . . Consul.
Coss . . . . Consules.
D. . . . . Decimus.
D. . . . . Divus (*Divus Cæsar*).
D. D . . . . Dono dedit.
D. D. D . . . . . . Dat, dicat, dedicat.
Des. . . . . Designatus.
D. M. . . . . Diis Manibus.
D. S. . . . . De suo.
D. S. P. P. . . . . De sua pecunia posuit.
Eq. Rom. . . . . . Eques Romanus.
F. . . . . Filius.
F. C . . . . Faciendum curavit.
G. . . . . Gaius.
Gn. . . . . Gneius *ou mieux* Gnæus.
Ictus. . . . . Jurisconsultus.
Id. . . . . Idus.
Imp. . . . . Imperator.
K. . . . . Kæso *ou* Cæso.
Kal. . . . . Kalendæ.
L. . . . . Lucius.
Leg. . . . . Legatus *ou* legio.
L. M. . . . . Lubens merito.
M. . . . . Marcus.
M'. . . . . Manius.
Mam. . . . . Mamercus.
N. . . . . Numerius.
N. . . . . Nepos.
Non. . . . . Nonæ.
O. M. . . . . Optimus Maximus.
P. . . . . Publius.
P. C. . . . . Patres Conscripti.
Pont. Max. . . . . Pontifex Maximus.

P. R.	Populus Romanus.
Pr	Prætor.
Præf.	Præfectus.
Proc.	Proconsul.
Q. *ou* Qu..	Quintus.
Q.B. F. F. Q. S.	Quod bonum felix faustumque sit.
Quir	Quirites.
Resp.	Respublica.
S. *ou* Sex. . . .	Sextus.
S.	Senatus.
S.	Salutem.
S. C.	Senatus consultum.
S. D. P	Salutem dicit plurimam.
Ser.	Servius.
Sp	Spurius.
S. P. Q. R . . .	Senatus populusque Romanus.
S. V. B. E. E. V.	Si vales, bene est, ego valeo.
S. V. G. V . .	Si vales, gaudeo, valeo.
T	Titus.
Ti. *ou* Tib. . .	Tiberius.
Tr.	Tribunus.
Tr. pl.	Tribunus plebis.

FIN

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTUDE DES MOTS ET DES FORMES.

LIVRE PREMIER

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

LIVRE II

DÉCLINAISONS

LIVRE III

CONJUGAISONS

LIVRE IV

MOTS INVARIABLES

SECONDE PARTIE

SYNTAXE OU ÉTUDE DES MOTS RÉUNIS EN PHRASES

INTRODUCTION A LA SYNTAXE

SYNTAXE

SUPPLÉMENT
OU NOTIONS COMPLÉMENTAIRES.

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. 10521.

